S. François Xavier 0- 1S
MLLE LORTIE
POUR FILIERE 0-1S PREMIERE EDITION

5¢

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 43 | MONTREAL, SAMEDI 3 DECEMBRE 1960 | 4 CAHIERS — 48 PAGES

La grève du rail est évitée de justesse grâce au bill Starr

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — La grève du rail, qui devait être déclarée ce matin, à 8 heures, n'a pas eu lieu.

Tel que prévu, après un débat qui a duré presque toute la semaine aux Communes, puis deux heures au Sénat, tout a pris fin à temps pour que le bill Starr, déclarant une telle grève illégale jusqu'au 15 mai prochain, puisse subir la sanction royale, donc devenir loi, et entrer en vigueur sur proclamation. A 6 h. 18 hier soir, tout était terminé.

D'ailleurs, les partis d'opposition avaient promis, par leurs chefs, MM. Pearson et Argue, de ne pas faire d'obstruction pouvant entrainer le déclenchement d'une grève qu'ils considéraient avec le premier ministre Diefenbaker, comme extrêmement dangereuse pour l'économie du pays. Mais ils n'étaient pas d'accord avec le gouvernement sur le traitement à accorder aux ouvriers qu'on forçait à demeurer à leur poste. Voici, en résumé, quelles étaient les positions :

M. Diefenbaker a constamment maintenu que la décision prise par son gouvernement était la seule logique et juste, devant l'attitude irrévocable des deux parties (compagnies ferroviaires vs leurs 110,000 employés du service non itinérant) alors que la date de la grève approchait. Le premier ministre a aussi affirmé qu'il ne prenait pas position pour les compagnies, mais adoptait une attitude neutre et que les négociations pourraient sûrement reprendre sous peu, s'offrant lui-même à y participer si nécessaire.

M. Pearson, leader libéral, a déclaré que le gouvernement aurait dû forcer les compagnies à verser temporairement, jusqu'au 15 mai, l'augmentation de salaire de 14 cents suggérée par le tribunal d'arbitrage fédéral qui a étudié le différend. En agissant autrement, le gouvernement a renversé la décision du tribunal d'arbitrage, pris position pour les compagnies et compromis le climat ouvrier pour longtemps à venir. En 1950, quand le gouvernement St-Laurent avait adopté une loi du genre, les travailleurs avaient obtenu une augmentation temporaire. Le 15 mai, le problème sera encore là, plus grave sans doute, parce que le gouvernement Diefenbaker aura, une fois de plus, refusé de prendre ses responsabilités et remis à plus tard la prise d'une décision capitale.

M. H. Argue, leader du CCF, a soutenu que le gouvernement aurait dû accorder des subsides, comme il en verse dans tant d'autres domaines, pour permettre aux travailleurs du rail d'obtenir un salaire qu'une commission gouvernementale a jugé raisonnable. A la fin de l'après-midi, M. H. Winch a présenté un amendement pour que le bill soit référé à un comité; l'amendement a été défait par 162 à 7, les libéraux votant cette seule fois avec les conservateurs, pour "éviter tout risque" que le bill ne soit pas adopté à temps et que la grève ne soit déclarée.

Sur ce bill même, en troisième lecture, le vote a été de

Voir LA GREVE en page 43

"Les sentences, les cas de réhabilitation: l'affaire des juges, non des journaux"

--le juge W. Lazure

par Maurice MORIN

"A croire la campagne de presse lancée contre l'administration de la justice depuis plus d'un mois . . . je n'aurais pas fait mon devoir et pourtant, je l'ai rempli toujours consciencieusement et je continuerai dans les mêmes dispositions". Ces paroles, l'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc de la reine depuis 22 ans, les a prononcées aux Assises, peu après avoir refusé tout cautionnement à Cotroni, devant les avocats tant de la Couronne que de la défense, les chroniqueurs judiciaires (ceux-ci étaient tous à leur poste, car ils savaient que le tribunal ferait des déclarations importantes) et les jurés, au nombre d'une cinquantaine.

Le juge a parlé de l'imposition des sentences, des cas de réhabilitation, de la mise en liberté surveillée, des cautionnements, etc.

Et à un certain moment, il a déclaré "qu'un certain "gros" journal n'était sûrement pas malhonnête, qu'il pensait faire oeuvre utile... mais qu'il s'y prenait de la mauvaise manière".

"Les sentences, les cas de réhabilitation sont à la discrétion du juge, a fait remarquer le président de la Cour du banc de la reine et quand les avocats ne sont

Voir SENTENCES en page 2

MAIS...

"Les tribunaux n'ont pas le droit d'être cléments, en pleine vague de hold-up"

--le juge M.-A. Blain

par Léopold LIZOTTE

En condamnant deux jeunes gunmen dont c'était le premier hold-up à des peines de cinq années de pénitencier, le juge Marc-André Blain a déclaré sans ambages, hier après-midi, que les tribunaux n'avaient tout simplement pas le droit de se montrer cléments devant les vagues de vols à main armée comme celles qui s'abattent sur la métropole, presque sans arrêt, depuis quelques mois.

Le tribunal avait préalablement écarté une requête de l'avocat des frères André et Alfred Tremblay, pour que ceux-ci soient remis en liberté surveillée.

Ce dernier avait même lancé, à un certain moment :

"Ces deux jeunes gens ne méritent pas qu'on les envoie côtoyer des criminels, en prison."

"Eh bien, moi, je pense le contraire, de rétorquer le juge Blain. Ce sont des criminels qui vont aller retrouver d'autres criminels.

Le tribunal fit également remarquer qu'on est trop facilement porté à oublier les victimes, dans des cas semblables. Ici, dit-il, c'est un petit épicier qui a probablement de la difficulté à faire assez de profits pour se prendre un salaire dans sa caisse, chaque semaine. Et on lui a volé $540 en le menaçant d'un revolver.

Le juge Blain fit également remarquer que l'on fait peut-être trop état de la psychologie et de la psychiatrie. Ce sont là deux sciences nouvelles qui peuvent peut-être faire du bien.

"Mais les juges ne sont définitivement pas à leur poste pour agir comme médecins ou comme psychiatres. Ils sont là pour surveiller les intérêts de la société. Et il est de l'intérêt de celle-ci que des individus

Voir TRIBUNAUX en page 2

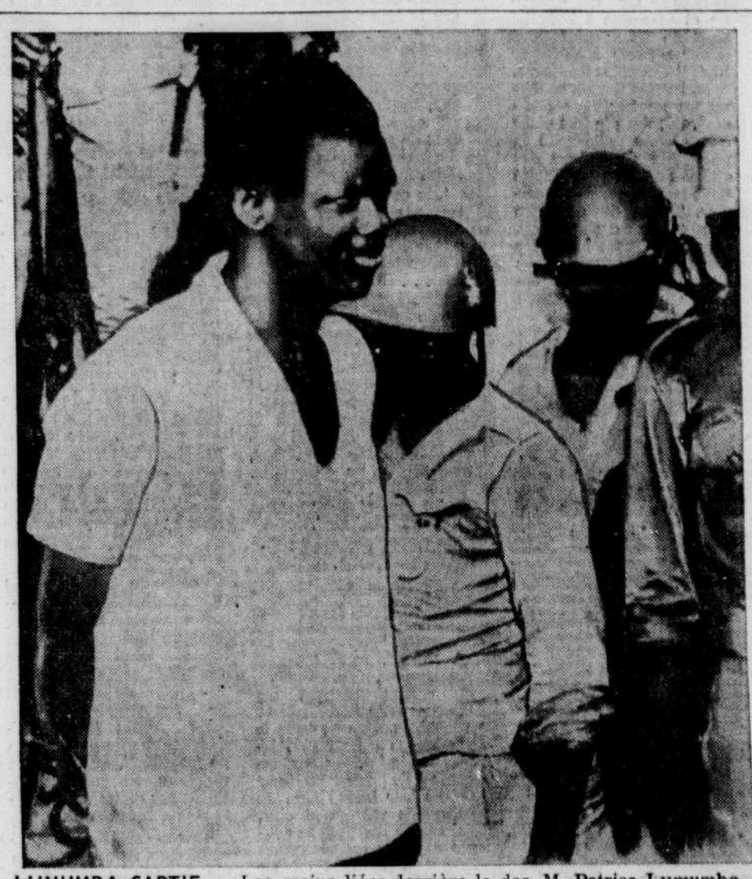

LUMUMBA CAPTIF — Les mains liées derrière le dos, M. Patrice Lumumba descend d'avion à son arrivée à Léopoldville, sous la surveillance des soldats du colonel Mobutu.

Lumumba est arrêté et malmené

Moscou tient l'ONU responsable de la sécurité du chef congolais

D'après PA, AFP, UPI

A la suite de l'arrestation du premier ministre déposé du Congo, M. Patrice Lumumba, l'Union soviétique a exigé du secrétaire général des Nations unies qu'il fournisse "immédiatement" à l'Assemblée générale de l'ONU des informations complètes et détaillées "au sujet de la situation du premier ministre du gouvernement légitime du Congo et au sujet des mesures prises par le commandant des Nations unies pour assurer sa sécurité".

D'autre part, à la suite de pressions exercées par les délégués afro-asiatiques, M. Dag Hammarskjold a envoyé hier soir un câblogramme au président du Congo, M. Joseph Kasavubu, lui enjoignant de suivre dans le cas de M. Lumumba "le cours normal de la loi". Les délégués afro-asiatiques craignent que M. Lumumba ne soit exécuté par les soldats du colonel Mobutu.

Responsabilité de l'ONU

Dans un communiqué publié hier soir, la délégation de l'URSS déclare que le secrétaire général des Nations unies et le commandant de l'ONU au Congo sont "responsables au premier chef de la sécurité et de la vie des membres du gouvernement congolais". Les Nations unies, ajoute le communiqué, "ne peuvent pas se dérober au défi que leur ont lancé les colonialistes".

Le communiqué soviétique déclare que l'arrestation de M. Lumumba est un acte flagrant "d'arbitraire" qui dépasse de loin tout ce qui s'est déjà passé au Congo.

Les troupes de l'ONU au Congo avaient reçu l'ordre formel de s'abstenir de toute intervention en ce qui concerne les déplacements de M. Lumumba ou de ses poursuivants. La consigne a été fidèlement observée.

Lumumba maltraité

M. Patrice Lumumba a été ramené hier à Léopoldville d'où il s'était enfui dimanche soir. Il était escorté de nombreux gendarmes et avait les mains liées derrière le dos. Il a été maltraité par des soldats congolais et hué par des spectateurs, avant d'être conduit dans une prison adjacente à la résidence du colonel Mobutu.

M. Lumumba a été ramené par avion de Port-Franqui, à 420 milles à l'est de Léopoldville, où il avait été arrêté jeudi soir. Trois autres hommes ont été ramenés avec lui, à la pointe du fusil, ainsi que sa femme et son fils. M. Lumumba était déprimé et n'a pas dit un seul mot à sa descente d'avion.

Le colonel Mobutu a déclaré qu'il serait jugé sur des accusations d'abus de pouvoir et d'incitation de l'armée à la révolte. Toutefois, il ne serait pas jugé tant que les neuf parlementaires détenus par les partisans de M. Lumumba n'auront pas été libérés. Il serait pour le moment transféré à Thysville où la garnison est fidèle au colonel Mobutu.

Blancs arrêtés

Les partisans de M. Lumumba à Stanleyville, ignorant qu'il avait été capturé, ont procédé à une arrestation massive de tous les Blancs. Sous prétexte de vérifier leur papiers, plus

Voir LUMUMBA en page 2

Rencontre historique au Vatican

CITE DU VATICAN. (Reuters, PA, UPI) — S. S. le pape Jean XXIII a reçu hier en audience privée le primat de l'Eglise anglicane, le Dr Geoffrey Fisher. La rencontre, qui a eu lieu dans la bibliothèque du Vatican, a duré plus d'une heure. C'était la première rencontre, dans l'histoire, entre les chefs de l'Eglise catholique et de l'Eglise anglicane.

L'entrevue, qui répondait à un besoin de promouvoir l'unité et le sentiment de fraternité parmi les chrétiens, a eu lieu dans une atmosphère de grande cordialité.

La carte d'identité

Personne ne s'y oppose

S'il est un projet que le maire Jean Drapeau et son parti civique municipal peuvent pousser sans inquiétude, c'est bien celui de la carte d'identité.

La question a pu être controversée dans le passé, mais elle ne l'est plus maintenant. Il est même

Mlle Hélène Morisset
"Ca va empêcher les gens de tromper la loi..."

peu commun de voir une initiative gouvernementale susciter aussi peu d'opposition.

Chacune des 12 personnes interrogées au cours d'une enquête-éclair sur la rue, hier matin, s'est prononcée en faveur du projet dont les journaux avaient annoncé la veille qu'il allait être soumis au conseil de ville.

M. Albert Interlino
"...On s'fera moins rouler"

A prime abord, elles n'y ont vu que des avantages. Quand on leur a suggéré que cette pratique pourrait aussi comporter certains inconvénients, comme celui de restreindre la liberté individuelle, elles ont hésité un moment puis ont refait le même "oui" catégorique.

La raison qu'elles invoquent toutes pour revendiquer la carte d'identité, c'est que ce serait un mo-

M. Conrad Normandeau
"...on saura à qui on a affaire"

yen efficace de prévenir le pillage électoral. "Peut-être verrait-on enfin des élections honnêtes!" s'exclament-elles.

On ne voudrait cependant pas que le système d'identification ne s'applique qu'aux jours d'élection. Il y aurait, disent les gens, de multiples avantages à posséder constamment sur soi une carte d'identité.

M. Gilles Langlois, commis dans une maison de

Voir LA CARTE en page 2

M. Armand Robin
"...mais faudra la garder".

Après Québec, Charlottetown

Réunions provinciales désormais permanentes

La conférence de Québec: un succès

--M. Lesage

par Vincent PRINCE

QUEBEC — (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement du Québec, a déclaré que la conférence interprovinciale a été un "véritable succès".

— "Nous avons innové au Canada, nous avons obtenu un résultat concret, a-t-il dit. J'ai toujours prétendu qu'il y a dans le domaine des relations entre les gouvernements de la Confédération un champ fédéral-provincial et un champ interprovincial.

"Or dans ce dernier champ, il y avait déjà eu trois ou quatre conférences, mais elles avaient été convoquées pour la discussion de sujets bien déterminés et elles restèrent sans lendemain.

"Celle qui vient de se terminer, avait été préparée (et c'était dans le programme du parti libéral du Québec), dans l'intention de donner aux relations entre les provinces un caractère suivi et permanent.

"La tentative a été couronnée d'un grand succès. La preuve en est l'unanimité pour établir les relations interprovinciales sur une base permanente . . ."

C'est la première fois que les premiers ministres se sont rencontrés pour étudier en commum des problèmes de nature purement provinciale.

A ce moment, le député de Québec-Ouest note qu'on se réunira de nouveau à Charlottetown au mois d'août de l'année prochaine et plus probablement au début de ce mois.

Cette nouvelle réunion des chefs des gouvernements provinciaux sera suivie par d'autres.

QUEBEC. — La conférence interprovinciale de Québec a été un tel succès qu'on a décidé d'en faire une institution permanente, tout comme les conférences fédérales-provinciales.

L'an prochain, au début du mois d'août, les premiers ministres provinciaux poursuivront leurs entretiens dans la ville de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

L'invitation leur en a été faite par le premier ministre Walter R. Shaw, qui a tenu à souligner que Charlottetown, tout comme Québec, avait été "le berceau de la Confédération". Les autres premiers ministres des provinces atlantiques avaient fortement appuyé l'invitation de leur collègue.

Cette décision d'"institutionaliser" ces entretiens est le plus clair résultat de la conférence de deux jours qui a pris fin, au début de l'après-midi d'hier, à Québec. On a, en somme, discuté pendant deux jours sur l'opportunité de poser un tel geste. Il y a eu unanimité apparemment complète des huit premiers ministres présents et des représentants des deux autres.

Maintenant que le principe est admis, chacune des conférences interprovinciales pourra procéder à l'étude de sujets concrets. Mais ces sujets, a-t-on convenu, devront être strictement de nature provinciale ou interprovinciale. Il n'est pas question, en d'autres termes, d'aborder là des questions qui relèvent des conférences fédérales-provinciales.

On ne veut pas que ces rencontres soient l'occasion de liguer les provinces contre Ottawa. Le gouvernement canadien sera d'ailleurs, à chaque occasion, invité à se faire représenter par un ministre ou un autre délégué.

Dans le communiqué conjoint émis à la fin de la réunion de Québec, il n'est pas question de créer un secrétariat permanent des relations interprovinciales, mais l'idée n'en est pas écartée. D'ailleurs, il faudra sûrement y arriver tôt ou tard. Pour commencer, le bureau de M. Leslie Frost, à Toronto, servira de quartier général, en quelque sorte, pour la préparation de la prochaine rencontre. C'est là que les divers premiers ministres devront faire parvenir leurs suggestions sur les problèmes qu'ils voudraient voir inscrits à l'ordre du jour de la rencontre de Charlottetown.

Voir REUNIONS en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	13 à 22
Bridge	46
Comiques	32
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc.	45
Echecs et Dames	46
Editorial	4
Finance	42, 43
Horoscope	23
Immeuble	31
Les tribunaux	24
Littérature et Beaux-Arts	30
Mots croisés	46
Radio et Télévision	23
Session fédérale	36
Session provinciale	13
Spectacles et Concerts	25 à 29
Sports	34, 35
Tourisme	38, 39
Vie féminine	8
Vie religieuse	33
Vie sociale	9
Votre médecin	11

Gde-Bretagne:

On parle de cartels de JOURNAUX

(D'après Reuter et AFP)

LONDRES. — A l'issue d'un débat vif et long sur la disparition des journaux libéraux "News Chronicle" et "Star", absorbés par le groupe conservateur "Daily Mail-Evening News", les Communes britanniques ont adopté hier une motion préconisant la création d'une commission d'enquête sur la tendance aux cartels qui, selon certains députés travaillistes, a été la cause de la disparition ou de la fermeture de 47 journaux en 1957.

Le gouvernement n'est pas requis de se conformer à la recommandation, mais un député libéral a annoncé l'intention de demander dès jeudi prochain au secrétaire du Home Office, M. Butler, quand il se proposait de nommer les membres de la commission.

Un député travailliste a soutenu que la question ressortissait toute entière à la commis-

Voir CARTEL en page 2

Le bill Starr

De 3 h. 25 à 6 h. 25

OTTAWA. (DNC) — Voici l'ordre chronologique des événements qui ont entouré l'adoption du bill Starr, hier après-midi, au Parlement fédéral.

3 h. 25 : Troisième lecture aux Communes, 127 à 33, libéraux et cécéfistes votant contre les conservateurs.

3 h. 40 : Présentation du bill au Sénat, où il subit immédiatement sa première lecture. Débat autour de la 2e lecture.

5 h. 40 : 2e, puis 3e lecture, avec dissidence.

5 h. 45 : Sanction royale par le juge P. Kerwin, de la Cour suprême, remplaçant le gouverneur-général Vanier.

6 h. 18 : La loi entre en vigueur, sur proclamation.

6 h. 25 : M. Frank Hall, vice-président de la Fraternité des Cheminots et négociateurs en chef pour les 15 unions, donne l'ordre d'envoyer 5,000 télégrammes à travers tout le pays à l'intention des 110,000 membres du personnel non itinérant des chemins de fer qui devaient entrer en grève à 8 heures ce matin (6 h. 30 Terre-Neuve).

Ces télégrammes annulent l'ordre de grève.

Lundi dans LA PRESSE

Le recensement et l'origine ethnique

La question sur l'origine ethnique, dans le recensement de 1961, fait l'objet d'une controverse. En marge de cette affaire, un de nos reporters, Louis Martin, a fouillé les documents, "épousseté les opinions" déjà exprimées et recueilli des interviews. Il présentera un premier rapport, lundi, aux lecteurs de LA PRESSE.

Moscou

L'agence Tass a révélé hier soir que le vaisseau spatial soviétique de cinq tonnes avait brûlé en retombant dans l'atmosphère.

On lit dans le communiqué de l'agence Tass : "Après avoir obtenu les données nécessaires, les techniciens ont donné le signal du retour du vaisseau spatial à la terre. Mais le vaisseau est revenu sur une trajectoire imprévue et a brûlé en pénétrant dans les couches épaisses de l'atmosphère. Cependant ce troisième satellite soviétique avait accompli le programme fixé et fourni de nouvelles données pour le vol spatial de l'homme à l'avenir."

Caracas

Les étudiants rebelles qui s'étaient barricadés dans l'Université de Caracas et qui résistaient à la Garde nationale depuis une semaine se sont finalement rendus, hier soir, devant un déploiement de tanks et de chars blindés autour de l'université.

La reddition des étudiants met un terme à la révolte qui se proposait de renverser le gouvernement Bétancourt pour le remplacer par un régime à la Castro. Les émeutes qui se sont échelonnées au cours de la semaine au Venezuela ont fait un total de 11 morts.

N.-Orléans

Le boycottage des écoles intégrées de la Nouvelle-Orléans semble perdre son intensité, mais le gouvernement de la Louisiane est bien décidé à poursuivre la lutte contre l'intégration scolaire. La législature se prépare à fournir de l'aide aux parents qui désirent envoyer leurs enfants à des écoles privées qui pratiquent la ségrégation raciale.

Dix élèves blancs se trouvaient auprès des deux élèves noirs de l'école William Frantz, hier, soit quatre de plus que le jour précédent. Les femmes continuent cependant avec ardeur leur piquetage des deux écoles intégrées.

Washington

Les Etats-Unis ont demandé hier à Cuba de leur retourner les fragments d'une fusée-satellite qui sont tombés, il y a deux jours, dans la région est du territoire cubain. Les Etats-Unis désirent entrer en possession de ces fragments pour déterminer les causes de l'échec du lancement de la fusée Thor-Able-Star effectué du Cap Canaveral.

La demande a été faite au gouvernement cubain par M. Daniel M. Braddock, ambassadeur des Etats-Unis à La Havane.

Moscou

M. Cyrus Eaton, riche industriel américain, a déclaré hier soir à Moscou, au cours d'une interview télévisée, que la proposition du premier ministre Khrouchtchev en vue d'un désarmement complet était la démarche la plus importante pour la paix jamais faite dans l'histoire de l'humanité.

Il a ajouté qu'il croyait que les Américains en viendraient à comprendre la sagesse de la proposition du premier ministre soviétique. Il a dit que, contrairement à ce que l'on pense généralement, le désarmement total n'aurait pas un effet désastreux sur l'économie américaine.

Buenos Aires

La police d'Argentine a fermé l'agence de nouvelles Prensa Latina, favorable à Castro, et a arrêté quatre des membres du personnel, à la suite d'une enquête provoquée par les soulèvements survenus mercredi dernier en ce pays.

On avait cependant attribué les désordres à des partisans de Peron, sans aucunement impliquer des partisans de Fidel Castro. La police a de plus arrêté des chefs ouvriers et le directeur d'un hebdomadaire ultra-nationaliste.

Chili

Deux violents tremblements de terre ont semé la panique hier à Antofagasta, au Chili. Quelques immeubles, dont la cathédrale, ont été endommagés, mais personne n'a été blessé. Les deux secousses ont été séparées par un intervalle de 25 minutes. Antofagasta est située à 940 au nord de Santiago.

On rapporte d'autres tremblements de terre dans le département d'Iquique, dans le nord, mais qui n'auraient causé aucun dommage, ni fait aucune victime.

New York

La commission du bien-être social des Nations unies a voté hier en faveur de l'abolition de la censure des nouvelles, commentaires ou opinions politiques avant publication. Le vote a été de 39 à 22 et 15 abstentions ; 23 pays étaient absents.

Le bloc soviétique et plusieurs pays d'Afrique et du Moyen-Orient ont voté contre la résolution qui avait été proposée par des pays d'Amérique latine. Les Etats-Unis ont voté pour l'abolition de la censure.

Communiqué de la conférence

QUEBEC. (DNC) — Voici le texte intégral du communiqué conjoint émis à l'issue de la conférence interprovinciale qui s'est terminée ici, hier après-midi :

Cette réunion des premiers ministres a été entièrement consacrée à considérer la possibilité et l'utilité d'instituer une conférence des premiers ministres de même que sa méthode de procéder et le domaine de ses activités.

L'histoire des réunions précédentes a été considérée en premier lieu. Les conférences provinciales, dont la première eut lieu en 1887, furent convoquées dans des circonstances tout à fait différentes de celles qui existent présentement. La première conférence fédérale-provinciale eut lieu en 1906. D'autres ont suivi. Depuis 1945, il y en a eu cinq et elles ont tenu un nombre très considérable de séances.

La conférence fédérale-provinciale est devenue une institution. Le comité permanent fédéral-provincial, formé de fonctionnaires, fournit un secrétariat important et constitue un organisme de recherches. Les premiers ministres sont d'avis que les conférences fédérales-provinciales constituent une méthode indispensable au bon fonctionnement de notre constitution, et que, par conséquent, elles sont de la plus haute importance.

Observateur fédéral

Dans cette optique, cette conférence des premiers ministres tient à souligner qu'une conférence des premiers ministres ne saurait en aucune manière se substituer, même partiellement, à la conférence fédérale-provinciale. Elle est unanime à souligner qu'elle ne doit d'aucune manière chercher à faire autre chose que rendre service à l'administration fédérale. Elle désire remercier le gouvernement fédéral d'avoir délégué un observateur. La conférence serait heureuse d'accueillir en toute circonstance tout ministre fédéral qui accepterait d'y participer, ce qui soulignerait le fait que l'un des objectifs d'une conférence des premiers ministres est de rendre service de toute manière dans les relations fédérales-provinciales.

On en est venu à la conclusion qu'il existe un grand nombre de sujets dont l'intérêt est purement provincial ou interprovincial et n'a rien à voir dans le domaine de l'action et de la collaboration fédérale-provinciale. C'est à cette catégorie de sujets que cette conférence entend se consacrer exclusivement . . .

Aucune décision exécutoire

Il a été de plus décidé que les délibérations de la conférence des premiers ministres ne comporteraient aucune décision exécutoire. Du reste, cette conférence ne pourrait d'aucune manière prendre de telles décisions. C'est uniquement une occasion d'échanger des vues et des idées sans d'aucune manière empêcher chaque province de prendre ses propres décisions et de tracer sa propre ligne de conduite.

Il en résulte que sa procédure doit être dépourvue de toute formalité et qu'elle doit siéger à huis clos. Les vues exprimées doivent être considérées confidentielles à moins d'entente complète sur une déclaration publique. Par ailleurs, le caractère ci-dessus indiqué de la conférence implique que chacun des participants peut, s'il le désire, faire connaître ses vues ou celles de son gouvernement sur toute question particulière.

Pour ces raisons, on a le sentiment que des réunions périodiques, pour un échange de vues et une discussion de problèmes provinciaux et interprovinciaux, seront très utiles. C'est une étape logique dans l'établissement du régime de collaboration présentement requis non seulement entre les divers niveaux de gouvernements, mais à l'intérieur de chacun de ces niveaux.

A Charlottetown

On a décidé de se réunir au mois d'août 1961, à Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, ville que le premier ministre de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard a décrite comme le "berceau de la Confédération", ceci également à l'invitation et à la demande des premiers ministres des provinces de l'Atlantique. L'expérience acquise par la conférence des premiers ministres des provinces de l'Atlantique devrait être très utile à une conférence des premiers ministres de tout le Canada.

Cette conférence remercie spécialement le premier ministre Lesage de lui avoir donné l'occasion de se réunir pour cette première fois, sur son initiative et à son invitation, dans la province de Québec, dans la capitale québecoise elle-même où les historiques résolutions de Québec ont été adoptées.

La conférence remercie également le gouvernement de la province de Québec de son aimable et généreuse hospitalité.

Au cours des rencontres futures, fait-il observer, il se peut qu'on en vienne à la conclusion qu'un tel organisme est nécessaire.

De toute façon, les arrangements en prévision de la conférence d'août prochain à Charlottetown se feront par l'intermédiaire du bureau de M. Leslie Frost à Toronto; c'est dire qu'en fait, dès lors, il existera presque un "secrétariat non permanent".

Selon le député de Québec-Ouest, le principal est que les premiers ministres aient donné un caractère permanent aux réunions interprovinciales, car elles doivent être le "pivot" autour duquel tourneront les relations entre les provinces. Le résultat des discussions du 1er et du 2 décembre est donc celui qu'on recherchait, conformément aux suggestions du rapport de la commission Tremblay.

Question : "Est-ce que les premiers ministres ont été unanimes à reconnaître l'utilité des conférences ?"

M. Lesage : "Nous nous sommes tous entendus pour nous assembler dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Je ne peux pas aller plus loin dans ma déclaration . . ."

Quelqu'un demande à M. Lesage si l'on a commencé à rédiger l'ordre du jour pour Charlottetown. Le député de Québec-Ouest répond que non et que ce sera pour plus tard.

Il ajoute :

— "Il faudra que cet ordre du jour donne le plus de liberté possible aux participants afin qu'il leur fasse perdre le moins de temps possible . . ."

A-t-on discuté, au cours des deux derniers jours, de la possibilité de coordonner les émissions d'obligations ?

Le député de Québec-Ouest reconnait qu'il en a été question, mais ne veut pas préciser. Une foule d'autres problèmes ont été abordés.

M. Lesage insiste sur l'immensité du champ placé sous la juridiction provinciale.

Avant, pendant et après les délibérations des 1er et 2 décembre, le chef du gouvernement du Québec a eu des entretiens privés avec tous les autres premiers ministres.

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

Y aura-t-il un jour un secrétariat permanent des provinces ?

A cette question, M. Lesage répond:

"Nous n'en avons pas parlé"

A Outremont

M. B. Boissonnault élu président du groupe des parents

L'Association des parents de St-Germain d'Outremont a chargé l'un de ses comités permanents d'étudier la possibilité d'établir les quatre premières années du cours classique dans les écoles de la commission scolaire et de réduire de sept à six ans le cours primaire.

Trois autres comités ont été formés à l'assemblée générale annuelle. Il s'agit du comité des loisirs, du comité des réceptions et d'un comité spécial qui étudiera le problème de la gratuité des manuels.

M. Bertrand Boissonnault a été élu président de l'Association et M. André Dufresne, secrétaire-trésorier.

Les autres membres du bureau exécutif sont : Mme Jacques Chevalier, Mme André Leduc, MM. Jean DeGrandpré, Lucien Gendron et Edgar Lussier.

Une période de questions-réponses avait été prévue au cours de la réunion. M. Jean-Charles Bernatchez, inspecteur des écoles du district, a répondu aux questions que lui ont adressées la quelque centaine de personnes présentes.

LA CARTE

SUITE DE LA PAGE 1

gros, est d'avis que cela faciliterait aux policiers l'identification des blessés dans les accidents. On rappelle que souvent, dans de telles circonstances, les blessés se sont fait conduire et admettre à l'hôpital sous de faux noms pour éviter d'avoir à défrayer le coût des soins médicaux.

M. Robert Goupil, contremaître au Pacifique canadien, voit dans le port d'une d'une carte d'identité la possibilité d'encaisser des chèques sans difficulté dans la plupart des magasins. "Si la carte montre une photo du porteur, comme le veut le maire Drapeau, les marchands n'hésiteraient plus à encaisser nos chèques. Ce serait plus commode."

"Il est certain qu'on s'ferait moins rouler !" conclut son compagnon, M. Albert Interlino, menuisier au service du Pacifique canadien.

M. Armand Robin, rentier, fait une réserve à l'égard du projet. "Ce serait une bonne affaire, mais il y en a eu une déjà et on n'a pas pu la garder, dit-il. Cette fois-ci, il ne faudrait pas l'échapper."

Pour M. Conrad Normandeau, charpentier-menuisier, le grand avantage serait de savoir enfin à qui on a affaire. "Avec tous les gens qui vous abordent aujourd'hui, vous ne savez jamais à qui vous avez affaire."

Au surcroît, ajoute-t-il, la carte d'identité rendrait presque impossible la supposition de personnes les jours d'élection.

M. Charles Blanchard, distributeur d'huile, était d'abord réticent quand les reporters se sont approchés de lui. Mais, c'est qu'il croyait avoir affaire à des colporteurs. Dès qu'il eut compris, il n'a pas hésité à ajouter son nom au bas de la liste des "favorables".

Mlle Hélène Morrisset, secrétaire dans une étude légale et dernière personne questionnée, n'a eu qu'une phrase pour qualifier le projet du maire Drapeau. "Ca va empêcher les gens de tromper la loi!" dit-elle.

LES SENTENCES

SUITE DE LA PAGE 1

pas satisfaits, ils vont devant la Cour d'Appel, devant la Cour Suprême. Rien n'existe dans le code criminel pour "permettre d'en appeler aux journaux . . . à l'homme de la rue . . . Ce serait de l'anarchie".

Puis le juge Lazure parle de cet homme, libéré sous un cautionnement de $15,000 et qui, pendant qu'il était en liberté, aurait commis un vol avec violence.

"Le "gros" journal, a-t-il dit, a mentionné le fait que j'avais permis à cet homme, Ambrose Johnson, de recouvrer sa liberté sous ce cautionnement de $15,000 . . . sans toutefois dire toute la vérité. Il a tenté de créer une atmosphère . . . de mettre dans l'esprit des gens que le juge manquait à son devoir . . . ne connaissait pas son affaire.

"Quand cet individu a été appréhendé avec trois autres, sous une accusation de vol commis à Outremont, deux de ses compagnons ont été libérés sous cautionnement.

"En ce qui concerne Johnson, ma première réaction a été de le laisser dans les cellules. Et loin de moi de blâmer la Couronne, la police . . . ce sont eux qui ont demandé son élargissement sous cautionnement en me disant "que cet individu pourrait leur être utile pour la solution d'une cause criminelle . . . d'une enquête."

"La Couronne et la police étaient même prêtes à le laisser sous un cautionnement de $5,000 mais, moi, j'en ai fixé un de $15,000. Voilà toute la vérité. J'ose croire que le "gros" journal le dira aujourd'hui".

Les cas de réhabilitation ; 90 poor cent d'efficacité

Et le juge Lazure parle ensuite des cas de réhabilitation, de la mise en liberté surveillée. "Le rédacteur de ce journal, a continué le juge Lazure, s'est demandé, un certain moment, qui exerçait cette surveillance ? Voulait-il mettre en doute le magnifique travail de l'Armée du salut, de nos sociétés de réhabilitation ? C'était leur faire injure. Je ne crains pas de le dire, j'ai été un des premiers juges à tenter de mettre de l'avant le système dit de réhabilitation, de liberté surveillée.

"En 1958, 59 et 60, 271 individus sont passés devant moi et seulement 18 d'entre eux ont été appréhendés de nouveau. Je crois donc avoir réussi à remettre 90 pour cent de ces gens sur la bonne voie. Plusieurs m'ont même écrit pour me remercier, me féliciter.

"Il est très, très facile d'imposer des sentences de sept, huit ans, mais je crois qu'il est encore plus difficile pour un juge de s'occuper de réhabilitation, de tenter de faire reprendre le droit chemin à des individus qui n'ont pas eu de chance dans la vie. Et lorsqu'il réussit, la société doit lui en tenir compte. C'est ça faire oeuvre utile, je crois. Et lorsque je quitterai le banc, je me dirai qu'ainsi, j'ai fait mon devoir, j'ai vu à une administration de la justice, équitable, efficace".

Deux causes des hold-up : le chômage, la publicité

Le juge Lazure mentionne deux causes de la vague de crimes actuelle : le chômage, l'intense publicité que l'on fait autour des crimes. Et sur ce dernier point, le tribunal blâme tout particulièrement la radio, la télévision. "Nous en sommes rendus à une époque où on fait des héros des bandits. On étale leurs photographies".

Et le juge a terminé sur ces remarques.

LES TRIBUNAUX

SUITE DE LA PAGE 1

de cette espèce soient incarcérés."

C'est à ce moment que le tribunal fait remarquer que, devant les vagues de crimes comme celles qu'essuie la métropole, les juges n'ont tout simplement pas le droit de se montrer cléments.

Aux accusés, le juge souligna :

"Pour ma part, je préfère suivre l'exemple du juge Cloutier, qui, hier même, condamnait un prévenu sans dossier, comme vous, à une peine de cinq ans pour son premier hold-up. Et si ce n'était pas votre premier, ce serait à quinze années que vous seriez condamnés.

Devant le juge Redmond Roche, par ailleurs, un autre prévenu accusé d'un premier hold-up, Gabriel Beaudoin, de Saint-Gérard-Majella, a également été condamné à une peine de cinq années pour son premier délit.

Le prévenu faisait incidemment partie d'un groupe de jeunes qui, au cours des dernières semaines, n'auraient pas commis moins de 90 vols à main armée.

Pour sa part, il s'était présenté dans un garage de la rue Sherbrooke est, à la Pointe-aux-Trembles, et, à la pointe du revolver, avait pris $400 dans la caisse, $80 dans les goussets d'un employé et était allé jusqu'à lui arracher sa montre du bras.

En condamnant le prévenu à cinq années de détention, le juge Roche lui fit remarquer que la façon dont il avait commis son délit démontrait qu'il avait toutes les aptitudes d'un criminel de carrière.

CARTEL

SUITE DE LA PAGE 1

sion d'enquête sur les monopoles. Un autre a souligné que trois consortiums de journaux contrôlaient présentement 70 pour cent du tirage de tous les quotidiens nationaux et que deux autres groupes avaient la main-mise sur presque tous les périodiques.

Il a également été fait allusion à la présence "alarmante" de l'éditeur canadien Roy Thomson sur le marché des journaux britanniques. Le député travailliste Kenneth Robinson a affirmé que ce dernier avait déjà la gestion de 82 journaux en Grande-Bretagne et ailleurs et il lui a prêté l'intention d'en vouloir contrôler une centaine.

Il a ajouté que les journaux du consortium Thomson tomberaient tôt ou tard en d'autres mains. "Qui peut dire, a-t-il demandé, ce que le successeur de M. Thomson fera de sa puissance et de son influence?"

REUNIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Dans une conférence de presse qu'il a donnée à l'issue des entretiens avec ses collègues, M. Lesage a souligné plusieurs sujets qui pourraient être soulevés aux futures rencontres. Il s'agit des sujets que la constitution reconnait comme étant de juridiction provinciale, de sujets où les provinces pourraient trouver avantage à coopérer ou à échanger des vues, des renseignements ou des expériences.

Evidemment, on ne veut point faire de cette conférence ou conseil des provinces, un organisme supra-provincial, ayant autorité pour lier les provinces. On n'y prendra jamais de décision de nature exécutoire. Chaque gouvernement provincial gardera sa plus entière liberté d'action.

Si l'on considère l'atmosphère qui a prévalu à la conférence de Québec, de tels entretiens peuvent contribuer grandement à des relations plus harmonieuses entre les différents chefs de gouvernement. Le climat ici a été complètement détendu au cours des deux journées. Les premiers ministres ont fréquemment causé entre eux entre les séances et l'on pouvait constater le caractère fort amical de ces échanges.

Si la conférence a été un succès, malgré les doutes entretenus par certains observateurs politiques de la scène fédérale, elle a été pour M. Lesage un triomphe politique. Il avait, en quelque sorte, mis son prestige en jeu en la convoquant. La réponse qu'il a reçue de tous ses collègues ne pouvait être plus encourageante. M. Lesage, à la suite de M. Georges Lapalme, avait préconisé la tenue de telles rencontres dans son programme électoral. Il a été en mesure de tenir parole.

Il n'est pas impossible qu'il soit appelé à présider la prochaine rencontre, celle de Charlottetown, l'an prochain. M. Frost ayant présidé la première rencontre, il serait sûrement dans l'ordre que la présidence soit maintenant offerte au premier ministre du Québec. La province de Québec, au point de vue préséance, vient immédiatement après celle d'Ontario. La façon magistrale et d'ailleurs fort appréciée de tous avec laquelle M. Lesage et son gouvernement ont accueilli ici les délégués des autres provinces, lui vaudra certes une haute considération.

LUMUMBA

SUITE DE LA PAGE 1

de 1,000 Blancs ont été retenus et maltraités par la soldatesque avant que les représentants de l'ONU ne parviennent à les faire libérer. Cependant sept Blancs sont encore retenus prisonniers.

Dans la province du Katanga, un corps de 350 soldats marocains a fait prisonniers des centaines de guerriers Balubas qui avaient lancé une attaque contre la ville minière de Luena. Les assaillants étaient environ 3,000; ils se seraient attaqués à Luena dans le but de refaire leurs provisions. Aucun soldat marocain n'a été blessé.

Les Nations unies ont de plus fait connaître, hier soir, l'assassinat par les tribus hostiles de deux missionnaires, l'un britannique et l'autre néo-zélandais. Le double meurtre s'est produit le 23 novembre, à environ 600 milles au nord-ouest d'Elisabethville.

La météo

Maximum : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Québec, Cantons de l'Est :** Périodes nuageuses. Doux. Brises légères. Minimum et maximum : Montréal, 32 et 40; Ottawa, 30 et 40 ; Québec et Sherbrooke, 25 et 35. Demain, beau et doux.

Laurentides et Mauricie : régions du lac Saint-Jean et de la baie Comeau : Nuages avec éclaircies. Averse possible. Plus doux. Brises légères.

M. Frost parle d'une ère de collaboration

QUEBEC. (J.M.) — M. Leslie Frost, de l'Ontario, a déclaré, avant de quitter la vieille capitale, que le sentiment général des hommes politiques ayant participé à la conférence interprovinciale de Québec, c'est que les provinces peuvent y gagner si leurs premiers ministres ont des réunions périodiques pour des échanges de vues sur les problèmes provinciaux."

M. Jean Lesage, chef du gouvernement de Québec, avait remercié M. Frost d'avoir présidé avec intelligence et doigté les délibérations.

Le premier ministre de notre province :

"Nos portes à Québec — (car la ville de Québec a encore des portes) — seront toujours ouvertes pour vous recevoir de nouveau."

Les deux hommes d'Etat se sont chaleureusement serré la main pendant que M. Frost exprimait l'espoir que la conférence terminée ouvre une ère de collaboration et de paix sous le signe d'un sain canadianisme.

Honneur insigne à la Compagnie de Transport Provincial

Fleet Owner, le périodique américain le plus important et le plus influent dans sa spécialité, a récemment présenté les récompenses qu'il décerne aux entreprises de transport qui se sont particulièrement distinguées au cours de l'année. La Compagnie de Transport Provincial était la seule compagnie d'autobus canadienne à recevoir un de ces prix. A droite, sur cette photo, M. Frank W. Robinson, vice-président et gérant général, reçoit la récompense des mains de M. Carroll W. Boyce, directeur de Fleet Owner Magazine. Avant la Compagnie de Transport Provincial, une seule compagnie d'autobus canadienne s'était mérité cet honneur. C'est la reconnaissance officielle de l'excellence des services d'entretien qui prennent soin des quelque 600 autobus de la Compagnie de Transport Provincial.

DEMAIN...
LE 4 DECEMBRE

des auxiliaires passeront chez vous pour la

GRANDE QUÊTE

au profit de l'oeuvre

LE BON DIEU EN TAXI

L'objectif est de $100,000

SOYEZ GÉNÉREUX

C'EST UNE OEUVRE QUI EN VAUT LA PEINE

CETTE ANNONCE EST COMMANDITEE PAR UN AMI DE L'OEUVRE LE BON DIEU EN TAXI

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 43 MONTREAL, SAMEDI 3 DECEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

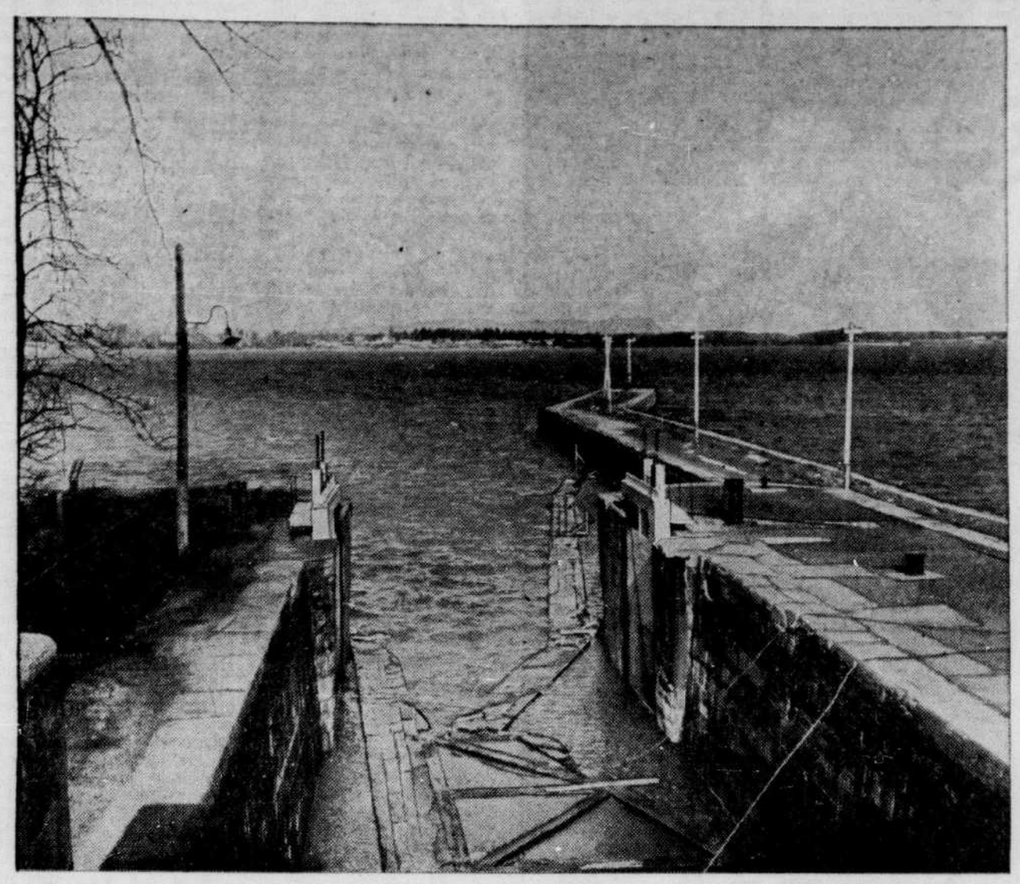

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

UNE ECLUSE DE CENT ANS — Par cette vieille écluse presque inutilisable, le canal du Richelieu débouche, vers le nord, dans le bassin Chambly. Au fond, on aperçoit le mont Saint-Hilaire.

Il faudra un jour s'y résoudre:

Fusion des villes de l'île en une véritable MÉTROPOLE

par Jacques DELISLE

La fusion progressive de toutes les villes de l'île de Montréal en une seule grande Métropole, fusion qu'un nombre toujours plus grand de personnes contemplent comme solution à la fois idéale et éminemment pratique aux nombreux problèmes de tous les citoyens de l'île, mais à laquelle on ne semble pas se résoudre en certains milieux, s'imposera, semble-t-il, un jour d'elle-même.

La mise en oeuvre de grands plans d'ensemble, de plans directeurs "quart-de-siècle", par la nouvelle administration de Montréal, déclenchera le mouvement en ce sens, qui fatalement aboutira, fût-ce dans une décennie ou deux, vers la fusion des 32 villes de l'île en un seul Montréal.

Pourquoi d'ailleurs la Métropole canadienne échapperait-elle toujours aux grands courants dans lesquels ont été entraînés dans leur histoire toutes les grandes villes du monde?

Le retard considérable de Montréal dans le domaine des grands travaux publics n'est-il pas dû en grande partie, à ce que son territoire ne s'est pas agrandi d'une seule annexion d'importance depuis plus de 20 ans ? Et les annexions d'avant 1940 ne se sont-elles pas avérées depuis lors très avantageuses pour Montréal ?

L'agrandissement territorial de Montréal sera peut-être aussi la seule solution aux problèmes financiers qui l'ont tou-

Voir FUSION en page 43

Pas de cautionnement à Cotroni

Toujours la même chose dans les causes de clubs: technique pour rendre les témoins muets

--Le juge W. Lazure

par Maurice Morin

Frank Cotroni, 29 ans, dont l'adresse dans le dossier est indiquée comme étant le 2965, de la rue Beauclerk, s'est vu refuser "pour le moment" (ce sont les paroles du juge) tout cautionnement.

C'est l'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc de la reine, qui a refusé de se rendre à la requête des trois avocats de l'inculpé qui, il y a quelques jours, était envoyé aux Assises pour y subir son procès, après avoir subi son enquête préliminaire devant le juge Omer Legrand, sous une accusation de méfait public passible d'un maximum de cinq ans de pénitencier, en rapport avec la mise à sac de la boîte de nuit Chez Parée. Et si le juge Lazure a refusé d'admettre Cotroni en liberté provisoire sous cautionnement, ce n'est pas à cause de la campagne de presse faite en regard de cette affaire (les avocats de la défense avaient invoqué cette campagne à l'appui de leur requête) mais parce que, a souligné le président des Assises, "dans la plupart des causes du genre il existe un système, une technique qui contribuent à rendre les témoins muets, à garder leurs yeux fermés..."

Plus tard, le juge Lazure (il a parlé pendant plus d'une heure) s'est attaqué aux journaux sans en mentionner aucun toutefois... mais tout en faisant allusion à la "Presse". On pourra lire ses remarques dans une autre colonne.

Revenons à l'affaire Cotroni.

Voir COTRONI en page 40

La fermeture de la voie maritime

Date-limite: dimanche soir

(Par J.R.) — Il ne faudrait pas être surpris de voir encore dimanche des navires circuler dans la Voie maritime du Saint-Laurent. Depuis hier soir, il ne s'y trouve plus aucun océanique, mais quelques "lakers" voyagent encore dans les deux sens.

Hier soir, le plus grand nombre d'entre eux remontaient le courant vers les Grands Lacs; deux seulement s'acheminaient vers Montréal.

Mais dimanche soir, ce sera fini.

La Voie maritime est cependant bel et bien fermée, selon le sens que donnent à ce mot les administrateurs du canal. Depuis hier, aucun navire n'a obtenu l'autorisation d'y entrer; il ne reste qu'à faire passer ceux qui y étaient déjà engagés.

Une exception

Un seul océanique n'aura pas réussi à quitter les eaux canadiennes avant l'arrivée de l'hiver.

Le Francisco Morazan, un cargo libérien de 14,000 tonnes, est encore captif sur les récifs où il s'est échoué mardi, dans le lac Michigan.

Hier, la jeune épouse du capitaine, Mme Anastasia Trivizas, 29 ans, enceinte de deux mois, a quitté le navire grâce à la garde côtière américaine qui l'a conduite à terre. Elle avait d'abord refusé d'abandonner son mari, mais celui-ci l'a priée de se réfugier sur la terre ferme. Elle a finalement accepté.

Pendant ce temps, le capitaine cherche un moyen de re-

Voir LA VOIE en page 40

AU GALA DU COMMERCE — Le directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, M. Esdras Minville (à gauche), cause avec le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Onésime Gagnon, tandis que Mme Louis de Gaspé Beaubien s'entretient avec M. Armand Bombardier, industriel de Valcourt, quelques minutes avant l'ouverture du gala du commerce, qui avait lieu hier soir à l'hôtel Reine Elizabeth. Le lieutenant-gouverneur a remis des diplômes d'honneur à 12 hommes d'affaires et personnalités québecoises, dont Mme Beaubien et M. Minville. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. André Rousseau, a reçu l'un des diplômes au nom du premier ministre, M. Jean Lesage.

Un vieux projet comme solution aux problèmes d'aujourd'hui

par Jean RIVEST

Un vieux problème qui est apparu à maintes reprises dans l'actualité reviendra de nouveau à la surface, la semaine prochaine : la canalisation du Richelieu.

Un groupe d'hommes d'affaires et de politiciens se réuniront à l'hôtel Mont-Royal, mercredi pour étudier cette question, entendre des allocutions de personnalités respectables, et tenter de donner un visage neuf, contemporain, au vieux problème.

La journée d'étude est organisée par les Chambres de commerce de la province de Québec.

Maintenant que la Voie maritime du Saint-Laurent est chose faite, les instigateurs du projet de l'amélioration de la voie navigable du Richelieu redoubleront d'ardeur et, après avoir réétudié à fond la question, ils se proposent de la porter jusqu'aux autorités fédérales qui leur avaient dit, il y a quelques années, qu'elles se pencheraient sur ce problème une fois la canalisation du Saint-Laurent terminée.

Un porte-parole du groupe qui favorise le projet depuis de nombreuses années, a déclaré récemment qu'à l'inertie des autorités compétentes, s'ajoute l'ignorance du public en général vis-à-vis de cette question.

Le projet

Le projet de la canalisation du Richelieu est fort simple, du moins dans son exposé..

Il s'agit de réaménager le canal déjà existant de Chambly à Saint-Jean, lequel contourne les seuls rapides de l'historique cours d'eau, et de creuser un chenal convenable entre Sorel et Chambly, d'une part, et entre Saint-Jean et le lac Champlain d'autre part.

Le but de cette enureprise est de créer une voie navigable commode entre les deux métropoles d'Amérique du Nord, Montréal et New York. Car de l'autre côté du 45e, la rivière Hudson conduit du lac Champlain à New York.

Un comité conjoint formé de représentants de la province de Québec et de l'Etat de New York s'est fait plusieurs fois le défenseur du projet.

Approbation en haut lieu

Il n'y a pas si longtemps (le 28 septembre dernier, plus exactement) le gouverneur de l'Etat du Vermont, M. Robert Stafford, a déclaré que la canalisation du lac Champlain (qui ne va pas sans l'aménagement du Richelieu et de l'Hudson) pourrait bien être le point de départ d'un essor économique

Voir CANALISATION page 40

Le régime 1961 de l'"heure avancée"

Conformément à une décision du conseil municipal, le régime 1961 de l'"heure avancée" sera en vigueur du dimanche 30 avril au dimanche 29 octobre.

Cette période correspond à celle de 1960.

Plus précisément, le régime 1961 commencera à minuit et une minute le dimanche 30 avril et se terminera aussi à minuit et une minute le dimanche 29 octobre.

95 campagnes de charité et de bienfaisance en '61

Les Montréalais seront invités au cours de 1961, à souscrire la somme de $27,216,085 aux 95 campagnes de bienfaisance et de charité prévues et autorisées par le service municipal du bien-être social.

C'est au cours de février qu'il y aura le plus de campagnes, soit 17.

Quarante-sept quêtes publiques (tag days) sont également autorisées pour 1961.

Les campagnes dont les objectifs sont de $1,000,000 ou plus sont les suivantes: du 26 février au 13 mars, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, $1,800,000; du 6 au 18 mars, l'hôpital général Fleury (fonds de construction), $3,500,000; du 17 avril au 1er mai, la Montreal Hebrew Old People's and Sheltering Home, $3,000,000; du 1er au 15 mai, l'hôpital St. Mary; du 25 septembre au 10 octobre, la Welfare Federation of Montreal, $1,930,000; du 6 au 20 novembre, le Combined Jewish Appeal, et la Federation of Jewish Community Services, $4,000,000.

L'an dernier 86 campagnes avaient été autorisées pour 1960, et il s'en est tenu effectivement 112 avec un objectif total de $28,959,000. Les résultats de toutes ces campagnes de l'année en cours ne seront connus qu'en août prochain.

faits divers

Inconnu tué par une auto

Un homme d'une quarantaine d'années, dont on ignore l'identité a été tué par une voiture de taxi, hier soir, à l'intersection Hochelaga et Bennett, dans l'est de la Métropole.

L'homme a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Maisonneuve. L'auto était conduite par M. Jacques Labrecque, 36 ans, 2717, rue Orléans.

Collision tragique

ST-HYACINTHE. (DNC) — M. Léopold Chagnon, 55 ans, domicilié rue Notre-Dame à Saint-Pie de Bagot, est mort de façon tragique dans un accident de la route survenu dans les Côtes de Saint-Dominique.

La victime, qui revenait de son travail en auto, avait emprunté la route no 32 pour se rendre chez lui quand son véhicule entra en collision avec un camion conduit par M. Armand Lemieux, 45 ans, 245, rue Champagnat, La Providence.

On se perd en conjectures sur les causes précises de l'accident, mais on croit que la victime aurait été prise d'un malaise subit, ce qui expliquerait que son automobile circulait sur la gauche de la voie pavée. M. Lemieux a déclaré qu'il avait presque immobilisé son véhicule pendant que l'automobiliste pourrait éviter l'accident.

Le Dr Jean-Paul Richard a constaté le décès sur les lieux

Voir FAITS DIVERS en page 45

Convocations

Montreal Medico-Chirurgical Society — Lundi soir, 8 h. 30, hôpital des anciens combattants, conférence du Dr Alphonse Couturier, ministre provincial de la Santé : "Le plan provincial d'assurance-hospitalisation".

* * *

Ordre des forestiers catholiques : assemblée générale, demain, à 2 h., salle de la cour provinciale, 1015, rue St-Denis.

Canadian Club : Déj.-causerie lundi, à 12.30 h., à l'Hôtel Windsor. Conférencier : M. James S. Duncan. Sujet : "Un coup d'oeil récent sur la Russie de M. Krouchtchev".

* * *

Conseil Maisonneuve des Chevaliers de Colomb : initiation demain, sous la présidence de M. Raymond Laforest, grand chevalier, école Saint-Jean-Baptiste de la Salle, angle Pie IX et Hochelaga. Troisième degré par M. Gédéon Leduc, député du district no 32.

* * *

Club des anciens de Ste-Marie — Dîner-causerie hebdomadaire, lundi le 5 à 6 h. 15, en la suite vice-royale du Ritz-Carlton. Conférencier: M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat du Canada.

Si Dieu a "voulu" tous ces cultes répartis sur la surface de la terre

A quoi rime le prosélytisme chrétien?

--M. Jean Pellerin

C'est toute la théologie du missionnariat chrétien, à partir de la parole du Christ "Allez, enseignez toutes les nations..." que M. Jean Pellerin, animateur de l'émission télévisée "La Bonne Nouvelle" a mise en cause hier, lorsqu'il a exprimé une opinion qu'il s'est dit "tenté d'adopter" mais qu'il n'a pu s'empêcher de communiquer aux membres du Club du Premier Vendredi du Mois, à l'Oratoire Saint-Joseph, laquelle se résumerait comme suit :

Si Dieu a voulu que se constituent (en Asie) en communautés imperméables ceux que l'Evangile reconnaît comme n'étant pas "de cette bergerie" et s'il est vrai que l'homme ne peut rien contre ce divin régime, à quoi rime le prosélytisme chrétien incarné par les missionnaires ?

Et M. Pellerin de poser cette question pour le moins troublante : "L'homme croit-il que Dieu s'égare et qu'il importe de corriger son oeuvre ?"

Au début de son allocution de plus de 6,000 mots, prononcée devant un auditoire composé de quelque 100 clercs et laïcs, M. Pellerin, qui arrive d'un voyage de quatre mois chez les missionnaires canadiens à l'étranger, avec une équipe de Radio-Canada, a toutefois souhaité un tel périple à ceux qui sont tentés de désespérer de l'humanité et de croire que tout est désormais perdu.

Après avoir brièvement brossé un tour d'horizon de notre présence missionnaire au Japon, à Formose, à Hong-Kong, aux Philippines, au Vietnam, au Pakistan, en Inde, en Uganda, au Tanganyika, au Basutoland et autres contrées, le conférencier a dit avoir été frappé par "la compétence et le tact dont font preuve ces communautés d'hommes et de femmes pour comprendre les cultures avec lesquelles elles viennent en contact et s'y intégrer". Il a de plus souligné que nos missionnaires sont étrangers à ce "puéril complexe de supériorité qu'affichent trop d'Occidentaux en face des grandes civilisations d'Asie".

Mais s'il se dit d'accord avec l'esprit du travail de ses compatriotes missionnaires à l'étranger, M. Pellerin s'empresse cependant d'ajouter que cela ne signifie pas qu'il se soit complètement affranchi d'un certain scepticisme.

Le prosélytisme

Et d'expliquer que son scepticisme s'est orienté différemment au "contact précisément des hommes et des femmes admirables" qu'il a rencontrés.

"Je me demande même, dit-il, si leur optique tout à fait nouvelle des hommes et des choses ne serait pas de nature à modifier, à la longue, une conception du prosélytisme — conception nouvelle avec laquelle, pour ma part, je serais tout à fait prêt à tomber d'accord".

"Voici ce qui fait mon tourment. Au fond, j'essaye d'être logique avec la réalité. D'une part, je constate qu'il y a un monde asiatique impénétrable; un monde où le prosélytisme missionnaire ne fut jamais qu'une manifestation très marginale. D'autre part, je constate également que de nouvelles méthodes apostoliques sont actuellement à l'essai, mais que les effets bénéfiques de ces méthodes sont compromis, au départ, par les abus sans nombre commis par les affairistes politiques et commerciaux du monde soi-disant chrétien. Je me pose sérieusement la question de savoir si nous sortirons jamais de ce cercle vicieux, et s'il n'y aurait pas lieu de modifier un peu notre conception du monde. Voici, en ce qui me concerne, l'optique que je suis fortement tenté d'adopter.

"Depuis le commencement du monde, continue le conférencier, l'homme a eu besoin de croire à un Etre supérieur qui préside aux destinées de la planète et du cosmos. Cet Etre, on le désigne différemment selon les contrées. L'Occident l'appelle Dieu, l'Etre, l'Esprit, l'Eternel, etc.; l'Orient l'appelle le Maître, le Vieux sage du ciel, Celui qui est au-dessus de la tête, etc. Je ne puis nier qu'autour de cette croyance profonde et mystérieuse, se sont organisés des cultes, et que ces cultes se sont partagé le monde.

"Je constate, a dit encore M.

Voir PROSELYTISME page 43

photo LA PRESSE

AUTO RETROUVEE DANS LE RICHELIEU — Une équipe de scaphandriers, sous les ordres du lieutenant Victor Corbo, directeur de l'escouade des autos volées à la Police provinciale, district de Montréal, a retiré hier cette voiture de l'eau, à Saint-Marc-sur-Richelieu. L'auto, propriété de M. Roch Comtois, 317, rue Monsabré, à Beloeil, avait été rapportée volée le 4 octobre dernier, et elle n'avait plus de moteur quand les limiers l'ont repêchée. La présence de cette voiture dans la rivière Richelieu a été révélée à la police par un individu détenu en marge d'un vol à main armée. Des arrestations seraient imminentes et permettraient de démembrer une équipe bien organisée de professionnels du crime.

Une bonne idée...
UN PIANO WILLIS
chez vous
à NOEL
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
POUR LE CONTROLE DE LA HERNIE
—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : Simple $10.50 — Double $11.50.
EXPERTS A VOTRE SERVICE
Essayage dans nos salons ou chez vous sans aucun frais —
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUGUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LES VACANCES DE VOS REVES...
...EN EUROPE
EXCURSIONS - AVION DE 17 JOURS
Départs à la date de votre choix, de
LES CINQ CAPITALES : LISBONNE—PARIS—BRUXELLES
AMSTERDAM — LONDRES ... $595.60
PARIS — MADRID — ILES BALEARES ... $647.80
PARIS — MAROC — CANARIES — ESPAGNE ... $723.00
ROME — LA SICILE — PARIS ... $748.30
ROME — TERRE SAINTE — EGYPTE — PARIS ... $1,092.20
Comprenant tous frais principaux, la plupart des repas, hôtels, de tout premier ordre (chambres avec bain)
VOYAGES HONE
1460, AVE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

GRANDE VENTE
D'ECOULEMENT D'UNE SEMAINE
REDUCTION FORMIDABLE
AUTOS et CAMIONS USAGES
VENDUS AVEC GARANTIE 15 MOIS

'56 CADILLAC	Fleetwood sedan, équipé au complet.	$1695
'56 BUICK	Roadmaster 4 portes, hardtop, équipé au complet.	$1395
'57 BUICK	Special, 4 portes, hardtop, automatique, radio, chaufferette, servo-freins et servo-direction.	$1575
'58 BUICK	Special, 4 portes, hardtop, automatique, radio, air climatisé.	$1895
'60 BUICK	Invicta, 4 portes, hardtop, automatique, radio, air climatisé, servo-freins et servo-direction.	$3495
'58 CHRYSLER	New Yorker, 4 portes, hardtop, équipé au complet.	$2725
'58 CHRYSLER	Modèle 300, 2 portes, hardtop, équipé au complet.	$2995
'56 DESOTO	Fireflite sedan, automatique, radio, air climatisé, servo-freins et servo-direction.	$1195
'57 DESOTO	Fireflite sedan, automatique, radio, air climatisé, servo-freins et servo-direction.	$1695
'58 DESOTO	Firedome sedan, automatique, radio, air climatisé, servo-freins et servo-direction.	$1995
'56 DODGE	Regent, 6 cylindres, Club Coupé, radio, chaufferette.	$ 795
'57 DODGE	Royal sedan, automatique, radio, air climatisé, servo-freins et servo-direction.	$1395
'57 IMPERIAL	LeBaron sedan, équipé au complet.	$2695
'58 IMPERIAL	Custom sedan, équipé au complet.	$3295
'58 MERCURY	Monterey sedan, automatique, radio, air climatisé, servo-freins et servo-direction.	$1875
'58 OLDSMOBILE	Modèle 98, 4 portes, hardtop, air climatisé, automatique, radio, servo-freins et servo-direction.	$2395
SIMCA	Plein Ciel, modèle sport, 2 portes, hardtop, pneus à flanc blanc, chaufferette. "Extra spécial"	$1395

Aussi un choix d'autos et camions, marques et modèles différents à partir de $200.00 et plus
Modern Motor Sales Ltd.
1924 — 36 ans de service indéfectible — 1960
IMPERIAL — CHRYSLER — DODGE — VALIANT — SIMCA
CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue Dorchester UN. 6-7881
OUVERT LE SOIR
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, SAMEDI 3 DECEMBRE 1960** — **No 43**

Dans l'esprit du Christ

Tout le monde a qualifié d'historique la rencontre du pape Jean XXIII et de l'archevêque de Cantorbéry, chef de l'Eglise anglicane. C'est en effet un événement assez extraordinaire qui aurait paru impossible, voire impensable, il y a seulement quelques années. Et voici qu'il est question que la reine d'Angleterre, qui est en quelque sorte le pape de l'Eglise anglicane, aille à son tour rendre visite au Souverain Pontife, après la reine-mère Elizabeth et la princesse Margaret.

Quand on songe aux guerres de religion qui ensanglantèrent l'Europe au seizième siècle, aux persécutions dont les catholiques romains furent longtemps victimes en Angleterre, au meurtre de saint Thomas Becket dans la cathédrale même de Cantorbéry dont le docteur Fisher, primat de l'Eglise anglicane, est le titulaire actuel; quand on songe à la haine implacable que les protestants ont eue pendant quatre siècles à l'endroit du "pape de Rome", on mesure l'importance du chemin parcouru pour qu'aujourd'hui les chefs des deux grandes églises chrétiennes se rencontrent au Vatican dans une atmosphère de cordialité qu'on ne peut qualifier que de chrétienne.

Il serait sans doute présomptueux pour quiconque de conclure qu'il s'agit là d'un premier pas vers l'unité de toutes les églises qui se réclament du Christ. Mais il n'est pas nécessaire d'être théologien pour savoir qu'à l'origine toutes ces églises n'en formaient qu'une seule et que les scissions qui les ont fragmentées furent des révolutions politiques tout autant, sinon plus, qu'elles ne furent des réformes théologiques ou religieuses. Les théologiens anglicans, qui virent leur église réformée se diviser en de multiples dénominations, l'ignorent moins que personne et se sentent probablement plus près de l'Eglise catholique romaine que de certaines sectes protestantes.

Ils le sentent si bien qu'il y eut, dans le passé, plusieurs tentatives de rapprochement dont la plus célèbre fut le Mouvement d'Oxford, au siècle dernier, mouvement qui n'est pas totalement disparu et qui a donné à l'Eglise de Rome des prélats prestigieux comme le cardinal Newman.

Encore une fois, il ne faudrait pas conclure dès maintenant que la visite de l'archevêque Fisher au pape Jean XXIII — surtout si elle est suivie de celle de la reine elle-même — est l'amorce d'un nouveau Mouvement d'Oxford, quoique bien des réconciliations entre frères ennemis ont commencé par des visites de courtoisie. Mgr Fisher lui-même n'a-t-il pas dit que son voyage à Rome était "un événement important dans l'histoire des relations entre les Eglises" ?

N'allons pas au-delà de ces paroles du prélat anglican. Il sera sans doute permis, toutefois, de souligner que ces paroles et cette visite se situent dans un contexte de rapprochement. Car ceux des protestants dont la foi est vivante et profonde s'inquiètent depuis longtemps du morcellement du protestantisme. La théorie du libre examen a engendré des sectes multiples dont certaines tiennent plus de la fantaisie, pour ne pas dire de la loufoquerie, que de la religion. Celles des dénominations protestantes qui ont conservé une doctrine et une tradition vraiment religieuse tendent à se rapprocher les unes des autres. Il y a même eu des fusions et il semble y en avoir d'autres en gestation, au Canada en particulier.

Si toutes les églises qui se réclament du Christ retournaient à leur fondateur et, surtout, à l'esprit de leur fondateur, pour oublier certaines contingences purement humaines, l'unité du protestantisme ne serait peut-être pas impossible. Cela pourrait-il aller jusqu'à l'unité du christianisme ? C'est difficile à dire. N'empêche que c'est vraiment dans l'esprit du Christ que vient d'avoir lieu cette rencontre historique.

Les embarras financiers de l'ONU

Comme s'il ne lui suffisait pas d'être troublée par les dissensions qui existent entre ses membres et l'aspect turbulent des séances de l'Assemblée générale, l'Organisation des Nations unies a d'autres ennuis, des ennuis d'argent cette fois. Elle a de grandes difficultés à obtenir les fonds indispensables à son fonctionnement.

Ces embarras ne sont pas tout à fait nouveaux. Plusieurs des pays de l'ONU ont habituellement manifesté peu d'empressement à fournir leur quote-part des frais. Mais les choses sont devenues plus graves cet automne. Le secrétaire général, M. Hammarskjold, est allé jusqu'à dire que les coffres de l'organisation sont presque vides, et qu'il faudra peut-être se résigner à rogner sur l'assistance accordée au Congo.

L'ONU sera-t-elle acculée à la banqueroute ? Elle compte pourtant assez de membres pour recueillir les quelques dizaines de millions de dollars de son budget ordinaire. On a d'ailleurs pris soin de répartir les contributions de telle façon que les pays les plus riches portent une très large part du fardeau et que les autres n'aient à assumer que des charges jugées proportionnelles à leurs ressources; l'équité la plus rigoureuse a été respectée.

Ces attentions n'ont pas suffi. Les comptes en souffrance sont nombreux. Pour les années 1958, 1959 et 1960, ils s'élèvent à plus de $14,000,000, alors que le budget annuel se tient au voisinage de $25,000,000. Trop de pays, nullement chargés d'une quote-part onéreuse, s'abstiennent de la payer sous prétexte que les frais devraient être absorbés par les nations fortunées, comme si elles ne faisaient pas déjà largement leur part.

Et l'ONU ne disposant d'aucun moyen de coercition, il ne lui est pas aisé de forcer les récalcitrants à s'acquitter de leurs obligations. Toutes les nations, on l'a vu encore cette année, au moment de la création de nouveaux Etats, tiennent à faire partie de la grande organisation internationale, à participer aux débats et aux votes, mais ils sont beaucoup moins empressés à assumer les charges que cela entraîne.

Il ne faut pas se faire illusion. L'ONU fonctionne comme un parlement des nations. Mais elle est loin d'avoir l'autorité et la liberté d'action que possèdent les institutions parlementaires nationales. Trop de pays songent plus à s'en servir comme d'une tribune pour leur propagande qu'à l'utiliser honnêtement et sincèrement pour le règlement des problèmes internationaux.

Les choses sont devenues plus compliquées et plus graves, au point de vue des finances de l'ONU, lorsqu'on a voulu répartir les frais des forces de police envoyées au Proche-Orient, après l'affaire de Suez, et au Congo quand il est apparu que le pays avait sombré dans l'anarchie immédiatement après son accession à l'indépendance. Les nations opposées à ces interventions refusent d'assumer leur part des dépenses. Et comment les contraindre à payer leur quote-part ? On a parlé de sanctions, à ce propos. Il a été proposé, mais sans beaucoup de fermeté, comme si l'on redoutait un échec, de priver par exemple du droit de vote les pays qui n'auraient pas leurs comptes en règle. Mais cette exclusion atteindrait l'URSS, l'un des principaux membres des Nations unies. On ne voit pas très bien les Soviétiques accepter de bon gré un pareil traitement.

Ils auraient en outre l'appui de trop de pays qui pour diverses raisons sont dans le même cas et précisément pour ce motif s'opposeraient énergiquement à l'adoption de tout genre de sanction. Le secrétaire général de l'ONU devra se résigner à tolérer tant bien que mal ces comptes en souffrance, en tablant sur la bonne volonté des autres nations, bien décidées à maintenir l'ONU en considération des services qu'elle rend, même si son rôle peut parfois apparaître décevant, par la faute de certains de ses membres.

Marius GIRARD

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

"Juges et policiers"

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt vos articles sur notre "éminente magistrature", et au risque d'être classé parmi les "sadiques", (dixit le docteur François Cloutier), je vous encourage fortement à continuer la lutte, et vous souhaite d'heureux résultats.

Vos lecteurs comprendront facilement que des psychiatres puissent s'objecter à ce que l'on critique les juges, et leurs façons de procéder, lorsque ces mêmes psychiatres travaillent de concert avec ces mêmes juges, et touchent d'intéressants honoraires à faire les examens mentaux des repris de justice.

Je m'explique moins cependant la prise de position de M. Laurendeau (dans un récent éditorial du Devoir) si ce n'est, que depuis quelques semaines, nous voyons se dessiner une certaine rivalité (exprimée parfois de façon acerbe, et typiquement canadienne-française) entre la rédaction du Devoir et celle de la Presse.

Mais revenons au sujet qui nous préoccupe ! Vous vous demandez si nos juges sont honnêtes, et s'il y a une explication au fait que certains individus ont des sentences tout à fait disproportionnées au délit qu'ils ont commis.

Et pour toute réponse, ceux qui auraient pu vous éclairer, les Cloutier, les Cormier, les Duguay, vous servent un magistral cours de "pénologie", et une "brillante analyse du cerveau criminel" !

Ces messieurs vous accusent d'être le porte-parole d'une société qui se voudrait "vengeresse", et de vouloir retourner à l'ère de l'Inquisition, de l'écartèlement et du fouet ! Allons donc !

Est-ce montrer du sadisme que de vouloir être mieux protégé ? Lorsqu'un gérant de banque, (un père de famille), se fait assassiner froidement devant la succursale où il travaille, n'est-il pas normal que les honnêtes gens se révoltent, et demandent de l'action ? Et l'assassin, était-il en liberté surveillée, ou en liberté sous cautionnement ? Etait-il un des poulains favoris de nos "avocats à manchettes" ?

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Personnellement, je crois que nos experts en pénologie brouillent les cartes (à dessein), et nous présentent délibérément de beaux et savants réquisitoires, pour nous jeter de la poudre aux yeux, et surtout, pour éviter que la vérité ne s'étale au grand jour, dans toute sa laideur !

Je ne demande pas, pour ma part, que les criminels soient traités de façon inhumaine ou barbare ; je ne m'objecte aucunement à ce que tous les moyens soient employés pour permettre, et hâter leur réhabilitation, mais j'ai le droit de me poser les questions suivantes : "Comment se fait-il que des bandits notoires, des bandits d'habitude, (que je ne considère pas comme des types facilement réhabilitables), écopent de sentences ridicules pour des offenses majeures, alors que de jeunes apprentis, acculés au crime par un chômage prolongé, ou des conditions de vie intenables, prennent le chemin du pénitencier, pour 3, 5 ou même 10 ans, et ceci, pour un délit presque négligeable ? Comment se fait-il, (et ici, nous sommes au coeur du problème !) comment se fait-il, dis-je, qu'à Montréal il se trouve certains avocats qui peuvent vous sortir de n'importe quel pétrin, (du libelle allant jusqu'au meurtre), à condition que vous y mettiez le prix ?

Un jeune avocat, rencontré au hasard d'une réunion, me disait :

"Mais écoute ! il faut faire la part de "l'humain" ! Les juges sont faits de chair et d'os ! Un juge peut se lever de mauvaise humeur, se faire enguirlander par sa femme avant de partir, et ainsi de suite !"

Je suppose qu'en Angleterre, les juges se lèvent toujours de bonne humeur, et sont admirablement bien mariés, puisque l'administration de la justice ne semble pas y créer autant de controverses !

Le problème se situe plutôt sur le plan du civisme. Notre démocratie se porte bien mal au Québec, (tout le monde le sait,) et il semble que notre appareil judiciaire ne soit pas immunisé contre l'épidémie d'incivisme" qui semble s'aggraver de semaine en semaine !

Ce qui s'applique aux politiciens vaut aussi pour les juges, (ceux-ci sont nommés par ceux-là !) les avocats, les médecins, les officiers de police, et les citoyens de tous les métiers, et de toutes les conditions; la conscience devient élastique, très élastique, et à un moment donné, les dernières inhibitions sautent, et c'est la "pagaille".

Evidemment, il serait superflu, (mais de mise,) d'ajouter que nous croyons sincèrement à l'honnêteté et à la compétence de "plusieurs" membres de notre magistrature, et ceux qui n'ont rien à se reprocher ne devraient pas être vexés de nos déclarations !

Un médecin non psychiatre

L'avenir est aux jeunes

Monsieur le Rédacteur,

Une très courte lettre pour répondre un peu à M. Réjean Brouillette, dont la lettre est parue le samedi 12 novembre 1960, sous le titre de "Tâche des Jeunes Elites".

Pour penser à l'avenir et à l'orientation lucides du Québec, il ne faut pas penser aux vieux partis qui sont ancrés dans les vieilles idées et qui sont aussi liés à un conseil supérieur de parti, tant conservateur que libéral. Ici je veux dire que les partis établis sont liés à un parti qui est national, c'est-à-dire dominé par les Anglais qui admettent les Français et même leur donnent de bonnes positions de temps à autre pour que ça paraisse bien et pour que le peuple ne se doute pas que les Anglais se servent des Français pour arriver à leurs fins. Cette fin c'est l'ultime tout-Canada anglais, ce qui ne laisse pas de place pour le Français, considéré partout comme vaincu.

Il faut le séparatisme, il faut se faire reconnaître comme une entité nationale distincte, et non pas continuer comme un peuple vaincu et noyé dans une mer anglo-saxonne. Le séparatisme ne veut pas dire que tout contact avec le Canada (anglais celui-là) devra être perdu, ni recourir à la persécution pour atteindre notre but. Un Québec libre aura tout autant besoin d'un Canada, qu'un Canada aura besoin d'un Québec libre, quel que soit le nom choisi pour la république. Pour le ravivement du sens économique chez la population il faut la république qui l'obligerait à sortir ses économies du bas de laine (il est bien garni) et s'en servir pour le développement de l'industrie autochtone. Le Canadien français, involontairement peut-être, se sent persécuté, même quand il ne l'est pas, et il faut la république pour qu'il se sente libre et puisse faire progresser son pays.

La seule vraie autonomie possible serait celle qui se ferait à l'image de la Suisse, celle qui laisserait le Français maître dans le Québec tout comme l'Anglais est maître dans le restant des provinces. Cela ne pourrait s'accomplir que selon les lignes linguistiques qui désignent en même temps la nationalité. Les vieux partis qui sont liés à des partis d'envergure "nationale", ne peuvent que partiellement protéger l'autonomie de la province de Québec. Seul un nouveau parti, entièrement neuf, pourrait se dédier à cette cause et la faire réussir, si la confédération canadienne doit réussir et continuer son existence.

Autrement il faut la République, et faire connaître le mouvement de par le monde et solliciter des concours, si nécessaire.

Les nations sont lasses d'esclavage ouvert ou caché et tôt ou tard il faudra bien s'éveiller à la réalité. Le Canadien français commence à se faire entendre de par le monde et à se faire connaître, et son heure viendra aussi, tout comme pour les nations noires d'Afrique et les nations jaunes d'Orient.

Le Canadien français a besoin d'une idée maîtresse qui le meuve et finisse de le réveiller.

Jean Sale,
South Bend, Ind.

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Y a-t-il lieu de prendre la mouche?

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques mois, diverses sociétés canadiennes-françaises : notamment, le **Conseil de la Vie française en Amérique**, la **Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste**, et certains journalistes qui se disent aussi objectifs que patriotes (notamment, ceux du "Devoir"), se sont élevés contre une question du questionnaire destiné au prochain recensement de 1961. Il y ont tous vu **"une grave injustice contre les Canadiens de langue française"** commise par le gouvernement de l'hon. Diefenbaker, une tentative de **"fondre tous les Canadiens dans un commun "melting-pot"**. Y a-t-il lieu de prendre la mouche ? J'ai voulu vérifier la chose à sa source même en analysant la section du questionnaire qui a trait à la population. Quelle est la question **incriminée ?** Comment est-elle **rédigée ?** Le questionnaire de 1961 empêchera-t-il les analystes d'apprécier **l'importance numérique** de la population canadienne-française ? Les empêchera-t-il de mesurer si le groupe linguistique de langue française, au Canada, fait des **gains** ou des **pertes,** à la lumière du recensement de 1961 ? Voilà autant de questions qui exigent des réponses objectives et précises, avant de crier à la **tragédie.**

En ce qui concerne la "population" du Canada, le questionnaire comporte 12 questions. Elles ont trait au **sexe,** à **l'âge,** à l'**état civil,** à la **citoyenneté,** au **lieu de naissance,** à **l'année d'immigration,** à **l'origine paternelle,** à la **religion** professée ou préférée, à la **langue maternelle,** à la **langue parlée** (anglaise ou française), au **degré d'instruction,** et à la **fréquentation scolaire** depuis septembre dernier.

Par la question no 12 qui se lit ainsi : **"Quelle est la première langue que vous avez apprise dans l'enfance et que vous comprenez encore",** ce qui équivaut à la "langue maternelle", le prochain recensement, comme les recensements antérieurs, révélera le nombre de Canadiens dont la langue maternelle est l'anglaise, ou la française, ou n'importe quelle de quatorze autres catégories linguistiques mentionnées. Cela suffit donc pour **établir l'importance numérique** des Canadiens de langue française, c'est-à-dire des Canadiens dont l'esprit a été formé par l'instrument de la langue française, selon le génie propre à cette langue.

Par la question no 13 qui se lit ainsi : "Parlez-vous a) anglais seulement ? b) français seulement ? c) anglais et français ? d) ni anglais, ni français ?", le prochain recensement, comme les recensements antérieurs, permettra d'établir dans quelle proportion les Canadiens de langue française (ceux dont la langue maternelle est le français) ont fait **des pertes** ou **des gains,** au point de vue linguistique. Il n'y a qu'à faire des comparaisons entre les données de la question no 12 et celles de la question no 13.

Jusqu'ici, par conséquent, rien d'alarmant. Quelle est donc la question **incriminée ?** Comment est-elle **rédigée ?** La question incriminée est la question no 10 et elle est ainsi rédigée (et j'en respecte, ici, la disposition textuelle) :

"Quelle est votre origine du côté de votre père ?"

Canadienne	Autrichienne	Belge	Tchèque	Danoise
Française	Allemande	Grecque	Hongroise	Irlandaise
Juive	Nègre	Néerlandaise	Norvégienne	Polonaise
Ecossaise	Slovaque	Suédoise	Ukrainienne	E.-U.
Anglaise	Finlandaise	Indien de naissance		
Irlandaise	Italienne	Indien dans une bande		
Roumaine	Russe	Indien émancipé		
Galloise	Yougoslave			

Au surplus, si l'une ou l'autre des 30 "origines" énumérées ne répondent pas à "l'origine" de la personne questionnée, le questionnaire réserve un espace pour indiquer une autre "origine".

Qu'y a-t-il **d'incriminant** dans cette question ? C'est tout simplement une **mauvaise question,** autant pour les Canadiens de langue anglaise que pour les Canadiens de langue française. Elle est **mauvaise** parce qu'elle prête à quatre interprétations ou de la part de la personne questionnée, ou de la part du questionneur. En effet, de quelle "origine" s'agit-il ? De l'origine "politique" ? de l'origine "raciale" ? de l'origine "ethnique" ? ou de l'origine "linguistique" ? Si le censeur veut connaître l'origine "politique" (ou étatique) du père de la personne questionnée, il serait correct de s'enquérir du pays où le père est né, ou de sa citoyenneté ? S'il s'agit de l'origine "raciale", le questionnaire devrait indiquer : race blanche ? race noire ? race jaune ? S'il s'agit de l'origine "ethnique", il s'agit d'un néologisme encore trop mal défini pour servir de commune mesure quantitative dans un recensement (l'**ethnographie** est une partie de l'anthropologie, et l'**ethnologie** étudie "l'évolution des races dans leurs caractères physiques"). De toute façon, l'énumération qui accompagne la question no 10 ne répond pas au qualificatif "ethnique". Enfin, s'il s'agit de l'origine "linguistique", pourquoi la question no 10 ne l'indique-t-elle pas clairement par une énumération relative à la **langue parlée** par le père de la personne questionnée ? ou à sa **langue maternelle ?**

Comme on peut le comprendre, maintenant, la question no 10, qui a trait à l'origine paternelle, est une **mauvaise question,** tout simplement. Le fait d'avoir ajouté le qualificatif "canadienne", dans l'énumération, ne la rend ni **moins mauvaise,** ni **plus mauvaise.** De toute façon, elle ne peut prendre le **caractère dramatique** que nos patriotes canadiens-français veulent bien lui prêter. Pour lui attribuer ce caractère de **"grave injustice envers les Canadiens de langue française"**, il faut ou bien ne pas savoir lire un texte, ou bien verser dans la plus pure démagogie électorale.

Albert Lévesque

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Sanction contre Cuba?

par Anita de Calers

WASHINGTON. — Le danger que la présence de la délégation cubaine au Conseil interaméricain de la défense pourrait représenter pour la sécurité du continent américain fait l'objet d'un rapport d'une commission spéciale de cet organisme militaire du système interaméricain qui sera prochainement soumis aux gouvernements qui en sont membres, apprend-on de bonne source.

Ce rapport de la "commission d'orientation", créée par le Conseil interaméricain de la défense pour examiner les répercussions de l'infiltration communiste en Amérique latine sur les travaux de ce conseil, donne gain de cause à une proposition argentine. La délégation de l'Argentine avait, il y a plusieurs semaines, soumis au conseil une motion demandant que le gouvernement cubain définisse sa position — c'est-à-dire qu'il déclare clairement s'il se rangeait ou non du côté des pays du bloc communiste. En cas d'une réponse affirmative, la délégation de Cuba devrait être expulsée de cet organisme militaire régional.

Les différences d'opinion à l'égard de la suite à donner à cette proposition argentine s'étaient manifestées au sein du Conseil interaméricain de la défense. Certaines délégations, notamment celles du Mexique et du Chili, avaient estimé qu'il s'agissait d'un problème politique que le Conseil interaméricain de la défense en tant qu'organisme technique n'était pas habilité à examiner.

La "commission d'orientation" vient cependant de décider qu'il était impossible de séparer le domaine politique du domaine militaire et que par conséquent le conseil était compétent pour se prononcer sur ce problème.

Un projet de résolution, encore confidentiel, à ce sujet vient d'être soumis au conseil par la "commission d'orientation". Il sera discuté au cours de la prochaine réunion du conseil dans quinze jours.

Le projet de résolution déclare dans son préambule que l'attitude adoptée par les autorités cubaines prouve que l'actuel gouvernement de Cuba s'éloigne rapidement du système interaméricain. L'idée fondamentale est le rejet par le gouvernement de La Havane de la déclaration de San-Jose qui condamne le fait qu'un pays de l'hémisphère occidental puisse accepter une intervention extracontinentale. Le préambule ajoute que cette situation porte préjudice au déroulement normal des travaux du Conseil interaméricain de la défense, notamment en ce qui concerne l'étude et la préparation de documents portant sur la sécurité du continent face à l'influence et la menace croissantes du bloc communiste.

Soulignant ensuite que le Conseil interaméricain de défense ne possède pas les attributions nécessaires pour la solution de ce problème, le projet décide de soumettre la question aux gouvernements américains.

La "commission d'orientation" est composée des délégations de sept pays, qui sont le Pérou, le Brésil, la Colombie, l'Argentine, les Etats-Unis, le Salvador et Haïti.

Dans les milieux interaméricains on n'exclut pas la possibilité que le problème de l'exclusion de Cuba du Conseil interaméricain de la défense soit soumis au Conseil de l'Organisation des Etats Américains, dont les attributions permettent la prise de mesures de ce genre.

Démonstration de force

LONDRE. — La presse britannique a consacré des éditoriaux à l'envoi de forces américaines dans les Caraïbes.

Le **TIMES** (indépendant), notamment, note que ni le gouvernement de M. Fuentes, au Guatemala, ni celui de M. Somoza, au Nicaragua, n'ont besoin de chercher hors de leurs frontières pour trouver une explication à ce qui se passe. Tous deux, notamment le nicaraguayen, sont des régimes à poigne et ils ont dû affronter un malaise croissant à cause de leurs méthodes de gouvernement. Les Etats-Unis sont profondément intéressés par la grande quantité d'armes que Cuba a reçues du bloc communiste et d'ailleurs, et l'hypothèse de Washington semble être que ces armes seront utilisées pour provoquer des révoltes de type cubain à travers l'Amérique centrale et peut-être au-delà. Mais quelque efficace que puisse être cette dernière action américaine en tant que démonstration de force dans les Caraïbes, de nombreux latino-américains la considéreront comme un soutien apporté à deux régimes anachroniques. Washington peut avoir la preuve d'un plan coordonné pour déclencher des insurrections d'inspiration communiste à travers l'ensemble de l'Amérique centrale, dont les explosions guatémaltèque et nicaraguayenne seraient les premiers symptômes. Etant donné les implications de l'action américaine, il semble que c'est là une situation qui doive être examinée par l'Organisation des Etats américains.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Unanimité sur l'essentiel

MOSCOU — Les 81 délégués représentant la quasi-totalité des pays de la planète — et dont un nombre très inférieur avait été annoncé à Moscou à l'occasion des fêtes du 7 novembre — ont donné en fait à cette réunion le caractère

d'un véritable "concile oecuménique" dont l'importance dépassera peut-être, de ce fait, celle des conférences analogues tenues dans le passé.

On pensait à l'origine que ce "concile" précédé d'une série d'échanges de vues bilatéraux, notamment entre Soviétiques et Chinois, — échanges visant à établir à l'avance les éléments d'un accord rapide — se terminerait après quelques jours. Mais la conférence a manifestement dépassé les délais initialement prévus, et cela pour des raisons qui, entre autres, peuvent provenir de la complexité et de la diversité des problèmes abordés, ainsi que de la multiplicité des opinions soutenues pour certains d'entre eux, et non des moindres. Cependant, on avait prévu de façon générale dès le début, que cette conférence ne pourrait pas se terminer sans la proclamation publique d'un accord unanime sur l'essentiel et sans une manifestation **urbi et orbi** du maintien de la cohésion du camp dit "de la paix".

Malgré son laconisme voulu, le communiqué de jeudi soir confirme ces prévisions. S'il n'apprend pas grand-chose sur le fond des discussions tenues pendant trois semaines, il entend au moins confirmer qu'elles ont abouti à cette preuve d'unité.

A quel stade du débat cette unanimité a-t-elle été réalisée ? Il est difficile, sinon impossible, de le supputer. D'aucuns ont pu penser — et rien ne permet de le contredire en l'absence de la moindre indication valable sur la procédure suivie — que cet accord est intervenu il y a plus d'une semaine, et que le reste des travaux a été consacré, à la fois, à la mise au point des documents détaillés qui seront ultérieurement publiés et constitueront désormais "la ligne" du mouvement communiste, et à l'examen des problèmes pratiques que posera, dans le détail, l'application de cette ligne.

Enfin, la dernière surprise, pour la plupart des observateurs, a été d'apprendre, par le communiqué de jeudi, le nombre des partis communistes et ouvriers représentés à cette conférence.

Le Maroc appuie l'Algérie

PARIS. — **LE PARISIEN LIBERE** (indépendant) : Tandis qu'à Oujda (Maroc) continuent à arriver des armes destinées aux fellaghas, le général de Gaulle prépare son voyage en Algérie qui, à partir du 9 décembre, préludera à la campagne du référendum . . . Puisque le pouvoir passe par-dessus la tête du Parlement pour s'adresser directement au pays, c'est donc d'ores et déjà devant l'opinion publique que la campagne du référendum est en fait engagée . . . Le congrès des indépendants s'est déroulé dans une atmosphère passionnée où dominait une nette hostilité à la politique algérienne du général de Gaulle. Quant au parti communiste, il a déjà pris parti de son côté contre le référendum-plébiscite. Le parti socialiste unifié adopte une position voisine. A six semaines de la consultation la température monte déjà. Elle permet d'augurer une campagne pour le moins animée.

L'AURORE, (droite radicale) : La livraison d'armes débarquées d'un cargo bulgare au FLN est d'autant plus grave que cette cargaison a voyagé sous le couvert de la garantie officielle du gouvernement marocain . . . Cette cobelligérance n'est pas faite pour aider au retour de la paix en Algérie, qui cependant constitue le thème habituel de la propagande marocaine. Elle détériore encore les relations déjà précaires entre la France et le Maroc, et l'on peut se demander non sans raison si les avions et l'armement que l'URSS offre si généreusement à la mission militaire marocaine actuellement à Moscou ne sont pas destinés en définitive aux fellaghas, et non pas à l'armée royale marocaine. Est-ce donc de cela que voulait parler Moulay Hassan lorqu'à Londres il jouait les Cassandre en annonçant que d'ici quelques mois de nouveaux facteurs interviendraient dans la guerre d'Algérie ?

COMBAT (indépendant de gauche) : Il est évident d'une part que de Gaulle est décidé à imposer sa conception de l'avenir algérien, d'autre part que des officiers plus nombreux qu'on ne le pense, quel que soit leur déchirement intérieur, refuseraient de rompre avec la majorité de la nation si celle-ci, comme tout semble l'indiquer, approuve le principe de l'autodétermination. On comprend dès lors que le chef de l'Etat ait tant insisté pour que la date du référendum soit fixée au plus tôt.

LE FIGARO (droite modérée) : La confusion est extrême et il est essentiel de sortir de l'incertitude présente. On ne peut qu'approuver dans ces conditions la décision du gouvernement d'avancer au maximum la date du référendum. Le seul élément stable dans cette situation fluide reste l'armée, ou en tout cas devrait être celle-ci.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule chargée à faire emploi, pour reimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an, $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

L'Université Ste-Marie

Les professeurs se défendent de tout anticléricalisme

L'enquête royale sur l'éducation

Son rôle sera d'établir des principes directeurs, non de juger de cas particuliers

L'Association des professeurs de l'Université de Montréal, dans une déclaration remise à la presse, déplore le fait que certains semblent vouloir faire dévier le débat sur l'Université Ste-Marie autour d'une controverse sur le cléricalisme. "Les professeurs de carrière de l'Université de Montréal ont toujours soigneusement évité de transformer la controverse actuelle en une controverse sur le cléricalisme", signale-t-on.

Voici d'ailleurs le texte de la déclaration des professeurs.

"Les projets de créer deux nouvelles universités à Montréal ont suscité, depuis quelques semaines, dans le milieu québécois, un débat animé auquel ont pris part un certain nombre de personnalités et de groupements qui, pour appuyer leurs opinions, ont fait appel à des arguments parfois fort divers. L'Association des professeurs de l'Université de Montréal, pour sa part, se réjouit de constater que les problèmes de l'enseignement supérieur sont discutés publiquement, mais elle désire aussi que ce débat, pour qu'il serve les intérêts véritables de la collectivité, se déroule dans un climat objectif et serein. C'est pourquoi elle croit de son devoir, à ce stade-ci, de dissiper toute confusion ou d'écarter tout malentendu qu'elle juge regrettables et qui risquent d'égarer l'opinion en déplaçant le débat.

"Les professeurs de carrière de l'Université de Montréal ont toujours soigneusement évité de transformer la controverse actuelle en une controverse sur le cléricalisme. Ni la déclaration du 21 octobre signée par 184 d'entre eux, ni la résolution de l'Association des professeurs adoptée à l'unanimité, en assemblée générale, le 4 novembre dernier, n'ont invoqué des arguments tendant à susciter une querelle cléricale on n'ont fait appel, même d'une façon indirecte ou voilée, à la qualité de clerc des requérants. Pour les professeurs de l'Université de Montréal, la question en litige est exclusivement une question universitaire et ne met en jeu, à leurs yeux, aucun motif d'un autre ordre. Et la Conférence d'information qui a eu lieu le 29 novembre en présence de plus de 700 personnes l'aura démontré une fois de plus.

"Lorsque les professeurs de l'Université de Montréal, soit individuellement, soit comme groupe, réclament "une Commission royale d'enquête qui aurait notamment pour tâche d'élaborer un plan directeur de développement à long terme de l'enseignement universitaire dans la province" et lorsqu'ils demandent en conséquence "de suspendre toute décision relative à la création d'autres universités jusqu'à la mise au point de ce plan directeur", ils ne sont mus que par le souci d'assurer à l'enseignement supérieur un développement coordonné et harmonieux dans l'avenir et de voir adopter dans ce domaine une orientation consciente et réfléchie. Il n'importe donc nullement, à leur point de vue dans l'état actuel du débat, que les universités qu'on désire créer doivent être cléricales ou laïques, françaises ou anglaises, catholiques, protestantes ou neutres; ces questions ne leur paraissent pas pertinentes lorsqu'il s'agit d'obtenir qu'aucun geste ne soit posé qui préjugerait des conclusions de la Commission d'enquête et qui pourrait compromettre sa liberté d'action.

"Comment alors ne pas déplorer que des personnes autorisées, qu'on aurait tout lieu de croire éclairées, aient cru bon de dénoncer ceux qui s'opposent aux projets des Jésuites en leur imputant, sans aucune justification sérieuse, des intentions anticléricales. Le recteur du collège Sainte-Marie d'une part, dans une causerie à la section Joseph-Masson de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 29 novembre dernier, et d'autre part certains participants à la discussion publique de la Conférence d'information du même jour, ont prêté aux adversaires des projets des Jésuites un esprit de persécution, des visées anticléricales et laïcistes, laissant entendre que là résidait la raison profonde de leur opposition.

"Il importe que le débat soit replacé dans sa vraie lumière. Et l'Association des professeurs de l'Université de Montréal, pour sa part, entend fermement ne pas le laisser dévier. Elle apprécierait que ceux qui ont pris l'initiative de demander la formation de nouvelles universités ou qui soutiennent ce projet acceptent de se maintenir, eux aussi, à ce niveau."

Le personnel religieux et laïc des collèges Sainte-Marie et Jean-de-Brébeuf et des cours du Gesù s'est réuni, jeudi soir, au collège Sainte-Marie, à l'occasion d'un dîner-causerie. Après avoir redéfini le projet universitaire de la Compagnie de Jésus et l'avoir situé dans le contexte de l'évolution culturelle du Canada français, le P. Pierre Angers, S.J., a répondu aux questions de l'auditoire.

Dans leurs questions, les professeurs reviennent sur quelques-unes des objections les plus courantes :

a) Avons-nous les moyens de financer une deuxième université ? Il ne s'agit pas de financer une deuxième université, mais de trouver les moyens de financer l'enseignement universitaire requis par l'accroissement des effectifs étudiants.

L'Ontario, qui comptait en 1945 trois universités, en soutient actuellement douze; elle dépensait $2.6 millions en 1945, elle en dépense présentement $28.7 millions. Elle atteignait en 1939, 4.5 p. 100 de la population de 18 à 21 ans; elle atteint aujourd'hui 9 p. 100; elle compte en atteindre 15 p. 100 en 1975.

b) Avons-nous le personnel pour édifier une seconde université ? Prévoir des postes, établir une politique de recrutement et de préparation assureront le personnel requis, au fur et à mesure des besoins et du développement de l'université. Y aurait-il pénurie de personnel dans la première université, si pareille politique avait existé au moment opportun ? Il est notoire qu'aucune institution ne peut recruter du personnel si elle n'existe pas ou si elle n'a pas les droits qui permettent de prévoir des postes.

c) La Commission d'enquête ? Comme le recommandait la Commission Tremblay, il y a matière à une Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Le projet de l'Université Sainte-Marie n'est pas précipité par cette enquête. Les autorités gouvernementales le connaissent depuis bientôt dix ans et elles ont déjà fait des démarches positives dans le but de le mener à terme. La Commission d'enquête n'aura vraisemblablement pas pour but de considérer des cas particuliers mais d'établir les principes directeurs régissant le développement et le progrès de nos institutions d'enseignement. Il serait invraisemblable que les conclusions de cette enquête obligent un groupe d'institutions déjà avancées sur la voie du statut universitaire à rétrograder ou à marquer le pas. Donc, pourquoi attendre ? De plus, il appartient aux universitaires eux-mêmes et non d'abord à l'Etat de fixer la politique académique de leur université.

d) La faculté des Arts ? La faculté des Arts de l'Université Sainte-Marie ne veut pas copier les universités américaines. Elle veut être une véritable faculté culturelle. Elle préparera des spécialistes de la culture, des spécialistes des sciences humaines et des spécialistes de l'enseignement. Des disciplines seront étudiées pour elles-mêmes et dans leurs relations mutuelles qu'il s'agisse de théologie, de philosophie, de sciences de l'homme, de sciences de la nature et de mathématiques.

Elle aura deux niveaux : celui du collège universitaire conduisant au baccalauréat ès arts et celui de l'école des hautes études. Les universités canadiennes-françaises ont toujours dirigé et contrôlé l'enseignement préparatoire au baccalauréat ès arts donné dans leurs maisons affiliées. Pourquoi les accuserait-on de s'américaniser lorsqu'elles veulent donner **intra muros** un enseignement qu'elles dirigent et contrôlent **extra muros ?**

Le Dr YVES LAMARRE a été élu récemment président de l'Association des Internes de Montréal, organisme qui groupe tous les internes des hôpitaux français de la métropole et dont le but principal est de veiller à leurs intérêts et à leur bien-être. Ont également été élus au bureau de l'association : le Dr Claude Sergerie, vice-président, le Dr Alain Godon, secrétaire, le Dr Georges Hooper, trésorier, et le Dr Jean Morrissette, publiciste.

sur les bases solides du passé...

LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA PRÉSENTE LE DERNIER CRI DU SERVICE BANCAIRE

Créatrice, il y a 143 ans, du service canadien de succursales bancaires, la Banque de Montréal revient à l'emplacement de son premier siège social

S'élevant à plus de 260 pieds au-dessus de la rue Saint-Jacques et de l'historique Place d'Armes, le nouvel immeuble de la Banque de Montréal abrite le siège social bancaire le plus moderne du Canad

Ce sera désormais le centre nerveux de toutes les opérations de la B de M d'un bout à l'autre du Canada et à l'étranger. Ses bureaux ultra-modernes desserviront les centaines de succursales de la Banque, assurant aux clients, où qu'ils soient, les services centraux les plus rapides et les plus complets.

Ce "dernier cri" du service bancaire se trouve dans une construction de 80,000 tonnes située sur un emplacement qui appartient à l'histoire du Canada. C'est là en effet que se trouvait la première banque canadienne et que fut créé le système de succursales bancaires du Canada, depuis longtemps célèbre.

Peu après la fondation de la Banque de Montréal, le 3 novembre 1817, ses administrateurs firent construire, à cet endroit exact, le premier immeuble canadien destiné spécialement à une banque.

Plus de 140 ans plus tard, sur ce même emplacement, les Montréalais peuvent assister au début d'un nouveau chapitre de la longue histoire du progrès économique du Canada.

Depuis le temps où l'on voyageait en diligence et où l'on commerçait surtout par troc, le Canada et sa première banque ont grandi ensemble, l'un contribuant à la puissance de l'autre et vice-versa, en partageant les bons et les mauvais moments pendant plus de 14 décennies.

L'achèvement du nouveau siège social atteste aujourd'hui cette ferme conviction de la Banque que le Canada et la B de M continueront de bâtir sans relâche sur les "solides fondations qu'ils ont jetées dans le passé".

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

"MA BANQUE" POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS B de M

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

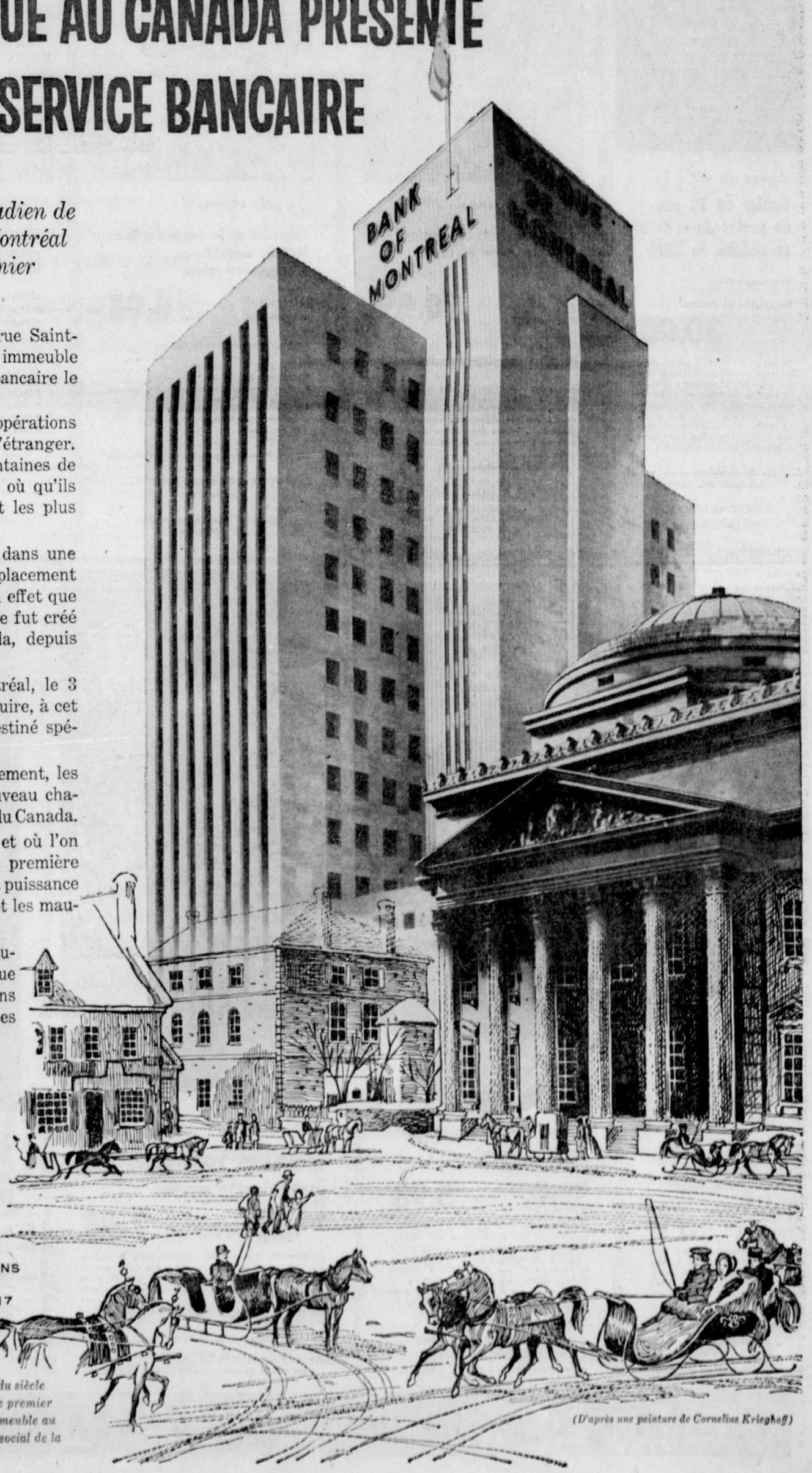

La Place d'Armes vers le milieu du siècle dernier. On peut voir au centre, le premier édifice de la B de M et, à côté, l'immeuble au dôme familier qui abritait le siège social de la Banque depuis 1848.

(D'après une peinture de Cornelius Krieghoff)

Morgan SPECIAUX d'Avant Noël!

Epargnez 40% !

Collier de 18 po. en perles de culture, en cadeau de NOEL

Normalement 50.00

Prix spécial d'Avant-Noël

30.00

Une opportunité qui arrive une fois dans la vie... et c'est MAINTENANT ! La chance de donner ou de se procurer un merveilleux collier en perles de culture... collier de 18" parfaitement gradué, avec clapet en or blanc, 10 carats. Noeuds intercalaires assurant solidité. Une offre merveilleuse pour donner en cadeau de Noël !

Pas de commandes postales ! Téléphonez (VI. 2-6261)

SALON DES BIJOUX... AU RE-DE-CHAUSSEE

Epargnez plus de 20% !

Robes chemisiers, impression cachemire plein de coloris, "Magic-crepe"

Norm. : 13.95
Prix spécial d'avant-Noël **10.95**

Elégant chemisier fourreau de style classique pour réceptions intimes durant la saison des festivités... et pouvant se porter tout le printemps également. Motif cachemire toujours dans la note aux coloris "paon", Crêpe Magic, Estron/acétate, modèle simple et net avec pli d'aisance arrière, doublure jusqu'aux hanches, boutons nacrés, manches trois-quarts, ceinture étroite même tissu. Teintes dominantes : prune bleue, brun ou couleur dorée. Tailles : 16½ à 22½.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ROBES DU BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

½ prix et moins !

Chapeaux de la saison des fêtes Modèles échantillons à exemplaire unique

Prix spécial d'avant-Noël Ch. **6.95**

- Les plus récentes modes de la saison
- Fin feutre castor, satin, parementures "bijouterie"
- Modèles tout-aller et "habillés"
- Hauts bonnets, cloches profondes, turbans drapés, bérets et autres.
- Choix de plusieurs couleurs : café, beige, noir, doré, des verts, améthyste royale, blanc et des bleus.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

CHAPEAUX POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 15.05 !

Manteau en suèdine avec cagoule, doublure molleton laine d'agneau

Norm. : 55.00
Prix spécial d'avant-Noël **39.95**

EXCLUSIVITE MORGAN ! Un manteau de riche apparence et d'un confort absolu qui fait fi des froids d'hiver.

- Large poche plaquée
- Généreuse et chaude cagoule
- Vin bourgogne, vert loden, tan antilope.
- Tailles : 10 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BOUTIQUE "TOWN AND COUNTRY" ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 40.00 !

Luxueux manteaux garnis de castor en tailles juniors 5 à 13

Rég. : 119.95
Prix spécial d'avant-Noël **79.95**

Préparez-vous avant l'hiver et faites des économies ! Manteaux en tissus de grand luxe réchauffés de somptueux cols de castor... lainages poil de chèvre et mohair. Mode élégante 3-boutons, spacieuses poches, manches fuselées, doublure, entre-doublure et chamois au dos. Naturel, vert ou brun.
Suggestion merveilleuse... donnez-lui un de ces manteaux en cadeau.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

A LA JEUNE CANADIENNE... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Pas de frais... pour ces appels interurbains...

Pas de frais d'appel quand vous téléphonez chez Morgan résidant aux endroits suivants :

- BEAUHARNOIS
- STE-THERESE
- VAUDREUIL
- STE-AGATHE
- STE-ADELE
- ST-JEROME

Lignes directes des endroits suivants :

St-Eustache
Composer GR. 3-4666
Ste-Anne-de-Bellevue
Composer GL. 3-5311
Hudson
Composer BE. 6-5384
Beloeil
Composer FO. 7-3351

simplement demander l'opératrice

ZENITH 55,000

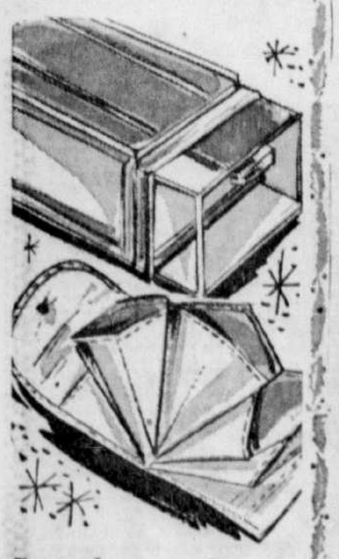

Des cadeaux pratiques pour le foyer !

Boites – tiroirs de rangement

Norm. : 2.75
Prix spécial d'Avant-Noël **1.98**

Un cadeau qui plaira aux adolescentes et qui les aidera à tenir bien propres les tiroirs et qui donnera une note bien personnelle dans le rangement des menus articles... tels que gants, écharpes, chaussures, etc... boîte à glissement en plastique transparent.

Housse six – pochettes pour bas

Norm. : 1.00
Prix spécial d'Avant-Noël **.79**

Une housse indispensable à la maison... en voyage... six sections pour bas. Plastique flexible à motifs gais et rose, bleu ou jaune. A ce bas prix... procurez-vous en plusieurs.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commande de 1.00 et plus

MENUS ARTICLES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Valeur spéciale !

Vestons Duracel* avec cagoules pour garçons

Rég. 7.98
Prix spécial d'avant-Noël **5.98**

Si votre garçon aime aller en ski, patiner ou pratiquer les jeux d'extérieur, il sera très fier de recevoir en cadeau un veston... léger et à l'épreuve du vent... coupe ample en tissu Celanese Duracel*... avec poche à glissière à la poitrine, une cagoule à glissière, un noeud coulissant à la taille et au cou, poignets à boutons. Rouge, marine ou poudre. P, M, G. ou xG. Pour âges 8 à 16.
*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MERCERIE POUR GARÇONS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Épargnez 5.02!

Crinolines vaporeuses marquisette givrée

Norm. : 13.00
Prix spécial d'avant-Noël **7.98**

Crinolines de grand ampleur ajoutant toute la féminité aux jupes bouffantes... marquisette de nylon gaufrée sur laquelle sont posée deux rangs de tulle de nylon vaporeux et taffetats... haut en tricot de nylon avec élastique à la taille. Pour donner en cadeaux ou pour vos toilettes... choix de bleu ou rose en tailles P. M. G. Viennent avec cerceau.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGERIE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

25 à 40% de moins !

SACS A MAIN EN MAROQUIN ANGLAIS POUR CADEAUX DE NOEL !

Norm. : 14.95 à 18.95
Prix spécial d'avant-Noël ch. **10.98**

Exclusivités Morgan ! Superbes sacs anglais en fin cuir maroquin, fabrication impeccable et soignée dans les moindres détails... selon la nouvelle forme carrée... quelques-uns avec montures revêtues, autres avec monture métal de couleur dorée. Doublure faille, large section intérieure à glissière, poignées simples. Choix de six modèles en brun ou noir... pour vous, mesdames... pour donner en cadeaux.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

SACS A MAIN... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SELECTION SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

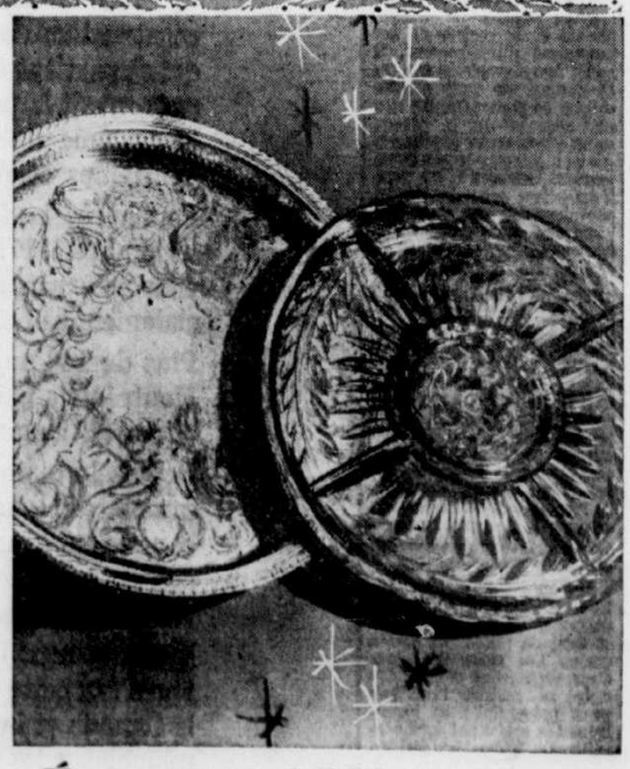

Épargnez 6.55!

Plateau de service de 15 po. en métal argenté

Norm. 17.50
Prix spécial d'avant-Noël **10.95**

Un plateau qui fait plaisir à donner... et qui rend heureux le destinataire. Ravier cinq-sections en verre pouvant être utilisé séparément pour servir hors-d'oeuvre. Plateau en épais métal argenté, bord ajouré, motif godron et centre ouvré. Le ravier est muni d'une section centrale et quatre compartiments pour condiments. Emballage cellophane prévenant les ternissures.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARGENTERIE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

S.V.P. consulter votre annuaire pour A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE appels interurbains sans frais

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE

Les magasins de Snowdon et Boulevard

OUVERTS

MARDI, JEUDI, VENDREDI jusqu'à 9h.30

BOULEVARD et DORVAL ouverts tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 sauf le samedi.

ROCKLAND ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 p.m.

Achat spécial !

Echarpes oblongues en ruban Rhodia

Importées de France

Prix spécial d'avant-Noël Ch. **1.50**

Importations françaises marquées à prix spécial pour Noël ! Ce sont les "petites écharpes" qui rehaussent toute tenue... en toute circonstance... teintes des fêtes...

A. Rayures 2" alternées satin et moire en : corail, bleu ciel, turquoise, rose ou bleu irisé. Grandeur : 42" x 9".
B. Motif "plume" estompé dans rayures en diagonale, tons de vin, vert irlandais, orange. Grandeur : 44" x 10".

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Une idée merveilleuse pour cadeaux !

Rasoir électrique Crown Jewel Schick

Prix spécial d'avant-Noël **13.50**

Toute femme sera ravie de recevoir à Noël un rasoir de grande efficacité... le rasoir Crown Jewel. Il assure un rasage plus ras, plus rapide, sans le moindre effort, et il est recommandé pour les épidermes sensibles... En un rien de temps les aisselles et les jambes seront comme du velours... Et n'oubliez pas que le rasoir Crown Jewel vous est offert à un prix d'épargne de présentation.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

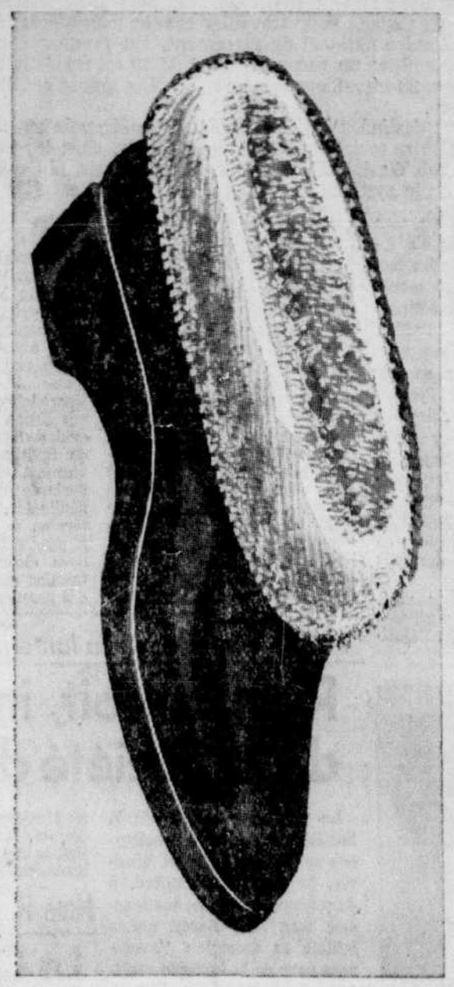

Epargnes de grande valeur !

Pantoufles chaudement doublées et revers toison

Norm. : 6.95
Prix spécial d'avant-Noël la paire **4.98**

• Exclusivité Morgan • Vous épargnez 1.97 sur chaque paire • Empeignes souple cuir • Semelles composition de longue durée, talons compensés moyens • Doublure molleton laine, revers toison • Rouge, bleu roi, ou tan • Pointures 4½ à 9 • Achetez-en plusieurs pour donner en cadeaux à Noël.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix !

Gracieuses lampes de boudoir

Norm. 14.95
Prix spécial d'avant-NOEL ch. **7.50**

Une lampe de toute beauté dans la chambre à coucher... et offerte à si bas prix ! Chaque lampe surmontée d'un abat-jour assorti en soie et de forme baril en blanc ou coquille d'oeuf. Base en cristal taillé, forme s'adaptant à tout décor. Elles font des cadeaux plus qu'appréciés... Environ 20" de hauteur.

Épargnez 45% !

Elégants miroirs encadrés

Norm. 17.50
Prix de valeur Avant-Noël Ch. **8.98**

Elégants miroirs avec cadres d'inspiration du 18ième siècle. Glace polie de premier ordre, cadres ouvrés de bois de couleur or antique ou blanc rehaussée de couleur or antique. Modèles avec appui arrière et crochets permettant de les déposer sur la table de toilette ou les suspendre au mur. Vous en désirerez pour vous-mêmes en les voyant. Environ 13" x 15" grandeur totale.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
ACCESSOIRES ELECTRIQUES... AU QUATRIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

AMENEZ LES ENFANTS VOIR LE PERE NOEL

Faites-leur plaisir en leur faisant faire un tour de voiture (**10¢** le tour... Ils seront émerveillés de voir tant de jeux et jouets à notre sixième étage ...à la Kermesse !

LA BOUTIQUE DE NOEL CHEZ NOEL

Pour toutes vos décorations de Noël... boules, guirlandes, et centres de table jusqu'aux sapins de Noël

Au deuxième étage

LE COMPTOIR DE L'EMBALLAGE DES CADEAUX

La façon d'offrir donne toute la valeur à ce qu'on offre... Ils partiront, vos cadeaux, tout enrubannés et pleins de charme par l'originalité de leur emballage... Comptoir de l'emballage des cadeaux... au deuxième... près du bureau de poste.

ACHETEZ VOS CADEAUX EN UTILISANT VOTRE B.C.A Morgan COMPTE-COURANT BUDGETAIRE

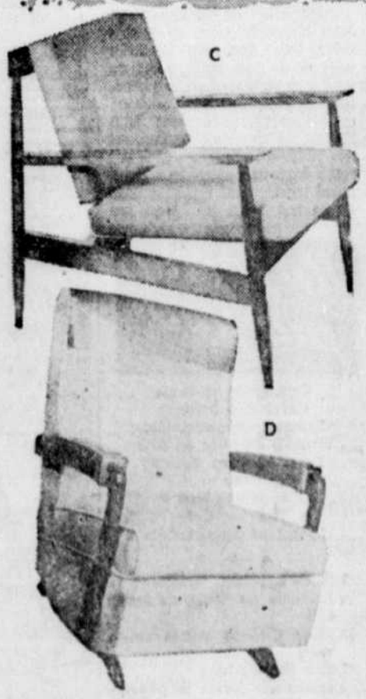

Valeurs spéciales pour le foyer!

Sièges rembourrés de vivoir

Vous n'en croirez pas vos yeux en voyant ces sièges de haute esthétique offerts à si bas prix ! Choix de cinq modèles différents... tous construits solidement et rembourrés caoutchouc-mousse. Styles s'adaptant à tous les décors. Revêtements divers aux teintes décoratives. Venez faire votre choix de bonne heure...

Norm. 59.50 et 69.50 ch.
Prix spécial Avant-NOEL ch.

39.95
2 pour 75.00

A. FAUTEUIL STYLE PROVINCIAL FRANCAIS. Dossier capitonné à la façon traditionnelle... le fauteuil qu'on place dans le vivoir ou la bibliothèque.

B. CHAISE STYLE CUVE. Parfait dans le solarium ou la salle de lecture ou toute autre pièce de la maison.

C. FAUTEUIL STYLE DANOIS. Elégant, moderne d'inspiration danoise, coussins caoutchouc-mousse amovibles.

D. BERCEUSE PLATEFORME. Un siège que jeunes et, plus âgés estiment... l'étudient également l'apprécieront. Construction solide, cadre épais, rembourrage, revêtement plastique et tissu.

E. FAUTEUIL STYLE CLASSIQUE — Dessiné avec accotoirs arrondis et coins fuselés. Elégant dans toutes les pièces... salle de séjour... ou chambre à coucher.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)
MEUBLES DE SALLE DE SEJOUR... AU CINQUIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Epargnez 25 à 50% !

Elégantes cravates importées tout-soie

Normalement 3.50 et 5.00

Prix spécial d'avant-Noël, ch. **2.50**
3 pour 7.00

Cravates de haute distinction que vous pouvez acheter en cadeau ! Chaque cravate artistiquement conçue en Suisse. Choix de soieries avec motifs nets ou rayés contrastants. Bleu, gris, brun, vert ou or. A ce prix... achetez-en plusieurs.

Epargnez 50% !

Confortables cardigans tout laine, 3 boutons

Normalement 8.95

Prix spécial d'avant-Noël **4.50**

Cardigan populaire avec encolure V et devant 3-boutons. Par un manufacturier canadien de haute renommée. Bleu, beige ou gris avec garnitur contrastante. Tailles : P, M ou G.

½ prix !

Pullovers à encolure V pour hommes

Tricot laine d'agneau/nylon

Normalement 12.95

Prix spécial d'avant-Noël **6.50**

Le style que les hommes actifs préfèrent, mélange ingénieux de laine d'agneau, fibre de nylon durable et les poils de vison intertissés, donnant un fini simili-fourrure. Vous reconnaîtrez aussitôt l'étiquette d'un manufacturier canadien connu de vêtements pour messieurs.

Vert ivy, bleu pilote, jaune ou rouge. Tailles : 36 à 44.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261 sauf le pullover

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND
MERCERIE POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

photo LA PRESSE

ESPAGNOLES AU CANADA — Trois jeunes filles faisant partie d'un contingent de 51 Espagnoles arrivées au pays depuis une quinzaine pour travailler en service domestique. Ce sont de gauche à droite : Alicia Gomez, Alexandra Sanchez et Agripina Hoerrere.

La reine de l'hospitalité élue en janvier

M. Fernand Dubois, président du concours Miss Hospitalité 1961, annonce que les membres du Grand Conseil de l'Hôtellerie de la Province de Québec ont décidé d'offrir chaque année une bourse de $1,000 à la gagnante de ce concours patronné par l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants.

La serveuse qui remportera le titre de Miss Hospitalité devra toutefois conserver le même emploi pendant les 12 mois de son règne, la bourse étant versée sur une base mensuelle.

M. Eddy Prévost, administrateur de l'Association provinciale des Restaurateurs, qui organise cette année le concours, a rappelé qu'il ne s'agit pas d'un concours de beauté et que Miss Hospitalité sera choisie pour ses qualités professionnelles et sa personnalité.

La gagnante sera élue le mercredi, 18 janvier 1961, et les concurrentes ont jusqu'au 18 décembre pour s'inscrire. L'an dernier, c'est Mlle Gaétane Beaulieu qui a remporté le titre.

Explosion solaire

MOSCOU. (PA) — Un astronome soviétique dit avoir découvert qu'une explosion solaire a fait durer la lumière nordique plus avant dans la saison que de coutume. M. V. Krat, de l'observatoire Pulkova à Leningrad, a déclaré que l'explosion se préparait depuis 1957 et se poursuivrait jusqu'en 1964.

Pour combler la pénurie des domestiques

Du pays des pesetas à celui des dollars

Une trentaine de jeunes filles venues d'Espagne sont arrivées jeudi à Montréal après une envolée de 20 hrs Madrid-Dorval. Elles font partie d'un troisième contingent venu au Canada pour travailler comme domestiques à la suite d'une entente avec le Service national de placement. Un premier contingent de 11 arrivait le 17 novembre; un second groupe de 10 est arrivé le 24 dernier. Sur les 51 jeunes filles, 22 travailleront à Montréal. Les autres ont été dirigées vers Ottawa et Toronto.

Celles qui sont destinées à séjourner dans la métropole sont logées pendant une semaine au Centre social d'aide aux immigrants, chez les Soeurs de N.-D. du Bon Conseil, rue Western. Ne parlant, ni le français, ni l'anglais, elles sont appelées à utiliser le système D. même si leur emploi est déjà trouvé.

La prochaine semaine sera pour elles une période d'adaptation, vécue par tous les touristes. Pilotées par les religieuses, elles se familiariseront avec les rues de la ville ; on leur donnera quelques cours de langue, de cuisine, on leur apprendra la valeur de l'échange, des monnaies. Elles devront même étoffer leur garderobe, aller dans les magasins pour se préparer à affronter notre hiver canadien "Car là-bas," disent-elles, "même dans les régions les plus froides de l'Espagne la neige ne dure pas plus de 15 jours."

Elles ont quitté leur ville, leur village pour améliorer leur condition de vie. Quelques-unes ont déjà l'expérience du service domestique, d'autres travaillaient là-bas comme couturière, brodeuse, empaqueteuse. Leur salaire en moyenne était de $5.00 par semaine. Même si la vie en Espagne est beaucoup moins chère, elles ne pouvaient espérer faire des économies.

Au Centre social du Bon-Conseil, elles auront l'occasion de rencontrer des compatriotes, tout particulièrement aux soupers hebdomadaires du jeudi soir, alors que les religieuses reçoivent à leur table entre 40 et 150 immigrants de toute nationalité. Avant-hier soir, en l'honneur des nouvelles venues on avait invité le consul d'Espagne et sa femme, Mme Fernandez Shaw, ainsi qu'une équipe de folklore. La soirée fut une véritable fête espagnole.

Les arrivantes dont l'âge varie entre 19 et 37 ans sont toutes de religion catholique. Chaque dimanche, la colonie espagnole assiste à la messe chantée à une desserte de la paroisse St-Jean-Baptiste, coin Henri-Julien et Rachel. Les jeunes Espagnoles venues de Madrid, de Saragosse, de Palencia, de St-Sebastian ou de Bibao, viennent combler ici une pénurie de domestiques. Vives et pétillantes, elles seront vite intégrées à notre milieu même si pour débuter, elles ont quelques difficultés à penser en fonction des dollars plutôt que des pesetas.

photo LA PRESSE

APRES UNE ENVOLEE DE 20 HEURES — Amélia Vacas et Florentina Castano (à droite) sont arrivées d'Espagne avant-hier pour travailler à Montréal, en service domestique, à la suite d'une entente avec notre Service national de placement.

"Avons-nous peur de la lanterne magique?"

Réal Benoit, invité de la Société d'étude

La prochaine réunion de la Société d'étude et de conférences se tiendra à l'hôtel Windsor, le mardi 6 décembre, à deux heures trente. Le conférencier sera Réal Benoit qui a intitulé sa causerie : "Avons-nous peur de la lanterne magique ?" et terminera par la présentation d'un film.

M. Réal Benoit, journaliste à Québec et à Montréal, passe en 1944 à Radio-Canada à la rédaction des nouvelles, puis à la Discothèque. Son recueil de contes, "Nézon", date de cette époque. Titulaire d'une bourse de voyage du gouvernement du Brésil, il séjourne deux ans en ce pays et étudie la vie artistique sous tous ses aspects. Un film tourné en Haiti avec André de Tonnancourt, "Primitive Artists of Haiti", lui méritera un Special Award aux Canadian Films de 1949 et sera retenu au Festival International d'Edimbourg de la même année.

De retour au pays en 1950, il y fonde une maison de production de films et, grâce à l'avènement de la télévision, produit sans arrêt depuis lors des films de tous genres. Il a été l'animateur puis l'invité des émissions Ciné-Club, critique du cinéma au Devoir et à la Revue des Arts et des Lettres (Radio-Canada), participant, en outre, à de nombreuses émissions de la télévision et de la radio. Il a publié un essai sur la Bolduc, collaboré aux Ecrits du Canada Français, donné un recueil de contes et essais sur les Antilles : "Rhum Soda". Il parle plusieurs langues; il a fait, ces derniers temps, un voyage de recherches au Mexique, et le 21 novembre dernier, Radio-Canada lui confiait la direction du service des Emissions sur film".

Mme H. S. Quart :

Le Québec symbole d'unité

OTTAWA. (PC) — La sénatrice Harry S. Quart a déclaré, ces jours derniers, que les Canadiennes avaient fait un immense progrès à la recherche du suffrage populaire. Récemment nommée au Sénat, cette Québécoise a souligné, dans son discours à la Chambre Haute, que les femmes canadiennes n'avaient pas encombré le Parlement. Il n'y avait que quatre membres féminins à la Chambre des Communes, lors de sa nomination, et 8 femmes seulement avaient occupé des sièges au Sénat depuis 1929.

"Même si les Canadiennes sont restées fortement à l'arrière dans le passé, il appert qu'elles entrent maintenant dans la course. Les associations nationales, provinciales et locales sont devenues très actives sur le plan social comme en politique. Elles ne perdent aucune occasion de rappeler à tous les paliers des gouvernements que les femmes doivent être considérées comme un groupe participant, sans discrimination, aux postes administratifs civiques et autres."

La sénatrice Quart, parlant au cours du débat lors du discours du trône, a également déclaré "que la province de Québec est en mesure de donner un éclatant exemple de l'unité nationale".

"Dans notre province, deux grands peuples, d'origine raciale différente, ont appris à vivre ensemble dans une harmonie susceptible de donner une leçon au reste du monde. Deux grandes cultures se sont côtoyées et ont survécu, non pas dans un mélange impossible à reconnaitre, mais se complétant l'une l'autre, pour le plus grand bien des deux. Les Québécois sont fiers de leur province, mais nous sommes également fiers du Canada parce que nous réalisons qu'aucune part d'un tout n'est plus importante que ce tout."

"Avec les tragédies sans cesse renouvelées de la discrimination et du racisme, dans les différentes parties du monde d'aujourd'hui, il fait bon de constater que le respect mutuel et la compréhension gardent leurs droits ici."

Parade de modes de sports d'hiver à Rabaska

Dans le cadre de ses activités sociales et sportives, le Centre de Jeunesse international Rabaska présentera demain après-midi à 2 h. 30, une parade de modes de sports d'hiver.

Cette initiative inaugure la saison du ski et les activités sportives d'hiver de Rabaska, situé à Ste-Agathe des Monts.

Rabaska est u ncentre social, sportif et touristique sans but lucratif dans le cadre d'une auberge de jeunesse pour les moins de 18 ans.

LE MONDE *Féminin*

Moi, je n'ai pas de préjugés...

Une petite fille est assise dans une énorme voiture noire entre deux colosses portant le brassard jaune de la police fédérale. Elle a la peau d'ébène et dans ses yeux sombres sans larmes, une lueur de gravité bien au-dessus de ses six ans. Autour de la voiture, des femmes, des mères, entourées d'enfants qu'elles ont mission de former, crient, trépignent, protestent.

Pourquoi ? Elles ne peuvent concevoir que la petite fille à la peau d'ébène prenne place sur les bancs de l'école aux côtés de leurs fils et de leurs filles à l'épiderme plus clair.

Cela se passait hier, à l'école William Frantz, de la Nouvelle-Orléans où Ruby — c'est le nom de l'enfant — est la seule fillette noire à se rendre au cours, selon la loi de l'intégration scolaire. En représailles, les 500 collégiens de Frantz boudent les classes. En représailles aussi, le père de Ruby a perdu son modeste emploi; il a cinq enfants à nourrir.

L'on s'émeut à ce récit, l'on s'indigne, l'on ne comprend pas pourquoi les Américains du sud discréditent à ce point leur pays aux yeux du monde entier peuplé dans une proportion des deux tiers de gens de couleur.

Et forts de notre bonne conscience, nous ajoutons pour nous-mêmes: au Canada, pays du juste milieu, de l'équilibre, de la pondération, nous sommes à l'abri de ces préjugés.

—Vraiment ?

A une conférence de presse, une journaliste de langue anglaise demande à une de ses compagnes de s'exprimer en anglais pour ne pas "retarder tout le monde". De l'avis de cette femme "évoluée", notre langue a peut-être droit de cité dans la deuxième ville française du monde à la condition que ça ne modifie pas l'heure de tombée".

—"Dans ce secteur, les loyers sont raisonnables mais les synnagogues sont nombreuses", commente sans sourciller cette autre qui a l'air sage comme une enfant de Marie.

—"Ma rue est paisible . . . homogène" souligne une honnête bourgeoise canadienne-française, fière d'avoir gagné les beaux quartiers.

Au téléphone, une voix d'homme demande dans un français à l'accent méditerranéen : "Louez-vous à des Italiens ?"

Sans doute lui a-t-on laissé entendre que . . .

Mais non, on ne lui a laissé rien entendre du tout. On lui a dit ,à ce brave homme, que l'appartement n'était pas libre et le lendemain, de nouveau on l'annonçait, alors il a compris.

Car les préjugés ne s'admettent pas carrément. C'est une attitude dont on a un peu honte, dont on se défend, que l'on nie même en toute bonne foi quand on n'a pas à prendre position, que l'on fustige quand elle se manifeste violemment en Louisiane, en Algérie ou en Afrique du sud.

—"Je n'ai pas de préjugés . . ." dans certaines bouches, cette affirmation a le ton du "Je ne suis pas comme le reste des hommes", de la parabole.

Je ne me souviens pas l'avoir entendu dire par ceux qui croient foncièrement à l'égalité des hommes.

Céline LEGARE.

Béatrice fait ses emplettes incognito

OTTAWA. (PC) — La princesse Béatrice des Pays-Bas a fait son magasinage de Noël à Ottawa, hier, pour ensuite s'accorder une balade dans les nouveaux quartiers de la ville.

Elle était accompagnée de son amie Renée Roell. L'on sait que la princesse Béatrice a fait le voyage expressément pour assister demain au mariage de Mlle Roell. Elle était déjà venue au Canada comme réfugiée de guerre.

Les deux charmantes jeunes filles de 22 ans ont fait leurs emplettes incognito. La blonde héritière aux yeux bleus des Pays-Bas s'est faufilée parmi la foule avec la même simplicité montrée par sa mère, la reine Juliana, lors d'un séjour de cinq ans, ici, pendant la guerre.

La princesse Béatrice a réintégré la demeure de Mlle Roell, au village Rockcliffe, où elle séjourne, les bras chargés de paquets. Elle s'est montrée ravie des aubaines dont elle a profité pour fêter la Saint-Nicolas, une fête Hollandaise célébrée le 5 décembre.

Arrivée mardi, elle quittera Ottawa samedi et arrivera juste à temps pour participer au gala hollandais. Les deux amies n'avaient que deux ans lors de leur premier voyage au pays, en 1940.

Mlle Roell est la belle-fille de H. F. Feaver, chef du Protocole au Canada. Son mariage sera célébré samedi, à midi, dans la chapelle du collège Ashbury. Son fiancé, Me T. Brandbrook, est silliciteur au département canadien des finances.

La princesse Béatrice et Mlle Roell ont gradué ensemble en Hollande. Inscrites à l'Université de Leyden, la plus ancienne de Hollande, elles partageaient un petit appartement et faisaient leur propre cuisine.

Clinique de sang au Sir-George-Williams

La clinique de sang annuelle organisée par les sociétés prédentaire et pré-médicale, en coopération avec le "Students Undergraduate Society" du Sir George-Williams, aura lieu lundi, de 10 h. a.m. à 10 h. p.m., dans le "Students' Common Room." La clinique sera ouverte au public de 18 ans et plus.

Il y aura stationnement gratuit au Drummond Street Garage pour les donneurs de sang, ainsi que des rafraichissements gratuits.

L'après-midi, de 4 h. à 6 h., il y aura un spectacle de variétés. Gerry Merling sera le maitre de cérémonies. L'admission : une chopine de sang.

Bébé Kennedy est présenté à ses parents

WASHINGTON (AFP) — Mme John Kennedy vient de renouveler une des plus grandes joies de la maternité, celle de tenir son poupon dans ses bras, pour la première fois. Le bébé du président, prénommé John Fitzgerald comme son père, est né vendredi dernier et était resté dans une couveuse. Il fut placé tendrement dans les bras de sa mère qui lui donna son biberon, une formule de lait en poudre et d'eau.

Le président élu a visité sa femme et son fils, hier, autour de midi, avant de s'envoler pour Palm Beach avec son autre enfant, la petite Caroline âgée de 3 ans. Le Dr John W. Walsh, obstétricien de Mme Kennedy, l'a qualifiée de "formidable" disant qu'elle pourrait quitter l'hôpital de l'Université de Georgetown vers la fin de la semaine prochaine. Son départ reste soumis d'autre part à l'avis du Dr Edward B. Brooks, le pédiatre de la famille Kennedy, qui doit décider si le bébé est en état de voyager. M. et Mme Kennedy désirent amener le nouveau-né à Palm Beach, à sa sortie de l'hôpital.

Un menu par jour

Consommé en tasse
Carottes à l'oignon
Saucisses emmitouflées
Pomme de terre au four
Tarte au sirop d'érable
ou
Fromage bleu
Thé — Café
Saucisses emmitouflées

* * *

1 lb de saucisse "Weiners"
½ tasse de catsup ou de sauce chili
¼ tasse d'olives mûres émincées
1 c. à thé d'origan
2 tasses de farine à pâtisserie, tamisée
¾ c. à thé de sel
½ tasse de shortening ou de saindoux
½ tasse de fromage Cheddar canadien râpé
5 c. à table d'eau froide

Faire une incision dans les saucisses sur la longueur. Les tremper dans l'eau bouillante quelques minutes pour faire ouvrir l'incision. Remplir de catsup, d'olives et d'origan préalablement mélangés. Mêler le sel et la farine. Y incorporer la graisse et le fromage à l'aide de couteaux. Ajouter l'eau et former en boule. Rouler à ⅛" d'épaisseur et couper en lisières de ¾" de largeur et 12" de longueur. Envelopper chaque saucisse de pâte, badigeonner de lait. Cuire à four chaud (425°F) environ 15 minutes ou jusqu'à ce que doré. Donne 10 à 12 portions.

Au Salon de l'agriculture

Programme sur trois thèmes: alimentation, artisanat, mode

Pour des milliers de Canadiennes, le Salon national de l'Agriculture, qui se tiendra pour la neuvième saison consécutive, du 17 au 26 février 1961, demeure un irrésistible prétexte à une excursion dans la métropole.

Cette manifestation, le bilan annuel des réalisations techniques portées à la connaissance de nos fermiers, n'éveille pas uniquement l'intérêt masculin. Dans le cadre du Salon, un programme d'activités féminines se précise déjà, portant sur trois thèmes: alimentation, mode, artisanat, imaginant la Canadienne dans trois rôles également importants de sa vie, celui de cordon bleu, celui de femme du monde et celui de maitresse d'un foyer.

Au chapitre de l'alimentation, les ministères fédéral et provincial des pêcheries vont déléguer leurs diététistes les plus autorisés qui multiplieront les démonstrations sur les mille et une façons d'apprêter nos trésors de la mer.

A une époque où le rythme de notre vie écourte sensiblement les heures consacrées à l'hospitalité, l'hôtesse sera ravie de renouveler son imagination autour des tables de buffet préparées par les économistes ménagères du ministère fédéral de l'agriculture.

Le concours de la tarte aux pommes sèmera l'émulation parmi les talents culinaires du Québec. C'est pendant le Salon de l'Agriculture qu'est attribué le grand prix d'une valeur de $1,500 tandis que celles qui se classent parmi les cinq finalistes sont également récompensées.

Les femmes sont-elles plus coquettes que gourmandes ? Difficile à déterminer. Au Salon de l'Agriculture, on aura éliminé ce dilemme et les défilés de modes seront aussi séduisants que les kiosques consacrés à la gastronomie. On oubliera donc les bourrasques de février pour évoquer l'élégance du printemps telle que conçue par deux de nos jeunes couturiers montréalais, Mlle Huguette Gagné et M. Pierre Desmarais.

C'est au foyer que la Canadienne se sent le plus épanouie. Conscients de cette aptitude de leurs compatriotes, les responsables du programme féminin du Salon de l'Agriculture signeront les kiosques d'artisanat préparés sous le signe de la décoration intérieure.

COLLABORATION DANS LE DOMAINE CULINAIRE — Dès maintenant, les spécialistes des ministères fédéral et provincial des Pêcheries préparent les thèmes des démonstrations culinaires qui auront lieu dans les cadres du Salon de l'agriculture du 17 au 26 février prochain. Ci-dessus, les responsables de cet aspect du programme féminin sont, de gauche à droite, Mlle Monique Plamondon, directrice du service d'information au ministère provincial des Pêcheries, Mlle Louise Dumont, économiste ménagère du même ministère au fédéral, et Mlle Camille Bazin, technicienne au ministère québécois des Pêcheries.

AIR NATUREL . . . STYLES MODERNES
PERRUQUES
POUR DAMES ET MESSIEURS
• Transformations
• Tresses
• Toupets
• Chignons
Mme F. BAYARD
PERRUQUIER
629 ALEPIN DO. 6-6771
CITE LASALLE DO. 6-6408

Yervant's
peut redonner à vos tapis toute leur splendeur première!
AVANT
APRES
Les couleurs retrouvent toute leur splendeur première ; chaque fibre est fraiche et propre . . . le poil est lustré.
pour aussi peu que 8¢ le pied carré
DOMESTIQUES 8¢ PI. CA. — D'ORIENT 10¢ PI. CA.
3' x 5' ..... 1.20 — 2'6" x 4' 1.00
4'6" x 7'6" .. 2.70 — 3' x 5' 1.50
6'9" x 9' .... 4.85 — 7' x 4' 2.80
9' x 10'6" ... 7.60 — 6' x 9' 5.40
9' x 12' ..... 8.65 — 10' x 8' 8.00
9' x 15' ..... 10.80 — 12' x 9' 10.80
COMPOSEZ RI. 8-7851
Vous serez ravis de la fraicheur éclatante que prendra votre demeure lorsque vos tapis reviendront de chez Yervant's.
Yervant's ORIENTAL rugs LTD
TAPIS MUR A MUR NETTOYES SUR PLACE

Incontestablement
Parkhurst Angora
Effet nouveau et ultra chic!
La légendaire et fabuleuse encolure double rang confère à ce modèle en très souple angora une gracieuse allure tout à fait dernier cri.
Environ $16.95
Jupe et slim jim s'harmonisant . . . environ $18.95
A votre magasin de mode préféré
Parkhurst KNITWEAR TORONTO

Croisières
VOYAGES — BERMUDES — ANTILLES — MEXIQUE — EUROPE
DEPART DE NEW YORK chaque semaine pour les Bermudes, Nassau, Jamaique, Haiti, République Dominicaine, etc.
DEPART DE MIAMI deux fois par mois pour Port-au-Prince, Port-Antonio, Kingston, Ciudad Trujillo, etc.
DEPART DE MONTREAL vers la France, l'Italie, l'Angleterre et la Hollande, chaque semaine.
Aussi croisières autour du monde, en Méditerranée, en Amérique du Sud, en Afrique et en Orient.
TRAVELAIDE BUREAU LTEE
Ouvert le soir
RENSEIGNEMENTS A TITRE GRACIEUX 9 A.M. à 9 P.M. DU LUNDI AU VENDREDI
80 MEZZANINE • EDIFICE DOMINION SQUARE 1010 STE-CATHERINE OUEST • MONTREAL 2
UN. 1-7272

CYNTHIA CLARE INC.
4559 RUE WELLINGTON
VERDUN — PO. 8-1510

METROPOLITAN LADIES WEAR
362 ouest, Ste-Catherine près Bleury

Dalmys
469 ouest, Ste-Catherine
1382 ouest, Ste-Catherine
4355, Wellington

Pink Poodle
399 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Série complète de vêtements sport

Modes pour dames
Delbeau
900 EST, STE-CATHERINE
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE

RAYMONDE
Salon de robes
1280 RUE NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-4813

LAUREL
1849, Ste-Catherine ouest
WE. 7-2329
2 rues à l'ouest de Guy

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE
PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Le bal de l'Artillerie

Fête imposante qui réunissait l'élite du monde militaire

Le manège militaire du Vieux Montréal était en liesse lors du Bal de l'Artillerie. L'arrivée des invités, accueillis par la fanfare de l'Artillerie de Montréal, offrait un spectacle très impressionnant. Ces derniers étaient postés sur une plateforme de lattis entourée de quatre canons authentiques, deux de calibre 105mm et les autres de 155mm. L'invité d'honneur, le général A. G. L. McNaughton, P.C., C.H., C.B., C.M.G., D.S.O., C.D., et Mme McNaughton ainsi que les invités spéciaux furent reçus, dans un salon attenant au Mess des officiers, par le colonel honoraire du Régiment Royal de l'Artillerie Canadienne de la région de Montréal, le brigadier E. R. Suttie, C.B.E., D.S.O., E.D., et Mlle Sybil Power Kent, de Washington, D.C.

Décorations du Manège

Le côté nord du manège, était drapé de rouge, donnait beaucoup de relief à la vaste salle de banquet. L'écusson de l'Artillerie Royale Canadienne avait été placé au mur derrière la table d'honneur. Dessous, les drapeaux des Nations Unies étaient éclairés par le jeu des réflecteurs. Le centre de la table était une réplique en argent d'un canon d'époque (18 pounder) reposant sur un coussin de fleurs rouges et blanches qui descendaient en cascades jusqu'au sol. Trois surtouts de chrysanthèmes et d'oeillets complétaient la décoration de la table d'honneur. Chacune des neuf tables d'invités était ornée d'une douzaine de gros lampions rouge et bleu qui s'harmonisaient avec le vert feuillage des fougères et des branches de sapin ainsi qu'avec le centre de table identique à ceux de la table d'honneur.

A la fin du banquet, un détachement d'officiers vêtus de costumes d'artillerie d'époque tirèrent une salve de canon en l'honneur du général McNaughton. Ce détachement représentait les 34e et 37e régiments d'artillerie de campagne et le 2e régiment d'artillerie moyenne. Le major W. L. George, C.D., du 34e commandait le groupe.

Quinze corbeilles de fleurs rouges et blanches, des branches de sapins argentées et ornées de ruban rouge décoraient les piliers blancs du Mess des Officiers.

Toilettes des invitées

Mme A. G. L. McNaughton portait une robe de chiffon rosé.

Mme J. L. Wallace : robe en poult-de-soie vert foncée ornée de fils métalliques, ligne princesse, accessoires assortis.

Mme J. C. McNeill : robe de dentelle de Chantilly rouge à encolure carrée, jupe large, accessoires assortis, bijoux argent.

Mme R.-B. Desrosiers : robe de poult-de-soie azur rehaussée d'appliques de guipure formant épaulettes et ornant la jupe dont l'ampleur était rejetée à l'arrière, accessoires de satin.

Mme G. D. Miller : corsage en brocart de satin, jupe ample de voile doublée de satin, écharpe de même tissus, souliers et sac or, pompons bronze.

Mme N. G. Wrightson : corsage allongé en velours violet et jupe de taffetas lavande, accessoires assortis.

Mme J.-L. Boutet : robe de brocart d'importation italienne bleu et argent, parure de diamants noirs, souliers et sac poussière d'argent, orchidée.

Mme H. A. Stutt : robe de taffetas broché lavande, corsage cintré, jupe large, pierres du Rhin vertes.

Mme A. Daoust : fourreau noir orné d'une large jupe de voile de nylon, accessoires argent, oeillets blancs.

Mme B. D. Baily : robe d'organza de soie blanc à motifs fleuris, jupe ample, souliers et sac du soir argent, parures de perles.

Mlle Barbara Makowicz : robe de chiffon courte, couleur champagne, corsage cintré et jupe très ample formant tournure, souliers et sac du soir blancs, bijoux de perles.

Mme T. A. McLean : robe imprimée de fleurs blanches et bleues, jupe large gonflée de crinolines, accessoires assortis.

Mme Robert Joncas : robe de tulle noir à corsage cintré et jupe ample, accessoires assortis.

Mme R. J. Connor : fourreau de satin violet, accessoires assortis.

Mlle Lily Malouf : création française en taffetas noir, jupe volumineuse rehaussée de petites roses de velours rose à la taille, souliers et sac en poult-de-soie, collier de diamants.

Mme J.-F.-P. Charbonneau : robe en broderie perlée ambre vert, parure de perles.

Mme F. I. Ritchie : robe de chiffon blanc, de style grec, ornée de paillettes et d'appliques au corsage, accessoires assortis.

GALA MILITAIRE — Les officiers de l'Artillerie se réunissaient hier soir, au manège militaire du vieux Montréal, lors de leur bal annuel. Sur cette photo on remarque, de gauche à droite : le brigadier E. R. Suttie, C.B., D.S.O., E.D., Mme McNaughton, Mme Maurer, Mlle Sybil Power Kent, le lieutenant-colonel Lewis P. Martin, M.C., E.D., officier de l'artillerie de milice, le général A. G. L. McNaughton, P.C., C.H., C.B., D.S.O., C.D., Mme Martin et le major-général Réginald A. Maurer, officier de liaison de l'Ancient and Honourable Artillery Company of Massachusetts.

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Mlle Sybil Power Kent : robe de tulle vert foncé rehaussée d'appliques floraux verts sur corsage ajusté et dans la jupe très ample, accessoires assortis, roses naturelles.

Mme R. H. Keefler : création française de chiffon noir, corsage délicatement plissé, jupe également plissée se terminant en une traîne, accessoires assortis.

Mme A. E. Walford : création originale en brocart tissé bleu pâle et argent rehaussée d'un corsage de chiffon, jupe fourreau avec mouvement ample sur les côtés, écharpe de satin bleu pâle doublée de satin cerise, accessoires assortis.

Mme J. M. Rockingham : robe en poult-de-soie noire, encolure découpée en pointe, jupe ample, accessoires : parures de perles.

Mme H. T. Airey : robe en poult-de-soie vert, accessoires assortis.

Mme H. O. N. Brownfield : robe de dentelle française sur fourreau de satin gris, souliers et sac assortis, parure diamants.

Mme W. R. Wonham : robe d'organza de soie or et brun.

Mme Nancy Aylwin : création originale en satin couleur huître, corsage ajusté, jupe cloche rehaussée de broderie française, sac du soir et souliers de perles.

Gala du Commerce

Evénement d'un éclat unique

De hautes personnalités canadiennes-françaises du monde des affaires se sont données rendez-vous, hier soir, dans les luxueux salons de l'hôtel de la Reine Elisabeth, au Gala du Commerce, organisé par l'Association des diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

La décoration, qui avait pour thème "Planète enchantée", créait chez les participants l'illusion envoûtante d'une envolée interplanétaire. D'énormes sphères rouges traversées de rayons scintillants étaient suspendues çà et là dans la salle et constituaient un firmament féérique. La rotation de ces planètes au reflet changeant donnait l'illusion d'un ciel en mouvement et créait un effet ravissant sur les splendides toilettes des invités.

M. et Mme Fernand Rochon étaient les présidents de cette manifestation d'apparat qui avait pour but de rendre hommage à douze hommes d'affaires éminents qui se sont vus remettre des mains de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province, l'hon. Onésime Gagnon, un diplôme d'honneur en témoignage de leur brillante réussite dans l'un ou l'autre domaine de l'activité économique. Ces personnalités de notre monde du commerce, de la finance et de l'industrie étaient : l'hon. Jean Lesage, M. Lucien Arcand, Mme Louis de G. Beaubien, Mme Wilbrod Bhérer, C.R., M. Armand Bombardier, l'hon Philippe Brais, C.B.E., C.R., L.L. D., M.C.L., M. Roland-J. Codère, M. Esdras Minville, Me Roger-N. Séguin, C.R., M. J. Rodolphe Théberge, M. Pierre Thibault et M. Gérard White.

Invitées d'honneur

Mme Onésime Gagnon portait une robe en lamé d'argent.

Mme Fernand Rochon: robe d'importation française de broché blanc et or, bijoux de perles, sac français en mèche de strass, fermoir rehaussé de perles.

Mme Marcel Vincent: robe bleu nacre à corsage de chiffon drapé et jupe de poult de soie volumineuse, accessoires de même ton.

Mme H. R. Crabtree : création française, style Grec, en chiffon rose deux tons, large ceinture brodée de cristal et de diamants.

Mme Henri Ferron: création en poult de soie vert bronze brodé or, jupe fourreau de style victorien, s'évasant à l'arrière en pans qui montent au corsage, bijoux de perles, bourse bronze.

Mme Eric Kierans: robe en poult de soie american beauty avec un drapé bouffant sur le côté et légère traîne à l'arrière, bijoux de perles.

Mme Gérard Letendre: modèle français en façonné de soie blanc et rouge de Bianchini Férier, jupe bouffante légèrement froncée dans le dos avec double boucle à la taille, rang de perles.

Mme Louis de G. Beaubien: robe en poult de soie vison, perles et accessoires dorés.

Mme André Rousseau: création en crêpe de soie parchemin, style fourreau ambassade drapé du corsage et se terminant dans le dos en un long pan libre, accessoires en satin or.

Epouses des hommes du mois:

Mme Lucien Arcand: robe de taffetas vert irlandais avec appliques de dentelle or, accessoires de même teinte, fourrure de renard blanc.

Mme Esdras Minville: robe de crêpe noir avec corsage perlé.

Mme Wilbrod Bherer: robe de lamé doublé de satin gris, accessoires verts.

Mlle Hélène Bherer: robe de satin bleu azur, création française, accessoires de même teinte.

Mme J. A. Bombardier : importation française en lamé bleu glacier, argent et or, corsage drapé retenu à l'arrière par un noeud croisé, accessoires argent, parure de perles.

Mme Roland-J. Codère : robe drapée aux lignes classiques en jersey français blanc, accessoires et bijoux or.

Mme Roger-N. Séguin : modèle newyorkais en brocart vert et or antique, corsage drapé et jupe en forme de cloche, accessoires or, parure de perles et diamants.

Mme Rodolphe Théberge : robe en poult de soie vert automne.

Mme Gérard White : importation italienne en pure soie noire imprimée de motifs de fleurs or, berthe recouvrant les épaules, jupe évasée sur taille cintrée, accessoires noirs.

Comité féminin

Mme Jean Allaire : robe de satin de Lyon blanc imprimé de fleurs de velours à divers tons de bleu, écharpe de satin turquoise, accessoires blancs.

Mme Lucien P. Bélair : robe de satin blanc brodé de fils d'argent et ornée de chiffon émeraude, collier de perles.

Mme Léo Boissonnault : robe de velours brun à corsage de dentelle brune, parure de diamant.

Mme Paul-Emile Bonnier : création suisse en ottoman rouge, corsage drapé, jupe très ample, parure de perles.

Mme Gustave Boulanger : robe en satin broché vert nil au reflet or, corsage ajusté, sac à mains en maille dorée.

Mme Roland Chagnon : robe en satin rose schiapparelli, jupe cloche, corsage de guipure aubergine, accessoires assortis.

Mme Lucien Genet : robe en poult de soie vert émeraude, jupe volumineuse formant paniers sur les côtés, accessoires assortis, parures de perles.

Mme Paul-Henri Guimont : robe fourreau de velours noir sur jupe excédant, en satin vert émeraude, accessoires de satin vert.

Mme Camille Huppé : robe en poult de soie blanc avec appliques brodés fil argent et perles, accessoires de soie brochée argent.

Mme Henri-Paul Lemay : robe de brocart champagne et or, accessoires champagne.

Mme Lucien Masse : robe de brocart Louis XIV dans les couleurs de pastels, style empire, rehaussée d'un bouffant doublé de satin duchesse rose aube, parure de perles.

Au mariage Baudouin et Dona Fabiola

Les familles régnantes et les anciennes monarchies seront représentées

BRUXELLES (AFP) — Le roi Baudouin conduira, lui-même, sa fiancée, Dona Fabiola de Mora Y Aragon, devant l'officier de l'état civil et devant l'autel, en la Collégiale des Saints Michel et Gudule.

La fiancée du roi sera assise à sa droite, au mariage civil, et à sa gauche au mariage religieux.

Trois souverains, la reine Juliana des Pays-Bas, le roi Olav de Norvège, la grande duchesse de Luxembourg, quatre anciens monarques et leurs épouses, Umberto d'Italie, Michel de Roumanie, Simeon de Bulgarie, et Léopold de Belgique, une reine mère Elisabeth de Belgique, 84 ans, et toute une assemblée de princes et de princesses se trouveront dans le cortège nuptial.

Toutes les familles régnantes d'Europe ainsi que les anciennes monarchies seront représentées au mariage du dernier souverain catholique du monde : le prince Bertil de Suède et le prince Carl Bernadotte, frère de la reine Astrid de Belgique, le prince et la princesse Alexandre de Yougoslavie, le prince et la princesse Axel du Danemark, les princes de la famille Bourbon de Parme, les archiducs Otto et Charles de Hasbourg, les princes de Hohenzollern de Hesse ainsi que la princesse Margaret d'Angleterre, qui sera accompagnée de son époux Armstrong Jones, l'infant d'Espagne Don Juan Carlos, qui sera aux côtés de son père le comte de Barcelone et qui retrouvera, à Bruxelles, la princesse Marie Gabrielle de Savoie, fille du roi Umberto, avec laquelle la rumeur publique l'avait fiancé.

Seront également présents : le prince et la princesse Louis Napoléon, la princesse Luisa Ruffo Di Calabria, mère de la princesse Paola, le marquis et la marquise de Villaverde, beau-fils et fille du General Franco, le prince Henri de Lichtenstein, le prince et la princesse Monireth de Cambodge, le prince Louis de Polignac (monaco), le prince Moulay Ali, neveu du roi Mohammed cinq, le prince et la princesse Antoine de Ligne, la princesse Astrid de Norvège, le duc et la duchesse de Bragance, le duc et la duchesse de Bavière, enfin, toute la famille royale de Belgique et la famille de Dona Fabiola.

Les republiques, avec lesquelles la Belgique entretien des relations diplomatiques, seront représentées par leurs ministres des affaires étrangères, six ont désignés jusqu'à présent ou leurs ambassadeurs ou leurs ministres plenipotentiaires.

Parmi les démocraties populaires, seule la Pologne, a jusqu'à présent, désigné son ambassadeur, et Fidel Castro a délégué l'ambassadeur de Cuba à Bruxelles.

La fiancée du roi Baudouin, reviendra à Bruxelles lundi prochain, 5 décembre, à 3 heures par avion militaire. L'avion, qui conduira la fiancée du roi, se posera à l'aéroport civil de Bruxelles National, où les Bruxellois pourront aller l'applaudir.

Dona Fabiola séjournera au château de Laeken, la résidence de la famille royale Belge, jusqu'à la veille de son mariage le 14. Elle passera ensuite la nuit du 14 au 15 au palais royal de Bruxelles, en compagnie de sa mère.

M. et Mme HENRI JOUBERT (Denyse Renaud), dont le mariage a été célébré récemment à l'église du Saint-Nom-de-Jésus. La mariée est la fille de M. et de Mme Georges Renaud et le marié, le fils de M. A. Joubert, décédé, et de Mme A. Languedoc, de Montréal.

Mlle Yolande Caisse, fille du docteur J.-A. Caisse, décédé, et de Mme Caisse, de Notre-Dame-de-Grâce, et Me Pierre-M. Verdy, avocat, fils de M. et de Mme Edmond Verdy, d'Outremont, dont le mariage sera célébré le 17 décembre, à l'église Notre-Dame de Grâce.

Bal du Commandant chez les zouaves

—Ce soir à 8 h. 30 p.m. précises, se tiendra au Centre paroissial St-Denis, 5115 rue Rivard, le premier bal annuel du Commandant, organisé par le comité social du Troisième bataillon du régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens Inc.

Cette manifestation, parmi tant d'autres, a pour but de réunir tous les membres du mouvement : officiers d'Etat-Major du Bataillon et de ses compagnies, sous-officiers et soldats, aumôniers, membres civils des comités protecteurs et leurs compagnes, leur procurant ainsi l'occasion de se rencontrer socialement, de se mieux connaître pour mieux s'apprécier et de se récréer dans un esprit de franche camaraderie.

Il convient de souligner que cette soirée est exclusivement pour les membres et que le public n'y est pas admis. Chaque invité devra présenter sa carte d'admission à l'entrée pour y avoir accès.

Cendrillon moderne

Une invitation impromptu pour danser et point de sandales dorées ? Voici un moyen de résoudre ce problème digne de Cendrillon : vaporiser de peinture dorée une vieille paire de souliers d'été et en route pour le bal !

FLEURS DE QUALITE
MADAME C. M. La Bissonnière
1024 Est, Mont-Royal — LA. 3-9191

LES BOITES DE PRESENTATION OGILVY'S
sont tapissées
DU TARTAN DU CLAN OGILVY HUNTING
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Vous ne pouvez juger de la valeur d'un diamant "d'un coup d'oeil"

Il vous faut les conseils désintéressés d'un expert lorsque vous achetez un diamant. Nous sommes des *bijoutiers enregistrés à l'American Gem Society*. Ceci devrait augmenter votre confiance. Vous savez que nos conseils sont dictés par des années d'expérience et d'intégrité en affaires.

Mappin's
1000 rue Ste-Catherine ouest
MONTREAL — UN. 6-7431
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. LE VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.
UNE HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT AU GARAGE PEEL-WINDSOR

STATIONNEMENT GRATUIT
VENTE 76e ANNIVERSAIRE
Choix incomparable de CADEAUX importés
20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES IMPORTATIONS
30 SERVICES A ECOULER D'ICI LE 15 DECEMBRE
Venez voir ces services en spécial et étiquetés "OR" à 50% D'ESCOMPTE
Plus de 200 PATRONS de SERVICES A DINER en porcelaine ou autres de Style et Moderne
$3.95, $1,500.00
Sur ces patrons économisez de 20% à 40% en achetant au prix du gros, dû à nos importations directes, depuis 76 ans.
CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS: Rosenthal, Aynsley, Royal Doulton, Royal Albert, Paragon, Royal Roselyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Staffordshire, etc., etc.

Grégoire
1371 EST, STE-CATHERINE LA-2-2105
ETABLIE DEPUIS 76 ANS

GRANDE
VENTE DE BROADLOOM
Chez ANGLO-FRENCH CARPET à 2029, rue PEEL
TAPIS MUR à MUR ou de GRANDEURS COURANTES
PROVENANT DE SOLDES DE MANUFACTURIERS
TAPIS de LAINE FRISÉE à POIL TRÈS ÉPAIS et SERRÉ
$4.99 la verge carrée

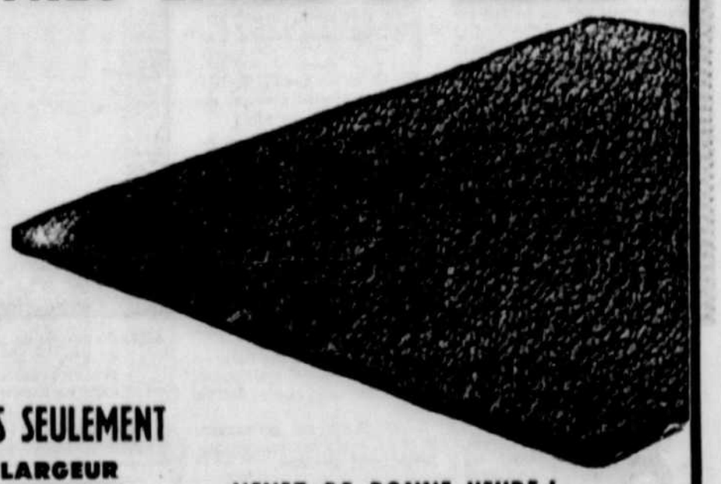

VENTE POUR 3 JOURS SEULEMENT
9 et 12 PIEDS de LARGEUR
Les plus nouvelles teintes décorateur de CANNELLE, BEIGE, ROSE BEIGE et BRUN NUTRIA. Aussi tweed GRIS et BRUN.
VENEZ DE BONNE HEURE ! L'assortiment est très restreint !
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
Marchandise sujette à vente antérieure
Plan budgétaire si désiré
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — SATISFACTION ASSURÉE
ANGLO-FRENCH CARPET
2029 RUE PEEL AV. 8-4113

Courrier Confidences

Un rêve de paranoïaque . . . !

Les Canadiens français aiment-ils vraiment leur langue? Un compatriote de langue anglaise m'a posé cette question qui m'a laissée perpleze. Comment oser répondre affirmativement, quand on sait dans quel état lamentable se trouve la langue parlée et même la langue écrite, au Québec. Quand on voit la jeunesse mettre sa fierté, sous prétexte de virilité (?), à massacrer le français, quand le bon langage est devenu synonyme d'afféterie, quand nous sommes tous, plus ou moins, atteint de la maladie du "parler joual," dites, comment répondre oui à une telle question ?

Et pourtant, je crois que sommeille (hélas, bien profondément !) au fond de notre âme un solide attachement à la langue française. Mais elle est devenue, pour nous, l'épouse (ou l'époux) à laquelle nous sommes trop habitués; nous ne voyons plus ses mérites. Nous sommes aveugles au mal qui la ronge et menace son existence. Mais pour réveiller notre amour, il faudrait un événement brutal, un fait révolutionnaire qui menacerait sa vie même. Car ce n'est que lorsque nous craignons de perdre un bien que nous mesurons la place qu'il tient dans notre coeur.

Il n'en fallait pas plus pour me faire rêver d'une violente persécution contre le français. Imaginons que nos compatriotes de langue anglaise, soudain pris d'hystérie et de la manie de l'oppression, oubliant leur tradition de démocratie et de "fair-play", décrètent que le français est désormais banni du Québec. Défense absolue de prononcer une seule syllabe dans le "doux verbe de France". Je vois déjà la levée de boucliers que provoquerait cette mesure.

Les jeunes se jetteraient sur leur grammaire, que dis-je, ils la dévoreraient. Des classes s'improviseraient ci et là pour les moins jeunes et même pour les plus jeunes du tout. On verrait, comme dans le conte de Daudet, "La dernière classe", des octogénaires sur les bancs des écoles, tentant de connaître davantage, avant qu'il soit trop tard, cette langue qu'ils ont méconnue et négligée tout au long de leur vie. Ah, comme ce serait beau! On se battrait, on mourrait pour le français! Quelle épopée on pourrait écrire, plus tard, sur ce fait historique! Les poèmes épiques reviendraient à l'honneur. Le moindre poétaillon serait couvert de lauriers!

Rêve de paranoïaque! Evidemment, je ne le dirai à voix haute, vous devinez bien pourquoi . . . Mais j'en ai tiré une leçon: cette bienheureuse persécution étant pour le moins aléatoire, ne serait-il pas sage de prendre conscience de la richesse de notre langue et de l'amour que nous lui portons pour enfin, la soigner, car elle est bien malade!

Car si nous persistons à ne la point croire menacée, si nous refusons de voir nos lacunes, elle finira par mourir . . . en bonne santé! A nous d'y voir avant que l'anémie et le cancer qui la rongent soient incurables!

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :

COURRIER-CONFIDENCES,

La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Je viens à mon tour vous donner mon opinion au sujet des chambres à louer. Je félicite la Dame qui vous écrivait, l'autre jour, vous disant qu'elle aime ses deux chambreuses, qu'elle les laisse partager le salon, regarder la TV.

A Montréal, j'ai fait quelques places sans jamais être satisfaite. J'admets que les personnes qui louent des chambres ne *le font pas par plaisir mais pour faire un peu d'argent.* Mais, grand ciel ! il ne faut pas non plus que la cliente soit victime du manque de revenu de la logeuse.

J'ai demeuré dans un endroit où tout allait bien. Mais cette dame vivait en "concubinage". Ça ne me dérangeait en rien, je l'ignorais complètement. Mais cette dame était rude avec moi. Un jour où je revenais du presbytère où j'étais allée payer ma dîme, elle m'a traitée d'hypocrite et m'a mise à la porte. Ce n'est que trois jours plus tard que j'appris la raison de cette attitude. Elle croyait que je commérais à son sujet et même que j'en avais parlé au curé. Alors que j'ignorais tout de sa situation !

A un autre endroit, je n'avais pas le dos tourné que les enfants allaient dans ma chambre.

Pour finir, je vous dirai que j'ai demeuré à Sherbrooke deux ans et demi, au même endroit. J'ai aimé la dame et elle m'aimait bien. Mais ici, à Montréal, je crois qu'il existe de bonnes places mais elles sont rares. — Mlle Mignonne.

R. — Il est normal que dans une ville comme Montréal, il soit plus difficile de trouver des endroits convenables pour loger. La proportion pourrait bien être la même que dans les petites villes des maisons de chambres où il est peu agréable de loger mais le nombre en est nécessairement plus élevé. Alors, pour peu qu'on joue de malchance, on imagine aisément que les logeuses aimables et conciliantes n'existent pas. Pourtant, vous en convenez, ce n'est pas exact.

R. — **A Secrétaire, à mille exemplaires"** — Je me suis permis de commenter vos remarques, car elles me semblaient justes, en partie du moins. Lorsqu'il s'agit de cadeaux reçus par un patron lui-même sous les ordres d'un supérieur, on peut considérer la correspondance qu'entraînent ces présents non comme personnelle mais comme partie de son travail. Et je sais également quelle corvée cela peut représenter.

Voici un texte que vous pourriez modifier, selon les cadeaux reçus et la personnalité de l'envoyeur. Vous pourrez substituer le "tu" au "vous" quand il s'agira d'un intime. L'apostrophe pourra être, selon le cas: "Cher monsieur" ou "Cher ami" ou "Cher Albert". Votre patron vous donnera les directives voulues, j'imagine ?

"J'ai bien reçu le superbe cadeau que vous avez bien voulu me présenter à l'occasion du Premier de l'An.

Délicate attention de votre part à mon endroit; je suis extrêmement sensible à votre générosité.

Je m'empresse de vous exprimer mes sentiments de vive gratitude pour un geste dont j'apprécie la cordialité amabilité. A mes voeux pour 1961, je joins mes salutations empressées.

Très cordialement,

X Y Z"

J'ose espérer que ce texte, à partir duquel vous pourrez broder, à votre convenance, vous rendra service. J'ai été heureuse de vous lire et de vous relire. Je n'ai pas pris votre lettre comme une plainte et j'avais bien noté que vous paraissiez satisfaite de votre patron.

Non, je ne connais pas cette jeune fille.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A **"20 printemps"** — Vous pourriez vous joindre à l'Accord, 1426, rue Stanley, Montréal — (VI. 2-3721) ; vous pourriez faire partie des Guides Catholiques, 3500 avenue Laval, Montréal-15. Vous pourriez suivre les conférences de l'Alliance française, (M. Jean Houpert, Faculté des Lettres, Université de Montréal) ou encore faire partie d'un cercle de la Société d'Etude et de Conférences, 1535, rue Sherbrooke, ouest (WE-2-8607). Je n'ai pas beaucoup de renseignements sur vos goûts, votre personnalité. Je vous cite donc ces associations un peu au hasard, en espérant quand même vous rendre service.

R. — A **"Mireille aux yeux verts"** — Pour obtenir les renseignements demandés, il faudrait vous adresser soit à la Commission du Service civil de Montréal, Hôtel de Ville, Montréal, soit à la Gendarmerie royale du Canada, soit à la Sûreté provinciale. Mais je crois qu'il est un peu prématuré d'entreprendre de telles démarches. Continuez donc vos études jusqu'à la douzième année inclusivement car, quel que soit le métier que vous choisirez, il vous sera nécessaire de posséder un minimum d'instruction. Et ce minimum, avant longtemps, sera une douzième année.

Q.—Qu'est-ce que l'arthrite et où pourrais-je me procurer des livres sur cette maladie ?

R.—L'arthrite est le nom générique de toutes les inflammations des articulations dues aux microbes tuberculeux ou pyogènes banaux.

Il existe certainement des ouvrages traitant de ce sujet; un libraire vous renseignera. Mais ayez soin de feuilleter le volume avant d'en faire l'achat; il peut être terriblement savant !

R.—A **"Fleurette des Bois"** — Claudel est mort, Il était grand-père; c'est donc dire qu'il était marié.

Daniel-Rops est célibataire, je crois, mais je n'en suis pas absolument certaine.

R.—A **"Une qui veut savoir"** — Je ne possède pas de renseignements concernant les acteurs américains. Il faudrait adresser votre demande à des revues ou à des courriers qui s spécialisent dans ce domaine. Je regrette.

R.—A **"Qui a hâte de savoir"** — Vous pouvez utiliser de la bière à la place de l'eau lors de vos mises en plis. Ou après le shampoing, épongez soigneusement vos cheveux et mouillez-les à nouveau avec de la bière. Bien frotter après.

R.—A **"Mme A. B."** — Les antiquaires, dont vous trouverez les noms et adresses dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique "Antiques", pourraient peut-être vous renseigner. Ou encore, les directeurs de musées.

R.—A **"Katy"** — Le 19 juillet 1926 était un dimanche et le 15 février 1928 un mercredi.

R.—A **"M. J. Mercure"** — Le plus sûr moyen serait tout simplement de téléphoner à Radio-Canada et de demander le renseignement.

Depuis 1925
STUDIO Vienna ENRG.
ELECTROLYSE
ONDES COURTES
POILS SUPERFLUS ENLEVES POUR TOUJOURS
REFERENCES — GARANTIE ECRITE
CONSULTATION GRATUITE
Mlle SHIRLEY et M. MELVIN
(spécialistes)
AV. 8-8311
1117 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Suite 200, Edifice Drummond

M. et Mme JENO NICK (Klari Bernath) dont le mariage a été célébré récemment à la chapelle de Loyola. La mariée est la fille du docteur et de Mme Jeno Bernath, de Hongrie, et le marié, le fils de M. et de Mme Istvan Nick, également de Hongrie.

M. et Mme ROLAND HANDFIELD (Denise Gauthier) dont le mariage a été célébré à l'église paroissiale de St-Lin récemment. La mariée est la fille de M. et de Mme Henri Gauthier, et le marié, le fils de M. Napoléon Handfield, décédé, et de Mme Handfield.

M. et Mme YVON CHAMPOUX (Denise Chaperon), dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Zotique. La mariée est la fille de M. et de Mme Chaperon, de Montréal, et le marié, le fils de M. et de Mme Octave Champoux, de Westmount.

Quelle est la vérité sur le prestige américain ?

(Communication des Sondages Gallup Internationaux. Tous droits réservés).

Un des articles les plus discutés pendant la campagne qui a précédé l'élection présidentielle des Etats-Unis, le 8 novembre, a été le prestige des Etats-Unis à l'étranger. Le parti démocrate soutenait qu'il avait beaucoup baissé; le parti républicain affirmait au contraire qu'il n'avait jamais été si élevé, ou même que le prestige important peu dans les relations des Etats-Unis avec les gouvernements étrangers.

Pour vérifier quelle est la situation actuelle, les sondages Gallup Internationaux ont procédé à une enquête générale dans quatre Etats d'Europe occidentale, à une enquête bornée aux grandes villes dans cinq autres Etats, après l'élection.

Arguments pour tous

Les réponses recueillies confirment à certains égards les affirmations contradictoires des deux partis américains. Dans trois des quatre pays sondés en Europe occidentale: France, Grande-Bretagne, Norvège, le respect pour les Etats-Unis tend à décroître depuis un an. C'est conforme à ce qu'avouent les Américains eux-mêmes qui, d'après un sondage, reconnaissent à deux contre un que leur pays est moins respecté qu'auparavant à l'étranger.

Cependant, en Allemagne occidentale et dans cinq capitales de divers pays la majorité est à l'inverse et veut que chez elles le prestige des Etats-Unis soit à la hausse. Les capitales dont il s'agit sont Athènes, Delhi, Madrid, Manille et Saigon.

Voici la question posée à l'étranger :

"D'après vous, le respect des Etats-Unis a-t-il augmenté ou diminué dans votre pays depuis un an ?"

Voici les réponses des pays où la majorité conclut au déclin :

	Hausse	Baisse	Sans chang.	Sans rép.
France	7%	34%	43%	16%
Gde-Bretagne	19%	36%	29%	16%
Norvège	20%	36%	30%	14%

Voici la question posée aux Etats-Unis :

"D'après vous, le respect des Etats-Unis dans tous les pays étrangers a-t-il augmenté ou diminué, depuis un an ?"

Hausse	22%
Baisse	45%
Sans changement	23%
Sans réponse	10%

Voici les réponses d'Allemagne occidentale et des cinq capitales où la majorité suppose que le prestige des Etats-Unis n'a pas baissé ou a même augmenté :

	Hausse	Baisse	Sans chang.	Sans rép.
Allemagne oc.	29%	16%	47%	8%
Athènes	51%	26%	11%	13%
Delhi	43%	14%	16%	27%
Madrid	42%	13%	29%	16%
Manille	52%	21%	17%	10%
Saigon	42%	17%	29%	12%

L'opinion canadienne

Dans un sondage récent opéré au Canada sur la même question, ceux qui supposent que le prestige des Etats-Unis a changé dans leur pays depuis un an se départagent également :

Hausse	14%
Baisse	14%
Sans changement	56%
Sans réponse	16%

M. JOSEPH ELI DUVANICH, B.S.Ing., et Mme DUVANICH (Denise Guérette) dont le mariage a été célébré récemment à l'église St-Antoine de Longueuil. La mariée est la fille de M. et de Mme Lucien Guérette, de Longueuil, et le marié, le fils de M. Eli Duvanich, de Glassport, Penn. Les nouveaux époux habitent à San-José, Californie.

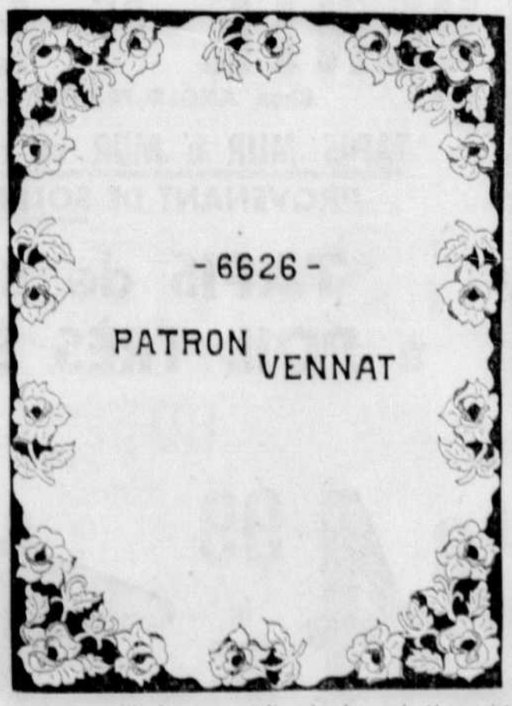

6626—Ce modèle de roses peut être ajouré ou exécuté au point de tige, ce qui est plus facile, et sans être découpé. Il peut être également disposé sur un couvre-pied ou incrusté dans un tissage. Patron à tracer au crayon : 85 cents. Carbone spécial : 35 cents. Patron au fer chaud, 54 x 72 : $1.35. 54 x 90 : $1.50. 72 x 90 : $1.75.

VENTE DE CHARITE ANNUELLE
Mardi 6 décembre 1960
9.30 a.m. à minuit
au Labor Zionist Centre, 5101, av. de l'Esplanade,
Vêtements pour hommes, femmes et enfants,
articles d'ameublement de maison.
PRIX DE PRESENCE
Sous les auspices de Mizrachi Women of Montreal

M. Jack Soules à Montréal :

"Ottawa devrait mieux aider la construction industrielle"

Le président de l'Association canadienne des constructeurs, M. Jack-M. Soules, a déclaré hier à Montréal que la construction industrielle et commerciale demeurait un secteur de l'industrie fort négligé par le gouvernement fédéral, malgré que celui-ci se soit intéressé à d'autres domaines connexes.

M. Soules, qui donnait une conférence de presse à l'issue d'une visite de deux jours dans la métropole, a expliqué qu'Ottawa fournissait environ un tiers de son aide aux travaux publics, un autre tiers à la construction domiciliaire, et le dernier, enfin, à la construction commerciale et industrielle (au total : sept milliards). Pourtant, dit-il, ce sont précisément l'industrie et le commerce qui font vivre en bonne part le pays, et qui mériteraient davantage.

Il faudrait donc qu'ils puissent livrer concurrence au marché étranger aussi bien que domestique, si le Canada veut maintenir et améliorer son standard de vie. Or, jusqu'à maintenant, ce secteur vital de notre économie n'a pas été considéré dans les programmes actuels destinés à augmenter les emplois et les placements de capitaux — sauf pour quelques nouveaux prêts à de petites compagnies.

"L'avenir de la construction commerciale pour 1961 est bien incertain", de dire M. Soules. "Notre association croit qu'il est opportun d'encourager aujourd'hui les placements des capitaux; c'est là un moyen d'aider à l'expansion économique du Canada, et de pallier au chômage.

"En foi de quoi, nous avons fortement recommandé au gouvernement fédéral de favoriser une politique d'amortissements accélérés. L'industrie pourrait de la sorte s'améliorer, s'agrandir, et réinvestir ses propres capitaux; et en définitive, les revenus du gouvernement n'en seraient pas affectés."

La valeur des amortissements accélérés a été prouvée au Canada durant la guerre, de dire M. Soules. Elle explique d'ailleurs la haute production et la prospérité actuelles en Europe occidentale. "Le temps est venu de faire la même chose ici. Le placement de nos capitaux a diminué, et n'est plus au diapason avec l'accroissement incessant, à chaque année, de notre population ouvrière : il devient de plus en plus difficile de lutter contre l'importation ; et il est essentiel que les méthodes de production canadienne soient aussi modernes et efficaces que possible."

L'Association canadienne des constructeurs compte quelque 1,300 membres, dont 250 sociétés canadiennes-françaises. Elle se compose d'entrepreneurs généraux, de sous-traitants et de fournisseurs de matériaux.

Grand'Mère enthousiaste de la chasse

TROIS-RIVIERES (PC) —Un des meilleurs moyens de garder sa jeunesse et sa vigueur est de vivre au grand air comme les pionniers, dit Mme Emma Alice McCulloch, grand-mère âgée de 73 ans, une enthousiaste de la chasse de la région.

Des premiers jours du printemps jusqu'à la fin de l'automne elle vit seule dans un camp de bois rond sur le Lac-A Beauce, à 65 milles au nord de Trois-Rivières. L'hiver, elle habite Trois-Rivières même.

L'été, elle pêche et ramasse des bois morts sur les bords du lac. L'automne, c'est la chasse; parmi ses trophées on trouve un ours, un orignal et des animaux plus petits.

Elle a une technique toute spéciale pour se débarrasser des ours qui viennent mettre leur museau dans son jardinet : Verser d'abord de la mélasse dans une chaudière accrochée à une branche d'arbre pas trop haute, puis étendre des journaux par terre autour de l'arbre, afin de repérer l'animal.

"Cela permet de voir sa silhouette très clairement. J'ai abattu le mien d'un seul coup de carabine". Il lui sert maintenant de descente de lit.

Cette femme étonnante naquit à La Tuque ; elle a eu sept enfants, cinq garçons et deux filles. Son fils Ernie est un skieur bien connu. Ses longs cheveux blancs emmêlés par le vent, elle révèle le secret de sa jeunesse. "La vie au grand air et le calme. Je n'ai peur de rien dans le bois, sauf des rats."

A 659 — Toute occupée que vous êtes aux préparatifs des Fêtes, magasinage, courses aux étrennes, menu du réveillon, attardez-vous à penser chiffon. Il suffit parfois d'une robe neuve pour relever l'éclat d'une soirée. Ci-dessus, un fourreau joliment festonné à l'encolure d'une étole nonchalamment drapée qui effleure les épaules et retombe dans le dos. La robe peut être en crêpe de soie, en faille ou surah ; le drapé en chiffon ou jersey mat. Grandeurs : 10, 12, 14, 16 et 18. **Prix $1.06,** taxe incluse.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

CONCOURS NORMAC
Plus de $5,000 en prix
GAGNEZ une superbe machine à coudre NORMAC
COMPTEZ COMBIEN DE MOTS "NORMAC"

Valeur $289.50
Un seul coupon par personne
Tout participant doit avoir 21 ANS
Ecrivez dès aujourd'hui à
NORMAC SALES (Qué.) LTD.
286 de LUÇON, PONT-VIAU MO. 9-5473
NOM .....
ADRESSE .....
COMTE ..... TEL .....
Ma réponse est .....
(Nombre de mots)

"Bloody Monday"... à Sir George Williams pour la Croix Rouge

"Bloody Monday..." annonce, en encre rouge, la manchette du dernier numéro du journal de l'université Sir George Williams en invitant les étudiants de cette institution à se présenter nombreux, lundi, à la clinique qui sera organisée pour recueillir leur sang pour la Croix-Rouge.

Le journal des étudiants laisse entendre que Sir George Williams pourrait bien se montrer encore plus généreux que McGill et l'U. de M. dans sa contribution à la banque de sang de la métropole.

La clinique sera ouverte aux donneurs de sang de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

POUR NOËL
venez d'abord au
Jewellery Centre
Le Plus Grand Choix
Les plus Bas Prix
Jewellery Centre
2 Bagues à Diamants Tirées Gratuitement Chaque Jour
Jewellery Centre
1450, rue City Councillors entre Ste-Catherine et Mayor— à l'est de Morgan's.

PROTEGEZ VOS PAPIERS IMPORTANTS !
COFFRE-FORT
à l'épreuve du feu, des voleurs
Différentes grandeurs, différents modèles, aussi bas que...
$42.50

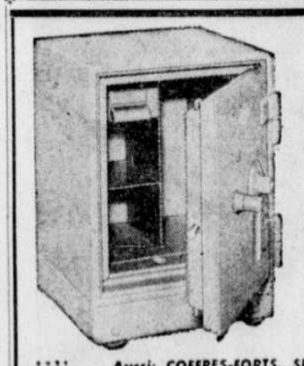

Aussi: COFFRES-FORTS, SUITES, CHAISES, ETC.
Imperial OFFICE EQUIPMENT INC.
628 St-Jacques O.
AV. 8-7148

EATON
Service de dépannage pour Radios, Tourne-disques, Télévisions
Offre spéciale d'une semaine !
Appels de dépannage normaux à domicile pour télévisions et radios **4.95** par déplacement
PLUS PIECES DE RECHANGE
AV. 8-8161
RADIOS DE TABLE RECONDITIONNES
Offre spéciale d'une semaine
8.70
Pour réparation et vérification de tous radios CA ou CC. Le prix s'entend pour lampes, condensateurs, contrôles, haut-parleurs (cadran-verre, si disponible). Pour tous modèles de 1950 à 1960. Garantie de 90 jours. Coffrages, réveils, piles en sus.
CHANGEURS DE DISQUES AUTOMATIQUES
Offre spéciale d'une semaine
14.95
Vérification complète comprenant nettoyage, huilage, réglages, remplacement de pièces usées (si disponible). Cette offre ne s'applique qu'aux changeurs de disques de moins de 5 ans. Garantie de 90 jours.
Eaton rachètera ou reconditionnera également votre piano !
SERVICE DE DEPANNAGE EATON — AV. 8-8161 (RAYON 1160)
T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

ON NE CHANGE GUERE

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Comment voit-on qu'on saigne?

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

Je vois d'ici le regard en biais que vont lancer beaucoup de gens sur le titre un peu curieux de cette chronique et l'idée qui va leur trotter dans la tête quant à mon équilibre mental. "C't'affaire diront la plupart, du sang ça se voit !" Vraiment ? Mais si l'hémorragie est interne ? Ça ne se voit donc pas tant que ça. Et le diagnostic d'hémorragie n'est pas si simple qu'on le croit. Il est des accidents d'auto, par exemple, où le blessé perd abondamment son sang. Il en est d'autres par contre où les blessures ne sont pas trop apparentes, paraissent anodines même. Pourtant le blessé est plus ou moins conscient, plus ou moins obnubilé. Pâleur, pouls extrêmement rapide, incapacité de se mouvoir. Au bout d'un certain temps tout rentre dans l'ordre. Ce blessé a-t-il saigné ou non à l'intérieur de son corps ?

Même s'il a saigné, il y a d'autres problèmes qui se posent. Un médecin accourt auprès d'un malade dont la famille affirme qu'il a rendu au moins deux cuvettes de sang en lui montrant plusieurs serviettes (et non les cuvettes !) imbibées de sang. Règle générale, il reste sceptique sur l'appréciation plus ou moins exacte de l'abondance hémorragique. En chirurgie, par exemple, quel chirurgien peut dire la quantité de sang perdue au cours d'une intervention ? Il peut bien lancer un chiffre, qui sera toujours démenti par la pesée des compresses, par exemple. Qu'il s'agisse d'une hémorragie extériorisée (externe) ou d'une hémorragie interne qui s'est extériorisée, la quantité de sang est très difficile à apprécier. Et les deux ou trois gallons de sang dont parlent certaines gens à l'imagination méridionale valent à peu près ce que vaut l'exhibition d'une cicatrice entre deux opérés qui croient tirer une espèce de notoriété en racontant partout que leur cicatrice est "grande comme cela" (avec le geste, bien entendu !)

C'est quand l'hémorragie se passe à l'intérieur du corps que le diagnostic devient parfois plus délicat, quoique de toute évidence il y a des états qui ne trompent pas sur une menace tragique. La rupture d'une grossesse extra-utérine, par exemple, demande une intervention immédiate. Quelle que soit la cause de l'hémorragie interne, il y a des signes fidèles qui ressemblent beaucoup à ceux de l'hémorragie externe. L'aspect du malade qui est effondré, sa pâleur, ses extrémités froides font partie de trop de tableaux pathologiques pour qu'on puisse se fier sur eux exclusivement. Il en est d'eux comme de certains autres qui sont plus ou moins réversibles sous l'effet d'une réanimation énergique rétablissant la circulation périphérique. Par contre, la sueur froide, la soif extrême et la diminution des urines sont des signes toujours graves, d'autant plus graves qu'il peut apparaître en même temps une cécité transitoire indiquant que le collapsus circulatoire est tel que les centres cérébraux ne sont plus suffisamment irrigués par le sang.

Parmi les autres signes dits traditionnels d'une hémorragie il y a la vitesse du pouls et surtout son amplitude. Il y a aussi la chute de la tension artérielle qui est un signe plus tardif. Elle indique l'hémorragie, d'accord, mais c'est un signe de choc hémorragique avec perte de sang importante, variant parfois d'une pinte et demie à 2 et même 3 pintes.

De toute façon, le diagnostic d'hémorragie interne est parfois délicat et chacun des signes que nous venons d'indiquer peut être en défaut, même au cours d'une hémorragie abondante, brutale. Et nous n'avons pas encore dit un mot de l'hémorragie tenace, goutte à goutte si l'on peut dire, ou de l'hémorragie qui date de 12 heures par exemple.

Arrive une hémorragie, qu'elle soit interne ou externe, c'est au médecin traitant d'apprécier son importance et sa gravité. La pression artérielle, l'aspect du sujet, le type de la lésion ne sont pas tout. Le rythme et le volume de sang nécessaire à rétablir la situation seront les meilleurs garants de l'évolution entière de l'accident et de son contrôle. Et le signe le plus fidèle de sa gravité est encore la réponse positive, négative ou hésitante du malade soumis à une réanimation substitutive, c'est-à-dire à la transfusion. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse en avoir, la ligne de conduite la plus sage quand il y a danger (et c'est le médecin qui doit en décider), c'est l'hospitalisation quand il y a à rétablir l'équilibre clinique et biologique d'un malade qui a trop saigné.

Bientôt, un musée du rail

Le président de l'Association historique canadienne des chemins de fer, M. R. V. V. Nicholls, de Montréal, a fait savoir que son groupe a acquis un terrain de 10 acres, dans la région métropolitaine de Delson-St-Constant, pour y établir un musée de transport par rail, d'envergure nationale. C'est par la générosité de Canada Creosoting Company, compagnie affiliée de Dominion Tar & Chemical Company, que l'association a pu obtenir ce terrain.

Cette dernière possède déjà une splendide collection de locomotives à vapeur et électriques, wagons de chemin de fer et interurbains, tramways, équipement ferroviaire, livres, photographies et maintes autres reliques de l'histoire canadienne du transport.

On espère obtenir, en peu de temps, une trentaine d'autres pièces de matériel roulant. On érigera des bâtisses convenables pour remiser ces pièces, ce qui permettra aussi au public de visiter ce musée historique. Celui-ci, lorsqu'il sera complété, sera un des plus grands du genre au monde.

La négligence des piétons

Tout récemment, un expert en sécurité d'une province voisine déclarait que d'après ses propres calculs huit piétons sur dix sont les seuls responsables de leur propre accident. C'est une moyenne dont l'homme de la rue ne peut être fier. Le Comité Provincial de la Sécurité Routière (Prudentia) fait remarquer à ce sujet que "s'il faut fustiger le conducteur insouciant et l'ivrogne au volant, ne devons-nous pas blâmer également les piétons qui ignorent totalement les règlements de la circulation et de la sécurité personnelle."

Restitution

Le Secrétaire de la Commission de Transport de Montréal accuse réception de la somme de $10 comme restitution par acquit de conscience.

BUFFET
"PLEIN CIEL"

PRÈS DES ÉTOILES
DANS LA MERVEILLEUSE
SALLE DU
panorama
tous les
dimanches soir
de 5h. à 10h.
Spécialités:
ROSBIF
aussi
HOMARD - CREVETTES
et autres fruits de mer
$4.00 PAR PERSONNE
Stationnement à l'intérieur
Le Panorama
au 21e étage
LE REINE ELIZABETH

EATON le Magasin des Fêtes au Canada

CADEAUX PRATIQUES À PRIX D'ÉCONOMIE !

DEUX BOITES A CHAPEAUX
Spécial du jour d'aubaines, l'ensemble 1.89
Motifs fantaisie de papier glacé sur du carton. Anse de cordonnet. Une boîte env. 14" diam. et l'autre env. 12" diam.; les deux 7¼" de profondeur.

EN BOIS
Sp. du Jour d'Aubaines 2.99
Boîte à cirer les chaussures, bois merisier coloré et teint. Repose-souliers. Env. 12" x 7" x 8".

SACS
A. Sac à chaussures 10 étages, env. 60" x 13" x 9". Spécial 4.39
B. Sac de vêtements, env. 54" x 14" x 21". Spécial 1.98
Plastique transparent, bordure plastique matelassée. Turquoise, jaune ou bleu.

ANIMAUX
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES .89
Beaux jouets pour enfants. Intérieur vide permettant de placer du linge. Singes, chiens, chats. Env. 8" x 5½".

3 PIECES
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES 1.79
Accessoires à repasser comprenant couvre planche de silicone, repose fer asbestos et coussinet "tufflex" pour table standard de 54".

Env. 6½" x 3"
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES 1.00
Petite valise de voyage en simili cuir. Petite bouteille plastique, boîtes à pilules, savonnier, porte-peigne, brosse à dents, miroir et onglier.

NAPPES
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES .69
Pour NOEL, en plastique, env. 54" x 72".

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE

PEINTURES GLIDDEN EN BLANC SEULEMENT
(Colorez-les à votre goût !)
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES 4.97 le gallon

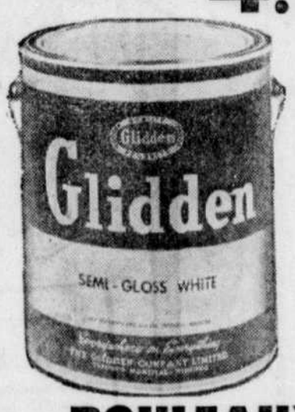

Offre avantageuse à temps pour les décors des Fêtes. Peintures de qualité Glidden en blanc seulement, mais que vous pouvez teinter très facilement à l'aide de petits tubes de colorant peu coûteux. Glidden blanche, semi-mate. Glidden blanche, mate.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

ROULEAUX MOHAIR
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES 1.39 les 2 pièces
Ensemble 2 pièces. Rouleau mohair de 7½" et solide plateau métal pour contenir la peinture.

PEINTURES ET PAPIERS PEINTS (RAYON 274), AU QUATRIEME (ARRIERE)

RABAIS DE 20% à 33⅓% !
RÉG. 69.95 à 319.00
ÉCHANTILLONS

SOLDE D'AVANT NOEL ! ECHANTILLONS ET STOCK VENDUS A DES PRIX DE GRANDES ECONOMIES !
Spécial du jour d'aubaines 46.00 à 259.00
Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.
Pour faire de la place pour de la nouvelle marchandise, ce solde a été rendu nécessaire. Vous serez agréablement surpris des prix de vente de ces mobiliers qui vous permettront de réaliser des économies de 20% à 33⅓%. Des sofas à 3 coussins, et fauteuils assortis, sofas à 4 coussins et fauteuils, sofas désassortis et autres mobiliers.

SOLDE DE TABLES DE VIVOIR
Rég. 19.95 à 39.95
Quantités limitées ! Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
Toute une variété de tables, comprenant des tables de bout, tables étagères et tables à café, en styles modernes et traditionnels. Finis noyer et acajou. Spécial du jour d'aubaines 16.95 à 34.95
RAYON 470, AU SEPTIEME

VALET DE NUIT
Spécial du jour d'aubaines 9.95
Voilà un cadeau de Noël qui plaira à n'importe lequel des hommes. Bois cerisier. Espace pour veston, pantalons, chaussettes et boutons, etc. 18" larg. x 46" haut.
RAYON 470, AU SEPTIEME

Rég. 24.95 à 89.95
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
14.97 à 53.97
Groupe important de matelas soldés avec grandes économies. Séries discontinuées, échantillons d'exposition, solde de ventes précédentes. Fabrications diverses à ressorts, recouverts coutils variés. Dimensions : 3'0", 3'3", 4'0" et 4'6" dans le lot.
LE "COIN DU SOMMEIL" (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

⅓ RABAIS SUR MEUBLES D'ENFANTS
Lits, matelas, commodes et petits lits.
Rég. 12.95 à 120.00 SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES 8.63 à 80.00

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Répétition d'une vente. Pour dames et jeunes filles !
BOTTILLONS TOUT CUIR
Les plus chics pour cet hiver !
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES 4.99 la paire
A porter sans chaussures. Empeignes de cuir souple, doublure de peluche de rayonne et fausse semelles. Lanière avec boucle. Semelles et talons de mousse striée. 5 à 10 en NOIR et BRUN.
A. Semelles style à plate-forme et talons compensés.
B. Style en vogue à talons bas.

Faites vos emplettes en personne, écrivez ou COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)
THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

COMPOSEZ VI 2-9211 demandez le Service des commandes

EATON — Le Magasin des Fêtes au Canada

Le rendez-vous des belles étrennes à Montréal

Pour faciliter vos emplettes **EATON** sera **ouvert** les soirs suivants jusqu'à **9** h.

Mardi - 6 décembre
Jeudi - 8 décembre
Vendredi - 9 décembre
Lundi - 12 décembre
Mardi - 13 décembre
Mercredi - 14 décembre
Jeudi - 15 décembre
Vendredi - 16 décembre
Lundi - 19 décembre
Mardi - 20 décembre
Mercredi - 21 décembre
Jeudi - 22 décembre
Vendredi - 23 décembre
Vendredi - 30 décembre

BUREAUX de renseignements aux ÉTAGES des CADEAUX

Au centre, près des escaliers roulants

En montant les larges escaliers roulants Eaton, vous apercevrez à chaque étage, un bureau de renseignements, aux coloris vifs, où se trouve une charmante jeune fille, spécialement entraînée pour vous aider à trouver les Boutiques de Cadeaux que vous cherchez.

Notez le bas prix !

ARBRES DE NOËL PERPÉTUELS EN VINYLE À PRIX SPÉCIAL !

Bien au-dessous du prix habituel!

Spécial du jour d'aubaines CHACUN **11.95** (Support métallique compris)

D'un achat spécial et vendus à bas prix d'économie d'avant Noël. Hauteur de 6 pieds, couvrant une base de 48". Résiste aux flammes et ne salit pas le maison. Peut servir pour plusieurs Fêtes de Noël. En vert ou blanc. ATTENTION : Enlevez l'arbre de la boîte 3 jours avant Noël pour permettre aux branches de s'ouvrir. Ces boîtes conservent l'arbre pour des années.

BOUTIQUE DES DECORS DE NOEL

AU TROISIEME ETAGE

COMPOSEZ VI. 2-9211

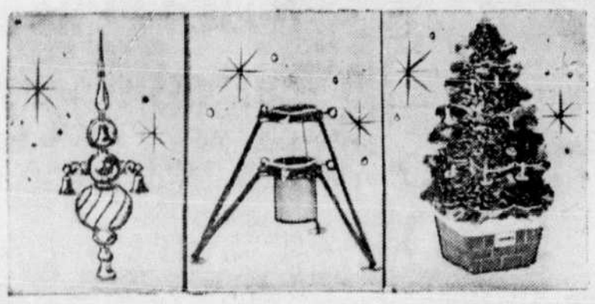

ORNEMENT
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
1.19

Ornement en forme de spirale pour le faîte du sapin. Plastique de couleur argentée. 3 clochettes dorées autour.

SUPPORT
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
1.69

Pour arbre de NOEL, diam. jusqu'à 3½", émail vert cuit sur métal solide; vis plaqué au cadmium. Support avec un fond pouvant contenir 1 pinte d'eau.

SAPIN 12"
SPECIAL DU JOUR D'AUBAINES
2.99

Petit sapin miniature ornés de lumières. 2 piles qui font fonctionner le système d'éclairage. — Pour table ou cheminée. Vert sur base imitation briques rouges.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — RAYON 452, AU TROISIEME
BOUTIQUE DES DECORS DE NOEL AU TROISIEME ETAGE

Tableaux de 41" de largeur !

FAC-SIMILES — REG. 29.95

Choix de 20 sujets par artistes variés. Tableaux donnant une impression de relief. Plaques cuivre avec nom de l'auteur. Richement encadrés d'une moulure "Barbizon" façonnée de 3" (ton or et blanc) avec passe-partout façon toile. Dimensions totales : environ 30" x 41".

SPECIAL DES JOURS D'AUBAINES **16.95**

COMPOSEZ VI 2-9211
Service des commandes téléphoniques

GALERIE DES TABLEAUX (RAYON 276), AU CINQUIEME

EATON RACHETERA OU RECONDITIONNERA VOTRE PIANO

Demandez à Eaton un devis de remise en état, de reconditionnement ou même le rachat de votre piano.

Le reconditionnement des pianos comprend la remise en état, le serrage des marteaux, la vérification et le changement des touches écaillées, la révision du mécanisme.

La remise en état de votre piano comprend le décapage de l'ancien vernis et une finition qui lui redonnera l'aspect du neuf.

COMPOSEZ AV. 8-8161

SERVICE DE REPARATION DES PIANOS (RAYON 1060)

Bien au-dessous du prix habituel !

BUSTIERS "PETER PAN" EN SOUPLE COTON BLANC

Une offre opportune pour la saison des Fêtes ! Bustiers de coton souple à bonnets soulignés de laiton et serre-taille. Côtés et dos en élastique leno. Bretelles et jarretelles amovibles. Blanc seulement. Bonnet A, 32 à 36; bonnet B, 32 à 38; bonnet C, 32 à 38.

SPECIAL LUNDI **3.99**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

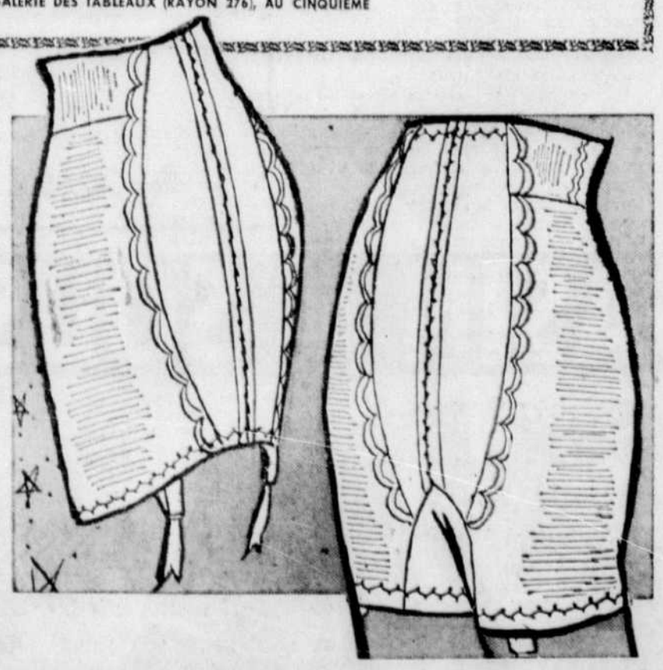

FORMFIT "SKIPPIES" — ORD. 7.95
SOLDE DE FABRICANT RENOMME

Achat spécial d'un solde de fabricant permet cette aubaine remarquable ! Gaines-fourreau et gaines-culottes renommées pour leur excellent soutien, leur légèreté et leur confort. Certaines avec bande à la taille, légèrement baleinées pour les empêcher de rouler, panneaux satin "Lastex". Quelques-uns à jambes plus longues. Deux seulement sont reproduites de cette importante collection.

SPECIAL LUNDI CHACUNE **4.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
CORSETS (RAYON 609), AU TROISIEME, CHEZ EATON

Il y a profit pour vous à voir ce qui se passe chez EATON

Toute la famille s'y intéressera ... le grand Magasin en ville prend un air de fête et devient beaucoup plus spacieux. Nous avons agrandi le Magasin pour vous mieux servir; de nombreux rayons sont déjà installés plus grandement et sont en mesure d'étaler un choix de cadeaux comme jamais auparavant.

DAVANTAGE de rayons spacieux
DAVANTAGE de Boutique de Noël
DAVANTAGE d'allées élargies
DAVANTAGE d'étalages de cadeaux

Il ne reste que 18 jours d'achats d'ici NOËL

Avez-vous visité les boutiques de NOËL du 3e chez EATON ?

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous vous privez de la commodité de faire vos emplettes dans des boutiques aménagées spécialement pour simplifier votre magasinage des Fêtes.

Boutique de l'oncle fortuné ...
Remplie de cadeaux dont rêvent les enfants et que les adultes offrent avec tant de bonheur.

Boutique des petits ...
Où les enfants font leurs emplettes des Fêtes tout comme les adultes.

Domaine des cadeaux ...
Où se trouve une collection impressionnante d'articles à prix modiques.

Boutique du petit panier rouge
Choix exceptionnel de cartes et de papiers de Noël.

Boutique des décors de Noël
Jolies décorations pour égayer la maison à l'époque des Fêtes.

Messieurs ... Votre Boutique de Noël est ouverte !

LA BOUTIQUE "F. M. O." EATON

a élu domicile, cette année, AU 2e ETAGE (rue de l'Université), vous offrant la facilité de tout acheter en un seul endroit.
Nous avons choisi pour vous tout ce qui nous paraissait le plus original et des acheteuses spécialisées se mettent à votre disposition pour vous aider à faire vos emplettes. Comme d'habitude, vos cadeaux seront emballés de fantaisie et livrés.

Une promenade à bord du petit train
au "Carnaval du Bonhomme de Neige"

Quel enchantement pour les bambins ! Les joujoux sont si beaux et les décorations si magnifiques. Et ce n'est pas tout ... au débarcadère, chaque petit passager reçoit un beau colis-surprise.

Promenade et colis-surprise	.23
Taxe	.02
	.25

Visitez aussi le

PÈRE NOËL
à son Trône majestueux
dans la nouvelle Ville des Jouets Eaton
5e étage

LUNDI, MERCREDI et SAMEDI, de 9 h. à 5 h. MARDI, JEUDI et VENDREDI de la semaine prochaine, de 9 h. à 7 h. 30. Tous les petits visiteurs reçoivent le nouveau petit Livre d'histoires de Ci-trouillet.

ÉCRIVEZ AU PÈRE NOËL
a/s Ville des Jouets Eaton,
5e étage, Montréal

Ce bon vieux Père Noël a hâte de vous lire tous. Ne le désappointez pas. Ecrivez immédiatement. Il vous répondra avec sa belle carte de souhaits.

VILLE DES JOUETS, CINQUIEME ETAGE CHEZ EATON

Une photo en couleurs de votre enfant avec le Père Noël
Jolies photos d'environ 3½" x 5", montées sur cartonnage de ton or.

Chacune	3 pour	6 pour
1.00	2.75	5.25

Agrandissements et cartes de Noël avec vos photos, sur commande. (Prière de nous accorder 2 semaines pour la livraison).

Aucune photo ne sera prise le samedi !

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

PAGES No 2 — 77e ANNEE — No 43

QUEBEC SAGUENAY — LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 3 DECEMBRE 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST

CAHIER 13-24

Québec

L'APPROCHE DES FETES — Le plus important chargement de courrier à remonter le fleuve est arrivé à Québec à bord de l'"Empress of Britain". Il s'agit de 17,419 sacs dont 12,000 contiennent vraisemblablement des lettres et cartes postales dans l'esprit des Fêtes. Quelque 200 hommes ont mis une douzaine d'heures à décharger tout ce courrier en provenance d'Angleterre.

Les forêts de la Manicouagan

L'engloutissement, la seule solution ?

par Normand GIRARD

BAIE-COMEAU — Le harnachement des rivières Manicouagan et aux Outardes, sur la côte nord du St-Laurent, par l'Hydro-Québec, cause des problèmes d'ordre économique non encore résolus.

C'est ce qu'a rappelé, hier, M. T. B. Fraser, de Baie-Comeau, gérant général de la compagnie Québec North Shore Paper. Interrogé sur les possibilités de récupérer la grande quantité de bois qui sera affectée par la création d'un immense lac artificiel de 670 milles carrés, M. Fraser dit que la question demeure à l'étude au département des terres et forêts.

Les autorités gouvernementales envisagent la récupération d'une partie de ces forêts, mais n'ont pas encore trouvé, semble-t-il, le moyen de le faire sans affecter toute l'économie de la province.

On estime qu'entre 4 et 5 millions de cordes de bois de pulpe se trouvent dans la périphérie que baigneront les eaux accumulées par les barrages nos 2, 3 et 5.

Il faudra sept années, une fois le barrage de la chute no 5 construit, pour remplir le gigantesque réservoir qui se situera à 130 milles au nord de Baie-Comeau. La mise en chantier de ce pouvoir hydro-électrique, dont la capacité totale sera de 6 millions de chevaux-vapeur, doit débuter en 1963 et durer quatre années.

La construction de quatre autres barrages, deux sur la rivière aux Outardes et deux autres sur la Manicouagan, en aval du barrage no 5, doit se poursuivre simultanément. Le projet, annoncé par l'ancien gouvernement de la province, représente un investissement de capitaux de l'ordre de $1 milliard et demi de dollars. Quatre-vingt dix pour cent de l'électricité les industries de la région métropolitaine alimentera en la production de la centrale

Le bois

Malgré l'ampleur du développement, la question brûlante d'actualité demeure: Qu'est-ce que l'on fera du bois ? Devra-t-on tout simplement le baigner ou tenter de le récupérer même à un coût exorbitant ?

Aucun problème n'existe pour ce qui est de la forêt située entre les chutes nos 2 et 5, soit environ 1,200,000 cordes, puisque la compagnie North Shore Paper a déjà commencé la coupe. Les autorités de la compagnie espèrent avoir terminé pour 1970 date à laquelle la construction du barrage no 3 est censée prendre fin.

Il y a la forêt en amont du barrage no 5 dont le sort n'est pas décidé. On sait déjà que 12,000,000 de pieds de bois ouvrés en seront tirés pour les travaux ; quant au reste, c'est ce qui préoccupe les autorités concernées. On ignore même la quantité exacte qui s'y trouve.

S'il y a entre 4 et 5 millions de cordes, comme on le croit, et advenant que ce bois puisse être abattu et sorti, ce dont on doute en raison du peu de temps qu'on aurait pour le faire, et du coût prohibitif auquel il reviendrait, de quelle façon l'écoulera-t-on ?

5 millions de cordes de bois de pulpe représentent le besoin annuel de toutes les usines de la province. Or, il est impossible de couper tout ce bois en une seule année et même si la chose était réalisable, risquera-t-on de briser l'économie de plusieurs régions dont la coupe du bois demeure le revenu premier de la population, en exigeant des diverses usines la consommation de tout ce surplus de bois ?

On en doute chez les compagnies forestières. L'exporter ? Il ne faut pas y songer : Les Etats-Unis possèdent leurs forêts et préfèrent importer le papier qui leur manque, ce qui est moins coûteux que l'importation de bois brut, et il en est de même pour l'Europe.

Il semble bien que le bois de la Manicouagan subira le même sort que celui du haut St-Maurice, qui fut de se noyer un beau jour dans les eaux du barrage Gouin. C'est quasi chimérique que de songer à le récupérer, nous ont dit des forestiers d'expérience.

Pour sa part, le président général de Québec North Shore Paper a affirmé que s'il n'avait pas été question de ces barrages, jamais la compagnie n'aurait songé à ce bois situé trop loin, à l'accès difficile, et au coût de production beaucoup trop élevé pour alimenter l'usine de Baie-Comeau.

M. F.-J. Leduc à la commission du tarif à Ottawa

QUEBEC. — M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, vient de nommer M. François-J. Leduc, ing. P. au poste de représentant officiel du ministère de l'Industrie et du Commerce auprès de la Commission du Tarif à Ottawa.

Cette nomination en plus d'être motivée par le désir du ministre de faire valoir auprès

M. F.-J. LEDUC

de la Commission du Tarif le point de vue des industriels québécois et de hâter la solution de leurs problèmes dans ce domaine, permettra au Québec de profiter des assises de la commission pour faire connaître ses possibilités industrielles et pour créer avec des industriels et des spécialistes de l'étranger, qui se rencontreront périodiquement devant la commission, un climat favorable au développement de nos ressources.

L'industriel québécois qui aurait un problème à porter devant la commission profitera de l'appui de M. Leduc qui est expert en matière de tarifs, ayant été pendant 10 ans vice-président de la commission du tarif.

M. Leduc fut député à l'Assemblée législative de 1935 à 1944, ministre de la Voirie de la province de Québec entre 1936 et 1938.

Il est diplômé en sciences sociales, économiques et politiques de l'université de Montréal, docteur en sciences "honoris causa" de l'université de Montréal, membre de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec, de la Société des ingénieurs de France et secrétai-

Voir M. LEDUC en page 15

Pouvoirs demandés par la Corporation de l'île Jésus

QUEBEC, 3. (J.M.) — En présentant le projet de loi no 142 que le parlement provincial sera appelé à étudier prochainement, la "Corporation interurbaine de l'Ile Jésus" demande à nos législateurs les pouvoirs nécessaires pour que :

1—Le conseil se compose des maires de chacune des municipalités de l'Ile Jésus, qu'il s'agisse de grandes ou de petites agglomérations.

2—Les membres du conseil portent le nom de commissaires ;

3—Il y ait un président et qu'il puisse se faire remplacer par un vice-président ;

4—A partir du 1er janvier 1961, pour leur présence aux séances mensuelles, le président reçoive $75 afin de défrayer ses dépenses ; et chaque commissaire, $50 ;

5—L'organisme ait le droit, quand huit commissaires le décident avec l'approbation du ministre des affaires municipales, de faire dresser un plan général du futur réseau de voies municipales et de l'harmoniser avec les réseaux des municipalités voisines ;

6—On puisse conclure des ententes, avec toute institution dont l'objectif est le bien-être social ;

7—On soit autorisé à lever un impôt de 2 pour 100 sur les ventes au détail dans toute l'étendue de l'île Jésus.

M. André Dolbec contrôleur à l'assurance-hospitalisation

QUEBEC. (J. M.) — Le gouvernement provincial vient de nommer M. André Dolbec au poste de contrôleur du budget de l'assurance-hospitalisation.

En annonçant la nouvelle, M. Jean Lesage a déclaré qu'on a retenu, pour quatre mois, à compter du 1er décembre 1960, les services de M. Dolbec, comptable agréé de grande expérience, qui fut vérificateur général des comptes publics du Québec sous les gouvernements Taschereau et Duplessis.

"M. Dolbec, a dit M. Lesage, exercera ses fonctions importantes sous la direction du bureau de la Trésorerie qui a été créé pour assurer un meilleur contrôle de la dépense gouvernementale."

Comme on le sait, ce bureau de la Trésorerie a été constitué au mois de juillet 1960 et il est formé de MM. Jean Lesage, premier ministre, Paul Earl, ministre des Mines, André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts.

L'organisme a pour mission de scruter toutes les dépenses du gouvernement et des départements ministériels de plus de $15,000, cependant que les sommes inférieures à $15,000 doivent être approuvées par un représentant du bureau de la Trésorerie.

Accusé de meurtre

Hubert Piché est envoyé aux assises criminelles

QUEBEC. (M.F.) — Hubert Piché, de Portneuf-Station, a été envoyé aux assises criminelles, hier, où il devra répondre à une accusation le tenant responsable du meurtre de son épouse, Mme Denise Matte Piché. A la suite de l'enquête préliminaire, le juge Achille Pettigrew en est venu à la conclusion qu'il y avait matière à procès et l'accusé sera probablement jugé au prochain terme des assises en avril.

C'est le Dr Napoléon Côté, médecin traitant de la famille, qui avait rapporté le décès de la victime à la police provinciale

Le 10 novembre dernier, en effet, le médecin recevait un appel téléphonique lui demandant de se rendre chez M. Ovide Matte, père de la victime, où résidait le couple. L'appel qui était fait par l'accusé demandait au Dr Côté de venir immédiatement chez son beau-père pour soigner son épouse qui, dit-il, se trouvait mal. Le médecin en arrivant ne put que constater le décès et communiqua immédiatement avec la Sûreté provinciale, les circonstances entourant la mort de la victime laissant soupçonner un crime.

Le Dr Gustave Desrochers, médecin-légiste, a établi de façon certaine que la mort était due à l'asphyxie provoquée par strangulation. Il a aussi souligné que le visage de la morte portait des ecchymoses qui étaient des suites de coups portés au moyen d'un instrument contondant. La preuve a révélé plus tard qu'il s'agissait d'un cendrier en verre.

Il semble, d'après le témoignage du médecin, que le crime aurait eu lieu vers les trois heures du matin, car, dès le premier examen fait par le Dr Côté, le corps donnait déjà des signes de rigidité cadavérique.

M. Ovide Matte, père de la victime, a déclaré au cours de son témoignage qu'il n'avait jamais eu à se plaindre de son gendre depuis les nombreuses années qu'il le connaissait. Selon lui, l'accusé était toujours de bonne humeur bien qu'il ne fût jamais causeur. "Il a toujours été poli pour moi et ma femme", ajouta-t-il en terminant.

Ce fut ensuite au tour des détectives de la Sûreté provinciale, le lieutenant Bouchard et le sergent Fournier, de venir témoigner. Ils ont donné une description des lieux du crime au moment de leur arrivée. La chambre était en parfait ordre et le corps de la victime reposait dans le lit sous les couvertures. Il y avait cependant deux mares de sang de chaque côté du lit ainsi que des serviettes de bain entachées, suspendues derrière la porte de la chambre.

L'enquête préliminaire était présidée par le juge Achille Pettigrew des Sessions de la paix. Me Jean Bienvenu représentait le bureau du procureur-général et Me Marcel Turgeon avait la charge de défendre l'accusé.

Acquis par Québecair

Un nouvel avion dans le ciel du Québec: le "540"

par Jean RIVEST

Dès lundi, la compagnie Québecair aura en service sur sa ligne Montréal-Rimouski-Sept-Iles-Schefferville un aérobus tout neuf du type Canadair 540, turbopropulsé de 52 places, construit aux usines de Saint-Laurent.

Hier, au cours d'une brève cérémonie, Québecair a pris livraison de l'appareil, le premier d'une commande de deux.

L'autre sera livré prochainement.

Québecair devient la première compagnie du monde à n'avoir en service pour ses passagers que des avions à turbines. Les trois DC-3 qu'elle possède encore, ces vétérans qui ont sillonné le ciel et fait les beaux jours de nombreuses compagnies depuis 20 ans, ne serviront plus qu'au transport de marchandises. La compagnie de Rimouski a déjà en service trois turbopropulsés du type F-27, de Fairchild.

Au cours de la cérémonie d'hier, le président de Canadair, M. J. G. Notman, a remis la maquette de l'avion à M. Roméo Crevier, président de Québecair.

M. Notman a déclaré que ce premier Canadair 540 vendu à une compagnie canadienne, marque un point de départ. Québecair devient le premier acquéreur du Canadair 540.

"La décision de Québecair d'adopter ce type d'avion a suscité l'intérêt de nombreux transporteurs aériens régionaux tant aux Etats-Unis qu'au Canada", a-t-il déclaré.

M. Crevier, pour sa part, a déclaré que sa compagnie s'appliquait à desservir de nombreuses villes et des villages de la Côte nord dont les populations n'ont que l'avion comme moyen de transport rapide.

"Avec des avions modernes, nous pouvons fournir un excellent service qui, malheureusement se trouve limité par les facilités offertes par le ministère des Transports à certains endroits", a ajouté M. Crevier.

Il faisait ainsi allusion, entre autres choses, à Baie-Comeau, l'un des endroits importants desservis par Québecair, où l'aéroport est insuffisant pour recevoir les Canadair 540.

Dans la région, on parle d'ailleurs depuis longtemps du déménagement éventuel de l'aéroport à un site plus propice que celui où il se trouve actuellement. On n'ose pas entreprendre des travaux d'amélioration à un aéroport menacé d'être déménagé incessamment. D'autres transporteurs aériens qui utilisent le même aéroport, se plaignent également du statu quo qui règne à Baie Comeau.

Le Canadair 540

Le président de Canadair, M. Notman, a pris plaisir à décrire les caractéristiques du 540. Il a plus tard mis les invités et les journalistes à même de les admirer au cours d'une envolée de quelques minutes au-dessus de la région métropolitaine.

Le Canadair 540 est conçu pour desservir les lignes aux nombreuses escales. Il peut atterrir rapidement, manoeuvrer facilement au sol et reprendre son altitude de croisière en un temps relativement court. Le temps que passe un avion au sol est le facteur qui pèse le plus lourd quand il s'agit d'évaluer son coût d'opération.

De plus, il a une vitesse de croisière de 326 milles à l'heure, ce qui est environ 10 milles à l'heure de plus que le Viscount, par exemple, un quadriréacteur de 58 passagers.

L'appareil Canadair 540 est capable d'effectuer une tournée complète de tout le réseau de Québecair (environ 1,600 milles) en une journée, sans qu'on n'ait besoin de faire la moindre vérification ni même le plein de carburant.

Il est mu par deux énormes turbopropulseurs du type Eland, fabriqués par D. Napier & Son, d'Acton, Angleterre. Chacun produit, avec ses 3,000 chevaux, une poussée additionnelle de 700 livres par l'échappement.

Caractéristiques du nouvel avion

QUEBEC. — Un nouvel avion, sorti de chantiers canadiens, a volé dans le ciel québécois, hier après-midi, pour la première fois.

Il s'agit du Canadair 540 dont la compagnie Québecair a pris livraison à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, hier après-midi.

C'est la version la plus rapide, la plus économique des appareils construits par la compagnie Convair, appareils qui portaient les chiffres 240, 340 et 440.

Le 540 surpasse ses prédécesseurs sur tous les points.

Il peut voler à 20,000 pieds à une vitesse de croisière de 330 milles à l'heure. Il a mis exactement 32 minutes pour couvrir la distance Montréal-Québec, hier. C'est dire qu'il pourra transporter, en moins de deux heures, 58 passagers de Montréal à Sept-Iles.

D'une envergure de 105 pieds; long de 79 pieds, avec un espace de 1,973 pieds cubes dans

Voir AVION en page 15

A la Commission des accidents du travail

99,832 réclamations accueillies en '59

QUEBEC. (J.M.) — La Commission des accidents du travail de Québec s'est montrée fort active en 1959 : elle a accueilli favorablement 99,832 demandes.

L'actif a atteint $117,453,471, soit $8,754,533 de plus qu'en 1958, l'augmentation étant surtout dans les placements à long terme ($5,204,239), les placements temporaires ($3,198,992), et les comptes recevables ($1,495,569).

L'état des revenus et dépenses montre des cotisations dépassant de $1,349,197 celles de l'année précédente. Les indemnités pour incapacité permanente ont diminué de $786,075.

L'année s'est terminée avec un excédent des revenus sur les dépenses de $1,116,347.68.

Le fonds pour les pensions est de $97,795,471, soit $7,069,408 de plus qu'en 1958.

Il y a eu pour $6,708,000 de nouveaux placements à long terme pendant l'année. Le portefeuille des obligations a une valeur de $102,452,202.

Le nombre d'employeurs a progressé : 1959, 25,956; 1958, 24,330; 1957, 23,332; 1956, 23,377; 1955, 22,616.

En 1959, la Commission a accepté 99,832 réclamations, augmentation de 3,934 sur l'année précédente. Cependant, la moyenne de jours perdus pour les accidents compensables est tombée à 143 jours.

Du côté médical, les médecins ont fait 15,745 examens médicaux.

En 1959, on a procuré les soins appropriés en vue de la réadaptation physique de 1,240 accidentés du travail. Pour ce faire, les cliniques de réhabilitation de Montréal et de Québec sont venues absorber le surplus de notre propre clinique située sur la rue Laurier à Montréal. La Commission voit de plus en plus dans la réadaptation une médecine réellement salvatrice et projette toujours d'améliorer sensiblement les services actuels.

Depuis sa fondation, en 1944, le service de réhabilitation sociale continue toujours à rendre de précieux services aux accidentés du travail. Ainsi, l'an dernier, 1,339 ont bénéficié de l'aide de cet organisme; 810 furent effectivement réembauchés.

En 1959, la Commission a accru à $420,249 les octrois qu'elle accorde chaque année aux associations de prévention.

Les trois cliniques pour la prévention de la silicose et de l'asbestose ont fait du bon travail en examinant 14,876 personnes.

Statistiques du ministère du Travail

QUEBEC. (J.M.) — Le dernier rapport du ministère du Travail révèle que, le 31 mars 1960, il y avait dans la province 1,995 conventions collectives régissant les conditions de travail et les salaires de 268,820 salariés.

L'activité du service de la conciliation continue de s'intensifier: en 1945-1946, l'organisme était intervenu 138 fois dans des différends mettant aux prises 266 employeurs et 22,187 employés; en 1959-1960, le nombre des interventions s'est élevé à 772 concernant 47,701 employeurs et 103,073 employés. Notons que le pourcentage des succès par rapport au nombre total de cas varie entre 42 pour cent et 70.62 pour cent; l'an dernier, la proportion a été de 67.38 pour cent.

En ce qui concerne les conseils d'arbitrages, on en a dénombré un minimum en 1945-1946, il y en avait 44, on en a signalé 256 en 1959-1960, ils se sont occupés de 344 patrons et de 55,102 salariés.

Au cours de l'année dernière, les différends entre le capital et le travail au Québec ont fait perdre à la collectivité 40,490 journées de travail individuel.

Vol de fourrures dans un magasin

QUEBEC. (M.F.) — Un vol d'environ $3,000 de fourrures a été découvert, hier matin, au magasin Clément Rhéaume, 161 est, St-Joseph. La disparition des manteaux de grande valeur a été constatée par le propriétaire de l'établissement, M. Rhéaume, vers 1 heure de l'après-midi. La police municipale suppose que les voleurs se seraient introduits par effraction durant la nuit pour commettre leur méfait.

• Un produit de qualité — l'indication "PMBC EXTERIOR" étampée sur la rive du panneau de contreplaqué indique que le panneau a été fabriqué conformément aux normes établies par "Canadian Standards Association".

...du plaisir pour toute la famille!

"SKI-DOO" Bombardier le ski motorisé

LA NOUVELLE SENSATION DE 1961!

REMORQUE spéciale pour le "Ski-Doo" également disponible!

GARANTIE 6 MOIS!

Manufacturé par la Cie AUTO-NEIGE BOMBARDIER LTEE QUEBEC

PARTISANS DU GRAND AIR!

Le nouveau modèle amélioré "Ski-Doo", possédant son propre moteur, est mû par une chenille sans fin et peut atteindre 25 milles à l'heure. Sa pesanteur : 335 livres. Il vous procurera de nombreuses heures agréables au grand air!

Faites-vous donner une démonstration sans plus tarder!

Votre dépositaire exclusif : Montréal et les Laurentides

L. TESSIER AUTOMOBILE LTEE

7400 LAJEUNESSE — CR. 4-3753

Dépositaire autorisé AUSTIN, PEUGEOT

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'incomparable le sensationnel SKI-DOO Bombardier

EST DE NOUVEAU A L'AFFICHE

Soyez prêt pour la première neige :

Achetez dès maintenant : c'est le cadeau idéal pour toute la famille

• POUR LE SPORT
• POUR LA CHASSE
• POUR LES EXCURSIONS

DU PLAISIR POUR TOUS, jeunes ou moins jeunes

Profitez du grand air en vous récréant d'une manière tout à fait nouvelle et des plus agréables. L'homme d'affaires y trouvera la détente qui lui est nécessaire dans ce nouveau sport excitant.

L'AUTO-NEIGE BOMBARDIER Ltée

VALCOURT, Qué.

Téléphone : Valcourt 30

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Son Exc. le lieutenant-gouverneur et Mme Gagnon ont reçu à dîner, jeudi soir, à Bois-de-Coulonge, en l'honneur des premiers ministres des provinces du Canada, à l'occasion de la conférence interprovinciale tenue à Québec.

Réceptions

Mme Edmond Pontbriand a reçu jeudi, en fin d'après-midi, à sa résidence, en l'honneur de Mme Gérard-D. Lévesque, épouse du ministre de la Chasse et de la Pêche.

Mme Thomas Tremblay et Mme Alphonse L'Espérance accueillaient les invitées au thé-offrande offert, ces jours derniers, en faveur de la Ligue antituberculeuse.

Mme Gérard Morin donne une réception enfantine, cet après-midi, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fillette, Sylvie.

Thé-causerie

La présidente et les membres de l'Association libérale féminine du comté de Québec recevront à un thé-causerie dans les salons du Club de Réforme, le mercredi, 7 décembre, à trois heures. A cette occasion, Mlle Alice Frigon, présidente de la Fédération provinciale des femmes libérales du Québec, prendra la parole. Les membres du comité directeur de l'association sont : Mlle Paule Massé, présidente, Mlle Lucille Touchette, Mlle Françoise Boreau, Mme Georges Bussières, Mme André Lévesque, Mme Jos. Gaudreau et Mme Denise-B. Bédard.

Exposition

Le peintre Claude Picher expose ses toiles à la galerie Zanettin, du 3 au 17 décembre.

Amicale

Les anciennes de l'Institut Maria sont cordialement invitées à la réunion de l'amicale de l'institution, dimanche, le quatre décembre, à deux heures de l'après-midi.

Mariage Monaghan-Sylvain

Ce matin, à neuf heures, en l'église Sainte-Claire d'Assise, le R. P. Raymond Bernier, Père de Saint-Vincent-de-Paul, a béni le mariage de Mlle Marguerite Sylvain, fille de M. et de Mme D. Edgar Sylvain, avec M. Thomas Monaghan, fils de M. et de Mme Léo Monaghan, de Lac-Beauport. Pour la circonstance, une profusion de fleurs d'automne avaient été disposées sur l'autel et dans le sanctuaire. Pendant la messe, M. Lucien Ruelland, ténor, a interprété un programme de chant.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de brocart blanc antique, de style empire, à corsage ajusté et jupe ample. Son voile de tulle illusion était retenu par une tiare et elle tenait une cascade de fleurs naturelles.

M. Léo Monaghan servait de témoin à son fils et MM. Eddy Sylvain et Marc Fleury plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au restaurant Marino. Les nouveaux époux partirent ensuite pour voyage. A leur retour, M. et Mme Thomas Monaghan résideront à Québec.

Dépiacements

Le président du Sénat et Mme Mark Drouin passent la fin de semaine à Québec et assistent, ce matin, au mariage Monaghan - Sylvain.

L'hon. Louis - Joseph Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, était de passage à Québec, ces jours derniers, inscrit au Château Frontenac.

L'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, a fait un séjour dans notre ville, à l'occasion de la conférence interprovinciale.

Mme Amita Malik, de Nouvelle-Delhi, est attendue à Québec la semaine prochaine. Son voyage est sous l'égide du "Canadian Women Press Club" et pendant son séjour en ville, elle sera l'invitée de Mme Georges Trakas, au Old Homestead.

M. et Mme Henri Clément, de Québec, étaient de passage à Montréal hier et assistaient au gala du commerce.

M. et Mme Clovis Labrecque quittent Québec aujourd'hui à destination de Daytona Beach, en Floride, où ils passeront un mois.

M. W. A. Reynolds est retourné dans la Métropole, après avoir passé quelques jours dans notre ville, inscrit au Château Frontenac.

M. et Mme Gérard White étaient de passage à Montréal, hier soir, à l'occasion du gala du commerce.

NAISSANCES

M. et Mme Raymond Dugal annoncent la naissance d'un fils André. Parrain et marraine : M. et Mme Henri Hurens, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Joseph Dugal grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Ronald Toussaint, née Mariane Bélanger, annoncent la naissance d'un fils Joseph. Parrain et marraine : M. et Mme Edmond Rouleau. Porteuse : Mme Joseph Dorval.

M. et Mme Henri Guay annoncent la naissance d'un fils Bertrand. Parrain et marraine : M. et Mme Roland Carrier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert Bussière, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Jean Plamondon, née Jeanne Dugas, annoncent la naissance d'une fille Johanne. Parrain et marraine : M. et Mme Raymond Bégin. Porteuse : Mme Paul du Tremblay, tante de l'enfant.

M. et Mme Josaphat Morin annoncent la naissance d'une fille Linda. Parrain et marraine : Clément et Nicole Morin, frère et soeur de l'enfant. Porteuse : Mme Alfred Cadorette, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Camillien Fiset, née Céline Laberge, annoncent la naissance d'une fille Suzanne. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Laberge, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Dollard Fiset.

M. et Mme Hervé Gaudin annoncent la naissance d'un fils Guy. Parrain et marraine : M. et Mme Anselme Beaulieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Joseph St-Onge, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Pierre Collin annoncent la naissance d'un fils François. Parrain et marraine : M. et Mme Gustave Savard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Cécile Collin.

M. et Mme Raymond Côté annoncent la naissance d'une fille Michelle. Parrain et marraine : M. et Mme Hébert Pageau. Porteuse : Mlle Louisette Côté, tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph-Aimé Blais née Léonie Fiset, annoncent la naissance d'un fils Marc. Parrain et marraine : M. et Mme Clément Montminy. Porteuse : Mlle Jacqueline Fiset, tante de l'enfant.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

9:00—Mire et musique
10:00—Fon-fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
12:25—Vie de l'Eglise
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en Tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Le comte de Monte Christo
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Frontières
7:45—La politique provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Où chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Bulletin sportif
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Mire et musique
10:15—La Messe
11:00—Signes de Vie
11:30—Mire et musique
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Travaux et les jours
2:00—Théâtre familial
2:30—Apprenez à dessiner
3:45—Court métrage
4:00—L'Heure des Quilles
5:00—La bonne Nouvelle
5:30—Le monde du travail
5:45—La parade des animaux
6:00—Le Père Noël
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—A communiquer
9:31—Théâtre du dimanche "L'erreur de sa vie"
10:31—Tribune Libre
11:00—Téléjournal
11:10—Fin des émissions

LUNDI

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire communté
12:35—Vie de l'Eglise
12:50—Les nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le capitaine Tombalo
6:00—Sport revue
6:15—Court métrage
6:19—Fédération des travailleurs
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Mises juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:30—Arts et lettres
11:59—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Time Out
3:00—Music in Miniature
3:30—The Verdict is Yours
4:00—At Home
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Harbour Command
8:00—T.B.A.
8:30—T.B.A.
9:00—Fancy Free
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All Star Golf
11:00—CBC News
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off

DEMAIN

12:13—Opening
12:15—Sacred Heart Program
12:30—Country Calendar
1:00—Grey Cup Game (repeat)
3:30—Good Life Theatre
4:00—Film
4:30—Citizen's Forum
5:00—News Magazine
5:30—The Nature of Things
6:00—The 6 O'clock Show
7:00—National velvet
7:30—The world of music
8:00—Ed Sullivan Show
9:00—G.M. presents
10:00—Angel
10:30—Encounters
11:00—CBC News
11:09—Sports score highlights
11:14—Sign off

LUNDI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open house
3:00—Reflections
3:30—The verdict is yours
4:00—Bucky & Penito
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Curtiss Archer
6:00—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Don Messer Jubilee
8:00—Bold Venture
8:30—Jack Kane Show
9:00—My sister Eileen
9:30—Thread of life
10:30—Three roads to power
11:00—CBC News
11:14—Late show
11:16—Sign off

CLAUDE PICHER CHEZ ZANETTIN — Claude Picher, de Québec, expose une trentaine de toiles chez Zanettin, Côte de la Montagne, au cours des jours qui viennent. Sauf trois, toutes les toiles sont de facture très récente. Elles ont été réalisées au cours du dernier mois et demi.

Le maire Hamel présidera le banquet Diefenbaker

QUEBEC. (par **J.-L.**) — Le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, a accepté de présider le banquet qui sera donné vendredi prochain, au Château Frontenac, en l'honneur du premier ministre du Canada, le t. h. John Diefenbaker et de quatre ministres de la province de Québec, MM. Léon Balcer, Noël Dorion, Raymond O'Hurley et Paul Comtois.

Ce qui devait être, au début, une petite fête intime organisée par un groupe d'amis des nouveaux ministres Dorion et Balcer, a pris une ampleur inattendue et deviendra un grand ralliement progressiste-conservateur. Des représentants de 40 comtés ont déjà manifesté leur intention de participer à ce banquet et on attend près de 1,400 sympathisants.

Plusieurs ministres du cabinet fédéral prendront part à la fête, de même que le président du Sénat, M. Mark Drouin et tous les sénateurs de la province de Québec. Les députés progressistes-conservateurs des comtés allant de Trois-Rivières à la Gaspésie seront également présents.

Comme il se doit, le principal orateur sera le premier ministre du Canada. Il sera présenté par M. Léon Balcer, ministre des Transports, et remercié par M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat. MM. O'Hurley, ministre de la Production de défense, et Comtois, ministre des Mines, prononceront aussi des discours.

Me Ross Drouin, qui agit comme coordonnateur de cette fête, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que six salles avaient été retenues pour loger tous les participants, y compris la grande salle de bal du Château. Un réseau de télévision en circuit fermé permettra à tous de voir et d'entendre les orateurs. Dans la soirée de vendredi, après le banquet, sept postes de télévision et 12 de radio donneront un compte rendu de la fête.

30e ANNIVERSAIRE — Le R.P. Irénée, O.F.M, cap., fondateur de la revue "L'idéal féminin", sera le prédicateur lors des fêtes qui marqueront le 30e anniversaire de fondation du groupement des Enfants de Marie de la paroisse N.-D.-de-la-Recouvrance, de Québec-Ouest, dimanche, le 11 décembre prochain. Le religieux donnera le sermon à toutes les messes paroissiales et présidera à la réception des nouveaux membres à 2 hres p.m. Un goûter réunira tous les membres à 4 h. à la salle paroissiale.

Contre le chômage

Travaux d'aqueduc à St-Georges-de-Beauce

ST-GEORGES-DE-BEAUCE. (**J.P.**) — Des travaux d'aqueduc de $1,000,000 contribuent actuellement à diminuer sensiblement le chômage à St-Georges-de-Beauce.

On aménage une conduite d'amenée d'eau de 16 pouces entre le lac Poulin et le réservoir de St-Georges-Ouest. Soit une distance de 7 milles. L'ouvrage commencé cet automne devrait être complété vers la mi-janvier.

Cette conduite servira à alimenter le système d'aqueduc de la ville de St-Georges et de la municipalité de St-Georges-Ouest. Cette dernière possédait déjà une conduite de 10 pouces. Mais, en plus de fournir l'eau à sa population, elle en vendait à la ville voisine, ce qui diminuait de beaucoup l'efficacité de son système et le rendait inadéquat advenant un incendie majeur. La conduite de 10 pouces n'aurait pu suffire.

Le projet a reçu l'approbation de la Régie des services publics et du ministère de la Santé du Québec.

Chez Zanettin

Claude Picher, peintre sincère et personnel

QUEBEC. (par **J. Keable**) — L'expression drue, spontanée, sans fanfaronnade, sans le souvenir d'autres expressions collé au fond des yeux, l'expression totale de l'être libéré, expression non fondée au départ sur une technique mais sur un "quelque chose" à émettre, une expression réalisée non selon les exigences ou les critères rassurants de la technique, mais selon l'être même qui exprime pleinement et sincèrement, voilà, gauchement dit, ce que vise Claude Picher, de Québec, qui expose actuellement une trentaine de toiles récentes, à la galerie Zanettin, Côte de la Montagne.

Pour Picher, à partir du moment où une toile présente des caractères plastiques, des formes qui ne peuvent pas ne pas être belles, elle est très discutable. C'est au-delà de la forme même que se situe l'expression totale. A partir du moment où un homme sait mélanger des couleurs, où il sait les rudiments de la technique, de l'art en somme, et s'il est libéré, s'il ne souffre pas trop violemment d'inhibitions, il peut très bien s'exprimer en peinture.

En bref, ce que Picher ne veut jamais ressentir devant une oeuvre, c'est la technique, ce qu'il appelle aussi la "mécanique", toutes choses qui limitent au lieu de permettre une expression plus juste, toutes choses qui ferment au lieu d'ouvrir. Si, comme il est dit plus haut, l'apprentissage du mélange des couleurs et des rudiments de la peinture peut être une porte ouverte sur des possibilités, à la dimension évidemment de celui qui les exprime, autant, par ailleurs, ces connaissances peuvent devenir facilement une limite, une frontière, un mur infranchissable à travers lequel l'expression ne peut qu'être factice, superficielle, gauche et souvent détestable.

Que penser de l'exposition de Picher ? Mieux vaut y aller voir. Une chose est certaine, cependant, au départ, c'est qu'elle ne ment pas. Certaines toiles font choc. Notamment, un coucher de soleil, quelques forêts rouges, certaines grandes toiles, expression de la forêt toujours, des montagnes. Toutes les toiles exposées sont des paysages, paysages exprimés par Picher qui les a ressentis avant de prendre le pinceau pour les redonner.

Trois toiles, plus vieilles, mais qui ont quand même moins d'un an, sont plus difficiles, à ce qu'il nous a semblé pour le moins. Les teintes très foncées, noir et vert, y dominent grandement. Les autres tableaux datent d'un mois et demi et moins. Elles ont été faites rapidement, spontanément. Picher ne saurait travailler autrement, avec les principes qu'il met de l'avant.

Nous n'avons pas à chercher des approbations ailleurs. En Europe, par exemple, nous dit Picher. Nous devons montrer ce que nous faisons, en disant voilà ce que nous faisons, ce que nous avons à dire, un point, c'est tout. "Ils" n'ont rien à nous apprendre. Cela est évident, à partir du moment où l'expression devient totale et forcément personnelle. L'exposition est à voir, sans conteste.

Total des emprunts approuvés par la Commission municipale

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — La Commission municipale de Québec a approuvé, pendant l'année 1959, 677 emprunts par obligations, d'une valeur totale de $109,890,401 contractés par les municipalités de la province de Québec et 249 emprunts par obligations, représentant $75,-010,800, contractés par les commissions scolaires. Ces chiffres apparaissent dans le rapport général du ministère des Affaires municipales, dont le titulaire, M. René Hamel, vient d'autoriser la publication.

La Commission municipale a approuvé, en plus, 18 emprunts municipaux à long terme, par billets pour un montant de $1,-118,092, et 125 emprunts scolaires, aussi par billets, se chiffrant par $4,676,036.

Par ailleurs, la Commission a autorisé 1,389 emprunts temporaires d'une valeur de $89,757,-390, contractés par les municipalités, ainsi que 473 renouvellements d'emprunts temporaires pour un montant total de $14,564,955. Pour ce qui regarde les emprunts temporaires des commission scolaires, la Commcommissions scolaires, la Comprouvé 2,032 s'élevant à $99,-480,513. Elle a approuvé 977 renouvellements d'emprunts temporaires dont le total s'établit à $31,871,310.

Convocations

Chambre de Commerce de Québec — 8 h. 30 a.m., au Château Frontenac, journée d'étude. Thème : "Produire ou périr".

Club Kiwanis — 9 h. 30 a.m. au Château Frontenac, conférence pour les directeurs et officiers de la nouvelle administration.

Association des directeurs de funérailles — 3 h., au motel du Rond-Point à Lévis. Conférence de M. Armand Trottier, président de l'Association des constructeurs de Québec.

Jeunes libéraux du district de Québec — 6 h., à la salle Cambrai, banquet en hommage au Très Hon. Louis St-Laurent.

Club Optimiste — 9 h., au restaurant au Grand Boulevard, soirée spéciale. Remise de la charte au nouveau club de Ste-Foy.

DIMANCHE

Club Kiwanis — 10 h. 30, à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, arrivée du Père Noël.

National Coursil of Jewish Women — 2 h. 30, au Château Frontenac, thé-offrande. Conférencière : hon. sénatrice Josie Quart.

Sexagénaire mort des suites de blessures

QUEBEC, (**M.F.**) — Un sexagénaire, M. Ernest Rochette, du 651 St-Amable à Québec, est décédé, hier, des suites d'un accident d'automobile survenu le 14 juillet dernier sur la Grande-Allée. Depuis cette date, la victime était demeurée constamment sous les soins des médecins, à l'hôpital St-Sacrement.

Programme d'action proposé par la LOC

La femme : collaboratrice dans la vie professionnelle de son mari

QUEBEC. (par **L.A.**) — "La femme, collaboratrice dans la vie professionnelle de son mari", tel est le programme d'action proposé par la Ligue ouvrière catholique féminine pour l'année 1960-61.

Le travail joue un rôle tellement important dans la vie de l'époux que toute sa façon de penser, de réagir, de se comporter au sein de sa famille est influencée par son activité extérieure quotidienne.

Quel est le rôle de la femme vis-à-vis les devoirs professionnels du mari ? Son attitude influence fortement le comportement de l'époux au travail. Elle doit l'encourager, s'intéresser à lui, accepter de partager avec lui les problèmes inhérents à sa profession.

Ce programme répond à la nature féminine qui est toute centrée sur la vie de ceux qui l'entourent. Comme elle partage les agréments et les avantages que lui apporte le travail de son conjoint, l'épouse doit aussi accepter de supporter avec lui et pour lui les inconvénients de ce travail.

Apporter une atmosphère de joie, de gaité, de détente au foyer, voilà un autre devoir de la femme. Elle devra cependant se rappeler que par sa vie de travail, son mari a des obligations et des activités sociales auxquelles il ne peut se soustraire : réunions syndicales, organismes de loisirs, cours de perfectionnement.

Elle ne peut donc pas limiter son intérêt à sa famille. L'ensemble de toutes les familles de la classe ouvrière a besoin de la collaboration de son mari dans des réunions d'où elle est souvent absente, mais auxquelles elle doit s'intéresser. C'est ainsi qu'elle réalisera sa mission fondamentale d'épouse, en permettant l'expansion du rayonnement de son foyer qui ne sera jamais un cercle fermé.

Collaboratrice de son mari dans l'éducation de ses enfants, elle songera à les orienter d'après leurs goûts, leurs aptitudes, leurs talents, tenant compte des possibilités de travail qui existent.

Le programme d'action de la Ligue ouvrière catholique féminine, tel que proposé par Mme Robertine Huot, de Lauzon, précise que la "vie de travail" de l'époux touche un problème social et que la femme est au coeur même de ce problème.

"Dans ce programme, nous trouverons à développer nos qualités de mère et d'épouse, dit-elle, puisque selon le plan de Dieu la femme est un être de don, elle doit prendre conscience de ses richesses pour les mettre au service de sa famille et de la société."

La semaine artistique

par **André SIROIS**

QUEBEC. — Après la semaine des expositions, celle-ci sera celle des concerts : coup sur coup, l'Orchestre symphonique de Québec, celui de Montréal et les Jeunesses musicales du Canada présenteront aux mélomanes trois grandes soirées, lundi, mardi et mercredi prochains.

Dimanche, le 4 décembre : Music-Hall étudiant, à la salle Marquette, à 8 h. 30 p.m.

Lundi, le 5 : "Jazzmo" habituel à la Boîte à chansons; 8 h. 30 p.m., au Capitol, concert de l'Orchestre symphonique de Québec dirigé par Jean Morel à la salle Marquette, "Maître après Dieu" de Jan de Hartog, présenté par l'Académie d'art dramatique du Collège des Jésuites.

Mardi, le 6 : conférence aux Mardis universitaires; à 8 h. 30 p.m., au Capitol : "Une soirée à Salzbourg", avec l'Orchestre symphonique de Montréal : invités Joseph Krips; Léopold Simoneau et Pierrette Alarie.

Mercredi, le 7, à 8 h. 30, au Palais Montcalm, concert des Jeunesses musicales du Canada, invité : Richard Gresko; à 8 h. 30, au Capitol, "Le dindon" présenté par le théâtre du Nouveau-Monde.

Jeudi, le 8 : inauguration d'une exposition au foyer du Palais Montcalm.

Vendredi, le 9, en soirée, et samedi, le 10, en matinée et en soirée, au Capitol, "Le dindon" présenté par le Théâtre du Nouveau-Monde.

De plus, plusieurs expositions sont actuellement en cours : outre celle de L. Fielding Downes, au foyer du Palais Montcalm, on a celle de Claude Picher, chez Zanettin; celle de Jeanne et Louis Auclair, à "La Boutique"; et celle de lithographies et gravures originales à la "Huchette".

Ligue Intermédiaire Québec-District

QUEBEC. — Toutes les positions de la ligue Intermédiaire Québec-District seront en jeu dimanche, lors du programme double de ce circuit à l'aréna de l'OTJ. Le Royal 22e Régiment, qui ne possède qu'une avance d'un seul point en tête du circuit Lemieux, recevra le Red Cap qui lui-même n'est que d'un point au-dessus de la dernière place.

Les deux principaux aspirants aux première et troisième places se feront ensuite face à compter de 3 heures 15, soit l'institut Denys et le Pierre-Tardif. Les amateurs sont conviés à partir de 1 h. 30.

• Rigidité — Un panneau de contreplaqué a une grande force d'étayage et assure une grande résistance au déjettement.

Cinéma

BIENVILLE — "Enigme policière" 6.30, 9.50 h. "Venise la lune et toi" 8.15 h. Nouvelles : 8 h. Fin 11 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.

CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h.; "All The Fine Young Cannibals" (112 min.) cinémascope, métrocolor, à 1.10, 5.05, 9.05 h. "39" (96 min.) à 3.15, 7.10 h. Dernier spectacle complet à 7 h.

CARTIER — Nouvelles : 1.05, 7.45 h. "A rebrousse-poil" 1.10, 4.35, 7.55 h. Annonces : 2.45, 6.05, 9.25 h. "Son seul amour" 2.50, 6.10, 9.35 h. Fin : 11.10 h.

CINEMA DE LEVIS — "La belle et le corsaire" (cinémascope) 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.40 h. "La soif du mal" 8 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "Asphalte" 12.30, 3.40, 6.30, 9.45 h. "Le temps des oeufs durs" : 2 h., 5.15, 8.25 h. Actualités : 3.30, 8.15 h.

CLASSIC — "Police internationale" 1.15, 4.35, 7.55 h. "Plein de vie" 2.55, 6.05, 9.25 h. Fin : 11.05 h.

EMPIRE — Nouvelles : 3 h., 7.10 h. "Sergeant Ruthledge" 3.10, 7.20, h. "Previews" 5 h., 9.10 h. "The Dark at the Top of the Stairs" 1 h., 5.05, 9.15 h. Continuel de 1 h. à 11 h. 20.

ETCHEMIN — L'amiral Creichton" (couleurs) ; "La malfaitrice". Dimanche : "Attila fléau de Dieu" (couleurs) : 1.30, 6.30, 9.50 h. "Le cygne" (couleurs cinémascope) ; 3 h., 8 h.

IMPERIAL — Sujet 1 h., 4.23, 7.46 h. "La poursuite dura sept jours" (cinémascope) 1.20, 4.43, 8.06 h. "La ronde de l'aube" (cinémascope) 2.53, 6.16, 9.39 h.

LAIRET — Nouvelles : 1.05, 4.25, 7.45 h. "A rebrousse-poil" 1.10, 4.35, 7.55 h. Annonces : 2.45, 6.05, 9.25 h. "Son seul amour" 2.50, 6.10, 9.35 h. Fin : 11.10 h.

LAURIER — "Enigme policière" 12.45, 4.30, 7.50 h. Nouvelles 3.15, 9.20 h. "Les girls" 2.40, 6 h., 9.43 h. Fin : 11.35 h.

PIGALLE — "Le chômeur de Clochemerle" 12.30, 3.45, 6.37, 9.52 h. "Deuxième bureau contre inconnu" : 1.55, 5.10, 8.25 h. Actualités : 3.35, 8.15 h.

PRINCESSE — "Nuit de terreur" 1 h., 3.55, 6.50, 9.35 h. Sujet : 2.25, 5.20, 8.15 h. "Les tuniques rouges à l'assaut" 2.38, 5.33, 8.18 h.

RIALTO — Nouvelles : 6.55 h. "Les commandos passent à l'attaque" 2.50, 7.05 h. "L'esclave libre" 12.45, 4.50, 9.05 h. Fin : 11.15 h.

SILLERY — "The Best Of Everything" (cinémascope, couleurs) : 1.30, 5.30, 9.30 h. "Woman Obsessed" (CinémaScope, couleurs) : 3.35, 7.40 h. Continuel de 1.30 à 11.30 h. Dimanche : "Cossacks" (totalscope, couleurs) 1 h., 4.35, 8.10 h. "Head Of a Tyran" (totalscope, couleurs) : 3 h., 6.25, 10 h. Continuel de 1 h. à 11.35 h.

VICTORIA — "Police internationale" (cinémascope) 1.15, 4.35, 7.50 h. "Pleine de vie" 2.55, 6.05, 9.30 h. H. Continuel de 1.15 à 11.15 h.

SOIREE RECREATIVE. — Mlle Carole Palmer, de Montréal, dont le talent est reconnu comme chansonnière, qui sera l'invitée principale à la soirée récréative du 30e anniversaire de fondation du groupement des Enfants de Marie de la paroisse Notre-Dame-de-la-Recouvrance, de Québec-Ouest. Cette soirée aura lieu dimanche le 11 décembre, à la salle paroissiale.

PROCHAINEMENT!
UN NOUVEAU SALON DE BARBIER !
Ouverture en décembre... par
BRANCHARD
BARBER SHOPS SYSTEM
A
720 Ste-Catherine O.
(vis-à-vis de Eaton et Kresge)
Stylistes capillaires continentaux, américains et canadiens
2 AUTRES SALONS COMMODEMENT SITUES
1620 ouest, rue Ste-Catherine près rue Guy
Centre d'achats Dorval Gardens
80 ans dans la profession de barbier — 30 barbiers

L'une des équipes d'hommes employées à l'installation d'une nouvelle conduite d'amenée d'eau entre le lac Poulin, de St-Benoit, et la localité de St-Georges-de-Beauce. Ce réseau permettra d'alimenter le système d'aqueduc de St-Georges et de St-Georges-Ouest.

ANNONCE

DES MAUX DE DOS, DES LEVERS NOCTURNES ET DES DOULEURS RHUMATISMALES FONT PERDRE LE SOMMEIL ET L'ENERGIE

Un nouveau nettoyeur interne soulage douleurs rhumatismales, sensation de fatigue, nervosité ainsi que malaises du rhume.

Est-ce que vous-même ou un autre être cher vous sentez épuisé, nerveux, déprimé ? Etes-vous fatigué le matin à votre lever? Est-ce que le mal de dos ou des maux errants et des douleurs de muscles ou de jointures vous rendent intolérables votre travail ou les plaisirs de la vie? Si oui, un nouveau régénérateur interne, appelé nouveau Cystex amélioré, peut être ce qu'il vous faut pour vous donner plus d'entrain, bonheur et un regain de vigueur au foyer.

Autres symptômes importants

Des symptômes tels ceux énoncés ci-dessus de même que les levers nocturnes, des mictions fréquentes et irritantes, une urine nauséabonde, trouble et fortement acide, proviennent souvent des irritations des reins et de la vessie, et des douleurs dans l'aine, les hanches et le bas-ventre, aussi bien que la pression sur la vessie peuvent provenir de la même cause.

Cause de l'irritation

Un germe connu sous le nom de Escherichia Coli aussi bien que des germes non spécifiques résultant de refroidissements et autres causes peuvent errer dans les reins et la vesie et entraîner une irritation telle que la nature incite vos nerfs à envoyer un message à votre cerveau demandant de l'aide.

Nouveau nettoyeur interne

Un vieux dicton dit : "La propreté fait suite à la piété" et pour une meilleure santé il importe autant de tenir votre corps propre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Oui c'est beaucoup plus important de donner à votre organisme un bon nettoyage interne et rafraîchissant 2 ou 3 fois par année, que de nettoyer votre maison.

Action rafraîchissante des reins

Les laxatifs vident simplement les intestins mais ne font rien pour aider à nettoyer et ainsi rafraîchir les reins et la vessie. En effet des milliers de personnes s'étonnent de l'importante amélioration et du soulagement merveilleux procurés par l'action nettoyante et rafraîchissante du nouveau Cystex amélioré pour toutes sortes de maux, douleurs, tension nerveuse et malaises provenant des troubles des reins et de la vessie.

De fait, Cystex est si efficace qu'il s'est vendu plus de 900 millions de comprimés dans la quasi-totalité des pays du monde au cours des 25 dernières années ... une preuve remarquable de satisfaction.

Comment Cystex agit

Cystex agit ordinairement très rapidement parce que les ingrédients actifs atteignent les voies urinaires dans environ 2 heures en donnant les bons résultats suivants. 1. l'ans l'urine acide il ressemble beaucoup à un bain antiseptique doux et agreable pour vos reins et votre vessie—lavant, nettoyant et aidant la nature à extirper plusieurs facteurs irritants tels que les germes non spécifiques. Alors c'est tout naturel que l'organisme se sente rafraichi et nettoyé de plusieurs malaises qui donnent sur les nerfs. 2. En même temps et grâce à son action bienfaisante, Cystex calme et adoucit plusieurs maux, douleurs et malaises imputables à l'irritation des reins et de la vessie, de sorte que vous pouvez vous détendre mieux et obtenir plus de sommeil régénérateur et regagner votre entrain, votre bonheur et l'énergie vitale nécessaire pour jouir de la vie.

Offre généreuse d'essai !

Procurez-vous aujourd'hui le nouveau Cystex amélioré chez votre pharmacien local. Accordez-vous la satisfaction d'en faire un essai honnête. Après un essai équitable si vous n'êtes pas satisfait pour quelque raison que ce soit retournez tout simplement le paquet vide et le prix entier de l'achat vous sera immédiatement remboursé. Cystex ne coûte que $1 et en quelques jours seulement il doit se manifester à vous comme une bénédiction—il doit vous satisfaire pleinement ou votre argent vous sera remboursé. Ainsi ranimez-vous, fortifiez-vous, désintoxiquez-vous et renouvelez-vous en employant Cystex aujourd'hui. Eprouvez combien mieux portant vous pouvez vous sentir dès demain.

Demandez à votre pharmacien

Cystex
(Prononcez Sis-tex)

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

LE TOURNOI PEE-WEE VISE HAUT

Le tournoi international de hockey Pee-Wee n'entend pas s'asseoir sur ses lauriers. Voilà ce qui ressort de la conférence de presse donnée par les organisateurs Gérard Bolduc et Paul Dumont.

Qu'une assistance imprévisible de 35,000 amateurs aient assisté à la première édition a de quoi satisfaire bien des promoteurs, mais dans le cas du progressif duo Bolduc-Dumont, satisfaction n'implique pas statu quo, mais encouragement à aller de l'avant. Le président ne sera pas content à moins de tripler l'assistance de l'an dernier.

Cet optimisme est possible, parce que les quatre derniers jours auront lieu au Colisée au lieu de seulement l'après-midi final. Des attractions supplémentaires ont été ajoutées. En plus des finales dans chaque groupe, les semi-finales ont été divisées AA vs B et A vs C afin de permettre une finale des mieux balancées. La classique Canada vs Etats-Unis s'est enrichie d'un magnifique trophée donné par la ligue Progression.

Les séries qui auront peut-être le plus de couleur auprès du public seront probablement les nouvelles compétitions pour les coupes Stanley et Calder miniature. Si au moins quatre équipes représentent des clubs de la ligue Nationale, le président Clarence Campbell a promis une réplique de la fameuse coupe Stanley et déjà Boston, Canadien et Toronto ont assuré leur participation. Dans la ligue Américaine, ce sera la galerie sportive qui fournira la petite coupe Calder et à date Québec et Hershey se sont montrés intéressés. Deux sportifs bien vus des dirigeants du hockey professionnel, Roland Mercier et J.-Emile Dion, continuent les démarches respectives auprès des autres équipes de la Nationale et de l'Américaine.

Les populations ont été élevées afin de permettre une plus grande participation dans les groupes inférieurs. La classe C comprendra toutes les villes de moins de 7,500 habitants et la classe AA tous les districts de plus de 45,000; les groupes A et B se sépareront le reste en haut et en bas de 15,000. Afin d'éviter les suppositions de personne qu'on a soupçonnées dans certains cas l'an dernier, l'instructeur de chaque équipe devra faire serment que la liste de nom et de certificats de naissance remise correspond bien aux joueurs qu'il enverra sur la glace. Comme à Goderich, la direction se réservera le droit de disqualifier même plusieurs mois après le tournoi toute équipe trouvée coupable de fraude.

En un mot, toutes les mesures ont été prises pour que le deuxième tournoi international de hockey Pee-Wee devienne la plus importante organisation du genre en Amérique. De plus, si les recettes atteignent le sommet prévu, on pourra mettre de côté un montant permettant l'invitation l'an prochain d'équipes européennes, tout en réservant la grosse part du gâteau au Patro Roc-Amadour, l'oeuvre de prédilection de la galerie sportive.

ICI ET LA

Les Américains de Rochester et les Reds de Providence sont à la recherche du joueur de défense que les As ont en surplus depuis l'arrivée de Jim Morrison ... Rochester a perdu Joe Crozier, Claude Labrosse et Al MacNeil, alors que Providence est privé de son joueur-étoile Larry Hillman. Comme les As sont financièrement bien installés, seule la qualité du joueur fourni dans l'échange fera pencher la balance ... La promotion de Tom Richardson à la présidence de la ligue Internationale rend à peu près nulles les chances de Québec d'obtenir une franchise dans la ligue Eastern ... Les As ont reçu des nouvelles de Bob Robertson qui se dit anxieux de signer un contrat aux mêmes conditions que l'an dernier. Si les As n'ont pas besoin de ses services, il demande à redevenir agent libre ... Les As juniors ont engagé comme gardien de buts substitut Jean-Guy Mercier qui a conservé une moyenne de 1.69 avec le Laval junior la saison dernière. Louis Borne prend présentement des renseignements sur un avant qui a marqué cent buts la saison dernière dans une ligue régionale ... Paul Dumont prend les Citadelles et donne un point pour la joute de cet après-midi. Laurier Frédette affirme que son club sera en deuxième position du circuit Cloutier lundi matin ... Les dirigeants de la ligue Intermédiaire rencontreront les journalistes affectés à leur circuit dans une réception qui aura lieu à 7 Conway cet après-midi ... Seulement trois joueurs des As n'ont pas manqué une seule partie depuis le début de la saison. Ce sont: Jackie Leclair, Jean-Marie Cossette et Camille Bédard.

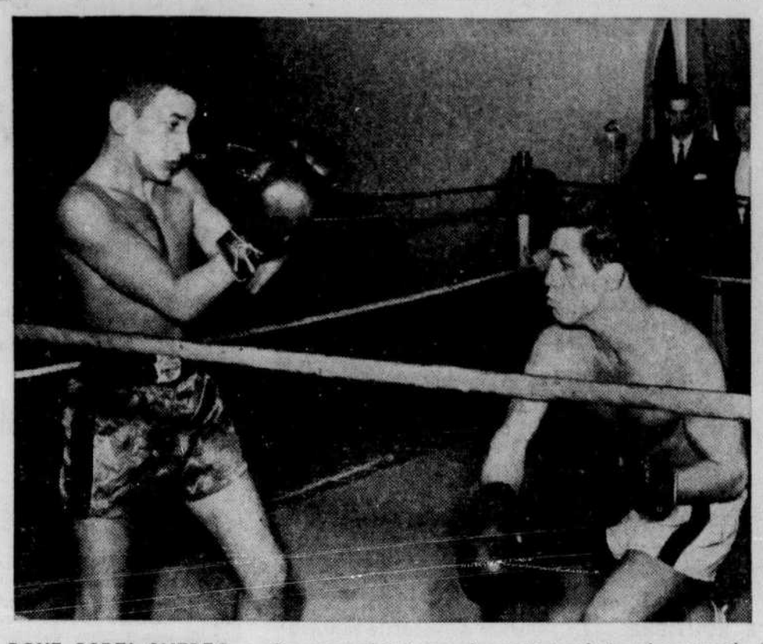

BOXE SOREL-QUEBEC — On aperçoit ici une phase du combat qui a opposé Gilles "Tiger" Boulay, de Québec, à droite, à Denis Galien, de Sorel. Tous les pugilistes québecois, entraînés au gymnase des frères Drouin ont remporté la victoire sur leurs adversaires sorelois. Le programme qui se tenait à Québec-Ouest a attiré plusieurs centaines d'amateurs.

Laval perd à 16 secondes de la fin de la joute...

QUEBEC. — Un but de John McLernon, 16 secondes avant la fin de la joute, a permis aux Redmen de McGill de gâcher l'ouverture de Laval avec un gain de 3 à 2 et de reléguer le Rouge et Or dans la cave de la Ligue Interuniversitaire pour le prochain mois. Romain Chrétien et Yvon Paquet avaient donné une avance de 2-0 au club local, mais deux buts de Jim O'Reilly ont égalisé les chances avant le dramatique but final. Malgré deux mois d'entraînement sérieux, Laval termine sa cédule d'avant les fêtes avec deux échecs en autant de joutes.

Le jeu fut mêlé au début de la joute et il y eut de nombreux hors-jeux, les clubs étant peu familiers avec la petite surface glacée. C'est pendant une punition à Grant que Laval commença à montrer des signes d'effectivité en réussissant quatre lancers contre Herron. Non seulement l'alignement défensif de Michaud, Paquet, Leblanc et Frigontua-t-il, sans allouer un seul lancer, une punition à Young, mais encore Laval en profita-t-il pour marquer son premier but. Romain Chrétien qui remplaça Michaud durant les dernières secondes de la punition reçut devant les buts une rondelle d'Yvon Paquet et l'expédia à l'intérieur du poteau à trois pieds de hauteur.

Déclassés 14 à 4 dans les lancers à la première période, les Redmen se réveillèrent à la deuxième et eurent le meilleur par 11 contre 5. De fait, le Rouge et Or fut réduit à néant offensivement pendant seize minutes consécutives. Finalement, c'est un début de bataille entre Bruce Hutchison et Pete Thivierge qui marqua également le début du pointage dans ce vingt. Avec seulement une minute à faire, Yvon Paquet sema la défense montréalaise en trois coups de patin et déjoua Herron avec une feinte par la gauche. McGill répliqua à ce but 19 secondes plus tard, alors que Jim O'Reilly saisit une passe à travers nos défenses et se présenta seul avec Grenier pour le premier but des visiteurs.

McGill égalisa le pointage 2 à 2 alors que les deux clubs jouaient encorent à quatre contre quatre. Trois joueurs du Laval étaient couchés devant ou à l'intérieur des filets, quand O'Reilly leva la rondelle par dessus Grenier. Ce but réveilla Laval qui prit l'initiative du jeu après une punition à Young. Herron fut impeccable et effectua son plus bel arrêt contre Leblanc à la septième minute. Les Redmen reprirent peu à peu le terrain perdu dans le domaine des lancers et finalement, alors que Laval attaquait en masse pour éviter la supplémentaire, John McLernon se chargea de cette tâche en s'échappant pour percer Grenier avec un lancer près de la hanche droite du cerbère local, 16 secondes avant la fin du temps régulier.

Laval sera maintenant inactif jusqu'en janvier, si l'on excepte un voyage à Boston la semaine suivant Noël.

Les alignements

McGILL — Buts : Herron; défenses : Richer, Richards, Evans, Grant, Messier; avants : Jones, Hutchison, Harbour ou Barbour, O'Reilly, McLernon, Peters, Juliani, Flam.

LAVAL — Buts : Grenier; défenses : Leblanc, Frigon, Ferron, Young, Thivierge; avants : Duguay, Landry, Arsenault, Michaud, Paquet, Chrétien, Grégoire, Catellied, Bazin. Arbitres : Florent Roy et Robert Forgues.

Première période

1—Laval, Chrétien (Paquet) 12:46
Punitions : Grant 6:14, Young 10:53, Arsenault 19:17.

Deuxième période

2—Laval, Paquet (Chrétien) 18:35
3—McGill, O'Reilly (Jones, Richards) 19:14
Punitions : Bazin 6:57, Hutchison (2), Thivierge (2) 18:21.

Troisième période

4—McGill, O'Reilly (Jones, Grant) 1:56
5—McGill, McLernon 19:44
Punition, Young 2:21.

Lancers :				
Heron	14	5	11	—30
Grenier	4	11	12	—27

• Colle imperméable — les placages sont liaisonnés pour former un contreplaqué avec une colle à la résine de formaldéhyde phénolique qui est complètement imperméable. L'indication "PMBC EXTERIOR" étampée sur la rive du panneau identifie le contreplaqué de sapin à colle imperméable.

1ère visite des Américains de Rochester

Les Américains de Rochester, finalistes de la Coupe Calder, paieront leur première visite de la saison aux As de Québec demain après-midi à 2 h. 45. L'équipe dirigée par Steve Kraftcheck est toutefois loin d'afficher la tenue qui lui avait valu le deuxième rang du circuit Canning la saison dernière.

Le principal pilier des visiteurs est encore le gardien de buts Ed Chadwick. A la défense, les anciens sont le joueur-pilote Kraftcheck et Dick Matiussi et pour remplacer les LaBrosse, MacNeil et Crozier on trouve les recrues White, Donaldson et Roger Côté, ce dernier étant le joueur le plus puni de la ligue.

A l'avant, Bob Nevin a gradué au Toronto et Larry Wilson et Pat Hannigan sont passés aux Rangers. Les vétérans sont Guy Rousseau, Dave Creighton, Hank Ciesla, Dick Van Impe. Les acquisitions comptent Gary Edmundston et Gerry Ehman, tous deux des Leafs, et les recrues Boyer, MacMillan et Pappin. Stan Smrke est présentement sur la liste des blessés.

Dans le camp des As, le seul changement prévu à l'alignement victorieux de jeudi est le retour probable de Fleming Mackell à la place de Bob Bailey. La joute débutera à 2 h. 45. Voici les compteurs des As à l'heure actuelle :

	Clev. B-A	Sprg. B-A	Prov. B-A	Bflo. B-A	Hrs. B-A	Roch. B-A	Total B	Total A	Points
Corcoran	1-0	0-3	1-7	4-5	3-0	4-1	13	16	29
Leclair	1-2	3-3	2-2	3-6	0-2	0-3	9	18	27
Cossette	1-1	0-2	2-2	5-2	2-0	0-1	10	8	18
Collins	0-3	0-0	4-2	0-4	1-1	0-2	5	12	17
Barlow	1-0	0-3	4-2	1-2	0-0	1-2	7	9	16
Lewicki	0-0	2-0	0-6	1-5	0-1	0-1	3	12	15
Harvey	2-0	0-0	2-6	1-1	1-1	0-0	6	8	14
Labadie	0-1	1-1	3-1	2-1	0-3	0-0	6	7	13
Bouchard	1-3	1-0	1-2	0-2	0-1	0-0	3	8	11
Morissette	0-1	1-1	1-1	2-2	0-0	0-0	4	5	9
Mackell	0-1	0-2	2-2	0-0	1-1	0-0	3	6	9
Bédard	0-0	0-1	0-3	1-3	0-0	0-1	1	8	9
Martin	0-0	0-1	0-3	0-5	0-0	0-0	0	9	9
O'Brien	0-1	2-1	0-0	1-2	0-0	0-1	3	5	8
LaBrosse	0-0	0-1	0-1	1-0	1-0	1-1	3	3	6
Hogan	0-1	0-0	0-1	1-1	0-0	0-0	1	3	4
Bailey	1-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	1	1	2
Morrison	0-0	0-0	0-0	0-0	0-2	0-0	0	2	2
Munger	0-0	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	1	0	1

Tous les plans sont tracés pour 1960-61 à Saint-Pie X

QUEBEC. — Tous les plans sont tracés pour la saison de hockey 1960-61 à St-Pie X. Le moniteur-en-chef, Jacques Poirier, a eu la main heureuse de grouper les meilleurs éléments sportifs de la paroisse grâce à la collaboration du vicaire de la paroisse, M. l'abbé Rosaire Tremblay. Le comité des loisirs se complète de MM. Fernand Bilodeau, président honoraire ; G.-H. Pouliot, président; Richard Beaulieu, vice-président ; Jean-Claude Langlois, secrétaire-trésorier et des directeurs Xavier Sohier, Wilfrid Doré, Emilien Trottier, Albert Langlois, Arthur Daigle, Julien Page et André Lafleur.

Les équipes n'attendent que la température idéale pour sauter sur la glace. Aux ligues habituelles, Mosquito, Bantam, Pee-Wee, Midget, viendra s'ajouter un circuit olympique où le pilotage sera dirigé par Albert Langlois.

Nominations

QUEBEC. (DNC) — Voici quelques nominations qui viennent d'être rendues publiques au parlement de la Vieille Capitale :

—M. Paul-Emile Bégin, d'Amos, Abitibi : inspecteur d'écoles pour le district no 3, région no 1.

—M. Lucien Laboissière, de St-Faustin, comté de Terrebonne : inspecteur d'écoles pour le district no 6, région no 11.

—Dr André Leblond, médecin à Thetford-Mines : coroner conjoint pour le district de Mégantic, avec juridiction seulement sur le district électoral de Mégantic.

MM. Marc Stein, avocat, de Ste-Agathe-des-Monts, et Léo Cadieux, de St-Antoine-des-Laurentides : nommés pour agir conjointement sous le nom de "Stein et Cadieux", comme protonotaire de la cour supérieure, greffier de la couronne, greffier de la paix et greffier de la cour de magistrat du district judiciaire de Terrebonne.

—M. Ildori Quesnel, de Cazaville, comté de Huntingdon : régistrateur de la division d'enregistrement de Huntingdon.

—M. Roger Ouellet, de Rimouski : nommé régistrateur de la division d'enregistrement de Rimouski.

—Dr J.-H. Boileau, médecin à Bedford : coroner conjoint pour le district judiciaire de Bedford.

—Dr Léopold Balthazard, médecin à Dupuy : coroner conjoint pour le district d'Abitibi, avec juridiction seulement sur le district électoral d'Abitibi-Ouest.

—Dr J.-A. Coupal, médecin à Rawdon : coroner conjoint pour le district judiciaire de Joliette, avec juridiction seulement sur le district électoral de Montcalm.

—M. Guy Lebrun, avocat, de Cap-de-la-Madeleine : coroner conjoint pour le district des Trois-Rivières, avec juridiction seulement sur les districts électoraux de Champlain et de Trois-Rivières.

—Dr J. R. Desgagné, médecin à Baie St-Paul : coroner conjoint pour le district de Saguenay, avec juridiction seulement sur le district électoral de Charlevoix.

—Dr Jules Cantin, médecin à Plessisville : coroner conjoint du district judiciaire de Mégantic.

—M. Eugène Léveillé, notaire, de St-Eustache : régistrateur de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes.

—Dr Yvon Thibaudeau, médecin à St-Grégoire : coroner pour le district judiciaire de Nicolet.

—M. Conrad Boisvert, 454, rue Querbes, Joliette : régistrateur de la division d'enregistrement de Joliette.

—M. Elzéar Villeneuve, de Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix : shérif du district judiciaire de Saguenay.

Au basketball

Le Laval rencontre Macdonald College

QUEBEC — La Ligue Interuniversitaire de basketball continuera ses activités en notre ville, ce soir, alors que les Aggies du Macdonald College viendront rendre visite au Rouge et Or de Laval dans ce qui sera la troisième joute de la présente saison pour les représentants de Laval dans le circuit interuniversitaire.

Jusqu'ici les porte-couleurs de l'université québecoise se sont bien comportés en remportant deux magnifiques victoires en autant de joutes, avec des triomphes contre les représentants des universités Bishop et de Montréal, mais est-ce que la joute contre Macdonald permettra au Laval de demeurer invincible ? C'est ce que souhaite le pilote Yvan Girardin, tous les joueurs et surtout les supporteurs du club qui se font de plus en plus nombreux devant l'excellent jeu que présentent les membres du Rouge et Or.

Depuis cinq ans, soit depuis l'admission de Laval dans le circuit interuniversitaire, Laval et Macdonald se sont rencontrés à 10 occasions et les équipiers du Rouge et Or ont l'avantage d'avoir triomphé à 6 reprises, totalisant 572 points contre les 568 des porte-couleurs de Macdonald, ce qui veut dire que chaque joute a été vivement contestée et que la marge des vainqueurs à chaque occasion fut mince.

Dans le circuit interuniversitaire, la lutte semble très serrée, car actuellement Laval vient en tête avec deux victoires, tandis que Bishop's et Collège militaire royal ont remporté chacune une fois la victoire. Montréal et Macdonald sont à la recherche de leur premier triomphe, et il se pourrait que les protégés du pilote Robert Pugh du Macdonald College tentent de profiter de cette joute locale, pour essayer de remporter leur premier gain de la présente saison.

Cette joute du circuit interuniversitaire sera jouée à la salle paroissiale de Limoilou, 801, 4ème rue, et débutera à 8 h.

Ce soir, au Colisée, les As Juniors contre les Citadelles

QUEBEC. — Comme les As occuperont le Colisée pour les deux prochains dimanches, on assistera pour la première fois cette saison à un programme de la ligue Junior provinciale un samedi après-midi.

Il s'agit d'un match naturel entre les deux équipes portant les couleurs de la Vieille capitale, les Citadelles et les As Juniors. Les protégés de Conrad Parent ont remporté les deux premières rencontres du genre, mais il faut se rappeler qu'au début de la saison les Citadelles ont pris beaucoup de temps à trouver une combinaison heureuse et qu'ils ont occupé longtemps la cave du nouveau circuit.

Cet après-midi, c'est une équipe de troisième position que présente Len Corriveau, équipe qui pourrait même se retrouver en deuxième place après la fin de semaine vu une joute de quatre points à St-Hyacinthe, dimanche. Conrad Parent, invincible sur la glace du Colisée, ne s'attend pas à un pointage élevé et a une confiance complète en sa défensive pour arrêter l'élan des Citadelles qui ont compté au moins dix buts à chacune de leur trois dernières présences sur la glace locale.

Les As seront d'ailleurs à la recherche de leur 10e victoire consécutive. La mise au jeu se fera à 2 h. 15 cet après-midi.

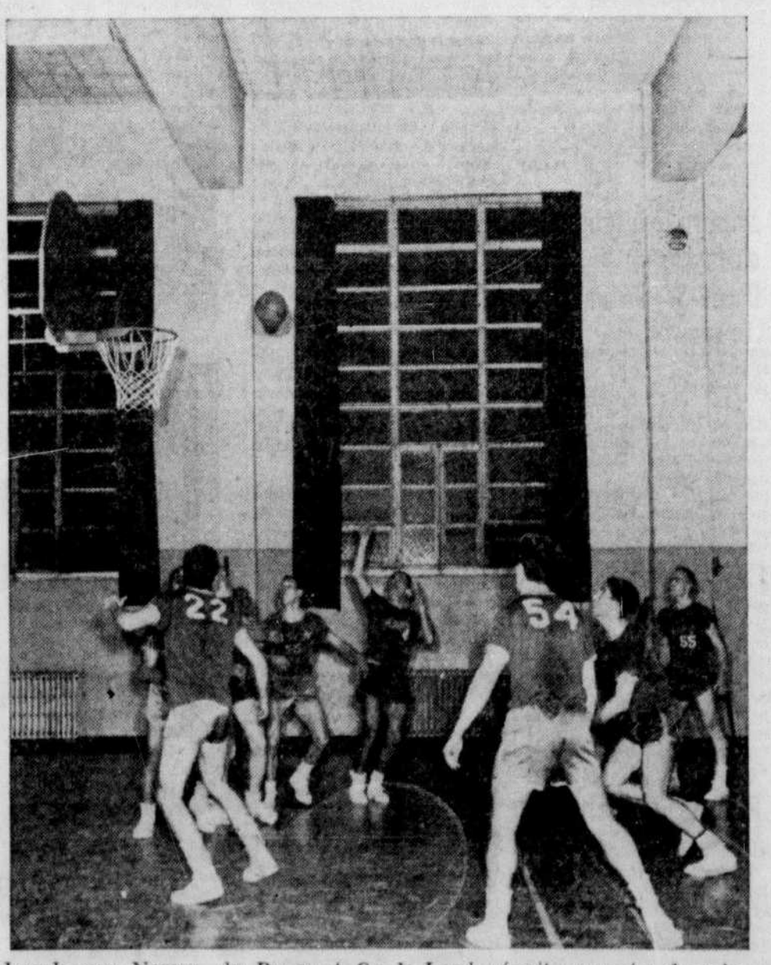

Jean-Jacques Noreau, du Rouge et Or de Laval, réussit un panier du coin gauche malgré les efforts défensifs de Jacques Lajeunesse, du Bleu et Or de Montréal. Les autres joueurs qu'on voit suffisamment pour permettre l'identification sont les Montréalais Robert Martel et Maurice d'Anjou, et Les Lavallois, Roger Page et Robert Giroux. Laval l'a emporté 61-46.

2 joueurs suspendus dans l'Intermédiaire

QUEBEC. — Le président de la ligue de hockey Intermédiaire, M. Claude Lemieux, a décidé de sévir contre les joueurs impliqués dans la bataille à coups de bâton lors du programme de dimanche dernier. Les deux joueurs en question, Jacques Bégin du Pierre Tardif et L. Landriault du Royal 22e Régiment, se sont livré un spectaculaire duel qui aurait pu avoir des répercussions beaucoup plus graves.

Considérant le rapport de la Québec Amateur Hockey Association, la direction a donc suspendu Jacques Begin pour cinq parties, vu ses antécédents peu impressionnants de l'an dernier dans la ligue Junior. Landriault pour sa part, écope d'une suspension de quatre parties.

Un autre joueur, L. Tapin du Royal 22e, sera hors du jeu pour les deux prochaines joutes de son club. Tapin avait eu un langage abusif envers les arbitres après la joute de mercredi soir dernier, qui avait mis aux prises l'institut Denys et le Royal 22e.

M. LEDUC

SUITE DE LA PAGE 13

re général de l'Institut des sciences pures et appliquées.

La nomination de M. Leduc vient au moment où le ministre de l'Industrie et du Commerce organise un renouveau total de son ministère, lui donnant une structure plus adéquate devant les problèmes particuliers de l'industrie québécoise.

Tous les problèmes concernant les tarifs canadiens, soumis au ministère de l'Industrie et du Commerce, seront présentés à la Commission par M. Leduc. Des groupes d'industries ou des industries individuelles du Québec pourront également faire appel à ses services.

AVION

SUITE DE LA PAGE 13

la cabine des passagers, le Canadair 540 a un rayon d'action de 1,100 milles.

Il est actionné par deux moteurs turbo-propulseur de 3,500 chevaux chacun qui lui permettent de décoller, en pleine charge, sur 2,500 pieds de piste et de monter à 20,000 pieds en 12 minutes.

Autre particularité, la porte des passagers se trouve du côté gauche avant du fuselage, un dispositif de freinage est prévu pour l'arrêt de l'hélice du turbo-propulseur de gauche dès l'instant que l'avion prend contact avec la piste, ceci afin d'accélérer les opérations de départ et d'arrivée. Les manoeuvres au sol, dès lors, sont effectuées à l'aide du second moteur. En raison de la puissance de ses moteurs, le "540" est pratiquement sans restriction en matière de distances et de poids.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

Résolution de la Chambre de Chicoutimi remise lundi à la Commission d'Ottawa

Liaisons demandées avec la Côte Nord et le Nouveau-Québec, mais silence sur Montréal via Québec

CHICOUTIMI. (A. T.) — MM. Roland Roy, Pierre Joron et Antoine Dubuc seront les délégués officiels de la Chambre de commerce de Chicoutimi aux assises de la Commission des Transports aériens, lundi, à Ottawa. Ces délégués apporteront avec eux une résolution qui se lit ainsi :

"La Chambre de commerce de Chicoutimi considère qu'il est de toute première nécessité d'établir des services aériens entre la région du Saguenay et les différents postes de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec.

De plus, la Chambre de commerce de Chicoutimi considère qu'il y a, depuis plusieurs années, une grande nécessité d'établir des services aériens entre la région du Saguenay, les bases de Baie-Comeau et Manicouagan, et que cette nécessité existe encore plus avec les nouveaux développements apportés sur la rivière Manicouagan.

"En conséquence, la Chambre de commerce de Chicoutimi appuie toute demande susceptible de donner à la région ces services, et, à la lumière rencontrer les désirs de la région".

Le texte officiel de cette résolution fait suite à une réunion tapageuse des directeurs de la Chambre de commerce de Chicoutimi qui ont dû se prononcer en faveur d'une des deux compagnies aériennes qui sollicitent l'autorisation d'unir la région du Saguenay à celle de la Côte-Nord.

La Chambre devait finalement choisir la compagnie Québecair, avec une certaine réserve, cependant. On a voulu protéger la compagnie trans-Canada Air Lines en ne mentionnant aucunement, dans le texte de la déclaration, la partie de la demande touchant le circuit Chicoutimi-Montréal, via Québec.

Dans une déclaration écrite, remise également hier aux journaux locaux, les directeurs de la Chambre ont voulu aussi faire une mise au point, au sujet de la présence à cette assemblée de M. Gaston Vanasse, chef d'escale de la compagnie Trans-Canada Air Lines, à Bagotville.

Cette mise au point précise que M. Vanasse a été invité par la Chambre, afin d'en obtenir des renseignements sur les services aériens établis entre les régions concernées. "M. Vanasse, poursuit-on, a alors mis la Chambre en garde sur le fait qu'il donnait ces renseignements à titre personnel et n'engageait nullement la responsabilité de la compagnie. "Selon ce communiqué, la Chambre de commerce aurait d'ailleurs été pleinement satisfaite des services d'Air-Canada, et n'aurait reçu aucune menace de cette compagnie.

On sait que M. Vanasse a dit, au cours de cette rencontre, qu'il était possible que la compagnie qu'il représente abandonne son service régulier entre Montréal et Sept-Iles, via Bagotville, si une compagnie privée obtient une franchise identique. Il avait auparavant bien spécifié qu'il donnait là son impression personnelle.

Départ de la délégation Québecair

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le départ de la délégation qui se rendra à Ottawa, pour appuyer la demande de Québecair, pour l'obtention d'un permis de service aérien à Chicoutimi, aura lieu dimanche après-midi à 2 heures, à l'aéroport de Bagotville.

Le groupe compte environ une vingtaine de personnalités bien connues de la région.

CAMPAGNE DE SECURITE ROUTIERE — La Semaine de sécurité routière a été proclamée officiellement ouverte, hier, à Chicoutimi. Plusieurs personnalités ont assisté à la proclamation. On remarque sur la photo, MM. Joseph Tremblay, président du comité régional de sécurité; le chef de police Albert Gravel; le gérant de la ville, M. Léopold Fortin; M. Pierre Joron, directeur du comité régional, et M. Claude Duchêne, président du comité de sécurité routière du Jeune Commerce. Assis, M. Roland Roy, maire suppléant, qui lit la proclamation.

Actions de $300,000 contre "Les Toits Unis" d'Arvida

ARVIDA. (J.P.) — Les syndics Laberge, Marmette et Lefaivre viennent d'enregistrer une action en Sour supérieure de Chicoutimi contre chacun des 113 sociétaires de la Coopérative d'Habitation "Les Toits Unis d'Arvida".

Ces syndics représentent les créanciers de la coopérative et ils poursuivent celle-ci pour un montant total d'environ $300,000; les actions varient entre $2,000 et $7,000.

Ces procédures ont été prises par suite de la pétition de faillite de cette corporation régie par la loi des syndicats coopératifs. Une ordonnance de séquestre avait été rendue contre la coopérative en mai 1959.

Les demandeurs allèguent que les Toits Unis ne recevaient pour l'immeuble vendu au sociétaire que le montant du prêt souscrit par la coopérative en faveur de "The Prudential Insurance Company of America" au nom de l'acheteur.

Les syndics réclament aux défendeurs le solde dû que laissait chaque emprunt, soit environ le quart de la valeur réelle de l'immeuble. Des créances au montant de $229,-810.75 et un actif de $26,500 laissant un déficit de $203,-310.75 au dossier des "Toits Unis". Ce déficit représente les sommes dues aux fournisseurs de matériaux de construction.

Le syndicat des employés de l'aluminium, l'un des créanciers, apparaît pour un montant total de $115,000, pour des sommes garanties aux sociétaires emprunteurs.

Concours annuel d'éducation des associations de chasse et pêche pour tous les enfants du Québec

MISTASSINI. (G.P.) — La Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec lance son concours de rédaction sur la conservation des ressources naturelles pour 1961.

C'est le président du comité d'éducation de la Fédération, le Dr Gilles Pelletier, de Mistassini, qui en a annoncé la nouvelle, ajoutant que le thème du prochain concours provincial annuel s'intitulera : "Pourquoi nous devons combattre la pollution des eaux."

Le Dr Pelletier invite tous les écoliers de la région à s'inscrire sur-le-champ, car les prix sont nombreux et très intéressants. Notons que le concours est ouvert à tous les écoliers de la province de Québec, ainsi qu'aux membres des clubs 4-H, des Cercles des jeunes naturalistes, de jeunesse agricole, des scouts, des guides et autres organismes de jeunesse. Les rédactions devront parvenir au bureau de Montréal de la fédération avant le 15 avril 1961.

Les concurrents seront groupés par catégories d'âge. Le concours sera divisé en 3 sections : 11 ans et moins, 13 à 15 ans, 16 ans et plus. Pour se mériter un trophée et un prix en argent, attribués aux meilleurs travaux, on doit rédiger un texte ne dépassant pas 500 mots sur la raison pour laquelle il faut combattre la pollution des eaux.

Les prix suivants seront attribués comme suit: (français) 1er prix: le trophée Gaëtan Benoit et $100; deuxième prix: $25; troisième prix: $15; quatrième prix: $10, pour chacune des catégories des garçons et des filles. (Anglais) premier prix: le trophée Sterling Pollock et $100; deuxième prix: $25; troisième prix: $15; quatrième prix: $10, aussi pour chacune des catégories de garçons et filles.

Pas moins de 14,250 enfants, de toutes les régions de la province, ont pris part au concours de 1960. Cette année, la fédération s'attend à recevoir au moins 20,000 rédactions, à son quartier général de Montréal, avant le 15 avril 1961, date de clôture de ce grand concours. Dans chaque région, le concours est commandité par une association de chasse et de pêche locale, affiliée à la Fédération, qui se nomme un comité local pour diriger le projet.

Améliorations au bureau de poste de Bagotville

CHICOUTIMI. — (A.J.) — D'Ottawa, le député du comté de Chicoutimi aux Communes, nous avise que l'hon. David J. Walker annonce des améliorations au bureau de poste de Bagotville. Il s'exprime ainsi :

"Pour faire suite à des instances des autorités municipales et du député du comté de Chicoutimi, l'hon. David J. Walker, ministre des Travaux publics, vient d'annoncer que la maison — propriété de Mme Nérée Pouliot — voisine du bureau de poste de Bagotville, a été achetée par le ministère.

"Cette propriété a été remise dernièrement à la corporation de liquidation des biens de la Couronne, et des soumissions publiques pour sa démolition sont demandées pour le 7 décembre. Une fois cet immeuble démoli, les abords du bureau de poste de Bagotville se trouveront à être dégagés : ce qui améliorera considérablement l'esthétique de l'édifice fédéral et facilitera l'accès au bureau de poste.

"Le même ministère entreprendra aussi des travaux de réfection intérieure dans le même édifice et un contrat de peinturage sera attribué sous peu."

Vincent Brassard, M.P., député de Chicoutimi.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fon-Fon
11:00—Le professeur Calculus
12:00—Mire et musique
1:00—Jack Kane
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Ralliement des créditistes
6:15—Film
6:25—Claire-Ioie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Père Noël
7:15—Apprenez à dessiner
7:30—Tirons ensemble
7:45—La politique provinciale "Parti Libéral"
8:00—Colin maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey "Boston vs Montréal"
10:15—Mes chansons
10:30—Scotland Yard
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Silence, on tourne! "Road House"
12:50—Nouvelles anglaises
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Mire et Musinus
10:15—La Messe
11:00—Signes de vie
11:30—Mire et Musique
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les Travaux et les jours
2:00—Les apprentis
2:30—Les idées en marche
3:00—Concert
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Parade des animaux
6:15—Télévisites
6:30—Robin des Bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—A communiquer
9:30—Théâtre du dimanche "L'Erreur de Salle"
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:00—Fin des émissions.

LUNDI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
3:45—Indiscrétions
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Le courrier du roy
5:30—Opération mystère
6:00—Film
6:15—Tirons ensemble
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Apprenti sorcier
7:15—Invitation à l'élégance
7:30—Film
7:45—C'est une chanson
8:00—Les Belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Valder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:23—Commentaires
11:22—Commentaires
11:30—Arts et lettres
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol — Bohosse : Ne le retourne pas mon fils (1 au 9 déc)
Cartier — L'eau vive : Les rodeurs de l'aube (1, 2, 3)
Impérial — Détournement de mineurs : le justifier (du 9 au 9).

BAGOTVILLE

Saguenay — La colline des potences : Suzanne, le cha-cha-cha et moi.

JONQUIERE

Centre — A pied, à cheval, en spoutnik : Le triporteur (3, 4, 5, 6, 7, 8, 9)
Bellevue : Détournement de mineures : Le justicier (3, 4, 5, 6, 7, 8, 9)

KENOGAMI

Princess — Sophie et le crime : Le roi des îles (4, 5, 8) La femme aux deux visages : Nous les coupables (7, 8, 9, 10).

ARVIDA

Palace — Les pièges de la passion : La petite hutte (3, 4) The Bellboy : Walk like a dragon (5, 6, 7, 8, 9)

ALMA

Alma — Géant : La petite hutte (2 au 5) En patrouille : le danger vient de l'espace (6 au 8) Canadien : Bagarres au King créole : Senechal le magnifique (1, 2, 3, 4). Cet homme armé : les Boucaniers (5,6,7).

ROBERVAL

Diana : La tête du tyran : Qui perd gagne (4,5) Tempête : Qui perd gagne (6, 7, 8, 9,10)

Deux délégations rivales appuieront les demandes de Québécair et Nordair

ALMA. (P.T.) — Une délégation du Lac-St-Jean se rendra à Ottawa dimanche pour appuyer la demande de la compagnie Nordair, pour un service aérien entre Montréal et la région du Saguenay-Lac-St-Jean, et de là vers le grand Nord. Le départ des représentants des divers corps publics aura lieu dimanche après-midi, à 3 h., de l'aéroport municipal d'Alma, à bord d'un avion mis gracieusement à la disposition des voyageurs par Nordair.

La délégation d'Alma comprendra une quinzaine d'hommes d'affaires, dont S.H. le maire Paul-Emile Harvey, les échevins Antonio Girard et Roméo Fortin; M. Paul Robitaille, président de la Chambre de Commerce d'Alma; Me J. V. Fleury, président du Comité de l'aéroport à la Chambre de Commerce, ainsi que des représentants de tous les corps publics et associations.

De son côté, la ville de Roberval enverra également une délégation pour appuyer Nordair dans sa demande. Les représentants de Roberval, cependant, feront valoir les avantages de l'aéroport de Roberval où Nordair est déjà installé. La délégation d'Alma, tout en appuyant également la compagnie Nordair, insistera pour obtenir le service à l'aéroport municipal.

Une autre délégation, partira le même jour de Chicoutimi pour appuyer la compagnie Québécair, qui demande également un service entre Montréal et le Grand Nord avec arrêt à Bagotville ou St-Honoré. Ces deux délégations se présenteront devant la Régie des services aériens, au cours de la journée de lundi pour appuyer les demandes de Nordair et Québécair.

Le texte préliminaire de la requête que présentera Nordair se lit comme suit : 1 — Combiner nos deux licences de classe 3 dans une seule couvrant le service des bases de Roberval et Montréal, Québec à La Tuque, Québec à Chicoutimi-Bagotville-Alma, Chute-des-Passes, Chibougamau, Lac Albanel et Nitchequon; 2 — L'addition des points de Manicouagan, Lac Jeannine, Wabush Lake et Schefferville; 3 — L'autorité de transporter le trafic local entre Montréal, Québec et Chicoutimi-Bagotville dans les deux directions.

En faveur d'Alma

Les hommes d'affaires d'Alma, qui se sont rendus dernièrement en avion à Schefferville et à Gagnonville, ont vite compris l'importance qu'avaient pour la région du Lac-St-Jean les développements du Nord canadien. En effet, la région du Lac-St-Jean est la plus proche en ligne directe reliée avec tous les points qui se développent actuellement dans le Grand Nord. On prévoit donc un développement considérable entre ces deux points et c'est ce qui intéresse les hommes d'affaires du Lac-St-Jean.

Au cours de plusieurs réunions, les industriels, hommes d'affaires, ainsi que les autorités municipales, ont été unanimes à reconnaître que l'aéroport d'Alma, situé au coeur de la région, se prêterait avantageusement à ce transport. De plus, on trouve à Alma ou dans la région les principales industries et les commerces qui pourraient alimenter les chantiers de construction vers le nord.

C'est ainsi que les coopératives agricoles pourraient fournir le lait frais chaque jour; la Chaine coopérative du Saguenay pourrait également expédier de la viande fraîche tous les jours, de même que des légumes. Quant au matériel de toutes sortes, il y aura avantage à l'expédier d'Alma par avion après l'avoir reçu par camion des points d'expédition.

Les importants travaux qui viennent de commencer sur la Manicouagan et qui dureront probablement une dizaine d'années, incitent davantage les hommes d'affaires d'Alma à s'intéresser au transport par avion vers ces régions. Il y aura là, en effet, un potentiel d'engagement considérable, qui nécessiterait probablement l'ouverture d'un bureau d'engagement à Alma. C'est d'ailleurs ce qu'on demandera par l'entremise du député provincial, M. Lucien Collard.

Les hommes d'affaires d'Alma qui font partie des diverses sociétés qui ont étudié la requête de Nordair et qui l'appuieront lundi à Ottawa ont déclaré que cet appui à Nordair ne venait aucunement en conflit avec les demandes futures de la compagnie Péribonka Air Service qui opère actuellement à l'aéroport municipal d'Alma, mais sur une échelle réduite.

Le gérant de Péribonka Air Service, M. Guy Allard, a précisé que si la compagnie Nordair venait à opérer à Alma, cela aiderait considérablement à développer l'aéroport municipal et par conséquent aiderait sa compagnie à améliorer son service. De plus, a ajouté M. Allard, en augmentant le volume du trafic aérien, nous avons plus de chance de voir asphalter la piste d'envol et de la voir éclairée.

Nécrologie

MME OVIDE TREMBLAY

Mme Ovide Tremblay, née (Laure) Gagnon, est décédée subitement, hier, à Kénogami, à l'âge de 59 ans. Elle laisse trois enfants : René, Fernand et Mme Vincent Fortin (Lucille).

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de la rue Ste-Famille à Kénogami. Son service sera chanté lundi matin, à l'église Ste-Famille.

Visites industrielles projetées à Jonquière

JONQUIERE. (M.T.) — Le bureau de direction de la Ligue des propriétaires demandera aux échevins de participer à une prochaine visite industrielle, dans Jonquière. La date de cette visite n'a pas encore été décidée.

En faisant cette demande, la Ligue des propriétaires veut donner aux membres de son conseil d'administration l'occasion de connaître les industries de Jonquière. On se propose, par exemple, de visiter les ateliers municipaux et, ensuite, l'usine hydro-électrique.

Normand Dubé jugé responsable de l'accident qui lui a coûté la vie

JONQUIERE. (M.T.) — Le jury du coroner a jugé Normand Dubé, 27 ans, rue St-Dominique, Jonquière, entièrement responsable de l'accident qui lui a coûté la vie, dans la nuit du 15 au 16 octobre dernier. La victime aurait conduit son véhicule à une vitesse excessive.

A l'issue de l'enquête qui s'est déroulée sous la présidence du coroner L. A. Laliberté, les jurés ont recommandé aux autorités concernées d'apporter des améliorations à la courbe où s'est produit cet accident mortel, impliquant trois automobiles.

Dans son témoignage, M. Louis-Henri Laforge, du 75 de la rue Jeanne-Mance, un des blessés dans cette collision, a déclaré qu'il revenait d'Arvida. Rendu dans la courbe en cause, il aperçut le véhicule de Normand Dubé et il lui sembla que le conducteur qui venait en sens inverse avait perdu le contrôle de son auto. Il a tenté lui-même de ranger son auto le long de la route, mais ne put empêcher la collision.

Un autre témoin, M. Fernand Bourassa, a déclaré qu'il suivait l'auto de M. Laforce et qu'il avait remarqué la voiture qui roulait en sens inverse, dont la conduite ne semblait pas normale. Il aurait appliqué les freins pour ralentir et arrêter, quand il a perdu de vu la voiture qui le précédait. L'automobile de M. Dubé a alors heurté la sienne.

Un compagnon de la victime, M. Rémi Côté, 26 ans, de la rue St-Clément, à Jonquière, blessé dans la collision lui aussi, raconta qu'il avait rencontré Normand Dubé à sa demeure à 8 h. 30 pour écouter la partie de hockey. Après, ils ont visité quelques hôtels, ce qui a permis au coroner d'établir que la victime avait consommé trois petites bouteilles de bière, selon la déposition du témoin, entre 10 h. 30 et le moment de l'accident survenu vers minuit et demi.

D'après M. Côté, ils roulaient en direction d'Arvida, lorsque la victime lui a fait remarquer qu'ils n'allaient pas assez vite. Il lui a semblé alors que l'auto avait laissé la route et que Normand Dubé tentait d'éviter un obstacle ou quelque chose qu'il ignore et qu'après avoir perdu momentanément la maîtrise de son véhicule, il essaya de prendre la courbe et d'éviter l'accident.

Il ressort de l'enquête que ce soir-là la visibilité était bonne et la route en excellent état. Normand Dubé serait mort des suites d'une fracture du crâne, selon un rapport du Dr Gagnon. Les jurés ont délibéré quelques minutes avant de rendre le verdict que l'on sait.

Premier succès du Théâtre du Côteau

CHICOUTIMI. (A.T.) — "Malbrough s'en va-t-en guerre", de Marcel Achard. Voilà une comédie que le public chicoutimien prendra du temps à oublier. Le théâtre du Côteau en a fait son premier succès de la saison et il est à espérer qu'il jouera à nouveau une pièce qui semble être faite sur mesure à "notre" troupe.

La salle était belle jeudi soir et les applaudissements ont prouvé que cet auditoire n'était pas seulement venu encourager des gens de chez nous, mais bien venu assister à un spectacle et le critiquer même.

Le Théâtre du Côteau n'était plus le même qu'au soir de la générale. Ce fut bon ce soir-là, hier c'était très bien donné. A quelques petits détails près, les comédiens ont manifesté un entrain propre à soulever l'auditoire. Le début du premier acte fit peut-être exception, mais on se rattrapa vite et au deuxième, la salle participait à l'action, une action qui est forte à ce moment.

Soulignons ici deux rôles, ceux de Malbrough et Howard. Fernand Desmeules a été formidable dans le premier tandis que Magella Soucy fut une révélation, si on compare sa façon de jouer avec celle qu'il a adoptée en répétitions. On ne pouvait certes pas lui reprocher hier soir de manquer d'entrain, de ne pas projeter son rôle. Celle qui fut Léocadia, Julienne Desgagné, a conservé l'habitude qu'elle a acquise depuis un certain temps déjà, de plaire.

Enfin, un auditoire que l'on n'espérait pas aussi nombreux, a applaudi vivement et c'était un véritable plaisir de rencontrer des jeunes gens et jeunes filles après la présentation. Espérons que ce plaisir nous sera offert à nouveau, bientôt.

Concert de l'Harmonie de Port-Alfred, le 4

PORT-ALFRED. (R.P.) — Dimanche, le 4 décembre, l'Harmonie de Port-Alfred, sous la direction de M. Fernand Simard, présentera à la population de la Baie son deuxième concert d'automne.

Grâce à la bienveillante compréhension des autorités municipales, ce concert sera gratuit.

L'Harmonie de Port-Alfred a eu la main heureuse de pouvoir présenter en même temps un jeune soprano local, Mlle Hélène Gobeil. Poursuivant ses études de chant depuis un an et demi, avec madame Cécile Casanova, professeur de Chicoutimi, Mlle Gobeil n'est pas inconnue dans la région puisqu'elle a déjà remporté la palme dans divers concours.

Voici le programme de ce concert:

1—O Canada.
2—Band Show, marche de concert de Joseph Bergeim.
3—East Of Suez, intermezzo oriental de Carol Strebor.
4—Prélude et fugue en ré mineur de Jean-Sebastien Bach
5—Christmas Festival, Leroy Anderson.
6—The American Way, marche de K. L. Kin.
7—Solo de basse: Little Fieste, Polka tango rythmé, espagnol, Floyd O. Harris.
Soliste: M. Laurent Coulombe.
Accompagnateur: M. Gilles Simard.
8—Artiste invitée: Mlle Hélène Gobeil, soprano.
Madame Cécile Casanova, accompagnatrice.
1—Se tu m'ami se sospiri, E. Pergolese.
2—Ouvre ton coeur, Bizet.
3—Noël d'Irlande, Augustin A. Holmes.
4—Un extrait des "Cloches de Corneville", Robert Planquette.

INTERMEDE

9—Amparito Roca, marche espagnole de Jaiem Texidor.
10—Belle Of The Ball, sélection de "Gay Nineties", Hermann A. Hummel.
11—Souvenir de Québec, sélection d'airs folkloriques, Charles O'Neil.
12—Begin The Beguine, Cole Porter.
13—The Happy Wanderer — Val de-ri, Val-de-ra — Friedrich W. Moller.
14—Le Régiment du Saguenay, marche régimentaire, Bob Singfiels.
15—O Canada.

Ce concert sera donné dans la grande salle du Palais municipal de Port-Alfred, à 8 heures 30 précises.

Un roman du Dr Marcel Lapointe

"Au coeur de la chênaie"

CHICOUTIMI. (A. J.) — Le Dr Marcel Lapointe, directeur médical de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, dont le poème "L'Epave" a déjà été primé, annonce la publication prochaine de son premier roman, "Au coeur de la chênaie", sous le nom de plume Marcel Portal.

Le premier lancement de l'ouvrage se fera à Montréal, le 5 décembre, sous les auspices des Editions Fides. Il coïncidera avec celui de "La Folle", de Mgr Félix-Antoine Savard, P.D.

Les autorités civiques de Chicoutimi se prêteront aussi à un lancement régional du volume, le 10 décembre.

Enfin, à Québec, le 13 de ce mois, la librairie Garneau organisera un lancement particulier à la région de la Vieille Capitale.

A Jonquière

Les propriétaires n'aiment pas les lenteurs du conseil

JONQUIERE. (M.T.) — Si la ville de Jonquière décide finalement de se présenter devant le Parlement pour faire amender sa charte, la Ligue des Propriétaires désire que tous les amendements soumis par le comité d'étude de la charte soient portés à l'attention du gouvernement.

On sait que le comité avait suggéré vingt-deux amendements, dont douze seulement avaient été acceptés par le Conseil. La ligue, en plus de déplorer la lenteur dans les décisions prises au sujet de la charte, est mécontente du fait que les deux tiers des suggestions présentées ont été rayées par le Conseil et n'admet pas les raisons invoquées par le conseiller juridique pour retarder à l'an prochain les amendements à la charte.

On prévoit qu'une décision sera prise par le Conseil, lundi, quant aux amendements à la charte. Le Conseil a déjà décidé d'aller devant la Législature, mais la question sera de nouveau soulevée à la prochaine assemblée publique.

Souscription lancée en faveur de la Garde St-Dominique

JONQUIERE. (J. P.) — La garde St-Dominique lancera dimanche une grande campagne de souscription à Jonquière.

Cette souscription a pour but d'aider cet organisme à rénover la plus grande partie de son équipement et du même coup de permettre à ce corps très représentatif de faire toujours bonne figure pour représenter la ville de Jonquière.

Donc, c'est dimanche, le 4 décembre, que les résidants de toutes les paroisses seront appelés à contribuer de leur obole à la réussite des projets de la garde St-Dominique.

En même temps, les autorités du mouvement lancent un appel aux jeunes hommes qui seraient intéressés à se dévouer et, en même temps, acquérir une formation civique dans les rangs de la garde.

Plans à soumettre à St-Félicien

SAINT-FELICIEN. (L. L.) — Dans une résolution adoptée lors de la dernière séance du conseil municipale de Saint-Félicien, concernant les permis de construction, les membres ont décidé qu'à l'avenir tout permis de construction qui sera demandé à la ville devra être accompagné d'un plan de cette construction.

Lettre du comité d'action civique contre le chômage

ARVIDA. (J.P.) — Le président du comité d'action civique relatif au chômage saisonnier, M. J. Lemieux, a fait parvenir une lettre ouverte à la population pour l'engager à faire sa part dans la lutte entreprise contre cette plaie saisonnière, le chômage.

Après avoir mentionné que les municipalités font un grand effort pour remédier à ce problème, M. Lemieux demande : "Mais vous, avez-vous fait votre part ? avez-vous songé aux travaux de construction, de réparation ou d'entretien qui seront bientôt urgents ? Avez-vous bien examiné si ces travaux ne pourraient pas être faits aussi avantageusement en hiver ? Si oui, pourquoi attendre au printemps ? Pensez donc à celui qui est sans travail. Faites faire dès maintenant tous les travaux qu'il est possible de faire en hiver".

Enfin, le comité conseille à ceux qui ont quelque problème de main-d'oeuvre, de s'adresser au service national de placement, qui s'occupera d'envoyer des hommes qualifiés pour faire le travail.

Présents et cadeaux aveuglent les yeux des sages; comme un bâillon sur la bouche ils étouffent les reproches (Eccli 20, 31) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Appel du comité des loisirs de Rivière-du-Moulin demain

CHICOUTIMI. (AF) — Le comité des loisirs nouvellement créé à Rivière-du-Moulin invite toutes les familles de la paroisse à soutenir l'oeuvre entreprise en souscrivant aux demandes des représentants du comité qui passeront de porte en porte, dimanche, entre midi et 2 h.

Selon un rapport des membres de l'organisme, la formation du comité des loisirs dans cette localité du grand Chicoutimi a reçu l'appui enthousiasme des autorités municipales, scolaires et religieuses. Les promoteurs des loisirs dans cette paroisse veulent ainsi "favoriser l'éducation de la jeunesse et prévenir la délinquance juvénile".

Comme il convient, le comité a donné tout son sens au mot loisirs, qui n'est pas uniquement synonyme de "sports". Les jeunes et les moins jeunes de Rivière-du-Moulin, comme ceux d'ailleurs, aiment les distractions amusantes, éducatives et culturelles. Grâce à des concitoyens dont on ne peut que louer l'initiative, ils pourront se satisfaire de ce côté.

Déjà, même s'il n'est que récemment organisé, le comité des sports a vu à la promotion des activités hivernales. Pour cela, il a réalisé, outre la patinoire principale, une deuxième, plus petite, pour les filles du couvent et pour les petits qui font leurs premier pas sur patins. Ces deux surfaces glacées sont situées dans la cour du couvent.

De plus, on a aménagé une pente de ski à proximité de la même institution pour accueillir les jeunes. Il y a aussi deux équipes de hockey en formation, dont l'une fera partie de la ligue interparoissiale. Des améliorations seront apportées à la bâtisse déjà existante près de la patinoire, pour assurer le confort des patineurs, spectateurs et même des skieurs.

Les loisirs et les sports d'intérieur seront aussi organisés en partie au sous-sol de l'église. Mais tout ne s'arrêtera pas là. On prévoit, pour l'an prochain, la construction de terrains de tennis et d'une piscine.

Convocations

A CHICOUTIMI : Demain soir, après souper, ouverture d'une retraite fermée, pour les hommes de la paroisse Saint-Alexis de Port-Alfred; prédicateur, le R.P. Beaulieu, S.J.

A SAINT-JEAN-EUDES : Demain, soirée récréative en faveur de l'oeuvre de la Noël des pauvres.

A LA PRESIDENCE D'HONNEUR — M. Rock Tremblay, homme d'affaires bien connu, a été nommé président honoraire du Jeune commerce de Kénogami, pour l'exercice 1960-1961.

ON DIT QUE VOUS ÊTES PÂLE ET VOUS N'AVEZ PLUS DE FORCE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez, aujourd'hui même, les . . .

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Tonique à base de fer préparé contre l'anémie 6-59
Cie Chimique Franco-Américaine Limitée

POUR UNE CONDUITE D'HIVER SANS ENNUI EXIGEZ LES PRODUITS Carter

CHAUFFE-VOITURE POUR INTERIEUR — Il suffit de le brancher pour tenir au chaud l'intérieur de la voiture durant la nuit ainsi que le jour, tandis que la voiture est stationnée.
COUVRE-BATTERIE — Une batterie froide, même entièrement chargée, ne peut fournir tout son rendement. La couverture de batterie Carter conserve à votre batterie son maximum d'efficacité.

Les PRODUITS Carter sont "conçus pour le service"

JAMES B. CARTER LIMITED Winnipeg 13, Canada
Représentant de l'est : FRANK PRUNEAU SALES LTD., 425 Islington Avenue South, Toronto 18.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

ORGANISEZ-VOUS — Thème de la première phase de la campagne d'emploi d'hiver lancée cette semaine dans le district de Port-Alfred. Les principaux responsables sont, de gauche à droite, MM. Roger Potvin, secrétaire adjoint et officier en charge du placement au SNP; le conseiller juridique, Me Gérard Gagné, gérant de la commission d'assurance-chômage; Louis Toresan, vice-président; Thomas-Eugène Simard, secrétaire du comité permanent d'emploi du district de Port-Alfred, et le Rév. Frère Julien, e.c., directeur de l'Ecole de Métiers et responsable des cours de formation présentement à l'étude par le comité. N'apparaissent pas sur cette photo, MM. Roger Bourgon et Philippe Potvin, respectivement président et trésorier du comité permanent d'emploi.

Le National inflige un blanchissage de 7 à 0 aux Citadins à Port-Alfred

PORT-ALFRED. (W. GAGNON) — Les porte-couleurs du National de Port-Alfred, ont joué superbement hier soir, pour infliger un cuisant revers de 7 à 0 aux Citadins d'Arvida.

Quatre buts dans la période initiale, donnèrent aux locaux une confortable avance, qui a semblé influencer quelque peu le moral des adversaires dont les attaques demeuraient sans suite.

Pendant ce temps, les protégés de Paul Dufour étaient partout sur la patinoire et leur jeu de passe possédait une cohésion presque parfaite.

Par cette victoire le National supplante le Castor de Dolbeau en troisième place.

Paul Robitaille s'est illustré avec trois buts. Ben Bouchard et Michel Desgagné et André Tremblay complètèrent le pointage.

C'était le 1er blanchissage de Georges Michaud qui eut la tâche relativement facile, repoussant 18 lancers pendant que Jacques Pilon, à l'autre bout, était débordé et malgré tout, il se tira bien d'affaires contre les 51 lancers vers lui.

PREMIERE PERIODE

1. Port-Alfred, A Tremblay (Picard) 1.35
2. Port-Alfred, Robitaille (Dallaire, Gilot) 3.24
3. Port-Alfred, Desgagné Ben Bouchard, A. Tremblay) 5.51
4. Port-Alfred, Brassard (Pelletier) 11.04

Punitions : Boulianne et Picard.

DEUXIEME PERIODE

5. Port-Alfred, Robitaille (Morneau, Desgagné) 2.21

Punitions : Houde, et L. R. Tremblay, ainsi que Brassard.

TROISIEME PERIODE

6. Port-Alfred, Ben Bouchard 2.26
7. Port-Alfred, Robitaille (Gagnon, Ben Bouchard) 10.01

Punitions : Boulianne, 2.22; Bécoste et André Tremblay.

Arbitres : Donat Deschesnes. Juges de lignes : Wilfrid Bouchard, et Gilles Marquis.

Les Marquis déclassent les Castors par 12 à 1

par Réal HUOT

JONQUIERE. — Les Marquis de Jonquière ont déclassé les Castors de Dolbeau par 12 à 1 hier soir lors de la deuxième visite des protégés de Jack Bellemarre au palais des sports.

Ghislain Gagné a dirigé l'attaque chez les vainqueurs en réussissant le truc du chapeau. Les autres compteurs pour le clan de Marcel Dufour ont été : Jean Levesque, Jean-Marc Fortin, André Tremblay, André Bouchard, Clément Bernard, Daniel Gagnon et André Girard. Pour les Castors de Dolbeau, Rosaire Leclerc a évité le blanchissage en réussissant le seul but des siens au milieu du premier engagement.

On se souvient qu'à la dernière visite des représentants du haut du lac à Jonquière, les Marquis l'avaient emporté au compte de 14 à 1. A la suite de cette victoire, les Marquis du pilote Marcel Dufour ont augmenté leur avance en tête du classement du circuit junior régional à 5 points.

Les Citadins rencontrent les Aiglons aujourd'hui

Arvida. (R.H.) — Une intéressante rencontre se déroulera, cet après-midi à l'aréna du Centre alors que les Aiglons se rendront visiter les Citadins. Ce sera pour les protégés de Jules Tremblay une autre opportunité de réduire la marge qui les sépare des Marquis de Jonquière et de la première place du circuit junior régional.

Les Citadins, qui ont dû se contenter des résultats nuls lors de leurs deux dernières rencontres, tenteront pour leur part, de se mériter des points de classement leur permettant de quitter le dernier rang dans l'échelle des positions.

On sait qu'à leur dernière joute, les protégés de Claude Gagnon avaient vu les joueurs de Port-Alfred changer complètement l'issue de la rencontre à la faveur d'un moment de faiblesse au début de la troisième période. Les Arvidiens sont cependant déterminés à donner leur meilleur rendement tout au long de la partie pour vaincre les Aiglons.

Le capitaine Guy Gagnon, d'Alma, sera de retour dans l'uniforme bleu. La suspension qui pesait contre lui a été levée. Les deux clans en présence débuteront avec un alignement probablement complet.

Souscription pour la garde St-Dominique

JONQUIERE. (J. P.) — La garde St-Dominique lancera demain une grande campagne de souscription afin de l'aider à poursuivre ses projets dans l'avenir. Cette campagne est lancée à l'occasion de la célébration du 30e anniversaire de fondation de cet organisme.

En même temps, les autorités de la garde lancent un appel à tous les jeunes gens que la chose intéresse, à joindre les rangs de ce corps au service des paroisses de Jonquière.

La garde paroissiale est avant tout une oeuvre de formation. Elle se compose d'hommes et de jeunes gens dont les activités sont vouées au service de l'Eglise, du diocèse et de la paroisse.

La garde paroissiale poursuit deux buts principaux : en premier lieu elle tâche de promouvoir, par une action concertée, les intérêts de l'action catholique du laïcat, selon les demandes des souverains pontifes et selon les directives de la hiérachie diocésaine. Elle a également pour but de rehausser, en corps, les principales manifestations religieuses et patriotiques.

D'après la constitution, la garde paroissiale présente deux aspects : l'aspect religieux qui est le principal et un aspect militaire qui n'est que l'accessoire. Elle a pour principe l'attachement et la soumission aux directives de l'Eglise. Enfin, toujours d'après sa constitution, elle se doit de contribuer à l'apostolat général de l'Eglise.

Fidèle à son idéal, la garde paroissiale prépare un bataillon d'élite et travaille au perfectionnement de chacun de ses membres par les moyens suivants : la formation sur le plan individuel, c'est-à-dire, formation morale et religieuse, intellectuelle et physique. Sur le plan social, elle apporte son aide à l'Eglise, à l'action catholiques et aux associations religieuses en plus de travailler à l'union de ses membres.

Affiliation de deux groupes de camionneurs

CHICOUTIMI. (A. J.) — L'Association des camionneurs de Chicoutimi vient de tenir une nouvelle assemblée générale. Elle recevait alors des délégués de l'Association des camionneurs de Roberval, en vue d'étudier la possibilité d'une affiliation profitable aux camionneurs de nos 4 comtés.

Après s'être assuré, par la vérification des adhésions, que l'association de Roberval contrôle bien 80 pour 100 des camionneurs de ce comté et qu'elle poursuit les mêmes objectifs que l'association de Chicoutimi, celle-ci se montre favorable à cette affiliation, qui deviendra effective lors d'une réunion de tous les membres du comté de Roberval qui aura lieu dimanche, à 2 h., dans la salle Pie-XII, à St-Félicien.

L'agent d'affaires, M. Augustin Tremblay, déplora la lutte engagée par l'association d'Alma, qui dit-il "s'y connait en matière de politicaillerie ... lutte à laquelle tous les camionneurs bien pensants devraient mettre fin parce qu'elle leur est préjudiciable; parce qu'elle fait le jeu de leurs exploiteurs et qu'elle paralyse l'action du gouvernement."

M. Tremblay fit remarquer que, pour sortir de l'imbroglio actuel, il n'y a qu'une solution, à savoir laisser à chaque association de comté sa pleine autonomie et former un conseil régional destiné à garantir l'unité d'action, à lui donner plus de force et, partant, plus d'efficacité "sans perdre le sens de la mesure",

Il ne se dit pas opposé à l'affiliation à une grande centrale une fois cet objectif atteint, tout en faisant remarquer, cependant, qu'une telle mesure ne peut être considérée comme l'accès à une plus grande liberté et qu'elle comporte certains inconvénients compensés, par ailleurs, par de multiples avantages.

POUR AIDER LA GARDE — Un des premiers à souscrire, Mgr Luc Morin, curé de St-Dominique à Jonquière, remet à M. Oswald Bilodeau, président de la garde St-Dominique, sa contribution. A gauche, on reconnait M. Bertrand Tremblay, commandant. C'est demain que se déroulera, à Jonquière, la campagne-éclair de souscription en faveur de la garde St-Dominique qui célèbre cette année son 30e anniversaire.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Walter GAGNON

Le Badminton, cet excellent sport d'intérieur, mis de l'avant par le duo Eric Jacques-Jean-Guy Gagnon, en collaboration avec le gérant du palais municipal du temps, Raymond Huot, continue de s'affirmer. Déjà, les nôtres se fraient un chemin dans la ligue régionale et avec un peu de patience les produits locaux feront parler d'eux.

L'organisme compte une quarantaine de membres dont les activités se déroulent à l'auditorium du palais municipal.

L'enthousiasme et un bel esprit règnent parmi cette classe d'athlètes, des deux sexes. Cette année, une seule équipe représente la Baie au sein de la ligue régionale de Badminton et c'est dans la catégorie "B".

Cependant, six joueurs locaux s'alignent avec le clan de l'ARC de Bagotville, classe "A". Comme douze porte-couleurs sont requis dans chaque groupe, le nombre pour figurer dans le "A" n'était point assez adéquat et c'est pour cette raison que les Jean-Guy Gagnon, Lisette Dallaire, Bertrand Gagnon et son épouse, Céline Massé et Thérèse Lévesque évoluent avec leurs nouveaux compagnons de la base de Bagotville. Roland Janelle, Julien Côté et Carol Tremblay sont considérés les piliers de la division "B".

La famille Joseph-Arthur Gagnon, de Bagotville, compte pas moins de huit habitués de la raquette. C'est dire que le badminton, à sa saison, est le sport préféré parmi tant d'autres que ces sportifs pratiquent.

* * *

Raymond Guay, le marqueur et chronométreur officiel de la ligue de hockey de l'ARRC de Bagotville, a cédé son poste à Guy Lepage. La raison majeure invoquée par Guay était son prochain mariage ... Il y avait de quoi, n'est-ce pas ?

Dave Tremblay a joué une superbe partie de 658 récemment sur les allées du palais municipal, dont un simple de 240. C'est le plus haut pointage de l'année, à la Baie, pour le simple et le triple.

* * *

Deux victoires du National en fin de semaine contre aucune des Aiglons et des Castors placeraient le club de Paul Dufour au second rang dans le classement général. Nous ne serions aucunement surpris de voir les locaux réussir cet exploit avec l'avantage de la glace. Gaétan Tremblay est hors de l'alignement pour le moment en raison de son travail qui l'appelle à Portneuf, selon le jeune moniteur du National. Celui-ci serait très heureux qu'on offrirait un emploi à son protégé et ... Jean-Yves Cormier, des Marquis, pourra-t-il rejoindre le National.

De source fiable, il appert que Marcel Dufour serait prêt à lui accorder son élargissement. Toutefois, d'après le règlement de zonage, la direction du National devra auparavant obtenir la permission des Citadins, qui, on le sait, se sont déjà montrés compréhensifs et ont fait preuve d'esprit sportif dans le cas de Clément Morneau.

Roberval

Membres du J. commerce à "Tout savoir"

ROBERVAL. (L.L.) — C'est dimanche prochain, le 4 décembre, que commencera au réseau français de télévision de Radio-Canada, à 9 h. du soir, l'émission questionnaire "Tout savoir", mettant en vedette des représentants de 28 régions du Jeune commerce provincial.

Les délégués des régions Lac St-Jean-Roberval, qui ont été officiellement acceptés pour prendre part à ces programmes sont : M. Harvey Paradis, de Roberval; Me Réal Paradis, de Dolbeau, et M. Paul Auprix, d'Alma. Ces derniers avaient vu leurs noms choisis par vote lors d'une assemblée régionale du Jeune commerce tenue il y a quelque temps dans la ville d'Alma.

L'émission "Tout savoir", remplacera celle du "Coq à l'âne".

Léopold Tremblay expose à la mairie d'Alma

ALMA. (P.T.) — Le jeune peintre Léopold Tremblay, d'Alma, qui a maintenant une renommée dépassant déjà les cadres de la province de Québec, expose présentement une vingtaine de ses toiles au salon de la mairie à Alma.

M. Tremblay, qui expose pour la deuxième fois dans sa ville natale, a obtenu des succès remarquables dans les principaux centres de la province et particulièrement à Québec et à Montréal. Doué d'un talent remarquable d'appréciation de la part d'artistes de grand renom qui ont admiré en particulier la fraîcheur de ses coloris et l'originalité de ses créations.

L'exposition de Léopold Tremblay sera ouverte tous les soirs de 7 à 10 h., jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

Les pièces qu'exécutera Guy Lavoie

CHICOUTIMI. (A.T.) — Voici le programme des pièces qu'interprétera le ténor saguenéen Guy Lavoie, de Port-Alfred, au cours du concert qu'il présentera à la salle académique du Séminaire de Chicoutimi, jeudi le 8.

Ce concert, organisé en collaboration avec MM. Jean-Hughes et Laval Tremblay, doit permettre à cet artiste saguenéen de continuer ses études musicales à Rome.

M. Lavoie chantera :

Sequita A Piangere (Continue de pleurer", Giovanni Bassani; 2—Cangia, cangia tua voglie, voglie (Change, change tes désirs), G.-B. Fasolo. Posate, dormite (Reposez, dormez), Giovanni Bassani; 3—Nocturne, Lied, César Franck; 4—Lydia, Neil, Gabriel Fauré; 5—Io Conosco un giardino (Je connais un jardin), de l'opéra "Maristella, C. Pétri.

Intermission

Rêverie, Viens, les gazons sont verts, Venise, Charles Gounod; 2—Nebbie, (Les brumes), O. Respighi; Fiocca la neve (La neige tourbillonne), Pietro Cimara; 3—Le rêve de Des Grieux, 2e acte de "Manon", Jules Massenet; Romance de Nadir, de l'opéra "Les pêcheurs de perles", Jules Massenet. 4—Ch'ella mi creda, Fanciulla Del West, G. Puccini; "Qu'elle me croie" de "La jeune fille de l'ouest", G. Puccini; 5—Questa o quella, Celle-ci ou celle-là de "Rigoletto", G. Verdi.

La nomination d'un directeur

ST-FELICIEN. (L. L.) — Les membres du conseil de St-Félicien, siégeant sous la présidence de Son Hon. le maire Alfred Hamel, ont décidé de nommer un directeur, qui prendra charge du bureau du bien-être social lequel sera établi en cette ville prochainement. Le conseil avait fait une demande en ce sens au gouvernement provincial et celle-ci fut accueillie favorablement. Le bureau sera connu sous le nom de Bien-être social, ville de St-Félicien.

M. Locke, président de l'association des droits de servitude

ARVIDA. (J.P.) M. C. A. Locke, surintendant du département des Propriétés de l'Alcan, au Saguenay, a été nommé dernièrement président de l'American Right of Way Association, section du Québec, qui vient d'être formée à Montréal.

La section du Québec de l'American Right of Way Association comprend la partie Est de la province de l'Ontario, toute la province de Québec ainsi que les provinces Maritimes. Cette association groupe les différentes maisons d'affaires intéressées aux questions de servitude ainsi qu'à tous problèmes connexes. Plusieurs compagnies québécoises font partie de cette nouvelle section dont, entre autres, Aluminum Company of Canada Limited, Quebec Power Company, la compagnie de téléphone Bell du Canada, Saguenay Power Company Ltd., l'Hydro-Québec, le chemin de fer Canadien Pacifique et la Gatineau Power Company.

Chauffeur condamné

ROBERVAL. (L.L.) — Comparaissant jeudi devant les juges de paix au palais de justice de Roberval, un type de Notre-Dame d'Hébertville fut condamné à $50 d'amende et les frais ou à 5 jours de prison et son permis de conduire lui fut enlevé pour trois mois. Il était accusé d'avoir conduit son véhicule automobile alors que ses facultés étaient diminuées par l'absorption de liqueurs alcooliques.

L'EXECUTIF DE LA LIGUE LAC-ST-JEAN-EST ... — Réunis autour de la table ronde, les directeurs de la nouvelle ligue intermédiaire Lac-St-Jean-Est prennent leur rôle avec beaucoup de sérieux ... De gauche à droite, on reconnait MM. Vital Guay, secrétaire adjoint; Gérard Gagnon, président; Paul Hillman; Rémi Guay, président des arbitres; Jacques Martel; Jean-Marie Desbiens; Jean-Guy Renaud et Benoit Ouellet.

Jonquière-Kénogami

7e programme double du circuit juvénile

JONQUIERE, (R.H.) — Le circuit juvénile de Jonquière-Kénogami présentera son 7e programme hebdomadaire demain après-midi, au palais des sports, à compter de 1 h.

La première rencontre mettra aux prises le Collège classique, actuellement en tête du classement et le Police Juvénile, posté au troisième rang, derrière le Kénogami. Les jeunes protégés de Léon-Maurice Tremblay affichent présentement un total de cinq points en autant de parties et nul doute qu'ils tenteront de l'emporter dans le but de réduire la marge qui les sépare de la première position.

La seconde moitié du programme verra l'Ecole secondaire, dirigée par Richard Potvin, s'opposer au Kénogami juvénile du moniteur Gilles Deschênes. Le Kénogami n'a besoin que d'un seul point pour rejoindre le Collège classique en tête. C'est pourquoi, la victoire est précieuse pour eux. D'autre part, les jeunes étudiants n'ont pas encore réussi à remporter un gain, mais ils ont démontré leurs capacités lors de leur dernière joute avec le Collège classique, perdant par la marge d'un point au compte de 3 à 2. Ce deuxième match promet donc d'être, lui aussi, des plus intéressants.

2 accidents de la circulation à Bagotville

BAGOTVILLE. (R. P.) — La chaussée glissante a été la cause de deux accidents de la circulation à Bagotville, impliquant cinq automobiles et causant des dommages pour plus de $600.

La première automobile impliquée fut celle conduite par Mlle Raymonde Tremblay, de la rue Victoria, qui perdit le contrôle de l'auto qu'elle conduisait et alla frapper contre celle de M. Armand Roberge, stationnée devant son magasin.

La deuxième fut celle appartenant à M. Napoléon Girard et conduite par son garçon M. Paul Girard, qui en voulant dépasser un autobus stationné au milieu de la chaussée en face du restaurant Populaire, donna contre elle, pour aller s'enfoncer une deuxième fois, contre l'automobile appartenant à la Traders Insurance, de Chicoutimi et conduite par M. Nill Mackenzie également de Chicoutimi.

On ne signale toutefois aucune blessure grave.

Concert réussi de la petite maîtrise d'Alma

ALMA. (P.T.) — La petite maîtrise d'Alma s'est mise de nouveau en évidence au cours de la fin de semaine lors de sa fête annuelle à laquelle les parents des petits chanteurs assistaient. On remarquait également la présence de nombreux anciens de la petite maîtrise qui, avec les parents, ont pu apprécier les progrès accomplis par les petits chanteurs sous la direction du R. F. Omer. La soirée s'est terminée par la présentation d'un film intitulé : "L'Enigme de Gibraltar."

Le ballon-panier à l'Amicale mariste de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R.L.) — La Ligue de ballon-panier de l'Amicale mariste de Chicoutimi a présenté un autre programme double, cette semaine.

Le meilleur joueur de la soirée fut Marc Savard. Il a réussi 18 points mais son équipe, les Bedaines, a perdu 36-33, devant les Pieds Plats. Pour les gagnants, Pierre Poliquin a réussi 15 points.

Dans le second match, Raymond Fournier a compté 15 points pour permettre aux Normaux de l'emporter 31-17. Devant les Nez Creux. Rénald Malo a été le meilleur des perdant, comptant 11 des points de son club.

Prochaines cliniques à Jonquière-Kénogami

JONQUIERE, (M. T.) — L'unité sanitaire de Jonquière-Kénogami tiendra ses cliniques de puériculture, d'immunisation D.C.T. et contre la polio, aux dates et endroits suivants, la semaine prochaine :

Lundi, à St-Jean-l'Evangéliste, dans la salle du collège, de 2 à 3 h.
Mardi, à Jonquière, à l'hôtel de ville, de 2 à 3.30 h.; à St-Jean-Vianney, dans la salle de l'école, de 2 à 3.30 h.
Mercredi, à Kénogami, à l'hôtel de ville, de 2 à 3.30 h.; à St-Léonard, dans la salle de l'école, de 2 à 3 h.

N.B. — Il n'y aura aucune clinique le 8. La clinique qui devait avoir lieu ce jour-là dans la salle paroissiale Ste-Cécile de Kénogami a été remise au 15.

Services récompensés

PORT-ALFRED. (R.P.) — En reconnaissance des services qu'ils ont rendus, à la cause de l'éducation, les membres de la Commission scolaire de Port-Alfred feront don d'un montant de $50 à chacun des curés de St-Alexis et de St-Edouard, le chanoine Lucien Savard et l'abbé Henri Tremblay.

Chacun des vicaires de ces deux paroisses recevra $25 comme cadeau de Noël. Le commissaire Laurent Bolduc a proposé la résolution en ce sens.

Le National s'assurerait l'exclusivité du 3e rang en disposant des Castors

PORT-ALFRED. (W. G.) — Le National de Port-Alfred aura une excellente chance de s'emparer de l'exclusivité de la troisième position demain après-midi alors qu'il s'attaquera aux détenteurs actuels de cette place, les Castors de Dolbeau.

Depuis le commencement de la présente campagne les locaux ont eu facilement le meilleur sur les hommes de Jack Bellemarre et on prévoit qu'ils répéteront l'exploit demain à deux heures. Ce duel est d'une extrême importance pour les protégés de Paul Dufour qui peuvent même rejoindre les Aiglons d'Alma au second rang. Nos représentants sont conscients de l'éventualité d'une victoire et c'est pour cette raison que les supporteurs du National peuvent être assurés d'une brillante exhibition de leurs favoris.

A l'exception de Gaëtan Tremblay, le National sera au grand complet avec un Georges Michaud prenant son rôle plus au sérieux dans sa cage. La défensive, avec les piliers Jean-Yves Picard, Clément Morneau, Michel Desgagné et Jules Bouchard, présente un mur presque infranchissable. Pour les seconder, Bernard Bouchard et Réjean Milliard. A l'avant, les lignes d'attaque ont trouvé le fond du filet en plus de fournir de magnifiques pièces de jeux avec les passes nombreuses.

Quant aux visiteurs, eh bien ! l'instructeur Jack Bellemarre entend bien voir ses poulains fournir leur meilleure exhibition de la saison, à Port-Alfred, afin de faire oublier les deux imposants revers subis aux mains du National. L'offensive sera privée d'Yvon Juneau mais les autres savent quand même bien se tirer d'affaires comme l'indique le 3e rang occupé par les Castors avant ce duel. Bellemarre ne sait pas encore quel cerbère il utilisera pour repousser les foudroyantes attaques du National. Gaston Vallée et Gaëtan Lavoie ont alterné jusqu'ici et on verra probablement un nouveau portier dans l'uniforme des Castors.

Cette importante rencontre est cédulée pour deux heures, demain à Port-Alfred.

M. Adrien Legault président du club Grand-Lac-Belley

ALMA. (P. T.) — M. Adrien Legault, d'Alma, a été élu président du club du Grand-Lac-Belley, en remplacement de feu Charles Maltais. Les autres membres du bureau de direction élus cette semaine sont : vice-président, M. Célestin McNicoll ; secrétaire-trésorier, M. Paul Auprix ; directeurs, MM. Alonzo Gagnon, chef de police à l'Isle-Maligne, Fernand Pilote, Raoul Harvey et Jean-Marie Duchesne.

PROJET D'HABITATION
CHANTECLERC
A STE-ROSE EST
POURQUOI PAYER LOYER TOUTE VOTRE VIE... DEVENEZ PROPRIETAIRE

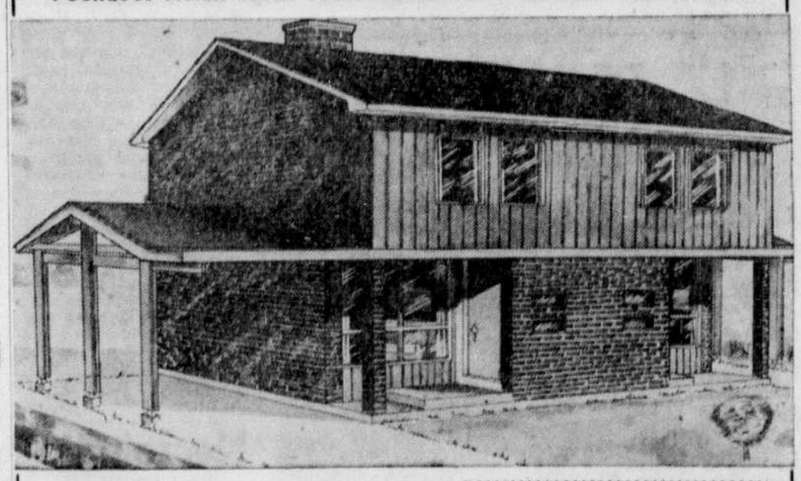

COTTAGES
3 et 4 chambres à coucher
$10,198
COMPTANT $450
TAXES $10 PAR MOIS
EAU ET EGOUTS DE LA VILLE

CARACTERISTIQUES :
- Grands terrains
- Transport facile par autobus
- Maisons à extérieur en brique
- Toutes ces maisons sont construites et dessinées par des experts
- Fondations en béton coulé
- Isolation en fibre de verre ou laine minérale
- Tuile arborite sur parquet et dessus de comptoir de cuisine
- Chauffage à air chaud forcé, automatique, à l'huile
- Courant 220 dans panneau
- Grandes armoires
- Salles de bain en tuile céramique de couleur
- Extérieur et intérieur peinturés (au choix du propriétaire)
- Nivellement : terrain nivelé (seule la terre provenant de l'excavation sera utilisée)
- Prêts de Central Mortgage

TRAJET : Traverser le pont Viau, suivre les enseignes "Chantecler", continuer sur la route No 11, juste après le Domaine Idéal, un mille avant le pont David.

Autres modèles :
Bungalows : $10,498 — Split-Level : $11,498
VENTES PAR SHELLEY REALTIES INC.
NA. 5-3575

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

En faisant ma ronde

par **Jacques PERRON**

ST-TITE. — L'O.T.J. de St-Tite a fait une grande réussite du souper aux fèves au lard suivi d'une soirée d'amateurs qui eut lieu dimanche dernier, grâce à l'initiative de l'aumônier de ce mouvement, M. l'abbé Charles Bergeron.

Il est à souligner que les quelque 500 repas qui furent servis aux convives à la Salle Laviolette, par M. et Mme Léo Asselin, étaient offerts gratuitement par ces derniers qui méritent de chaleureuses félicitations pour ce geste magnifique puisque les recettes de la soirée vont entièrement à la caisse de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.

Cet autre succès nous permet de conclure que ce genre de fête paroissiale plaît énormément aux jeunes ainsi qu'aux moins jeunes et tout porte à croire que le fait d'organiser une soirée semblable une fois par mois dans le but de venir en aide à nos mouvements de jeunes tout en récréant toute la population, serait peut-être suffisant pour recueillir les fonds nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des loisirs organisés.

U.C.F.R. Pour ne pas manquer à la tradition, les membres de l'Union Catholique des Femmes Rurales de notre localité ont organisé une fête de la Ste-Catherine, mercredi soir en la Salle de la Coopérative.

Une grande assistance a été remarquée à cette veillée qui était rehaussée par la présence du président de l'O.T.J., M. Paul E. Tourigny, notaire ; MM. les abbés Paul Letourneau et Charles Bergeron respectivement aumôniers du Cercle des Jeunes et de l'O.T.J.

La soirée récréative a permis à toutes les personnes présentes de se divertir dans une atmosphère d'esprit familial. Une fois de plus, la population démontre par elle-même ce qui lui manque et ce qu'elle désire.

* * *

La patinoire de l'O.T.J. sera probablement ouverte dès ce soir aux patineurs. Les bandes ont été complètement rénovées et le pavillon de la piscine sera aménagé pour recevoir les clubs de hockey qui évolueront sur la glace locale, ainsi que le public en général. C'est ainsi que le Club de St-Tite appartenant à la Ligue Inter-comtés du président Camille Lebon va pouvoir maintenant prendre ses pratiques régulières sur la glace de la patinoire de l'O.T.J.

On sait que depuis déjà quelque temps, nos porte-couleurs pratiquent à l'arena de Grand-Mère ce qui occasionne des dépenses additionnelles qui seront évitées en utilisant la patinoire locale.

* * *

STE-THECLE—Grâce à l'entreprise des Travaux d'hiver, une quarantaine de personnes de cette localité sont au travail depuis trois semaines.

Pendant que dans les cadres de cette dernière municipalité, on remarque l'effort qui a été déployé pour soulager les sans-travail, on peut se demander avec raison, à ce moment-ci de l'année qui, à St-Tite, ville avoisinante, suscitera l'embauchage des nombreux chômeurs, victimes de cette saison morte?

* * *

GALA: C'est ce soir qu'aura lieu à St-Tite, la soirée de gala du Jeune commerce. Les billets s'épuisent rapidement et le président du comité de réceptions, M. Jean-Guy Délisle prévoit une très grande assistance. Il est à noter que le bottin de la Chambre locale sera distribué à cette occasion.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

10:00—Maman Fon Fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Image du far-west
1:00—Boîte à images
1:30—Magasins international
2:00—Domino
3:00—Image en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
7:15—Fortin Ltée
7:45—La politique provinciale
8:00—Colin maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—Soirée du hockey
10:15—Mes chasons
10:30—Destination danger
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—CBC TV News
11:30—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

10:15—Messe
11:00—Signe de vie
11:30—Le Monde et Dieu
12:00—Sous tous les cieux
12:30—Regard sur la vie
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jour
2:00—Les apprentis
2:30—Les idées en marche
3:00—Concert
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Caméra '60
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music-Hall
9:00—Emission spéciale
9:30—Théâtre du dimanche
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:10—Fin des émissions

LUNDI

1:15—Ciné-Matinée :
2:45—Pour vous, Madame ...
3:30—Bonjour Madame ...
4:00—Bobino
4:30—Boîte à surprises
5:00—Le courrier du roi
5:30—Opérations mystère
6:00—Caméra 13
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe ...
11:30—CBC TV News
11:40—Fin des émissions.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Optimisme sur l'illumination

TROIS-RIVIERES. — Le responsable de l'illumination du temps des fêtes auprès du Jeune commerce, M. Eddy Bartlett, signale aujourd'hui un sursaut d'enthousiasme qui le rend beaucoup plus optimiste sur l'issue de la présente campagne.

Une nouvelle liste de marchands porte à 59 le nombre des commerçants qui ont contribué à cette campagne pour donner à Trois-Rivières une atmosphère de gaieté correspondante à la période que nous sommes sur le point de commencer. Le montant recueilli se chiffre maintenant à $953.

M. Bartlett souligne toutefois que l'objectif à atteindre reste $4,000 et que bon nombre de marchands ne se sont pas encore souciés de faire parvenir leur souscription.

De nombreux ornements ont été installés au cours de la semaine et il faudra l'appui total de tous les marchands sollicités pour illuminer à profusion la ville qui a remporté le trophée l'an dernier.

Nous publions ci-après la liste des marchands qui ont contribué à cette campagne : Bernard Toussignant, Edmond Rouleau, Panneton & Lajoie, Household Finance, Industrial Acceptance, Société des Artisans, Pharmacie St-Philippe, Regional Asphalt, Intercity Transport, H. Héroux, François Rouette Inc., Banque Canadienne de Commerce, Roberge et Magnan, Community Finance, Pharmacie St-Onge, Nap. E. Godin Ltée, Canadian Westinghouse, Beneficial Acceptance, Imprimerie A. Lefrançois, Germain & Frère, Alliance Nationale, Blais et Frère, Niagara Finance, Trois-Rivières Auto Electric, Empire Wallpaper and Paint, Crédit St-Laurent, Banque de Montréal, Carrière St-Maurice, Kimball Automobile, Lynn McLeo Engineering, Trans-Canada Shoe, Banque Royale du Canada, Hôtel Canada, Scarfe and Co. Ltd., Banque Toronto-Dominion, Banque Provinciale du Canada, Hollywood Shoe Store, Three-Rivers Grain and Elevator, Magasin des Textiles, Paul Bellemare, Frank Spénard, P.-V. Ayotte, Sally Shop, La Perfection, Adam Limitée, A. L. Green, J.-B. Loranger, Laura Secord, Café Bouillon, Bell Telephone, Gasco Brothers, Yvonne Melançon, Lucien Lafond, Dubé et Cloutier, Reitman's, Guilbert, Willis, Woolworth, et Child's Café.

Nécrologie

Mme J. BOUCHARD

A St-Etienne-des-grès, est décédée le 2 décembre à l'âge de 62 ans Mme Josaphat Bouchard, née Armédia Gélinas, demeurant à St-Etienne-des-grès.

Elle laisse outre son époux ; ses fils : Henri, Léo-Paul marié à Thérèse Dubal de St-Etienne-des-grès ; Louis Arthur marié à Georgette Lampron, de Montréal ; Roger marié à Brigitte Lemay de St-Barnabé ; Robert de St-Etienne-des-grès ; ses filles : Mme Honoré Houde née Yvette de St-Etienne-des-grès ; Mme Alfred Lesage née Laurette de Shawinigan ; Mme Sylvio Fortin née Aline de St-Etienne-des-grès.

La dépouille mortelle est exposée à St-Etienne-des-grès, le service aura lieu lundi le 5 décembre à 9 h. à l'église paroissiale, inhumation au cimetière de la paroisse.

Contiens tes désirs

Ne marche pas à la remorque de tes passions, et contiens tes désirs (Eccli 18, 30) (Texte choisi de la Société Catholique de la Bible).

POUR LE PETIT POISSON — Le comité de promotion de la pêche au petit poisson des chenaux a fait connaître le programme des festivités qui marqueront le carnaval de Ste-Anne-de-la-Pérade, cet hiver. Cette photo a été prise à l'issue d'une conférence de presse, jeudi soir, à Ste-Anne, et nous fait voir, de gauche à droite : MM. Gaétan Chevalier, secrétaire; Jean Lacoursière, vice-président; Roland Hivon, président; Henri Beaudoin, président honoraire; Camille LeBon, le commanditaire, et Raymond Tessier, vice-président.

Conseillers remplacés, à St-Stanislas

ST-STANISLAS. — Lors d'une séance spéciale du conseil de St-Stanislas Village, tenue sous la présidence de S. H. le maire Richard Godin, deux conseillers retenus à l'extérieur par leur travail, ont été remplacés afin que les décisions du conseil soient facilitées par la présence de tous les membres aux séances régulières.

Ainsi, Me Charles-Edouard Gagnon, notaire, remplace M. Régis Cossette comme conseiller au siège no 1, tandis que M. Charles-Henri Mongrain siégera au no 4 à la place de M. Jacques Veillet.

Le maire suppléant, M. Fernando Douville, le secrétaire M. Marcel Juneau, MM. les conseillers J.-Berchmans Ayotte, Donat Sanschagrin et Joseph Foley complètent le conseil avec les membres déjà nommés.

Le conseil se félicite de l'installation d'une lumière d'arrêt clignotante au coin des rues Principale et de l'Eglise. Cette lumière rouge indique de loin aux automobilistes qu'il y a une intersection dangereuse, et un arrêt obligatoire pour trois directions, excepté pour la circulation venant du pont. Pour ceux qui montent cette côte, la lumière est toujours verte et visible de très loin, même de la montagne.

Cette heureuse initiative du conseil municipal facilitera la circulation à un endroit dangereux de la route 19A.

Entretien des rues

A une assemblée précédente, l'entretien des rues du village à la circulation automobile a été confiée à M. Gustave Carpentier, entrepreneur de St-Stanislas.

Le R. P. Arès à la SSJB de La Tuque, lundi

LA TUQUE. — (G.O.R.) — Lundi, le 5 décembre, à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville, la société St-Jean-Baptiste de La Tuque présentera le R.P. Richard Arès, S.J., dans une conférence intitulée "La solidarité économique des canadiens-français".

Le Père Arès est docteur en droit international, en philosophie et en sciences sociales de l'université de Paris. Il est également directeur de la revue "Relations" et faisait partie de la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels dite commission Tremblay. Le Père Arès n'est pas un inconnu chez-nous, puisqu'il y a trois ans il est venu donner une conférence qui fut des plus appréciées.

Le maire compte que la population lui fera bon accueil et se rendra en grand nombre profiter du passage d'un conférencier aussi éminent et distingué, qui traitera d'un sujet d'une brûlante actualité pour l'avenir économique de notre peuple. On peut se procurer des billets d'admission aux endroits suivants : Benoit Crête, Marcel Roy et Eugène Rivard.

Le Flambeau brillera durant les FÊTES

TROIS-RIVIERES. — Le Flambeau brillera de mille feux au cours de la période des Fêtes. Le célèbre monument de la place Pierre-Boucher sera allumé le 19 décembre pour ne s'éteindre qu'après le jour de l'an. Des projecteurs seront également braqués sur l'élégante colonne pour la faire surgir de la nuit.

Cette initiative revient au travail concerté de deux associations culturelles, la société Arts, Sciences et Lettres "Le Flambeau" et la société d'Histoire. L'administration municipale a bien voulu consentir la somme voulue pour payer le gaz d'éclairage mais la compagnie City Gas a accordé de son côté un rabais substantiel sur le prix du combustible. Le poste CKTR a été également mis à profit et ne s'est point dérobé aux sollicitations, bien au contraire. Enfin deux firmes, Northern Electric et Westinghouse, ont accordé leur généreux concours.

Ce point tournant que constitue la place Pierre Boucher et son Flambeau aura donc grande allure au cours des fêtes. Voilà un autre attrait que la collaboration des citoyens aura su mettre en valeur.

Nouvelle tournure dans la cause de M. Yvon Boisvert

SHAWINIGAN. — La cause de disqualification du conseiller Yvon Boisvert élu le 25 octobre dernier, par acclamation ,vient de prendre une nouvelle tournure. Le demandeur, M. Olivier Gélinas, s'est désisté à la suite de la motion du défendeur, pour prendre un autre bref qui devait être signifié hier à M. Boisvert.

L'avis de désistement est parvenu hier matin à Me Léon Lamothe qui représente M. Boisvert, tandis que ce dernier recevait copie plus tard d'un autre bref.

Me Raymond Grenier a expliqué qu'à cause d'une erreur au greffe de la Cour, il avait conseillé à son client de se désister pour entreprendre les procédures autrement. Celles-ci demeurent toutefois les mêmes.

On s'était servi de feuillets de la Cour supérieure pour signifier une comparution devant la Cour de Magistrat comme cela doit être. La motion de Me Lamothe avait été présentée sur cette façon de procéder. Il alléguait qu'alors ni la Cour supérieure ni la Cour de Magistrat ne pouvait entendre la cause, et il demandait que la plainte soit retirée.

La ville mise en cause en cette affaire est représentée par son procureur, Me Jean-Claude Guillemette.

Une épicerie du Cap perd son permis de vente de la bière

CAP-DE-LA-MADELEINE, (M.L.) — Une épicerie du Cap-de-la-Madeleine, le Marché St-Pierre, propriété de M. Jean Leblanc, s'est fait enlever, hier, son permis de la Commission des Liqueurs pour la vente de la bière. Aucun avis au préalable n'aurait été donné.

C'était là le deuxième cas à être signalé dans notre région puisque l'épicerie Fernand Grégoire, de Louiseville, avait eu le même sort, il y a environ une semaine.

Incidemment, à Louiseville, depuis les dernières élections provinciales, quatre permis pour la vente de la bière ont été accordés dans des épiceries.

Nouveaux directeurs au club Richelieu

TROIS-RIVIERES. — Huit directeurs ont été élus au club Richelieu de Trois-Rivières. De ce nombre, l'un sera choisi à la présidence. Son nom sera connu jeudi.

Les huit membres élus directeurs à la dernière réunion sont MM. Fortunat Goyette, Paul-Emile Bergeron, Paul-André Gagnon, André Jacob, Dr Maurice Campbell, Gérard Dufresne, Jean-Paul Lamy, et Maurice Mercier.

Le président actuel du club, M. Gaston Francoeur, demeurera directeur ex-officio.

Nouveau gérant à la Ferranti

TROIS-RIVIERES.—La compagnie Ferranti-Packard Electrique annonce la nomination de M. Charles-E. Bégin, i.p., au poste de gérant de son usine à Trois-Rivières. Cette promotion sera effective à partir du 5 décembre.

Le nouveau gérant possède un diplôme en génie électrique de l'université Laval de Québec. En 1948, dès sa graduation, il joignait cette compagnie et après une période d'entraînement à l'usine de Toronto, il était attaché au département des ventes et du service technique au bureau de Montréal.

M. Bégin remplace à ce poste M. Walter Seline. Celui-ci va se joindre au personnel de la Shawinigan Water & Power.

La SJB de Ste-Anne-de-la-Pérade recevra, demain, sa CHARTE

TROIS-RIVIERES. — Les membres du conseil général de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec sont aujourd'hui réunis en assemblée à Montréal. Il s'agit de l'assemblée statutaire qui réunit 32 délégués venant des 16 sections régionales de la province.

La délégation de Trois-Rivières se compose de Me Richard Rioux, président ex-officio de la Fédération et du conseil régional de Trois-Rivières, MM. Omer Carbonneau, deuxième vice-président de la société régionale, et André Poirier, de Shawinigan-Sud, assistant secrétaire-trésorier.

On sait que le conseil général de la Fédération se réunit en assemblée quatre fois par année, et c'est au cours de cette rencontre que les bases d'un programme d'action sont jetées, puis ensuite mises en action par la Fédération.

Nouvelle carte

C'est dimanche soir, au cours d'une grande assemblée réunissant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et un groupe de citoyens de Ste-Anne-de-la-Pérade, que cette récente fondation recevra sa charte.

Cette assemblée revêtira un cachet important du fait que le comité régional des bibliothèques présentera un projet de bibliothèque municipale.

L'assemblée qui débutera à 8 heures à la salle paroissiale de Ste-Anne-de-la-Pérade réunira, outre plusieurs personnalités locale, le Dr Conrad Godin, premier vice-président de la SSJB régionale, MM. Conrad Boissonneault, président du comité régional des bibliothèques, et Marcel Panneton, conservateur de la bibliothèque municipale de Trois-Rivières.

L'assemblée sera sous la présidence de M. Réal Cossette, président de la SSJB de Ste-Anne-de-la-Pérade.

La miséricorde du Seigneur

Comme elle est grande la miséricorde du Seigneur et son pardon à ceux qui se convertissent à Lui! (Eccli 17, 29) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

A LA FORESTIERE, aux Piles

Exposition de J. Leroux-Guillaume et du peintre Marcel Bellerive

LAC-DES-PILES. — Les amateurs d'oeuvres artistiques de la Mauricie, du moins ceux de la région de Shawinigan-Grand'Mère sont servis à souhait depuis quelques mois. Ils ont eu l'occasion d'assister à des expositions de peinture et d'oeuvres artisanales, tout d'abord à la Grange-aux-Moines, à St-Jean-des-Piles, puis maintenant à la Forestière, une salle à dîner sise près du Lac-des-Piles, dans un décor pittoresque et enchanteur, à quelques-milles seulement de Shawinigan et de Grand'Mère.

Jeudi soir avait lieu le vernissage d'un peintre natif de Grand'Mère, Marcel Bellerive, et d'une dame de Montréal, Jeannine Leroux-Guillaume, artiste graphique. Cette exposition se poursuivra encore durant quinze jours.

Il va sans dire que les deux artistes ont tenu à présenter les pièces qu'ils considèrent comme le sommet de leur art. Peut-on réellement parler de "sommet" cependant après les avoir rencontrés et les avoir entendues affirmer qu'ils travaillaient dans le but de s'affirmer encore davantage.

C'est deux jeunes artistes qui comme ceux de leur époque cherchent par des moyens autres que ceux tracés par les artistes des époques lointaines à donner à notre siècle un moyen d'expression artistique qui lui soit propre. L'art non-figuratif a pris naissance de ce besoin, affirmait M. Bellerive et il ne semble pas que les peintres soient tentés de faire marche arrière maintenant qu'ils se sont engagés dans une voie qui compte déjà ses maîtres et ses adeptes. On a écrit de M. Bellerive qu'il avait "plus que du talent : c'est un peintre" ...

L'art de la gravure est peut-être moins connu dans la Mauricie. On ne se rappelle pas qu'il y ait eu des expositions du genre, du moins dans la région de Shawinigan. C'est un art beaucoup plus complexe que la peinture et qui exige des techniques autrement différentes. C'est une autre façon pour un peintre de prouver son talent, et on peut dire qu'à ce point de vue, Mme Jeannine Leroux-Guillaume est vraiment remarquable, du moins si l'on en juge par les critiques de journalistes montréalais.

Plusieurs personnalités ont assisté au vernissage jeudi soir. Il y avait entre autres, Mme Rita Gingras de Grand'Mère qui il y a quelques semaines auparavant exposait de ses oeuvres au même endroit. Mme Gingras sera choisie l'artiste de l'année chez les artisans pour le renouveau qu'elle a apporté à l'artisanat. Tous étaient les invités de M. et Mme Roger Vissières, propriétaires de La Forestière.

EXPOSITION A LA FORESTIERE DU LAC-DES-PILES — Mme Jeannine Leroux-Guillaume, artiste graphique, et M. Marcel Bellerive, peintre originaire de Grand'Mère, exposent présentement de leurs oeuvres à la Forestière, une salle à dîner au Lac-des-Piles. L'exposition qui a débuté jeudi se poursuivra encore quinze jours.

Le conseil en a décidé ainsi

L'ordre du jour ne sera connu des journalistes que le lundi

SHAWINIGAN. — Il faudra maintenant aux journalistes qu'ils utilisent toutes les ressources de leur matière grise pour découvrir ce qui sera inscrit à l'ordre du jour de la séance du conseil du lundi pour en faire part à leurs lecteurs. Les membres du conseil ont décidé jeudi soir, en commission permanente, que désormais le greffier, M. Jos. Buisson, ne devra plus remettre l'ordre du jour aux journalistes avant le lundi de la séance régulière.

Chaque année, presque à toutes les semaines, les journalistes doivent surveiller de près des décisions aussi arbitraires qui ne sont pas de nature à aider une collaboration bien étroite, déclarait hier, M. Jacques Lafrenière, président du Club de presse de Shawinigan. "Bien souvent, ajoutait-il, arrive que, pour des raisons insignifiantes, les membres du conseil sentent leur prestige atteint par le seûl fait que les journalistes sont renseignés avant eux sur les activités à venir et dans lesquelles ils peuvent être directement intéressés".

Dans le cas qui occupe les journalistes cette fois, cela pourrait être négligable, car en fait, en prenant connaissance de l'ordre du jour le vendredi ou le samedi, les journalistes se croient obligés d'écrire des nouvelles sur les item inscrits. Ils ne possèdent pas alors tout le matériel requis, de sorte que c'est une nouvelle qui manque un peu de corps. Par contre si un journaliste ne publie rien, il se peut que son collègue d'un autre journal publie quelque chose, lui. Pour éviter cette course à la nouvelle, le meilleur moyen serait donc que tous les journalistes reçoivent en même temps l'ordre du jour. Ils sauront seulement ce qui vient à la suite sur cette feuille, et ils auront tous la même nouvelle le lendemain dans le journal ...

Par contre, il y a le public. Si le public ne souffre pas d'être informé à l'avance des décisions que sera appelé à prendre le conseil, disait M. Lafrenière, il ne sera pas nécessaire aux journaliste de protester. Si c'est le contraire, il est suggéré aux associations d'écrire au conseil pour faire connaître leur point de vue, en adressant également une copie soit au président du club de presse, M. Lafrenière, à LA PRESSE, ou au vice-président, M. Benoît Houle au Nouvelliste.

Il manquait un témoin

L'enquête préliminaire de Roberge débute mais la Couronne AJOURNE

TROIS-RIVIERES. (M. L.) — La Couronne a dû ajourner au 14 décembre l'enquête préliminaire de Paul Boberge, accusé de deux tentatives de hold-up car il manquait à Me Jules Biron un témoin important afin de pouvoir compléter sa preuve.

M. Yves Montreuil, de Ste-Anne-de-la-Pérade, fut le premier témoin à être entendu ; il a relaté l'incident dont il fut victime le 8 octobre et identifie posément l'accusé en dépit du fait que ce dernier avait la tête cachée sous une cagoule noire.

Le témoin raconte comment le hold-up rata par suite de la présence dans la maison des agents Langevin, Massicotte et Beaudoin, de la police de la route, qui ne purent cependant pas mettre la main sur les gunmen.

Le témoin qui aurait dû être le plus accablant devait être Fernand Bélair qui a déjà été condamné à deux ans de pénitencier pour cette tentative et celle de St-Stanislas.

Le témoin se montre réticent et nie avoir été ce jour-là avec Roberge et qu'il était plutôt en compagnie du (grand Léo).

Le détective Roger Robidoux est alors appelé à témoigner dans une tentative de la couronne de mettre en preuve une déclaration qu'aurait signée Bélair, mais le juge souligne qu'il faudrait d'abord prouver que Bélair n'a pas été l'objet de menaces et qu'il fallait faire entendre le ou les policiers qui l'ont arrêté ainsi que ceux qui l'ont gardé en attendant qu'il fasse sa déclaration.

Me Biron demanda alors un ajournement à deux heures de l'après-midi afin de pouvoir faire venir le témoin manquant, mais on devait finalement remettre toute l'enquête au 14.

Fête à MM. Léon Balcer et René Hamel

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Les hon. Léon Balcer, ministre des Transports à Ottawa, et René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, seront fêtés, samedi le 17, par l'Association des anciens de Laval lors d'un dîner mixte au Château de Blois.

Ce dîner annuel sera sous la présidence du Dr A. Denoncourt.

Réunion parents-éducateurs

SHAWINIGAN. — Une rencontre aura lieu dimanche soir, à 8 heures, au gymnase de l'école secondaire de l'Immaculée-Conception entre les éducateurs et les parents des élèves dans le but de mieux renseigner ces derniers sur les cours qu'on donne à leurs enfants.

C'est une rencontre qu'on répète deux ou trois fois par année et qui remporte toujours un grand succès par l'intérêt marqué des parents d'élèves.

L'inspecteur d'école, M. Gaston Béland, adressera la parole sur les cours en général et il en profitera pour donner quelques directives aux parents afin de faciliter l'éducation de leurs enfants. M. Gaétan Destrempes, pour sa part, parlera d'orientation. Le R. F. Guilbert Lafontaine, directeur de l'école, adressera aussi la parole.

Les parents seront ensuite invités à se rendre dans les classes pour y rencontrer les professeurs qui enseignent à leurs enfants et recevoir de leurs mains le bulletin mensuel.

Assemblée de la Ligue Commerciale

TROIS-RIVIERES. — Une importante assemblée de la ligue Commerciale de hockey, aura lieu lundi soir à 8 h. au Colisée local.

A cette occasion, le président Alexandre Michaud fera connaître officiellement le nombre de clubs qui formeront les cadres de son circuit.

Une invitation est lancée à toutes les équipes qui seraient intéressées à tenter leur chance dans cette ligue.

FAITES DISPARAITRE RAPIDEMENT LES BOUTONS . . . ADOUCISSEZ ET ECLAIRCISSEZ VOTRE PEAU

Procurez-vous le traitement au complet

Pour vous aider à vous débarrasser, par cette méthode rapide, des boutons et comédons, obtenez le traitement au complet.

1. Le savon superémollient Cuticura, légèrement médicamenté, pour massage deux fois par jour. Cette première étape a une importance toute particulière pour le nettoyage et la remise en bonne condition d'une peau marquée.

2. L'onguent Cuticura qui s'emploie chaque nuit pour adoucir l'épiderme tout en aidant à faire disparaître les boutons, les comédons et la sécheresse de la peau.

Nouveau! Agit rapidement!

3. Le liquide médicamenté Cuticura, frais et revivifiant qui s'emploie le matin et au cours de la journée. Il nettoie, est antiseptique, enlève l'excès d'huile, arrête l'action des bactéries qui causent les boutons, les fait se dessécher rapidement, et hâte la guérison.

Satisfaction ou argent remis. Achetez ces produits Cuticura chez votre pharmacien.

Pour obtenir la brochure gratuite : "Un plus beau teint en 5 jours," qui vous révèle la méthode correcte de vous laver la figure, vous n'avez qu'à vous adresser à Cuticura, Dept. LPB-20, 9471 boul. LaSalle, LaSalle, Québec.

Cuticura

Le nom le mieux connu au monde pour le soin de la peau

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel

La Mauricie est encore une pépinière de jeunes joueurs de hockey. Autrefois, les Dolbec, Trudel, Wilson, Plante, Gagnon, Désaulniers, puis plus tard Marcel et Claude Pronovost, tous de Shawinigan ont fait jaillir sur cette ville de l'électricité beaucoup de gloire ... Que dire des Jack Toupin, Pete Bellefeuille, Edmond Bouchard, Foxy Gariépy, Johnny Gagnon, Zeph Hamel, Tom Rocheleau, Piché, Dubé, Mike Perreault, Gilles Boisvert, Baba Dufour de Trois-Rivières, Bob Léger, Jean-Guy Talbot, Jean-Marie Cossette, Camille Bédard, Ti-Bull Héon et autres du Cap-de-la-Madeleine qui ont également fait fureur ou continuent de se distinguer au hockey ... Mais voici que d'autres jeunes sortent des ligues mineures, un peu partout dans la région ...

Le cerbère Ti-Cail Villemure de notre ville fait excellente figure dans le hockey amateur ... Que dire des André Boucher, Champagne, Chamberland, le cerbère Matteau, Gilles Lamy, Scalzo des Cats de Shawinigan; Claude Boucher, Marc Dufour, Guy Bolduc, Gosselin, Yves Carles des Reds de Jos Ferron qui sont tous considérés comme de futures étoiles ... On parle énormément de ce temps-ci de Claude Boucher, le "Pilier" des Reds qu'on considère comme un fameux prospect ... Claude n'a toutefois pas la sympathie des autres instructeurs de la ligue junior qui le craignent beaucoup et sont unanimes à déclarer qu'il est le plus fougueux joueur du circuit ... Il y en a qui seraient heureux de le voir en dehors de l'alignement des Reds, parce qu'ils ne savent pas comment l'arrêter ...

André et Claude Boucher qui n'ont aucun lien de parenté sont pour nous deux étoiles individuelles ... Autant André des Cats est scientifique et considéré comme un poison autour des buts ennemis, tout en étant un joueur au sang-froid admirable, autant est différent Claude des Reds ... Ce dernier possède la fougue d'un géant ... Il fonce devant tout le monde, ne s'arrête nulle part et perd quelquefois son sang-froid à force d'être bousculé et attaqué de tous les côtés ... C'est un patineur élégant et possédant une paire de poignets comme aucun autre joueur de calibre junior ... Plusieurs jeunes poussent dans nos ligues mineures et avant longtemps, ils prendront la relève de leurs grands frères ...

M. Léopold Cloutier, qui agissez comme président de l'Association du hockey junior de Québec, nous vous serions très reconnaissant de penser un peu aux gens de la Mauricie ... Il nous manque des statistiques et le principal, le classement à date des équipes ... Nous savons que les As juniors de Québec détiennent la première position et que les Cats de Shawinigan suivent mais nous aimerions aussi connaître le classement des Reds et des autres clubs ... Il est vrai que les deux représentants de la Mauricie ont été acceptés simplement pour vous aider à former votre ligue avec des clubs de l'étranger ... Mais tout de même, un peu de sympathie pour les sportifs de notre région ...

Les Reds de Jos Ferron sont meilleurs que l'indique présentement leur record de quatre victoires seulement en 15 joutes ... Ils le prouveront certainement dimanche au Colisée contre Montréal-Nord ... C'est une partie à ne pas manquer ... Les Lions de Gilles Thibeault tenteront d'infliger la défaite aux Castors de Sherbrooke en fin de semaine ... Les nôtres visiteront alors la Reine des Cantons de l'Est ... Les Lions auront une semaine très occupée par la suite ... Sherbrooke sera au Colisée local mardi puis Drummondville viendra tenter de venger son humiliante défaite de 10-4, jeudi soir ... Finalement le 11 décembre, les Trifluviens visiteront Granby ... Nous croyons que les Lions seront à leur meilleur au cours de la prochaine semaine ...

Et sur ce, à lundi.

Les Lions de Trois-Rivières joueront à Sherbrooke, demain

TROIS-RIVIERES. — L'équipe de hockey des Lions de Trois-Rivières tentera d'infliger la défaite aux Castors, dimanche, à Sherbrooke, lors de la deuxième visite de la saison des Trifluviens à l'aréna de la Reine des Cantons de l'Est.

Les Lions, qui ont grandement déçu leurs supporteurs jeudi soir, en subissant un revers de 3-1 contre Granby, tout en affichant une tenue assez pitoyable, vont faire l'impossible pour gagner.

Jean Lambert, le champion compteur de la ligue des Cantons de l'Est, l'hiver dernier, est absent du jeu, à cause de la fracture du nez subie la semaine dernière. Le joueur-instructeur Gilles Thibeault, handicapé par une fracture d'un os du poignet, à Sherbrooke, il y a 15 jours, sera tout probablement en uniforme. Il sera aussi intéressant de voir si Ti-Mé Vinet, un colosse joueur de défense, pourra aussi se distinguer qu'il l'a fait à Granby, la semaine dernière.

Sherbrooke jouera un match revanche à Trois-Rivières, mardi soir prochain.

Advenant deux victoires pour les nôtres, cela leur permettraient de passer au troisième rang et d'envoyer en dernière place les Castors.

Les Ambassadeurs et les Pasteurs sont victorieux

GRAND'MERE. — Les Ambassadeurs et les Pasteurs ont remporté des victoires sur les Capris et les Ko-Ko respectivement, jeudi dernier, lors d'un programme double de la ligue Kokominan.

Dans la première rencontre, les Ambassadeurs sont montés sur un pied d'égalité en deuxième position avec les Capris en battant ces derniers au compte de 7-3. Roger Vanasse et J.-Louis Mongrain ont été les autres compteurs. Pour les Capris, Duchesneau a marqué deux buts et Lavergne, l'autre. Les deux clubs ont chacun 6 points dans le classement, en deuxième position.

Dans l'autre rencontre au programme, les Pasteurs sont demeurés en tête de la ligue, ayant accumulé huit points, alors qu'ils ont écrasé les Ko-Ko 9-4. Gilles Matteau a brillé pour les Pasteurs avec trois buts, tandis que les autres compteurs ont été L. Désaulniers, Y. Aubin, Y. Elliott, R. Lacombe, P. Héroux et P. Jacques. Pour les Ko-Ko, M. Laforme a marqué deux buts, et G. Houde et P. Dessureault, chacun un.

Fin de deux BONSPIELS

TROIS-RIVIERES. — Deux importants bonspiels de clubs vont se terminer ce soir. Il s'agit du bonspiel masculin pour l'obtention du trophée François Rouette disputé sur les glaces du club de curling Laviolette et celui de la Vitrerie du Cap-de-la-Madeleine de M. Roland Beaudry, qui se déroule sur les glaces du Cap Curling Club.

Aux deux endroits, les hostilités ont débuté lundi soir dernier. Les finales du Main Event et du Consolation auront lieu ce soir.

Les finales au Cap Curling Club sont cédulées pour 7 h. 30 et au Laviolette à 8 h.

A Louiseville

Par ailleurs, à Louiseville, sur les glaces de l'Associated Textiles, prendra fin ce soir le bonspiel mixte régional pour l'obtention du trophée Cité de Louiseville.

M. Gérard Clermont réélu commodore du Club nautique

SHAWINIGAN. — Le Club nautique vient d'élire son nouveau bureau des gouverneurs. Ceux-ci en ont profité pour former aussitôt les divers comités qui assureront le bon fonctionnement du club et ses nombreuses activités, dont la fameuse classique internationale de canots.

M. Gérard Clermont a été réélu, pour une onzième fois consécutive, commodore du club. Il sera assisté de MM. Gilles Levasseur et Henri-Paul Chevalier. M. Jean-Marie Giard demeure le secrétaire-trésorier du club.

Les comités suivants ont été formés : le recrutement, confié à J.-René "Butch" Bouchard, assisté de Paul Bradley; la course de canots sera encore sous la responsabilité de M. Henri-Paul Chevalier; les loisirs ont été confiés à M. Camille Lambert, tandis que M. Alphonse Gagnon est responsable du comité d'entretien du chalet du club.

M. Gilles Levasseur a été choisi comme responsable des relations extérieures, et Raymond Filion, en charge des programmes et des souvenirs. M. Welly Gagnon assurera l'entretien du quai d'ancrage.

Le Trifluvien Gilles Villemure fait parler de lui aux U.S.A.

(par ARMAND MARTEL)

TROIS-RIVIERES. — Un petit gars de chez nous, qui démontre beaucoup de cran et de connaissance en terre américaine, mérite qu'on signale un peu ses prouesses.

Il s'agit de Gilles "Ti-Cail" Villemure, ex-cerbère des Reds de Jos Ferron, qui s'était distingué à Guelph dans le Junior "A" l'an dernier. Gilles qui est maintenant à Springfield comme gardien de buts suppléant à Marcel Paillé, a subitement changé de club pour un certain temps et c'est là qu'il se fit réellement connaître aux Etats-Unis.

L'instructeur Lloyd Ailsby des Rovers de New-York de la ligue de l'Est des Etats-Unis, après avoir vu son club encaisser une défaite de 14-0 à Clinton demanda à Eddie Shore du Springfield de lui venir en aide immédiatement. Villemure disponible fut envoyé aux Rovers.

GILLES VILLEMURE, cerbère

Et ainsi commença la chevauchée spectaculaire du petit gars de Trois-Rivières, le fils de Maurice Villemeure.

Avec Villemure dans les filets, les Rovers mirent fin à une série de 9 défaites consécutives, blanchissant les Larks de Jersey par 2-0 devant 1,460 spectateurs assemblés à l'aréna de Long Island.

Gilles est depuis, le cerbère régulier des Rovers, ayant jusqu'à ces derniers jours décroché 3 victoires en 4 parties, triomphant du New Jersey 2-0, New Haven, 5-2, Clinto 3-2 et perdant à New Haven 9-3.

Notre gardien de buts a succédé à Giacomin, qui fait si belle figure avec les Reds de Providence, après sa piètre tenue avec les Rovers. En effet, le club n'avait que 2 victoires en 12 joutes avant que Villemure prenne place dans les buts du New York.

Parmi les joueurs connus qui évoluent dans ce circuit, mentionnons Jean-Paul Lamirande, Edwin Grosse et Skip Teal avec Clinton et Claude Vinet avec les Rovers.

Voilà un autre athlète de Trois-Rivières qui fait honneur à notre région à l'étranger.

Quatre brillantes recrues des Reds

ALBERT BARIL, défense

JEAN-YVES DESCORMIERS, ailier gauche

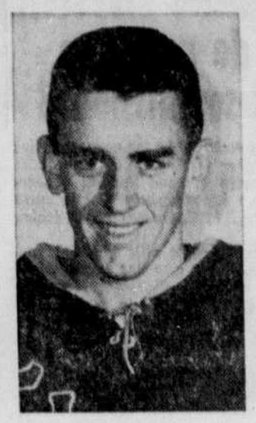

YVES CARLES, centre

LAURENT DESILETS, défense

Première visite des Montréalais

Les Reds de Jos. Ferron joueront au Colisée, demain, contre Montréal-Nord

TROIS-RIVIERES. — Les Reds de Jos Ferron joueront une importante partie demain après-midi au Colisée de Trois-Rivières alors qu'ils disputeront la cinquième position au Montréal-Nord.

Les visiteurs n'ont peut-être pas été trop chanceux à l'étranger mais ils peuvent se vanter d'avoir infligé la défaite, en trois occasions aux Rangers de St-Hyacinthe dont deux fois sur sa propre glace, ce que les autres équipes de la Ligue Provinciale junior n'ont pu faire à date.

Ferron est confiant en ses Reds qui affichent une meilleure tenue depuis quelques semaines. L'addition de Jacques Dolbec, Lehouiller et surtout de Marc Dufour, un compteur naturel, a donné plus de puissance à l'offensive. Les jeunes recrues Yves Carle, Albert Baril, Jean-Yves Descormiers et Laurent Desilets ont pris beaucoup d'expérience et semblent maintenant de calibre à figurer avantageusement dans ce circuit.

Que dire de Claude Boucher, le meilleur compteur du circuit, Guy Bolduc qui s'affirme de plus en plus, Perreault, un petit gars de Shawinigan, qui fait très bien chez nous et des frères Hébert ainsi que Black et le cerbère Villeneuve qui a des bas et des hauts depuis quelque temps.

C'est une joute qu'il faut que les Reds gagnent pour laisser enfin la dernière position.

Montréal-Nord est dirigé par le fougueux René Simard qui a déjà reçu plusieurs suspensions pour ses paroles peu élogieuses envers les arbitres. Ce club compte aussi des rapides patineurs tels que l'Archevêque, Lafond, Charbonneau, Leduc, Trudeau, Portalch et de rudes joueurs de défense comme De Grandpré, l'Ecuyer et autres.

Les Montréalais sont reconnus pour leur rudesse et leur entrain au jeu. On se demande si les Reds vont réellement l'emporter demain au Colisée local.

La joute promet donc des moments plus qu'intéressants et c'est pourquoi une foule record peut-être se rendra sur les lieux voir les deux équipes à l'oeuvre tout en applaudissant ses favoris.

A Shawinigan

Les Cataractes disputeront demain une joute de grande importance contre les AS

SHAWINIGAN. (J.-M.H.) — C'est une partie très importante que les Cataractes de Shawinigan disputeront aux As de Québec, demain après-midi, à l'aréna local. En effet, postés en deuxième place dans la ligue provinciale Junior avec un seul de neuf points, mais avec cependant une partie en moins, les Cataractes disputent contre les As une joute de quatre points.

Lors des deux premières rencontres entre les deux clubs, les As de Québec, de Conrad Parent, ont été vainqueurs à deux reprises, soit à Québec au compte de 4-2 et à Shawinigan par 5-4. L'instructeur Conrad Parent a bien construit son alignement qui en fait un club très puissant. Les Cataractes ambitionnent cependant une victoire décisive sur les As pour arrêter leur poussée victorieuse.

Les Cataractes ont bénéficié d'une semaine de repos, en profitant pour soigner de nombreuses blessures. De fait, l'instructeur Jacques St-Onge était plutôt pessimiste pour cette rencontre que ses hommes disputeront demain aux As. Parmi les blessés, mentionnons André Boucher, le prolifique compteur de l'équipe locale, Alain Champagne, blessé contre les Reds, dimanche dernier, Claude Pagé, André Chamberland, Marcel Mongrain et Claude Joncas. Pagé, Chamberland, Mongrain et Joncas reviendront cependant au jeu.

Les meneurs de la ligue provinciale Junior viennent à Shawinigan avec une puissante machine, alliant la vitesse à un magnifique jeu de passes. Les Régis, Lafleur, Ruelland, Sarrazin, Noël, Labrecque forment une offensive rapide et difficile à arrêter. Le cerbère André Grenier, qui possède la meilleure moyenne de la ligue parmi les cerbères, est protégé par les Gagnon, Grenier, Cadorette et Robidoux.

Avec un tel adversaire, les Cataractes se doivent de lutter jusqu'à la fin de la rencontre, opposant à leurs adversaires une agressivité continue. La cuisante défaite subie aux mains des Citadelles de Québec a semblé fouetter les joueurs locaux. Dimanche dernier, ils ont accompli un superbe ralliement à la deuxième période contre les Reds pour battre ces derniers 9-7. Roger Matteau sera encore dans les filets des Cataractes. Il aura devant lui pour le protéger les Pronovost, Pagé, Lampron, Charest et Poisson. Normand Carrier sera encore absent à la suite de son comportement des dernières semaines. La direction de l'équipe locale s'est vue forcer de le suspendre indéfiniment. A l'attaque, l'instructeur Jacques St-Onge enverra dans la mêlée les trios Lord-Chamberland-Champagne, Joncas-Scalzo-Lamy et Mongrain-Bourassa-Poisson.

Une forte assistance est prévue pour la joute de demain après-midi contre les As. Dimanche dernier, plus de 2,500 personnes ont assisté au match Cataractes-Reds. La venue en notre ville des As affiche un certain intérêt puisque les Cats bataillent actuellement pour rejoindre les As en première position. La rencontre de demain après-midi débutera à 2 h. 15.

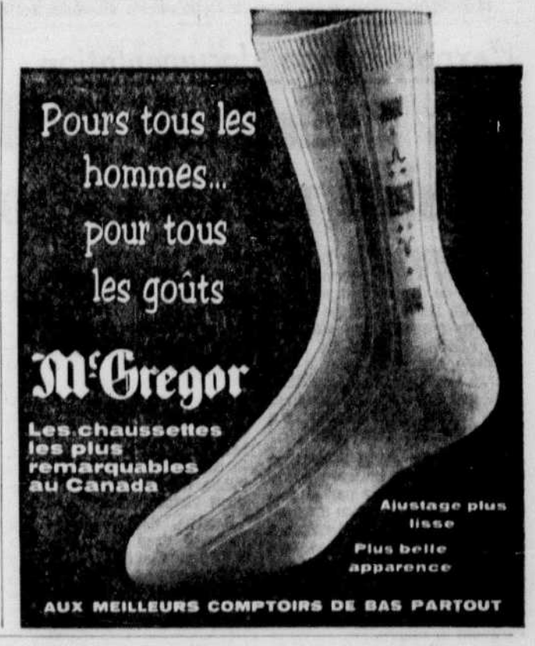

Assemblée annuelle de la ligue Rurale Albert-Gaucher

TROIS-RIVIERES. — L'assemblée générale annuelle de la ligue de baseball Rurale Albert-Gaucher, se tiendra à Trois-Rivières demain après-midi à compter de 1 h. 30.

Ces assises d'une journée auront lieu en la salle voisine de la Bâtisse Industrielle, sur le terrain de l'Exposition et seront présidées par M. Herman Poisson, le successeur de feu Philippe Fortin.

Les douze clubs des sections Est et Ouest qui ont évolué dans la ligue Rurale l'été dernier auront des représentants à cette importante réunion.

M. Poisson, au nom de son comité élu à la suite du décès presque soudain du président Philippe Fortin au mois d'août dernier, fera lecture du rapport financier puis les délégués seront appelés à élire un nouveau bureau de direction.

On ne s'attend pas à de nouvelles pour faire qui soient choisies pour faire partie du prochain bureau de direction.

M. Poisson profitera probablement de l'assemblée de dimanche pour annoncer une nouvelle vraiment sensationnelle qui sera tout à l'avantage des équipes.

Il sera également question de la formation d'une ou deux autres sections pour la prochaine saison.

Au conseil de Shawinigan

Rencontre avec des experts en évaluation scientifique, mardi

SHAWINIGAN. — Le conseiller Ephrem Lacerte a proposé jeudi soir une résolution pour autoriser le gérant municipal, M. Robert Dorion, à entreprendre des démarches auprès d'experts en évaluation municipale afin de ménager une entrevue avec eux.

C'était juste une résolution de principe, car le maire J.-Armand Foucher devait ajouter aussitôt que les démarches avaient déjà été entreprises et que mardi prochain, un groupe de ces experts serait à Shawinigan pour discuter d'évaluation scientifique.

On n'en sait pas plus long. Le conseil a déjà pris connaissance par le passé d'offres de service de la part de personnes se spécialisant dans ce genre d'évaluation. C'était surtout pour connaître le coût de la confection d'un rôle basé sur la valeur réelle des propriétés.

Le conseil est autorisé par la législature provinciale à emprunter jusqu'à concurrence de $75,000 sans consultation populaire pour faire préparer un rôle d'évaluation scientifique. Il semble bien disposé actuellement à en finir avec cette question.

Ligues mineures à Shawinigan et Grand'Mère

SHAWINIGAN. — Les ligues mineures de Shawinigan et Grand'Mère offrent des rencontres intéressantes en fin de semaine. A Shawinigan, les ligues Midget et Bantam sont au programme, tandis qu'à Grand'Mère les ligues Midget, Bantam et Pee Wee sont aussi en activité.

A Shawinigan, deux parties sont à l'affiche ce soir dans la ligue Midget, alors que La Baie rencontre l'ESIC à 4 h. 30 et que le SSM est opposé au St-Georges. Deux joutes sont également à l'affiche dans la ligue Bantam : le Club Optimiste visite les Rapides à 7 h., tandis que La Baie rencontre le Club juvénile de la police.

A Grand'Mère, une seule partie a lieu dans la ligue Midget ce soir à 6 h., alors que le Laflèche est opposé aux As. Ce matin, dans la ligue Bantam, les Etoiles rencontraient le Victoria, tandis que les Alouettes visitaient le Royal. Demain, dans la ligue Pee Wee, le Boston évoluera contre le Détroit à 5 h., tandis qu'à 6 h. les Rangers visiteront le Canadien.

Le ballon-panier POPULARISE

LA TUQUE. (GOR) — Le ballon-panier, sport qui fut des plus populaires à La Tuque il y a quelques années, et qui a fortement décliné depuis, est en voie de réorganisation. En effet, un groupe de jeunes travailleurs viennent de décider de tout mettre en branle pour populariser ce sport à nouveau et former une ligue bien vivante. On nous prie de demander à tous les intéressés de communiquer avec M. Pierre Lavoie, en signalant : LA. 3-3970.

Mieux vaut reprendre que de garder l'irritation et celui qui avoue échappe à l'affront (Eccli 20, 2) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Six rencontres

TROIS-RIVIERES. — Les activités de la Ligue de curling des Journalistes de Trois-Rivières se poursuivront en fin de semaine sur les glaces du club Laviolette.

Cet après-midi à 2 h. 30, deux rencontres seront présentées. Il s'agit du Nouvelliste no 1 de Jacques Laberge qui jouera contre le Bien Public d'Emmanuel Parent et de deux clubs de La Presse, no 1 de Kid Martel et no 2 de Michel Lorrain.

Dimanche matin à 9 h. 30, le calendrier des joutes sera le suivant :

Glaces :

1—Le Nouvelliste no 2 vs Le Nouvelliste no 1 ;
2—CKTM-TV vs CHLN ;
3—CKTR no 2 vs La Presse no 1 ;
4—La Presse no 2 vs CKTR no 1.

A remarquer que deux équipes ont disputé une partie jeudi soir au Laviolette du fait qu'elles se trouvaient dans l'impossibilité de jouer samedi.

L'équipe de Lefty Boisvert de CKRT no 1 a défait celle de La Presse no 3 de Jean-Marie Lacroix par 10-4. Incidemment, Boisvert mène le bal avec son club, ayant décroché trois victoires consécutives.

Shawinigan

Le conseil municipal au dîner de l'A.D.A.

SHAWINIGAN. — Les membres du conseil municipal seront les invités, lundi, à un dîner de la section locale de l'Association des détaillants en alimentation, à l'hôtel Shawinigan, à 6 h. 30.

Parmi les autres invités figurent MM. Emery Lavergne, de Shawinigan, président provincial de l'Association, et C.-A. Mageau, administrateur provincial de l'A.D.A. La réunion sera sous la présidence de M. Gérard Clermont, président local de l'A.D.A.

Cette association groupe 40 membres à Shawinigan qui auront à choisir un nouveau conseil après ce dîner. Le but principal est tout d'abord de défendre les intérêts des marchands en alimentation, et aussi pour protéger leurs clients.

Dans la ligue Interscolaire de Curling

TROIS-RIVIERES. — La ligue de curling Interscolaire, après une semaine de repos reprendra ses activités aujourd'hui sur les glaces du Three Rivers Curling Club et du Laviolette.

Voici le calendrier des joutes :

LAVIOLETTE

DLS no 1 vs DLS no 4
DLS no 2 vs DLS no 3
DLS no 5 vs Ecole Normale
St-Paul vs St-Sacrement

T.R. CURLING CLUB

Tebbutt vs St-Arnaud
Vroom vs Trachy
Dufresne vs Pond
Villemure vs MacLaurin

Début du tournoi de galets des policiers et pompiers

GRAND'MERE. — Le grand tournoi annuel de galets disputé entre les membres des départements de police et de pompiers a débuté mercredi sur la piste de galets du poste de police de Grand'Mère. En tout, 32 sapeurs et policiers se disputent actuellement les honneurs des deux trophées perpétuels donnés généreusement par M. Elphège Héroux, agent distributeur local d'une brasserie montréalaise.

Ces deux trophées seront mérités par le gagnant du "main-event" double ainsi que celui du "main-event" simple. D'autres trophées viendront récompenser les efforts de ceux qui se seront classés pour la finale des deux événements double et simple.

Un tournoi dit de consolation, comprenant aussi un simple et un double sera disputé entre ceux qui malheureusement auront été éliminés à la première ronde. Les gagnants de ce tournoi de consolation se verront attribuer chacun un trophée personnel.

Le tournoi a débuté officiellement à 7 heures mercredi soir par une rencontre de deux bouts, entre les deux présidents honoraires du tournoi, MM. Jean-Louis Mongrain, chef de la police, et Lorenzo Landry, président des pompiers et capitaine des sapeurs. Ces derniers étant de force trop égale, aucun pointage ne fut enregistré lors de cette rencontre d'inauguration.

Les organisateurs de ce tournoi sont MM. Gaston Bertrand, sapeur, et Clément Rousseau, constable. Les résultats de ce tournoi seront communiqués à mesure que les rondes éliminatoires se termineront.

Belle victoire du Chevalier de Colomb au badminton

SHAWINIGAN — Lors d'une rencontre régulière de la ligue de badminton du Coeur du Québec, disputée au gymnase du Shawinigan High School, le Chevalier de Colomb a remporté une magnifique victoire sur le Shawinigan Badminton prenant ainsi une avance confortable en tête du classement, soit 11 points.

En 8 rencontres, le Chevalier de Colomb n'a subi qu'une seule défaite, soit contre Grand-Mère qui détient la deuxième position du classement. Les résultats des parties jouées mercredi dernier sont les suivants : Pierre Mills - Claude L'Heureux défont Maurice Lafrenière - Bob Dean, 15-12, 15-7 ; Aimé Veilleux - René Guillemette défont Don Peach - Carl Georgieff, 15-7 et 15-7 ; J.-Denis Guillemette - Maurice Béliveau défont Eugène Tremblay - Céril Page, 9-15, 15-9 et 15-0 ; Suzy Mongrain - Maurice Weber ont été défaits par Mr. et Mrs Crow 15-4, 7-15 et 15-6 ; Lise Cossette - Rita Doucet défont M. Mackenzie - Yolande Lepore 15-7, 15-6.

Après les résultats des dernières rencontres, le classement se lit ainsi :

	PJ	G
Chevalier de Colomg Shaw.	40	29
Grand'Mère	30	16
Trois-Rivières	25	14
Shawinigan Badminton	35	13
La Tuque	33	8

Le classement des clubs du circuit Dan O'Donnell

TROIS-RIVIERES. — Voici le classement officiel des clubs qui évoluent dans la ligue de hockey Intermédiaire des Cantons de l'Est.

	G	P	N	P.	C	Pts
Drummondville	9	2	0	47	33	18
Granby	6	4	1	36	31	13
Sherbrooke	3	7	1	29	37	7
T.-Rivières	3	8	0	35	48	6

SPECIAL CHALIFOUR
POUR LES FETES

CABINETS de MACHINE A COUDRE

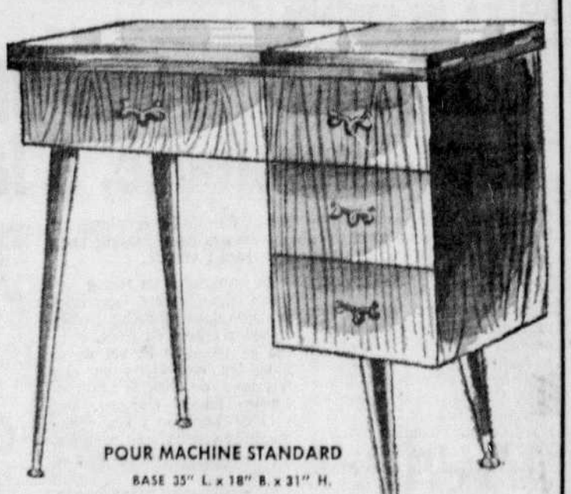

- Construction rigide
- Bois de première classe
- Fini repoli à la main
- Application de fini lacquer chaud qui donne un fini durable, constant
- Choix de couleur : NOYER ou CHENE PALE

POUR MACHINE STANDARD
BASE 35" L. x 18" B. x 31" H.
REG. $149.95
Spécial $69.95
LIVRAISON PAR TOUTE LA PROVINCE

Chalifour & Frères LIMITÉE
6510 DELORIMIER angle Beaubien Montréal – RA. 1-7801

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Editorial

Changement de politique en regard des soumissions?

Les membres du conseil municipal et les corps publics de Sherbrooke devraient attacher une certaine importance à la récente suggestion du maire Armand Nadeau concernant la revision de la politique des soumissions, à la suite de ce qui vient de se produire à la Commission des écoles catholiques.

Les commissaires d'écoles de cette ville ont été surpris, jeudi après-midi, de constater que des soumissionnaires pour l'érection de la structure d'acier à leur édifice de la rue Bowen, celui qui demandait le moins était de Montréal. Sauf dans un cas, les soumissionnaires de Sherbrooke demandaient tous beaucoup plus que ceux de l'extérieur.

Lors de sa dernière conférence de presse, à une question du journaliste de LA PRESSE, le premier magistrat avait répondu que le temps était peut-être venu pour les conseillers de prendre une "pause qui rafraichit" et de convoquer une assemblée spéciale pour étudier la politique des soumissions, après avoir demandé les suggestions et recommandations des principaux corps publics.

Nous comprenons que les membres du conseil municipal ont été très occupés ces derniers temps avec l'étude du budget pour l'année 1960, mais, après son adoption, lundi, il serait bon que les édiles se penchent sur le problème des soumissions. Peut-être l'établissement d'une nouvelle politique adéquate aiderait-elle à améliorer la situation financière de la ville.

Devant le spectre du chômage, les édiles ont décidé il y a quelques jours d'accorder à une compagnie de Sherbrooke le contrat pour l'achat de tuyaux de ciment, même si le prix était supérieur de près de $1,000 à celui d'une compagnie étrangère.

Il y a d'autres solutions que l'achat chez nous pour remédier au problème du chômage. En supposant que l'exemple de "Les produits de ciment de Sherbrooke Ltée" se multiplirait 45 fois, la somme supplémentaire payée par la ville s'élèverait donc à $45,000, soit sa part dans son dernier programme des travaux d'hiver, qui est censé donner du travail à plus de 100 chômeurs durant 18 jours.

Le maire a admis que la limite de l'encouragement à donner à l'industrie locale devrait être fixée d'une certaine façon et c'est déjà beaucoup. La dernière fois, la différence entre le plus bas soumissionnaire de Sherbrooke et le plus bas était de $1,000. La prochaine fois, elle pourra être de $1,500 et la suivante, de $2,000. Où est la limite?

Les contribuables et même les employés supérieurs sont par ailleurs quelque peu confondus par les décisions d'octroi de contrats basées sur la "sherbrookoisité". Qu'est-ce qui établit celle-ci? Le montant de taxes payé par le propriétaire d'une compagnie ou par la compagnie elle-même? Les deux ne sont pas toujours de Sherbrooke.

Le premier magistrat a parlé de la possibilité de demander des suggestions. Il y aurait lieu, à notre avis, d'étudier le système par lequel les contrats sont accordés au sort dans le cas des soumissionnaires qui demandent des prix identiques.

Auparavant, on se plaignait des cartels des prix presque seulement dans le cas des achats du service de l'électricité, mais maintenant, c'est une situation de plus en plus fréquente. A tel point que l'autre jour, on a été obligé d'accorder le contrat de la construction d'une clôture à deux ferronneries. Est-ce que les prix demeureraient identiques longtemps si les conseillers décidaient de tirer au sort les noms des commerçants, du moins pour un certain temps?

Une autre chose est certaine. S'il y a la moindre possibilité de faire épargner de l'argent aux contribuables par une revision quelconque de la politique des soumissions, tous devraient se donner la main. La ville de Sherbrooke progresse rapidement — on aime à le répéter — mais l'erreur corrigée ou non représente une différence correspondante dans les coffres de la trésorerie municipale.

UN AVANT-GOUT — Les employés du bureau de Sherbrooke, qui sont à la veille d'affronter la vague des cartes de Noël, ont commencé à se faire la main avec 55,000 demandes de permis de véhicules-moteurs ou de conducteurs envoyées par le gouvernement provincial et qui devront être mallées à des citoyens de la région de Sherbrooke. M. J.-Conrad Cayer, le maître de poste, à gauche, dirige ici les opérations.

A l'American Biltrite

Nouveau retard apporté à l'engagement des 300

SHERBROOKE. (par **Jules Laguë**) — Après un retard d'une couple de mois, l'ouverture d'environ 300 nouveaux emplois dans l'annexe que vient de construire l'American Biltrite, va en connaître un autre d'environ 6 mois.

Si les retards s'ajoutent, les causes demeurent les mêmes, du moins telles que dégagées par la direction de cette usine de transformation du caoutchouc.

Des retards dans la livraison puis le temps affecté à l'installation de la lourde machinerie destinée à la nouvelle annexe constituent, selon le gérant de la succursale sherbrookoise de cette entreprise américaine, les principaux facteurs qui retiennent en quelque sorte les 300 nouveaux emplois entrevus lors de la décision de l'administration municipale de consentir des prêts industriels atteignant $600,000.

M. Evans Joslin a par ailleurs tenu à démentir les rumeurs à l'effet qu'une fois la machinerie installée, l'usine agrandie emploierait moins de personnel qu'auparavant.

"Au contraire, dit-il sans préciser de chiffre, nous espérons en engager davantage. Mais chaque industrie connaît des périodes saisonnières.

"La très lourde machinerie qui nous a été livrée ne peut s'installer en une nuit. Et il en reste d'autre à venir".

Le gérant a expliqué que certaines machines pèsent une quarantaine de tonnes.

Il ne prévoit pas la pleine opération de l'usine agrandie avant juillet.

M. Joslin a encore représenté que d'autres facteurs influent également, tels que des nécessités de production et la modernisation en cours dans la vieille partie pour l'adapter à la nouvelle annexe.

La construction de la bâtisse est terminée depuis le printemps et les prévisions originales d'ouverture des nouveaux emplois étaient pour octobre. Reportées à la fin de novembre ou au début de 1961, elles viennent de se voir reculer à juillet.

La compagnie a entrepris cette annexe à son usine de la rue Bank grâce à des prêts industriels de $500,000 puis de $100,000 que lui a consentis le trésor municipal depuis 1958.

Le maire Armand Nadeau a depuis maintes fois exprimé sa satisfaction devant la perspectives de ces 300 nouveaux emplois, en majorité destinés à des hommes.

Arbitrage entre Asbestos et ses employés

Les séances ajournées jusqu'au 13 décembre

ASBESTOS. — Le président du tribunal d'arbitrage chargé de régler le différend opposant le syndicat des employés municipaux d'Asbestos et la ville d'Asbestos, a décidé d'ajourner les séances jusqu'au 13 décembre, les membres du tribunal n'étant pas libres avant cette date.

Avant de rendre cette décision, le juge W. Redmond Hayes avait accordé quelques minutes de délibération aux deux parties afin qu'elles s'entendent sur les causes litigieuses afin de ne pas avoir à établir la preuve de toutes les négociations. A la suite de cette rencontre entre les deux parties, il a été établi que seulement une dizaine de points étaient litigieux et que la discussion si limiterait là.

Avant la séance d'arbitrage, la ville a communiqué aux journaux les principales causes de litige qui opposent les deux parties. Entre autres, la clause proposée par le syndicat pour la nouvelle convention permettrait à la ville en plus des heures régulières de travail, d'établir pour l'enlevement de la neige, des équipes de travail pour le quart de 6 h. à 10 h. de la soirée et de 11 h. de la soirée à 3 h. du matin et ce, avec une prime de 10 cents l'heure à condition que ce quart soit établi pour 40 heures par semaine. La ville a, pour sa part, proposé une prime de huit cents l'heure et a proposé de garder l'ancienne clause. Le syndicat a accepté la prime de huit cents mais a maintenu sa demande quant aux heures de travail demandées.

Un autre point sur lequel on n'a pas réussi à en venir à une entente réside dans la fonction présentement exercée par un commis senior que le syndicat demande de désigner à l'avenir sous le nom de comptable junior avec le salaire correspondant. Le conseil municipal refuse cette demande.

D'autre part, le conseil demande d'enlever de l'annexe

Voir SEANCES en page 21

Selon l'hon. Alphonse Couturier

L'hôpital régional d'Asbestos discuté avec le budget de 1961

ASBESTOS. — L'hon. Alphonse Couturier vient de donner l'assurance que le projet d'un hôpital régional pour Asbestos sera soumis pour étude à la présente session et que le coût de l'octroi figure au budget.

Le ministre provincial de la Santé n'a cependant pas voulu faire de commentaire en marge de l'adoption du projet laissant au gouvernement le soin de décider si oui ou non la région aura un hôpital cette année.

L'hon. Alphonse Couturier a fait cette réponse aux membres du Comité des patrons de l'hôpital, qui se sont rendus à Québec dernièrement pour rencontrer le ministre. Les membres du comité, qui étaient accompagnés de l'hon. Emilien Lafrance, député de Richmond, ont présenté un mémoire exposant la pauvreté des services hospitaliers dans la région et le besoin urgent d'une amélioration dans ce domaine.

Au cours de rencontres antérieures avec l'hon. Emilien Lafrance ou avec le ministre lui-même, certaines conditions à remplir avaient été exigées.

Le mémoire présenté cette semaine établit que plusieurs de ces conditions ont été remplies, par exemple l'autorisation des autorités diocésaines de confier la direction du futur hôpitel à une communauté religieuse. D'autre part, la communauté qui dirige actuellement l'hôpital d'Asbestos a semblé intéressée au projet.

Le ministre de la Santé a admis qu'il ne faisait pas de doute que le besoin d'un hôpital général régional pour Asbestos existait et il n'a pas hésité, sur la recommandation de l'hon. Emilien Lafrance à inclure ce projet dans les prévisions budgétaires, qui seront soumises à l'approbation de l'assemblée législative.

Toutefois, les engagements considérables pris par l'ancien gouvernement envers d'autres institutions déjà en construction ailleurs dans la province et que le gouvernement actuel doit respecter pour éviter des dommages considérables à des organismes de bonne foi pourraient peut-être, au grand regret de l'hon. Alphonse Couturier, empêcher le gouvernement de l'hon. Jean Lesage d'être aussi généreux qu'il le souhaiterait.

Le ministre de la Santé a poursuivi en disant que la présente année en est une de rajustements financiers.

L'hon. Emilien Lafrance, qui accompagnait le comité, a fait remarquer à son confrère du ministère de la Santé que la région d'Asbestos pouvait être considérée d'une façon particulière, vu certains octrois promis en vain dans le passé et vu qu'Asbestos et le comté de Richmond en général n'ont guère été choyés par le gouvernement depuis une dizaine d'années.

L'hon. Alphonse Couturier a bien admis les déclarations du ministre du Bien-Etre et s'est dit heureux de pouvoir compter sur son appui lorsque le budget sera passé au crible par l'assemblée législative. Il s'est empressé d'ajouter cependans que la population de la région pouvait lui rendre la tâche plus facile en se montrant généreuse.

La garantie d'un appui financier, le plus considérable possible, sous forme d'une souscription volontaire des citoyens de la région et d'une contribution de la part des municipalités desservies donneraient un argument puissant aux défenseurs du projet de l'hôpital.

Le Dr G.-A. Letendre, président du comité, a laissé entendre que seules les municipalités desservies par l'hôpital seront appelées à contribuer financièrement à l'entreprise en proportion de leur population.

Cet octroi, a expliqué le Dr Letendre, pourra être plus considérable pour chaque ville puisqu'il sera étendu sur une période de plusieurs années.

Le président du comité a remercié le ministre de la Santé ainsi que l'hon. Emilien Lafrance pour le temps accordé à la délégation.

De la part des membres du comité présents à l'entrevue, les réponses du ministre de la santé ont été interprétées comme l'assurance qu'enfin le projet élaboré en 1955 a toutes les chances d'être réalisé en 1961.

La délégation était composée du Dr Letendre, de MM. Gérard Lafrance, vice-président, Raymond Allaire, trésorier, Armand Larivée, Gaston-H. Théroux, du Dr Léo Proulx et du chanoine Roméo Demers, respectivement directeurs et conseiller moral.

Une réunion du comité de l'hôpital est prévue pour le début de la semaine prochaine et la publication d'un mémoire suivra cette réunion.

Coupe du sapin de Noël par les étudiants

SHERBROOKE. — Pax Romana a organisé pour les étudiants de l'Université de Sherbrooke, une excursion en forêt qui a pour but de renouer la tradition de la coupe du sapin de Noël et qui aura lieu le jeudi 8 décembre.

Les sapins coupés à cette occasion seront ensuite installés au centre social des étudiants, au campus universitaire et dans différentes classes.

Cette initiative de Pax Romana, un mouvement dévoué au bien social des universitaires, réunira, croit-on, un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes.

On se rassemblera au centre social à 3 h. de l'après-midi et en partira pour la forêt. Le souper, à 5 h., sera suivi de l'installation et de la décoration de l'arbre, à 7 h. Il y aura une soirée récréative à 8 h.

La Cour a renvoyé l'action de Heisley contre la ville

SHERBROOKE. — L'hon. juge Gaston Desmarais de la Cour supérieure de Sherbrooke a renvoyé hier l'action en dommages de $125,000 intentée par un industriel américain contre la ville de Sherbrooke, le maire Nadeau, le conseiller Gervais et l'ex-trésorier Pierre Bachand, à la suite du défaut de M. J. Willard Heisley de se conformer à un jugement interlocutoire.

La cour a accepté la motion faite par les défendeurs pour demander le rejet de l'action de l'industriel de Philadelphie, qui n'a pas déposé un montant total de $4,800 pour garantir la sûreté des frais, qui auraient pu résulter des procédures.

L'hon. juge William Mitchel avait accordé, le 28 octobre dernier, aux défendeurs une motion d'exception dilatoire pour exiger un cautionnement et une procuration de la part de l'industriel américain.

Si M. Heisley veut reprendre son action en dommages, il devra maintenant recommencer les procédures au tout début comme si elles n'avaient jamais été prises.

L'action

L'action en dommages de M. Heisley faisait suite à l'établissement de son usine de produits de papier à Sherbrooke en 1958 et selon la déclaration la ville ne lui avait pas accordé l'aide promise.

L'industriel alléguait que la ville n'avait pas rempli ses promesses envers lui en plus de ne pas l'avoir aidé.

M. Heisley réclamait à la ville un montant de $75,000 pour dommages encourus à la suite de la perte d'un droit de propriété, $4,803 pour frais de déménagement, $500 pour portes et fenêtres brisées à sa manufacture $3,488 pour dépenses d'adaptation de sa machinerie, $8,000 pour machinerie saisie, $1,000 pour dépenses de voyages et $32,000 pour pertes de profits.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'exposition de documentation

Les étudiants de l'Ecole normale veulent réparer les pots cassés...!

SHERBROOKE. — Les étudiants de l'Ecole normale ont décidé de réparer les pots cassés. Un porte-parole de l'Association générale des étudiants de l'Ecole normale de l'Université de Sherbrooke a déclaré hier au journal LA PRESSE que ses confrères n'étaient pas seuls responsables en l'affaire de l'exposition".

A la suite de la disparition soudaine de la majeure partie des objets exposés par le service de documentation française, organe du gouvernement français, le conseil des étudiants a décidé de verser une somme approximative de $100 à cet organisme chargé de répandre la culture française à travers le monde.

Selon la même source d'information, une suite de malentendus et de circonstances malheureuses ont permis que des objets qui devaient rester pour toute la semaine à la disposition du public se soient envolés avant même que les organisateurs aient eu le temps de crier gare.

Pas tellement responsables

Premièrement, a-t-on soutenu, SEULEMENT 75 pour cent des livres, gravures et autres exhibits ont disparu .Et sur cette quantité, les étudiants de l'Ecole normale ne sont responsables que pour le quart, le reste ayant été pris par le public nombreux qui a également visité l'exposition.

Ensuite, les étudiants ont rapporté dans une proportion de 90 pour cent ce qu'ils avaient malencontreusement pris, estimant après coup que les organisateurs ne désiraient nullement leur en faire cadeau.

Malheureusement, ce qui a été emporté par le public n'a pu encore être retracé et on doute que cela puisse se faire.

Compensation

Afin de démontrer leur enthousiasme pour la documentation française, ce qui d'ailleurs est amplement prouvé par un accaparement temporaire des exhibits, les étudiants de l'Ecole normale achèteront une bonne quantité des livres, revues et autres illustrations de l'exposition.

Le conseil des étudiants pour sa part a décidé de verser un important montant d'argent pour compenser les quelques articles qui n'ont pas été rapportés par les étudiants, mais pour compenser surtout ce que le public n'a pas encore remis.

En prenant ces décisions avant même que les organisateurs prennent eux-mêmes position, les étudiants espèrent prouver par là que leur aventure était tout à fait involontaire et qu'au contraire, ils manifestent la plus grande bonne foi envers la culture française, envers ses oeuvres et envers les expositions en général.

Malgré les vandales:

Quelque 27 arbres illuminés dans Sherbrooke, à la Noël

SHERBROOKE. — A compter de la semaine prochaine, 27 arbres brilleront de tous leurs feux dans les parcs de la ville en l'honneur de la Noël.

Le surintendant du service municipal des parcs à révélé que ces arbres nécessitent 2,218 ampoules, soit 80 pour le plus petit et 210 pour le plus imposant. Ce dernier se dresse en face du Central School, rue King Ouest. Un autre d'envergure tout aussi respectable en compte 171, sur la plate-bande de la rue King Ouest, face au monument aux Braves.

M. Gaston Lebrun a souligné que les arbres avaient été installés depuis une couple de semaines, mais que les raccords électriques n'avaient été effectués que cette semaine. La plupart des arbres sont illuminés depuis mercredi. Certains, comme celui de l'école centrale, le seront dès le début de la semaine prochaine.

Vandalisme

Au sujet du vandalisme dans les parcs de la ville, le surintendant exhorte vivement tous les citoyens témoins d'actes de cette nature à les signaler aussitôt à la police. M. Lebrun dit apprécier qu'on lui téléphone pour le mettre au courant, mais il explique en même temps que la police dispose de pouvoirs et d'une mobilité que ne sauraient fournir les employés du service des parcs malgré toute leur bonne volonté.

Le vandalisme va même jusqu'au dépouillement (pas celui pratiqué dans les salles paroissiales) d'arbres de Noël, comme en témoigne le vol de 40 ampoules électriques sur les terrasses de l'unité sanitaire (ancien hôpital civique). Des vols de luminaires ont également été constatés au parc Racine, de même que des bris de bancs.

M. Lebrun a rappelé aux citoyens qu'en aidant à sévir contre les jeunes vandales, c'est en quelque sorte pour leurs deniers qu'ils travaillent. Le service des parcs ne comptant en effet pas de revenus, c'est l'ensemble des contribuables qui est appelé à défrayer le remplacement des objets volés ou endommagés ou encore le coût de surveillance supplémentaire.

Les cliniques dans Richmond

SHERBROOKE. — L'unité sanitaire du comté de Richmond tiendra deux cliniques d'immunisation contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio, la semaine prochaine, aux endroits et jours suivants, de 2 h. 30 à 3 h. 30 de l'après-midi.

A Asbestos, au sous-sol de l'église St-Isaac Hogues, le mardi, 6 décembre.

A Bromptonville, à la salle du collège Sacré-Coeur, le mercredi, 7 décembre.

Onze wagons quittent les rails, à Windsor

WINDSOR — Onze wagons du CNR ont labouré le sol sur plus de 100 pieds de longueur, après avoir déraillé de la voie ferrée en arrière de l'usine de produits convertis de la Canada Paper, à Windsor.

Le convoi de marchandises, tiré par deux locomotives diesel, se dirigeait vers Richmond à une faible vitesse, hier matin, lorsqu'un wagon a quitté la voie, suivi de dix autres.

Vers 5 heures de l'après-midi d'hier, l'équipe d'entretien du CNR remettait sur les rails le dernier wagon.

La circulation ferroviaire n'a pas été interrompue pendant le temps des travaux de déblaiement et de réparation, parce que les trains pouvaient emprunter une voie d'évitement.

La cause du déraillement n'a pas encore été déterminée et les dommages ne sont pas tellement élevés, les wagons contenant un chargement de bois et de fer.

Tarifs tous-frais-compris pour voyages en

WAGONS-DÔME

"CANADIAN" et "ATLANTIQUE LIMITÉE"
GRAND CHOIX DE TARIFS

Tarifs tous-frais-compris entre divers endroits au Canada. **Un seul bas prix comprend le billet, les repas, le lit et les pourboires.** Tarifs spéciaux, également réduits, pour familles et groupes de deux personnes ou plus voyageant ensemble. On peut aussi obtenir des billets de première classe et de voitures ordinaires. Renseignez-vous sur le mode de paiements différés.

EXEMPLE D'UN BILLET TOUS-FRAIS-COMPRIS
MONTRÉAL À WINNIPEG
$118

Aller-retour, voiture ordinaire — retour avant 60 jours
Tarifs réduits pour enfants de 5 ans et de moins de 12 ans; gratis pour enfants au-dessous de 5 ans accompagnés d'un adulte.

Pour renseignements et réservations, consultez votre agent de voyages local, un bureau du Canadien Pacifique ou:

Service des Voyageurs,
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: UN. 1-6811

SERVICE QUOTIDIEN ENTRE MONTRÉAL - VANCOUVER; TORONTO - VANCOUVER; MONTRÉAL - SAINT-JEAN

Canadien Pacifique
Le plus long trajet en wagons-dôme au monde

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Les Lions de Trois-Rivières seront à Sherbrooke, demain

SHERBROOKE. — Les Lions de Trois-Rivières entreprendront leur deuxième voyage à Sherbrooke, dimanche après-midi, alors que les Castors les recevront dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est devant débuter à 2 h. 30. Dans l'autre partie du programme, les Rockets de Drummondville se rendront à Granby.

Les Lions et les Castors ne se sont rencontrés qu'à deux reprises. Les Castors ont remporté la première 7-2 sur leur propre glace et les Lions ont vengé cet échec par une victoire de 3-2 remportée elle aussi sur leur propre glace.

C'est dire que la joute de demain est importante pour chaque équipe d'autant plus qu'une différence d'un seul point les sépare. Sherbrooke est en troisième place avec sept points, tandis que Trois-Rivières occupe présentement la cave du classement avec six. Les Castors tenteront de réduire la marge qui les sépare des Vics de Granby en deuxième place, pendant que les Lions tenteront l'impossible pour sortir de la cave.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne sait pas si tous les éclopés chez les Castors seront de retour au jeu pour cette joute de demain après-midi. Marcel Vaillancourt, Bert Bourassa et Marcel Benoit ont assisté à la pratique hier soir, mais le médecin n'a pas encore été vu et c'est lui qui doit décider du retour de ces joueurs blessés. Quant à Raymond St-Cyr, il est certain qu'il ne sera pas sur l'alignement demain.

Recrue à l'essai

Un nouveau venu a pris part à cette séance de pratique, hier soir. Il s'agit du jeune Girard, qui s'alignait auparavant avec l'équipe junior de St-Joseph d'Alma et qui vient juste de faire le saut chez les seniors. Il est également sur la liste de réserve des Rangers de New York.

Les Lions de Trois-Rivières l'avaient sur leur liste comme joueur de défense, mais comme ils ont déjà assez de joueurs qui peuvent remplir ce poste, ils l'ont mis sur la liste de repêchage et les Castors l'ont pris à l'essai. Toutefois, au moment d'aller sous presse, son contrat n'était pas encore signé. Il était en pleine discussion avec le pilote Gilles Dubé et le gérant d'affaires Robert Beaudry. Girard remplacera Robidas, qui a quitté l'équipe dernièrement.

Les Lions se sont également renforcis dernièrement avec l'acquisition de Michel Lagacé, anciennement du Laval, et qui a déjà eu un essai avec le Royal de Montréal. Cette nouvelle acquisition aide le club en dernière position et balance mieux la ligue.

Castors favoris

Les Castors, même décimés par les blessures, ont tenu tête jeudi soir dernier aux puissants Rockets de Drummondville et n'ont baissé pavillon qu'en supplémentaires. Ils sont donc favoris pour remporter la victoire sur leur propre glace, demain après-midi. Les supporteurs des Castors peuvent donc s'attendre à une joute très intéressante. Les protégés de Gilles Dubé, à cause des absences, doivent travailler deux fois plus fort. Ils ont toutefois du coeur à revendre et cette détermination de vaincre supplée quelque peu à ces absences.

A Richmond

Les Papetiers ont été battus par les Braves par 5 à 3

RICHMOND. — Les Papetiers de Windsor ont disposé hier soir des Braves de Richmond au compte de 5-3 au cours d'une joute régulière de la ligue intermédiaire "C" de la Vallée du St-François.

Maurice Bachand a enregistré deux buts pour le club de Windsor et les autres ont été comptés par Claude Major, Maurice Audet et Jean Codère.

Pour les perdants, Roger Desrosiers a marqué deux buts et Clément Viens a complété le pointage.

Treize punitions ont été distribuées au cours de la joute, dont sept pour les Braves.

Le cerbère des Braves, Emile Beauchesne, a effectué 16 arrêts et Jacques St-Laurent, le gardien de buts des Papetiers, en a bloqué 13.

Conférence de presse remise

SHERBROOKE. — La conférence de presse du maire Armand Nadeau a été remise, vu son absence en dehors de la ville, hier.

Cette rencontre avec journalistes a d'ordinairement lieu le vendredi midi.

Me Nadeau s'est rendu dans la métropole, au chevet de sa mère, qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Convocations

SHERBROOKE

(AUJOURD'HUI)

La Jeunesse libérale : souper à la salle Cavalier à l'hôtel Wellington, à 6 h.

Université de Sherbrooke : souper de la faculté de Droit au club social à 7 h. 30. M. Paul Gérin-Lajoie, président d'honneur.

SHERBROOKE, DEMAIN

Journée d'études : Ecole supérieure St-Michel à 1 h. 30. Conférencier : le R. P. Edmond Desrochers, s.j., ancien président de l'Association des bibliothécaires. Sujet : Devoirs des commissaires, des professeurs et des parents en face de la bibliothèque scolaire.

Si le temps le permet

Le centre de ski d'Asbestos ouvert au public dès le 17

ASBESTOS. — Les dirigeants du club de ski d'Asbestos ont annoncé hier qu'en autant que la température le permettra, les amateurs de ski pourront se prévaloir des facilités offertes par le club, à compter du 17.

Depuis bientôt deux mois les dirigeants du club travaillent à l'aménagement des terrains; à l'heure actuelle, l'extérieur du chalet est complètement terminé, l'intérieur est en voie de parachèvement et la route pour s'y rendre est terminée. Le terrain de stationnement est complété, les trois pentes sont tracées et l'éclairage sur deux de ces pentes est installé. En somme, il ne reste que le monte-pente à installer définitivement et le club pourra dès lors recevoir les adeptes de ce sport.

Afin de permettre à autant de personnes que possible de profiter de cette organisation, le comité directeur du club de ski a consenti des taux d'abonnement des plus raisonnables. Ainsi, la carte familiale coûtera $25 et donnera le droit à l'abonné et à sa famille d'utiliser les facilités offertes. L'abonnement pour un adulte masculin sera de $15 par année alors que pour les femmes et jeunes filles le prix a été fixé à $10. Pour les juniors, c'est-à-dire les jeunes dont l'âge varie entre 10 et 18 ans, l'abonnement est de $5 alors que pour les autres, il est de $3.

Toute personne non-membre pourra quand même utiliser les facilités du club de ski moyennant la somme de $1.50 par jour pour les adultes et 75 cents pour les enfants.

Tous les résidents d'Asbestos, Danville et des environs dans un rayon de 10 milles du club de ski, ne pourront profiter du taux quotidien de $1.50 qu'à trois occasions à la suite de quoi ils devront prendre leur carte de membres. Quant aux autres qui demeurent en dehors d'un rayon de 10 milles, ils pourront aller au club de ski autant de fois qu'ils voudront en payant $1.50.

Ce club de ski constitue un actif pour la région puisqu'il permet aux adeptes de ce sport, et ils sont nombreux, de pratiquer leur sport favori sans avoir à parcourir de longues distances. Avec le temps, ce club de ski attirera probablement des visiteurs de l'extérieur, ce qui sera excellent pour l'industrie touristique des Cantons de l'Est.

Quilles dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE. — Deux blanchissages ont été enregistrés aux dernières rencontres régulières de la ligue de quilles des Fonctionnaires provinciaux, section de Sherbrooke, alors que les équipes Centre d'achat et Hervé Kirouac ont remporté des victoires de 4-0 aux dépens de la Laiterie Sherbrooke et le Marché Blais-Félix. Dans les autres rencontres au programme, les clubs Cyr Automobile, Henri Girard et Larochelle ont défait respectivement et au compte de 3-1 les clubs Roméo Dry Cleaning, O'Keefe et Proulx Esso Service.

Par sa victoire de 4-0, l'équipe du Centre d'achat a pris la possession exclusive de la première position de ce circuit devançant O'Keefe par un point. Ce dernier club menait le bal depuis le début de la saison. Le Centre d'achat a 13 points, O'Keefe 12 tandis que les équipes Hervé Kirouac et Larochelle sont sur un pied d'égalité avec dix points chacune.

Position des équipes

Centre d'achat	12	6.304	13
O'Keefe	12	6.336	12
Herv Kirouac	12	6.481	10
Larochelle	12	6.153	10
Marché Blais-Félix	12	5.927	9
Henri Girard	12	6.344	9
Cyr Automobile	12	6.042	8
Proulx Esso Service	12	5.973	4
Laiterie Sherbrooke	12	5.774	4
Roméo Dry Cleaning	12	4 624	1

Les cinq premières moyennes masculines

J. Roy	130
V. Lacasse	129
L. Desruisseaux	128
P. Plante	128
G. Laramée	126

Les cinq premières moyennes féminines

G. Deschène	101
A. Lambert	101
G. Laurendeau	98
E. Thibault	97
C. Longpré	96

Le plus haut simple masculin de la semaine : — J. Roy 207
Le plus haut triple masculin de la semaine : — J. Roy 510
Le plus haut simple féminin de la semaine : — F. Gaudreau 143
— A. Lambert 143
Le plus haut triple féminin de la semaine : — F. Gaudreau 320
Le plus haut simple d'équipe : — Larochelle 641
Le plus haut triple d'équipe : — Kirouac 1,780

A EAST-ANGUS

Le Angus Paper a pris la tête du classement dans la ligue Commerciale d'East-Angus. Le Brousseau et Frères, qui a détenu la première place durant les deux dernières semaines, occupe maintenant la troisième position, que lui dispute le Oscar Bergeron.

Dans la section féminine, Betty Knapp s'est mise en vedette en enregistrant le plus haut simple, 163, et le plus haut triple, 362.

Pour la saison, la palme du simple va à Nicole Dugal, 183, et à Léopold Brousseau, 219 ; celle du triple, à Nicole Godbout, 455, et à Benoit Moisan, 594.

Position des équipes

Angus Paper	36	22.484	
Thomas Bonar	32	21.032	
Brousseau et Frères	31	21.641	
Oscar Bergeron	31	20.075	
Fina Service	27	21.017	
Roland Blouin	25	20.052	
Banque C. de Commerce	21	20.275	
Café Angus	15	19.800	
Laiterie Couture	12	19.344	
E-Angus Brick and Tile	10	19.287	

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos : Le navire des filles perdues; Le monstre sans visage.

COATICOOK

Théâtre Opéra : Aujourd'hui, Let's Make Love; Why Must I Die; demain : Les enfants de la violence; Torpille sous l'Atlantique.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou : Les vainqueurs du ciel; Escort ouest; demain : Ecrit sur le vent; La révolte du capitaine Asch.

WINDSOR

Théâtre Loma : Aujourd'hui : Ressac des passions; L'ennemi silencieux; demain : Quelle vie de chien L'étoile brisée.

MAGOG

Théâtre Centre : Aujourd'hui Une parisienne; Ramuncho; demain : Les espions s'amusent Un homme se penche sur son péché.

Théâtre Magog : One Foot in Hell; Sons and Lovers.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : Né de père inconnu Belle amour.

Théâtre Premier : Machine Gun Kelly; Whatuci; Rawedge.

Théâtre Rex : Ne dites jamais adieu; La jungle des hommes; Passage interdit.

Théâtre Capitol : Certains l'aiment chaud; Plus dure sera la chute; Fort Massacre.

Théâtre Granada : Aujourd'hui : Song Without End; The Whole Truth; demain : La valse du bossu; La valse du gorille.

Nécrologie

M. EUGENE RAYMOND

SHERBROOKE. — M. Eugène Raymond, demeurant R.R. no 5, à Sherbrooke, est décédé subitement à l'âge de 65 ans.

Il laisse ses enfants, Mario et Robelda, de Sherbrooke ; ses frères, Ovila et Charles, de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

MLLE FLORIDA NOEL

SHERBROOKE. — Mlle Florida Noël, demeurant à l'hôpital d'Youville, est décédée à l'âge de 81 ans.

Les funérailles auront lieu lundi, à l'église Immaculée-Conception.

M. GREGOIRE MERCIER

SHERBROOKE. — M. Grégoire Mercier, époux de Rosilda Fortier, demeurant au 1509 de la rue Galt ouest, est décédé à l'âge de 72 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Roger, de Montréal ; Mme Fernand Robert (Rita), de Sherbrooke ; Roland, de Détroit ; Mme Camille Gagné (Huguette), de Sherbrooke ; ses frères et soeurs : Mme Alfred Talbot (Félixine), de Québec ; Mme Damas Chabot (Marie), de Saskatchewan ; Mme Emile Boutin (Amanda), de Hurst, Ontario ; Ernest, de Vancouver ; Edouard, de St-Sébastien, et Pierre de Mont-Brun, Rouen.

Les funérailles auront lieu lundi à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

CANTONS DE L'EST SPORTS

Chronique sportive

Mise au point sur une mise au point

SHERBROOKE. (J.-L. de L.) Jacques Sylvestre, étudiant en droit et directeur des sports de l'université de Sherbrooke, répond dans la dernière édition de "Campus estrien", à notre chronique sportive parue il y a quelque temps et concernant l'équipe de football de cette institution.

Nous n'avions pas l'intention d'abord de répondre à cette mise au point. Ces polémiques sont souvent sans fin et aussi la cause de frictions qu'on regrette ensuite.

Mais cette mise au point de l'étudiant est tellement cousue d'erreurs et de faussetés que nous avons cru de notre devoir de les souligner et de prouver à nos lecteurs — universitaires et autres — le bien-fondé de notre récente chronique sportive.

Rédacteur sportif ou moraliste ? Rédacteur sportif, j'ai été engagé comme tel. Moraliste, je n'ai jamais pensé l'être et je n'ai jamais posé comme tel. Si le fait de souligner un manque de discipline sur le banc des joueurs et ce, dans n'importe quel sport, est jugé comme étant l'acte d'un moraliste, tout pilote ou gérant d'équipe est alors un moraliste et tout rédacteur sportif l'est également, ce qui est absurde.

L'équipe de football de l'université de Sherbrooke est née d'une organisation tardive et elle ne pouvait pas être parfaite. Nous avons souligné quelques lacunes pour que tout aille mieux l'an prochain. C'est de la critique constructive et non destructive. C'est le devoir de tout rédacteur sportif et non l'acte d'un moraliste.

L'équipe elle-même, M. Sylvestre n'est certainement pas un lecteur objectif. A plusieurs reprises, j'ai vanté toute l'équipe. J'ai souligné sa détermination et son "vouloir". Au début de cette même chronique dont il est question, j'ai louangé les efforts d'André Lachance et de Jacques Sylvestre, les responsables de la formation de cette équipe, en disant qu'ils n'ont pas travaillé dans le vide et que leurs efforts seraient couronnés de succès l'an prochain par la présence d'une équipe universitaire plus puissante et mieux entraînée.

Dans LA PRESSE du 10 novembre dernier — compte rendu de la joute Université Bishop vs Université Sherbrooke — je loue le beau travail des Lachance, des frères Rivard et de Rodrigue Lemoyne et le travail de toute l'équipe qui, malgré la défaite apparente, n'a pas lâché et a vendu chèrement chaque pouce de son terrain. A cette joute, Jacques Sylvestre n'a pas pu tenir son poste régulier de quart-arrière, Un mal de bras l'en empêchait.

Dans une autre chronique sportive en date du 23 novembre, je critique le manque de sérieux qu'il y a eu dans l'organisation de la ligue de football junior de Sherbrooke qui vient de terminer sa courte saison en queue de poisson sans classement et sans éliminatoires. Je conclus en disant: "Heureusement que l'Université de Sherbrooke a décidé de former une équipe à la dernière minute. Les quelques joutes d'exhibition qu'elle a disputées ont prouvé son bon vouloir d'être représentée dans un ligue l'an prochain, et ont soutenu ce qui restait d'intérêt pour le football à Sherbrooke."

En revenant un peu en arrrière — C.F. La Presse du 5 novembre dernier — je parle de la formation de cette équipe universitaire tout en donnant son alignement au complet. Je cite ici les dernières lignes de cet article: "Cette nouvelle équipe disputera sa première joute d'exhibition, demain, au stade municipal, à 2 h. de l'après-midi, contre les Colts, du pilote Lou Côté, de la ligue junior de Sherbrooke. Comme c'est l'habitude chez les universitaires, cette première joute donnera lieu à des manifestations étudiantes et une fanfare quelconque sera sur les lieux durant la joute."

Il est donc facile de constater que j'ai maintes fois parlé de l'équipe de l'Université de Sherbrooke, de son organisation. Je lui ai adressé des éloges qu'elle méritait d'ailleurs amplement. M. Sylvestre ne semble pas en tenir compte.

Je ne suis pas un expert en la matière — et sur ce point seulement M. Sylvestre a raison — mais cela ne veut pas dire que je n'y connais rien, comme le prétend Rodrigue Lemoyne, un autre étudiant. Ce dernier a vraiment posé en expert, mais on peut douter maintenant de sa valeur comme tel après la défaite des Eskimos dont il avait prédit la victoire certaine.

Donc, en ma qualité de "non-expert", je n'ai jamais osé critiquer la valeur du jeu. J'ai seulement souligné les lacunes sur le banc des joueurs, ce qui est deux choses bien distinctes.

En ce qui concerne les spectateurs, j'ai souligné les effets de la "dive-bouteille", sans toutefois mentionner une seule fois le mot "ivre-mort" comme le prétend ce même M. Sylvestre.

Je connais ce "petit réchauffant". J'ai été universitaire bien avant lui et dans les sports bien avant lui également. Mais ce "petit réchauffant" ne doit pas faire oublier ou ignorer ce qui se passe en avant.

Quant à la cigarette donnée, je défie M. Sylvestre de prouver que j'ai donné moi-même une cigarette à un joueur sur le banc. Je ne sais pas où M. Sylvestre a pris ça, mais c'est absolument faux et M. Claude Métras, qui m'accompagnait, pourrait m'appuyer sur cette question.

Un titre qui n'est pas le mien — d'après la mise au point de ce même journal, j'aurais intitulé ma chronique sportive: "Pas d'organisation au sein de l'équipe de football". Eclaircissons. L'étudiant qui a reproduit ma chronique dans le "Campus estrien" a tout simplement forgé ce titre. Pour ma part, je n'avais aucun titre sauf celui de "Chronique sportive" qui avait été publiée ce jour-là sous la rubrique "Sport-O-Rama" parce que je parlais également de hockey et de quilles, en plus de football.

Dans son article, M. Sylvestre dit encore que j'aurais dû faire un commentaire technique de la joute, un compte rendu. Ce compte rendu avait été fait dans LA PRESSE du 10, je n'avais pas à y revenir, d'autant plus que mon article était une chronique sportive et non un compte-rendu.

Quant à assister à une classique de la coupe Grey, j'irais volontiers . . . Si M. Sylvestre veut bien en payer les dépenses. Le fait d'assister à cette joute fe ferait voir les lacunes qui existent dans l'Ouest, mais corrigerait-il celles qui existent dans l'Est ? Les fautes des uns n'excusent pas les fautes des autres.

En terminant, je tiens à dire que cette deuxième mise au point, je l'espère, ne causera pas de frictions. Je souligne encore une fois le travail des responsables de cette équipe de football universitaire qui ont fait preuve de cran dans leur organisation et qui récolteront les plus beaux fruits l'an prochain. Je serai toujours derrière n'importe quelle organisation sportive universitaire, afin de l'encourager par tous les moyens mis à ma disposition et afin de l'aider même, si c'est possible. Les chroniques sportives publiées dans ce journal sont toujours constructives et n'ont qu'un seul but: celui de l'avancement du sport en général.

La ligue "C"

à Asbestos

Les Mineurs vont recevoir les Papetiers

ASBESTOS — Les Mineurs d'Asbestos de la ligue intermédiaire "C" de la vallée du St-François recevront dimanche pour la première fois cette saison la visite des Papetiers de Windsor.

Il y a quelques années, il existait une certaine rivalité entre les deux villes à la suite de la victoire des Papetiers sur les Meteors du temps lors des éliminatoires.

Les supporteurs du hockey à Asbestos recevront un ancien joueur de la ville, Maurice Bachand, devenu le capitaire des Papetiers.

SEANCES

SUITE DE LA PAGE 20

la fonction de préposé au dépotoir et la ville refuse.

Quant aux salaires, l'augmentation demandée en premier lieu a été réduite à huit pour cent du salaire actuel, réparti sur deux ans soit 5 pour cent en 1960 et 3 pour cent en 1961, des rajustements étant demandés pour différentes fonctions. La ville a refusé la demande offrant plutôt 5 cents l'heure pour 1960 et 3 cents l'heure pour 1961. Le salaire de base actuel incluant le boni est de $1.75 l'heure ce qui ne comprend pas les bénéfices marginaux.

Le président du syndicat, Agénor Chassé s'est abstenu, pour l'instant, de tout commentaire.

Le tribunal chargé d'entendre la cause est formé du juge W. Redmond Hayes, de Sherbrooke, René Bélanger, arbitre syndical, et Me Richard Crépeau, arbitre patronal.

Me André Deschênes est chargé de défendre la cause du syndicat alors que la ville a obtenu les services de MM. Matteau, agent de relations industrielles à l'union des municipalités ; M. J. O. Poirier agit comme greffier.

La CSN accuse Jean Philip d'avoir déformé les faits

SHERBROOKE. — Outré d'une déclaration faite la veille par M. Jean Philip accusant la Confédération des syndicats nationaux d'utilisation de la religion pour fins d'organisation syndicale, le Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke a remis hier à "LA PRESSE" une déclaration tendant à rétablir "les faits déformés" par le directeur régional de l'Union internationale des ouvriers du textile d'Amérique.

"Des employés de la Belding Corticelli de Way's Mill (près de Coaticook) y lit-on, avaient demandé depuis quelques mois au Conseil central de Sherbrooke (CSN) de les aider à organiser un syndicat.

Premier rendu

"Des démarches étaient déjà faites quand les employés de Jean Philip se sont présentés dans la région. Certains ouvriers, craignant l'organisation d'un syndicat contrôlé par l'employeur, ont demandé au Conseil central de se hâter.

"Une première réunion convoquée par MM. Roland Bolduc et Maurice Guertin, agents d'affaires du Conseil central de Sherbrooke, a eu lieu à Way's Mill le 28 novembre.

Le souper

"Les employés ont demandé une deuxième rencontre pour le lendemain. Ils ont voulu avoir cette réunion à Barnston, immédiatement après la fermeture de l'usine, afin d'éviter un deuxième voyage au cours de la soirée. C'est pourquoi les organisateurs syndicaux ont retenu la salle paroissiale et organisé un souper.

"A ces deux rencontres, les employés ont discuté librement de leurs problèmes avec les agents d'affaires, le président du Conseil central, M. Florent Boisvert, et des syndiqués de Coaticook.

Religion

"Il a été question de religion une seule fois. C'était pour dire que, dans les syndicats de la CSN, les protestants ont absolument les mêmes droits que les catholiques.

"L'abbé Guy Normandin, curé de Kingscroft, n'était pas présent. Le curé Roméo Laurencelle est venu à la salle à quelques reprises et c'était son droit, puisqu'il était chez lui. Il n'a pas participé aux discussions.

"Nous réprouvons les injures lancées par Jean Philip contre ces deux curés, qu'il accuse entre autres d'avoir raconté des histoires aux ouvriers. Pour notre part, nous tenons à féliciter ces deux prêtres, qui admettent volontiers le droit de leurs paroissiens de s'associer dans un syndicat de bonne foi et qui respecte parfaitement la liberté des employés. Les paroissiens de Kingscroft et de Barnston, surtout depuis les injures de Jean Philip, estiment davantage leurs chefs spirituels.

La Fédé

"Le même M. Philip accuse M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile (CSN), d'avoir employé des arguments démagogiques à l'occasion de ces réunions. Or M. René Gosselin n'y assistait pas. C'est une preuve de plus du manque de sérieux de M. Philip, qui pourtant demande aux ouvriers de lui faire confiance".

M. Gosselin devait d'ailleurs nier lui-même avoir jamais assisté aux réunions de Barnston.

Quant à M. Philip, il avait ponctué son réquisitoire contre la CSN en déclarant : "Il semble, à l'heure actuelle que la Fédération du textile de la CSN soit beaucoup plus intéressée à mettre les bâtons dans les roues des unions affiliées au CTC qu'à organiser les non-organisés. Il avait pour sa part ajouté que son union "lutterait toujours pour protéger les droits des travailleurs à choisir leur propre union sans intimidation de la part du clergé ou du patronat".

A Coaticook

La Commission scolaire a obtenu un octroi de déficit de $25,000

COATICOOK. — La Commission scolaire de Coaticook a obtenu du gouvernement provincial un octroi de déficit de $25,000 applicable à l'exercice 1959-60.

La nouvelle a été annoncée par le président Jules Thibault à la suite d'un voyage à Québec de M. J.-Armand Robitaille, commissaire responsable des finances, et du Dr Albert Samson, également commissaire.

Ces derniers sont allés défendre les intérêts de la Commission, qui a terminé son dernier exercice financier par un déficit de quelque $40,000.

Satisfait pour le moment, le président s'est quand même dit d'avis que l'octroi accordé ne représentait qu'un accompte et il espère qu'avec le temps, le déficit sera absorbé au complet.

"C'est, dit-il, ce qu'on fait ailleurs. On accorde un montant pour une partie du déficit et on promet de compléter quand la nouvelle législature sera établie.

Pour éviter ses déficits répétés et obtenir l'aide du gouvernement provincial, la Commission scolaire a dû porter sa taxe de vente d'un à deux pour cent. Cette hausse entrera en vigueur le 1er janvier 1961. Pour le moment, on se demande ce qui adviendra des parties annexées dans la perception de cette taxe.

Au moment de l'établissement de la taxe d'un pour cent, il n'y avait pas de parties annexées et le bill imposant cette taxe n'ayant pas été modifié au moment des annexions, les contribuables de ces territoires sont demeurés exempts de cette taxe. A la dernière réunion des commissaires, on se demandait si ces contribuables devront payer d'un seul coup la même taxe que ceux de Coaticook, soit l'ancienne d'un pour cent et la hausse ou simplement le nouveau un pour cent, soit la

Voir COMMISSION en page 22

Fin d'un poste de vigie datant de 1912

La barrière automatique située rue King ouest est entrée en action

SHERBROOKE. — Le poste de vigie du CNR, qui veillait depuis 48 ans à assurer la sécurité de la circulation au passage à niveau de la rue King Ouest, ne sert plus à rien depuis hier.

En effet le gardien de la voie ferrée a été remplacé par une barrière automatique, l'ancienne actionnée manuellement.

M. Georges-A. Lafontaine a quitté son poste de gardien à 4 h. de l'après-midi d'hier, alors que la barrière automatique est entrée en opération.

Le directeur du bureau de l'information à Sherbrooke, M. Louis-Philippe Demers, a raconté hier qu'il y a 48 ans, avant l'installation du poste de vigie, le personnel des trains devait débarquer à cet endroit pour arrêter la circulation avec des drapeaux rouges.

C'était à l'époque, a poursuivi M. Demers, où les trains étaient actionnés par des engins à vapeur, chauffés au bois.

La disparition prochaine de ce poste de vigie, situé à quelques centaines de pieds de la gare du CNR, sera une perte pour cet endroit très pittoresque de la ville.

En attendant la vente

Les ouvriers de la Orient tentent de se faire payer

SHERBROOKE. — Les procureurs de la CSN cherchent toujours un moyen d'obtenir aux ouvriers de la Orient Hosiery le paiement du salaire qu'ils n'ont pas touché lors de la saisie de cette compagnie par une banque au nom de ses créanciers.

M. Maurice Guertin, agent d'affaires du Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke, a déclaré que les démarches rencontreraient moins de difficultés si la compagnie avait tout simplement été déclarée en faillite. Les ouvriers auraient alors pu faire valoir leurs créances au même titre que les autres.

Vente non conclue

Malgré une deuxième ouverture des soumissions, la vente des actifs de la compagnie n'avait pu être conclue mercredi. Quant aux résultats de la journée de jeudi, il a été impossible de les obtenir, vu l'absence hors de Montréal de M. Frank L. Windsor, C.A., administrateur nommé en vertu d'un acte de fidéicommis garantissant les obligations sériées première hypothèque, rachetables, de Orient Hosiery, (Sherbrooke) Ltd.

Les actifs mis en vente étaient classés en deux catégories, soit le groupe 1, terrain et immeuble de la filature de la compagnie, située au 997 de la rue Galt ouest, à Sherbrooke, et le groupe 2, soit l'outillage situé dans cet établissement.

Aucune soumission inférieure à $200,000 dans le premier cas et à $2,000 dans le deuxième n'était considérée.

Salaires

Le montant des salaires que n'ont pu toucher les ouvriers se situe dans les $5,000.

Il s'agit de chèques que la banque avait refusé d'honorer peu après la saisie de l'entreprise, à la fin de l'hiver dernier.

Au moment de l'arrêt des opérations, on comptait une cinquantaine d'ouvriers encore à l'emploi dans l'usine qui en avait déjà occupé 800. La plupart d'entre eux perdent une ou deux semaines de salaire, dont la remise de vacances au départ.

Le Orient semble avoir périclité à cause de la vogue du bas sans couture, qui exige beaucoup moins de main-d'oeuvre que le bas façonné.

Une tentative de remettre l'entreprise sur pied et pour laquelle on avait approché l'hôtel de ville avait échoué dans les semaines qui suivirent.

Mémoire des garagistes à M. Lesage

MONTREAL (PCI) — L'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec présentera un mémoire au premier ministre, M. Jean Lesage, le 6 décembre prochain, à Sherbrooke.

M. Gilles Rivet, directeur de Auto-Service, qui est le journal officiel de l'Association, déclare que le mémoire réclame l'établissement d'une "charte du métier".

L'assemblée du 6 décembre à Sherbrooke couronnera une série de réunions hebdomadaires des garagistes et détaillants d'essence, qui ont eu lieu, au cours des derniers mois, dans les principaux centres de la partie sud de la province.

Au cours de l'assemblée, on discutera des problèmes inhérents à l'exploitation des garages et à la vente au détail de l'essence.

UN METIER
en quelques mois

Les cours AVIRON comprennent :
1 - Auto-mécanique
2 - a) Soudure au gaz
b) Soudure électrique
c) Soudure haute pression
d) Soudure brûleur
3 - Débosselage
4 - Electronique
a) Radio b) Télévision
5 - Réfrigération
6 - Machinisme
7 - a) Dessin industriel
b) Lecture de plans
8 - Electricité
9 - Diesel
10 - Transmission automatique

NOS PROCHAINS COURS
LE 5 DECEMBRE 1960

BUREAU D'ORIENTATION
Ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Vendredi soir jusqu'à 10 h. p.m. Samedi de 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages en couleurs, avec nombreux témoignages de vos milliers de gradués.
Je suis intéressé au cours No ..... ☐ Jour ☐ Soir ☐ Correspondance
NOM ..... Age .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. ..... TEL. .....
NOM DU PERE .....
L-PR-3-12-60

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
3625, St-Antoine, Montréal WE. 7-3504
225 est, boul. Charest, Québec (Bureau) EA. 9-2025
DEPUIS 1929

Voici l'endroit idéal pour vos
RECEPTIONS
d'employés, d'amis
ou parents
offertes à l'occasion de
Noël

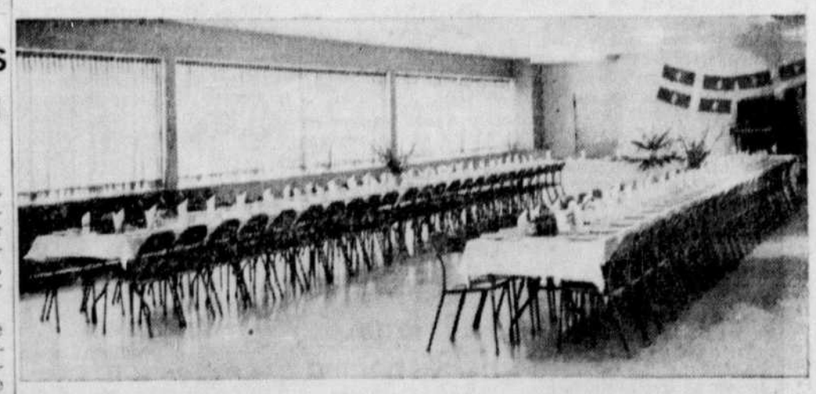

AUDITORIUM Maisonneuve
AU CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
3019 EST, RUE SHERBROOKE (4 rues à l'est de Frontenac)
• EXCELLENT SERVICE D'HÔTELLERIE • STATIONNEMENT GRATUIT SUR PLACE
• PEUT RECEVOIR 500 PERSONNES • CLIMATISÉE • PRIX RAISONNABLES
Pour réservations et renseignements, appelez M. H. Notkin LA. 7-1951

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

En Cour, à Sherbrooke

La provenance d'une jambe artificielle est disputée

Par Jacques LEMOYNE

SHERBROOKE. — La jambe artificielle d'un accusé a fait hier l'objet d'un débat en Cour des Sessions de la Paix, à Sherbrooke. La Couronne prétendait que l'inculpé s'était gelé un pied dans un bois alors qu'il tentait d'échapper à la police et la défense soutenait que cette jambe artificielle faisait suite à une partie de chasse.

Gilles Pelletier, âgé de 22 ans et demeurant à Montréal, a reconnu sa culpabilité devant le juge Joseph Marier à des accusations de vol d'automobile et de vol par effraction.

La défense a expliqué au tribunal que la voiture avait été volée par un autre individu, déjà condamné à la prison, et que Pelletier était demeuré dans le véhicule pendant le vol par effraction.

Me Jean-Guy Fréchette a souligné que Pelletier n'avait aucunement participé à l'un des deux vols et qu'il n'y avait eu aucune entente de partage avec l'individu condamné à la prison.

La défense a admis que l'accusé avait eu des difficultés avec la police en 1957, mais qu'il s'était amendé depuis et s'était trouvé un emploi.

Me Fréchette a demandé à la Cour de condamner son client au temps fait après avoir allégué qu'il avait une jambe artificielle et se trouverait difficilement un autre emploi.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a déclaré que si Pelletier avait une jambe artificielle, c'était parce qu'il s'est gelé un pied dans un bois en essayant de fuir la police.

Selon Me Turmel, l'inculpé est un laveur de vaisselle dans un restaurant et il pourrait encore se trouver du travail.

Le juge Joseph Marier a condamné Pelletier à deux mois de prison, à compter de la date de son incarcération.

Allant à la messe

Me Paul-L. Gervais a déclaré hier en Cour qu'il y avait certains degrés de responsabilité en ce qui concerne les accusations de conduite d'une façon criminellement négligente.

Claude Létourneau, de Sherbrooke, a reconnu sa culpabilité à une accusation de conduite criminellement négligente.

Me Gervais a expliqué que Létourneau se rendait à la messe à Beauvoir lorsqu'il a fait un doublage interdit. Selon lui, la plainte aurait pu être faite en vertu de la loi des véhicules-moteurs.

La Couronne a allégué que l'accusé avait dépassé une voiture dans une courbe à une vitesse de 70 milles à l'heure.

Le juge Marier a condamné Létourneau à $50 d'amende et aux frais.

Ayant enfants

Un père de famille de cinq enfants s'en est tiré avec une amende de $50 et les frais, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de facultés affaiblies au volant.

Robert Lemay, de Victoriaville, a imploré la clémence de la Cour en demandant de lui laisser son permis de conduire, en alléguant qu'il gagne sa vie en conduisant un camion.

Le juge Marier s'est rendu à sa demande, malgré les représentations de la Couronne.

De fil en cour

Le juge Joseph Marier a renvoyé une plainte à l'effet qu'un individu avait travaillé comme maître-électricien alors qu'il n'était pas membre de la Corporation.

La plainte avait été portée contre M. François Vallières, de Richmond.

M. Vallières était représenté par Me Jacques O'Bready, de Sherbrooke.

COMMISSION
SUITE DE LA PAGE 21

seule taxe imposée depuis leur annexion.

A ce sujet, M. Jules Thibault a déclaré que, là encore, ce sera au gouvernement de décider. Tout dépendra des dispositions de la nouvelle législation et de la décision qui sera prise au sujet du bill qui a imposé la première taxe et des modifications qu'on voudra bien lui apporter.

Sécurité

Dans un autre ordre d'idées, la Commission scolaire a décidé d'entreprendre des travaux estimés à environ $1,400 à l'école Gendreau, en vue d'aménager des facilités de stationnement pour les autobus scolaires, de façon à assurer une plus grande sécurité aux élèves.

A leur dernière réunion, les commissaires étaient unanimes à reconnaître l'urgence des améliorations à apporter à ce sujet. Plusieurs solutions avaient été proposées à l'effet de régler le problème par des travaux à l'avant de l'école, le long de la rue Cutting.

La Commission a l'intention cependant d'aménager une voie de côté et une zone de sûreté sur le terrain même de la Commission scolaire, le long de la rue Johnson. Il a fallu abattre quelques arbres, faire disparaître une borne-fontaine, etc.

Les élèves n'auront plus à circuler entre les autobus ou à passer entre les automobiles en stationnement à la sortie de l'école.

A cette fin, on demandera au personnel enseignant de stationner sur la rue perpendiculaire à la rue Cutting.

Une mesure semblable a été prise pour l'école du Sacré-Coeur. Les professeurs ont été invités à stationner leurs voitures sur la rue St-Pierre au lieu de la rue St-Jean-Baptiste, où la circulation est beaucoup plus dense et où la plupart des enfants doivent passer en quittant l'école.

DERNIERE PREPARATION D'UN MEMOIRE — Une délégation du conseil exécutif de l'Association forestière des Cantons de l'Est rencontrera lundi, le 12 décembre, l'hon. Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts, pour lui présenter un mémoire, soulignant l'importance du reboisement, mentionnant la nécessité de nommer un plus grand nombre d'ingénieurs forestiers et faisant ressortir les difficultés de l'industrie du bois franc. Au cours d'une réunion tenue à Victoriaville quelques membres de l'exécutif ont apporté une dernière préparation à ce document. On remarque au travail, de gauche à droite : MM. Fidèle-Edouard Alain, de Victoriaville, directeur; Lucien Bédard, de Sherbrooke, secrétaire gérant; Georges Lemire, de Sherbrooke, président; Larry Morin, de Drummondville, directeur, et Paul Cliche, de Lac-Mégantic, directeur.

A Drummondville

La discussion sur les permis de vente d'alcool remise, au conseil

DRUMMONDVILLE. (A.B.)— Réunis en séance régulière, les membres du conseil de Drummondville ont réglé plusieurs questions de routine. Une foule s'était massée en la salle des délibérations, espérant voir une vive discussion concernant l'octroi de permis de bière et vins aux restaurants de la ville. La question a été remise à plus tard.

Un cirque en ville

Le conseil a été saisi d'une demande du club des Francs, qui manifeste l'intention de patroniser la venue à Drummondville d'un cirque, le 7 août 1961. Il s'agit de l'organisation Clide Beatty - Cole Bros Circus. Il y aurait naturellement avantage pécuniaire pour le club et celui-ci a demandé à la ville l'autorisation d'installer ce cirque sur un terrain appartenant à la ville, situé sur la rue Brock en face du local des Chevaliers de Colomb. Le conseil a accédé volontiers à cette demande.

Un quiproquo

Une lettre du notaire Paul-H. Moisan informait le conseil d'une légère modification à un contrat à intervenir entre la compagnie British Petroleum et la ville au sujet de l'achat d'un triangle de terrain à l'intersection des rues St-Jean et boulevard St-Joseph. Le prix de vente est de $2,000 au lieu de $1. Devant cette situation, une résolution adoptée le 14 novembre dernier a été annulée. Les échevins préfèrent attendre les travaux d'élargissement du boulevard St-Joseph par le gouvernement provincial.

Hôpital Michaud

Le Dr J.-B. Michaud, ancien maire et propriétaire de l'hôpital du même nom sur la rue Bérard, a demandé au conseil de consentir à la relocalisation des égouts desservant son institution.

L'ancien maire, qui attend ces travaux depuis quelques années, a suggéré au conseil que ce travail soit effectué dans le cadre des travaux d'hiver, ce qui permettrait à la ville d'économiser des sommes importantes. Sur l'invitation du maire M. Marier, le Dr Michaud a consenti à rencontrer le président du comité des travaux publics pour discuter des moyens à prendre pour parfaire les travaux.

Des travaux à la Eastcoast

La question de la bouilloire de la Eastcoast Machinery est revenue sur le tapis. Le conseil a pris connaissance d'une lettre de la compagnie J. Becker Inc., de Montréal, qui s'est dite prête à commencer immédiatement l'installation finale de la bouilloire à l'usine Eastcoast, sur la rue St-Henri. Une lettre a été préparée par le conseil pour cette firme. Elle contient les stipulations d'usage dans le cas d'un contrat d'entreprise à prix fixe. Ce n'est qu'après l'acceptation des travaux par les ingénieurs en charge et par les autorités gouvernementales, que la ville versera le paiement.

Rapport du chef Proulx

Le chef Conrad Proulx a fait certaines recommandations aux échevins, en matière de circulation. Ces remarques touchent les points suivants : la nécessité d'une rue à sens unique le long de la voie ferrée du CPR vis-à-vis l'école St-Georges, entre les rues Notre-Dame et St-Jean ; on réclame le stationnement à 60 minutes sur la rue Dorion du dernier parcomètre à la rue Cockburn; puis le stationnement prohibé sur la rue St-Georges entre les rues Hériot et Brock, côté est.

Traverse à niveau

Le projet de la construction d'une traverse à niveau au dessus des voies ferrées, entre la rue Ringuet et la 8ième Avenue, est revenu sur le tapis et l'échevin Pierre Mathieu a proposé que l'étude déjà commencée par l'ingénieur, soit continuée et que le greffier, M. Gaston Montplaisir communique avec les autorités des Chemins de fer nationaux afin d'obtenir leur approbation de ce projet, le tout devant revenir devant le conseil à une séance prochaine.

Le greffier a aussi informé le conseil de la pleine satisfaction des contribuables en ce qui concerne la révision du rôle d'évaluation. Aucune plainte n'a été reçue.

Au sujet de l'aéroport

Une résolution envoyée à Ottawa par Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Sur une proposition de l'échevin Maurice Sigouin, une résolution du conseil de Drummondville a été envoyée au gouvernement fédéral concernant le projet de doter Drummondville d'une piste d'atterrissage.

Cette proposition est survenue lorsque les échevins entendaient la lecture d'un projet d'acte de donation d'un terrain pour y construire une piste d'envol. M. Alonzo Malouin, chef du bureau des évaluateurs, avait proposé un don à la corporation municipale d'un terrain près du 5e rang, dans le canton de Grantham. A la dernière séance, le généreux donateur faisait tenir un document notarié établissant les conditions de cette donation.

Me Marcel Marier, maire, après avoir offert les remerciements du conseil à M. A. Malouin, a suggéré qu'une étude de l'accessibilité de ce terrain et de son utilisation comme aéroport et piste d'atterrissage soit faite par des personnes compétentes avant qu'une décision soit prise par le conseil. A la suite de ces remarques, une résolution a été proposée par l'échevin Maurice Sigouin.

Résolution

" Attendu que toutes les villes de caractère quelque peu industriel possèdent des facilités d'atterrissage pour avions légers;

Attendu que Drummondville compte parmi les quelques principales villes industrielles de cette province;

Attendu que le ministère des Transports du gouvernement fédéral encourage fortement l'établissement de pistes d'atterrissage dans diverses régions du pays et que cet encouragement se traduit par des subventions;

En conséquence, il est proposé par l'échevin Maurice Sigouin, appuyé par l'échevin Arthur Fortin, que le gouvernement fédéral soit prié d'accepter le projet d'aménagement d'une piste d'atterrissage à Drummondville et de consentir à cette entreprise les subventions prévues à la loi".

Rapport des quilles à Princeville

PRINCEVILLE — Voici les résultats des parties jouées dans la ligue commerciale de quilles à la salle Poirier pour la dernière période. Classement des équipes (classe A) : Clover Farm, 30; O'Keefe, 26; Théâtre Princess, 24; Clément Boucher TV, 22; Maurice Talbot, 22; Auberge Bon-Air, 20; Hosiery Mills, 17; L. D. Paré, 17; Plywood, 15 et Iga, 7. Le plus haut simple individuel a été roulé par Guy Ramsay avec 199 et le plus haut triple, par Claude Girouard avec 521, tandis que le plus haut simple d'équipe a été obtenu par Clément Boucher TV avec 759, et le plus haut triple, par Clover Farm avec 2,052. Les meilleures moyennes ont été réussies par Bertrand Beauvilliers, 152; Claude Girouard, Jacques Bazin, Marcel Lavertu et le Dr Marc St-Hilaire avec 144. Pour la classe B : Jules Sévigny, 33; Café Frontenac, 32; Kiwi, 23; Georges Crête, 21; Omer Poirier, 20; Fréchette & Frères, 17; Pierre Baril, 7; Pépin Auto, 7. Le plus haut simple individuel a été crédité à Jean-Marc Croteau avec 208 ainsi que le plus haut triple avec 464, tandis que l'équipe Crête a enregistré le plus haut simple, 563 et le plus haut triple, 1,778. Les meilleures moyennes ont été accordées à R. Coulombe et Léo Couture, 136; Roland Croteau, 135; Lucien Blanchette, 133 et Claude Ramsay, 132.

Boeuf électrocuté à Princeville

PRINCEVILLE. — Un boeuf a été électrocuté dans des circonstances peu banales sur une ferme de Princeville. L'animal, qui pesait plus de 1,000 livres, a dû être abattu par la suite. M. Fernand Blondeau et son fils, demeurant sur la route no 5, rasaient le poil de la bête en se servant d'une tondeuse électrique.

Comme l'appareil chauffait, M. Blondeau décida de laisser refroidir le moteur et déposant la tondeuse, s'éloigna durant quelques minutes. En son absence, le boeuf trouva les fils électriques de l'appareil et se mit à les mâcher. Subissant alors un violent choc, il s'affaissa. A leur retour, les deux hommes constatèrent le ravage fait par l'animal. Les débris de fils furent immédiatement enlevés pour prévenir tout danger et on saigna l'animal.

Chants de Noël à Princeville

PRINCEVILLE — Un entraînement intensif se poursuit depuis quelques jours à la chorale St-Eusèbe de Princeville, qui compte environ 25 voix d'hommes. Les séances ont lieu deux fois la semaine et le groupe dirigé par M. Robert Boucher, maître de chapelle, prépare une messe à 3 voix pour la fête de Noël. Par contre, un choeur féminin commencera prochainement la préparation d'un programme spécial de chants pour cette célébration prochaine, sous la direction de M. Boucher. Ce choeur mixte se fera entendre à la messe de minuit, à l'église paroissiale. Deux autres chorales seront bientôt aussi à l'oeuvre, soit la petite maîtrise de l'école Sacré-coeur, qui se fera entendre au centre paroissial, sous la direction de M. Jean-Marc Brousseau, professeur, et un groupe de jeunes étudiantes, qui agrémenteront la messe de minuit à l'école secondaire Ste-Marie.

M. Trefflé Boulanger, à Victoriaville:

"Les jeunes, vous êtes la sauvegarde de notre histoire et de notre langue"

"Je déteste le mot "Joual" et j'espère qu'on va cesser de faire de la publicité à ce mot qui sent l'ordure de l'écurie", a déclaré jeudi après-midi, vers 5 h. 30, Mgr Alphonse Roux, P.D., V.F., curé de Sts-Martyrs Canadiens, à une manifestation organisée par la Société du Bon Parler Français en tirant ses conclusions pour rendre un hommage public à la langue française. Le prélat s'adressait alors à une assistance de plus de 70 élèves des différents écoles locales, qui étaient rassemblée au centre catholique de Victoriaville pour participer à une croisade annuelle de propagande en faveur de l'amélioration du parler populaire et scolaire. Aux premiers rangs de la salle, on remarquait outre M. Trefflé Boulanger, président général ; M. Albert Morissette, président de la Commission scolaire et député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, et S. H. le maire Roland Provencher, MM. Roland Michel, commissaire ; J.-Henri Bessette, inspecteur régional ; Gérard Perreault, inspecteur de district, ainsi que des membres du clergé, des supérieurs, des directeurs et directrices, des religieux et religieuses, des professeurs laïcs et des institutrices.

Remise d'une décoration

A la suite d'un chant exécuté par la chorale de l'école St-David, et d'une allocution de bienvenue de M. Jean-Baptiste Risoux, de Montréal, organisateur général de la Société du Bon Parler Français, qui agissait comme maître de cérémonie, M. R. Michel remit à Mgr Roux le parchemin et les insignes de chevalier de l'ordre académique "Honneur et Mérite" de la société, après avoir mentionné que ce prélat représentait "le plus grand exemple de dignité humaine qu'on pouvait trouver" et l'avoir cité à la gent étudiante comme modèle pour l'usage de la langue française. Invité ensuite à prononcer la causerie de circonstance, M. Trefflé Boulanger, directeur général du service des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et actif président de la Société du Bon parler Français, évoqua le souvenir de l'époque de 1760, alors que le Canada tombait sous la domination anglaise, brossa en quelques mots la lutte de nos ancêtres pour faire respecter leur langue, décrivit le réseau des écoles à travers le pays, où l'on enseigne le français, exprima le voeu que disparaisse l'impression des étrangers qu'on parlait ici le patois, et donna quelques exemples de la sympathie grandissante des Anglais du pays pour la langue française.

Judicieux conseils

"Posséder un tel héritage, dit-il, engage des obligations envers nos ancêtres et les représentants du peuple à l'étranger ou les ambassadeurs". Sur ce, il demanda aux élèves d'apporter une attention soignée à leur langage, jusqu'au bout, d'ambitionner d'acquérir sans cesse des convictions et de l'idéal, souligna le bien-fondé de poursuivre les études aussi loin que possible et recommanda de lire beaucoup et, d'une façon intelligente, de développer l'esprit d'entraide mutuelle, de s'exprimer naturellement et de travailler activement et sans relâche à l'amélioration du parler français. "Les jeunes, dit-il, vous êtes la sauvegarde de notre histoire et de notre langue". Des prix de présence furent ensuite tirés au sort et gagnés par Mlle Nicole Perreault, qui se mérita une montre-bracelet, Mlle Diane Gélinas, une paire de patins, toutes deux de l'école St-David.

Une démonstration

Pour terminer cette séance éducative, M. Trefflé Boulanger joua le rôle d'animateur à une démonstration qui porta sur des exercices de langue parlée, basés sur la méthode "de l'image au langage". Ce système, qui repose sur une exploitation orale par la recherche du titre d'une illustration, le vocabulaire, la phraséologie et la composition orale, a été expérimenté avec succès sur le plan local avec le concours d'une dizaine d'élèves.

Les secours aux chômeurs

La faculté de Droit refuse de contribuer à la caisse

SHERBROOKE. — Le conseil des étudiants de la faculté de Droit a décidé lors de sa dernière réunion de ne pas imposer une taxe de 10 pour cent sur le prix d'entrée de ses activités sociales pour en faire un fonds de secours pour les chômeurs.

Prise à huis clos et à l'unanimité de ses membres, cette décision vient donc contredire la décision qui avait été prise le 23 novembre dernier par le grand conseil des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Par ailleurs, le conseil des étudiantes des Sciences domestiques a voté à l'unanimité en faveur de l'imposition d'une telle taxe en signe de contribution symbolique au problème local du chômage.

A date, ce sont les deux seuls conseils d'étudiants qui se sont prononcés sur la question, les autres n'ayant pas pu se réunir depuis la décision prise par l'association générale.

Décision libre

A vrai dire, les conseils de faculté sont libres de voter en faveur ou contre l'imposition de la taxe de 10 pour cent. La décision du grand conseil ne les lie en rien.

L'association générale perçoit la taxe au seul niveau des activités organisées par elle, mais pour que cette politique soit adoptée au niveau des conseils de facultés, il faut une décision par ces mêmes conseils.

Les montants recueillis seront versés à la société St-Vincent-de-Paul universitaire, laquelle se chargera de les distribuer aux familles de chômeurs les plus nécessiteux.

Réactions

A la Faculté de droit, une vingtaine d'étudiants au moins sont nettement mécontents de la décision prise par les quatre membres de leur conseil, MM. Guy Arsenault, président, André Campeau, vice-président, Mlle Suzanne Brazeau, secrétaire, et M. Gilles Renaud, trésorier.

Quelques-uns sont d'autant plus furieux que la décision a été prise à huis clos, sans que les étudiants eux-mêmes n'aient été consultés. Ils ajoutent que, depuis le début de l'année, toutes les réunions du conseil ont eu lieu en cercle fermé, sinon en cachette.

Rumeur

Du côté du journal des étudiants, il était fort question hier d'exiger un référendum parmi les étudiants de la faculté de Droit dans le but de savoir l'opinion des premiers concernés.

L'idée de l'imposition d'une taxe symbolique pour les chômeurs avaient d'ailleurs été soulevée, sinon directement proposée par le "Campus estrien".

C'est le président des étudiants, M. Reynald Fréchette, qui avait lui-même fait la proposition au grand conseil de l'association générale, appuyé par la suite par tous les autres délégués.

Tous les contribuables impatients de connaître, lundi, le budget 1961

SHERBROOKE. — Une bonne foule de contribuables est attendue lundi soir à l'hôtel de ville de Sherbrooke à l'occasion de la présentation du budget 1961.

Plusieurs ne comptent la présente fin de semaine que pour la dernière avant que le taux de taxation foncière de 13 millions ne connaisse son arrêt de mort. Il avait grimpé de 10 à 13 l'an dernier, surtout en raison de la cherté de l'argent.

Plusieurs déclarations de l'administration municipale au cours des derniers mois laissent espérer aux contribuables Sherbrookois des allègements fiscaux sous des formes diverses.

Une forme assurée est celle concernant les remises sur le paiement des factures d'électricité qui seraient replacées sur leur ancienne base. Les autres probables sont : une extension de ces remises sur l'acquittement de toutes les factures du trésor municipal, une baisse des taux mêmes d'électricité, qui atteindrait tout le monde et non seulement les propriétaires, et enfin une baisse du taux de taxation foncière que d'aucuns se risquent à prédire comme de l'ordre de deux millions.

Toutes les déclarations à la base de ces conjectures font suite à la déposition du nouveau dernier. Ce rôle accusait une hausse de plus de $10 millions en valeur imposable, soit environ 12 pour cent en général, et plus de 20 pour cent dans le cas des propriétés commerciales.

Comptant en outre sur la probabilité des subventions statutaires provinciales dès cette année, le maire Armand Nadeau était allé jusqu'à affirmer que, le budget dût-il être déficitaire, le contribuable sherbrookois serait soulagé cette année.

Revision des douanes demandée par la Chambre de Sherbrooke

SHERBROOKE. — La Chambre de commerce de Sherbrooke recommande à l'hon. John Diefenbaker que la loi des douanes soit rédigée de façon à contrôler le dumping et à fixer les taux en ce qui concerne les droits sur les exportations faites par des pays où les salaires sont peu élevés ou encore que le contrôle des quotas sur ces importations soit fixé par le gouvernement canadien.

Ceci, ajouté à la révaluation complète des positions canadiennes au sujet de l'entente générale sur le commerce, pourrait, selon la Chambre de Sherbrooke, apporter une solution à long terme.

Telles sont les conclusions d'une lettre que la Chambre locale a envoyé au premier ministre du Canada et qui fait suite à un télégramme qu'elle a envoyé à l'hon. Diefenbaker au sujet du haut niveau du chômage dans la région.

Cette fois-ci, la Chambre de commerce s'est surtout attardée à cette section de l'industrie du textile, qui a employé beaucoup de personnes pendant plusieurs années.

L'organisme de Sherbrooke souligne d'abord au premier ministre qu'elle n'est pas inconsciente et indifférente aux efforts du gouvernement fédéral pour résoudre le grave problème du chômage.

La Chambre explique qu'elle espère que quelques améliorations définitives puissent être apportées rapidement et une solution trouvée afin que le peuple canadien cesse d'entretenir des craintes au sujet de ces lacunes.

En 1951, l'industrie du textile à Sherbrooke comprenait 4,399 personnes et aujourd'hui, ce nombre est de 2,813. Les statistiques ne tiennent pas compte du temps perdu par le sans-travail et des capitaux perdus par les compagnies, ainsi que des contre-coups qui en ont résultés dans d'autres industries connexes dans la ville.

La Chambre de commerce poursuit en soulignant que néanmoins, la population continue à espérer en l'industrie et l'industrie en son propre avenir, mais une action tangible du gouvernement sera requise si l'industrie doit survivre.

La lettre se termine en disant que le gouvernement admettra que la réduction des taxes et l'augmentation des allocations de dépréciation sur la machinerie constituent un encouragement immédiat et apportent une amélioration rapide dans l'embauchage.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui : Le miroir à deux faces ; Le fou du cirque ; demain : Voyage sentimental ; Les Bravados.
Victoria : Aujourd'hui : Un homme et son péché ; Le shériff aux mains rouges ; demain : Séraphin ; Le chien de Baskerville.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui : Escapade ; L'aventurier du Rio Grande ; demain : Trois bébés sous les bras ; actualités françaises.
Colonial : Aujourd'hui : Opération Amsterdam ; Les évasions du capitaine Blood ; Demain : Les yeux noirs.

En prévision des Fêtes

Les employés des Postes ont à subir un "entraînement"...!

SHERBROOKE. — Comme les athlètes avant les grandes compétitions, les employés du bureau de postes de Sherbrooke auront l'occasion de s'entraîner avant l'avalanche de nombreux souhaits et colis mallés à l'occasion de la période des Fêtes.

M. J.-Conrad Cayer, maître de postes, a en effet révélé hier après-midi que son bureau venait de recevoir du gouvernement provincial de 50,000 à 60,000 demandes de renouvellement de permis pour les véhicules-moteurs et les conducteurs, demandes qui devront être mallées aux automobilistes de la région.

Les employés surnuméraires ne commenceront à travailler que le 11 décembre, ce qui ne signifie pas que les employés réguliers ne se sont pas déjà ressentis de la période des Fêtes.

En novembre, en effet, les employés du bureau de poste de Sherbrooke ont dû manipuler 22,000 colis, en comparaison de seulement 11,000 pour le même mois de l'année précédente.

M. Cayer attribue cette augmentation au fait que les taux des colis n'ont pas été haussés depuis quelques années et que les citoyens envoient de plus en plus de colis par la poste, justement pour cette raison.

Comme depuis trois ans, il n'y aura cependant que 125 employés surnuméraires à Sherbrooke même si le travail augmente d'année en année. On n'a pas besoin de plus de mains, car les surnuméraires ne travaillent que cinq à six heures par jour au début. Il se peut qu'avec l'augmentation du volume du courrier, ils viennent à travailler jusqu'à huit heures par jour.

L'an dernier, du 8 au 23 décembre, le bureau de postes de Sherbrooke avait reçu 1,838,000 lettres pour l'extérieur et avait dû en distribuer deux millions dans sa région. On prévoit une hausse sensible d'un côté comme de l'autre pour cette année.

Les huit premiers surnuméraires commenceront à travailler le 11 décembre, mais il y en aura quatre autres le 11, quatre le 12, vingt-cinq le 13, et quatre-vingt-quatre le 14.

Les personnes de Sherbrooke qui envoient des cartes de souhaits aux Etats-Unis devront les maller avant le 8 décembre si elles veulent être assurées qu'elles arriveront à destination pour le jour de Noël.

Pour les provinces de Terre-Neuve et de la Colombie britanique, les cartes devront être envoyées avant le 10 décembre; pour le Manitoba, l'Alberta, et la Saskatchewan, avant le 12; pour les provinces maritimes, avant le 14, pour la province de Québec, avant le 15; et pour Sherbrooke même, pour le 17 décembre.

Le maître de postes a signalé que la population peut collaborrer avec les autorités d'une façon appréciable en attachant ensemble toutes les cartes de deuxième classe, soit celles portant un timbre de deux cents.

Pour la première fois cette année, on a divisé le personnel du bureau de poste en deux catégories qui s'occuperont respectivement de la malle de première classe et de la malle de deuxième classe. On croit ainsi pouvoir servir le public plus rapidement, si celui-ci consent à collaborer quelque peu.

INSTRUCTEUR FETE — La direction de l'aéro-club de Drummondville vient de fêter son pilote instructeur, M. Phil Bernier. A cette occasion on lui a fait présent d'un baromètre enchâssé dans une hélice d'avion. Notre photo nous montre, de gauche à droite, MM. Jean-Louis Robitaille, Marcel Bourbeau, Jean Moreau, président du club, Eugène Weemas, Phil Bernier, instructeur, et Robert Fontaine.

Symposium sur la tuberculose

La Société de phtisiologie et de pneumologie de Montréal réunira, le 9 décembre, pour un symposium, ses représentants et ceux des trois sociétés suivantes : American College of Chest Physicians (section du Québec), la Société de phtisiologie de Québec, et le Comité provincial de défense contre la tuberculose (Société canadienne de thoracologie).

Ce symposium, qui sera présidé par le Dr Roland Guy, président de la section médicale du Comité provincial de défense contre la tuberculose, aura pour objet l'étude des divers aspects du problème actuel de la tuberculose.

Le professeur Arthur Myers, de Minneapolis (Minnesota), qui a publié, sur le seul problème de la tuberculose, dix-sept volumes, tous reconnus de grande valeur et dont quelques-uns font autorité dans tout le monde médical, a accepté d'exposer devant les membres réunis de ces diverses sociétés les conditions de la tuberculose aux Etats-Unis.

Ce soir à CKAC, 8 h. 30...

Rudolf Firkusny jouera le Concerto No 1, de Brahms

Au concert hebdomadaire de l'Orchestre Philharmonique de New York que l'on entendra ce soir à CKAC, de 8 h. 30 à 10 h. 30, Hans Rosbaud, chef d'orchestre de grande réputation, sera au pupitre pour une deuxième semaine consécutive. Le concert de la Philharmonique est diffusé chaque samedi soir à l'antenne du poste de la "Presse" directement de Carnegie Hall à New York, grâce à l'affiliation de CKAC au réseau Columbia.

L'oeuvre principale inscrite au programme par M. Rosbaud est le concerto no 1, pour piano et orchestre, de Brahms, qui sera exécuté par le distingué pianiste de réputation mondiale Rudolf Firkusny.

Fervent de la musique contemporaine, Hans Rosbaud a choisi pour compléter le programme, trois oeuvres représentant les plus brillants compositeurs du 20e siècle. De Schoenberg on écoutera d'abord "Cinq pièces pour orchestre". On présentera ensuite le "Concerto pour orchestre" de Paul Hindemith. Enfin Rosbaud dirigera la Philharmonique dans l'interprétation de l'oeuvre "Six pièces pour orchestre", de Webern.

Election municipale lundi, à Ottawa

OTTAWA. (PC) — En dépit de la mort de M. David L. Burgess, candidat au bureau de contrôle de la ville d'Ottawa, l'élection municipale aura lieu lundi et de nombreux citoyens ont déjà exercé leur droit de vote dans les bureaux spéciaux ouverts hier à cette fin.

On avait craint que cette mort, qui a créé une grande confusion dans la capitale fédérale, ne retarde l'élection d'au moins deux semaines. Mais le premier ministre de l'Ontario, M. Frost, a promis de faire passer un bill privé pour que l'élection entière suive son cours, bill qui ne sera vraisemblablement adopté par la Législature qu'après le jour de l'élection.

M. Nelms, le maire actuel, a remercié M. Frost pour sa coopération et sa diligence, mais Mme Charlotte Whitton, son adversaire, a critiqué M. Nelms et les représentants du bureau de contrôle pour n'avoir pas agi plus tôt afin de dissiper la confusion qui, dit-on, a secoué la ville plus fort que l'explosion survenue il y a deux ans dans le quartier des affaires.

A 8 h. 30 demain soir, la joute Chicago-Canadien

Directement du Chicago Stadium, René LeCavalier fonnera la description de la joute de hockey au micro de CKAC dimanche soir, à partir de 8 h. 30. Le Tricolore ira faire face aux puissants Black Hawks, sur leur propre patinoire à Chicago. Il y a quelques années à peine, cette équipe ne semblait pas être de calibre à évoluer dans la Ligue Nationale, et de son côté, le Tricolore dominait le classement et régnait sur ses rivaux en roi et maître. A peine à trois ou quatre saisons plus tard, une image complètement différente se dessine alors que maintenant les Black Hawks se sont singulièrement améliorés et sont devenus des adversaires puissants et agressifs, pendant que du côté du Tricolore, on remarque un certain fléchissement qui fait que le club n'est plus aussi invulnérable qu'il le fut durant la saison dernière.

A tout événement, les milliers de partisans du Bleu Blanc Rouge syntoniseront CKAC afin de suivre de minute en minute, les progrès de cette lutte pour la suprématie qui se poursuivra demain soir, à Chicago.

En vedette au programme "Noces d'or et d'argent"

A l'émission "Noces d'or et noces d'argent" présentée chaque soir à l'antenne de CKAC à 7 h. 15 on rend un témoignage d'admiration à l'égard des couples recrutés parmi le vaste auditoire du poste de la "Presse" et qui ont célébré récemment leurs noces d'argent, leurs noces d'or ou de diamant.

Aux émissions de la semaine prochaine, les couples suivants recevront les hommages sincères du poste CKAC:

Lundi, M. et Mme Edmond Sylvestre, St-Barthélemy, comté de Berthier, noces de diamant.

Mardi, M. et Mme René Boyer, St-Stanislas de Kostka, comté de Beauharnois, noces d'argent.

Mercredi, M. et Mme Henri Delisle, St-Jacques de Leeds, comté de Mégantic, noces d'argent.

Jeudi, M. et Mme L.-P. Dulac, 8612, rue de Reims, Montréal, noces d'argent.

Vendredi, M. et Mme Adjutor Paquette, St-Etienne des Grés, comté de St-Maurice, noces d'or.

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 5 DECEMBRE : Les natifs de ce jour, bien connus pour leur esprit d'indépendance, leur nature complexe et originale, surtout à leurs impressions. Leur tempérament nerveux les rend souvent irritables. Ils sont faits pour vivre libres, et cette liberté leur coûte parfois très cher. Cependant, il y a en eux quelque chose d'indéfinissable qui les rend attachants.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Contradiction dans le secteur des espérances, car vous aurez à la fois à tenir compte des appuis et des oppositions. Devant l'attitude de certains de vos proches, vous ne saurez sur quel pied danser. Les autres se montreront ou franchement hostiles à vos projets matrimoniaux, ou se déclareront enchantés.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Votre imagination utopique vous entraînera dans des mésaventures qui auront leur répercussion sur votre vie sentimentale. Il vaudrait mieux ne pas lâcher la proie pour l'ombre. Le bonheur que vous tenez est sûr; n'allez pas le détruire pour quelques figures passagères qui s'évanouiront avec vos désirs.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous obtiendrez des succès qui flatteront votre amour-propre, non seulement dans le domaine sentimental, mais aussi dans le domaine moral. Mais ce sera à condition de vous compter calmement et pondérément sans laisser paraître votre désir d'influencer votre entourage.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Les déceptions vous guettent et votre conjoint aura une attitude égoïste, se laissant bien plus aimer qu'il n'aime. Une seule chose doit compter pour vous : la concorde. D'autre part, faites en sorte que votre besoin de plaisirs nouveaux ne vous conduise pas à perdre de bons amis.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous serez sans doute forcé d'accepter des obligations qui ne vous plaisent pas; faites-le de bon coeur, car il est possible que les nouvelles relations que vous vous ferez à cette occasion soient d'une aide précieuse à votre conjoint. Celui-ci vous en marquera infiniment de reconnaissance.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Il semble que vous aurez un esprit passablement inquiet ou indiscipliné et que cet état d'esprit peut indisposer votre milieu habituel. Tâchez donc de surveiller votre façon de vivre, afin que l'être aimé, qui serait le premier touché par votre comportement bizarre, n'en soit pas blessé.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Aujourd'hui, vous risquez d'aborder choses et gens avec brusquerie. Votre attitude peut vous faire du tort. Mais il ne s'agira que de vos rapports avec l'étranger, car l'être aimé, qui connaît la nature généreuse dont vous êtes doué, ne s'offusquera pas de ces moments de nervosité.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 vembre) — Si vos espoirs manquent d'enthousiasme, efforcez-vous de leur apporter cette ténacité qui force le succès. Vous vous rendrez compte que même en amour, une certaine audace peut être payante. Mais il faut savoir ne jamais heurter les sentiments intimes de l'être à conquérir.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Le climat n'est pas très heureux pour faire régner la concorde. Essayez de vous dérober avec tact aux obligations que l'on voudrait vous faire prendre. Les soucis qui pourront vous accabler vous ôteront la tranquillité d'esprit dont vous aurez besoin. Ne vous engagez dans aucune discussion.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Si vous vous laissez prendre aux mirages qui se créeront aujourd'hui, vous risquez d'être déçu. Beaucoup ne sauront pas résister aux séductions qui parfois font pleurer. Serez-vous du nombre? Il n'en tient qu'à vous de ne pas vous laisser prendre aux beaux discours et aux beaux minois qui se présenteront.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Vous aurez intérêt à ne pas agir impulsivement. La patience vous avantagera mieux que la précipitation, surtout dans vos affaires sentimentales. Vous aurez des préoccupations concernant la personne aimée. Mais vous serez apte à préserver ou à recouvrer votre tranquilité.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous pouvez vous permettre bien des audaces qui, normalement, vous seraient interdites. La confiance que vous porte l'être aimé vous garde de toutes tentations. Ne contrecarrez pas votre envie de lui faire plaisir. Les cadeaux offerts aujourd'hui auront plus de valeur sentimentale qu'en d'autres temps.

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 4 DECEMBRE : Les enfants née en ce jour auront tendance à se replier mélancoliquement sur eux-mêmes. Mais s'ils sont encouragés par la compréhension et la solidarité des personnes auxquelles ils ont affaire, ils emploieront toute leur bonne volonté à satisfaire ceux qui leur font confiance. Ce sont des tendres qui peuvent être forts, à condition qu'ils soient constamment soutenus.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — La journée sera, dans l'ensemble, favorable à vos intérêts sentimentaux, notamment à ceux qui vous lient à vos plus proches compagnons d'existence. Elle conviendra également fort bien à toute union union que vous pourriez envisager : qu'il s'agisse de liens conjugaux, amicaux ou professionnels.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Une maladresse risque d'assombrir votre vie sentimentale. Il vous sera facile de la réparer demain. Mais aujourd'hui, ne tentez rien, car vous ne feriez que gâcher davantage vos relations avec l'être aimé. Attention aux attitudes contradictoires qui seraient de nature à le dérouter.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous proposerez des solutions constructives à un problème qui est une source de conflits. Ceci dans le domaine du coeur, bien entendu. Ce faisant, vos sentiments que vous teniez toujours cachés par timidité, s'étaleront à nu et l'être aimé n'en sera que fortifié dans la certitude de votre amour.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous découvrirez dans votre entourage une personne qui peut vous être utile par la sagesse de ses conseils et la qualité de son expérience. N'oubliez pas que la raison participe aussi au bonheur. Il aurait lieu, dans votre comportement avec l'être aimé, d'adopter un peu de cette sagesse qui ne vous fait pas défaut dans d'autres domaines.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Ne vous fiez pas à des apparences qui semblent accuser pour l'instant une personne en qui vous aviez confiance. Vous lui réserviez votre coeur ? Continuez à le faire. La suite des événements lui donnera raison et elle sera grandement consolée que vous ne l'ayez pas abandonnée.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Au travail : on élèvera des doutes sur votre compétence en certaines matières. Ne vous réfugiez pas dans l'orgueil offensé ; acceptez de faire vos preuves, vous réussirez. Dans cette démonstration à longue échéance, l'être aimé vous sera d'un précieux secours par son encouragement constant.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Vos relations avec l'être aimé seront harmonisées par la raison au lieu d'être orientées dans des voies aventureuses par l'imagination. Cependant, votre partenaire éprouvera un besoin de tendresse qui l'incitera souvent à se comporter avec quelque puérilité. Vous serez déroutée.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Vos affaires personnelles seront perturbées par de fâcheuses interventions ; notamment si vous vous exposez à la jalousie ou à l'hostilité de certaines de vos relations. Vous feriez bien de ne pas contrarier les initiatives de la personne à laquelle vous êtes le plus attaché.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Ne vous affolez pas si les amours vous semblent difficiles à concrétiser. Ne gaspillez pas vos chances, ne prenez aucun engagement sans réflexion. Montrez-vous raisonnable et vous pourrez reprendre la quête du bonheur. D'ailleurs, on peut prévoir qu'un "coup de chance" viendra favoriser vos affaires de coeur.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous devrez vous méfier de vos enthousiasmes spontanés, et ne pas accorder votre confiance à la légère, sous peine de vous exposer à de graves ennuis. Les bavardages et indiscrétions risquent de vous causer des désagréments ou de vous faire perdre les atouts que vous possédiez.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Vous aurez des chances d'effectuer, dans de bonnes conditions, un voyage qui vous permettra de revoir une personne ou un lieu que vous aimez. Une modification dans votre vie sentimentale s'ensuivra et vos soucis, sur ce point, disparaîtront. Mais tâchez de ne pas retomber dans l'étourderie.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Répondez à une obligation mondaine qui, malgré son côté ennuyeux, doit vous permettre de rencontrer une personne intéressante pour votre avenir. Et il n'est pas dit qu'il ne s'agisse pas de votre avenir sentimental, car cette même personne éprouvera pour vous une affection sincère.

À LA TV

2—CBFT : Montréal **4—CFCM : Québec** **6—CBMT : Montréal**
3—WCAX : Burlington **5—WPTZ : Plattsburg** **7—CHLT : Sherbrooke**
8—CJSS : Cornwall

SAMEDI

9:00 A.M.
2,4: Musique
9:45 A.M.
5 : Christian Science
10:00 A.M.
2,4,7: Fon-Fon
3 : Captain Kangaroo
5 : Shari Lewis Show
10:30 A.M.
5 : King Leonardo
11:00 A.M.
2,4,7 : Le Professeur Calculus
3 : Magic Land
5 : Fury
11:30 A.M.
2,4,7 : Coucou
3 : Mighty Mouse
5 : Lone Ranger
MIDI
2,4 : Musique
3 : Sky King
5 : True Story
7 : Entrée des Artistes
12:30 P.M.
3 : CBS News
5 : Detective's Diary
7 : Aujourd'hui, News
12:45 P.M.
7 : Première édition
1:00 P.M.
3 TV University
5 : Lazy L Ranch
7 : Théâtre en matinée
1:25 P.M.
4 : Vie de l'Eglise
1:30 P.M.
2,4,7: Magazine international
3: Saturday Spotlite
5 : Judo Time
2:00 P.M.
2,4,7 : Domino
5 : International Theater
3:00 P.M.
2,4,7 : Images en tête
3 : Feature Film
5 : Walt Disney
3:15 P.M.
6 : Feature Film
4:00 P.M.
3 : This is the Life
5 : College Football
4:15 P.M.
5 : NCAA Football
4:30 P.M.
3 : Clubhouse
4:45 P.M.
6 : The Sports Shop
5:00 P.M.
2,4,7 : Walt Disney
3 : Big Picture
6 : The Queen's Printer
8 : CBC Outside Broadcast
5:30 P.M.
3 : Dance Date
6,8 : Cartoons
6:00 P.M.
2: Ce soir
3 : News, Sports
4 : Le comte de Monte Christo
6 : Speaking French
7 : Troubadours
8 : Sheriff of Cochise
6:15 P.M.
2 : Nouvelles sportives
6:25 P.M.
2 : Refrains
6:30 P.M.
2 : Histoire à suivre
3 : Hour of Stars
4,7 : Nouvelles
6 : Mr. Fix It
8 : News
6:40 P.M.
8 : Popeye Theatre
6:45 P.M.
2 : Téléjournal
4 : Cinéfeuilleton
6 : CBC News
7 : Nouvelles sportives
7:00 P.M.
2 : Orientation
4 : Nouvelles sportives
6,8 : Dennis the Menace
7 : Soirées Canadiennes
7:15 P.M.
4 : Frontières
7:30 P.M.
2 : Cinéfeuilleton
3: Perry Mason
5 : Bonanza
6 : Red River Jamboree
7 : Chasse aux images
8 :Death Valley Days
7:45 P.M.
2,4,7 : La politique provinciale
8:00 P.M.
2: Le Club des autographes
4,7: Colin-maillard
6: The Aquanauts
8 : Feature Film
8:30 P.M.
2,4,7 : Où chante l'alouette
3 : Checkmate
5: The Tall Man
8:45 P.M.
2,4,7: Hockey Boston à Montréal
9:00 P.M.
5 : Lawrence Welk Show
6 : Hockey
9:30 P.M.
3 : Have Gun — Will Travel
10:00 P.M.
3 : Gunsmoke
5 : Boxing
10:15 P.M.
2,4,7 : Mes chansons
6,8 : Juliette
10:30 P.M.
2 : Destination danger
3: Case of Dangerous Robin
4 : Télépolicier
7 : Golf Quiz
10:45 P.M.
5: Make That Spare
6 : Film
8 : King Whyte
11:00 P.M.
2, 4, 7 : Téléjournal
3, 6, 8: News
5 : Movie
11:10 P.M.
6,8 : Sports
11:15 P.M.
2, 4, 7 : Nouvelles sportives
6: Manhunt
8 : Feature Film
11:22 P.M
2 : Errol Flynn
3 : Movie
4 : Cinéma
7 : News Round-Up
11:30 P.M.
7: Long métrage
11:52 P.M.
2 : Long métrage
6: Feature Film

DIMANCHE

9:30 A.M.
3 : Christophers
7 : Messe
9:45 A.M.
2,4 : Musique
3: Christian Science
10:00 A.M.
3: Lamp Unto My Feet
10:15 A.M.
2,4: La Messe
10:30 A.M.
3: Look Up and Live
10:45 A.M.
7: Sacred Heart
11:00 A.M.
2,4: Signes de vie
3 : UN in Action
7 : Signes de Vie
11:30 A.M.
2,4: Musique
3: Camera 3
7 : Autour du Monde
11:55 A.M.
3: CBS News
MIDI
3: CBS Television Workshop
7 : Forum universitaire
12:25 P.M.
4: Vie de l'Eglise
12:30 P.M.
2,4: Regards sur la ville
7: Actualité de la semaine
8 : This is the Life
12:45 P.M.
3 : News
6 : UN Review
7 : L'Editorial
1:00 P.M.
2,4,7: Opinions
3: Bowling Stars
6 : Good Life Theater
8 : Oral Roberts
1:15 P.M.
5 : Americans at Work
1:30 P.M.
2,4,7: Les travaux et les jours
3 : Film Shorts
5 : Oral Roberts
6,8 : Country Calendar
1:45 P.M.
3 : Football
2:00 P.M.
2: Les Apprentis
4 : Théâtre Familial
5 : Football
6 : Junior Magazine
7 : Tout connaître
8 : Movie
2:30 P.M.
2: Les idées en marche
7 : Le courrier de...
3:00 P.M.
2,6,7 : Concert
3:30 P.M.
4 : Apprenez à dessiner
3:45 P.M.
4 : Court métrage
4.00 P.M.
2, 4, 7: L'Heure des quilles
6: 20th Century
4:30 P.M.
6,8: Citizen's Forum
5:00 P.M.
2,4,7 : La bonne nouvelle
2,7 : Caméra 60
3: Amateur Hour
5 : Celebrity Golf
6,8: CBC News Magazine
5:30 P.M.
2: Aux frontières de la science
3: G E Quiz Bowl
4 : Le monde du travail
5 : Chet Huntley Reporting
6: The Nature of Things
7: Jamboree
8: Movie
5:45 P.M.
4: La Parade des animaux
6:00 P.M.
2,7 : Caméra 60
3 : I Love Lucy
4: Le Père Noël
5: The Islanders
6: Walt Disney
6:30 P.M.
2, 4, 7: Robin des Bois
3: 20th Century
7:00 P.M.
2, 4, 7: Papa a raison
3: Lassie
5: 77 Sunset Strip
6, 8: National Velvet
7:30 P.M.
2, 4, 7: Edition spéciale
3: Dennis The Menace
6,8 : The World of Music
8:00 P.M.
2,4,7 : Music-Hall
3,6,8: Ed Sullivan Show
5 : National Velvet
8:30 P.M.
5 : Tab Hunter Show
9:00 P.M.
2,4,7 : Passe d'armes
3: G. E. Theater
5 : Dinah Shore
6, 8: G.M. Presents
9:30 P.M.
2,4,7 : Théâtre du dimanche
3: Jack Benny
10:00 P.M.
3: Candid Camera
5 : Something Special
6: Angel
8: Lock Up
10:30 P.M.
2,4,7 : Conférence
3: What's My Line
6 : Conference
8: Mike Hammer
11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3,6,8 : News
11:10 P.M.
2,7 : Sport-éclair
6,8: Sports Final
11:15 P.M.
3: Movie
6 : Background
11:30 P.M.
2 : Courrier du cinéma
7: Théâtre d'un soir
11:50 P.M.
6 : Shoestring Theatre

LUNDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage "Le Célibataire"
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Edition Métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Les Uns, les autres
7:30—Ciné feuilleton
7:45—Télé-disques
8:00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Reportage
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Arts et lettres

WCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As the World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Santa Claus
5:15—Chuckwagon Tales
5:45—Living and Learning
6:00—Great Headlines
6:10—World of Sports
6:30—News, D. Edwards
7:00—Phil Silvers
7:30—To Tell the Truth
8:00—Pete and Gladys
8:30—Bringing up Buddy
9:00—Danny Thomas
9:30—Andy Griffith Show
10:00—Hennessy
10:30—Face the Nation
11:00—News
11:20—Movie : "Federal Agent at Large"

CFCM — Canal 4
A.M.
11:30—Musique
P.M.
12:35—Vie de l'église
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Sport revue
6:15—Court métrage
6:19—Fédération des travailleurs
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Mizer juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Arts et lettres

WPTZ — Canal 5
A.M.
6:30—Continental Classroom
7:25—News
9:00—Big Picture
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Te Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News, Bill Hunter
1:15—Four You Madame
1:45—Bingo
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room For Daddy
4:30—Here's Hollywood
5:00—Captain Gallant
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News, Bill Hunter
6:15—Weather — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Price is Right
7:30—Riverboat
8:30—Tales of Wells Fargo
9:00—Klondike
9:30—Adventures in Paradise
10:30—Jackpot Bowling
11:00—News, Sports
11:15—Jack Paar Show

CBMT — Canal 6
P.M.
1:15—Montreal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—The People's Choice
4:30—Junior Roundup
5:30—Quick Draw McGraw
6:00—I Love Lucy
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Don Messer's Jubilee
8:00—Danny Thomas Show
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Omnibus
10:30—People in Parties
11:00—CBC TV News
11:14—Viewpoint
11:22—Sports Final
11:33—Feature Film "Eskimo"

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Espagnol télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot Pourri Féminin
2:00—Long métrage "La maison où je vis"
3:30—Be My Guest
3:45—Ciné-feuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Sheriff of Cochise
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouv. — Sports
7:00—Disqu'O Vision
7:30—Ralliement des Créditistes
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Météo — News Round-Up
11:30—Lutte du Texas

CJSS — Canal 8
P.M.
12:20—News
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Dance Party
6:00—News, Sports
6:15—SantaClaus
6:30—Movie : "The Killer Is Loose"
8:00—Cornwall Election
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Omnibus
10:30—People and Politics
11:00—News
11:15—Sports Final
11:25—Feature Film : "The Village"

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800; CKVL 850; CKGM 980; CJMS 1280.

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc.; CBF-FM 95.1 mc.; CBM-FM 100.7 mc.; CFCF 106.2 mc.

SAMEDI

12:00 MIDI
CKAC—Angélus, Nouvelles, Chansons du midi
CKVL-FM—Joue Tzigane
CBF—Rien qu'une chanson
CKVL—Boîte à musique
CJMS—Nouvelles
CFCF—Saturday Show
CBM—BBC News
CBM-FM—Résumé — Divertimento
CJAD—News, G. Kirby
CKGM—News
12:15 P.M.
CKVL—Edition spéciale
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
CBM—CBC Stamp Club
12:30 P.M.
CBF—Réveil rural
CKVL-FM—Tour du Monde en musique
CKVL—Boîte à musique
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CBM—Junior Farm Club
CKGM—Editorial
CJAD—News — G. Kirby
CBM-FM—Nouveaux disques
12:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CBM—Movie Scene
CKGM—Feature
1:00 P.M
CKAC—Nouvelles
CBF—Nouv. — Intermède
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Accordéon
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—News
CKGM—Favourites
CJAD—News, G. Kirby
1:15 P.M.
CKAC—Hit parade Canadien
CBF—Musique de Pays-Bas
CKGM—Editorial
CBM—This Week
1:30 P.M.
CKVL-FM—Opéra
CBF—Rythmes de Paris
CJMS—Nouvelles
CBM—Time For French
CKGM—News
CBM-FM—Rythmes de Paris
1:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair
CKGM—Feature
CBM—Chansonnettes
2:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Hit Parade
CBF—Opéra
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Récital de la Jeunesse
CJMS—Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères
CBM-FM—London Calling Canada
CFCF—Saturday Show
CKGM—News
CBM—Metropolitan Opera
CJAD—News, G. Kirby
2:15 P.M.
CKGM—Housewives Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKGM—News — Feature
3:00 P.M.
CKAC—Nouv.—Hit Parade
CKVL-FM—Musique d'Hawaii
CJMS—Nouv., G. Hérard, Club des ménagères
CFCF—CF' Weekend
CKGM—News — Golden Music
CJAD—News, G. Kirby
3:30 P.M.
CKVL-FM—En rappel au concert
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—News — Feature
CJAD—Hi-Fi Club
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CKVL-FM—Musique de Russie
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CJAD—News, Hi-Fi Club
CKGM—Hit Music — Feature
CFCF—Saturday Show
4:30 P.M.
CKAC—Radio Sacré-Coeur
CKVL-FM—Sérénade
CKGM—News — Editorial
4:45 P.M.
CKAC—Musique espagnole
5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Galetés
CKVL-FM—Musique de ballet
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Le Drame lyrique chez Monteverdi
CJMS—Nouvelles
Léo Lebel
CJAD—News, R. Kirchen
5:30 P.M.
CBF—Mélodies
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CBM—Polka Party
5:45 P.M.
CBF—Conseil de la vie française
CJMS—Serge Bélair
6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Voix connues
CJMS—Angélus, Nouvelles
Serge Bélair
CBM—News, Political Commentary
CFCF—Saturday Show
CJAD—News, Sports
6:15 P.M.
CKAC—Sports
CBF—La langue bien pendue
CJMS—Editorial
CKGM—Feature
CBM—Old McGill
CJAD—Ralph Kirchen
6:30 P.M.
CKAC—Monde ce soir
CKVL-FM—Festival de la musique italienne
CBF—Chronique canadienne
CJMS—Nouvelles, S. Bélair
CBM—This Week at the U.N.
CKGM—News — Feature
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—John Sturgess Sings
7:00 P.M.
CKAC—Le Rosaire
CBF—Musique de chambre
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CFCF—Saturday Show
CBM—In Lighter Mood
CJAD—News — Italian Festival
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Résumé — News
CKAC—Valses et chansons
7:15 P.M.
CKAC—Valses et Chansons
CBM-FM—Divertimento
7:30 P.M.
CBM—Phil Nimmons
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Nimmons 'n' Nine
CJAD—Ralph Kirchen
7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Galetés musicales
CBF—La Revue de la semaine
CKVL-FM—Concerto
CJMS—Nouvelles — Montréal ce soir
CKGM—News — Bob Washington
CJAD—News, Ralph Kirchen
CBM—Cue For A Combo
CBM-FM—Cue for a Combo
8:30 P.M.
CKAC—Symphonie de N-Y
CKVL-FM—Tour de Valse
CBF—Kiosque à musique
CBM—On Stage
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Opéra Théâtre
8:45 P.M.
CBF—Hockey
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont
CBM—Hockey
9:00 P.M.
CKVL-FM—Joyaux de l'opéra
CJMS—Nouv., Les échos de ma ville
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Editorial
CFCF—Stéréo
CJAD—News, Adventure in Music
9:15 P.M.
CJMS—Echo
9:30 P.M.
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CKVL-FM—Symphonie du soir
CKGM—News — Golden Music
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL—Bonsoir mes amis
CJAD—News, Starlight Concert
CFCF—Late Show
10:15 P.M.
CBF—Radio-Journal
CJMS—Les échos de va ville
10:30 P.M.
CKAC—Albums populaires
CBF—Cabaret du soir
CKVL—Prière du Soir
CKGM—News
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv. — Philharmonic Orchestra
10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouv. — Sports
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Sportorama — Echo —Question par les auditeurs
CKGM—Feature
11:00 P.M.
CKVL-FM—Concert de jazz
CKAC—Honsoir les sportifs
CBF—Le Cabaret du soir
CJMS—Nouvelles — Dame de coeur
8:00 P.M.
CKAC—Hockey
CBF, Récital
CBM-FM, Récital
CKGM, News — Feature
CJAD, World Tonight
9:00 P.M.
CBF, Hommage à Dinu Lipati
CKVL-FM, Ce soir à l'opéra
CJAD, Adventure in Music
CJMS, Nouv. — Les échos de ma ville
CBM, CBC Talent Festival
CFCF, Rolling Home
CKGM, News — Dylon Thomas
CBM-FM, CBC Talent Festival
9:30 P.M.
CKGM, N's, Gilbert & Sullivan
CJMS, Nouv. — Y. Leclerc
CFCF, Rolling Home
10:00 P.M.
CBF, R.Journal
CKGM, News
CKVL, Music From The Gay 90's
CBM-FM, Festivals Européens
CFCF, Rolling Home
CBM, National News
CJAD, News, Concert
CJMS, Nouv. — Les échos de ma ville
10:15 P.M.
CBF, L'âge d'or du chant choral
CKGM, Great Music
10:30 P.M.
CKAC, Les albums populaires
CKVL, Music Festival
CJAD, Vesper Service
CKGM, News
CJMS, Echo—Opinion des auditeurs
CJAD—News — Sports, Vance Randolph
CKGM—News
11:15 P.M.
CKAC—Musique de danse
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKGM—News — Golden Music
12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Nouv. Cabaret du soir
CJMS—Nouv., — Sportorama — Jusqu'à l'Aube
CKVL—Danse du samedi soir
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland
CBM—Concert
CJAD—News, Vance Randolph
CKGM—Dick Varney
1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Musique de chambre
CBM—Fermeture
1:30 A.M.
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
2:00 A.M.
CKAC—Nouv. — Pensée du soir. Fermeture
CKVL-FM—Voix célèb

LES TRIBUNAUX

Premier péager condamné

Le premier d'un groupe de vingt-six péagers du pont Jacques-Cartier à subir son procès sous l'accusation de n'avoir pas perçu ou d'avoir perçu moins que le tarif établi par la loi, aux barrières du pont, a été déclaré coupable, hier, par le juge Marc-André Blain. Mais sous le 2e chef d'accusation seulement.

Michel Savoie a immédiatement été condamné à une journée de cellule, à une amende de $1,000 ou à trois mois de prison si cette amende n'est pas soldée.

Auparavant, le procureur spécial des autorités fédérales, Me Dollard Dansereau, C.R., tout en laissant entièrement la sentence à la discrétion du tribunal, avait suggéré qu'une compensation quelconque soit imposée au prévenu pour atténuer les pertes qui ont pu être encourues par le public.

L'un des procureurs de la défense, Me Pothier Ferland, qui représentait le prévenu avec Me Raymond Daoust, C.R., devait toutefois souligner qu'aucun montant n'ayant été prouvé, au sujet de ces pertes, il ne pouvait être question de compensation.

"De plus, dit-il, il n'y a pas été question que le prévenu se soit approprié quelque somme que ce soit au cours de la preuve faite devant le tribunal. Et aucune accusation n'ayant même été portée en ce sens, on n'a pas le droit de "penser" qu'il y a eu telle appropriation."

Le juge, en rendant sa décision, devait souligner à son tour qu'il ne pouvait pas être question d'une mesure quelconque de dédommagement, puisqu'aucune somme n'avait été fixée comme ayant été perdue par suite des agissements de l'inculpé.

Un autre prévenu, Eugène Benoit, devait lui aussi connaître son sort hier matin.

Comme les notes de la défense n'avaient pas encore été reçues par le juge Armand Chevrette, qui avait présidé le procès, la décision du tribunal a été ajournée au 13, dans ce cas.

Pas d'expérience après 12 ans ?

En déclarant le prévenu Savoie coupable, le juge Blain a souligné que même si l'entraînement d'un péager était sommaire, il devait certainement être qualifié après avoir accompli son travail pendant six mois. C'est d'ailleurs l'opinion du surveillant même de ces employés dit-il.

Or, continue le tribunal, l'accusé a accompli ce travail pendant près de douze ans. Au surplus, si certains camions étaient difficiles à évaluer, le péager n'avait qu'à soumettre le cas à un commis spécial ou à le déférer au surintendant.

D'autre part, les camionneurs entendus par la cour ont déclaré qu'ils se servaient toujours du même camion et ces camions étaient fabriqués par des compagnies connues et étaient de marques régulières.

Comment expliquer le témoignage du témoin Poole, qui communiquait avec les manu-

Voir PEAGER en page 46

Gain de cause obtenu par M. Léo Guindon

M. Léo Guindon, ancien président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, a obtenu gain de cause dans une poursuite intentée à M. Aimé Nault, actuel président de cet organisme.

Les membres de l'ancien exécutif qui s'étaient joints à M. Guindon obtiennent également gain de cause; les réclamants étaient représentés par Me Jérôme Choquette.

La poursuite provenait de paroles injurieuses prononcées à l'endroit de l'ancien président de l'Alliance et de l'exécutif, lors des changements qui se sont produits au sein de ce groupement, au printemps de 1958.

Dans son jugement, l'hon. juge Jean St-Germain, de la Cour supérieure, rappelle la polémique engagée à cette époque entre les deux groupes de professeurs: le Comité de regroupement et l'Alliance.

Au cours de l'instruction de la poursuite on avait produit des circulaires, des numéros de la revue "Le Professeur" et on avait installé dans la chambre d'audience un magnétophone qui reproduisait une bande sonore enregistrée lors du discours de M. Nault attaquant M. Guindon et l'exécutif de l'Alliance.

Dans cette circonstance, relate le jugement, M. Nault tentait de répondre aux accusations portées contre lui et contre le comité dont il était le président.

"On a cru, dit le juge St-Germain, qu'il pouvait y avoir compensation d'injures, parce qu'on prétendait que les injures reprochées au défendeur étaient plus que compensées par celles qu'on trouve dans "Le Professeur". Toutefois, la jurisprudence me paraît unanime à déclarer qu'il ne peut y avoir compensation d'injures que lorsque les injures mutuelles ont été simultanées ou prononcées au cours de la même occasion. Dans le cas qui nous occupe, les paroles n'ont pas été simultanées ni prononcées au cours de la même occasion.

"Les tribunaux sont d'opinion que sous le coup d'une colère provoquée, un homme peut prononcer des paroles blessantes, qu'il n'a pas eu le temps de peser. Ici, c'est tout différent : le discours prononcé par le défendeur Nault a été bien mûri, bien réfléchi, et préparé en collaboration avec les membres de son comité."

Le juge St-Germain en vient à la conclusion qu'on n'a pas prouvé des dommages spécifiques et qu'on n'a démontré que des dommages moraux.

Les demandeurs, au nombre de neuf, réclamaient chacun des dommages de $3,000. Le juge ne leur accorde que des dommages symboliques, tenant compte qu'il y a eu provocation de leur part et que le discours de M. Nault ne s'adressait pas à chacun individuellement mais à l'exécutif de l'Alliance.

Le tribunal condamne M. Nault à verser à chacun des demandeurs respectivement la somme de $1, le condamnant en outre à payer les frais d'une action de neuf dollars et la moitié des frais de sténographie tant en demande qu'en défense.

Un ex-péager, accusé de vol, écope d'un an

Un ancien péager du pont Jacques-Cartier, non appréhendé en même temps que les 26 autres, et accusé d'un délit beaucoup plus grave qu'eux, soit un vol de $360, a été condamné à un an de prison, hier après-midi, par le juge Redmond Roche.

Il s'agit d'André Lacas, 21 ans, 3860 boulevard Décarie, qui s'est reconnu coupable dès sa comparution.

Selon la police du port, le prévenu aurait pris des rouleaux de jetons et de la monnaie pour un total de $360 dans un poste de péage qui n'était pas fermé à clef. L'employé qui devait être là, à ce moment-là, en était sorti pour aller fumer.

Le prévenu, de son côté, a déclaré que le Conseil des ports lui devait de l'arrérage de salaire, et qu'il avait décidé d'utiliser ce moyen pour se rembourser.

La sentence de Frank Sullivan commuée en emprisonnement à vie

OTTAWA. (PC) — Milton Frank Sullivan, 29 ans, de Foleyet, Ont., qui devait monter sur l'échafaud vendredi prochain pour expier le meurtre de sa belle-soeur, devra purger une peine d'emprisonnement à vie.

Le Cabinet fédéral a ainsi commué la sentence de mort qui avait été prononcée contre Sullivan.

Ce dernier, père de trois enfants, a été reconnu coupable d'avoir tué Jeorgina Gardippie à Foleyet le 6 mars dernier. Elmer McAuley, qui habitait avec la victime, a également perdu la vie au cours de l'incident lorsque Sullivan l'a blessé à mort d'une balle de carabine de calibre .22.

Il a été prouvé que Sullivan avait passablement bu d'alcool au cours des quelques heures qui ont précédé le meurtre, a annoncé hier le bureau du solliciteur-général.

Le jury n'a présenté aucun recours en grâce et l'appel de Sullivan à la Cour d'Appel de l'Ontario avait été rejeté.

Des 46 peines de mort imposées au Canada depuis 1957, soit depuis que le gouvernement conservateur a accédé au pouvoir, 36 ont été commuées.

Deux ans à un "jeune" fier-à-bras

Une peine de deux années de pénitencier a été imposée hier après-midi à André Lufty, un jeune fier-à-bras qui avait sauvagement battu un garagiste de l'est de la ville, il y a quelques semaines.

Surpris alors qu'il était à "regarder" dans une auto, et chassé du terrain du garage, il était revenu sur place avec une dizaine d'autres voyous pour administrer une véritable raclée à tous ceux qui tenteront alors de s'interposer.

Le juge Armand Cloutier, en imposant la peine de deux ans pour "blessures avec intention de mutiler ou de défigurer", et d'autres sentences de quelques mois concurrentes pour les autres délits dont il était accusé, fit remarquer que ces exhibitions de force brutale ne peuvent pas être tolérées.

Le juge Cloutier a également imposé une peine de six mois à Mike Carbonnel, un jeune homme de 28 ans, qui avait assailli gravement une jeune fille rencontrée dans un club de la rue Ste-Catherine.

Fuis devant le péché comme devant un serpent ; car si tu en approches, il te mordra (Eccli 21, 2) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

"Quand j'ai de l'argent, je paye", dit un accusé

Un récidiviste de 52 ans, possédant un dossier d'exactement soixante-huit condamnations antérieures, s'en est tiré avec dix jours en prison, hier, pour le vol d'une paire de souliers, à l'étalage d'un grand magasin de l'ouest de la ville.

Si le juge Redmond Roche s'est montré fort clément dans son cas, toutefois, c'est que sa soixante et huitième condamnation avait été prononcée en 1946, et qu'il n'avait pas récidivé depuis.

Le quinquagénaire a de plus promis qu'on ne l'y reprendrait plus dans les grands magasins, où tant de choses tentent les gens.

Puis il expliqua encore :

"Vous savez, quand j'ai de l'argent, je paye pour ce que je prends. Mais là je n'en avais pas.

"La veille, dit-il encore, j'avais été là pour acheter du savon à barbe et un autre article de toilette, et j'avais payé."

En le condamnant à dix jours de cellule, le juge Roche lui fit remarquer que pour son bien il devrait faire faire ses emplettes des Fêtes par d'autres.

"C'est très bien, déclara alors le pauvre gueux en tournant les talons.

Et pour ajouter :

"Vous savez, je ne suis pas un si mauvais garçon que cela."

Dallaire accusé de meurtre

Un jeune homme de 30 ans, Paul-Emile Dallaire, 4800 rue Boyce, a comparu devant le juge Guy Guibault, hier après-midi, sous une accusation de meurtre.

Le prévenu, qui aurait assassiné sa jeune épouse, avait été précédemment tenu criminellement responsable de sa mort par un jury de la cour du coroner.

Son enquête préliminaire s'instruira vendredi prochain.

La victime avait succombé à ses blessures, à l'hôpital Maisonneuve, quelques heures après avoir été trouvée inconsciente, dans son logis.

Dallaire avait d'ailleurs été appréhendé quelques heures après le drame, au domicile de sa belle-mère, Mme Florida Provost, où il s'était réfugié en proie au plus vif désespoir.

A l'enquête du coroner

La mère de la victime a été le principal témoin à charge durant l'enquête, qui était présidée par le Dr A.-B. Clément, coroner conjoint de Montréal.

Répondant d'une voix brisée par l'émotion aux questions du procureur de la couronne, Me K. McKay, Mme Provost a révélé que vers une heure, le 28 novembre après-midi, son gendre lui avait téléphoné pour lui apprendre que "quelque chose d'épouvantable s'était produit à la maison au cours de la matinée".

Il répondait de façon incohérente aux questions de Mme Provost mais, après quelques instants, il demanda :

"Les enfants sont-ils allés manger à la maison? Vous ont-ils dit avoir vu quelque chose d'horrible en entrant ?"

Comme sa belle-mère lui apprenait que les enfants n'avaient pu se rendre à leur domicile parce qu'ils ne possédaient pas la clé, Dallaire aurait continué : "Je voudrais me livrer, mais je ne sais pas où aller, je ne sais pas quoi dire."

Découverte de la victime

Mme Provost envoya alors une autre de ses filles, Mme Aline Evenko, chez qui elle demeure, et M. Evenko au domicile de la victime, pour vérifier si ses craintes étaient justifiées.

En arrivant à l'appartement de la rue Boyce, ceux-ci virent du sang en ouvrant la porte. Ils appelèrent alors la police, qui fit la macabre découverte. Il y avait du sang partout dans la maison, un marteau trainait dans une mare de sang dans la cuisine, et la victime gisait inanimée sur le lit des enfants.

Voyant qu'elle vivait encore, les policiers la firent transporter à l'hôpital, où elle est morte hier. En cours de route, Mme Dallaire avait toutefois pu révéler aux policiers qu'elle avait eu une violente querelle avec son mari, ce qui avait apparemment déclenché tout le drame.

Tandis que la victime était transportée à l'hôpital, son mari se rendait au domicile de sa belle-mère, situé tout près. En entrant, il fondit en sanglots et disant à Mme Provost : "Si vous étiez venue il y a 15 jours comme je vous l'ai demandé, il était peut-être encore temps", indiquant par là que la situation n'était sans doute pas très normale dans le ménage depuis un bon bout de temps. C'est enfin à cet endroit que les détectives de la Sûreté municipale vinrent le cueillir, et il n'offrit aucune résistance aux limiers.

Lorsque les jurés eurent prononcé leur verdict ce matin, la Cour a pu être témoin d'une scène déchirante et assez imprévue. Les membres de la famille de la victime se sont en effet précipités en larmes vers Dallaire, l'embrassant et l'assurant qu'il avait toute leur sympathie. L'inculpé, qui était demeuré passablement calme jusque-là, éclata lui aussi en sanglots, et le Dr Clément donna l'ordre de le faire sortir au plus tôt.

Dallaire avait d'ailleurs été appréhendé quelques heures après le drame, au domicile de sa belle-mère, Mme Florida Provost, où il s'était réfugié en proie au plus vif désespoir.

La mère de la victime a été le principal témoin à charge durant l'enquête, qui était présidée par le Dr A.-B. Clément, coroner conjoint de Montréal.

Répondant d'une voix brisée par l'émotion aux questions du procureur de la couronne, Me K. McKay, Mme Provost a révélé que vers une heure, le 28 novembre après-midi, son gendre lui avait téléphoné pour lui apprendre que "quelque chose d'épouvantable s'était produit à la maison au cours de la matinée."

Il répondait de façon incohérente aux questions de Mme Provost mais, après quelques instants, il demanda :

"Les enfants sont-ils allés manger à la maison ? Vous ont-ils dit avoir vu quelque chose d'horrible en entrant ?"

Comme sa belle-mère lui apprenait que les enfants n'avaient pu se rendre à leur domicile parce qu'ils ne possédaient pas la clé, Dallaire aurait continué : "Je voudrais me livrer, mais je ne sais pas où aller, je ne sais pas quoi dire."

Découverte de la victime

Mme Provost envoya alors

Voir DALLAIRE en page 46

Cadeau Idéal
Voyage de repos
Voyage de noces
CROISIERES A NASSAU $170.
(tous frais compris)
Départ tous les samedis de N.-Y. 4 p.m. Luxueux ITALIA (26,900 tonnes) quai No 97. 7 jours dont 2 jours et une nuit à Nassau. 4 piscines (une intérieure), cinéma, bar, salle de danse (3 orchestres). 3 repas et un buffet tous les jours. Chambre pour enfants.
Appelez ALFRED GAGLIARDI, CR. 1-3967.
Bureau de voyages, 6970 rue St-Denis. Italian Express vous offre également 200 croisières et tours organisés dans tous les pays du monde. Billets de voyages, tours et croisières, passeports, réservations d'hôtels, informations.

EST-CE LA BILE?
Aidez le foie dans la sécrétion de la bile. Un mauvais fonctionnement peut résulter en constipation, digestion pénible, manque d'appétit, ballonnement, sensation de paresse. Il existe un remède éprouvé qui aide le foie dans son fonctionnement normal ; c'est le remède végétal numéro 9 de l'Abbé Warré, maintenant vendu sous forme de tisane ou de pilules, au choix. Il se charge du petit nettoyage indispensable de l'organisme.
CHEZ LE PHARMACIEN
Un mois de traitement $2.00
GRATIS! Demandez le manuel de médecine familial. 188 pages de conseils élémentaires. Un par famille. Ecrivez à case postale 65, station "T", Montréal.

Simpson MONTRÉAL
OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 h.

MAGNIFIQUES PIÈCES D'ARGENTERIE!
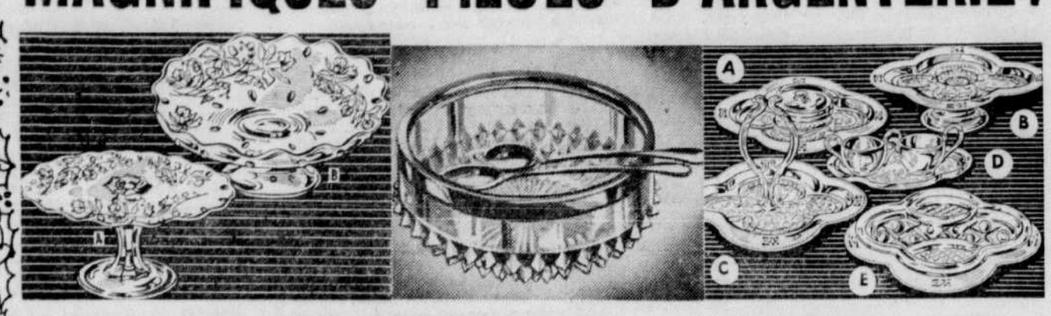
ARTICLES DE TABLE EN VERRE
Richement décorés d'argent, sterling, modèle "Orchid" :
A. Plateau pour gâteaux, diam. 11 po. haut. 4½ po. 5.79 Ch.
B. Coupe sur pied, diam. 11¾ po.
Non représentés : Compotier bas, diam. 13½ po. Coupe à fruits, diam. 11 po.
ENSEMBLE A SALADE
Une nouvelle suggestion pour vos cadeaux de Noël ! A un prix remarquablement bas ! Modèle importé d'Angleterre ! Saladier en verre délicatement décoré d'une large bande argent E.P. sur nickel encerclant le bord. 6.95 Ens.
POUR L'HOTESSE A LA PAGE !
Articles argent E. P. sur cuivre :
C. — Assiette à fromage et biscuits.
D. — Coupe à fruits.
E. — Plat à gâteaux avec poignée au centre.
F. — Crémier et sucrier sur un plateau.
G. — Plat pour assaisonnements, avec pièces rapportées en verre.
Non représentés : Plat en verre avec support argenté. 4.99 Ch.
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — ARGENTERIE, AU CINQUIEME. Rayon 746

Attention au départ ! . . .
Faites un voyage de 58,000,000 de milles à travers l'espace !
Vous ferez un tour à travers le monde mystérieux des planètes. Vous verrez les cratères de la lune, les canaux de Mars et un vrai satellite . . . le tout dans les couleurs les plus merveilleuses. Vous frissonnerez en effectuant ce voyage en dehors de notre monde. Venez chez Simpson, au Rayon des Vêtements pour garçons, au deuxième, et faites la connaissance de "Mr Space". Vous pourrez partir en voyage avec lui dans sa fusée interplanétaire géante. Entrée : Enfants 15 Adultes 25¢
Après le voyage venez demander un exemplaire de "A TRIP TO OUTER SPACE (en anglais seulement) une revue en couleurs où sont relatées les aventures extraordinaires du Père NOEL à travers l'espace
POUR ENVELOPPER VOS CADEAUX DE NOEL
Une présentation gaie, experte et raffinée vous est offerte par notre service d'emballage pour vos cadeaux de NOEL — N'hésitez pas à leur confier ce soin délicat ! Seul le coût des fournitures est dû.
Emballage pour cadeaux, quatrième et septième étages, près de l'ascenseur.
AU RENDEZ-VOUS DU PETIT MONDE FILLES ET GARCONS ! . . . SOYEZ TOUS AU RENDEZ-VOUS DU PETIT MONDE SPECIAL EN SOIREE
Le Coin des Emplettes qui vous est réservé chez Simpson, au sixième
Mais oui les enfants . . . vous trouverez chez Simpson, un coin rêvé, décoré à ravir . . . et des cadeaux innombrables pour Maman, Papa . . . pour toute la famille. Les comptoirs ont seulement 24 pouces de hauteur . . . et le prix des articles varie de 25¢ à $3 . . . vous ne serez pas obligés de vider complètement votre tirelire ! . . . — N'oubliez pas, chez Simpson, au sixième, juste à droite de Papa NOEL.
Les grandes personnes seront admises seulement si elles sont accompagnées d'enfants.
OUVREZ UN COMPTE COURANT RENOUVELABLE DES MAINTENANT
Vous pouvez acheter jusqu'à 12 fois votre mensualité.
Voici comment fonctionne votre compte courant renouvelable :
VOUS PAYEZ CHAQUE MOIS (frais de service compris)
$5 $10 $15 $20 $25
VOUS POUVEZ ACHETER POUR
$60 $120 $180 $240 $300
Pour renseignements composer : VI. 2-3241 — Local 884
SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME

Chez Simpson, au 6e étage, votre grand ami le Père NOEL attend la visite de tous les enfants ! Sans tarder, venez bien vite lui confier tous vos souhaits pour les cadeaux merveilleux que vous désirez pour NOEL ! Demandez à être photographié avec le Père NOEL. Un magnifique souvenir en couleurs, 3½ x 5 po. dans un bel étui de carton.
Ch. $1
3 pour 2.75 ou 6 pour 5.25
MANSFIELD PARKING AUTOMATIQUE BAS PRIX
LA ½ HEURE 20¢
Maximum de jour : $2 (6 h. a.m. à 6 h. p.m.)
Maximum pour 24 heures : 2.50
SPECIAL EN SOIREE 6 à 12 p.m. 75¢ tarif fixe
Maximum de nuit : 1.50 (6 h. p.m. à 8 h. a.m.)
(rue Mansfield, au nord de Simpson, coin suivant)

JOLIES DÉCORATIONS POUR UN GAI NOËL
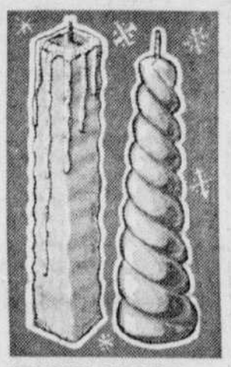
BOUGIES DE NOEL
2 pour 2.98
1.59
Choix de deux modèles :
A. Carré rouge avec paillettes ton or.
B. Pilier en spirale, coloris rouge.
Hauteur : 12 po. environ.

CRÈCHE MUSICALE
Charmante décoration ! Recréez la scène de la Nativité ! Modèle en bois couleur naturelle, genre étable, importé d'Allemagne. Dimensions : 13½x6¾x10 po. Avec personnages. Air joué : "Holy Night". Rég. 10.98 6.99
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

CARILLON D'ANGES !
Prix spécial ! $1
Importé de Suisse, fini laiton doré avec bougies rouges, vertes ou blanches. Boîte de 12 bougies supplémentaires 29¢ ou 2 boîtes pour 49¢

SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

Rég. 3.99 2.99
SPECIAL 2.99
2.19
Rabais 25% !
PEIGNOIRS COTON
Attrayants modèles si pratiques et si confortables. Coton gaufré d'entretien si facile. Elégant fini avec garnitures fantaisie. Un seul modèle est représenté mais nous vous en proposons plusieurs du même genre dans des imprimés ravissants. — Coloris rose ou bleu — Tailles petite, moyenne ou grande.
Spécialement confectionnés pour tailles plus fortes !
VETEMENTS DE NUIT
• Choix d'impressions charmantes
• 3 modèles attrayants aux lignes amenuisantes
• Coloris rose ou bleu
• Pour tailles fortes seulement : 42, 44, 46.
A. Chemise de nuit, décolleté en V. B. Pyjama classique. C. Robe de nuit avec col et empiècement.
Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur toute cette lingerie — VI. 2-7221
SIMPSON — LINGERIE, AU SOUS-SOL. Rayon 784
Une offre exceptionnelle !
PYJAMA FLANELLETTE
Il plaira certainement à la "jeune coquette". De plus, la qualité de la confection et du fini est celle d'un pyjama de prix plus élevé. 2 modèles au choix : A) Capri; B) Classique. Coloris bleu ou rose. Ages : 8 à 14 ans.

Afin de faciliter vos emplettes des Fêtes, Simpson a le plaisir de vous annoncer que son magasin sera
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H.
les jours suivants
Mardi, 6 décembre
Jeudi, 8 décembre
Vendredi, 9 décembre
Lundi, 12 décembre
Mardi, 13 décembre
Mercredi, 14 décembre
Jeudi, 15 décembre
Vendredi, 16 décembre
Lundi, 19 décembre
Mardi, 20 décembre
Mercredi, 21 décembre
Jeudi, 22 décembre
Vendredi, 23 décembre

Simpson MONTRÉAL
vous offre des importations du monde entier, mais
85%
des articles vendus chez Simpson sont fabriqués au Canada

No 3 CAHIER
77e ANNEE — No 43

SPECTACLES ET CONCERTS
IMMEUBLES ET CONSTRUCTION

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 3 DECEMBRE 1960

NOUVELLES DE FINANCE
INFORMATIONS GENERALES

PAGES **25-36**

Chronique du samedi par ***Jean Béraud***

La Comédie-Française: ce qu'elle offrira en février

Le tout jeune directeur des services administratifs de la Comédie-Française, M. François Barachin, 38 ans, était ces jours derniers à Montréal pour mettre au point avec l'impresario Nicolas de Koudriavtzeff les détails de la prochaine tournée du célèbre théâtre en Amérique.

On sait que la troupe visitera plusieurs villes américaines et qu'elle jouera chez nous, notamment, à Québec les 6, 7 et 8 février, puis au Saint-Denis de Montréal du 9 au 18 février, avec un répertoire de sept pièces.

Rencontré à un déjeuner offert à M. Barachin par M. le consul général de France à Montréal et la baronne Raymond de Sainte-Suzanne, le directeur administratif du Français nous dit qu'il ne faut pas s'étonner de le voir si jeune occuper un poste aussi important, que c'est là la tendance générale en France. La jeunesse partout !

Par ailleurs, M. Barachin rend hommage aux grandes qualités d'Administrateur de M. Maurice Escande, "un comédien qui connaît si bien la Maison et ses camarades que son règne se passe sans encombre".

Modestement, M. Barachin attribue la prospérité actuelle du Français à "la pause qui suit les perturbations".

"Les subventions, dit-il, sont restées les mêmes, mais les recettes sont meilleures, le public vient plus nombreux aux spectacles et un effort de rénovation a bien donné. Ainsi, en fin de saison dernière, le spectacle Jules Renard, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, a été très couru, de même que la Semaine Molière avec son programme de dix-sept pièces différentes. La mort de Marie Sabouret est venue hélas ! interrompre le cycle Renard...

"Pour la nouvelle saison, la Comédie pouvait promettre cinq spectacles neufs : un "Ruy Blas" remonté dans une nouvelle mise en scène; "Le Cardinal d'Espagne", de Henry de Montherlant, dont la création est fixée au 18 décembre; le "Britannicus" de Racine, que vous verrez en février, aussi dans une nouvelle mise en scène; un spectacle coupé composé du "Legs" de Marivaux et du "Légataire Universel" de Regnard; "Les Oiseaux" d'Aristophane dans l'adaptation de Bernard Zimmer, sous la direction de Jacques Fabbri. On parle aussi d'un Tchécov, l'"Oncle Vanya"..."

—Et la mémorable sortie de M. André Malraux contre l'abus des auteurs comiques au détriment des grands Tragiques, qu'a-t-elle donné ?

—Eh bien ! Malraux avait eu un sursaut d'indignation, parfaitement compréhensible, en consultant le répertoire d'une partie seulement de saison, de trois mois en fait, durant laquelle un Labiche—"Les Trente Millions de Gladiator ?"...—obtenait un succès si soutenu qu'il avait été impossible de le retirer de l'affiche. Par ailleurs, il faut bien savoir que les tragiques n'ont pas autant d'attrait sur le public du Français que les auteurs comiques; une tragédie peut être présentée dix ou douze fois, au maximum, dans une saison. Il arrive aussi qu'une mésaventure, celle par exemple de la "Phèdre" montée par Jean Meyer à la mode louis-quatorzième avec décors et costumes de Cassandre, force la direction à abandonner une pièce, pour ne la reprendre que bien plus tard. Ce sera le cas pour "Phèdre", qui sera reprise certes, mais de façon plus traditionnelle. Il faut quand même retenir que la Comédie-Française continue à honorer et à présenter les grands tragiques, dans ces matinées qui se donnent couramment au Théâtre de Paris, et où l'on peut voir "Mithridate", "Britannicus", etc..."

Il paraît donc tout naturel que le répertoire que la Comédie-Française nous offrira, en février prochain, soit composé surtout de comédies.

Voici l'ordre définitif adopté pour cette série de représentations :

"L'IMPROMPTU DE VERSAILLES" et "LES FOURBERIES DE SCAPIN", les jeudi 9, vendredi 10 et dimanche 12 en soirée, ainsi que le samedi 11 en matinée;

"TARTUFFE", les samedi 11 et jeudi 16, en soirée;

"POIL DE CAROTTE" et "FEU LA MERE DE MADAME", ainsi qu'un intermède consacré à la poésie française, les mardi 14 et mercredi 15 en soirée;

"BRITANNICUS", le vendredi 17 en soirée et le samedi 18 en matinée;

"LE DINDON", en gala d'adieu, le samedi 18 en soirée.

Il y aura relâche le lundi 13.

On trouvera ci-dessous les distributions de chaque pièce :

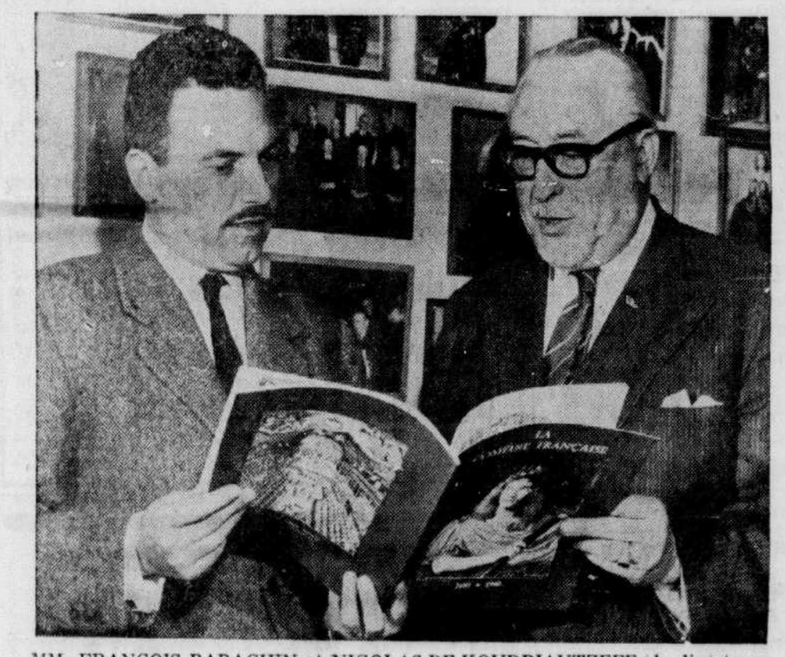

MM. FRANÇOIS BARACHIN et NICOLAS DE KOUDRIAVTZEFF : le directeur des services administratifs de la Comédie-Française et l'impresario montréalais, réunis à l'occasion de la deuxième tournée officielle du Français au Canada, examinant la plus récente brochure de luxe consacrée au célèbre théâtre.

"L'Impromptu de Versailles", comédie en un acte, en prose, de Molière. Décors et costumes de Mme Suzanne Lalique.

M. Louis Seigner	Béjart
M. Jacques Charon	La Thorillière
M. Georges Descrières	Molière
M. François Chaumette	La Grange
M. Michel Aumont	du Croisy
M. René Camoin	Brécourt
	Un nécessaire
Mme Micheline Boudet	Mlle Molière
Mme Lise Delamare	Mlle Béjart
Mme Denise Gence	Mlle Hervé
Mme Catherine Samie	Mlle du Parc
Mme Geneviève Fontanel	Mlle du Croisy
	Mlle de Brie

"Les Fourberies de Scapin", comédie en trois actes, en prose, de Molière. Décors et costumes de M. Robert Hirsch:

M. Louis Seigner	Argante
M. Jacques Charon	Sylvestre
M. Robert Hirsch	Scapin
M. Georges Descrières	Octave
M. Michel Aumont	Géronte
M. René Camoin	Carle
	Léandre
Mme Micheline Boudet	Zerbinette
Mme Denise Gence	Nérine
Mme Geneviève Fontanel	Hyacinthe

Mise en scène de M. Jacques Charon

"Tartuffe", comédie en cinq actes, en vers, de Molière:

M. Louis Seigner	Tartuffe
M. Jacques Charon	Cléante
M. Georges Descrières	Valère
M. François Chaumette	Orgon
M. Michel Aumont	M. Loyal
M. René Camoin	L'Exempt
	Damis
Mme Annie Ducaux	Elmire
Mme Micheline Boudet	Mariane
Mme Lisee Delamare	Dorine
Mme Denise Gence	Mme Pernelle
Mme Catherine Samie	Flipote

Mise en scène de M. Louis Seigner

"Feu la Mère de Madame", pièce en un acte de Georges Feydeau. Décor et costumes de M. Jean-Denis Malclès:

M. Jacques Charon	Lucien
M. Robert Hirsch	Joseph
Mlle Micheline Boudet	Yvonne
Mlle Denise Gence	Annette

"Poil de Carotte", pièce en un acte de Jules Renard, décor de M. Jean-Denis Malclès:

M. Louis Seigner	M. Lepic
	Poil de Carotte
Mlle Denise Gence	Madame Lepic
Mlle Catherine Samie	Annette

"Britannicus", tragédie en cinq actes, en vers, de Racine. Décor et costumes de Mlle Francine Gaillard-Risler:

M. Louis Seigner	Burrhus
M. Robert Hirsch	Néron
M. François Chaumette	Narcisse
	Britannicus
Mme Annie Ducaux	Agrippine
Mlle Denise Gence	Albine
	Junie

Mise en scène de M. Michel Vitold

"Le Dindon", pièce en trois actes de Georges Feydeau. Décors et costumes de Mme Suzanne Lalique:

M. Louis Seigner	Pinchard
M. Jacques Charon	Pontagnac
M. Robert Hirsch	Rédillon
M. Georges Descrières	Soldignac
M. François Chaumette	Vatelin
M. Michel Aumont	Jean
	1er Commissaire
M. René Camoin	Gérôme
	Victor
Mme Micheline Boudet	Lucienne Vatelin
Mme Lise Delamare	Clotilde Pontagnac
Denise Gence	Mme Pinchard
Catherine Samie	Armandine
Mme Geneviève Fontanel	Maggy Soldignac
	Clara

UNE SOIREE A SALZBOURG — Le chef d'orchestre Josef Krips et les célèbres chanteurs canadiens Léopold Simoneau et Pierrette Alarie, vedettes de la deuxième "Soirée à Salzbourg" — c'est-à-dire toute une soirée Mozart — que l'Orchestre Symphonique de Montréal présentera au grand public, mercredi, au Plateau.

LE CINEMA par ***Roger Champoux***

Une revision des normes faite avec sagesse, sans peur et sans hypocrisie

Le film "Hiroshima mon amour", après avoir soulevé un immense intérêt, a provoqué une houleuse tempête. Faut-il en être surpris ? Pas le moins du monde.

Sujet difficile et délicat, oeuvre d'art, film de festival, "Hiroshima" a été accepté ici, refusé là, jugé "plat" par certains, monté aux nues par d'autres ; on y a vu un sommet des thèmes développés par le groupe de la nouvelle vague, comme on a pu n'y voir qu'une illustration de l'éternel triangle. En certaines villes, il a fait fureur et piètre figure ailleurs.

C'est à Montréal que l'oeuvre d'Alain Resnais, aura fait le plus de bruit. A cause de la censure. Si on essayait d'y voir clair, avant d'aller aux conclusions extrémistes.

Lors du Festival international du film de Montréal, le film de Resnais a été soumis à la censure comme tous les autres. Les droits habituels furent acquittés et il fut compris que, compte tenu d'une présentation unique, le film serait laissé intact. Toutefois, le distributeur avait été averti qu'un second visionnement serait exigé dès l'instant où l'on réclamerait pour le film un visa de présentation dans le circuit commercial.

On a pu dire "deux poids, deux mesures", alors qu'en réalité le Bureau de censure manifestait le plus total esprit de collaboration avec les dirigeants du Festival, sans préjudice de son droit de regard et de son approbation finale. On se souvient du succès obtenu au Loew's. Salle comble: on s'arrachait les billets.

Deux mois plus tard, le distributeur demande un visa pour présentation commerciale, et cette fois la censure "SUGGERE" certaines coupures. Elles sont importantes (quatorze minutes). Ces coupures ne sont pas imposées mais suggérées, nous le répétons. Le distributeur n'ignore pas que, s'il accepte lesdites coupures, la version censurée qu'il offrira au public risque de susciter une vive colère car on pourra penser (avec raison) qu'un groupe de cinéphiles a obtenu un traitement de faveur. C'est exactement ce qui s'est produit lorsque le distributeur du film, après avoir accepté les coupures suggérées, présenta "Hiroshima mon amour" amputé d'une séquence capitale.

Nous sommes en face de deux responsabilités. La censure a exercé ses droits. Le distributeur a présenté un film dont il avait accepté la version censurée.

Les protestations ont été vives, et nous sommes désormais devant un problème dont les répercussions vont prendre de l'ampleur. Des explications ont été données qui sont à la fois valables et risibles, selon le point de vue que chacun retient pour soi.

Tous les films ne sont pas faits pour tout le monde et il est grandement temps que des normes définitives soient établies afin que notre censure puisse exercer un contrôle cohérent sans être constamment en butte à la critique et aux sarcasmes. Le vice fondamental est là et pas ailleurs.

Nous ne sommes plus des enfants, c'est sûr, et par ailleurs certains films doivent être examinés avec soin avant d'être livrés à la grande masse.

La solution ? Des salles spécialisées sur un circuit restreint et surtout une codification plus précise des normes, afin que les censeurs ne soient plus prisonniers de formules qui n'ont pas été revisées depuis un quart de siècle. Cette refonte peut s'entreprendre dans un climat de confiance, sans hypocrisie et sans colère, sans manifestations intempestives.

Il n'est pas question d'ouvrir la porte aux ouvrages malsains, mais de savoir si certaines classes de la société sont prêtes (ou pas) à voir des films rejetés ici alors qu'ils sont acceptés ailleurs.

Ce n'est pas la mer à boire et pour obtenir une revision des normes, il ne doit pas être nécessaire, semble-t-il, d'ameuter les foules. Par le temps qui court, les réformes de toutes sortes occupent l'actualité quotidienne, de notre parlure à l'économique en passant par l'éducation. Le cinéma est un agent culturel d'une puissance exceptionnelle. Nous ne devons plus le juger comme "une porte de l'enfer" mais comme une distraction de qualité qui peut également instruire, former. Certes, il y aura encore quelques accrochages, mais une étude clairvoyante des manifestations du septième art appréciées selon l'optique de notre temps peut très bien s'amorcer sans que le plus minime incident tourne au scandale.

Le passé vivant par ***Marcel Valois***

Les premiers diplômés de notre Conservatoire

C'est à l'arbre qu'on juge ses fruits. En relisant avec attention la liste des dix-huit premiers diplômés du Conservatoire de musique de la Province, il y a dix ans, on constate le rôle de premier plan que cette institution a commencé à jouer chez nous dès ses débuts. En 1950, il n'y avait pas encore de section d'ouverte à Québec, ni de cours d'art dramatique d'institué. Il n'y avait qu'une promesse de classe de chant. Malgré cela parmi les diplômés d'alors se trouvent les noms de trois de nos compatriotes qui ont acquis la renommée hors de nos frontières. L'organiste André Mérineau a grande réputation à Rome et ailleurs, Mme Renée Morisset fait avec son mari Victor Bouchard des tournées européennes d'interprètes de musique pour deux pianos, le pianiste montréalais Ronald Turini est encore tout auréolé de son grand succès dans un concours international.

Les autres instrumentistes ont tous trouvé place dans nos orchestres de Montréal, de Québec ou de Radio-Canada. Il suffit de nommer le corniste Joseph Masella, les flûtistes Jean-Paul Major et Marcel Baillargeon, les clarinettistes Jean Lafontaine et Arthur Pincusoff, l'altiste Claire Provost, les trompettistes Jacques LeComte et Gérald Gagnier, et à la percussion, Louis Charbonneau.

Chez les jeunes filles le mariage vient souvent changer le cours d'une vie et mettre fin à une carrière. C'est peut-être pour ce motif qu'on ne sait ce que sont devenues les pianistes Lina Pizzolongo, Claire Dorval, Joan Nauffts et Madeleine Bélanger. On se souvient que l'adolescente de 1950, la petite pianiste Ann McCahey, remporta le trophée du concours de la Couronne d'or à la télévision il y a deux ou trois ans. On croit savoir, d'autre part, que le pianiste Gilles Manny poursuit toujours ses études en Europe.

Avec les seuls noms de Mérineau, Morisset et Turini, trois artistes de carrière sur un total de dix-huit diplômés, cette proportion ferait honneur à de plus réputés Conservatoires que le nôtre. En relevant les noms des diplômés des années qui suivirent on trouverait d'autres noms de jeunes musiciens du Québec qui font carrière et travaillent à faire la réputation du Canada français.

Devant ces résultats on ne peut que s'attrister de voir les classes de musique du Conservatoire installées dans un immeuble commercial, les classes d'art dramatique boulevard Saint-Laurent dans un quartier mal famé.

Pendant ce temps on voit nombre d'écoles et institutions privées dispenser leur enseignement musical à Montréal et en banlieue dans de très beaux édifices.

Quant à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, après avoir dispersé son enseignement dans des salles d'écoles, elle possède enfin son immeuble à elle, avenue Maplewood. On y trouve deux salles de cours, une bibliothèque et des bureaux. Cette Faculté est jeune encore et accomplit sans bruit son travail sérieux. Dans le domaine de la musique religieuse elle joue un rôle de premier plan. C'est chez elle que se forment et se sont déjà formé des directeurs de maîtrises et tous les spécialistes de la musique apparentée au culte ou en faisant partie intégrante comme le chant grégorien.

C'est du Conservatoire et de la Faculté de musique que sortiront les compositeurs, les maîtres et les interprètes de demain. Dans les écoles supérieures de musique destinées aux jeunes filles on donne une bonne formation aux résultats très problématiques parce que les diplômées se destinent naturellement au mariage. Chacun sait que les soins d'un foyer et l'éducation des enfants ne laissent en général pas de temps pour poursuivre une carrière musicale.

Prix à Claude Simon

PARIS. (AFP) — Le Prix de la Nouvelle Vague a été décerné au premier tour à Claude Simon, pour son livre, "La Route des Flandres", par 5 voix contre 2, à Albert Simonin, pour son livre "Du mourron pour les petits oiseaux".

C'est la troisième année que le Prix de la Nouvelle Vague est décerné. La première année, il est allé à Christiane Rochefort pour "Le Repos du guerrier", et l'année dernière à Yves Bonnefoy, pour un livre de poèmes "Hier régnant désert".

LA MUSIQUE par ***Claude Gingras***

VERDON et STEVENS

JACQUES VERDON, violoniste, et **WILLIAM STEVENS**, pianiste, présentés par les Jeunesses Musicales du Canada, au Plateau.

PROGRAMME

●

Violon et piano :

Sonate no 2, en la majeur, op. 100	Brahms
"Improvisation"	Kabalevsky
"Zigeunerweisen" (Airs tziganes)	Sarasate
Six "Danses roumaines"	Bartok
Sonate pour violon et piano (1944)	Jean Papineau-Couture

●

Piano seul :

Sonate en si mineur	Scarlatti
"Poissons d'or"	Debussy
"Rhapsodie hongroise" no 6, en ré bémol	Liszt

●

A en juger par ce concert, nos deux jeunes musiciens montréalais William Stevens, pianiste, et Jacques Verdon, violoniste, sont définitivement lancés vers une carrière professionnelle dans le sens le plus complet du terme.

Williams Stevens a déjà derrière lui plusieurs années de carrière, mais d'une carrière assez inégale. Il est évident qu'il a énormément travaillé sa technique ces derniers temps. S'il a encore échappé quelques petites notes de son Scarlatti, par contre il a joué presque à la perfection, et avec une étonnante puissance sonore, la très difficile sixième "Rhapsodie hongroise" de Liszt. Et il y avait même de la poésie dans son Debussy; d'ailleurs, après qu'il eut joué "Poissons d'or", la salle lui a réclamé "Reflets dans l'eau."

Jacques Verdon, plus jeune et moins connu que son camarade, a lui aussi fait de grands progrès. Il a toujours eu une très belle technique et énormément de talent, mais je me rappelle certain récital, il y a peut-être deux ans ou moins, où il avait faussé comme il n'est pas permis de le faire...

Heureusement, Verdon s'est ressaisi depuis, il a perfectionné son intonation (il y a eu à peine deux ou trois notes un peu hésitantes hier soir), il a affermi sa technique, son coup d'archet, sa main gauche, il a aussi approfondi son style, et naturellement il joue toujours avec cette même passion et ce même sens musical inné qui, dès ses débuts, nous laissaient voir et nous font encore voir en lui un très grand musicien, peut-être notre futur grand violoniste canadien...

●

Cependant, les deux artistes ne forment pas encore parfaitement équipe. Ils jouent parfaitement ensemble, soit, mais le Brahms était moins de la sonate que du violon accompagné (fort bien il est vrai) par un piano. Il faudrait plus d'équilibre et plus de fondu entre les deux instruments. Cela viendra sûrement avec la pratique, mais pour l'instant c'est le violon que l'on écoute surtout.

Les oeuvres qui conviennent le mieux au duo, pour le moment, sont donc celles où le pianiste fait plutôt office d'accompagnateur, telles que les "Airs tziganes" de Sarasate et les "Danses roumaines" de Bartok.

Les deux musiciens ont donné quelques rappels : "Mélodie", de Fritz Kreisler, qui est un arrangement, par ce dernier, d'une oeuvre de Gluck; "Jota", extraite des "Sept Chansons populaires espagnoles" de Manuel de Falla et transcrite pour le violon par Menuhin...

●

Jean Papineau-Couture a, parmi ses qualités, une, rarissime chez nos compositeurs canadiens : la brièveté. Il sait nous intéresser sans nous ennuyer. Il sait aussi écrire très habilement pour le violon et pour le piano, et aussi (ce qui est une tout autre affaire) pour les deux instruments réunis. Et je crois que messieurs Verdon et Stevens ont rendu justice à cette Sonate datant de 1944.

Les commentaires sur les oeuvres furent faits sous forme de conversation entre le pianiste et le violoniste et, dans le Papineau-Couture, entre les deux interprètes et leur compositeur.

Salle comble et enthousiaste pour ce concert. Mais il faudrait habituer les jeunes à ne pas applaudir entre les mouvements d'une même oeuvre !

Invention à deux voix ***par Jean Hamelin***

Mon frère Untel

— Un tel succès...
— Encore !
— Comment "encore" ?
— Oui, votre "untel" !

On n'entend plus que ça ! C'est fatigant à la fin !

— En effet. Un tel succès est assez particulier pour qu'on en parle.

— A propos, dites-moi, vous l'avez lu ?

— Quoi donc ?

— Le livre... le bouquin du frère Untel ? Moi, pas !

—Ne m'en parlez pas. Je n'ai pas encore pu mettre la main dessus.

— Et vous vous permettez d'en parler ?

— Avec tout ce qu'on en a dit, à gauche et à droite, c'est presque comme si je l'avais lu !

— Evidemment, moi aussi...

— Vous savez ce qui m'est arrivé à ce propos ?

— Il vous est arrivé quelque chose ?

— Il arrive toujours quelque chose à quelqu'un ! Ainsi, moi, par exemple. Mon journal m'envoie au lancement du livre, dont l'auteur, par suite de certaines interdictions qui paraissent aujourd'hui levées, brillait par son absence. Je n'eus que le temps de lorgner l'ouvrage et déjà Jacques Hébert me l'offrait, non sans me confier les dessus et les dessous de l'affaire.

— Donc il vous l'offre. Ensuite ?

— Je le prends, la belle affaire ! Je l'apporte chez moi avec la ferme intention de le lire à la première occase...

— Alors ?

— Je le range provisoirement dans ma bibliothèque, section des livres canadiens. Mais où le placer, entre nos auteurs qui vont de A à Z ? Le mettre à F ? Le mettre à U ? Avec les "Frères" ? Et si d'autres "Frères", un jour, s'avisaient d'écrire eux aussi leurs "insolences" ?

Il y aurait encombrement sur le rayon ! J'opte finalement pour U, lettre peu courue chez les auteurs canadiens, et j'y place mon frère Untel entre le dernier recueil de poèmes de Pierre Trottier et le roman de Jean Vaillancourt, "Les Canadiens errants".

— Vous saviez où il était ? Il était facile de le lire alors ?

— Point si facile. Le lendemain, je le repère de l'oeil... il n'est plus là. Déjà. Renseignements pris, c'est ma femme qui le lit.

— C'était son droit ?

— Sans doute ! Puis c'est le tour de ma mère, celui de ma belle-mère, celui de mon beau-frère, celui de ma belle-soeur. De sorte que mon frère Untel est en perpétuel voyage. Et je prévois bientôt d'autres demandes !

— C'est étonnant !

— N'est-ce pas ? Faites le calcul : 75,000 exemplaires déjà vendus et j'ai tout lieu de croire que chaque exemplaire, comme le mien, sera lu par cinq personnes. 400,000 Canadiens français, au bas mot, auront en deux mois lu les "insolences" et y auront généralement applaudi.

— Cela pourrait devenir dangereux...

— Au fond, ce qui justifie le frère Untel, c'est, à mon sens, son succès. Si le public n'avait pas marché, s'il avait laissé pourrir à 15,000 le tirage des "insolences", le pauvre frère Untel n'en mènerait pas large à l'heure actuelle.

— Le succès a tout changé. Peut-on dire... heureusement ?

— Moi, ce à quoi je n'ose penser, c'est...

— C'est ?

— Je n'ose le dire...

— Allez-y. Un bon mouvement. Nous sommes entre nous...

— Vous croyez ? Je me risque. Voilà : si exactement les mêmes choses avaient été écrites par une de ces bêtes immondes, griffues, contaminées, venimeuses, perverties, sans foi ni loi qu'on appelle des laïcs, vous voyez d'ici le scandale ?

— Je tremble rien que d'y penser ! Vous savez, à parler ainsi de votre frère Untel, vous m'intéressez. J'aurais justement une petite demande à vous faire.

— Quoi donc ?

— Le volume, vous l'avez toujours ?

— En principe, oui !

— Vous ne pourriez pas...

— ???

— Me le passer... à moi aussi ?

Sur la scène du Majesty's

BRASILIANA brûle les planches

Et non seulement les artistes de la troupe, mais des spectateurs aussi qui, en fin de soirée, se trouvent entraînés sur la scène, dans l'affolement de rythmes irrésistibles. C'est que le tableau évoque le prélude et le Carnaval même de Rio, dans un emportement que les ballons décorant la salle ponctuent de leurs éclatements, pendant que la troupe entière menée par deux très grandes et très longues danseuses à plumes virevolte autour de danseurs et de danseuses acrobatiques qui pointent du pas cosaque aussi bien qu'ils se déhanchent, dans une vibration où la rampe disparaît pour transformer la salle du Her Majesty's en un immense music-hall abandonné à la folie collective de la danse et du chant.

A l'entracte déjà, on avait eu cette sensation extraordinaire de ne plus assister à un spectacle, mais d'y participer activement, d'en être frénétiquement saisis, à l'occasion d'un tableau intitulé "Candomble", évoquant non pas une fête populaire mais un rite religieux avec ses tambours hallucinants, son danseur possédé, ses incantations et ce crescendo de corps humains précipités dans une extase qui, même sur une scène et loin de la jungle qui lui insuffle sa sauvagerie, paraît naturelle, d'un entraînement dont il faut se garder comme d'un vertige inattendu.

"Brasiliana" est une mixture curieuse, mais fort réussie, de folklore et de music-hall, où s'entremêlent les thèmes importés d'Afrique et les rythmes du Brésil, préservés ou enrichis selon le cas dans un climat d'égale chaleur, en des coloris tout aussi brillants, où le recueillement de la prière, le plaisir de la danse, le goût de vivre se traduisent en des sautes brusques, sans transition presque, parce que le mouvement reste sans cesse inhérent à la nature de l'homme et de la femme, exprime chez lui une exigence intérieure qu'aucun refoulement ne saurait contenir. C'est dire la variété d'un tel spectacle qui va de l'imitation parodique la plus fine lorsqu'un couple mime un menuet de salon au frétillement le plus insaisissable lorsque naît la Samba menée sur un train d'enfer par un danseur au maillot rose répondant, lui aussi, à une "chorégraphie spontanée".

C'est évidemment l'ensemble,

Voir BRASILIANA en page 26

LES DEUX PROGRAMMES DE SVIATSLAV RICHTER — Le célèbre pianiste soviétique Sviatoslav Richter, qui donnera deux récitals au théâtre Saint-Denis la semaine prochaine, soit mercredi et vendredi soirs. Mercredi, M. Richter jouera uniquement des Sonates de Beethoven : la 3e, en do majeur (op. 2 no 3) ; la 9e, en mi majeur (op. 14 no 1) ; la 12e, en la bémol majeur (op. 26) ; la 22e, en fa majeur (op. 54) et la 23, en fa mineur, op. 57 (dite "Appassionata"). Vendredi, le virtuose interprétera la Sonate en do majeur de Haydn, trois "Novelettes" (nos 1, 2 et 8), de Schumann, et un groupe imposant d'oeuvres de Prokofieff : dix "Visions fugitives", op. 22, "Sonatine pastorale", op. 59 ; "Paysage", Pièce no 3 extraite de "Pensées" et Sonate no 6, en la majeur, op. 82.

LE Théâtre

DANSE VOODOO: au cours du spectacle de folklore "Brasiliana", qui a pris hier soir l'affiche au théâtre Her Majesty's.

BRASILIANA

SUITE DE LA PAGE 25

la troupe entière, qui crée dans la salle cette extraordinaire atmosphère de participation, de voisinage, de communion. Mais il faut citer quelques noms d'artistes au talent particulièrement remarquable.

En tête, une basse dont la voix est d'un timbre rare: Nelson Ferraz, voix inépuisablement riche, semble-t-il, aux modulations si souples qu'on les dirait capables de se faire écho à elles-mêmes; avec cela, une justesse de ton, une adresse consommée dans l'art de faire valoir un rythme et un registre d'une étendue que l'on ne pouvait soupçonner à ses premiers airs. Et puis cet impressionnant prêtre du voudou, Berni Baia ou Ivan de Almeida; le danseur au maillot rose dont on ne peut garantir l'identité, et dont les jambes sont d'une vélocité folle; et ce joueur de tam-tam, Mateus, dont les mains et les doigts créent des gammes de sons, d'une inouïe diversité.

Il y avait salle comble et enthousiaste hier soir et il en sera sans doute de même tous les soirs de cet engagement de deux semaines avec un "Brasiliana" qui est un spectacle inoubliable, donné par une troupe d'artistes de premier ordre.

Jean Béraud

LISE LASALLE et PIERRE THERIAULT, dans une scène de la pièce de Jacques Bobet, "Chambre 110", présentement à l'affiche de la Comédie-Canadienne.

Maurice Leroux hué à l'Opéra

PARIS. (AFP) — L'Opéra de Paris a été mercredi soir, à l'issue de la première représentation en italien du "Don Juan" de Mozart, le théâtre d'une manifestation inhabituelle: des cris hostiles se sont élevés au moment où les artistes et le chef d'orchestre venaient saluer le public.

Cette manifestation n'était d'ailleurs pas dirigée contre les chanteurs, parmi lesquels la célèbre cantatrice américaine Teresa Stichrandall, mais contre le chef d'orchestre, M. Maurice Leroux et, selon les premiers renseignements, c'était moins l'interprétation du chef-d'oeuvre de Mozart par le chef d'orchestre qui était en cause que la personnalité-même de ce dernier. Un certain clan lui reprocherait d'agir "en dictateur" sur les scènes lyriques françaises.

Le chef d'orchestre de 37 ans n'a d'ailleurs pas semblé affecté outre mesure par les "houhou" qui fusaient à son adresse. Il se borna à sourire, baisa la main de la cantatrice et se retira lentement.

Peintre arrêté: il faisait des Vlaminck!

PARIS — (AFP) — Un peintre faussaire, réfugié yougoslave, Michel Valitch, qui avait vendu de faux Vlaminck aux Etats-Unis, a été appréhendé à la suite de la découverte dans son atelier de plusieurs toiles faites par lui-même et qu'il avait attribuées au peintre Danty.

C'est celui-ci qui a fait éclater l'affaire, après avoir aperçu par hasard, il y a quelques jours, plusieurs tableaux signés de son nom—des faux—qui devaient être expédiés dans une galerie de Genève. L'enquête menée aussitôt par la police a permis d'identifier rapidement Valitch à la suite d'une perquisition dans son atelier, où étaient entreposées plusieurs faux signés Danty et notamment une toile signée Vlaminck.

Peintures exposées à l'Office du Film

Pour la première fois, l'Office National du Film donnera l'hospitalité à une exposition ouverte au grand public. On pourra se faire une meilleure idée des tendances actuelles de la jeune peinture par la confrontation d'oeuvres de quatre peintres montréalais bien en vue: Suzanne Pasquin, Michel Savoie, Charles Gagnon et Jacques Godbout.

L'exposition se tiendra à compter de lundi, le 5 décembre, pour cinq jours seulement, jusqu'à 10 h. chaque soir. L'Office National du Film est situé à 3255 Côte-de-Liesse.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU: "La Bonne Anna": à 9 h.
COMEDIE-CANADIENNE: "Chambre 110" et "Florence", en alternance: 9 h.
LA BOULANGERIE: "Voulez-vous jouer avec Moâ?": Du jeudi au samedi: 8.30; dimanche: 7.30 h.
HER MAJESTY'S: "Brasiliana" 8.30
NATIONAL: Le Grand Robert: 8 h.; le dimanche: 1.30, 5, 8.30.
STELLA: "Le Voyage à trois": 8.30; dimanche: 2.30, 7.30.
THEATRE-CLUB: "Celles qu'on prend dans ses bras": 9 h. Le dimanche à 7.30.
TNM: "Le Dindon": 9 h. Le dimanche à 7.30.

Cinémas

ALOUETTE: "Ben-Hur": tous les soirs à 8 h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE: "Canasta": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
BIJOU: "Le Maître de Forges": 12.30, 4.17, 8.14; "Les Copains du Dimanche": 2.10, 6.07, 10.04.
CANADIEN et PLAZA: "Ma Sacrée belle-mère": 1.35, 4.55, 8.15; "Entre la vie et la mort": 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL: "The Apartment": 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.25.
CHAMPLAIN, CREMAZIE et BEAUBIEN: "Comment qu'elle est": 12.05, 3.29, 6.53, 10.17; "L'Affaire Saint-Fiacre": 1.41, 5.05, 8.29.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMOUNT, SAVOY: "The Unfaithfuls": 2.40, 6.15, 9.45; "The Plumderers": 1, 4.35, 8.05.
ELECTRA: "Le Saint mène la Danse": 12, 2.59, 5.53, 8.52; "La Cucaracha": 1.27, 4.26, 7.20, 10.24.
ELYSEE: 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche: "Father Panchali", "Histoire d'une chaise", "P a s l Tombowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS: "La Flèche de Robin des Bois": 12.10, 3.15, 6.25, 9.35; "Echec aux tueurs": 1.55, 5.05, 8.15.
HOTEL-DIEU: "Tokendé": 7.05, 9.45; "Don Calogero": 8.30; fin de semaine: "Tokendé": 1.30, 4.15, 7.05, 9.45; "Don Calogero": 3, 5.45, 8.30.
IMPERIAL: "This is Cinerama": tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT: "Let's Make Love": 2.05, 5.40, 9.25; "Murder Inc.", 12.30, 4.05, 7.50.
LA SCALA: "Mon Gosse", "Sang et Lumières", "Bomba vengeur de la jungle". Ouvertures des portes tous les jours à midi trente.
LOEW'S: "Midnight Lace": 10.10, 12.25, 2.40, 5, 7.15, 9.35.
ORPHEUM: "Les 400 coups": 10.10, 2.15, 5.55, 9.35; "Celui qui doit mourir": 12.10, 3.50, 7.30.
OUTREMONT et SNOWDON: "Psycho": 1.45, 4.15, 6.45, 9.10.
PALACE: "A Breath of Scandal": 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.40.
PRINCESS: "September Storm": 10.40, 2.15, 5.55, 9.30; "Secret of the Purple Reef": 12.30, 4.05, 7.40
REGENT: "The Miracle of Fatima": 1, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
RIVOLI: "Robinson et le Tripporteur": 2.55, 6.15, 9.45; "Drôle de Dimanche": 1.10, 4.40, 8.
SAINT-DENIS: "Les Copains du Dimanche": 12.30, 4.32, 8.20; "Le Maître de Forges": 1.53, 5.56, 9.51.
SEVILLE: "The Alamo": 8 h. p.m. Matinées à 2 h. p.m., les mercredis, samedis, et dimanches.
STRAND: "The Unfaithfuls": 12, 3.25, 6.45, 10.05; "The Plunderers": 10.25, 1.45, 5, 8.30.
WESTMOUNT: "Conspiracy of Hearts": 1, 3.05, 5.05, 7.10, 9.20.

FRANÇOIS CARTIER, JANINE MIGNOLET, JANINE FLUET et GEORGES CARRÈRE dans "Le Voyage à trois" de Jean de Létraz, au théâtre Stella.

Le Courrier des Arts

Le Festival Dramatique

Cher monsieur Béraud,

Je vous remercie bien sincèrement de l'intérêt que vous portez au Festival d'Art Dramatique du Canada et à l'oeuvre qu'il accomplit depuis sa fondation en 1932 par Lord Bessborough. Je vous sais gré de souligner la disparition prochaine de la revue "Théâtre Canada" que nous publions depuis plusieurs années comme notre organe officiel, et de faire écho à notre inquiétude de ces derniers mois. C'est vrai que nous sommes à la recherche d'un nouveau commanditaire pour remplacer la corporation canadienne qui nous a si merveilleusement patronné depuis sept ans. Et c'est encore vrai que faute de commanditaire notre existence même serait menacée.

Mais permettez-moi de vous dire que la situation est loin d'être désespérée et qu'il n'y a vraiment pas lieu de lancer un cri d'alarme aussi angoissé. En fait, je tiens à vous faire savoir, à vous et par le fait même au public lecteur de "La Presse", que nous envisageons l'avenir plutôt avec optimisme. D'ici quelques semaines, peut-être quelques jours, j'espère pouvoir annoncer le nom d'une Association nationale qui commanditera notre organisme et en assurera la survie.

De toute façon quoiqu'il arrive je tiens à vous affirmer que le Festival Final de 1961 aura lieu du 15 au 20 mai à Montréal tel qu'annoncé. Déjà, de nombreux comités sont constitués et ont commencé leur travail d'organisation, si bien que l'Honorable Juge Edouard Rinfret, Président du Comité du Festival Final de Montréal, est déjà en mesure de promettre en même temps qu'une semaine de théâtre de tout premier ordre, une série d'activités du plus haut intérêt.

Inutile d'ajouter que nous accueillerons quand même avec reconnaissance toute aide, assistance ou contribution financière ou autre qui nous permettrait de continuer à faire progresser l'oeuvre du Festival d'Art Dramatique du Canada.

Veuillez accepter cher monsieur Béraud l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Yves-G. Bourassa

Dans "LA BONNE ANNA" — Marcel Cabay et Nina Diaconesco, dans une scène du premier acte de la comédie de Marc Camoletti, "La Bonne Anna", à l'affiche en deuxième semaine à l'Anjou. Les autres interprètes sont Béatrice Picard, Marjolaine Hébert et Roland Lepage. Spectacle tous les soirs à 9 heures sauf le lundi.

Craintes exprimées par J.-P. Sartre

PARIS. (AFP) — "J'ai participé à la rédaction du manifeste dit des 121, j'ai cherché des signataires, je tombe donc sous le coup de l'inculpation dont ont été l'objet trente signataires et, en conséquence, je réclame cette inculpation", a déclaré Jean-Paul Sartre à une trentaine de journalistes.

Ayant rappelé qu'il avait été convoqué par deux fois par le juge d'instruction et que, par deux fois, son audition avait été remise, l'écrivain a conclu: Il est à craindre que la séparation des pouvoirs ait complètement cessé d'exister: il est très frappant que le juge ait voulu m'inculper et que je ne l'ai pas été. La justice devient un instrument aux mains du gouvernement."

AU CENTRE D'ESSAI

● Par exception, le prochain spectacle du Centre d'Essai à l'Ecole des Beaux-Arts aura lieu le mardi 6 décembre seulement sans reprise le lendemain. Le programme met à l'affiche Ivan Fainmel dans de la danse espagnole des styles Flamenco et boléro, et à la guitare Abel Nagytothy-Toth. André D'Hostel interprétera "Les méfaits du tabac" de Tchékov, et Hervé Brousseau présentera ses oeuvres accompagné par André Gagnon. Le spectacle débute à 8:30 hres.

Au National

Le Grand Robert, maître-hypnotiseur

LE GRAND ROBERT: l'hypnotiseur dont le savoir-faire étonne et amuse cette semaine les habitués du théâtre National.

Le retour du Grand Robert sur la scène du théâtre National fait sensation. On se souvient qu'il y a quelques années le fameux hypnotiseur avait tenu la vedette pendant des semaines et des semaines dans une salle montréalaise. Par la suite il alla en Europe et, notamment à l'Olympia de Paris, fit acclamer ses dons extraordinaires, en même temps que sa belle adresse à composer un spectacle à la fois étonnant et amusant.

Le Grand Robert, comme on le constate cette semaine, n'a rien perdu de son emprise sur les spectateurs. A tel point que pour satisfaire un public qui fait salle comble à chaque représentation, on lui en offrira une de surplus ce soir à 11 heures.

L'hypnotisme est, comme on sait, une manifestation sérieuse. Mais le Grand Robert a choisi d'en faire un art amusant, en sorte que pendant tout son spectacle d'une heure et demie, le public rit tandis que ses sujets se prêtent à ses expériences sans en subir le moindre contretemps. Que les endormis se croient sur une plage au sable brûlant, qu'ils doivent ramer pour se sauver d'une mer houleuse, qu'ils participent à une course de bicyclettes ou jouent des instruments imaginaires, leur naturel ne se dément pas et leur sommeil artificiel paraît bien en faire des acteurs au talent consommé.

Le Grand Robert a, comme on dit, la manière... Il est simple, sait donner à ses propos un tour agréable, et le public a vite fait de lui faire confiance. Aussi y a-t-il foule au National.

Nouvelle revue

Le premier numéro des "Cahiers d'action laïque" paraîtra le 15 décembre. Le directeur-fondateur en est Maurice Beaulieu, écrivain, ancien journaliste et directeur littéraire d'un quotidien outaouais.

Au sommaire du premier numéro des "Cahiers": des articles sur l'enseignement laïc, sur l'enseignement gratuit dans la province du Québec, sur le droit des parents laïcs à un enseignement laïc public, sur l'enseignement confessionnel.

Sous la rubrique "documents", la revue publie des textes peu connus, inconnus, méconnus sur la pensée radicale au Canada français.

Toutes les personnes intéressées au laïcisme sont priées de collaborer à la revue.

CE SOIR
8 h. 30
BRASILIANA
et jusqu'au 17 déc.
matinées: 10, 11, 17 déc.
THEATRE HER MAJESTY'S
Prix (taxe incl.) SOIRS: $5, $4.50, $4., $3.50, $3., $2.50; matinées: $3.50, $3., $2.50, $2., $1.50.
En vente au théâtre Her Majesty's; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke o.; Ed. Archambault, 500 Ste-Cath. e. et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; 310 Henri-Bourassa o. et Independant Cigar Store, 506 McGill.

ORATOIRE ST-JOSEPH
RECITAL D'ORGUE
par
RAYMOND DAVELUY
(organiste à la Basilique)

Le DIMANCHE 11 DECEMBRE 1960, à 8 h. 30 du soir
Prix du billet: Adultes, $1.50; Etudiants, $1.00
En vente chez Archambault, Willis et au bureau général de l'Oratoire

Les Concerts d'Orgue du Québec
RECITAL DU MIDI
Jeudi le 8 décembre
EGLISE NOTRE-DAME
12 h. 40 à 1 h. P.M.
Thérèse Dumont
Offert par: LA BANQUE DE MONTREAL

Le Rideau Vert
présente
ce soir à 8 h. 30 précises, au STELLA
DIMANCHE à 2 h. 30 et 7 h. 30
VOYAGE A TROIS
Comédie de Jean de Letraz
VI. 4-1793 — 4664, ST-DENIS
Pour les Fêtes, offrez des billets de théâtre
COMMENÇANT JEUDI 15 DECEMBRE
HENNI SOIT QUI JUAL Y PENSE!
une revue gaie pour le temps des Fêtes
Commandes postales remplies avec soin
LUNDI au SAMEDI, 8.30 — DIMANCHE, 2.30 et 7.30

DES LE 22 DECEMBRE
RESERVEZ VOS PLACES PAR LA POSTE

CE SOIR A 9 H.
LE DINDON
78e et dernière
A L'ORPHEUM
VI. 2-9181
525, Ste-Catherine O.,

OSM
au PLATEAU
Merc. prochain, 7 déc.
8 h. 30 p.m.
"Une soirée à Salzbourg"
• JOSEF KRIPS
• PIERRETTE ALARIE
• LEOPOLD SIMONEAU
Bons billets à 1476 ouest, Sherbrooke

"Les spectateurs sont pénétrés d'émotion et éblouis par la beauté des images." — N.Y. Times
THE ALAMO
TECHNICOLOR
in TODD-AO
JOHN WAYNE/RICHARD WIDMARK/LAURENCE HARVEY
TOUS SIEGES RESERVES
Retenez vos billets au guichet, par la poste ou téléphone
MATINEES A 2 P.M.
Merc. $1.50 — Sam., dim. et fêtes $2.00
SOIREES A 8 P.M.
Lun. à vend. $2.00 — Sam., dim. et fêtes $2.50
4e SEMAINE!
SEVILLE
WE. 2-1139
2155 O., Ste-Catherine

CE SOIR, 9 H. — DEMAIN, 7 H. 30
LE THEATRE-CLUB
1858, RUE ST-LUC
Présente
"Celles qu'on prend dans ses bras"
de H. de MONTHERLANT
avec FRANÇOIS ROZET Tania Fédor et Andrée Lachapelle
Mise en scène de JACQUES LETOURNEAU
Tous les soirs 9 h. — le dimanche 7 h. 30 — relâche les lundis
Etudiants tous les soirs sauf samedi.
Billets en vente au 400 ou à WE. 7-8978
Plus que 12 REPRESENTATIONS

"UN RECIT PUISSANT AU RYTHME LARGE!" Life
"Un tendre et magnifique roman d'amour!" — Sheilah Graham
"Brillant, touchant, captivant!" — Look
"Vibrant de vie et de tout ce qui donne un sens à la vie" — Boston Traveler

5ème et DERNIERE SEMAINE au
Centre d'art de l'ELYSEE
35 MILTON OUEST
PATHER PANCHALI
LE CHEF-D'OEUVRE DE
SATYAJIT RAY
l'auteur du monde D'APU, PRESENTE AU FESTIVAL DU FILM
VI. 2-6053

POUR FAIRE SUITE A LA DEMANDE GENERALE UN SPECTACLE SPECIAL SERA PRESENTE CE SOIR A 11 HEURES P.M.
le GRAND ROBERT
PEUT-IL ÊTRE LE MAÎTRE... DE VOTRE VOLONTÉ? DE VOS ACTIONS? DE VOS ÉMOTIONS?
Voyez-le... vous n'en croirez pas vos yeux!
et son spectacle international
Le National
le seul théâtre de Music Hall à Montréal
LA-6-2841

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
POSITIVEMENT 4 DERNIERES SEMAINES
VOUS vous promenez en gondole à Venise...
VOUS faites du ski nautique avec ces belles nymphes, en Floride
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR ★ CINERAMASOUND
SAM.: 2.00 et 8.40 — DIM.: 2.00 et 7.30 p.m.
COMM. DIM 25 DECEMBRE A 2 HEURES P.M.
CINERAMA HOLIDAY
MATS: LUN., MER., SAM., 26-28-31 DECEMBRE
IMPERIAL • TOUS LES SIEGES SONT RESERVES • COMMANDEZ VOS BILLETS IMMÉDIATEMENT! • RÉSERVATIONS: AVenue 8-5603
1430 BLEURY AV. 8-7102

CE SOIR à 9 h.
DERNIERE
FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ
"Il est incontestable que la Comédie-Canadienne tient là un succès d'affiche". LA PRESSE
DERNIÈRE SEMAINE.
EN ALTERNANCE • COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339
DERNIERE DEMAIN A 8 H.
"une charmante comédie!"
CHAMBRE 110
Germaine Giroux
Paul Berval
Lise Lasalle
Pierre Thériault

KIRK DOUGLAS • LAURENCE OLIVIER
JEAN SIMMONS • CHARLES LAUGHTON
PETER USTINOV • JOHN GAVIN
SPARTACUS
and TONY CURTIS
TECHNICOLOR® SUPER TECHNIRAMA 70® LENSES BY PANAVISION
Matinée à 1.30 p.m.
Lun. à vend. $1.50 — Sam., dim et fêtes $2
Soir à 8 h.
Lun. à vend. $2 — Sam., dim. et fêtes $2.50
Matinées spéciales tous les jours jusqu'au 8 janv.
CONSIDERATION ET PLACES SPECIALES POUR LES GROUPES. UN. 1-7814
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

En marge du "Frère Untel"

Impertinences d'un éditeur sur les insolences d'un moraliste

par **Gilles PRATTE**

QUEBEC — C'était couru d'avance. En apercevant à l'étalage des kiosques à journaux "Mon P'tit Frere", souligné du sous-titre : "Une insolente réponse aux Insolences du Frère Untel", ce pseudonyme présenté en lettres aussi grosses et aussi rouges que le titre, une réaction incontrôlable a saisi tous les habitués : En voici un qui veut profiter des "succès" du Frère Untel.

En fait, l'oeuvre, qui peut avoir quelque valeur, est décevante par la duperie de sa présentation. On n'y trouve pas ce que l'enseigne annonçait.

Si M. Michaud avait à l'esprit de relever, même par de simples exemples, les données du Frère Untel dans leur ensemble, il a fait fausse route. Il a donné globalement raison au Frère Pierre-Jérôme pour épiloguer, pendant plus des trois quarts de sa plaquette, sur l'enseignement de la morale au Québec, alors que dans les "Insolences du Frère Untel", c'était tout le système d'éducation qui était mis en question et pas uniquement l'aspect, fort important par ailleurs, de la morale. Il s'est attaqué à "un pour cent" du plat qu'avait choisi le Frère Untel.

L'Institut Littéraire, qui a lancé la plaquette, a dû tout bonnement se tromper de couverture ou bien alors c'est un essai de duperie. Pas une seule ligne du bouquin n'est "une insolente réponse aux insolences du Frère Untel".

N'est pas insolent qui veut. Il saute aux yeux que l'auteur a voulu marcher dans l'ombre du Frère Untel, dont il essaie, bien piètrement d'ailleurs, d'emprunter le style incisif et bon-enfant à la fois.

Il est difficile de comprendre pourquoi l'auteur dit présenter "un contrepoids, une sorte de revers de la médaille" de l'oeuvre du Frère Untel. Les 158 pages qu'il a écrites ne font que confirmer, en tous points, ce que le Frère Pierre-Jérôme a dénoncé.

Dès le départ, Paul Michaud, qui adresse son essai directement au Frère Untel, doit dire: "Sur le fond du problème, je vous donne raison à 99 pour cent".

Un pour cent, c'est bien mince pour écrire 158 pages. Le grief à partir duquel Michaud croit justifier ce un pour cent, c'est que tout le mal, pas mis à jour mais explicité par le Frère Untel, est le fruit du travail de ses pairs.

L'auteur écrit avec amertume qu'il est étonné "que ces "choses-là" qui nous sont reprochées, que ces "vérités" qu'on nous sert depuis quelque temps nous sont jetées au visage par ceux-là mêmes qui nous les ont enseignées".

Evidemment, et fatalement, on devait déboucher sur la soutane. Et M. Michaud dénonce bien des "choses" révoltant le for intérieur de plusieurs. Mais qu'un de leurs présente une pensée bien du siècle et du milieu, on ne va tout de même pas lui en tenir rigueur.

L'auteur de "Mon P'tit Frère" est exaspéré que les insolences du Frère Untel, de même que le manifeste des abbés Dion et O'Neil aient résonné si fort, non simplement, mais surtout, parce qu'ils étaient oeuvres de clercs.

Dans le cas du Frère Untel, plus particulièrement, l'élément surprise a indiscutablement donné une poussée au pamphlet. On n'avait jamais pensé qu'un "frère", de cette confrérie des prolétaires du cerveau" (?), pouvait dire quelque chose de censé. On a vu. S'il a été renversant qu'un livre comme les Insolences du Frère Untel ait pu être écrit, il l'est davantage qu'il ait été lu.

Comme le dit M. Michaud, si un quelconque laïc, ou même un bien-en-vue, avait écrit les mêmes lignes, elles n'auraient mêmes lignes, elles n'auraient pas eu autant de retentissement. Voilà qui est bien vrai. Mais pourquoi alors reprocher aux gens de l'Eglise de dénoncer des "tares" léguées par leurs pairs et dont ils souffrent tout autant que l'homme de la rue ?

On ne va tout de même pas reprocher aux meilleurs d'entre eux de s'évertuer à rectifier les positions.

M. Michaud entre de plain-pied dans tout ce qu'a dit le Frère Untel. "Mon P'tit Frère" n'est pas du tout une "réponse". C'est un épilogue. Il s'agit simplement des mémoires de M. Michaud et de sa famille, dans des traits particulièrement choisis, comme à dessein, pour prouver que le Frère Untel a marché dans le champ de la raison.

La Musique

L'ordre chronologique choisi par Kempff pour les Sonates de Beethoven

Comme on le sait, le célèbre pianiste allemand Wilhelm Kempff jouera l'intégrale des trente-deux Sonates de Beethoven en première audition sur le continent nord-américain, en sept récitals, à l'auditorium du Plateau, en janvier prochain, sous les auspices de la "Société Pro Musica" et des "Concerts de Montréal".

M. Kempff a choisi d'interpréter les Sonates PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE. Voici donc les détails de chacun de ces sept récitals si impatiemment attendus (nous suggérons à nos lecteurs de conserver cette liste):

12 janvier : op. 2 no 1, en la mineur ; op. 2 no 2, en la majeur ; op. 2 no 3, en do majeur; op. 7, en mi bémol majeur.

14 janvier : op. 10 no 1, en do mineur; op. 10 no 2, en fa majeur; op. 10 no 3, en ré majeur; op. 13 en do mineur ("Pathétique"); op. 14 no 1, en mi majeur; ou. 14 no 2, en sol majeur.

19 janvier : op. 22, en si bémol majeur; op. 26, en la bémol majeur; op. 27 no 1, en mi bémol majeur ("Quasi una fantasia") ; op. 27 no 2, en do dièse mineur (Clair de Lune").

21 janvier : op. 28, en ré majeur ("Pastorale"); op. 31 no 1, en sol majeur; op. 31 no 2, en ré mineur; op. 31 no 3, en mi bémol majeur.

24 janvier : op. 49 no 1, en sol mineur; op. 49 no 2, en sol majeur; op. 53, en do majeur ("Waldstein" ou "Aurore"); op. 54, en fa majeur; op. 57, en fa mineur ("Appassionata").

28 janvier : op. 78, en fa dièse majeur; op. 79, en sol majeur; op. 81a, en mi bémol majeur ("Les adieux, l'absence, le retour") ; op. 90, en mi mineur ; op. 101, en la majeur.

30 janvier : op. 106, en si bémol majeur ("Hammerklavier"); op. 109, en mi majeur; op. 110, en la bémol majeur; op. 111, en do mineur.

Choeur et piano à Vincent-d'Indy

M. Remus Tzincoca, chef d'orchestre roumain, dirigera le choeur de chant de l'Ecole Vincent-d'Indy au concert du lundi 12 décembre à 8 h. 30. On y entendra, en première audition au Canada, deux "Ballades de Noël" composées par M. Tzincoca : "Les trois Mages" et "Les Chanteurs de Noël". Le programme comprendra aussi "A Ceremony of Carols", de Benjamin Britten.

A ce même concert, Marguerite-M. Leboeuf, pianiste, interprétera des oeuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn, Poulenc et Albeniz.

Félix Marten tournera trois films au début de 1961 : "L'Amour et les hommes", "Le Journal d'un escroc", et une production dont le titre n'est pas encore décidé, qui sera réalisé en Corée.

Concert choral

La classe de chant choral du Conservatoire, dirigée par Marcel Laurencelle, donnera un concert à la salle St-Sulpice (1700 rue St-Denis) demain soir dimanche) à 8 h. 30. Au programme : des oeuvres de Palestrina, Vittoria, Du Couvray, Costeley, Janequin, Couperin, Debussy, ainsi que "Soleil couchant" du jeune compositeur montréalais André Prévost.

L'Equipe J.M.C.

Demain (dimanche) à 2h. 30, à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal (2056 Maplewood, près Bellingham), M. Jacques Beaudry parlera de la direction d'orchestre et fera entendre quelques enregistrements. Comme d'habitude, il y aura discussion à l'issue de l'entretien qu'anime Aline Legrand.

"Choeur Bleu et Or"

Lundi soir au Plateau, l'AGEUM présentera le "Choeur Bleu et Or" dans l'interprétation de la "Missa solemnis" no 3, en ré mineur ("Impériale" ou "Lord Nelson"), de Haydn. Le choeur de 120 voix compte quatre solistes : Sylvia Saurette, Josette Clément, Paul Smith et Claude Corbeil. Fernand Graton dirigera. Un orchestre de 46 musiciens gracieusement prêté par la Guilde des Musiciens de Montréal jouera aussi le Concerto grosso op. 3 no 11 de Vivaldi, le Concerto pour cordes et hautbois de Benedetto Marcello, et la Symphonie no 92, en sol majeur "Oxford" de Haydn.

Bois et cuivres à Pro Musica demain

Un choix varié d'oeuvres inusitées sera présenté par les ensembles combinés du New York Brass Quintet et du New York Woodwind Quintet à la Société Pro Musica demain (dimanche) à 4 h. 30, au Ritz-Carlton. Ces instrumentistes exceptionnels reviennent à Pro Musica après un premier concert il y a quelques saisons.

On trouve dans le groupe les instruments suivants : deux trompettes, deux cors, un trombone, un tuba, une flûte, un hautbois, une clarinette et un bason. Tous les instrumentistes qui composent le groupe sont diplômés des grandes écoles de musique américaines comme Juilliard et Curtis.

La combinaise d'un quintette de cuivres et d'un quintette de bois permettra d'offrir un programme unique en son genre. On entendra ainsi Contrapunctus IX (J. S. Bach); Quatre Pièces (Maurer); Quintette en mi mineur, Op. 67, No 2 (Franz Danzi); Sérénade (Nagel); "Canzona Noni Toni" (Gabrieli); Allegre e Arioso (Ingolf Dahl) ; Sonatine (Eugène Bozza); Sérénade no 1 (Vincent Persichetti).

Parmi les jeunes instrumentistes qui se feront entendre, on remarque Samuel Baron, flûte, Jerome Roth, hautbois, David Glazer, clarinette, John Barrows et Raymond Alonge, cors, Arthur Weisberg, basson, Robert Nagel et John Glasel, trompettes.

3e récital Bach de "Ars Organi"

Le 3e de la série de récitals d'orgue présentés par "Ars Organi" et consacrés à l'oeuvre complet de J. S. Bach sera donné lundi, le 5 décembre, à 8 h. 30 à la Queen Mary Road United Church de Hampstead. Kenneth Gilbert a inscrit les oeuvres suivantes à son programme : les Huit petits préludes et fugues (BWV-553-560), la Fugue en si mineur sur un thème de Corelli (BWV-579), trois chorales, la Sonate en trio no 5, en do majeur et la Toccate en mi majeur (BWV-566).

Célèbres par leur simplicité et leur beauté, selon Harvey Grace, les Huit petits préludes et fugues sont d'un intérêt particulier pour les étudiants en musique. Ils datent de l'époque de Weimar, et sont souvent comparés au célèbre "Petit livre d'orgue" du maitre.

Rappelons que ces récitals sont donnés alternativement par Bernard Lagacé et Kenneth Gilbert sur l'orgue Von Beckerath, premier instrument à traction mécanique installé au Canada.

Autre récital d'orgue

Un récital d'orgue sera donné par Philipps Motley en l'église St. Andrew and St. Paul, rue Sherbrooke ouest, demain soir (dimanche) à 9 h. Voici le programme : Préludes pour l'Avent "Eveillez-vous" et "Viens, Sauveur du monde") et Toccate, Adagio et Fugue en do majeur — (Bach), Sonata no 2 en do mineur (Mendelssohn), Aria (Flor Peeters), "Fileuse" et "Suite Bretonne" (Marcel Dupré), Finale de la Symphonie no 1 (Louis Vierne).

Cherkassky au Majesty's demain

Le pianiste Shura Cherkassky, l'un des plus célèbres virtuoses de notre temps, donnera un récital au théâtre Her Majesty's demain après-midi (dimanche) à 3 h. Le récital que donna M. Cherkassky au Carnegie Hall récemment était le premier qu'il ait donné en Amérique depuis 11 ans. Depuis 1949, le célèbre pianiste a vécu en Europe et y a donné des concerts dans tous les centres importants. Le public et la presse le placent au premier rang parmi les pianistes européens.

Né à Odessa, il vint en Amérique avec ses parents à l'âge de 11 ans et reçut de sa mère ses premières lecons de musique. Plus tard, il étudia avec Josef Hofmann à Philadelphie. Cinq ans plus tard, il entreprit ses tournées internationales.

Voici son programme: trois Sonates (Scarlatti), Sonate en la majeur, Op. 101 (Beethoven), "Tableaux d'une exposition" (Moussorgsky), Scherzo en do dièse mineur, Op. 39, Nocturne, en mi mineur (Posth.), Impromptu, en la bémol, Op. 29 et "Andante spianato et Grande Polonaise", Op. 22. (Chopin).

RECITAL DU MIDI

A leur prochain récital du midi, jeudi, de 12 h. 40 à 1 h., les "Concerts d'Orgue du Québec" présenteront Thérèse Dumont, de l'Ecole de musique Ste-Croix, dans le programme suivant: Prélude et Fugue en do mineur et Choral "Eveillez-vous" (J. S. Bach), Prélude en sol mineur (G. Pierné), "Communion" (L. Vierne), "Acclamations" (J. Langlais).

LES FILMS

Du Hitchcock... sans Hitchcock

MIDNIGHT LACE

A l'affiche du cinéma Loew's, après "Psycho", film de terreur à la Hitchcock, autre film de terreur qui n'est pas de Hitchcock mais pourrait l'être: "Midnight Lace", dont la mise en scène est de David Miller.

C'est un film à l'action haletante, angoissante, où de la première image à la dernière, toutes en couleurs et en des décors de grand luxe, on se demande si Doris Day, femme américaine du financier anglais Rex Harrison, va être tuée. Quand, où, par qui, pourquoi ? . . .

Le secret est bien gardé, tout au long d'une suite d'incidents plus ou moins vraisemblables mais bien agencés pour faire oublier au spectateur ses exigences habituelles de logique. Tout au plus se demandera-t-il pourquoi l'accès de la maison où Doris se sent constamment menacée reste si inexplicablement facile au voleur ou à l'assassin capable de grimper dans un échafaudage tout voisin. Mais il se rendra compte, en apprenant l'identité du meurtrier d'intention, que ce n'est là qu'une amorce de plus tendue intentionnellement afin de l'induire en erreur.

EDDIE CONSTANTINE, ce favori des auditoires montréalais, dont le plus récent film, "Comment qu'elle est ? . . .", vient de prendre l'affiche, en exclusivité, aux trois cinémas Champlain, Crémazie et Beaubien. En programme double : "L'Affaire Saint-Fiacre", avec Jean Gabin dans le rôle de Maigret.

C'est une bien étrange histoire, et contée avec le maximum d'intensité, où Doris Day joue la frayeur de façon communicative, à nous la faire partager; où Rex Harrison et John Gavin, Herbert Marshall, Roddy McDowall, Hermione Baddeley et John Williams, ce dernier naturellement en homme de Scotland Yard, se montrent aussi mystifiés que peut l'être le spectateur.

THE UNFAITHFULS

Ce film a été tourné à Rome, avec une distribution franco-italienne comprenant Gina Lollobrigida dont le rôle semble avoir été réduit depuis à un strict minimum, May Britt ex-Ange Bleu, Pierre Cressoy, Marina Vlady, Anna-Maria Ferrero, Irène Pappas, bref un impressionnant générique. Quant au scénario, on dirait un préambule à "Dolce Vita" . . . avec le sort qui serait réservé à ce dernier film s'il devait jamais passer sur nos écrans.

Un riche industriel devenu amoureux d'une jeune fille veut forcer sa femme à divorcer. Il faut que celle-ci le trompe, il faut aussi qu'elle soit surprise en flagrant délit. Un jeune vaurien sans scrupule est chargé de cette reluisante mission, qui tournera au tragique.

La seconde moitié du film nous fait comprendre tout cela, après plus d'une demi-heure d'interrogations sur ce qui se passe, sur l'identité des personnages, leur importance, leur signification dans la marche de l'intrigue. Cette inconsistance provient-elle de coupures? C'est possible. C'est, en tout cas, mettre du mystère où il n'y en a pas . . . (Aux Château, Empress, Granada, Papineau, Rialto, Rosemount, Savoy et Strand). J. B.

PARIS, (AFP)—Alan Ladd, venant de New York, a débarqué au Havre, du paquebot "United States". Il a gagné ensuite Paris par la route.

Le célèbre acteur doit se rendre prochainement à Rome et en Yougoslavie, pour être "Horace" dans une super-production dirigée par Terence Young. Ses principaux partenaires seront Roger Hanin et Antonella Lualdi.

Les évêques américains :

Trop de films consacrés à des "sujets répugnants"

WASHINGTON, (PA) — Plusieurs évêques, réunis en comité, ont demandé aux catholiques des Etats-Unis de protester contre ce qu'ils ont appelé la hausse alarmante du nombre de films amoraux produits à Hollywood.

Les évêques ont cité des statistiques fournies par la Légion de la Décence, organisme catholique qui cote les productions cinématographiques. La Légion a récemment rapporté que cette année le nombre des films amoraux accapare 25 pour 100 de la production totale provenant d'Hollywood, soit une hausse de 10 pour 100.

Les évêques ont souligné que l'importance que ces films accordent à des sujets répugnants est une source de souci encore plus grande que l'augmentation de leur nombre. D'importantes productions cinématographiques sont consacrées maintenant à de tels sujets, ont-ils ajouté.

Les prélats n'ont fait aucune allusion à des films en particulier. Toutefois, dans son rapport présenté aux évêques au début du mois, la Légion commentait ainsi certains films :

"Strangers When We Meet" — ce film encourage l'adultère.

"Happy Anniversary" — ce film ridiculise sordidement les fréquentations.

"Psycho" — ce film met l'accent sur le sadisme pornographique.

Publiée par anticipation, cette déclaration a été faite en prévision de l'appel qui sera lancé, dimanche le 11 décembre prochain, aux fidèles catholiques des Etats-Unis, leur demandant de boycotter les films indécents, immoraux et pernicieux.

Mariage de Sandra Dee et Bobby Darin

NEW YORK (UPI) — Le jeune crooner Bobby Darin et la jeune actrice Sandra Dee se sont épousés en secret hier et ont immédiatement pris l'avion pour Los Angeles. Le mariage a eu lieu à 3 h. du matin à Elizabeth, N.J.

Vivien Leigh a obtenu le divorce

LONDRES. (AFP) — Vivien Leigh a obtenu le divorce d'avec son mari, sir Laurence Olivier, accusé d'adultère avec l'actrice Joan Plowright, devant le tribunal des divorces de Londres. Immédiatement avant, le tribunal avait accordé le divorce à l'acteur Roger Gage, mari de Joan Plowright, accusé d'adultère avec Laurence Olivier.

CANASTA
MARIA FELIX
ARTURO DE CORDOVA
JACK KELLY
Une TRILOGIE d'histoires palpitantes filmées dans le décor coloré du Mexique.
CINEMASCOPE PATHE-COLOR
A L'AFFICHE THEATRE AVENUE
Film principal à 1.20 h., 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. Dern. repré. compl. à 9 h.
Av. Greene au nord de Ste-Catherine. — WE. 3-4948

LOLLOBRIGIDA
PLUS AGUICHANTE QUE JAMAIS !
UNE ETUDE SUR L'INFIDELITE
GINA LOLLOBRIGIDA MAY BRITT
"the unfaithfuls"
PIERRE CRESSOY • MARINA VLADY

★ ORLEANS ★ LA. 3-9955 — Aujourd'hui à mardi
$400,000 ET QUATRE RISQUE-TOUT !
Robert Hutton — Mary Castle
JAILBREAKERS
"THE NAKED AFRICA" avec Quentin Reynolds. ★ AUSSI ★ "LEGION OF THE DOOMED" avec Bill Williams

MONTROSE :
Aujourd'hui à lundi — RA. 7-1990
"BABETTE GOES TO WAR"
Couleur. Brigitte Bardot et Jacques Cherrier. "FOUR FAST GUNS", James Craig et Martha Vickers. "HYPNOTIC EYE", Merry Anders et Marcia Henderson.

CAPRI :
Commençant demain — CL. 9-5297
"NE DITES JAMAIS ADIEU"
CinémaScope couleurs. Rock Hudson et Cornel Borchers. "L'INVRAISEMBLABLE VERITE", Dana Andrews et Joan Fontaine.
Aujourd'hui dernier jour
"L'AIGLE VOLE AU SOLEIL", couleurs, John Wayne, Maureen O'Hara. "JACK SLADE LE DAMNE", Mark Stevens, Dorothy Malone.

COMMODORE :
Commençant demain — FE. 4-8560
"LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT"
Couleurs, Elizabeth Taylor, Paul Newman. "IL ETAIT UN PETIT NAVIRE", Alec Guiness, Irene Brown.
Aujourd'hui dernier jour
"PRISONER OF THE VOLGA", couleurs, John Derek, Elsa Martinelli. "SEVENT THIEVES", Edward G. Robinson, Rod Steiger.

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
York AUX DEUX CINES ! Van Horne
TRUE! AUTHENTIC! ROD STEIGER
the end of AL CAPONE
JEFFREY HUNTER - DAVID JANSSEN
DAMONE - OWENS
TRUE Marine Epic Of The South Pacific!
HELL TO ETERNITY
Dernier spectacle complet tous les soirs à 7 h. 30
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25c pour 5 heures
Ahuntsic "STRANGERS WHEN WE MEET", CinémaScope et couleurs, Kirk Douglas, Kim Novak, Barbara Rush. "KEY WITNESS", en CinémaScope, Jeffrey Hunter, Constance Towers.
Lucerne Dernier jour : "FROM THE TERRACE" et "NIGHTS OF LUCRETIA BORGIA". Commençant demain : "GIANT OF MARATHON", DyaliScope et couleurs, Steve Reeves, Mylene Demongeot. "THE DAY THEY ROBBED THE BANK OF ENGLAND", Aldo Ray, Elizabeth Sellars.
Monkland "OCEAN'S 11", PanaVision et Technicolor, Frank Sinatra, Dean Martin, Angie Dickinson. "CARRY ON TEACHER", Kenneth Connor, Joan Sims.

EN PLUS : UN "SUSPENSE" GEANT !
Quatre jeunes diaboliques aussi amers que la route qu'ils chevauchent . . . durs à cuire malgré leurs jeunes années . . . font le sac d'une ville terrorisée.
JEFF CHANDLER · JOHN SAXON · DOLORES HART
"THE PLUNDERERS"

Amherst SALLE CLIMATISEE Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
JEAN MARAIS
Delia Scala
'GOUBBIAH'
L'Homme Venu de la Mer
CinémaScope en COULEURS

VICTOR MATURE
HANNIBAL
"Ce que mes éléphants ne peuvent faire, je le ferai moi-même !"
SUPERCINESCOPE-TECHNICOLOR — WARNER BROS.

GEORGES GUETARY
"LE CHEMIN DU PARADIS"
EN COULEURS

CE SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA
DIMANCHE A 2 H. 30 ET 7 H. 30
Le Rideau Vert présente
VOYAGE A TROIS
Comédie de Jean de Letraz
RESERVATIONS ET ABONNEMENTS
VI. 4-1793 4664, ST-DENIS
POUR LES FETES, OFFREZ DES BILLETS DE THEATRE

RITZ (COIN BELANGER ET CHAMBORD) CR. 2-5290
En couleurs
GINA LOLLOBRIGIDA
ROBERT ALDA
"LA BELLE DES BELLES"
2 GRANDS FILMS
Amoureux d'elle sans espoir, il se sacrifiera pour qu'elle soit heureuse.
MARISA ALLASIO MASSIMO SERATO
dans Maruzzella en COULEURS
REX 3900 ST-DENIS VI. 2-2361
3 grands films
Steve Barclay - Marina Berti
L'EPEE DE LA VENGEANCE
en couleurs
Georges Marchal - Nicole Berger
LES FILLES DE NUIT
William Campbell
CELLULE 2455
HOLLYWOOD 4013 ST-LAURENT — VI. 9-6359
MARLON BRANDO
DEAN MARTIN
"YOUNG LIONS"
CinémaScope
MARK DAMON
DOROTHY JOHNSON
"LIFE BEGINS AT 17"

LA SCALA Trois grands films
Une histoire pathétique et comique
MARCELINO et TOTO
dans
MON GOSSE
DANIEL GELIN
ZSA ZSA GABOR
CHRISTINE CARERE
dans
SANG et LUMIERES
(en couleurs)
BOMBA, VENGEUR DE LA JUNGLE

LES AVENTURES DE "QUENTIN DURWARD"
starring
Robert TAYLOR
Kay KENDALL · Robert MORLEY
COLOR CinemaScope
TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE
FOLCO LULLI · LOIS MAXWELL · RENATO BALDINI
Dans une puissante production dramatique d'une histoire vraie
LAVAL VI. 5-5047
A L'AFFICHE

★ 2 GRANDES PRIMEURS A MONTREAL ! ★
LA FLECHE NOIRE de ROBIN DES BOIS
La vraie histoire de Robin des bois est aussi la plus passionnante !
avec
LEX BARKER
ROSSANA RORY
MASSIMO SERATO
ANNA MARIA FERRERO
Les batailles et l'amour conduisent Robin des bois à la victoire
EASTMANCOLOR
AUSSI
POUR CEUX QUI AIMENT L'ACTION VOUS N'OUBLIEREZ PAS ! .... un film VIOLENT, DYNAMIQUE et BRUTAL
ECHEC AUX TUEURS
avec
Jose GUARDIOLA
Isabel DE CASTRO
AV. 8-5513 FRANÇAIS et CR. 1-2210 RIVOLI

TOUJOURS LE MEILLEUR FILM EN VILLE !
ALFRED HITCHCOCK'S PSYCHO
ANTHONY PERKINS
VERA MILES
JOHN GAVIN
MARTIN BALSAM
JOHN McINTIRE
JANET LEIGH
MARION CRANE
Une innovation comme drame par le maître du suspense . . . dont la caméra scrute les couches inexplorées de l'inconscient.
A L'AFFICHE AUX
SNOWDON deux cinés ! OUTREMONT
CR. 7-3233 HU. 1-5717
ABSOLUMENT PERSONNE ne sera admis dans la salle après le début de chaque représentation de PSYCHO.
UN FILM A VOIR DEPUIS LE DEBUT
1.45, 4.15, 6.45, 9.10
Dernière représentation complète à 8.40 h. p.m.

LES DISQUES

Une nouvelle "TRAVIATA"

GIUSEPPE VERDI : "LA TRAVIATA", opéra en trois actes, libretto de Piave, d'après la pièce "La Dame aux camélias", d'Alexandre Dumas fils.

DISTRIBUTION :

Violetta Valéry, courtisane parisienne	Victoria de los Angeles, soprano
Alfredo Germont, son amant	Carlo del Monte, ténor
Giorgio Germont, père de celui-ci	Mario Sereni, baryton
Flora Bervoix, amie de Violetta	Santa Chissari, soprano
Annina, confidente de Violetta	Silvia Bertona, soprano
Gastone, vicomte de Létorières, ami d'Alfredo	Sergio Tedesco, baryton
Le baron Douphol, rival d'Alfredo	Vico Polotto, baryton
Le marquis d'Obigny	Silvio Maionica, basse
Le docteur Grenvil, médecin	Bonaldo Giaiotti, basse
Giuseppe, serviteur de Violetta	Renato Ercolani, ténor

Orchestre et choeurs de l'Opéra de Rome, dir.: Tullio Serafin. Chef des choeurs : Giuseppe Conca. (Capitol, 3 disques, GCR-7221; en stéréo, SGCR-7221. Avec libretto italien-anglais illustré).

Malgré certaines réserves — oh ! très minimes — cette nouvelle "Traviata" est absolument comparable aux cinq versions déjà disponibles (Albanese, Callas, Carteri, Stella et Tebaldi).

Victoria de los Angeles n'a rien à envier, ni pour la voix ni pour le reste, à ses cinq camarades. Les autres chanteurs de la distribution sont en général de force égale à ceux des autres enregistrements et l'équipe réunie ici a autant d'homogénéité. Même chose pour l'orchestre et les choeurs. De plus, cet enregistrement bénéficie du concours de l'irremplaçable Tullio Serafin qui est sûrement, depuis la mort de Toscanini, le plus grand chef d'opéra de l'heure. Enfin, l'enregistrement est nettement supérieur aux cinq déjà nommés ; de plus, c'est le seul qui soit disponible à la fois en version monaurale et en version stéréophonique.

VICTORIA DE LOS ANGELES
... la nouvelle Traviata

Victoria de los Angeles chante le rôle de Violetta avec un heureux mélange de fantaisie et de tristesse. C'est la femme frivole qui, cependant, ne perd jamais complètement la tête et sent constamment sa fin proche. Le rôle ainsi ne fait que gagner en intensité dramatique. Il faut aussi remarquer la retenue et le bon goût constants de Mme de los Angeles.

Un seul regret : dans le grand air du premier acte : "Ah ! fors'è lui ... Follie ! Follie !", les notes aiguës sont forcées sinon fausses et ceci est d'autant plus incompréhensible que partout ailleurs la cantatrice réussit les mêmes notes.

La voix de Mme de los Angeles, comme celle de tous les autres protagonistes est reproduite avec une merveilleuse clarté et est bien en relief du choeur et de l'orchestre.

Carlo del Monte est un très bon Alfredo. Excellente voix, bien sonore, bien solide, il est capable de lyrisme et de douceur. On croit à son personnage. Les grands duos Violetta-Alfredo sont pleins de chaleur et de tendresse.

Pour le père Germont, on ne peut s'empêcher de penser au sublime Leonard Warren ... Mario Sereni fait une composition un peu moins grave, mais tout aussi convaincante dramatiquement et presque aussi satisfaisante vocalement. Sa fameuse et longue scène avec Violetta, en laquelle il voit un danger pour son fils, est des plus poignantes !

Les petits rôles de Flora et d'Annina sont assez mal chantés : mais qui achète "Traviata" pour Flora et Annina ? ... Les autres sont tous excellents. Deux basses solides : Maionica et Giaiotti.

Les choeurs (les nombreux amis de Violetta, les bohémiens du divertissement, etc) sont pleins de vie et bien balancés. Très bon orchestre aussi. Le maître Serafin ne fait pas qu'accompagner les voix: il sait créer une atmosphère et nous faire entendre toutes les beautés que Verdi a jetées dans la fosse d'orchestre. Les cordes sont extraordinaires.

Claude Gingras

Noël ...

HUGO ET LUIGI ET LEUR CHOEUR D'ENFANTS : "The Sound Of Children At Christmas" (RCA Victor, LPM-2254 ; en stéréo, LSP-2254) : "We Wish You A Merry Christmas", "The First Noel", "Silver Bells", "The Twelve Days of Christmas", "Have Yourself a Merry Christmas", "Hark ! The Herald Angels Sing", "Good King Wenceslas", "God Rest Ye Merry Gentlemen", "The Sleigh", "The Little Drummer Boy", "Deck the ...", "Adeste Fideles", "Winter Wonderland", "White Christmas", "Old Saint Nicholas", "Silver Night" et "Jingle Bells".

Noël sans enfants serait Noël sans lumières et la plus grande fête de l'année prendrait l'allure d'une journée grise et terne. Et l'on peut même dire que Noël est avant tout la voix des enfants. Dans ce nouvel album, typique de l'atmosphère des fêtes, Hugo et Luigi ont réuni 22 enfants de 8 à 12 ans pour former un choeur charmant qui exécute les refrains les plus entraînants et aussi les plus populaires. C'est un microsillon que l'on fera tourner à maintes reprises au cours des prochaines semaines, et dont ne se lasseront jamais les enfants, les adultes et les adolescents.

THE RALPH HUNTER CHOIR : "Christmas Surprises from the Ralph Hunter Choir", (RCA Victor, LPM-2063 ; en stéréo LSP-2063) : "Santa Claus is Comin' to Town", "Parade of the Wooden Soldiers", "Jingle Bells", "Winter Wonderland", "The Christmas Song", "White Christmas", "Wassail Song", "Carol Medley", "The First Noel", "Indian Christmas Carol", "Latin Lullaby" et "Silent Night".

Des arrangements saisissants, un choeur formidable admirablement secondé par un orchestre au grand complet, voilà à quoi Ralph Hunter a habitué les musicophiles dans tous ses albums. Et son dernier microsillon n'est pas une exception. Ingénieusement présenté, cet album-surprise a un côté exclusivement réservé aux enfants (mais que les adultes écouteront toujours avec plaisir), tandis que l'autre est consacré à l'esprit de la fête de Noël. C'est un album de choix.

S.d.l.R.

JAZZ

ORNETTE COLEMAN

ou : le réalisme non-figuratif en jazz

"CHANGE OF THE CENTURY" (Atlantic 1327 ; en stéréo, S-1327) : **"Ramblin", "Free", "The Face of the Bass", "Forerunner", "Bird Food", "Una Muy Bonita", "Change of the Century".**
Ornette Coleman, saxophone alto ; Donald Cherry, trompette ; Charlie Haden, contrebasse ; Billy Higgins, batterie.

"THE SHAPE OF JAZZ TO COME" (Atlantic 1317 ; en stéréo, S-1317) : **"Lonely Woman", "Eventually", "Peace", "Focus on Sanity", "Congeniality", "Chronology".**
Mêmes musiciens.

Ornette Coleman est un phénomène majeur dans le jazz d'aujourd'hui; celui qui, en tous cas, que l'on mette en doute ou non l'authenticité de sa musique, soulève les questions les plus troublantes pour l'avenir du jazz. Le rôle qu'il joue peut se comparer, dans une certaine mesure, à celui de Charlie Parker quand il révolutionna les formes d'improvisation et la technique du saxophone, même si on peut lui nier l'extrême finesse du Bird et contester la qualité artistique des sons produits par son instrument de plastique. Ses qualités sont de rupture avec le courant du jazz plutôt qu'un renouvellement à partir des structures habituelles de cette musique ; d'où l'extrême ardeur qu'ont à le défendre la moitié (et l'autre moitié à le condamner) des critiques de jazz. Coleman définit ainsi sa musique, à l'endos du premier microsillon : "Quand nous commençons à jouer, nous ne savons pas comment cela se terminera. Chaque instrumentiste est libre d'inventer ce qui lui paraît le plus conforme au 'moment' de la musique que nous jouons ... Mes musiciens ont liberté absolue ; aussi, le résultat définitif repose uniquement sur les qualités musicales, la force émotive et le goût de chaque membre de l'orchestre. Nous travaillons en groupe, essentiellement, et si notre musique est ce qu'elle est c'est parce que nous nous entendons à merveille ... En musique, tout ce qui compte c'est de 'ressentir' ... Si vous êtes 'ému' vous tes (avec) moi ..." Et Coleman continue en comparant sa musique à la façon de peindre de feu Jackson Pollock, le plus grand des peintres américains contemporains. Et je crois bien qu'il veut signifier par là que l'attitude face au jazz qu'il a créé doit être la même qu'il faut avoir devant une toile de Pollock : il faut 'accepter' que l'artiste nous parle à sa façon pour mériter de le comprendre et de l'aimer (ce qui, au fond, doit être tout comportement de réceptivité vis-à-vis de n'importe quelle oeuvre d'art). Extraordinaires enregistrements. Il y a des 'moments' de beauté qui ne se discutent pas, dans les ensembles et les solos de chacun.

P.-M. LAPOINTE

ORNETTE COLEMAN
... un phénomène majeur

Courrier

A "Inquiet" : Nous avons trouvé ce disque parfait à tous égards. La distortion dont vous parlez est sûrement un défaut qui n'existe que sur la copie que vous possédez. Votre marchand vous l'échangera sûrement ... Catherine Sauvage a enregistré un microsillon chez Epic (no LN-3205) ... Au dire de Vernon Scott, de la United Press International, Frank Sinatra dépasse la quarantaine ...

LE PALMARES CANADIEN

Voici la liste des refrains qui ont obtenu les 20 premières places au palmarès canadien des chansons populaires composées (ou traduites) en français et présentées au programme de CKAC : "Le Hit Parade canadien", le samedi après-midi de 1 h. 10 à 2 h. Avec le titre du chaque chanson figurent son interprète et la place qu'elle tenait la semaine dernière.

1 — "Jalousie", André Bertrand (1); 2 — "Comme au premier jour", Ginette Sage (3); 3 — "C'est du soleil de t'embrasser", Michel Dary (5); 4 — "Si tu reviens", Norman Knight (2); 5 — "L'amour est là", Gaston Campeau (6); 6 — "Je ne peux pas croire", Jen Roger (4); 7 — "Ecrit dans le ciel", Pierre Robyn (8); 8 — "Tu mens", Fernand Gignac (9); 9 — "Pourquoi partir", Raymond Berthiaume (7); 10 — "Pourtant je l'aime", Claude Vincent (13); 11 — "Les boum boum", Pierre Robyn (14); 12 — "Le père et la bergère", Jeannine Levesque (10); 13 — "La madone", Margot Lefebvre (11); 14 — "La fille de la forêt", Fernand Gignac (12); 15 — "Mon beau rêve", Les Garçons de Minuit (15); 16 — "Les enfants du Pirée", Les Soeurs Huard (17); 17 — "Le chemin des amours", Les Frères Flamingo (17); 18 — "Tu restera dans mon coeur", Claude Girardin (19); 19 — "Je t'aime sans te connaître", Claude Vincent (18); 20 — "Il suffit de peu de chose", André Lejeune (20).

VARIETES

MARTY GOLD ET SON ORCHESTRE : "Skin Tight" (RCA Victor, LPM-2230; en stéréo, LSP-2230) : "Perdico", "Allah's Holiday", "Caravan", "Lover", "Song Of India", "You're Just In Love", "Hindustan", "Dry Bones", "How High The Moon", "Opus One", "Hawaiian War Chant", "Jungle Drums".

Ce disque porte bien son nom : "Skin Tight" — "Peaux tendues", "peaux" désignant, dans l'argot du jazz, les instruments à percussion fabriqués de peaux très tendues destinées à être frappées. L'orchestre de Marty Gold groupe neuf percussionnistes se multipliant sur plusieurs douzaines d'instruments à la fois qui tous ont été groupés pour cet enregistrement exceptionnel : tom-toms (différents des tam-tams), grosses et petites caisses, tambours orientaux de toutes dimensions et de toutes sonorités, bongos et timbales chromatiques (donnant les notes de la gamme), tambour de bois dont se servent les nègres pour envoyer des messages, et une quantités d'autres que l'on entend ici pour la première fois. Mais ce disque n'est pas seulement un disque de "bruits". A cette gigantesque batterie, Marty Gold a ajouté toute une phalange de cordes et des choeurs très puissants de trombones, trompettes, clarinettes et saxophones. Le tout est enregistré à pleine force et avec une clarté quasi-incroyable. C'est à faire hurler vos voisins ! ... Formidable version stéréo, avec les tambours se répondant d'un bout à l'autre de votre salon, comme dans la jungle, sans parler des instruments qui "bougent" entre les deux haut-parleurs.

C. G.

VIC DAMONE : "Tenderly"—(Wing, MGW-12157, en mono seulement) : "Tenderly", "Wind Song", "The Four Winds And The Seven Seas", "On The Outgoing Tide", "In My Own Quiet Way", "There's No Tomorrow", "I Kissed A Dream", "Love Can Change The Stars", "Don't Keep It A Secret", "Once And Only Once".

L'accompagnement de l'orchestre sonne un peu aigu, mais la voix du chanteur reste continuellement chaude et très agréable à écouter. (Ce microsillon sort au Canada sur l'étiquette Wing et aux Etats-Unis sur l'étiquette Mercury).

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TETE !
Version PALACE
"DESERT DE PIGALLE" PIERRE TRABAUD · ANNIE GIRARDOT
"TAXI EN VACANCES" LOUIS DE FUNÈS · ANNETTE POIVRE

AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
3 Aubaines CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE !

LUN.	MAR.	MERC.	JEU.	VEN.	SAM.
Tino Rossi Les plus beaux tangos du monde ! 67039, Mono $4.45 SP. $3.56	Carlos Ramirez Frenesi, Perfidia, etc. FL263, Mono $4.20 SP. $3.36	Gloria Lasso Du moment qu'on s'aime, etc. 67007, Mono $4.45 SP. $3.56	Tino Rossi ! Catari-Catari, etc. 67009, Mono $4.45 SP. $3.56	André Claveau Viens valser avec Papa, Helena, etc. 67016, Mono $4.45 SP. $3.56	Michel Louvain Prière, Cha Cha, etc. ALF1525 Mono $4.20 SP. $3.36
Luis Mariano Ça c'est l'amour, La Gondolier, etc. 67005, Mono $4.45 SP. $3.56	Edith Piaf La poule, Un étranger, etc. 67010 Mono $4.45 SP. $3.56	Marthé Altéry Princesse Czardas, etc. 67013, Mono $4.45 SP. $3.56	Gilbert Bécaud Quand tu danses, etc. 67021, Mono $4.45 SP. $3.56	Geo. Guétary La vie passe, Toi que j'aime, etc. 67017, Mono $4.45 SP. $3.56	Aimé Doniat La vie parisienne, La Périchole, etc. $12019 Mono $4.45 SP. $3.56
Gilbor Bécaud Le mur, Mes Mains, etc. 67006, Mono $4.45 SP. $3.56	Les Compagnons Gondolier, Sarah, etc. 67012, Mono $4.45 SP. $3.56	Line Renaud Tango de l'éléphant, etc. 67015, Mono $4.45 SP. $3.56	Luis Mariano Granada, Mexico, etc. 67018, Mono $4.45 SP. $3.56	Made Robin Mignon, Les Filles de Cadix, etc. DFX276, Mono $5.95 SP. $4.75	An. Dassary ! Opérettes : Rose Marie, Rêve de valse, etc. $12018 Mono $4.45 SP. $3.56

EST 500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201 — Ed. Archambault INC — OUEST 2140 de la Montagne VI. 5-6202

ILS NE PEUVENT NOUS EMPECHER DE VOUS MONTRER CE FILM !
TOUTE LA VERITE SUR LES DESSOUS DES RACKETS DE L'INDUSTRIE MULTI-MILLIONNAIRE DU VETEMENT A NEW YORK !
AUX 3 CINÉS
DES ATTENTATS SINISTRES ONT ETE FAITS POUR EMPECHER LE TOURNAGE DE CE FILM TIRE DES REVELATIONS SENSATIONNELLES DU "READERS DIGEST" !
2 GRANDS FILMS
'RACKET DANS LA COUTURE' LEE J. COBB · KERWIN MATHEWS · GIA SCALA · RICHARD BOONE
JOHNNY WEISSMULLER
'L'ENIGME DE LA JUNGLE'
MERCIER ELECTRA VILLERAY
4260 STE-CATH.E CL.5 6224 — 1114 STE-CATH.E LA.2-9177 — 8042 ST-DENIS DU8-5577

DANSE
TOUS LES SAMEDIS SOIRS DE 8.30 P.M. A LA FERMETURE
ORCHESTRE BOBBY GREENE
PALESTRE NATIONALE
LA. 3-2160 840 CHERRIER
Admission $1.00

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
3 grands films à l'affiche
"LES RACINES DU CIEL" (CinémaScope, Couleurs)
Errol Flynn — Juliette Greco
"DUEL DANS LA BOUE" (CinémaScope, Couleurs)
Don Murray — Richard Egan
"DUEL SUR LE MISSISSIPI" (CinémaScope, Couleurs)
Patricia Medina — Lex Barker

DANSE continuelle TOUS LES SAMEDIS 9 p.m. à 1 a.m.
ADMISSION : 1.00
BIENVENUE A TOUS
LÉGION canadienne
1191, rue DE LA MONTAGNE

JE VOUS LA PRÉSENTE !
Ce programme quittera l'affiche prochainement ! VOYEZ-LE, dès MAINTENANT !
5ème SEMAINE
Oh ! "ma sacrée belle-mère..."
EN SUPERBES COULEURS
aussi à l'affiche
sélection Michael Costom
L'incomparable LILLI PALMER
Entre la vie et la mort
Canadien — PLAZA coin St-Hubert et Beaubien

— PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL —
EDDIE CONSTANTINE
2e SEMAINE
AUX 3 CINÉS
Brillant retour d'EDDIE CONSTANTINE dans son personnage fameux de l'agent du F.B.I. ... Action mouvementée, bagarre, coups de théâtre émaillent de ce film d'espionnage.
dans "COMMENT QU'ELLE EST..!"
ATLAS Film Distributors
Deuxième Grand Film en Première !
JEAN GABIN dans l'Affaire Saint-Fiacre
2ème FILM en BEAUBIEN "TRAFICS A RIO" avec NINON SEVILLA en couleurs
CHAMPLAIN CREMAZIE BEAUBIEN
LA.4-1685 — DU8-4210 — RA.1-6060

LA VIE LITTÉRAIRE

A la frontière de la poésie

"La Bête lointaine", de Nicole VEDRES

C'est un roman rempli de prodiges et de sortilèges, non pas qu'il s'y produise quelque chose d'étrange ou d'inaccoutumé dans l'ordre établi de la nature, mais plutôt à cause de l'espèce d'envoûtement, d'enchantement, de cercle magique dans lequel évoluent ses personnages.

Ces protagonistes de "La Bête lointaine" (1), on les entrevoit plutôt qu'on ne les voit, à travers une sorte de brouillard poétique qui les enveloppe dans une gangue d'immatérialité et fait que leurs réactions nous parviennent comme si elles étaient feutrées ou assourdies. Par l'emploi d'une langue somptueuse, Nicole Vedrès aboutit à la création d'un univers poétisé qui a déjà en littérature de très solides références. Je songe en particulier au "Grand Meaulnes" (la juvénilité en moins et à cause de l'atmosphère seulement), aux si beaux romans de Henri Bosco, à certains personnages lointains de Genevoix. Le Clovis de Nicole Vedrès ne serait-il pas, par exemple, quelque cousin du père Jude, de "Rémi des Rauches"? Mais il ne s'agit que d'affinités car Nicole Vedrès puise en elle-même sa propre originalité et ses personnages jouissent à cet égard d'une autonomie distinctive.

Ce n'est que par association d'idées que l'on peut penser à autrui et encore uniquement afin d'établir certains barèmes de la qualité à laquelle atteint cette prose admirable.

* * *

Le lieu est imprécis, mais qu'importe? On se tient satisfait qu'il soit champêtre, et presque constamment présenté sous un éclairage nocturne qui semble favoriser d'aussi mystérieuses machinations. Comme chez Bosco, on perçoit, chez Nicole Vedrès, le sourd éveil des forces de la terre qui éclate lorsque descend la nuit. A quoi sert, on se le demande, une affabulation lorsqu'on possède une pareille maîtrise de la langue, lorsqu'on sait ainsi commander, tel un sorcier, aux forces les plus secrètes de la nature, lorsqu'on peut bâtir, pour y loger son histoire, un semblable décor de ballet?

..."Tout restait possible dans cette nuit maintenant étoilée, pleine de prodiges glacés, fleuve invisible, promeneur inquiet, bêtes savantes. Tout était à prévoir, et même que la musique reprit, qu'un autre corps du logis s'éclairât, que la voix qui avait chanté parlât soudain, que l'homme de nouveau sifflât..."

Ainsi chemine l'oeuvre, écrite sans faiblesse dans une langue moelleuse, et qui se déroule tout entière sous le signe d'appels inattendus, de musiques isolées, de frôlements imperceptibles. Demeurons sous le charme, considérons la naissance de cet orage...

"C'est que l'orage approche, et que Clovis l'attend, ou, comme le croient certains au village, l'appelle. Il sent l'herbe qui peu à peu s'affole, il guette le soupir des bêtes endormies qui bientôt va frôler la terreur, les odeurs qui dans un instant tourneront à l'aigre, au feu. Clovis sait qu'au-dessus du fleuve et du ravin les nuages déjà se resserrent et s'enflent, que l'un pénètre l'autre et l'assombrit encore, qu'un vacarme se fait, mais inaudible ici, que des oiseaux, des insectes vont périr, des oeufs bientôt crever, il attend que ciel et terre se jettent l'un vers l'autre; il comptera les lueurs, les éclairs, comme si de son seul gré il les faisait jaillir, et tonnerre ronfler sans l'éveiller encore. Il ne s'en faut plus que de quelques secondes. Il monte sur une petite éminence, il lève son bâton, il fait signe au néant..."

Il faudrait citer davantage.

Car en dépit de la brume qui enveloppe les personnages et semble les jeter en marge de la vie courante, chacun est typé spécifiquement avec son passé, ses traits physiques, ses rêves, ses aspirations avouables ou non.

Ils sont de deux sortes. Les ensorcelés et les maléfiques.

D'abord les Saint-Loir, dépossédés par un intrus de l'héritage d'un vieux comte qui tenait terres et château en ces lieux, qui était un peu poète aussi, et qui a laissé une curieuse descendance. Il y a Armand, le solitaire, qui s'enferme pour essayer de retenir son passé en écoutant sur un disque usé la voix d'une femme aimée. Il y a Louis, le paria, qui s'est prêté sans méfiance au jeu de l'occupant et qui a été mis en position de ne plus reparaître dans le pays. Il y a enfin cet enfant encore à naître de Camille, une villageoise, et qui, comme l'ancêtre, portera le beau nom de Victor de Saint-Loir. Le rêve d'Armand est de rétablir dans ses droits cet enfant dont l'héritage a été spolié par un homme d'affaires rusé, Droz, qui s'est installé au château et a jeté un sort, c'est-à-dire accumulé les ruines, sur un pays naguère heureux...

Ce Droz est aidé dans ses maléfices par un petit pion de collège, Belin, surnommé Belette, qui court la campagne, toujours de noir vêtu, sa redingote lui battant les fesses, souvent penché sur des vieux cailloux ou des os abandonnés pour en tirer une réponse, quand ce n'est point sur les vieux papiers laissés par le feu vicomte. Tandis que Belin bat ainsi champs et prés, rochers et cavernes, à la recherche de quelque secret qui justifiera Droz, la fille de ce dernier, une superbe enfant de quinze ans, traverse comme un trait les sombres forêts, montée sur un cheval leste qui semble faire corps avec elle...

Eclairs et visions. Images et esquisses. Ululements et cris habitent ce roman envoûtant et insolite de l'auteur si applaudi de la "Suite parisienne".

Une oeuvre étrange, à la vérité, où la beauté fulgure comme par une nuit d'orage...

(1) Gallimard

Jean Hamelin

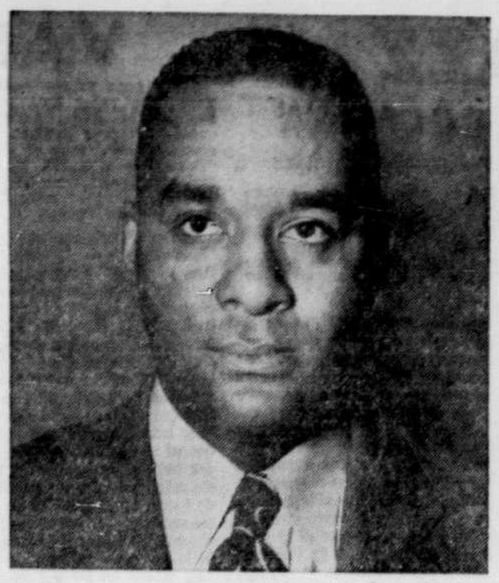

RICHARD WRIGHT
Un enfant du pays...

Le peuple noir d'Amérique perd un ardent défenseur

Avec la mort de Richard Wright, le peuple noir d'Amérique perd à la fois l'un de ses écrivains les plus prestigieux et un ardent défenseur de ses droits.

Né en 1908, il était demeuré jusqu'aux dernières années de sa vie un fervent militant anti-ségrégationniste, exerçant sur action tant sur le plan politique que littéraire.

Il appartenait à une nouvelle génération d'écrivains qui n'admettait plus l'hypothèse de l'inégalité des races et, partant, refusait de se plier au régime d'infériorité sociale qui, aux Etats-Unis, avait succédé à l'esclavage.

Cette génération, aussi illustrée par le poète Langston Hughes, Countee Cullen, Jessie Fauset, Arthur Schomburg, Claude McKay, se faisait plus revendicatrice que la précédente. La docilité d'un Booker T. Washington n'a plus trouvé de place dans ses oeuvres.

Durant un demi-siècle, Wright et ses contemporains ont cherché à inspirer aux leurs la fierté que trop d'années d'asservissement avait anéantie, à les rendre conscients de leur dignité d'homme et du sort qu'en faisait l'homme blanc.

C'est dans cet esprit que Wright a conçu la plupart de ses oeuvres, dont les titres — "Twelve Million Black Voices", "Native Son", "Black Power", "White Man, Listen", "The Colored Curtain" — parlent d'eux-mêmes.

En tout, 11 romans, essais ou poèmes, dans une carrière s'échelonnant de 1935 à 1960, pour l'homme qui, dans son pays, n'a jamais pu trouver d'école où apprendre à lire et à écrire.

Fils d'un ouvrier des plantations et d'une institutrice de campagne, Richard Wright n'avait que cinq ans quand son père déserta le foyer familial. Avant son 10e anniversaire de niassance, sa mère fut frappé de paralysie et il dut passer le reste de son enfance dans des orphelinats.

Durant une dizaine d'années, il occupa divers emplois secondaires à Memphis et à Chicago. En 1935, il publia son premier recueil de poèmes, en vers libres.

L'ouvrage lui valut d'être choisi au nombre des écrivains attachés au gouvernement américain dans le cadre du "new deal" du président Franklin D. Roosevelt.

Deux ans plus tard, il quitta Washington pour New York et, en 1938, remporta un prix de $500 pour une nouvelle intitulée: "Les enfants de l'oncle Tom". L'année suivante, la Fondation Guggenheim lui accorda une bourse qui lui permit de travailler sur son premier roman, "Native Son".

L'oeuvre, fondée en partie sur l'histoire de Robert Nixon, un Noir qui monta sur la chaise électrique, à Chicago, en 1938, pour le meurtre d'une femme blanche, eut un succès retentissant. Adaptée pour la scène par Orson Welles, elle fut jouée sur le Broadway et plus tard traduite en français sous le titre de: "Un enfant du pays".

Entretemps, sa lutte pour l'égalité raciale l'"avait rapproché des communistes américains et il avait fourni plusieurs articles au "Communist Daily Worker" et à l'hebdomadaire new-yorkais d'extrême-gauche, "The New Masses".

En 1941, il publia "Twelve Million Black Voices" que la critique accueillit comme "un puissant réquisitoire contre l'esclavage, la persécution et la misère".

Puis, vinrent "Black Boy", "The Outsider", "Black Power", "Savage Holiday", "The Colored Curtain", "Pagan Spain", "White Man, Listen" et son dernier roman, "Fishbelly" (Julliard, 1960).

En 1949, il quitta les Etats-Unis pour aller vivre au Mexique. Là, il se joignit à Arthur Koestler, Ignazio Silone, Stephen Spender et quelques autres anciens communistes pour écrire "The God That Failed", dans lequel il reniait ses affinités communistes.

Il ne devait cependant jamais retourner aux Etats-Unis.

C'est en France qu'il passa les dernières années de sa vie.

Bien que légèrement dépassée par les événements, "Fishbelly" demeure une oeuvre capitale dans la littérature anti-ségrégationniste.

Wright y peint un tableau sévère de la société américaine et fait entrer dans la lutte raciale un élément nouveau qui, jusque là, n'avait guère reçu de publicité: la bourgeoisie noire.

Il lui reproche d'avoir été, par son manque de courage, son inconscience et sa soif d'aisance, complice de la société blanche dans l'asservissement des Noirs. Ses attaques contre elle ne sont pas moins vigoureuses que celles qu'il dirige contre la société blanche.

Le héros du roman, Rex Tucker, surnommé Fishbelly, est le fils d'un riche commerçant noir du Mississipi. Isolé de ses frères noirs tout autant que des Blancs parce que fils de bourgeois, il est contraint de se développer dans les conditions de vie anormales d'un monde pour lui truqué, corrompu et fantastique.

C'est le monde des Blancs dont il adopte insconsciemment, à la suite de son père, les valeurs dominantes; l'argent et le sexe.

D'abord indigné par la servilité de son père, il entend revendiquer sa place aux côtés de ceux qu'il croit à raison ses égaux. Mais le monde des Blancs le refuse et Fishbelly abandonne la lutte. Terrorisé et craignant d'être un jour assassiné, comme le fut son père, il fuit à Paris pour rejoindre un ami d'enfance dont les lettres respirent la liberté et la vie facile d'une société où le Noir est accepté comme un être humain.

Sauf quelques longueurs, le roman est bien construit et mérite d'être classé parmi les oeuvres marquantes de la littérature noire contemporaine.

Il n'a qu'une faiblesse, c'est d'être légèrement anachronique. Wright y feint d'ignorer les réalités nouvelles.

Son roman décrit une jeunesse qui abdique devant le combat et n'entrevoit pas d'autre solution que la fuite pour se libérer du joug de l'homme blanc.

Il ne fait pas de place à l'espoir. La situation est sans issue. Le maître blanc est invincible.

Fishbelly, d'abord fermement résolu à lui arracher le respect de sa dignité humaine, abandonne la lutte avant même de mesurer ses chances de victoire.

Sur ce plan, le roman correspondait peut-être au: données des années '30 ou '40, mais ils ne correspond plus à celles d'aujourd'hui. L'auteur fait abstraction du combat à finir qui s'est engagé contre la ségrégation il y a 10 ans. Et dans ce combat, la jeunesse noire est à l'avant-garde.

La retraite de Fishbelly est la solution que Wright lui-même avait choisie, mais ce n'est pas celle qu'envisage la jeunesse de 1960. Elle a opté pour le combat et ce, semble-t-il, jusqu'à la victoire finale.

—"Fishbelly", de Richard Wright. Collection Lettres Nouvelles, Julliard (dist. Fomac).

J.-P. Fournier

Chevallier -- Genevoix -- Mann -- Unamuno

La réédition: une renaissance ou une translation de restes?

Qu'est-ce qui fait franchir à une oeuvre la frontière floue au-delà de laquelle l'attend l'adjectif passe-partout de "classique"? Un certain niveau de qualité, évidemment, mais dans l'espace? Une période d'oubli succède généralement à celle, fébrile, de la parution; mais la littérature n'est pas tout à fait la mode et certains ouvrages ressuscitent, souvent pour de nouvelles funérailles, quelquefois pour afficher une jeunesse inaltérable.

Vingt ans, trente ans, cinquante ans. L'oeuvre revient à la surface: c'est ce retour d'un livre, réussi ou raté selon que son "actualité" est de granite ou de papier, qui en fera la fortune définitive. Le hasard du métier m'a amené quatre de ces ouvrages sur lesquels l'ingratitude, les guerres, le silence ont coulé. L'érosion ramène à la surface "La Peur" de Gabriel Chevallier (1), "Raboliot" de Maurice Genevoix (2), "Noblesse de l'Esprit" de Thomas Mann (3), et "La Vie de Don Quichotte et Sancho Pança" de Miguel de Unamuno (4). Dernière veillée d'armes? Certainement pas pour Unamuno ni surtout Gabriel Chevallier.

La déchéance

"La Peur" dépayse certainement les aficionados de "Clochemerle": pas d'irrespect frondeur, de gauloiserie croustillante. Les moralistes sont des gens sérieux et Gabriel Chevallier s'est attaché à décrire, à faire sentir la "grande peur des combattants de 1914-18". Seule, la création du baron imaginaire de Poculote, cible ridicule des fantassins, rappelle l'autre visage de l'auteur. "La Peur" est antimilitariste. Non pas par parti-pris, ni par principe, mais par la nature même de la vérité (complète) sur la guerre: sur la gloire et l'honneur, mais aussi sur la sainte trouille de tous les combattants dont la première idée est de s'embusquer. C'est le drame complet des troupeaux (Robert Hollier disait *"bétail"*) de soldats, déchéance, viande à canons, qui est antimilitariste. C'est la guerre qui nourrit l'antiguerre. Une citation du colonel Ardant du Pic précise exactement le sujet de "La Peur".

"L'homme dans le combat est un être chez lequel l'instinct de conservation domine à un moment tous les sentiments. La discipline a pour but, elle, de dominer cet instinct par une terreur plus grande",

Au moins, c'est franc! Le livre de Chevallier se situe à la pointe des thèmes qui ont surgi de la littérature française contemporaine. Céline? *Le comble de l'horreur, c'est que la peur laisse à l'homme la faculté de se juger. Il se voit au dernier degré de l'ignominie et ne peut plus se relever. C'est pourquoi il est terrible de penser... les hommes les plus frustes, les plus illogiques sont les plus forts"*. Ou Malraux? *"Pour être courageux, je dispose de ce moyen bien simple, accepter la mort"*. Malraux la défiera à l'étape suivante. Le Renoir de "La Grande Illusion"? *"Le poilu est plus près de Fritz, en raison de la commune misère, que des gens de Compiègne* (l'état-major). *Nos uniformes diffèrent, mais nous sommes tous des prolétaires du même devoir et de l'honneur, des mineurs qui travaillent dans des puits concurrents, mais avant tout des mineurs, avec le même salaire, et qui risquent les mêmes coups de grisou"*. Toutes ces citations sont de "La Peur".

On aura attendu Gibeau avant d'entendre parler du métier militaire avec cette froideur et ce mépris des familiers pires que toutes les insultes. Et il n'y a que Cendrars qui ait su, dans la poésie, la franchise et la bonhomie, descendre chercher ses frères les hommes aussi bas.

Régionalisme

"Raboliot", de Maurice Genevoix, est un exemple du sort qui attend même les sommets de la littérature dite "régionaliste". Il vaudrait mieux dire anecdotique. C'est poli, lustré après la taille, rutilant comme un bijou. Le travail d'art et la perfection débordent toujours les frontières, de lieu et de temps, et ici le mot "régional" n'est pas péjoratif. Mais l'histoire du braconnier, de Tournefier le garde, et du traître Volat, s'efface sous la patine. Ce qui persiste de "Raboliot", c'est l'humanité des personnages, leur vérité, et une certaine nostalgie de la nature vierge, plutôt que l'évocation en plein vingtième siècle d'une existence marquée au sceau du précédent.

Certaines pages rappellent d'un coup le "Grand Meaulnes". Mais on s'aperçoit vite que c'est l'identité de lieu, l'eau, l'air et la flore, qui créent la réminiscence. Ce spécimen d'un genre littéraire de moins en moins vivace sent toutefois l'herbier beaucoup plus que le gazon. L'abondance des tournures de phrase et des expressions communes à la Sologne et au Canada rural amusera les linguistes.

Conférences

Sous le titre de "Noblesse de l'Esprit", les éditeurs français de Thomas Mann publient une série de conférences que le grand romancier allemand fit entre les deux guerres. *"Il faut que l'artiste ait des ancêtres*, écrivait Goethe, *qu'il sache de qui il descend"*. Ces textes de Mann, sont la reconnaissance d'une hérédité. Chacun des écrivains qu'il explore a été pour lui un maître et c'est une piété presque filiale qui suinte de tous ces textes. Une piété qui suppose une connaissance approfondie des oeuvres et des hommes, sans lieux communs, sans la sécheresse de l'érudition.

Avec volubilité, et dans une série de digressions vertigineuses, Mann présente un Goethe d'abord typiquement germanique, puis bourgeois européen, presque gréco-latin, irréductible aux courants de l'époque, ne croyant ni à l'humanité ni à l'art, un peu nihiliste. Il fait ressortir l'humour, les thèmes populaires et l'expérience personnelle dans "Faust", la profonde dualité de l'auteur des "Affinités", Wagner et Chamisso, ce Paul Féval allemand qui enchanta son enfance, lui servent de pont vers les "familiers de l'enfer" qu'il vénère, et la maladie créatrice: Freud, qui faisait si peu de cas des philosophes, les éclaire et suit un chemin parallèle à ceux de Nietzsche, Kierkegaard ou Novalis. Ce Freud lui plaît, c'est parce qu'il a déverrouillé la relation littérature - psychanalyse, qu'il a donné la liberté à l'avenir. Jung et Adler ne l'émeuvent plus. Et chez Tolstoi, la morale aurait failli tuer l'art.

Thomas Mann se tire bien de cette obligation qu'impose la notoriété: les conférences à faire devant des sociétés savantes. Il est élégant, spirituel, inépuisable. Mais ces morceaux demeurent en marge de son oeuvre. On y sent la précaution oratoire, l'obligation de s'adapter, et par moment, les fougères pourries de la grande salle du lycée ou du couvent, et le vernis des chaises ou se trémoussent les admiratrices du maître. Le journal de bord d'une traversée de l'Atlantique, où il s'amuse des passagers entre deux paragraphes sur Cervantès et Apulée, quoique secondaire dans l'oeuvre de l'auteur de "La Montagne magique", est plus personnel et plus vigoureux.

Une oeuvre à deux tranchants

Ce Cervantès écrivain, qu'admire Thomas Mann, Miguel de Unamuno le piétine avec mépris, au risque d'attaquer de front un moulin à vent. Au début du siècle, le recteur de Salamanque léguait au peuple espagnol un "Don Quichotte" qui aurait réellement vécu, amputé de son inventeur, et à qui il faisait porter un nouveau message évangélique.

Evangile, en effet, que ce "tombeau de Don Quichotte", à mi-chemin entre le Christ et Loyola. Unamuno s'acharne à choisir chez le chevalier sa grandeur en ignorant sa folie.

"Il faut déchaîner le délire, le vertige, une folie quelconque sur ces multitudes de misérables qui naissent, mangent, dorment, se reproduisent et meurent dans l'ordre et la tranquillité", écrit Unamuno.

Ce besoin de folie, c'est le quichottisme. On croit entendre: *"Que son sang retombe..."* Laisser agir l'idéal. La foi, en n'importe quoi, en tout et en rien. La foi pour l'effet qu'elle a, comme une drogue réjuvénante.

Heureusement, et Unamuno a vécu pour s'en repentir, on l'espère, depuis soixante ans la folie a prouvé qu'elle ne débouchait que sur la folie. Les aventures totalitaires ont démontré que n'importe qui peut se camoufler en Don Quichotte et transformer le nouvel évangile en manuel de fanatisme; que les Simon Pierre de cet évangile, les Sancho Pança, remplacent aisément le mensonge par l'illusion et l'irrationnel.

Quant à la haine contre Cervantès, le manchot de Lépante s'est chargé il y a longtemps d'en réfuter les motifs quand des scribes avares firent à son insu une suite grossière au "Don Quichotte": *"Que son péché soit son châtiment, qu'il ronge sa croûte et n'en demande pas plus"*. On voudrait que la même épitaphe ait puni Unamuno de ses incantations dangereuses.

Au lieu de soulever l'enthousiasme, comme jadis, le livre fait quelquefois frémir. On a envie de parti-pris féroce. On est constamment agacé, irrité par ces propos. C'est admettre que l'oeuvre de Unamuno n'a pas vieilli, qu'elle vit encore avec la même force, distillant la même philosophie personnelle, un individualisme orienté avant tout vers la gloire et la grandeur. Par bonheur, les hommes d'état qui en crient les dernières bribes n'y croient plus trop et il faut espérer que d'ici peu, tout cela sera du domaine des anthologies, pour y rester. La nouvelle traduction et la présentation de Jean Babelon sont excellentes.

(1) et (2) Livre Club du Libraire (Fomac). (3) et (4) Albin Michel (Fomac).

Jean Paré

Mon P'tit Frère

On lira en page 27, sous le titre de "Impertinences d'un éditeur" la critique de Gilles Pratte sur la dernier livre de Paul Michaud, "Mon P'tit Frère".

● **Etiemble** vient de terminer un récit intitulé "Blason d'un corps" et le quatrième tome du "Mythe de Rimbaud".

LES BEAUX-ARTS

ÉMAUX - HUILES - GOUACHES

par *Jean Sarrazin*

Il est difficile de contenter tout le monde et son père, dit le proverbe. Et je m'amusais à y penser devant la teneur intéressée de certaines lettres contradictoires reçues à propos de cette chronique, de quelques correspondants. A les en croire, il est bien évident que je n'entends rien à ce que j'écris. Eux non plus d'ailleurs. Pour les uns, j'ai une préférence éhontée pour la peinture abstraite. Pour d'autres, quand je fais des chroniques favorables à des artistes tels que Jérome ou Matte, je n'en fais pas assez d'éloges! Que je trouve excellente certaine petite toile figurative de M. T. Krafft, sans me soucier si elle a respecté les règles de la composition, et voilà que j'ai tort! (Car on ne peut faire de bonne peinture qu'en respectant les règles, comme certains faiseurs de croûtes...) Que j'aie, par ailleurs, le malheur de qualifier de "romantiques" les pastels de Jérome, on me rappelle que c'est impossible, puisqu'il a signé le manifeste des Plasticiens! Sans doute n'a-t-il pas le droit d'évoluer depuis cette époque! Que, pour comble, le supplément illustré de La Presse, à mon insu d'ailleurs, choisisse pour sa couverture la toile de tel peintre figuratif, et voilà ce peintre qui s'estime insulté!

Je pourrais continuer la liste. La même lettre qui, au début, me reproche de ne pas faire de critique "profonde" de certaines expositions (comme celle de St-Laurent sans doute), m'incite, à la fin, à l'indulgence et à la compréhension, car la peinture est encore naissante au Canada! Par contre, si je faisais une telle critique, je m'attirerais un torrent d'injures. Si je ne la fais pas d'ailleurs, c'est que, parfois, il n'y a pas matière à la faire.

Certaines oeuvres sont pires que mauvaises: elles sont banales. Et il est préférable, dans l'intérêt d'un artiste qui a peiné et travaillé, soit de n'en pas parler du tout, soit de simplement mettre en valeur quelques qualités de surface qui tiennent plus au peintre qu'à l'oeuvre.

Je me rassure en pensant à certains de mes confrères; à mon prédécesseur, homme de grand talent, à qui l'on reprochait trop de sympathie pour un certain genre de peinture, ou à ce cher M. Chicoine, du "Devoir", à qui on reprochait exactement le contraire! Je pense que lorsque je quitterai cette chronique, à laquelle ne m'attache guère de lien matériel puisqu'elle n'est pas mon gagne-pain, mon successeur sera sans double passé au crible d'une façon ou d'une autre. D'ici là, je donne acte joyeusement à nos correspondants que je suis un incompétent, un malhonnête, voire un "histrion". Et cece dit, je continue.

Yvette Gouin

Yvette Gouin expose ses émaux, pour le plaisir de nos yeux, à la Galerie Agnès Lefort. J'étais resté sous l'impression de ceux que j'avais vus, cet été, à Ville d'Anjou, et cette seconde prise de contact ne m'a pas déçu une seconde. Yvette Gouin, qui ne fait de l'émail que depuis peu de temps, semble en avoir maîtrisé la technique dans tous ses raffinements. Mieux, elle pousse ses recherches aussi loin que que l'attire ce mystère de la cuisson, dont elle sait tirer une matière étonnamment riche et parfaitement oeuvrée.

Yvette Gouin emploie en effet d'épaisses couches de matière. Elle peut s'acharner à la cuisson d'un panneau ou d'un plat jusqu'à ce qu'elle leur ait donné cette texture de lumière emprisonnée par la couleur. Elle saisit des lueurs, des luminosités, comme des gemmes qu'elle oblige à ressortir, joyaux vitrifiés, surgissant de la pâte en lueurs d'émeraude, de topaze, de perle.

Yvette Gouin s'est créé une technique grâce à ses poudres qu'elle sait disposer en couches abondantes et qui, sortant du feu, prennent un relief inattendu, des craquelures dramatiques. Elle traite toutes les couleurs indifféremment et connaît le secret de les faire apparaître telle qu'elle les désire, bien que d'habitude, on ignore de quelles nuances elles pourront se vêtir à la sortie du four. Mais elle traite ses bleus dans des tons qui rappellent le Delft; elle a des blancs neigeux étonnants et des gris virant soit au bronze doré, soit au mauve à peine distinct, qui sont de toute beauté; et aussi du rouge sang, de l'écarlate impétueux qui résonne comme des fleurs d'Espagne.

Peut-être ferai-je plus de réserve sur le style de certains plats, de certains petits panneaux, qui se veulent de facture moderne, mais rappellent un peu ce style géométrique qui suivit le cubisme dans la décoration?

Mes préférences iraient plutôt à des pièces qui témoignent de recherches intéressantes, comme ce paysage sous-marin, où Yvette Gouin a saisi à travers des cercles lumineux pris dans une masse opaque, des corpuscules laiteux, roses de corail, verts d'algue vivante.

Et puis, il y a les bouquets, les natures mortes aux fleurs, plus classiques, mais criants de joie, éclatants de voie. Et il y a ces plats somptueux où la poésie est pétrifiée sur le vif. Ces plats rouges, où l'artiste a laissé simplement le carmin se travailler lui-même pour voir jusqu'où il irait en densité, et qui sont la réplique d'un cratère en fusion; et ces plats à fond bleu ocre ou vert, ornementés de frises de nacre, guirlandes représentant, au gré de la poésie de l'artiste, la couronne des enfants, la suite des jours, la fuite du rêv-...

Patrick et Maud Cabot-Morgan

En même temps qu'Yvette Gouin, la Galerie Agnès Lefort présente deux peintres américains, Patrick et Maud Cabot-Lodge. Comme le manque d'espace m'oblige hélas à restreindre ce compte rendu, je dirai seulement que Patrick Cabot-Lodge possède une excellente technique grâce à laquelle il joue avec différents plans verticaux ou circulaires, dont les contrastes donnent une dimension, créent son espace à l'oeuvre. Certaines toiles sont d'une réelle simplicité de lignes; et ces quelques lignes déploient et nouent des zones d'ombre et de coloris savants bien que souvent neutres, mais à qui l'artiste a su donner l'émotion de teintes fantomales. Parfois aussi de ces zones imprécises, où le gris de charbon rejoint la plus belle couleur de salpêtre ou de rouille, surgissent des formes élémentaires qui s'évanouissent après avoir créé l'émotion.

EXPOSITION

LORNE BOUCHARD A.R.C.A.

jusqu'au 10 décembre

WALTER KLINKHOFF GALLERY

1200 ouest, rue Sherbrooke

Commençant lundi midi

Pour une semaine seulement

EXPOSITION ET VENTE

100 originaux PEINTURES A L'HUILE

d'un groupe réputé de

17 ARTISTES EUROPEENS

Vous n'avez qu'une semaine pour profiter de cette occasion exceptionnelle. Vous y trouverez: paysages, marines, scènes de rue de Paris, peintures non figuratives, natures mortes, fleurs, intérieurs, ballerines, et nombre d'autres intéressants sujets — tous magnifiquement encadrés. Achetez directement de ce groupe de 17 et économisez sur ces peintures qui embelliront votre maison — ou qui feront des cadeaux de Noël vraiment bien pensés!

RABAIS DES 2/3 DU PRIX REGULIER

GRANDEURS	PRIX REG.	PRIX DE VENTE
13" x 16"	$ 66.00	$22.00
16" x 20"	$ 78.00	$26.00
19" x 27"	$ 84.00	$28.00
15" x 31"	$ 84.00	$28.00
23" x 31"	$126.00	$42.00
23" x 39"	$165.00	$55.00
23" x 47"	$195.00	$65.00

TOUTES CES PEINTURES SONT SUPERBEMENT ENCADREES

TOUS LES JOURS, DE MIDI A 10 H. P.M. A LA SALLE DAUPHINE DU LUNDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT

HOTEL WINDSOR

ENTREE GRATUITE — CATALOGUE GRATUIT

Tout nouveaux!

Contes de Maman Fonfon

par Claudine Vallerand

Illustrations en 4 couleurs de Hubert Blais

6 nouveaux titres

— Miki fait les sucres
— Monsieur Trop et Monsieur Peu
— Le bonhomme comme-ci comme-ça
— Pablo et la neige
— Le médaillon de Lucie
— Le serin volage

$0.35 chacun (par la poste $0.40)

Chez votre libraire et à

FIDES — 25 EST, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL — UN. 1-9621 — FIDES

LA FIN DES SOUVENIRS DU

SENATEUR T.-D. BOUCHARD

avec préface de CLAUDE-HENRI GRIGNON

MÉMOIRES

Tome III: QUARANTE ANS DANS LA TOURMENTE POLITICO-RELIGIEUSE

La série complète des Mémoires est disponible en librairie: Tome I: "MA VIE PRIVEE" — Tome II: "GRAVISSANT LA COLLINE" — Tome III: "QUARANTE ANS..."

CHAQUE VOLUME: $3.00

Une EDITION BEAUCHEMIN en vente dans toutes les librairies — 250 pages

PRIX LITTÉRAIRES

GONCOURT	RENAUDOT	FEMINA	MEDICIS
Vintila HORIA	Aufred KERN	Louise BELLOCQ	Henri THOMAS
DIEU EST NE EN EXIL	LE BONHEUR FRAGILE	LA PORTE RETOMBEE	JOHN PERKINS
FAYARD	GALLIMARD	GALLIMARD	GALLIMARD
PRIX $3.50	PRIX $3.85	PRIX $3.50	PRIX $1.75

Librairie PONY

554 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — VI. 2-3857

immeuble --- construction

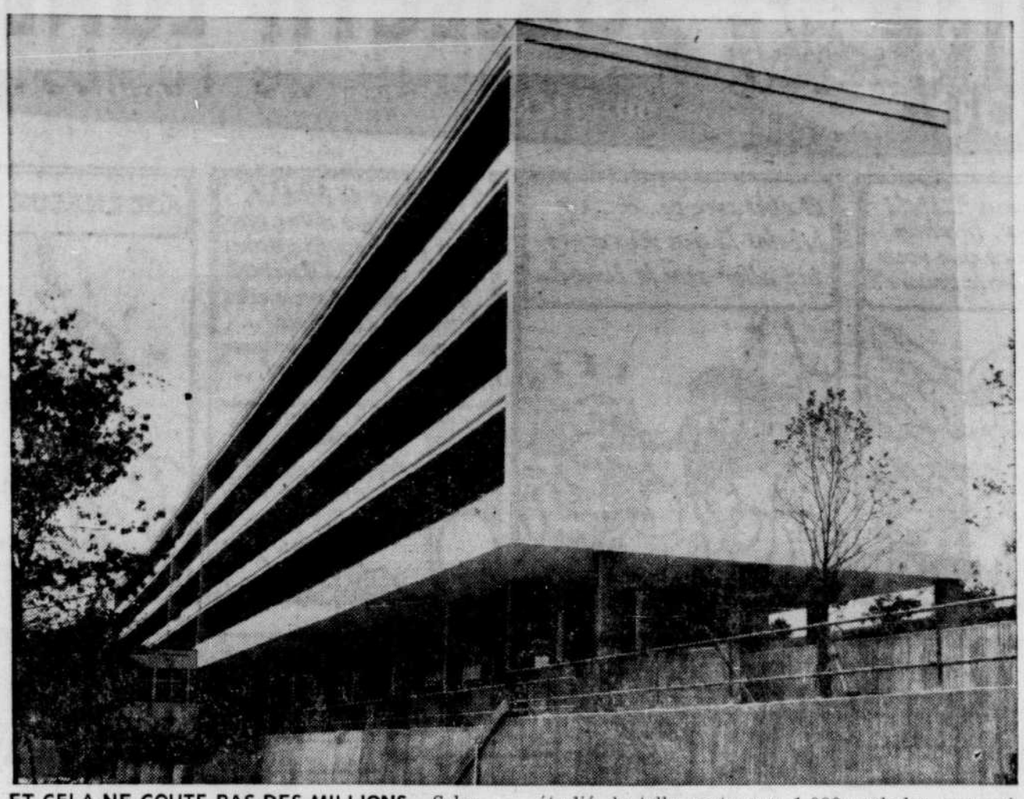

ET CELA NE COUTE PAS DES MILLIONS. Selon les experts, ce sanatorium construit à Lowenstein, Allemagne de l'Ouest, est le plus moderne de toute l'Euorpe. Quatre étages sur pilotis, utilisation des matériaux les moins coûteux, aménagement interne étudié de telle sorte que 1,000 malades peuvent recevoir leur cure dans la même année. Les architectes ont en outre réussi le tour de force de construire l'immeuble (et ses dépendances) sans que les frais dépassent un million de dollars.

Ce n'est pas de la bricole

Construire un foyer exige de l'habileté

Pour bâtir un bon foyer, il faut posséder l'habileté et l'expérience suffisantes. Sa hauteur et sa profondeur ainsi que la forme du linteau au-dessus de l'ouverture, l'emplacement du régulateur de tirage, la dimension de la tablette de fumée, le diamètre du conduit autant de facteurs qui contribuent à son efficacité.

Les briques réfractaires employées pour la construction du foyer doivent être retenues ensemble à l'aide d'un mortier spécialement malaxé pour résister à des températures élevées. L'épaisseur de la paroi du foyer ne devrait jamais être inférieure à ce qui est spécifié dans les "Normes de construction de maison". Ces normes qui sont prescrites pour toutes les maisons construites aux termes de la LNH fournissent aussi des détails sur la profondeur de l'âtre, la distance minimum qui devrait être observée entre les côtés et le dessus de l'ouverture du foyer et la distance minimum entre le foyer lui-même et tout matériau combustible.

Bien qu'une seule cheminée puisse servir tant au foyer qu'à l'appareil de chauffage, la cheminée doit comprendre deux conduits. Ces conduits doivent être séparés par au moins quatre pouces de maçonnerie, à moins que tous les joints des doublures de conduit soient échelonnés. Dans la partie inférieure de la cheminée, les conduits sont souvent plus éloignés les uns des autres afin de permettre au conduit du calorifère d'éviter celui du foyer. Là où se produit la courbe du conduit, l'angle ne devrait pas dépasser 30 degrés; autrement, le tirage de la cheminée peut être défectueux.

Lorsqu'une cheminée doit également servir un foyer, la base de la cheminée extérieure est souvent un prolongement de la fondation du sous-sol. Le conduit de la cheminée exigera une doublure si le béton a moins de huit pouces d'épaisseur sur l'un ou l'autre des côtés.

Le coffrage de bois employé pour donner la forme au conduit de la cheminée devrait être d'une dimension qui permette de l'enlever facilement, une fois que le béton aura suffisamment durci. Ce coffrage ne devrait pas être brûlé à moins qu'on ne puisse absolument pas faire autrement. Si ce coffrage est brûlé avant que le béton ait suffisamment durci, il peut en résulter des fissures dans le béton, surtout si on emploie un combustible qui produit une chaleur intense comme de l'essence par exemple.

Voilà autant de petits détails techniques qui révèlent que construire une cheminée ne peut pas être le fait d'un bricoleur.

1959 ne fut pas une 'bonne année'

Le principal changement qui s'est produit dans le mode de financement des maisons commencées au cours de l'année 1959, a été la diminution d'activité de la part des prêteurs agréés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Le nombre de maisons commencées qui avaient été financées par les prêteurs agréés, avait atteint un total de 44,500 au cours de l'année 1958, mais a diminué jusqu'à 26,500 au cours de l'année 1959. Il y eut très peu de changement dans les autres genres de financement. Le nombre de maisons commencées qui ont été financées à l'aide de prêts accordés directement par la SCHL, passa de 35,800 en 1958 à 35,200, au cours de l'année 1959. Le nombre des maisons commencées et financées en dehors de la Loi nationale diminua de 82,682 à 79,012.

Fait encourageant

La demande de maisons en 1959 a marché de pair avec le volume presque sans précédent de maisons parachevées, de sorte que l'inventaire des maisons parachevées mais inoccupées n'a que très peu augmenté. Au commencement de l'année, dans les grands centres urbains, il n'y avait que 3,213 maisons et duplex nouvellement parachevés mais inoccupés, alors qu'à la fin de l'année, ce nombre avait atteint un total de 3,491.

L'argent va ailleurs

La diminution de l'activité hypothécaire sous le régime de la LNH, de la part des prêteurs agréés, s'est produite par suite de plus fortes demandes de fonds à long terme pour des fins autres que la construction de maisons, et à cause de l'augmentation des taux d'intérêt. Au début de l'année, les prêteurs agréés ont consenti plus de prêts LNH que durant les mois correspondants de l'année précédente.

Bungalow Modeste à Trois Chambres Rehaussé d'un Bon Plan Intérieur

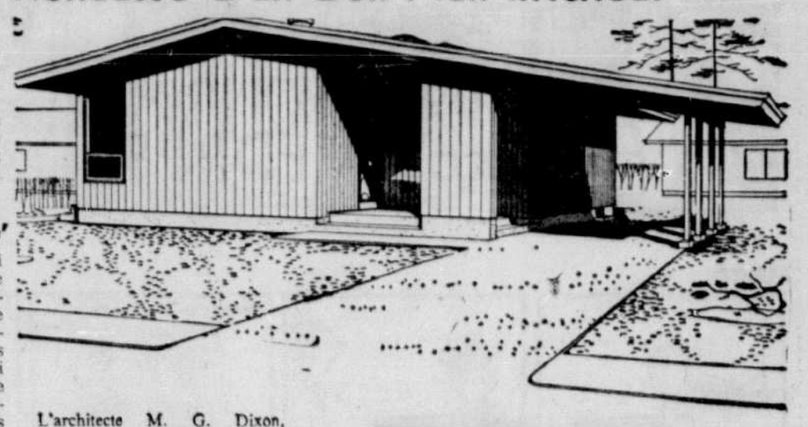

L'architecte M. G. Dixon, d'Ottawa, a réussi à inclure plusieurs particularités intéressantes dans ce bungalow compact à pans de bois et à trois chambres, ayant une aire de moins de 900 pieds carrés. Une des particularités que l'on ne rencontre pas souvent dans une maison de cette dimension est la grande cuisine-salle à manger, un vestibule et la très grande garde-robes dans la chambre des maîtres.

La maison convient particulièrement à un terrain étroit; l'entrée avant est protégée par l'abri d'auto. Un autre point intéressant est le sous-sol qui est divisé en deux aires, avec le lessivage et le chauffage d'un côté, laissant l'autre côté libre pour une salle de récréation ou autre.

L'aire totale de parquet est 898 pieds carrés et les dimensions extérieures sont 24 pieds, quatre pouces, sur 39 pieds, huit pouces, à l'exclusion de l'abri d'auto. Les épures pour cette maison, appelée Modèle 295, peuvent être obtenues à un coût minimum, de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

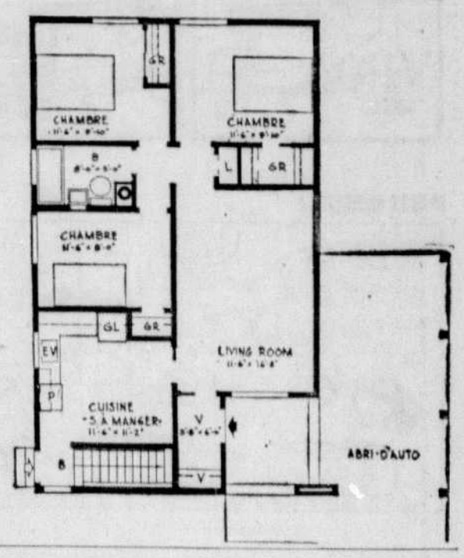

Une nouveauté qui fit assurément plaisir à la maîtresse de maison

Chaque époque est marquée d'une invention quelconque. Après la première locomotive à vapeur, ce fut la première automobile. Il y eut ensuite l'avènement de l'avion, de la radio et de la télévision. Comme tous les autres profanes, la maîtresse de maison acceptait ce monde nouveau sans donner de marque d'affection spéciale.

Mais avec l'avènement de la mode du "petit coin pour se poudrer", ce fut tout autre chose. Enfin, on avait trouvé le remède à tant d'inconvénients, lorsque la Canadienne recevait ses amies à un bridge, par exemple, un soir où le vent et la pluie prenaient plaisir à déranger les coiffures de jolis minois.

Une experte en arts domestiques écrivait, fort à propos, qu'elle avait toujours envié l'hôtesse qui avait la gentillesse de mettre à la disposition de ses invitées un petit coin pour se poudrer. C'est l'un des élégants aspects de la vie qui peut être partie de l'existence quotidienne de toutes les Canadiennes, maîtresses de maisons, écrivait-elle.

Ce qui surprend, c'est le peu d'espace requis pour loger ce coin, grâce aux nouveaux dispositifs ingénieux qui n'exigent que très peu d'espace.

Prenons par exemple le cas d'anciennes maisons, dont la construction date d'une trentaine d'années. Il peut se trouver un placard près du corridor qui ferait meilleure figure comme coin à poudrer. Il y aurait encore le garde-manger, beaucoup moins nécessaire maintenant dans les cuisines modernes. Et à propos du corridor, il y a sans doute beaucoup d'espace perdu dans certaines maisons, près de l'escalier par exemple. Il suffit de quelques changements, et le tour est joué. Les fabricants ont conçu des accessoires modernes de chambre de bain de telle façon qu'on peut les installer dans très peu d'espace.

Il existe en effet des lavabos, genre table de toilette, aussi jolis que les coiffeuses, pas plus grands que 24 pouces par 32 pouces. On peut également choisir un petit lavabo en coin qui n'exige qu'à peine un peu plus d'espace qu'une règle à mesurer, soit 14 pouces de large seulement dans chaque coin.

Coût dérisoire

En se basant sur leur expérience, les experts de l'Institut canadien de Plomberie et de Chauffage déclarent que les propriétaires canadiens peuvent organiser dans leurs propres maisons un petit coin pour se poudrer à peu de frais. L'Institut leur conseille de consulter leur entrepreneur en Plomberie et Chauffage, l'expert en la matière.

On constate, en effet, qu'il y a encore de nombreux propriétaires qui n'ont pas réalisé ce qu'on peut faire à coût vraiment dérisoire pour donner à une vieille maison un charme nouveau, sans négliger les commodités. Plusieurs propriétaires se sont rendu compte qu'il leur était nécessaire d'avoir une deuxième salle de bain pour les invités, même pour les enfants. Alors, pourquoi pas ce coin ? Ces gens ont trouvé d'ailleurs un coin perdu dans leur vaste maison. Ils l'utilisèrent d'excellente façon, sans que ça ne coûte trop cher.

Et à propos de prix, si l'on préfère une forme de financement quelconque, on peut consulter son gérant de banque.

Les banques à charte sont autorisées, en vertu d'une loi fédérale, à prêter les sommes nécessaires pour fins d'amélioration de maisons. Le mode de remboursement est facile.

Somme toute, grâce au petit coin pour se poudrer, la maîtresse de maison appréciera énormément les avantages de la vie moderne et en concluera que nous vivons dans une fort belle époque . . . Ses invitées auront également la même opinion !

• Résistance aux chocs — le contreplaqué de sapin peut résister à de forts chocs, d'où une élimination des pertes en chantier par suite des dommages causés aux panneaux pendant la manutention.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Chemin public. Lots Nos 328-19 à 22. Rolland Bastien à Maurice Perrault, $21,200.00 — 1505463

Place Prieur Nos 10,475-10,477-10,479. Lot No 278-96, terrain 4,240 pds en sup. Jean P. Hamelin à Mme J. Claude Bélisle, $36,500.00 — 1505511

Hochelaga — Rue Notre-Dame Est No 3013 à 3023. Lot No Pt 90. J. Regis Ravary à United Auto Parts Limited, $25,000.00 — 1505447

Maisonneuve — Rue LaSalle Nos 433-435. Lot No 9-25. Mme Maurice Langlois à Lucien Langlois et al, $6,200.00 — 1505474

Notre-Dame-de-Grâces — Avenue Mayfair (vague). Lot No 149-3, terrain 40 x 90 — 3600 pds en sup. Asch Signs Inc. à Star Development Corporation, $8,500.00 — 1505346

St-André — Rue Sherbrooke ouest No 2068 (conciergerie) Lots Nos 1654-72-19, 24. Mme Samuel Shapiro à Ioannis K. Mazarakis et al, $191,800.00 — 1505345

Avenue Seymour Nos 1157-1159-1161. Lot No 1641A-A, 1641-21, terrain 23 x 92 pds. Succ. Louis Ph. Beauchemin à Hervé Boucher, $25,000.00 — 1505352

St-Edouard — Rue St-Hubert Nos 5866 à 5870. Lot No 7-305. McLean S. Cimon à Mme Roland Bourdon, $14,700.00 — 1505460

Villes Dollard-des-Ormeaux — Rue Middleton No 32. Lot No 287-17. Belcourt Construction Company à Roger Johnson, $18,281.00 — 1505504

Montréal-Nord — Chemin public (vague). Lot No 113-30. Mme Patrick Dubée à l'Hôpital des Convalescents de St-Vital de Montréal-Nord Limitée, $3,800.00 — 1505513

Pointe-aux-Trembles — Coin N.O. des Commissaires et 43e Avenue (avec bâtisses). Lots Nos 206-1153 à 1156, 1185, 206-1184. Dominique Palerme à Mme Camille Lapointe, $16,000.00 — 1505342

6e Avenue Nos 767-769. Lots Nos Pt 109-188, 189. Joseph Stipkovic à Stefan Zoldos, $5,500.00 — 1505451

Pointe-Claire — Rue Marlin Crescent No 103. Lot No 47-200. L. P. Tremblay & Frères Ltd à William D. Robb et al, $35,000.00 — 1505421

St-Michel — 39e Avenue No 4180. Lot No 368-224. Jacques Lacroix à Joseph B. Handfield, $1.00 et considérations—1505443

Westmount — Avenue Strathcona No 476. Lots Nos Pt 236-7, 8, terrain 31'6' x 122 pds. Mme Carl A. Reiser à Mme Marvin L. Stein, $37,500.00 — 1505492

Une reprise en fin d'année

L'industrie du bâtiment a manifesté un peu plus de vigueur au cours du mois de novembre.

La valeur des permis de bâtir a atteint $26,732,425 comparativement à $11,423,665 pour le même mois de l'an dernier.

La construction domiciliaire a été un peu plus active car on compte 544 nouveaux logements contre 488 en novembre 1959.

Les principaux chantiers sont : une aile de l'Externat classique Ste-Croix, rue Sherbrooke, au coût de $1,600,000 ; une aile de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, angle McGill et St-Jacques, $3,500,000 ; l'immeuble de la Standard Life, rue Sherbrooke, $6,000,000, et la nouvelle aile de l'hôpital St-Luc, $7,000,000.

POUR PERPETUER LA MEMOIRE D'ARTHUR MEIGHEN — Le plus vaste immeuble du gouvernement fédéral à Toronto, sera nommé l'édifice Arthur Meighen, à la mémoire du Très Hon. Arthur Meighen, ancien premier ministre du Canada. L'édifice moderne à dix étages, situé sur l'avenue St. Clair Est, près de la rue Yonge, était autrefois connu sous le nom de station postale "Q". Or, ce nom n'est plus approprié, parce qu'une fois terminé le rajout actuellement en construction, l'édifice logera en sus du ministère des Postes, certains services de neuf autres ministères fédéraux. L'édifice Arthur Meighen, qui sera un immeuble fédéral et non une station postale, aura une superfie totale de 300,000 pieds carrés. La construction de la première partie a débuté en août 1951 et s'est terminée en 1954, au coût de plus de trois millions de dollars. Le rajout a été entrepris en 1958 au prix contractuel de $4,452,487. Le fait de désigner un immeuble fédéral par le nom d'un homme politique constitue, semble-t-il, un précédent.

SECTIONS ET PIECES DE REPARATIONS
pour FOURNAISES neuves et usagées
GARANTIES
VENDONS toutes les marques de fournaises NEUVES
PIECES pour n'importe quelle marque et modèle de fournaises à eau chaude et à vapeur
ALLOCATION pour votre vieille fournaise
TUYAUX ET RACCORDS DE 1/8" A 32"
SALLE DE MONTRE MODERNE d'accessoires de plomberie première qualité
SHAFTER BROTHERS
1178, rue BENOIT, Montréal, UN. 1-1485

AUX PROPRIÉTAIRES!

Foyer malsain, température irrégulière et inconfortable, grosses dépenses de chauffage vont de pair avec les fenêtres qui laissent passer l'air froid.
Nous pouvons remplacer vos fenêtres intérieures et vous éviter ces ennuis à tout jamais.
Dans bien des cas, lorsque les problèmes que causent les fenêtres ont leur origine dans un modèle mal conçu ou suranné, le remplacement par des Rusco est la solution la plus économique.
De construction précise, les fenêtres Rusco sont en acier pour un surcroît de solidité et une longue durée. Elles ont une belle apparence et un fini attrayant. Nombreuses couleurs décoratives au choix, assorties, harmonisées ou faisant contraste avec l'extérieur de votre maison.
RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE
Acier — Malles de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes
UN PRODUIT DU CANADA
HOME SPECIALTIES INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal, Qué. • DUpont 1-2511

FENETRES ALUMINIUM
VENTE SPECIALE
GROS ET DETAIL
SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES
$11.95
SURETY WINDOW, RE. 9-3218

Perco LTD.
LOCATION D'OUTILS et EQUIPEMENT pour
LA MAISON
L'INDUSTRIE
LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE
5272, BOUL. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 heures et le samedi jusqu'à midi

10 SEULEMENT
SPLIT-LEVELS et BUNGALOWS
7 PIECES
"ALAINHOMES"
Achetez une maison pour Noël à ce prix très bas $14,191
et nous ajouterons comme cadeaux 2 appareils électriques au choix
REFRIGERATEUR ET POELE ou LESSIVEUSE ET SECHEUSE
de marque réputée RCA WHIRLPOOL
HYPOTHEQUE SCHL 6%
SUIVEZ LES DIRECTIONS DONNEES POUR L'ACHAT DE VOTRE VIE
STE-GENEVIEVE ACRES
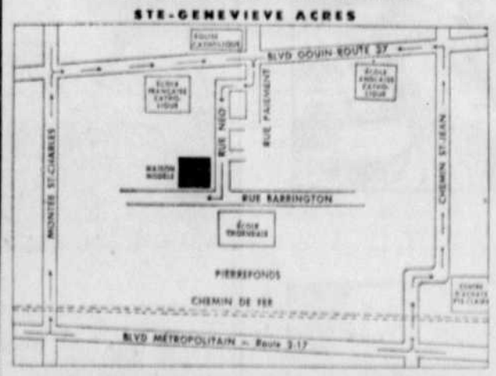

ALAIN CONSTRUCTION INC.
MU. 4-2101 2, avenue Church DORVAL ME. 1-5597

LOUEZ
NOS OUTILS PORTATIFS

REPARATION D'OUTILS ELECTRIQUES OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 8 HEURES. LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
• Casseurs et vibrateurs de ciment • Machines à terrazzo • Sableuses de tous genres • Scies portatives à chaînes, etc. • Fusils à clouer • Marteaux électriques • Fusils à peinture • Aspirateurs commerciaux • Tournevis électriques • Polisseuses • Laveuses de tapis • Pompes à eau • Machines à tapisserie • Perforeuses électriques, etc.
NOUS LIVRONS PARTOUT
SIMPLEX FLOOR LTEE
462 ouest, JEAN-TALON — CR. 2-4434 — CR. 1-3088
VERONNEAU & FILS, prop.

SPÉCIAL VALEUR SENSATIONNELLE à ARESVILLE à ST-FRANCOIS-DE-SALES
• 2 ECOLES • EGLISE • CENTRE D'ACHATS • EGOUTS • EAU

CE MAGNIFIQUE BUNGALOW 5½ PIECES
5 MODELES A VOTRE DISPOSITION
PRETS S.C.H.L.
Si vous recherchez de la qualité, du luxe, et une location de choix à très bas prix, alors vous vous devez de nous visiter.
$9,975
EXTERIEUR FINI EN BOIS
capital et intérêt $61.00
moins 3% rabais provincial $17.50
$43.50 PAR MOIS
TAXES EN PLUS
NOUS VOUS OFFRONS :
• Spacieux salon • Vaste cuisine • 3 chambres à coucher • Cave pleine grandeur • Très grand terrain • Tuyauterie de cuivre • Entrée 100 amp. • Comptoirs arborite • Salle de bain en tuile • Tuile linoléum dans cuisine • Chauffage automatique à l'huile • Planchers de bois dur de qualité • Extérieur de brique ou bois
ET PLUSIEURS AUTRES AVANTAGES
COLONIA DEVELOPMENT
Bureau des ventes: MO. 5-2051 Bureau chef: CR. 1-2577
Suivez les enseignes
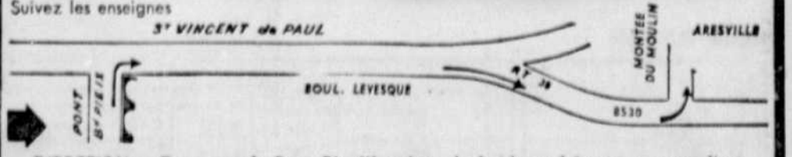

DIRECTION — Traversez le Pont Pie IX, suivez le boulevard Levesque vers l'est jusqu'au numéro 8530, tournez à gauche sur Montée du Moulin jusqu'à notre bureau sur le terrain du Centre d'Achats d'Aresville.

TARZAN

MOCO

PHILOMENE

PILOTE TEMPETE

LE SURHOMME

LE FANTOME

LE PAPA DE LILI

LARRY BRANNON

MON ONCLE

LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU

OBJECTIF LUNE

par HERGE COPYRIGHT EDITIONS CASTERMAN

LA SCIENCE EN IMAGES

L'aérostat

ou BALLON LIBRE

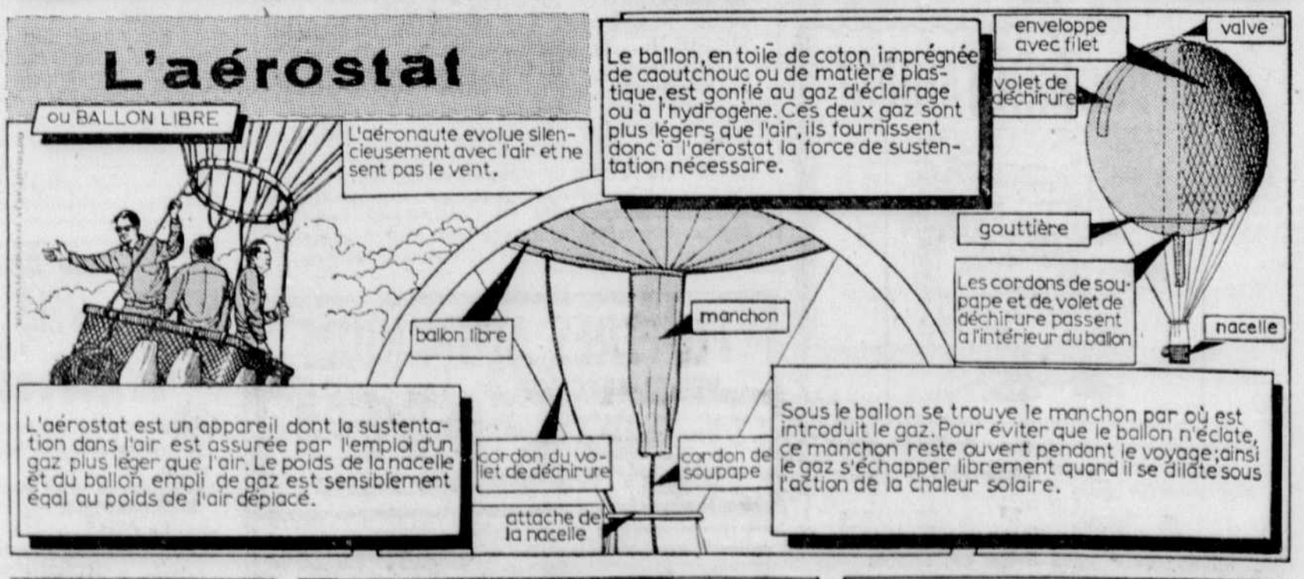

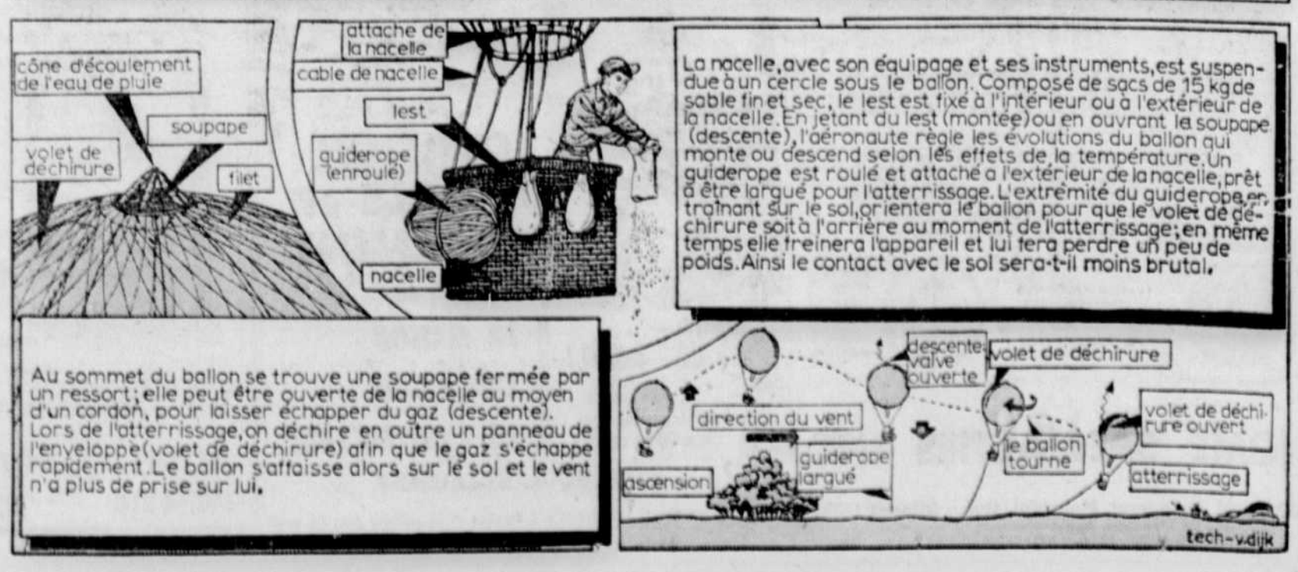

La vie religieuse

Le Christ sous les traits d'un pêcheur de mollusques. C'est ainsi que la "United Church of Christ", dans un projet d'un million de dollars pour renouveler le programme d'études des cours du dimanche destinés aux enfants, a décidé de représenter le Christ. On voit donc ici Jésus portant le blouson et la culotte typiques des pêcheurs de moules, au lieu de la tunique conventionnelle.

Les offices de l'Eglise

Deuxième dimanche de l'Avant. (VIOLET) **Double** de 1re classe. — Messe : "Populus Sion", sans Gloria ; une seule oraison; Credo, préface de la Trinité. — II vêpres du dimanche.

LES QUARANTE-HEURES
Semaine du 4 décembre

Archidiocèse de Montréal :
Le 5 décembre, St-Jean-de-Dieu ; le 7, Retraite St-Benoit ; le 9, Institut Nazareth ; le 11, Sourds-Muets.

Diocèse de Valleyfield :
Le 10 décembre, Valleyfield (Hôtel-Dieu).

—Joliette :
Le 5 décembre, Couvent de St-Gabriel-de-Brandon ; le 10, Maison Provinciale des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et Marie.

St-Jean :
Le 5 décembre, Soeurs du Sacré-Coeur (Saint-Hubert) ; le 7, Religieuses Trinitaires (Longueuil).

Saint-Jérôme :
Le 10 décembre, Hospice Drapeau, Ste-Thérèse.

Retraites fermées

Maison Sainte-Thérèse

Une retraite conjugale sera prêchée à la Maisca Sainte-Thérèse de Nicolet, du 8 au 11 décembre.

Marie-Réparatrice

Il y aura une retraite fermée chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal, du 9 et 11 décembre, pour jeunes filles, prêchée par le R.P. Vincent Monty, S.J.

La récollection des anciennes retraitantes aura lieu le dimanche 11 décembre et sera présidée par l'abbé Gérard Larocque. Messe à 9 h. du matin, suivie du déjeuner et de la conférence.

Foyer Notre-Dame

Au Foyer Notre-Dame de Sainte-Agathe-des-Monts, aura lieu une retraite fermée pour demoiselles, du 16 au 18 décembre, que prêchera le R.P. Veilleux, O.M.I.

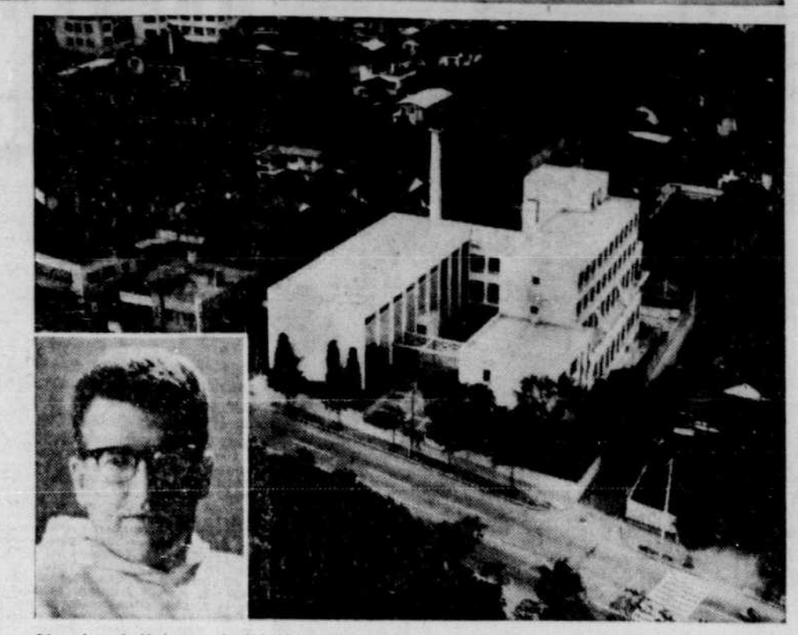

Vue à vol d'oiseau de l'église et du couvent canadiens construits à Tokyo et que l'évêque de Yokohama consacrait récemment. Cette magnifique construction aux lignes sobres et riche de couleurs est la réalisation d'un projet vieux de dix ans. Cette paroisse, dont le nom est Saint-Dominique de Tokyo, est dirigée par les Dominicains canadiens et le R. P. LOUIS-BERTRAND LEDUC, (voir médaillon), de Sainte-Anne-de Bellevue, en est le curé.

Après dix ans d'attente

Consécration d'une église et d'un couvent canadiens à Tokyo

En 1949, Mgr Doi, archevêque de Tokyo et maintenant cardinal, confiait à des Dominicains canadiens le soin de fonder une paroisse en plein coeur de la capitale japonaise.

Le mois dernier, S. Exc. Mgr Arai, évêque de Yokohama, consacrait l'église Saint-Dominique de Tokyo, que dirigent nos compatriotes dominicains.

Avant la construction de l'église et du couvent, dont les lignes sont à la fois sobres et modernes, durant dix ans un modeste édifice servit de chapelle et une maison adjacente tint lieu de presbytère, dans le quartier de Setagaya; le R. P. Benoit Larose, originaire de Saint-Isidore de Dorchester, en avait été le curé-fondateur.

Le curé de la nouvelle paroisse est le R. P. Louis-Bertrand Leduc, originaire de Sainte-Anne-de-Bellevue. Sa paroisse compte environ 500 chrétiens; il fait environ 20 baptêmes d'adultes par année. La population de la paroisse est de quelque 150,000 âmes.

L'église nouvellement consacrée est à la fois paroissiale et conventuelle.

L'architecte de cet édifice a été le R.P. Karl Freuler, s.m.b. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, tant pour les matériaux employés que pour le style réalisé, il a voulu tenir compte du temps et du milieu : béton armé et lignes simples à la moderne, variété des couleurs et abondance de lumière à la japonaise, etc. Il reste encore à parachever cette église : les plans prévoient, à l'intérieur, l'organisation d'un baptistère, l'installation de verrières, l'édification d'une chapelle à Notre-Dame-du-Rosaire et, à l'extérieur, sur la façade, une fresque mosaïque.

Pour ceux qui s'étonneraient d'une telle splendeur en pays de mission, rappelons que les missionnaires sont à Tokyo, une des plus grandes villes du monde, au milieu des Japonais, c'est-à-dire au milieu d'un peuple fort cultivé et très sensible à la beauté, dans un pays où abondent les temples magnifiques dédiés aux faux dieux.

La réception qui suivit la consécration fut quelque chose de typiquement japonais. A cette réception furent invités tous ceux qui avaient contribué de quelque façon à l'édification matérielle de l'église. Les premières invitations allèrent à l'architecte, à l'entrepreneur, aux sous-entrepreneurs, etc. A chacun fut remis un diplôme attestant l'ingéniosité, la beauté, la solidité, en un mot la perfection du travail accompli. En second lieu, avaient été invités tous ceux qui, dans le quartier, et de quelque manière que ce fût, avaient été ennuyés par la construction de cette église. Une construction cause toujours beaucoup de bruit et les matériaux prévus encombrent souvent les rues; un gros édifice voile parfois le soleil à de petites maisons et nécessite le déboisement d'un endroit qu'on aurait préféré solitaire, etc. Tous ces gens sont invités à admirer. C'est une excellente occasion pour les missionnaires de rentrer en contact avec les gens qui, en leur milieu, ignorent tout du christianisme.

Trois missionnaires des Pères Blancs d'Afrique quittent le Canada ce mois-ci pour l'Afrique, où ils retournent exercer leur apostolat. De gauche à droite, les RR. PP. BERTRAND PELTIER (départ le 10 pour le Nyassaland), ANDRE LANDREVILLE (le 11 pour le Tanganyika), PAUL SAINT-PIERRE (le 11 pour le Tanganyika). Ils ont respectivement 18, 35 et 6 ans de missionnariat.

Grâce au Livret des Fidèles

Les offices religieux seront suivis dans un texte unique

Le Livret des Fidèles, un livret commun de prières qui ne remplacera pas le missel mais permettra aux fidèles d'un même lieu de culte d'utiliser un même texte pour tout ce qu'ils sont appelés à réciter ou à chanter ensemble, sera mis en vente à la mi-décembre.

Préparé par une équipe de spécialistes en liturgie et en musique sacrée, le Livret des Fidèles est utilisable avant tout à la messe mais servira aussi aux autres exercices du culte, comme les bénédictions du Saint Sacrement, les heures saintes, etc. Le Livret des Fidèles est un précieux instrument de participation active au culte liturgique.

Voici le contenu de ce Livret :

1—Les prières usuelles du chrétien ;

2—L'ordinaire de la messe avec de courtes catéchèses pour chacun des moments de la messe ;

3—Des prières d'action de grâces pour les adultes et pour les jeunes ;

4 — Quatre propres de la messe : — Messe du Sacré-Coeur : le 1er vendredi du mois; — Messe du Coeur Immaculé de Marie: 1er samedi du mois; — Messe de mariage et rites du sacrement; — Les funérailles, avec texte latin et musique;

5 — Des chants latins avec traduction française mais sans musique : chants du Saint-Sacrement, à la Sainte Vierge, chants pour les divers temps de l'année liturgique; le Te Deum, les litanies;

6 — Un kyriale contenant les chants de l'ordinaire de la messe (44 pages) ainsi que plusieurs antiennes de communion appropriées aux temps liturgiques — le tout avec musique;

7 — Deux cents cantiques et psaumes français, sans musique, répartis : — selon les moments de la messe; — selon les temps liturgiques; — selon les circonstances de la vie chrétienne;

8 — De nombreuses tables qui facilitent l'usage du livret.

La vente du Livret des Fidèles sera en vente dans les librairies à compter de la mi-décembre.

Un prêtre tue son servant de messe dans un accident d'auto

LE ROY, Minnesota. (PA) — Jerry Wherry, 17 ans, a été tué le 1er décembre par une auto alors qu'il se rendait servir la messe. L'auto était conduite par l'abbé Francis Ryan, que devait précisément assister le jeune Wherry. Celui-ci a été roulé 419 pieds. L'abbé Ryan assure n'avoir absolument vu personne devant sa voiture avant l'accident. Il est accusé de négligence dans la conduite de son auto.

Trois prélats au congrès de l'A. nocturne

C'est en fin de semaine prochaine, les 10 et 11 décembre, qu'aura lieu le Congrès national de l'Adoration nocturne, auquel participeront, outre S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, LL.EE.NN.SS. Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, et Percival Caza, évêque-coadjuteur de Valleyfield.

Voici les grandes lignes du programme de ce congrès, qui se déroulera à Notre-Dame de Montréal :

Le samedi soir 10 décembre, Mgr Frenette prononcera une conférence intitulée "La prière de l'adorateur nocturne en vue du prochain concile oecuménique."

Présentation d'un court programme musical auquel participeront MM. Jacques Poissant et Raymond Martin.

Demi-heure sainte à minuit, suivie de la messe.

Dimanche, à 3 h. 30 de l'après-midi, réception de 500 adorateurs comme couronnement de deux jours de spiritualité eucharistique; Son Eminence présidera cette cérémonie.

Messe à 5 h. et sermon par le cardinal-archevêque.

A 7 h., banquet de clôture à l'hôtel Windsor, avec partie musicale donnée par Pierre Martineau et son orchestre et André Major comme artiste invité. Mgr Caza prononcera une conférence au cours du banquet.

Les billets peuvent être obtenus au Conseil national de l'Adoration nocturne, 116 ouest, rue Notre-Dame.

Thème de la Crèche à la Gare Centrale

Les décorations de Noël dans la Gare Centrale du Canadien National seront centrées cette année sur le thème de la Crèche de Bethléem.

Grâce à une technique d'éclairage mise au point par M. Maurice Auzat, directeur du service des étalages du CN, le même décor permettra de présenter alternativement deux scènes complètement différentes.

Les personnages de la première scène sont les Rois Mages qui, guidés par l'étoile, se dirigent vers le village de Bethléem, qu'on aperçoit à l'arrière-plan. Quand le changement d'éclairage intervient, le spectateur est transporté à l'intérieur de l'étable où les personnages traditionnels entourent l'Enfant-Jésus.

Six des escaliers qui conduisent aux voies servent de base à des arbres de Noël géants peints en rose, en vert ou en bleu. D'énormes boules de Noël décorent les murs de la gare.

L'ensemble des décorations est en place depuis hier. Le tableau illuminé à l'extrémité ouest de la salle des pas-perdus sera dévoilé lundi.

Plus tu es grand, plus il faut t'abaisser pour trouver grâce devant le Seigneur (Eccli 3, 18) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Invités de la semaine à Radio-S.-Coeur

A "Radio Sacré-Coeur", en ondes à CKAC de 4 h. 30 à 4 h. 45, du lundi au samedi, on présentera les causeries suivantes:

Lundi: Vincent Colozza, s.j. — "J'ai gâché ma vie"; chant par M. Guy Lemieux de Sudbury.

Mardi: Antonio Dragon, s.j. — "Vase spirituel"; chant par les Pères Jésuites de Montréal.

Mercredi: Antonio Dragon, s.j. — "Vierge des Vierges"; chant par l'Echo de Larochelle de St-Grégoire de Nicolet.

Jeudi: Robert Bernier, s.j. — "Marie et Jésus: deux âmes idéales"; chant par les Frères Maristes d'Iberville.

Vendredi: Gérard Tremblay, s.j. — "Humilité et douceur: gage de paix"; chant par les Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi.

Samedi: Jean-Paul Labelle, s.j. — "Une lecture transformante"; chant par le College de Lévis.

Timbre Russe honorant Mark Twain

MOSCOU. (PA) — L'URSS vient d'émettre un timbre-poste pour commémorer le 125ième anniversaire de la naissance du romancier américain Mark Twain (Samuel Clemens). On y voit l'effigie de l'écrivain flanquée à gauche d'une cabane en rondins, à droite, des deux personnages les plus célèbres du romancier : Tom Sawyer et Huckleberry Finn.

LE MAUSOLEE DE LA VALLEE DES MORTS : — Il y a quelque temps était inauguré le Mausolée aux Morts, un gigantesque monument élevé à la mémoire des Espagnols morts durant la guerre civile de 1936. Ce mausolée est situé dans la Sierra Guadarrama, à quelque quarante milles au nord de Madrid. Il ne s'agit pas seulement d'une crypte creusée dans la pierre de la montagne, mais aussi d'un monastère et d'une immense église, monument, le plus considérable au monde, a nécessité près de vingt ans de travaux, et contient les ossements des morts des deux camps ; il a été conçu sous le signe de la réconciliation nationale. La proclamation officielle a eu lieu au cours d'une cérémonie à laquel ont assisté le chef de l'Etat, le légat pontifical, les membres du gouvernement, le corps diplomatique et de nombreuses personnalités civiles, militaires et ecclésiastiques. du nom de Sainte-Croix, élevée à la dignité de basilique. Ce

Informations religieuses

Les ordinations à la tonsure et aux ordres mineurs auront lieu le 16 décembre prochain, vendredi des Quatre-Temps, à 6 h. 50 de l'après-midi, en la chapelle du Grand Séminaire de Montréal. Les ordinations aux ordres majeurs auront lieu le samedi 17 décembre, à 8 h. du matin, en la basilique-cathédrale de Montréal.

* * *

L'abbé Wilfrid Léonard, ancien curé de Saint-Antonin, décédé le 20 novembre courant, était membre de la Société d'une Messe du diocèse de Montréal.

* * *

Le 6 décembre prochain, à 8 h. du soir, le R.P. J.-M. Daoust, S.J., du Forum catholique, célébrera une messe en blanc à l'intention des non-catholiques, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535 avenue du Parc; le R.P. J.-M. Duclos, S.J., expliquera et commentera tous les aspects de la messe. Cette paraliturgie ne constitue qu'une des initiatives prises par le Forum catholique pour faire connaître l'Eglise aux non-catholiques soucieux de se renseigner objectivement sur l'Eglise.

* * *

Les membres du Cercle Santa Maria des Filles d'Isabelle sont conviées à la récitation du chapelet, le 5 décembre, de 2 h. à 3 h. de l'après-midi, en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine près Saint-Denis.

* * *

La rédaction de la vie du R.P. Victor Lelièvre, O.M.I., l'apôtre du Sacré-Coeur, rédigée par le R.P. Eugène Nadeau, est en marche depuis la mi-septembre. L'auteur travaille actuellement à parfaire la classification de plus de 5,000 pages de documents écrits; il devra ensuite réunir en un seul volume ce qui normalement en demanderait trois, car, pour plusieurs raisons, dit-il, le Père Lelièvre doit rester l'homme "d'un seul livre". Entre temps, le Père Nadeau a donné diverses causeries à des auditoires de toutes sortes afin de l'aider à "formuler" son héros en même temps que de sonder les réactions du public qui l'a moins connu. Partout, dit-il, la figure du Père Lelièvre suscite l'enthousiasme. Mais il ne faut pas compter sur cette biographie avant deux ans.

* * *

Les membres de la Société des Enfants de Marie et leurs amies sont invitées à la chapelle de la Congrégation Notre-Dame, 3040 ouest, rue Sherbrooke, le jeudi 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, à 3 h. de l'après-midi. Il y aura un sermon prononcé par l'abbé Lacoste, un salut du Saint Sacrement et une réception aux "Jubilaires dorées".

* * *

Une exposition d'art sacré moderne aura lieu les 6 et 8 décembre prochains au collège Sainte-Marie, 1180 rue Bleury, de 1 h. de l'après-midi à 10 h. du soir. Entrée libre.

* * *

Le R.P. Serge Lefebvre, commissaire provincial des Franciscains, invite tous les tertiaires de saint François en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine près Saint-Denis, le jeudi 7 décembre, à 11 h. du soir, pour une nuit de prières. Il y aura messe à 3 h. L'absolution générale sera donnée.

* * *

Le dimanche soir 8 décembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30, l'heure sainte mensuelle aura lieu en la chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, et sera présidée par le R.P. Sainte-Marie, S.S.S. Courte adoration à 8 h. 30, avec chants, dialogue et sermon; messe à 9 h. Prière de déposer son billet de présence à l'entrée de la chapelle.

* * *

Le pape Jean XXIII a exprimé cette semaine son chagrin à l'archevêque François Poirier pour son expulsion de Haïti et ce que le pontife a qualifié de "violation des droits sacrés de l'Eglise" dans cette république des Antilles. Le message du pape a été transmis par télégramme au prélat d'origine française, actuellement à Paris. L'archevêque Poirier a été expulsé le 24 novembre. Il a été accusé, par les autorités haïtiennes, d'avoir donné de l'argent aux communistes. L'archevêque a nié l'accusation.

* * *

Les membres des groupes Notre-Dame et Verdun de l'Adoration nocturne sont convoqués pour une heure sainte, demain soir à 7 h. 30, à la maison-mère des Soeurs Grises, 1190 rue Guy.

* * *

Au cours du premier chapitre de l'Institut des Equipières Sociales, que présidait le cardinal-archevêque de Montréal, ont été élus membres du conseil général Mlles Jeannette-Marie Bertrand, (fondatrice) présidente; Yvette Morency, vice-présidente; Rita Plourde, Claire Glaude, Doris Johnson, conseillères. Les Equipières Sociales sont le premier institut séculier canadien qui a reçu une approbation officielle de Rome. Sans restriction de profession, d'emploi, d'activité, les Equipières exercent leur apostolat dans des emplois individuels ou des oeuvres organisées par le groupe lui-même ou confiées par d'autres. Cette action est préparée par une formation de base solide s'étendant sur trois années complètes.

* * *

Ce soir à 7 h. 30, commenceront les illuminations en l'honneur de la Nativité du Christ au sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Salette, à Enfield, N.H.

* * *

M. Gérard Caron, sportsman bien connu, vient d'être élu président de l'Association chorale Sainte-Cécile. Outre M. Caron, le nouveau comité comprend MM. Achile Renaud, vice-président, Paul Roy, secrétaire-trésorier, Gérard Richard et Armand Pilon, conseillers. L'abbé Gérald Lefebvre est l'aumônier et M. René Demers a été nommé bibliothécaire. Une partie de cartes aura lieu le 6 décembre au sous-sol de l'église Sainte-Cécile, rue Castelnau, angle Henri-Julien et de Gaspé, au profit des oeuvres paroissiales.

* * *

Le vendredi 9 décembre, à 8 h. du soir, le T.R.P. Louis-M. Régis, O.P., donnera le dernier cours de la huitième série qui porte sur l'étude de l'Eglise en tant qu'Epouse du Christ, au demi-pensionnat du Sacré-Coeur, 3635 rue Atwater.

* * *

Les Pèlerins de l'Immaculée feront un pèlerinage, sous la présidence de S. Exc. Mgr Léo Blais, auxiliaire à Montréal, au Cap, demain, par train spécial. Départ à la gare Windsor à 7 h. 45 du matin, avec arrêts aux gares de Montréal et de la banlieue ainsi qu'à Saint-François-de-Sales et Lanoraie. Pour le retour, le train quittera le Cap à 4 h. de l'après-midi et s'arrêtera aux mêmes endroits.

* * *

Pour la fête de saint François Xavier, patron des missions, une rencontre aura lieu cet après-midi à 3 h., en la salle de l'Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel, pour le service missionnaire des jeunes de la région de Montréal, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr N. A. LaBrie, directeur national de la Propagation de la Foi, et sous la direction du R.P. Gendron, S.J., directeur du S.M.J. au Canada.

* * *

Roger Brien, poète et directeur du Centre marial canadien, travaille actuellement sur une immense épopée française et catholique, qu'il espère terminer d'ici trois ou quatre ans. Les 50,000 vers qu'elle comprendra seront à la gloire du français en Amérique du Nord: le Québec, l'Acadie, les minorités françaises de l'Ontario et de l'Ouest, l'élément français des Etats-Unis.

* * *

Le R.F. Léonard Marie-Casanova, O.B.O., qui a fait le tour du monde pour répandre le culte de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, prononcera une conférence le mardi 6 décembre, à 8 h., en la salle du Très-Saint-Sacrement, 4450 rue Saint-Hubert. La partie récréative du programme sera assurée par les filles de l'Institut Ignace-Bourget.

Hausse de prix de 2 journaux

Londres. (Reuter) — Les deux journaux du soir londoniens, l'"Evening News" et l'"Evening Standard", viennent d'annoncer l'augmentation du prix d'un demi-penny (un demi-cent) à compter du 5 décembre. Le numéro coûte désormais 3 pence, soit 3 cents.

"De partout la nécessité Nous presse de donner le meilleur de Nous-même pour procurer le salut éternel des âmes, de partout résonne à Nos oreilles le cri "Aide-nous !"
Jean XXIII

L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
Directeur Diocésain
Hermidas Boudreau, P.S.S.
175 est, rue Sherbrooke, Mtl. 18
Tel.: VI. 5-1342

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE
recommandée par Mme R. Chartrand

Prière à saint Jude

O GLORIEUX APOTRE SAINT JUDE, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.
Imprimatur : Albert Valois, V.G.
N.B. — De nombreuses faveurs insignes ont déjà été obtenues par l'intercession de saint Jude.
Montréal, 26 mai 1955.

SPORTS

LA MEILLEURE PHOTO. — Les photographes des six villes de la Ligue Nationale de hockey ont choisi cette photo comme ayant été la meilleure prise au cours de la saison 1959-60. Elle fait voir BOB PULFORD, des Maple Leafs, déjouant le gardien JACQUES PLANTE, du Canadien, dans une joute le 30 décembre 1959, au Maple Leaf Gardens de Toronto. Le photographe était GEORGE STE-MARIE, de Toronto.

George Chuvalo classé neuvième

PROVIDENCE, Rhode Island, (PA) — Eder Jofre, du Brésil, qui a remporté le championnat mondial des poids coqs par un knockout aux dépens du Mexicain Eloy Sanchez, le 18 novembre dernier, a été choisi le boxeur du mois par la National Boxing Association. Des mentions honorables ont été données au poids lourd Mike DeJohn pour son triomphe par mise hors de combat sur Billy Hunter et au poids moyen Ace Armstrong pour sa victoire sur Henry Hank.

Le poids lourd George Chuvalo est maintenant classé au neuvième rang dans la division par son triomphe aux dépens du Montréalais Robert Cléroux pour le championnat canadien.

LOURDS — Champion, Floyd Patterson, New York 1. Sonny Liston, Philadelphie ; 2. Eddie Machen, Portland ; 3. Ingemar Johansson, Suède ; 4. Zora Folley, Phoenix ; 5. Henry Cooper, Angleterre ; 6. Mike DeJohn, Syracuse ; 7. Alex Miteff, Argentine ; 8. Archie Moore, San Diego ; 9. George Chuvalo, Toronto ; 10. Billy Hunter, Détroit.

MI-LOURDS — Championnat vacant ; 1. Harold Johnson, Philadelphie ; 2. Chic Claderwood, Ecosse ; 3. Eric Shoeppner, Allemagne ; 4. Willie Pastrano, Miami Beach ; 5. Duilio Rinaldi, Italie ; 6. Doug Jones, New York ; 7. Mike Holt, Afrique du Sud ; 8. Bobo Olson, San Francisco ; 9. Johnny Halafihi, Tonga ; 10. Jesse Bowdry, St. Louis.

MOYENS — Champion, Gene Fullmer, West Jordan, Utah ; 1. Gustav Scholtz, Allemagne ; 2. Joey Giardello, Philadelphie ; 3. Paul Pender, Brookline, Mass ; 4. Hank Casey, San Francisco ; 5. Ray Robinson, New York ; 6. Terry Downes, Angleterre ; 7. Henry Hank, Détroit ; 8. Don Fullmer, West Jordan, Utah ; 9. Dick Tiger, Nigeria ; 10. Ace Armstrong, Elizabeth.

MI-MOYENS — Champion, Benny "Kid" Paret, Cuba ; 1. Luis Rodriguez, Cuba ; 2. Ralph Dupas, Nouvelle-Orléans ; 3. Federico Thompson, Argentine ; 4. Emile Griffith, New York ; 5. Florentino Fernandez, Cuba ; 6. Sugar Hart, Philadelphie ; 7. Denny Moyer, Portland, Oregon ; 8. Charley Scott, Philadelphie ; 9. Jorge Fernandez, Argentine ; 10. Gaspar Ortega, Mexico.

MI-MOYENS JUNIOR — Champion, Duilio Loi, Italie ; 1. Carlos Ortiz, New York ; 2. Johnny Gonsalves, Oakland ; 3. Willie Towell, Afrique du Sud ; 4. Candy McFarland, Philadelphie ; 5. Bobby Sanders, San Francisco ; 6. Bert Somodio, Philippines.

LEGERS — Champion, Joe Brown, Baton Rouge, Louisiane ; 1. Len Matthews, Philadelphie ; 2. Eddie Perkins, Chicago ; 3. Dave Charnley, Angleterre ; 4. Carlos Hernandez, Venezuela ; 5. Kenny Lane, Muskegon, Michigan ; 6. Paolo Rosi, New York ; 7. Gene Gresham, Détroit ; 8. Doug Vaillant, Cuba ; 9. Alfredo Urbina, Mexico ; 10. Cisco Andrade, Los Angeles.

LEGERS JUNIOR — Champion, Flash Elorde, Philippines ; 1. Solomon Boysaw, Cleveland ; 2. Ike Chestnut, New York ; 3. Giordano Campari, Italie ; 4. Hiroshi Okava, Japon ; 5. Eddie Garcia, Denver ; 6. Tommy Tibbs, Boston ; 7. Percy Lewis, Trinidad.

PLUMES — Champion, Davey Moore, Springfield, Ohio ; 1. Gracieux Lamperti, France ; 2. Sergio Caprari, Italie ; 3. Sugar Ramos, Cuba ; 4. Kazuo Takayama, Japon ; 5. Rafiu King, Nigeria ; 6. Raimondi Nobile, Italie ; 7. Pelon Cervantes, Mexico ; 8. Danny Valdez, Los Angeles ; 9. Floyd Robertson, Ghana ; 10. Don Adamson, West Jordan, Utah.

COQS — Champion, Eder Jofre, Brésil ; 1. Alphonse Halimi, France ; 2. Jose Lopez, Mexico ; 3. Freddie Gilroy, Irlande ; 4. Piero Rollo, Italie ; 5. Billy Rafferty, Ecosse ; 6. Eloy Sanches, Mexico ; 7. Dennis Adiei, Ghana ; 8. Leo Guerrero, Mexico ; 9. Hector Hicks, Panama ; 10. Herman Marques, Stockton.

MOUCHES — Champion, Pone Kingpetch, Thaïlande ; 1. Sado Yaoita, Japon ; 2. Johnny Caldwell, Irlande ; 3. Mimum Ben Ali, Espagne ; 4. Undo Esparza, Mexico ; 5. Pascual Perez, Argentine ; 6. Mitsunori Seki Japon ; 7. Risto Luukonen ; Finlande ; 8. Leo Zulueta, Philippines ; 9. Ernesto Barrera, Mexico ; 10. Young Martin, Espagne.

Indemnité de $1,000,000 pour la mort de Bally Ache

NEW YORK. (PA)—La somme de $1,000,000, un paiement record pour l'assurance d'un animal, a été versée, hier, au syndicat propriétaire de Bally Ache, un des meilleurs 3 ans en Amérique, cette année, mort le 28 octobre dernier. La compagnie a déclaré que le syndicat ayant à sa tête Morris et Leonard Fruchtman, de Tolédo, et Joseph Arnold, de Versailles, Kentucky, avait payé en prime la somme de $42,500.

Bally Ache gagnant de $758,522 en bourses depuis le début de sa brève carrière, est mort d'une infection intestinale peu avant la date où il était censé être retiré au haras.

Le rejeton de Ballydam et Celestial Blue avait été vendu par la ferme Edgehill à un syndicat de 7 membres pour un million et quart. La transaction avait été complétée à la veille du Preakness d'où il sortit vainqueur.

La police qui était alors de $600,000 avait été portée à $1,000,000 au taux de $42,500 par année. La réclamation a été payée par chèque, hier, par la firme Animal Insurance Company of America.

ICI et LÀ dans LE SPORT

Le Concordia dans la Ligue Internationale de soccer

par Marcel Desjardins

Que prépare le monde local du soccer? Devant le silence des uns et des autres, on serait porté à croire que les officiers de ce sport dorment en attendant le retour de la belle saison. Mais il n'en est rien puisqu'ils préparent avec un soin jaloux la saison 1961. C'est ainsi que l'on apprend que les dirigeants du Concordia envisagent la perspective de faire voir leur équipe dans la Ligue Interprovinciale aussi bien que dans la Ligue Internationale l'été prochain.

Le président et propriétaire Joe Slyomovics du Concordia a réservé plus d'une vingtaine de dates au stade Delorimier pour permettre à son club d'y disputer le dimanche ses joutes de la Ligue Interprovinciale e tsur semaine celles de la Ligue Internationale.

Des clubs européens installés pour l'été à New-York, probablement deux équipes de l'Amérique du Sud et le Concordia composeraient la Ligue Internationale.

L'an dernier, il n'y a eu que six de ces rencontres internationales mais cette fois on apprend que l'on verra à l'oeuvre des clubs de Turquie, d'Espagne, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Irlande, de Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de l'Argentine viendront à Montréal.

Le président William Cox de la Ligue Internationale viendra à Montréal à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu mercredi prochain à l'hôtel Reine Elisabeth.

La Cantalia, également membre de la Ligue Interprovinciale, ferait-il partie de la Ligue Internationale ? Voilà ce que l'on ignore dans le moment. Mais, de source habituellement bien renseignée, on pense que ce club, qui a remporté de remarquables succès l'an dernier, ferait partie d'une organisation rivale. Le Cantalia n'aurait pas l'intention de se laisser damer le pion par le Concordia. Il continuerait toutefois à jouer dans la Ligue Interprovinciale.

Quant à la Ligue Interprovinciale, on croit savoir qu'elle ne comprendrait que trois équipes à Montréal au lieu de quatre comme l'année dernière. Le club Ukraine se retirerait. De même, le Tridents de Toronto abandonnerait.

Mais notre informateur nous déclare que les élections des officiers de la Ligue Interprovinciale aussi bien que ceux de la Ligue Internationale et de toutes les principales organisations de soccer n'auront lieu qu'en janvier et février, de sorte que, même si on prétend en certains milieux que des décisions ont été prises, il semble en vérité que ce ne sont là que des projets.

Un fait cependant ressort c'est que des gens, qui se moquaient du soccer et de ceux qui en parlaient ou qui le mentionnaient dans leurs articles il y a un an et même encore l'an dernier, recherchent maintenant la compagnie des magnats du soccer. Cela n'a rien d'étonnant puisque c'est une situation à laquelle nous avons assisté dans le monde des courses sous harnais. Mais il est tout de même amusant de voir aujourd'hui ces gens exalter les qualités d'un sport dont la seule mention amenait chez eux une expression de dédain encore hier.

"Dès que je fais un mouvement brusque "...", Jacques Plante

Jacques Plante ne sait quand il reviendra au jeu mais il admet que cela pourrait plus tarder qu'il ne le pensait. C'est à lui de décider quand reprendre son poste. Mais il ne demandera à l'instructeur Toe Blake de jouer que lorsqu'il sera parfaitement rétabli de sa blessure au genou gauche et remis des douleurs qu'il ressent à la cheville droite.

Le gardien de buts du Canadien nous explique qu'il a participé à la pratique du Canadien, hier. Cette séance d'entrainement était facultative. Seuls ceux qui désiraient se délier les jambes et les bras étaient là. Plante nous dit que tout alla bien jusqu'à un certain moment alors qu'il lui fut nécessaire de faire un mouvement brusque.

"Aussi longtemps que je me tiens debout, droit, tout va très bien mais dès que je me vois forcé de me jeter sur la glace ou de faire un mouvement de côté, les douleurs reprennent aussitôt. Et si je tombe sur la glace, j'ai de la difficulté à me remettre debout. L'adversaire aurait amplement le temps de saisir un retour pour lancer et compter," nous a-t-il déclaré.

A cause de sa blessure au genou gauche, il cherche à mettre toute la pesanteur du corps sur le pied droit, ce qui est peut-être la cause de la douleur qu'il ressent à la cheville droite. Il subit des traitements mais il admet que la guérison est lente.

"Je ne jouerai certainement pas en fin de semaine," nous a-t-il avoué.

Le gardien de buts du Canadien pense que la tendance dans le hockey est d'avoir deux hommes par club pour défendre le filet. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils doivent alterner. Mais si le gardien de buts régulier ne se sent pas bien, s'il est blessé, il est mieux dans les circonstances pour le club de faire appel à un substitut même si ce dernier n'a pas la même valeur que le premier. En bonne santé et souffrant d'aucune blessure, ce second gardien de buts sera encore meilleur que le régulier dans de telles circonstances.

C'est un peu ce qui se produit au baseball. Les clubs ont deux ou trois receveurs. Ils auront recours au no 1 aussi longtemps qu'il ne sera pas malade ou blessé. Mais dès que quelque chose survient, on le remplace par le numéro 2.

"On oublie trop souvent que non seulement le nombre des joutes a augmenté mais aussi celui des pratiques," de dire Plante.

Reverrons-nous Robert Cléroux et Chuvalo, le 1er février, au Forum ?

La prochaine date réservée pour une séance de boxe au Forum est le 1er février. Reverrons-nous Robert Cléroux contre George Chuvalo à cette date? Le matchmaker Edie Quinn avoue n'en savoir absolument rien. Il n'y avait aucune clause pour un match revanche. Ni les boxeurs, ni leurs gérants n'ont donné de leurs nouvelles.

Quinn admet qu'il a été grandement désappointé de la tenue de Cléroux dans ce combat. "On me dit qu'il s'était trop épuisé à l'entrainement", de dire Quinn. Il admet que c'est aussi son opinion mais il insiste sur le fait que certains observateurs veulent le "pousser" trop vite. "Il ne faudrait pas s'imaginer que Cléroux est déjà un champion mondial. Il a encore du chemin à faire, de l'expérience à acquérir", dit-il. "Peut-être que cette défaite aura un excellent effet sur lui."

C'est ce qu'on a dit dans le camp de Chuvalo après le premier match. L'échec avait eu un heureux effet. Chuvalo s'était remis à l'entrainement avec plus de vigueur que jamais.

Ce soir à Los Angeles

Fullmer favori pour vaincre Ray Robinson

LOS ANGELES, (PA) — Gene Fullmer est favori à trois contre un pour vaincre Ray Robinson ce soir à Los Angeles et ainsi conserver le championnat poids moyen mondial, version de la National Boxing Association. Les promoteurs prévoient une assistance de 14,000 personnes et une recette de plus de $100,000.

Cette rencontre sera télédiffusée sur un réseau national américain à compter de 10 h., heure normale de l'Est.

Robinson a déjà vaincu Fullmer par knockout en cinq rondes le 1er mai 1957, vengeant ainsi une défaite par décision subie six mois plus tôt. Les observateurs sont d'avis que Robinson devra battre son rival par knockout à nouveau ce soir s'il veut s'assurer la victoire. Autrement, ils croient que la rencontre ira à Fullmer par décision.

Robinson est âgé de 39 ans et il a connu ses meilleurs jours. Sugar Ray a livré 154 combats depuis ses débuts professionnels il y a 20 ans.

"Le sport, cela se pratique à tout âge" --Richard Déchene

par PIERRE PROULX

"Je pédale de 3,500 à 4,000 milles par hiver et pourtant je me retrouve toujours au même point". C'est en badinant ainsi que le sportsman invétéré Richard Déchêne nous parlait dans le wagon à dîner du Supercontinental nous ramenant de Vancouver à Montréal, à la suite de la classique annuelle de la coupe Grey.

"Si je me retrouve toujours au même endroit, c'est que ma bicyclette est clouée au plancher dans la cave chez moi, voilà tout", poursuit cet enthousiaste exceptionnel du cyclisme. "Mais quelle façon de se tenir en forme, de conserver une parfaite condition physique".

Et comment en douter en regardant ce bonhomme rayonnant de santé et dont les traits se refusent à refléter ses 60 ans.

Il y a deux ans, par une journée de mai et à la suite d'une conversation avec des sportifs de la capitale canadienne, Richard Déchêne sautait sur sa bicyclette pour franchir la distance Montréal-Ottawa en un temps de 7 heures et 25 minutes.

Le goût du cyclisme n'est certainement pas inné chez lui. Tout au contraire, ce n'est qu'en 1941 qu'il a tenté ses premières armes apres avoir fait l'achat d'une bicyclette pour son fils. Il avait alors 40 ans.

"J'avais vu un groupe de coureurs à l'oeuvre et savez-vous ce qui m'avait le plus frappé?" de nous confier cet émule des Jacques Anquetil et Fausto Coppi. "Ce sont les maillots aux couleurs vives qui avaient attiré mon regard. Dès cet instant, j'ai voulu tenter ma chance, me risquer dans ce sport qui semblait tellement exiger de celui qui le pratique.

"Remarquez bien que je n'ai jamais eu l'intention de devenir un grand champion. Non, tout simplement que je voulais constater jusqu'où je pourrais aller. J'y ai pris goût dès le tout début pour vite devenir un grand fervent du cyclisme.

Depuis 42 ans au service du Canadien National, Richard Déchêne explique qu'il peut se permettre une demi-heure d'entrainement pendant 20 jours par mois. "C'est plus que suffisant pour accomplir avec beaucoup d'aise mes randonnées préférées en direction de Terrebonne, Rosemere et les environs", continue Déchene.

"Si j'ai réussi la distance Montréal-Ottawa en 7 h. 25 il y a deux ans, je désire maintenant accomplir le retour vers la métropole et cela en 6 h. 30 tout au plus l'été prochain. Lorsque j'ai franchi cette distance de 122 milles, il y a deux ans, c'était contre un vent nord-ouest qui soufflait à 25 et 30 milles à l'heure. Je suis persuadé pouvoir réussir un bien meilleur temps encore en 1961".

En service sur le train royal pendant 26 jours, Richard Déchene était également à son poste sur le train spécial de la coupe Grey en 1955 alors que les Alouettes de Montréal et les Eskimos d'Edmonton s'étaient rencontrés à Vancouver.

Membre du club cycliste Baggio-Torpado depuis quatre ans, il espère que son voyage projeté Montréal-Ottawa servira à établir en quelque sorte un record pour tout cycliste de 60 ans et plus. "Une fois que cette randonnée sera devenue réalité, je pourrai ensuite lancer un défi à quiconque désire tenter d'abaisser mon temps", ajoute Richard Déchene en guise de conclusion.

PRESIDENT. — C.-E. Foran, un sportsman bien connu, ancien instructeur de football présidera le 26e diner annuel du Grunt Club Inc. dans la salle de bal de l'hôtel Sheraton Mt-Royal vendredi, le 9 décembre. Ce diner est au profit de l'oeuvre des Matelots de Montréal et de l'oeuvre de l'Association des matelots catholiques.

En arrivant à Montréal...

Milt Schmidt fait les éloges de Gamble et André Pronovost

par Gérard CHAMPAGNE

"J'espère que mes troubles sont enfin terminés. Vous me trouvez aujourd'hui sous l'un de mes meilleurs jours depuis l'ouverture de la saison. Mon club vient de disputer consécutivement trois bonnes parties et pour la première fois aujourd'hui, sur le train, j'ai entendu certains de mes joueurs parler des séries éliminatoires. Il est temps, je commençais à être à court d'excuses pour expliquer notre mauvais début de saison. Vous savez que lorsqu'un club va mal, il commet des erreurs et le club adversaire capitalise sur toutes les occasions. Lorsqu'un club gagne, il commet des erreurs plus graves, mais on lui pardonne ou bien on ne remarque tout simplement pas les erreurs commises. Pour l'une des rares fois cette saison, notre club n'a pas été affaibli par les blessures, mais quelques-unes de nos erreurs nous ont été très coûteuses, particulièrement dans les parties disputées à l'étranger", a dit l'instructeur Milt Schmidt, du Boston, hier soir.

Un club transformé

"Je viens de dire que mon club vient de disputer trois belles parties. Rien de plus vrai, même si nous en avons gagné une seule, celle d'hier à Détroit. Dimanche, nous avons perdu par 3-0 contre le Canadien, mais mes hommes ont fourni une remarquable performance. Ils ont partiné et ils ont lancé souvent contre un Charley Hodge en grande forme. Le Canadien a su profiter de nos erreurs à la défense. Mercredi, mon club a bien joué à Chicago. Les Hawks ont pris une avance de 2 à 0, mais mes Bruins ont continué à batailler sans jamais abandonner. Nous avons réussi à compter deux points dans la troisième période et à faire partie nulle 2 à 2. J'étais satisfait. Bruce Gamble a très bien joué. Dans la partie de jeudi à Détroit, mes Bruins m'ont grandement impressionné. Il y avait longtemps que je les avais vu jouer ainsi sur une patinoire étrangère. C'était notre premier triomphe de la saison sur la route. J'espère que mes hommes afficheront la même tenue contre le Canadien au Forum", a ajouté Schmidt.

Pronovost : un homme

Est-il satisfait d'André Pronovost ?

"Très satisfait", répond immédiatement l'instructeur du Boston. "Ce qui m'a le plus étonné dans le cas de Pronovost est son moral. Je craignais de rencontrer un joueur mécontent après avoir passé d'un club de première à la dernière place. Pronovost m'a prouvé qu'il était un homme. Il a accepté son sort comme un gentilhomme et a joué deux superbes parties. Un instructeur ne peut faire autrement qu'admirer un tel athlète. Pronovost forme un trio avec Léo Labine et Don McKenney et sa tenue est très satisfaisante. Pronovost a préparé le jeu pour notre but gagnant à Détroit et son acquisition a certainement aidé notre club en général".

La ligne "Uke" réunie

Une autre raison qui a permis à Schmidt de retrouver son sourire est la récente tenue de sa ligne "Uke", composée de Horvath-Bucyk et Stasiuk.

"J'ai été forcé de briser cette combinaison. Ce n'est pas parce que je n'étais pas satisfait du rendement de ces trois joueurs, mais parce que mes autres lignes ne produisaient plus. Il me fallait faire des changements. Je ne regrette pas cette décision. La ligne "Uke" est de nouveau réunie. Le changement a semblé profiter à Vic Stasiuk qui joue maintenant avec plus de détermination. Jerry Toppazzini est un autre qui s'est soudainement transformé", a dit Schmidt.

L'ancien joueur étoile du Boston tient ensuite à parler du gardien de buts Bruce Gamble. "Ce jeune homme était naturellement nerveux à son début, mais au cours de nos trois dernières parties, il a joué comme un vétéran et semble maintenant croire qu'il est arrivé dans la Ligue Nationale pour y demeurer."

Deux blessés

Il y a actuellement seulement deux blessés dans le camp des Bruins. Ce sont Bill O'Ree et le joueur de défense Bob Armstrong. Le premier, un joueur de couleur, est actuellement à l'hôpital de Boston. Il est sous traitements pour un empoisonnement causé par un furoncle au cou. Armstrong s'est fracturé un os du pied et il porte toujours un plâtre.

Les joueurs du Canadien ont profité d'une journée de congé hier. Ils seront tous de retour au jeu ce soir au Forum pour affronter les Bruins, puis partiront pour Chicago par avion vers minuit. Charley Hodge gardera de nouveau la forteresse du Tricolore. Le club local jouera à Chicago, Toronto et Détroit.

Dickie Moore, qui compte des buts avec une régularité impressionnante, tentera de se joindre au "Club des 200 buts" en fin de semaine. Moore a besoin de seulement deux autres buts pour atteindre l'objectif qu'il s'était fixé au début de la saison. Moore a marqué 22 buts cette saison et a porté son total à 198. Bernard Geoffrion a besoin de quatre buts pour égaler le record de son beau-père, le regretté Howie Morenz, qui avait enregistré 270 buts.

Béliveau ne lance jamais inutilement

par L. PERCIVAL

Jean Béliveau, l'élégant patineur et spectaculaire joueur de centre du Canadien, en plus d'être un as pour préparer des jeux et de se signaler sur la défensive est un homme qui saute sur toutes les occasions de compter. Il est opportuniste. Lorsqu'un joueur ordinaire a besoin de neuf ou dix chances pour compter un but, Béliveau déjoue un gardien de buts à toutes ses trois ou quatre chances.

JEAN BELIVEAU

Une des raisons qui explique le fait que Béliveau affiche un aussi beau record comme compteur c'est qu'il met à profit une théorie susceptible de rendre de précieux services à n'importe quel jeune joueur de hockey. En surveillant Béliveau, vous noterez qu'il résiste avec succès à la tentation de s'approcher trop près du gardien de buts avant de lancer. Habituellement, il lance d'une distance variant entre 10 et 15 pieds des buts, sachant que s'il s'en approche à plus de dix pieds, le gardien aura beaucoup plus de chances de bloquer son lancer.

Lorsqu'un joueur s'approche très près d'un gardien de buts, ce dernier couvre bien ses angles et les chances de le déjouer sont minimes. Lorsqu'il est forcé de s'approcher à moins de dix pieds des buts, Béliveau ne lance pas. il préfère alors s'approcher et tenter de déjouer le gardien de buts en effectuant des feintes.

Jeunes joueurs, suivez l'exemple de Béliveau, un homme qui possède l'un des plus durs lancers dans le hockey qui ne lance pas inutilement, lorsque ses chances de compter sur un lancer sont trop minimes. Résistez au désir de lancer lorsque vous êtes trop près des buts. Faites alors comme Béliveau, passez la rondelle ou tentez de scorer avec des feintes.

Les frères Sharpe feront face à Al Costello et Ray Heffernan

Les frères Mike et Ben Sharpe ont accepté de rencontrer les "Kangaroos" lors de la prochaine séance de lutte au Forum devant avoir lieu le 14 du courant. Les Kangaroos sont une équipe australienne formée d'Al Costello et Ray Hefferman et de leur gérant Wild Red Berry.

Pierre LeMarin, l'ancien champion amateur d'Europe, fera face à l'Australien Fred Atkins dans la semi-finale de la soirée.

Il y aura également un autre match par équipes opposant Buddy Rogers et Jimmy Valentine contre Sandor Kovacs et Dick Steinhorn.

Guilbault heureux de changer d'organisation

par Gilles Terroux

Quand nous avons rencontré le lanceur Marcel Guilbault à la réception offerte aux équipes de football et de baseball de Rosemont, hier soir, nous pensions nous adresser à un jeune homme désappointé d'avoir quitté une organisation aussi réputée que celle des Dodgers de Los Angeles.

Il nous a toutefois pris peu de temps pour nous apercevoir du contraire. "J'étais le gars le plus heureux lundi soir en apprenant que j'avais été repêché par le club Chattanooga", nous dit-il.

Par suite des derniers développements, Guilbeault, un jeune qui a appris son baseball à Rosemont, participera à l'entrainement des Sénateurs de Washington, à la fin de février. Il se joindra ensuite au club Chattanooga de la Southern Association, un circuit de catégorie AA.

"Je m'attendais quelque peu de changer d'organisation à l'occasion du repêchage du baseball mineur, mais je n'envisageais pas voir le Washington placer mon nom sur sa liste. Après avoir offert mes meilleures performances contre les clubs de son organisation, je croyais bien que le Philadelphie tenterait d'obtenir mon contrat", continue-t-il.

Un père heureux

Le père de Guilbault est également un homme heureux. Il voit aujourd'hui celui qui le suivait partout du temps qu'il était président de la Ligue Laurentienne, gravir les échelons du baseball organisé. Son fils, âgé de 19 ans, termine un stage de deux saisons dans la grande famille des Dodgers et s'engage vers une autre organisation, peut-être moins allechante, que les succès ont peut-être moins gâtée.

Il ne s'en plaint pas. "Je suis orgueilleux de mon fils. Il a toujours travaillé durement et c'est ainsi qu'il atteindra les majeures. Et j'attends ce jour avec impatience", de commenter M. Paul-Emile Guilbault, l'un des plus fervents sportifs du quartier Rosemont.

Avant de se rendre à l'entrainement, Marcel se tiendra en bonne condition physique par la pratique de la balle au mur, la course et la natation. La Palestre Nationale est son endroit préféré pour s'adonner aux sports intérieurs.

Patinage artistique

Championnat du pays à Lachine, en janvier

L'Association de patinage artistique du Canada a confirmé, lors de sa première assemblée annuelle, la nouvelle voulant que les épreuves pour les championnats de patinage de fantaisie du Canada aient lieu à l'aréna de Lachine, sous les auspices du "Lachine Figure Skating Club, les 25, 26 et 27 janvier prochain.

C'est une attraction sportive très importante au Canada, réunissant les meilleurs patineurs du pays en compétition pour les championnats nationaux. Chaque année les épreuves ont lieu dans différentes parties du Canada et l'an passé elles eurent lieu à Régina.

C'est la première fois depuis 1941 que les résidants de la région de Montréal auront l'occasion de voir près de chez eux un nombre aussi imposant de talentueux patineurs. Il nous sera donné de voir à l'oeuvre les membres de l'équipe canadienne de patinage de fantaisie qui représentaient notre pays lors des Jeux Olympiques d'hiver 1960 à Squaw Valley ainsi qu'aux épreuves mondiales de Vancouver. Tous les membres seront à Lachine, à l'exception de Barbara Wagner et Robert Paul qui font maintenant partie de la troupe des Ice Capades à titre de professionnels.

Parmi les patineurs de grande classe qui seront à Lachine, nous verrons Donald Jackson, champion simple homme 1960; Wendy Griner, championne simple femme 1960; Maria et Otto Jelinek, finalistes séniors 1960; Virginia Thomson et William McLachlan, champions seniors de la danse pour 1960; Donald McPherson, finaliste homme 1960; Shirra Kenworthy, finaliste dame senior 1960; et autres.

Snead au 1er rang

WEST PALM BEACH, Flo. (PA) — A la suite des deux premières rondes de l'omnium de golf de West Palm Beach, d'une bourse de $15,000, le vétéran Sammy Snead occupe le premier rang avec un total de 138.

En jouant un 70 hier, il a supplanté le robuste George Bayer en première position. Bayer, dont le spectaculaire 65, sept sous le par, lui avait donné un avantage de trois coups à la ronde initiale, n'a pu faire mieux que 75 hier pour 140. Il est ainsi retombé sur un pied d'égalité avec John Barnum en 2e place. Arnold Palmer se trouve cinq coups en arrière de Snead avec 143. Al Johnson, de Montréal, a réussi des rondes de 74 et 72 pour 146 tandis qu'Al Balding, de Toronto, a fini à 144 après un 70 à l'ouverture.

Rolland Morin opposé à Maurice Lelanc demain

Rolland Morin, la grande vedette des quilles présentement, tentera de poursuivre sa série de triomphes, demain après-midi à "L'Heure des Quilles", lorsqu'il affrontera Maurice Leblanc, du Cap-de-la-Madeleine. Leblanc s'était classé 10e dans le tournoi avec une moyenne de 185.8 et pourrait opposer une forte résistance au champion.

Jusqu'ici Morin, de St-Hyacinthe, s'est surpassé en éliminant Jacques Follis, Lionel Plante, et Claude Desfossés à tour de rôle.

PNEU GENERAL TIRE

LE PNEU DE LA SÉCURITÉ "WINTER CLEAT"

pour "TRACTION" silencieuse garantie

- Il passe à travers boue et neige
- Il permet des arrêts plus faciles sur les routes mouillées et verglacées
- Construction à CORDE DE NYGEN pour sécurité absolue—une exclusivité de General
- Pas de bourdonnement agaçant

PNEU GENERAL TIRE

LGF LUDGER GRAVEL & FILS LIMITÉE

7905 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL, QUE., TEL. DU. 7-2581

FORUM

Dimanche 4 décembre 2.30 p.m.

LIGUE DU HOCKEY PROFESSIONNEL DE L'EST

KINGSTON vs ROYAL

Attraction Spéciale supplémentaire à 1 h. p.m.

LIQUE MINEURE DE HOCKEY SECTION MIDGET

Monarchs de N.D.G. vs N.-D.-des-Neiges

(Prix de présence spécial : Uniforme de joueur de hockey du Royal, grandeur pour enfant, donné comme prix de présence, tiré entre la 2e et la 3e période de la joute de la L.H.P.E.) Le gagnant ira chercher son prix chez McNiece's Sporting Goods, 1441 avenue McGill College.

Prix : sièges réservés, $1.75, $1.50 et $1.25. Entrée générale, $1. Enfants, 50c dans sections non-réservées.

Billets MAINTENANT en vente

FILM SUR LE SKI

"SWINGING SKIES" de Warren Miller

Dates : 11, 12, 13 déc. — Heure : 8.00 p.m.

ENDROIT : Grand Salon Queen Elizabeth Hotel

PRIX DU BILLET: $1.75 par personne (taxe comprise)

Sous les AUSPICES de Laurentian Zone Ski Committee (pour venir en aide aux programmes de ski internationaux et junior).

Billets en vente chez: Arlington, Pete Constable, Eaton, Igloo Sport Shop, Raymond Lanctôt, Bobluny, Lord, Morgan (bas de la ville et Rockland), Omer DeSerres (rue Ste-Catherine est), Murray's Sporting Goods, Gerry Snider's et à la porte.

d'un SPORT à l'autre

S'il gagne ce soir, Robinson fera une tournée d'exhibition en Europe

LOS ANGELES, (AFP) — George Gainford, gérant de Sugar Ray Robinson, a déclaré que son protégé effectuerait une tournée de matches d'exhibition en Europe s'il regagnait son championnat mondial des poids moyens ce soir devant Gene Fullmer à Los Angeles.

Robinson avait effectué une tournée semblable en 1951.

Toutefois, en cas de victoire, Robinson remplira d'abord un contrat signé récemment avec une boîte de nuit de Los Angeles. Robinson se transformera alors en chanteur de chambre et touchera $36,000 pour un engagement de 4 semaines.

Depuis plusieurs semaines, Robinson, certain de reconquérir pour la septième fois un titre de champion du monde, prend des leçons de chant.

1re fois en 80 ans

MELBOURNE. (PA) — Earl Buchholz et Barry MacKay, deux membres de l'équipe américaine de la coupe Davis, se rencontreront aujourd'hui à Melbourne dans la finale du tournoi de tennis Victorian. Ce sera la première fois en 80 ans que deux Américains se feront face en finale.

Entre-temps, les autres membres de l'équipe américaine de la coupe Davis se rendront à Perth pour poursuivre leur entrainement en vue de leur match de la finale interzone contre l'Italie à compter du 9 décembre.

Changement de plans

MOSCOU. (PC) — Les Maroons de Chatham, actuellement en tournée en Russie, partiront pour la Suède dès lundi. Selon les plans originaux de cette tournée hors concours en URSS, les champions de la coupe Allan devaient disputer cinq parties à Moscou et deux à Kiev, avant de partir pour Stockholm.

Un changement a été apporté au programme et les Maroons joueront deux autres parties à Moscou aujourd'hui et dimanche, au lieu de se rendre à Kiev.

Depuis le début de la tournée, les champions seniors canadiens n'ont remporté qu'une victoire, subi trois défaites et livré une joute nulle.

Les Maroons doivent disputer deux parties à Stockholm, en Suède, avant de retourner au Canada.

Hathaway gérant

ASHEVILLE, Caroline du Nord. (PA) — L'ancien lanceur du club Montréal, Ray Hathaway, a été nommé gérant du club Nasheville de la ligue South Atlantic, un circuit de classe A.

Hathaway est aujourd'hui âgé de 44 ans. Il a piloté le club Savannah de la ligue Sally, la saison dernière et son club avait remporté les honneurs des séries éliminatoires.

Aux Etats-Unis

NEW-YORK, (AFP) — L'équipe de football Red Star de Bratislava, en Tchécoslovaquie, est arrivée hier à New York par avion, venant d'Amsterdam pour participer à une série de matchs aux Etats-Unis, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud.

L'équipe jouera deux parties le 4 décembre à New York, rencontrant l'équipe d'étoiles de l'American Soccer League. Elle se rendra ensuite à Chicago le 11 décembre pour y disputer une joute. Les footballeurs tchécoslovaques partiront ensuite pour l'Amérique centrale et du Sud où ils livreront 14 matchs. On croit que c'est la première fois depuis 1934 qu'une équipe tchécoslovaque de football se rend aux Etats-Unis.

Témoin important

WASHINGTON. (PA) — Le comité d'enquête sénatorial américain sur la supposée influence de la pègre dans le monde de la boxe a déclaré que Herman "Hymie The Mink" Wallman était un témoin important dans l'enquête qui recommencera lundi à Washington. Wallman, fourreur et gérant de boxeurs de profession, n'est pas un défendeur dans cette affaire. Wallman était cependant associé avec Frankie Carbo, le tzar indisputé de la pègre en ce qui a trait à la boxe. Carbo purge actuellement une sentence de trois ans de prison pour avoir été trouvé coupable d'avoir agi comme gérant sans licence.

Ryne Duren, lanceur débutant ?

St-Louis. (PA) — Ralph Houk, nouveau gérant des Yankees de New York, a déclaré qu'il avait l'intention la saison prochaine d'utiliser Ryne Duren, spécialiste de la relève, comme lanceur débutant. "Lorsque j'avais Duren sous mes ordres à Denver, il était lanceur débutant et se tirait assez bien d'affaire". On sait que Houk a remplacé dernièrement Casey Stengel au poste de pilote des Yankees. Houk a ajouté qu'il n'avait l'intention d'échanger aucun de ses joueurs de champ intérieur régulier en précisant que la seule transaction majeure que les Yankees pourraient effectuer serait faite dans le but d'obtenir un lanceur.

UN SEUL OBJECTIF POUR LES YANKEES — La direction des Yankees a commencé ses préparatifs en vue d'atteindre son seul objectif pour la saison 1961; reprendre le championnat mondial du baseball majeur. Le gérant général ROY HAMEY, à gauche, et le gérant RALPH HOUK étudient ensemble la liste des joueurs des Yankees. Houk a annoncé hier qu'il remaniera son personnel de lanceurs et que Ryne Duren, commencera des parties au lieu d'être utilisé en relève.

JOUTES DE HOCKEY

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Boston à Canadien
New-York à Toronto

Ligue Américaine
Springfield à Cleveland

Ligue de l'Est
Kitchener à Kingston

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadien à Chicago
Toronto à Boston
New-York à Détroit

Ligue Américaine
Springfield à Buffalo
Cleveland à Providence
Rochester à Québec

Ligue de l'Est
Kingston à Royal
Sault-Ste-Marie à Kitchener
Sudbury à Hull

Ligue Métropolitaine
Rosemont à Verdun
N.D.G. à St-Jérôme
National à Sorel
Lachine à Valleyfield

HIER

Ligue Américaine
Springfield 5, Rochester 4

Ligue de l'Est
Sault-Ste-Marie 4, Sudbury 7

Ligue Interuniversitaire
McGill 3, Laval 2

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Canadien	24	13	7	4	86	74	30
Détroit	25	12	8	5	79	71	29
Chicago	24	10	7	7	69	63	27
Toronto	24	10	9	5	71	62	25
Boston	25	5	13	7	65	84	17
New-York	22	7	13	2	71	87	16

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	24	19	5	0	26	44	38
Cleveland	24	13	11	0	76	80	26
Buffalo	24	12	11	1	91	93	25
Québec	28	12	16	0	81	108	24
Hershey	25	11	13	1	75	81	23
Rochester	23	9	12	2	79	81	20
Providence	26	9	17	0	75	110	18

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Hull	22	17	4	1	95	52	35
S.-Ste-Marie	23	12	10	2	89	84	26
Sudbury	25	10	14	3	97	109	23
Kitchener	24	9	11	4	85	93	22
Kingston	22	9	11	2	88	102	20
Royal	23	6	13	4	61	77	16

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	14	9	3	2	93	62	20
Lachine	12	10	2	0	82	68	20
Verdun	12	7	4	1	61	54	15
Sorel	11	5	4	2	45	47	12
Rosemont	12	3	5	4	50	54	10
National	13	3	5	4	50	54	7
N.D.G.	11	3	7	1	40	74	7
Valleyfield	11	1	9	1	34	58	3

LIGUE DE L'OUEST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Calgary	22	10	9	3	82	67	23
Vancouver	17	11	6	0	53	44	22
Edmonton	20	11	9	0	61	76	22
Seattle	20	9	10	1	74	69	17
Portland	16	8	7	1	55	58	17
Winnipeg	21	8	12	1	66	72	17
Victoria	17	8	9	0	56	58	16
Spokane	19	8	11	0	65	73	16

SAMEDI

Ligue Provinciale Junior
As Junior à Citadelles

Ligue Métropolitaine Spéciale
N.D.G. à St-Eusèbe
Ville Mont-Royal à Snowdon
Lachine à National

DIMANCHE

Ligue Provinciale Junior
Citadelles à St-Hyacinthe (Joute de 4 points)
As Junior à Shawinigan
Montréal-Nord à Trois-Rivières

Ligue Métropolitaine Junior
St-Eusèbe à Ville Mont-Royal
N.D.G. à Lachine
Snowdon à St-Laurent

Ligue des Mille-Iles
Roxboro à Ville d'Anjou
Ste-Scholastique à St-Martin

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts
U. de Montréal	1	1	0	0	7	5	2
Toronto	1	1	0	0	7	2	2
McGill	2	1	1	0	8	9	2
Laval	2	0	2	0	4	10	0

CHASSE et PÊCHE

Suggestions pour améliorer le Parc du Mont-Tremblant

Lors de son assemblée générale du 20 novembre, à St-Jovite, les membres du Syndicat Laurentien d'Initiatives ont rédigé le rapport suivant sur le Parc du Mont-Tremblant.

Le Syndicat Laurentien d'Initiatives suggère dans son rapport des améliorations au point de vue touristique, réseaux routiers, terrains de camping et aménagement général du parc.

Voici le texte du rapport :

"D'année en année, nous devons faire face à une concurrence de plus en plus grande et il est urgent d'attacher une grande importance à la question touristique. Les autres provinces ont amélioré constamment leur organisation touristique au cours des dernières années. Elles ont organisé des réseaux routiers qui sont Elles ont des terrains de camping, des parcs de repos, des parcs nationaux ou provinciaux.

"Dans notre région des Laurentides, nous avons un parc, le Parc du Mont-Tremblant, et durant 1960, il fut constaté que la partie actuellement aménagée de ce parc n'était pas assez grande pour satisfaire à la demande, que les routes d'accès n'étaient pas convenables et que le budget établi à date pour son développement était trop bas. En 1958, le budget s'établissait à $15,000; en 1959 à $40,000; et en 1960 à $65,000. Le Syndicat est d'avis que l'industrie touristique de la région serait grandement améliorée si les autorités provinciales s'attaquaient à ce problème immédiatement. Pour ce faire, le Syndicat estime qu'il est désirable d'accélérer le développement du Parc du Mont-Tremblant.

1—"Notre parc doit être un parc provincial et non un parc national.

2—"Le gouvernement devrait respecter l'intégrité du Parc et ne pas retrancher des limites au bénéfice de territoire privés. Le développement économique de la région passe au-dessus de tout et doit être le premier but de ce parc.

3—"Il nous faut des routes d'accès convenables. Les routes qui conduisent vers le parc sont inadéquates et elles pourraient être construites en fonction du déplacement des touristes. La route "57" qui relie deux grandes routes (route 8 et 11) améliorée, nous amènerait un grand nombre de visiteurs de l'Ontario et des Etats-Unis.

"Rien plus que quelques milles à améliorer sur la route "31". La route "11", de Ste-Agathe à St-Jovite, devrait être à deux voies.

4— "Pour l'entrée dans le Parc, il y a des possibilités de routes à Mt-Tremblant, St-Faustin, La Macaza, St-Donat, St-Guillaume. Ces routes doivent être construites pour le développement général de l'économie de la région. Il faut de plus penser aux touristes d'hiver afin d'attirer les skieurs. D'ici quelques années, nous verrons le camping d'hiver pour les skieurs. Cette idée prend de l'ampleur en Europe dès maintenant et d'ici deux ou trois années, elle sera mise en pratique dans notre parc. Pour le début, envisager la possibilité d'une route améliorée qui serait la route de St-Jovite-Mont-Tremblant vers le côté nord afin de favoriser les centres de ski. Une bonne route prolongerait de trois semaines la saison de ski au printemps.

"Il faut un budget adéquat de façon à recevoir les visiteurs. Le montant de $120,000 octroyé en trois ans (58-59-60) n'est pas suffisant. Il faut dès l'an prochain un budget d'au moins $250,000.

5—"Pas d'hôtellerie, pas de restaurant, pas de magasin. Pour l'économie de la région, il est suggéré que les services de ravitaillement soient laissés aux commerces déjà établis. Leur service de livraison servirait aussi bien et le gouvernement ne deviendrait pas un compétiteur.

6—"Tous les clubs privés doivent disparaître du Parc. Il faut que les territoires de pêche soient rendus au grand public et ainsi attirer le touriste en plus grand nombre. Le touriste de printemps améliorerait l'économie de la région.

"Nous demandons au gouvernement de trouver une formule pour simplifier les formalités d'entrée à la barrière du Parc et réduire les délais d'attente.

8—"Les limites du Parc devraient être arpentées et nettement indiquées sur le terrain.

9 — "Que les lois relatives aux exploitations forestières dans les parcs soient observées.

10 — "La capacité de production de la Pisciculture St-Faustin devrait être accrue de telle façon qu'elle puisse répondre aux besoins du Parc et de la région."

Skieurs ! Economisez !
Grâce aux Billets de Saison
du Chalet O'CONNELL
MONT GABRIEL

AMUSEZ-VOUS sans ennuis et à meilleur compte.
PROFITEZ d'installations de ski de grande classe.
Procurez-vous en pour vous-même, ou pour offrir en cadeau de Noël.

TARIFS :
Adultes : $75.
Enfants (12 ans et moins) $50.
Le nombre est limité, les demandes seront remplies à tour de rôle.
Ecrivez à :
Paul Hurtubise, Gérant
Chalet Mont Gabriel,
Mont Gabriel, P.Q.
Inclure chèque ou mandat-poste
Téléph. (à Montréal) UN. 1-1203

INSTALLATIONS
• 7 monte-pentes
• 15 pentes bien entretenues
• Pistes de "cross-country"
LES MONTE-PENTES FONCTIONNENT
• 7 jours par semaine
• Du ski le soir du lundi au vendredi
(si la température le permet)
A moins d'une heure de Montréal en auto.

LES BILLETS DE SAISON NE SONT PAS TRANSFERABLES

Toronto rappelle Johnny MacMillan du Rochester

TORONTO. (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont décidé de rappeler le joueur d'attaque Johnny MacMillan, du Rochester de la Ligue Américaine, afin de remplacer Ron Stewart, qui est blessé. La décision a été annoncée par George (Punch) Imlach qui assistait à la partie Rochester-Springfield hier soir.

Imlach a fait le voyage à Rochester lorsqu'il a appris que Ron Stewart s'était fracturé une cheville et ne pourrait jouer de la saison. Stewart s'est blessé dans la dernière minute de jeu de la partie contre le Canadien jeudi soir au Forum. MacMillan, un ailier droit de 25 ans, a compté quatre buts et a mérité quatre assists en 22 joutes avec le Rochester.

NDG opposé au Longue-Pointe

Les Aigles de Longue-Pointe, du gérant Léo Lambert, auront l'occasion de s'approcher à un point du deuxième rang de la Ligue CNR quand ils affronteront les Rovers de Notre-Dame-de-Grâce demain soir au Centre sportif Laval.

Dans la joute initiale, à 8 h., les Castors des Sts-Martyrs seront les adversaires du Canadien de St-Lambert.

Les Castors occupent le premier rang avec 19 points, une avance de neuf points sur les Rovers. Les Aigles viennent en troisième place avec sept points.

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Castors	10	9	0	1	61	27	19
Rovers	9	5	4	0	29	33	10
Aigles	9	3	5	1	29	40	7
Eperviers	10	3	7	0	40	50	6
Canadien	10	3	7	0	34	44	6

PATINAGE
POUR ADULTES
CENTRE SPORTIF
PAUL SAUVE
SAMEDI de 8 h. à 10.30 p.m.
DIMANCHE de 2 h. à 4.30 p.m.
ADMISSION 1.00
VESTIAIRE INCLUS

A la réunion des ligues majeures

Le projet d'expansion de nouveau à l'ordre du jour

ST-LOUIS. (PA) — Les dirigeants du baseball sont arrivés hier à St-Louis en vue de la réunion annuelle des directeurs des clubs des ligues majeures, qui doit commencer en fin de semaine.

La principale question à l'étude sera de nouveau le projet d'expansion, qui a soulevé de nombreux désaccords la semaine dernière, à Louisville, lors du congrès annuel des ligues majeures et mineures.

Le commissaire Ford Frick et les présidents Warren Giles et Joe Cronin des deux circuits présenteront aux délégués une série d'amendements qu'ils ont préparés mercredi et jeudi à New York et visant à modifier le règlement numéro un, qui a trait à l'expansion.

Ce règlement stipule que l'établissement d'une nouvelle franchise doit être approuvé à l'unanimité pour être accepté. C'est ce règlement qui a semé la discorde chez les magnats des deux ligues. La Ligue Américaine veut opérer à dix clubs la saison prochaine, comptant sur Los Angeles comme dixième équipe. La Ligue Nationale s'oppose à l'établissement d'une équipe à Los Angeles en 1961 et a refusé aussi la contre-proposition de la Ligue Américaine au sujet d'un calendrier mixte à neuf clubs la saison prochaine.

D'autre part, Frank Shaughnesay, président démissionnaire de la Ligue Internationale, a annoncé qu'il finira son mandat comme membre du comité exécutif chargé de gouverner les destinées du baseball mineur. Il continuera de cumuler ses fonctions pendant une autre année.

Shaughnessy s'est retiré comme président de la Ligue Internationale cette semaine à Louisville, à l'âge de 77 ans.

Tour du Mexique : Remigio en tête

MEXICO. (AFP) — Le Colombien Ruben Radio Gomez a perdu hier au cours de la dixième étape le maillot jaune de leader du tour cycliste du Mexique et c'est le Mexicain Remigio qui l'a remplacé en première position. Ce dernier a remporté l'étape San Juan de Los Lagos-Guadalajara, effectuant les 151 kilomètres en 3 heures, 30 minutes et 24 secondes. Loin derrière lui est arrivé en seconde position le Mexicain Moises Lopez, suivi à quelque distance d'un autre Mexicain, Mauricio Mata.

FORUM
CE SOIR à 8 h.
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
BOSTON vs CANADIEN
Billets d'entrée à $1.75 et $1.50 MAINTENANT en vente. Billets d'entrée à $1.25 en vente ce soir à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.

Contre le Kingston demain

Claude Pronovost et Glen Cressman de retour au jeu

Deux clubs bien déterminés à sortir de leur léthargie, le Royal qui bataille pour quitter la dernière place, et le Frontenac de Kingston, qui n'a pas oublié la défaite de 11-4 subie jeudi soir aux mains des Thunderbirds de Sault-Ste-Marie et qui ne veut pas se voir devancer par le club montréalais, s'affronteront pour la première fois de la saison au Forum, demain après-midi. Le Frontenac avait fait partie nulle de 4-4 avec le Royal à l'aréna du Centre Paul-Sauvé.

Pour cette joute importante, l'instructeur Floyd Curry annonce que l'ailier Glen Cressman qui a manqué deux joutes à cause d'une blessure à une jambe, et le gardien de buts Claude Pronovost, blessé au début de la 3e période dans la joute de mardi, seront de retour au jeu.

Le retour de Glen Cressman signifie que Curry devra laisser un joueur d'avant de côté ; il n'a pas précisé lequel.

Longarini opéré

Par contre, une nouvelle moins heureuse, Cury annonçait que Johnny Longarini avait été opéré pour une séparation de l'épaule et qu'il serait six semaines sans jouer. Ceci laissera donc le Royal avec quatre joueurs de défense seulement.

Le Royal et le Kingston se sont affrontés quatre fois cette saison. Les deux clubs ont annulé à Montréal, tandis que le Royal a gagné une partie et en a perdu deux à Kingston.

Le Kingston compte de brillants compteurs en Buddy Boone, Stan Maxwell, Réal Chevrefils, Bob Attersley et Dick Meissner, qui avait marqué quatre buts dans une joute entre les deux clubs à Kingston.

Parmi les 20 meilleurs compteurs du circuit, le Royal n'en compte que deux : Skippy Burchell et Wayne Connelly. Mais Curry a bon espoir de voir ses protégés l'emporter.

Dans les autres joutes du circuit, en fin de semaine, le Kitchener jouera ce soir à Kingston, tandis que demain le Sault-Ste-Marie visitera le Kitchener et les Wolves de Sudbury joueront à Hull.

National à Sorel

Le National sera encore privé de son instructeur Fernand Perreault et de Jean-Pierre Mallette, demain, lors d'une joute de la Ligue Métropolitaine à Sorel. Perreault et Mallette avaient été suspendus respectivement pour deux et trois joutes à la suite de la joute de dimanche dernier à Lachine.

Dans les autres joutes au calendrier, Rosemont jouera à Verdun (2 h.), N.D.G. à St-Jérôme (2 h. 15), et Lachine à Valleyfield (2 h.).

COLONIAL INDUSTRIAL
EQUIPEMENT LIMITED
Nous désirons aviser nos clients et amis que nous continuons à vous servir au même endroit.
10905 LAJEUNESSE — TEL. DU. 8-1141 — FE. 4-5610

L'ornementation du nouveau terminus aérien de Montréal

Cet escalier à la majestueuse beauté occupe l'extrémité de la salle d'attente principale. Des arches gracieuses en béton supportent les marches qui sont finies en marbre et mosaïque de tuiles. Les rampes, en alliage d'aluminium satiné, ont été fournies par Ornemental Metal and Machine Works Ltd.

Les colonnes en acier inoxydable à deux tons s'alignent sur toute la longueur des salles des billets, à la fois imposantes et élégantes. Elles aussi sortent des ateliers d'Ornamental Metal and Machine Works Ltd.

M. Roger Gauthier, gérant des projets à la Foundation Co. of Canada Ltd., et M. Lucien Fiocco, président d'Ornamental Metal and Machine Works Ltd., font la revue des travaux.

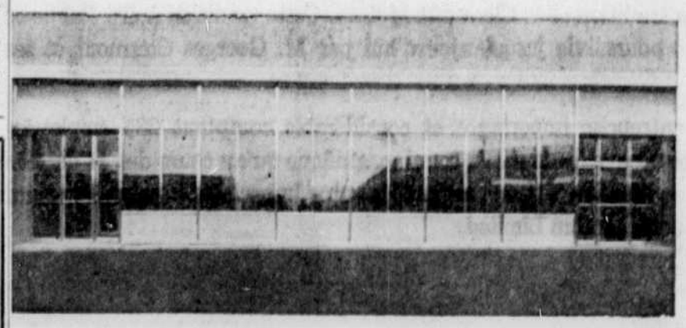

Ornamental Metal and Machine Works Ltd. sont les manufacturiers mur-fenêtre moderne créé par Illsley, Templeton & Archibald, Larose & Larose, architectes. Les murs ont été montés en un temps record aux bâtiments de l'aéroquai et aux ailes de l'aérogare.

Architectes-conseils : Illsley, Templeton & Archibald, Larose & Larose
Ingénieurs-conseils : Leblanc-Montpetit

Ornamental Metal and Machine Works Ltd. se sont vu confier pour près de $2,000,000 de contrats pour le terminus aérien. Cette compagnie est une des rares sociétés exclusivement canadiennes qui puissent exécuter une très grande variété de travaux d'architecture en métal à leurs usines mêmes. M. Fernand Laferty, gérant des projets d'Ornamental Metal and Machine Works Ltd., mérite nos félicitations pour la haute compétence dont il a fait preuve dans l'exécuion de ces grands travaux.

ORNAMENTAL METAL & MACHINE WORKS Ltd.
M. LUCIEN FIOCCO, président
M. ANDRE CHALIFOUR, vice-président M. JEAN DESJARDINS, secrétaire-trésorier
9780, RUE WAVERLEY, MONTREAL
DU. 1-1819

SESSION FÉDÉRALE

L'enseignement primaire critiqué

Nécessité du programme fédéral de formation professionnelle

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — C'est à une déficience de l'enseignement primaire qu'un député socialiste, M. Herridge, attribue la nécessité d'avoir institué un programme fédéral de formation technique.

Cette idée, le député à l'humour légendaire l'a lancée hier aux Communes, à la reprise de l'étude de la résolution Starr sur la formation professionnelle, peu après une mise au point du député de Hull, M. Alexis Caron, sur la paternité de la mesure.

Depuis le débat de la session, venait de dire M. Caron, le gouvernement propose des modifications à des lois qui étaient déjà inscrites dans nos statuts. Mais sans le dire directement, laissant croire qu'il s'agit de projets nouveaux qu'il offre à la population.

Dans le cas à l'étude, celui de la formation professionnelle, M. Herridge voit une excellente mesure, signalant cependant qu'elle n'aurait peut-être pas été nécessaire, si les jeunes gens de notre époque possédaient plus de cran et d'énergie.

Ecole primaire

A son avis, leur manque de préparation à la vie, leur défaut d'aptitude au travail provient peut-être du programme même de l'école primaire.

"Si tellement d'enfants quittent l'école à la huitième année, dit-il, c'est qu'ils ne s'y sentent pas attirés. Il y a donc quelque chose qui cloche dans nos écoles."

Répondant à une question de l'hon. James MacDonnell qui demandait des précisions, M. Herridge a déclaré n'être pas en mesure d'en donner. "Je suis un homme des bois, dit-il, et non un homme qui prétend avoir touché les sommets de l'instruction."

Chose assurée cependant, avec ou sans lacune au programme même des écoles, il y a erreur à la base de l'orientation à la vie.

A cet égard, M. Herridge traite quelques instants de la mollesse des enfants d'aujourd'hui "qu'on doit conduire à l'école en autobus, alors qu'il y a 25 ou 30 ans, les enfants parcouraient trois milles à pied dans trois pieds de neige pour se rendre à l'école, heureux de pouvoir y aller".

Aujourd'hui, poursuit-il, comme on les conduit en autobus, il faut leur construire des gymnases afin de leur procurer de l'exercice.

Malgré toutes les restrictions que cachaient ses remarques, M. Herridge a tenu à réclamer la collaboration des provinces à l'égard du programme fédéral de formation professionnelle.

M. Alexis Caron

Le député de Hull, M. Caron, a fait la même demande, signalant toutefois au gouvernement que c'est avant la présentation de la résolution qu'Ottawa aurait dû solliciter l'assentiment des provinces.

"Si les provinces n'ont pas été consultées et qu'elles disent non, cela voudrait dire que nous aurons adopté un projet de loi qui n'aura aucun effet", fait-il remarquer.

Comme l'aide fédérale à la formation technique touche le domaine de l'éducation, M. Caron en a profité pour demander aux conservateurs québécois leur opinion sur la résolution. "Nous savons tous, dit-il, de quelle façon ils se sont objectés à l'intrusion fédérale en ce domaine". Cet appel est demeuré sans réponse.

Porte-parole officiel du parti libéral en ce débat, M. Caron a tenu à préciser que "les libéraux n'interviennent dans le domaine de l'éducation que lorsque les provinces y consentent".

Si louable que soit la mesure à l'étude, le député de Hull regrette cependant qu'elle ne soit qu'un remède à long terme au problème du chômage. Ce qu'il faut dans le moment, dit-il, ce sont des projets destinés à corriger un mal présent.

"Le devoir du gouvernement est de régler le problème immédiat de ceux qui souffrent du chômage, de ceux qui n'ont pas suffisamment de pain sur la table ou qui n'ont pas d'argent pour payer le loyer et qui sont obligés d'aller demander aux municipalités de leur venir en aide au moyen de l'assistance publique".

Les municipalités portent donc le fardeau d'une faute dont elles ne sont pas responsables, poursuit-il, mal attribuable à l'incurie de l'administration qui n'a pas su trouver les marchés nécessaires pour écouler les excédents de notre production.

Porte-parole du "nouveau parti", M. Walter Pitman a tenu à unir sa voix à celles de ceux qui approuvaient la mesure.

"J'espère, a-t-il dit, que cette résolution est un premier pas vers l'adoption d'un nouveau concept de la responsabilité d'Ottawa à l'égard de la formation de la jeunesse".

Malgré cet appui unanime, la résolution demeurait sur la table du greffier à l'ajournement et on n'en reprendra l'étude que mardi. Du moins, tel est le programme annoncé par le leader du gouvernement, M. Gordon Churchill.

Le lundi sera réservé à l'étude de mesures d'initiative parlementaire, soit l'étude de projets de loi ou de résolutions inscrites au nom des députés.

Noms donnés à des voies publiques

Donnant suite à un rapport soumis par le comité exécutif, le conseil municipal a baptisé officiellement quelques voies publiques.

Ainsi la voie qui s'étend vers le nord, à partir de l'extrémité est de l'avenue Elie-Blanchard jusqu'à quelque 200 pieds au nord de la rue Charles-Gill porte désormais le nom de rue Drouart, en souvenir de Bertrand Drouart, membre de la Compagnie des associés de Notre-Dame de Montréal.

Le nom d'avenue Alfred-Laliberté est donné à la voie qui s'étend vers l'est à partir d'un point situé à 75 pieds à l'ouest de la rue Pasteur jusqu'à une cinquantaine de pieds à l'ouest du boul. de l'Acadie, pour bifurquer vers le nord jusqu'à quelque 135 pieds au sud de la rue Charles-Gill où elle se relie au boul. de l'Acadie.

Puis on a baptisé définitivement ruelle Ontario la ruelle qui, immédiatement au nord de la rue Ontario, s'étend à partir de la rue d'Iberville jusqu'à la rue Lespérance.

Le nom de rue Frigon a aussi été donné à la voie qui s'étend vers le sud, dans l'axe de la rue Frigon, à partir de l'extrémité est de la rue Victor-Doré, jusqu'à l'avenue Elie-Blanchard.

Contre le monopole d'Etat

COLOMBO, Ceylan. (PA) — Des écoliers catholiques se sont rassemblés le dernier jour de novembre pour protester contre le monopole d'Etat de l'enseignement, qui s'instaurait le lendemain. Cette mesure législative atteint à peu près 750 écoles catholiques. Ceylan, dont la population est en majorité bouddhiste, compte 800,000 catholiques. D'autres confessions sont aussi défavorables au monopole d'Etat, mais n'ont pas protesté.

Contrats importants à trois firmes du Québec

OTTAWA. (DNC) — Trois industries de la province de Québec se sont classées en tête des diverses entreprises auxquelles le Ministère de la production de Défense et la "Defence Construction" ont accordé des contrats durant la première quinzaine de novembre.

Le plus important contrat, d'une valeur de $1,086,146, a été confié à l'Aviation Electric Ltd, de Montréal, pour des instruments de vol d'avions.

De son côté, la Marine Industries Ltd, de Sorel, a obtenu un contrat de $650,000 pour le carénage et le radoub d'un navire. D'autres contrats importants ont été confiés à la Canadair Ltd, de Montréal, pour des fuselages, des pièces composantes et des pièces de rechange de fuselages d'avion (deux contrats s'élevant à $406,000.).

La valeur globale des 49 contrats accordés, chacun d'un montant supérieur à $10,000, atteint $3,832,719. Parmi les plus importants, relevons deux contrats d'une valeur réunie de $216,000 accordés à la Halifax Shipyards, de Halifax, pour le carénage, le radoub et la réparation des navires.

Mentionnons également un contrat de $209,250 accordé à la Irvin Air Chute Ltd, de Fort Erie, pour des parachutes de freinage et de la quincaillerie connexe.

Parmi les contrats d'importance secondaire, plusieurs ont été accordés à des maisons québécoises. Tous se situent entre 10,000 et 26,000 dollars, variant d'un contrat de $10,336 pour l'achat de cravates chez W. A. Borphey Co., de Montréal, à un contrat de $26,002 pour l'achat de machines à calculer que fournira la compagnie Sperry Gyroscope, de Montréal.

Nouveaux gouverneurs dans 3 pénitenciers

OTTAWA. (PC) — Le ministère de la Justice a annoncé, hier, la nomination de nouveaux gouverneurs aux pénitenciers de Kingston, Dorchester et Stony Mountain.

M. David M. McLean, un Ecossais de 58 ans, a été nommé au pénitencier de Kingston, la plus importante institution du genre au Canada. M. Charles-Ernest Desrosiers, 48 ans, qui était jusqu'ici gouverneur à Stony Mountain, lui succédera comme gouverneur du pénitencier de Dorchester.

Le nouveau gouverneur de Stony Mountain est M. Frederick Seymour Harris, 53 ans, qui était jusqu'ici gouverneur adjoint à Joyceville, près de Kingston.

Adoption d'une loi plus avantageuse sur l'habitation

OTTAWA. (PCI) — Un bill qui a pour effet de mettre à la portée d'un plus grand nombre les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation a reçu l'assentiment royal, hier, des mains du juge en chef de la Cour suprême, l'hon. Patrick Kerwin.

Le mesure porte de $12,800 à $14,900 le maximum du prêt qui peut être garanti par le gouvernement aux termes de la loi. Elle aura pour effet de réduire la mise de fonds d'une somme allant jusqu'à $1,400.

La période maximum d'amortissement passe de 30 à 35 ans. Le bill prévoit également une augmentation de l'assistance gouvernementale consentie en faveur des entreprises municipales d'élimination des taudis; des prêts aux municipalités pour l'installation d'égouts collecteurs et la construction d'usines d'épuration des égouts; et des prêts aux universités pour la construction de maison d'étudiants.

Une cause célèbre

LONDRES. (Reuter). — La requête en divorce de la célèbre actrice Vivien Leigh contre le non moins célèbre acteur sir Laurence Olivier vient de paraître à la liste des procès dont le défendeur n'a pas comparu. Les deux sommités du théâtre anglais s'étaient épousées en 1940.

Le premier ministre présidera l'inauguration de la nouvelle aérogare

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker présidera, le 15 décembre, la cérémonie d'inauguration officielle de la nouvelle aérogare de Montréal.

La bénédiction des lieux sera ensuite faite par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, au poste CKAC, l'hon. Léon Balcer, ministre des Transports, qui était interviewé par Amédée Gaudreault, correspondant parlementaire de "La Presse", au programme "Nos gouvernants".

M. Balcer agira lui-même, le 15, comme maître de cérémonie, alors que plusieurs autres ministres et invités d'honneur seront présents, notamment le célèbre capitaine Eddie Rickenbaker, as de l'aviation qui dirige aujourd'hui une société aéronautique.

M. Balcer a aussi traité de la navigation d'hiver sur le St-Laurent, disant que la situation sera sensiblement la même que l'an dernier et que les brise-glace, en plus d'accomplir leur travail prioritaire, aideront les navires renforcés pour naviguer dans les glaces et les navires côtiers allant de La Malbaie à Québec. On aidera aussi les navires qui vont de Baie-Comeau et Sept-Iles vers les ports de l'Atlantique, lesquels bénéficient eux aussi du travail de plusieurs brise-glace, notamment pour libérer le détroit de Cabot, ce qui représente une tâche difficile.

Mieux vaut être pauvre d'intelligence avec la crainte que surabonder de prudence et violer la loi. (Eccli 20, 21) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

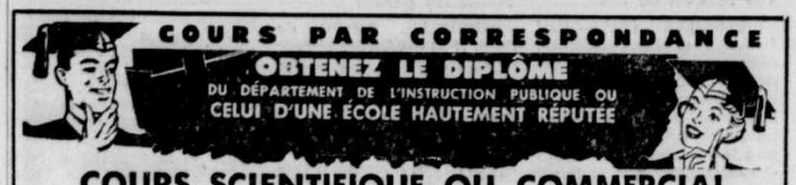
COURS PAR CORRESPONDANCE
OBTENEZ LE DIPLÔME
DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE OU CELUI D'UNE ÉCOLE HAUTEMENT RÉPUTÉE
COURS SCIENTIFIQUE OU COMMERCIAL
Faites de la 8e à la 12e année — classe complète ou matières séparées. Conversation anglaise (cours et disques). Cours spécial de 6e et 7e. Attention spéciale aux adultes.
COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE
306 est, rue Sherbrooke, Montréal.
NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS!
Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus.
M., MME, MLLE .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL.
SCIENTIFIQUE ☐ COMMERCIAL ☐ SPECIAL POUR ADULTES ☐
ANGLAIS ☐ AUTRES COURS ☐ LPR 03

CLERMONT MOTORS

ET CHRYSLER CORPORATION

ONT PROGRESSÉ ENSEMBLE

DEPUIS 25 ANS

M. Georges Clermont, président de Clermont Motors Limited, tient la "Plaque de 25 années" très convoitée que vient de lui présenter M. Ron Todgham, président de la Chrysler Corporation of Canada.

ET PRÉVOIENT UN AUTRE QUART DE SIÈCLE DE SUCCÈS À MONTRÉAL

Clermont Motors, une entreprise fondée en 1916, débuta comme dépositaire de Chrysler Corporation, il y a plus de 25 ans.

Cette longue association avec l'industrie de l'automobile a donné à Clermont Motors une réputation enviable qui ne la cède à aucune autre à Montréal. Les Montréalais reconnaissent et respectent Clermont Motors comme un endroit où se font des transactions honnêtes auxquelles s'ajoute un service de première classe. Il existe une tradition chez Clermont Motors. Cette tradition a été établie en 1916 par M. G. N. Clermont et s'est poursuivie jusqu'aujourd'hui par M. Georges Clermont et ses deux fils Jean-Paul et Pierre.

Clermont Motors est une entreprise importante et considérable comptant 235 employés. C'est un commerce solide qui envisage un avenir de succès aussi magnifique qu'au cours des 44 dernières années. Venez voir la nouvelle série de modèles '61 comprenant les autos Imperial, Chrysler, Plymouth, Valiant et camions Fargo chez Clermont Motors Limited.

- *Fondée en 1916 par M. G. N. Clermont*
- *Dirigée par M. Georges Clermont*
- *25 ans comme agent de la Chrysler Corporation*
- *235 employés hautement qualifiés*
- *200,175 pieds carrés de garage et d'ateliers*
- *Une agence très réputée dans le commerce de l'automobile à Montréal.*

CLERMONT MOTORS LIMITED

5363 ST-DENIS, MONTRÉAL • TÉLÉPHONE: CR 9-6301

IMPERIAL • CHRYSLER • PLYMOUTH • VALIANT • CAMIONS FARGO

CAP-861AP

CAHIER No 4 — 77e ANNEE — No 43

NOUVELLES DE FINANCE

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 3 DECEMBRE 1960

TOURISME

PAGES 37-48

photo LA PRESSE

L'ORDRE DE LA CEINTURE FLECHEE a vu le jour, hier après-midi, à l'occasion de l'inauguration officielle de l'exposition de l'artisanat, au Palais du commerce. On voit ici le sieur de Maisonneuve (Paul Dupuis) ceinturant le premier chevalier, M. André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce. A l'extrême gauche, le président du carnaval de Montréal, M. Camille Archambault et, à l'extrême droite, M. Jean-Marie Gauvreau, président de l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie, qui organise l'exposition (du 3 au 11 décembre).

Au Palais du Commerce :

"Il faut faire davantage pour la promotion de l'artisanat"

-- M. André Rousesau

On s'attend que près de 50,000 personnes fréquenteront l'exposition annuelle de l'artisanat et du cadeau de Noël, s'il faut en croire le président de l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie, M. Jean-Marie Gauvreau, ministre de l'Industrie et du Commerce (ministère dont relève l'Office de l'artisanat), assistait hier après-midi, au Palais du commerce, à l'inauguration officielle de l'exposition, ouverte au public à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 11 du courant.

L'exposition s'inscrit cette année dans le cadre des activités du carnaval de Montréal. Hier après-midi, le sieur de Maisonneuve a remis à M. Rousseau la décoration de l'Ordre de la ceinture fléchée. M. Rousseau devenait ainsi le premier chevalier de cet ordre. On remarquait à ses côtés à ce moment le président du carnaval, M. Camille Archambault.

Le ministre Rousseau, citoyen de Saint-Jean-Port-Joli, "le berceau et la capitale de l'artisanat québecois", a tenu à souligner qu'il n'en avait pas contre la promotion de l'artisanat, comme on l'a déjà laissé entendre; qu'au contraire, il voulait qu'on fasse plus et mieux dans ce domaine.

On a fait coïncider l'exposition avec la saison des fêtes dans le but d'inciter le public à offrir des oeuvres de nos artisans en guise de cadeau. En plus d'une section réservée aux artisans de tous les coins de la province (80 d'entre eux présentent eux-mêmes leurs travaux), l'exposition compte encore une section commerciale.

De grandes figures historiques ressuscitées à l'occasion du carnaval de Montréal feront plusieurs apparitions au cours de cette exposition. Maman Fonfon sera elle aussi de la partie, de même que plusieurs équipes folkloriques.

L'exposition de l'artisanat réunit quelque 200 artisans.

Le monde de l'éducation attend une décision

Convaincu de la nécessité d'un changement, le Comité catholique s'interroge sur ses modalités

par **Gaston DUGAS**

Avec toutes les modifications promises, réclamées, anticipées et souhaitées au cours des prochains mois, dans le domaine de l'éducation, le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique a pris la vedette d'une façon particulière. On se demande s'il sera touché par cette rénovation imminente, si un projet de loi sera présenté dans le but de le modifier au cours de la prochaine session, ou si le Parlement laissera au Comité le soin de soigner les membres sans toucher à la tête.

Le Comité catholique est l'organisme responsable de tout ce qui touche les aspects académique et pédagogique de l'enseignement public catholique, dans la province de Québec. Il est composé des évêques, ordinaires ou administrateurs des diocèses et des vicariats apostoliques situés en tout ou en partie dans la province (un total de 22 prélats) et d'un nombre égal de laïcs nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil "durant son bon plaisir" (en d'autres mots, à vie). Avec le Comité protestant, composé d'un nombre de membres égal à celui des laïcs au Comité catholique, il forme le Conseil de l'instruction publique du Québec.

Au moment de la création du Comité catholique, il y a une centaine d'années, on ne comptait qu'une demi-douzaine d'évêques dans la province. En y ajoutant un nombre égal de laïcs, le Comité était composé d'une douzaine de personnes. Aujourd'hui, l'organisme compte avec les évêques, les laïcs, le surintendant de l'Instruction publique et un secrétaire, un total de 46 personnes ; il s'agit plus d'un parlement que d'un comité et il se réunit quatre fois par année.

Certains évêques et des laïcs membres du Comité catholique, conscients des difficultés administratives qu'entraîne un tel système, ont proposé la création d'un exécutif qui pourrait assumer certaines responsabilités du Comité, entre les réunions régulières. Un tel exécutif, selon eux, pourrait aider à résoudre en temps opportun des problèmes urgents.

Mais pour réaliser cette mesure, il faudrait que le Comité catholique présente un projet de loi lui donnant les pouvoirs de créer cet exécutif. Actuellement, la loi ne donne au Comité que le droit de former des commissions et sous-commissions. Si un bill est présenté durant la session en cours, ce problème sera certainement touché.

L'unanimité fait défaut

L'unanimité ne semble pas régner cependant. Certains évêques, particulièrement, ne voient pas d'un très bon oeil cette initiative : ils veulent bien un changement mais hésitent devant une telle délégation de pouvoirs à six ou sept personnes. Un passage du procès-verbal de la dernière réunion du Comité catholique démontre ce manque d'unanimité:

"Cette recommandation de créer un exécutif de la Commission de permanence soulève une discussion générale, au cours de laquelle les membres du Comité expriment leur opinion soit sur la nature de cet organisme (un exécutif), soit sur son fonctionnement ou ses attributions. Tous s'accordent sur sa nécessité.

"Cependant, les uns voudraient qu'il soit un véritable exécutif auquel le Comité pourrait déléguer ses pouvoirs entre ses séances et qui, par conséquent, pourrait prendre des décisions au nom du Comité catholique. Plusieurs sont d'avis qu'il doit en être ainsi, si l'on veut vraiment accélérer les travaux du Comité et augmenter l'efficacité de son action. D'autre part, on exprime l'opinion que la loi ne permet pas une telle délégation des pouvoirs du Comité. Les organismes qu'il peut créer ne sont que des organismes consultatifs qui doivent faire rapport de leurs études au Comité lui-même.

"D'autres membres, tout en partageant ces points de vue, sont d'avis que s'il n'est pas possible ou opportun de créer dès maintenant un véritable exécutif, il y aurait lieu de créer un organisme, principalement chargé d'aviser et d'assister le surintendant entre les séances du Comité, dans l'exécution des décisions de celui-ci.

"A l'appui de ce point de vue, on allègue que très souvent le Comité réfère au surintendant un grand nombre de décisions finales comme, par exemple, dans le cas de l'approbation des manuels, et lui confie un grand nombre de tâches diverses à exécuter. Dans bien des cas, il serait souhaitable que le surintendant puisse avoir rapidement une expression d'opinion de la part du Comité catholique. On conçoit qu'il n'est pas facile de réunir le Comité catholique en session spéciale entre les séances régulières. L'expérience acquise par le fonctionnement de ce nouvel organisme permettrait au Comité de se prononcer sur l'opportunité de créer un véritable exécutif qui pourrait jouir d'une délégation de pouvoirs".

Sur une proposition de S. Exc. Mgr Albertus Martin, une nouvelle commission de permanence chargée d'aviser le surintendant a alors été créée. LA PRESSE a déjà annoncé cette nouvelle, il y a plusieurs semaines.

Un certain groupe tient donc à un quasi statu quo. Le même groupe ne favorisera certainement pas un changement de représentation au Comité catholique et plusieurs croient à

Voir DECISION en page 45

Les membres du Comité catholique

Le grand public se demande souvent quels sont les membres du Comité catholique. En voici donc la liste :

S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, Montréal ; L.L. E.E. N.N. S.S. Maurice Roy, Québec ; Georges Cabana, Sherbrooke ; Charles-Eugène Parent, Rimouski ; Paul Bernier, Gaspé ; M. Joseph-Lemieux, Ottawa ; Joseph-Eugène Limoges, Mont-Laurier ; Joseph-Alfred Langlois, Valleyfield, Joseph-Arthur Papineau, Joliette ; Arthur Douville, St-Hyacinthe ; Henri Belleau, vicaire apostolique de la Baie James ; Georges Mélançon, Chicoutimi ; Georges-Léon Pellier, Trois-Rivières ; William Smith, Pembroke; Lionel Sheffer, vicaire apostolique du Labrador ; Albertus Martin, Nicolet ; Maxime Tessier, Timmins, Ontario ; Gérard-Marie Coderre, St-Jean, Emilien Frenette, St-Jérôme ; Bruno Desrochers, Ste-Anne-de-la-Pocatière ; Gérard Couturier, Hauterive ; Albert Sanschagrin, Amos.

Les laïcs suivants font également partie du Comité :

Les hon. juges H.-A. Fortier, de Hull ; Antonin Galipeault, de Québec, J.-N. Francoeur, de Québec, Hector Perrier, de Montréal ; MM. J.-A. Trudel, N. P., Trois-Rivières ; Michael McManus, Montréal ; l'hon. juge Jacques Dumoulin, Ottawa ; MM. Théodore Lespérance, C. R., Montréal ; Eugene Issalys, Montréal ; Antoine Rivard, C. R., Québec, J.-Arthur Savoie, notaire, Montréal ; Henri Ferron, C. A., Trois-Rivières ; Fridolin Simard, industriel, Montréal ; Léon Gauthier, M. D., Acton Vale ; Georges Sylvestre, N. P., Sherbrooke ; A.-J. Beaulieu, St-Jean ; le juge Roland Paquette, Montréal ; Guy Guibault, C. R., Joliette ; Emile Delâge, notaire, Québec ; A. John O'Meara, Montréal.

Le président du comité est M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique. M. Roland Vinette en est le secrétaire, et M. Lionel Allard, l'assistant-secrétaire.

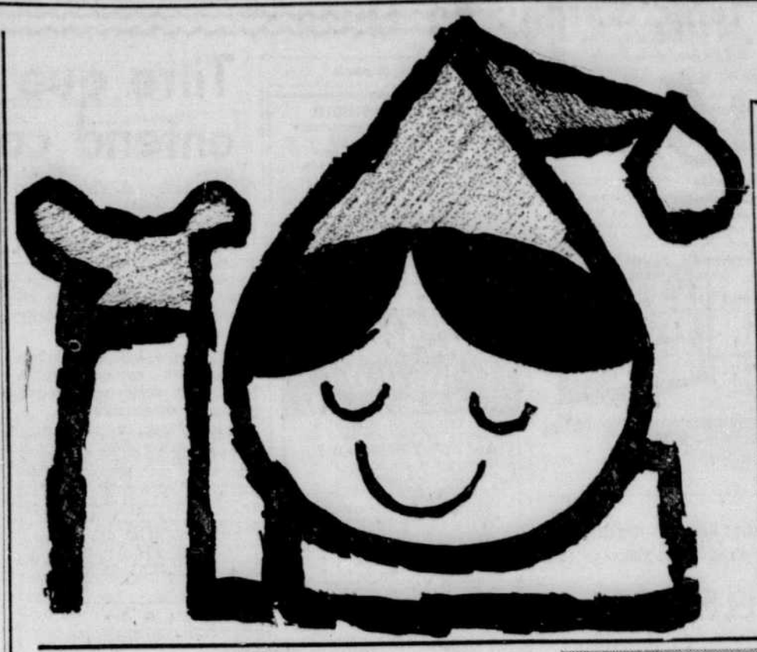

OUVERT LUNDI SOIR jusqu'à 9 h.

GAGNEZ

LE WEEK-END DU JOUR DE L'AN POUR 2 PERSONNES A PARIS OU A LONDRES PAR JET AIR-CANADA

Une nouvelle chance avec chaque achat que vous faites la semaine prochaine

Renseignez-vous auprès de nos vendeurs

VENTE DE NOËL OGILVY'S

½ PRIX !

ÉLÉGANTS COSTUMES TRICOT DE LAINE

Rég. $40 **$20**

Modèle très chic en pure laine, aux lignes gracieuses. Veste aux manches ¾ avec revers, col flatteur, garniture contrastante. Jupe droite, entièrement doublée. Coutures entièrement diminuées, finition à la main.

- Gris oxford/gris moyen, vert mousse/beige, brun/beige.
- 10 à 18 pour petite, moyenne ou taille forte.

S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

AMENEZ VOS ENFANTS ET VENEZ VOIR CHEZ OGILVY'S

le spectacle des marionnettes présenté par

MICHELINE LEGENDRE

Tous les jours à 11 h. a.m. : le Cirque; 2 h. p.m. : Pierre et le Loup, en français; 3 h. p.m. : Pierre et le Loup, en anglais.

Billets : ENFANTS 10¢ ADULTES 25¢

Chaque spectacle dure une demi-heure

OGILVY'S — Coin des Jeunes au troisième

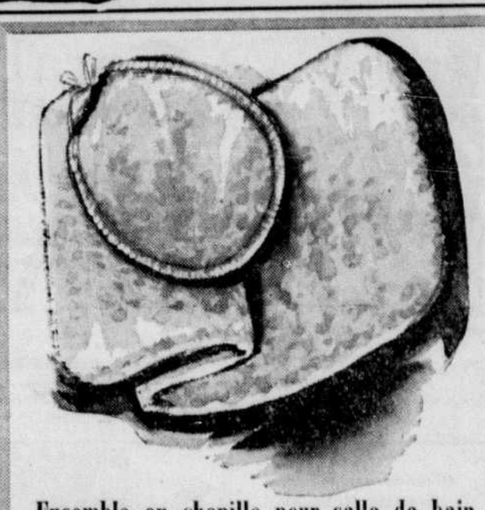

Ensemble en chenille pour salle de bain

Chenille de coton très absorbant, lavable et inaltérable. Dos antidérapant.

- Tapis de bain 21" x 36" et couvre-siège assorti.
- Blanc, turquoise, noir, cannelle, paon, lilas, vert, bleu, or. ENS. **3.95**

Nappes de dentelle "Tuscany" importées

Dimensions 72" x 90"

Fin coton écru. Superbe motif à volutes délicatement exécuté.

REG. 12.95 **10.99**

- Autres dimensions 72" x 108" **15.95**

Fameuses serviettes de bain Codwell

Coton long poil très absorbant, lavable et inaltérable. Blanc, aqua, rose foncé, vert océan, jaune, bois de santal, rose, pêche.

- Bain 24" x 46" Chacune **1.99**
- Main 15" x 26" Chacune **.99**
- Débarbouillettes 15 x 12" **3 pour 99¢**

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Toiles, au quatrième

ÉLÉGANT PULLOVER TRICOT GONFLANT

ACHAT SPECIAL **6.75**

Le chandail qui est le complément direct de vos jupes et pantalons. Coutures entièrement diminuées, col genre tortue. Fibre Acrylique "Cashmilon" plus légère et plus durable que la laine.

- Blanc, noir, rouge, bleu poudre.
- Petit, moyen, grand.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

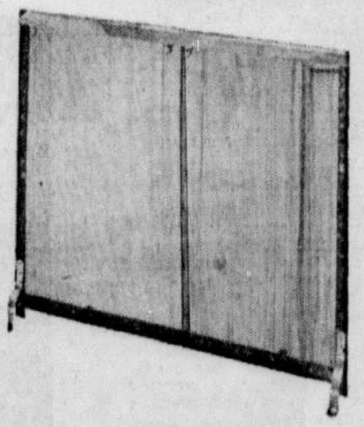

PARE-ÉTINCELLES LAITON 2 MODÈLES

Modèle très décoratif. Profilé et pieds laiton solide. Filet noir métallique, côtés unis solides. Laiton fini émail cuit transparent.

36" x 31" REG. 24.95 **16.95**

42" x 31" REG. 27.95 **19.95**

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Articles ménagers, au sous-sol

COUVERTURES ELECTRIQUES AUTOMATIQUES "ESMOND"

Assurez-vous un sommeil reposé et calme grâce à ces couvertures qui vous envelopperont d'une douce chaleur. Nylon et nylon mixte avec large bordure nylon ; lavables, couleurs inaltérables. Rose foncé, bleu, turquoise, bois de santal, rose, vert.

62" x 84" – largeur simple, contrôle unique. Chacune 17.95

72" x 84" – largeur double, contrôle unique. Chacune 19.95

Toutes portent une garantie de 2 ans

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Toiles, au quatrième

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. D'ICI NOEL -- SAMEDI EXCEPTE

vacances --- voyages

Vermont

HOTEL DE LUXE

37 East, Canal Street, Winooski, Vermont, U.S.A.

Roméo D. et Emma Richard, prop.

500 pieds du secteur industriel Forest Hill

CHAMBRE SIMPLE $3.00 plus taxe — CHAMBRE DOUBLE $5.00 plus taxe

Voyages

Visitez l'EUROPE en auto !

Les plus économiques
CITROEN 2 C.V.
DYNA-PANHARD
Les plus confortables
CITROEN ID et DS-19

Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Millage illimité. Plan de finance. Arrangements faits à Montréal. Pour complète satisfaction, transigez avec les importateurs exclusifs Citroën et Panhard ou leurs dépositaires autorisés.

Distributeurs exclusifs pour Citroën et Panhard

AUTO-FRANCE Ltée — Montréal — RE. 9-4781 — 7144, Côte-des-Neiges

L'hiver devient l'été

quand vous *voyagez* AVEC **CUNARD**

Loin des vents glacés et des rues houeuses, allez vous faire bronzer au soleil et profiter du climat tropical en faisant une croisière avec Cunard . . . Visitez les pittoresques Antilles . . . la Méditerranée et ses mystères . . . Ou encore, faites le tour du monde à bord du CARONIA, air-climatisé, le plus grand et le plus luxueux paquebot de croisière jamais construit. Cuisine merveilleuse . . . service Cunard insurpassable . . . distractions pour tout le monde . . . Les vacances de votre vie!

CROISIÈRES ENSOLEILLÉES

Départs de New York pour les Antilles et l'Amérique du Sud, à bord du MAURETANIA—entièrement air-climatisé

20 décembre	13 jours	6 escales	$395 et plus
4 février	18 jours	11 escales	$500 et plus
25 février	17 jours	10 escales	$465 et plus
18 mars	15 jours	9 escales	$415 et plus
4 avril	12 jours	6 escales	$300 et plus
18 avril	12 jours	6 escales	$300 et plus

AUTOUR DU MONDE À BORD DU CARONIA — Départ de New York le 28 janvier, 1961 — 95 jours—30 escales—23 pays— à partir de $2,875

AU PRINTEMPS—SUR LA MEDITERRANEE A BORD DU CARONIA — Départ de New York le 8 mai, 1961 — 39 jours—17 escales—13 pays— à partir de $975

VOYEZ VOTRE AGENT LOCAL— NUL NE PEUT MIEUX VOUS SERVIR

Cunard La ligne transatlantique la plus renommée

Siège social: Maison Cunard, 465 rue St-Jean, Montréal
Bureau au centre de Montréal:
Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal
VI 9-3651

Floride

NOUVELLE PROPRIETE ET GERANCE PERSONNELLES

Le plus nouveau, le plus grand, le plus beau Motel de la Côte ouest de la Floride

Colonial Inn

Plage St. Petersburgh, Floride

Plage privée de 300 pieds avec piscines olympique et enfantine, "coffee shop", salle à manger, salle à cocktail, danse, chaises de repos gratuites, amusements. Conseiller pour les enfants, 200 chambres et appartements. Entièrement climatisé.

En vedette, cette saison à notre SALLE PLANTATION
★ NELSON EDDY ★ MARGARET WHITING
★ MIMI BENZELL ★ BEATRICE KAY
★ JOHNNY PULEO ★ LES CREW CUTS
Harmonica Gang . . . et plusieurs autres.

$5 *21 déc.-31 janv. p. jour, p. per sonne; 2 p. ch. *70 de 200 ch. Déjeuner complet et dîner, jeu. $4 p. pers. $2.50 p. enf. (jusqu'à 12 ans).

Demandez AUJOURD'HUI la brochure en couleur et les prix à : Kirby Grayson, gér. VOYEZ votre AGENT LOCAL de VOYAGES
6300 Gulf Blvd, Plage St. Petersburg, Flo.

Voyages

Vous aimerez l'élégante familiarité de la place d'eau la plus distinguée de

Nassau

(aux îles Bahama)

Coral Harbour

Vous passerez des vacances luxueuses à la mode princière de Bahama . . . golf d'exercice, piscine et vagues océanes tout près. La pêche est la meilleure au monde. Guides experts. Service rapide et discret, cuisine superbe. Tarif américain modifié depuis $45, 2 par chambre.

Voyez votre agence de voyage

ou appelez nos représentants : ROBERT F. WARNER INC. 80, rue Richmond ouest, Toronto • EMpire 3-2693
Chicago • Washington • Boston • New York
Côte ouest : GLEN W. FAWCETT INC. • Los Angeles • San Francisco • Seattle
Dallas • Portland • San Diego • Vancouver
Pour brochure en couleur, écrivez à 131 Security Trust Bldg., Miami 32, Floride
Lindsey Hopkins, président • Helmut Chiettini, gérant

Occasion exceptionnelle de visiter les îles du

PACIFIQUE

TAHITI et HAWAII

DEUX VOYAGES ORGANISES
Départ de MONTREAL
2 décembre 1960
3 février 1961

15 jours — $1195.10
21 jours — $1457.90

Voyages individuels aux mêmes conditions

En coopération avec AIR FRANCE Agent général T.A.I.

PAIEMENT DIFFERE
10% COMPTANT

Pour tous renseignements et inscriptions

Agence de voyage ANTA

337 Craig Est, Montréal — UN. 1-9748 — RE. 7-2204

Miami Beach

ABBOTT TOWERS MOTEL
8045, avenue Abbott, Miami Beach
Appartement, genre studio, $60 par semaine, pour 3 personnes. Ch.-appt. $75 par semaine, pour 5 personnes, du 20 décembre au 15 janvier.
TARIFS — Par appartement, NON par personne. Climatisés, TV, 500 pi. de la plage, cuisine, près magasins, églises.
Demandez brochure en couleur et renseignements

REPUTES POUR LEUR HOSPITALITE

Shoreham-Norman
HOTELS & VILLAS

$5* par jour par personne, 2 par chambre, 19 décembre au 3 janv.
$4* par jour par personne, 2 par chambre, 4 au 22 janv.
* 50 sur 200 chambres.
CHAUFFE ET CLIMATISE Plage naturelle, piscine, cafétéria, divertissements, stationnement gratuit.
ROMEO R. MOREAU, gérant
Ecrivez de suite pour brochure en couleurs gratuite.
OCEANFRONT, 5th to 6th Sts. MIAMI BEACH, FLORIDA.

100% CLIMATISE

Pierre MOTEL

Spécial d'avant-saison au 15 déc.
$2* par jour par pers. 2 par chambre
SPECIAL DES FETES
$4* par jour par pers. 2 par chambre 15 déc. — 20 jan.
*15 chambres sur 51 Bureau de Mtl: RE 7-3122
Stationnement gratuit
Piscine, appartements
Une rue au sud de l'Hôtel Fontainebleau
Entre Ocean et Indian Creek Drive angle 43rd Street, Miami Beach, Fla.

The NORMANDIE
AU BORD DE L'OCEAN, SUR 4e RUE
MIAMI BEACH
Pour commodité, confort, économie
$1.50 par jour par pers., double, jusq. 20 déc. Puis $3.00 jusqu'au 23 janvier.
COMPLETEMENT RENOVE
Commodités un peu plus cher
Coffee Shop, plage privée, solarium, patio, divertissements organisés, stationnement gratis.
ECRIVEZ POUR BROCHURE

RODNEY-LARK AAA
MOTEL APARTMENTS
SPECIAL DE NOEL
De la joie pour toute la famille ! Luxueux appartements de 3 pièces pour 2 à 6 personnes. Confort et détente dans un milieu amical !
• TAUX RAISONNABLES
• Tout climatisé et chauffé
• Piscine
• Plage privée
• Cuisine tout aménagée
• PRIX SPECIAUX POUR SAISON
TV GRATUIT DANS APP. PARCAGE GRATUIT
GALA GRATUIT DU JOUR DE L'AN
Bureau de Montréal : RE. 7-3122
ON THE OCEAN
94th ST., MIAMI BEACH, FLA.

Floride

Le confort d'un bon chez-soi . . . Les services d'un hôtel luxueux !
SHORE PALACE
appartements au bord de l'océan
DE LUXE — 3-5 PIECES, CUISINE, 1-2 BAIGNOIRES
Service complet d'hôtel — Stationnement et plage privés — TV dans chaque appartement.
Shore Palace
APPARTEMENT DE LUXE
AMBIANCE DISTINGUEE
Au bord de l'océan près 89e rue, non loin de l'église catholique St-Joseph
SURFSIDE 54, FLORIDE

Surfside
AU BORD DE L'OCEAN
VIA CAUSEWAY LAISSANT LA L'ACCUEILLANTE VILLE BALNEAIRE DE LA FLORIDE SISE DANS LA PARTIE NORD EXCLUSIVE DE MIAMI BEACH

LE GERANT DE LA VILLE Dépt L-2
SURFSIDE 54, FLORIDE
Veuillez m'envoyer une copie GRATUITE de la brochure en couleurs concernant Surfside.
Nom .....
(en lettres moulées)
Adresse .....
Ville ..... Zone .... Prov. ....

POUR UN HIVER SANS SOUCIS
C'EST LE
VINOY PARK HOTEL

Reposez-vous, détendez-vous et amusez-vous sous le brillant soleil d'hiver. Bénéficiez de l'ambiance tropicale du plus luxueux et grand hôtel sur la côte donnant sur le golfe. Vis à vis la baie de Tampa, le Vinoy vous offre une riche cuisine et son propre terrain de golf ; terrain de golf à normale trois, piscine et plage privées. Courses, tous sports. Plan américain. Télégraphiez ou écrivez :

Sterling H. Bottome, Dir.-Gérant

ST. PETERSBURG, FLORIDA.

Miami Beach

Miami Beach

"Tout près de Lincoln Road"
A MIAMI BEACH PLAISIR A FOISON...
HOTEL **Poinciana** Climatisé et chauffé

PISCINE • CABANAS • STATIONNEMENT GRATIS
Divertissements organisés tous les jours. Salle à manger au bord de l'océan.
$6.50 par jour par personne, deux par chambre. 40 chambres sur 100. 18 déc. au 4 jan. Supplément de $2 par jour pour Pulmanettes. Supplément de $3 par jour pour le plan américain modifié. Administration : Sophie Weinberg. Ecrivez pour avoir brochure.
$2.50 par personne, deux par chambre. 40 chambres sur 100. jusqu'au 18 déc.
DIRECTEMENT SUR L'OCEAN — 16e RUE — MIAMI BEACH, FLORIDE

Voyages

Soyez "bons premiers"!

Plus nombreux chaque année, sont les Canadiens qui font leur traversée vers l'Europe à bord du populaire Homeric, plus que tout autre paquebot.
Il n'est donc pas trop tôt, pour réserver *maintenant* sur l'Homeric, votre voyage en Europe de la saison prochaine. En faisant vos réservations aujourd'hui, vous vous assurez une cabine de choix sur ce magnifique paquebot de ligne. Les voyageurs avisés traversent par mer pour une détente parfaite, afin de pouvoir profiter pleinement d'un agréable séjour en Europe; et les mieux avisés choisissent l'Homeric à cause de son grand luxe en classe Touriste comme en Première, de sa cuisine réputée et de son exquise vie de bord au repos comme au jeu. Votre agent de voyages vous fournira les détails.

PREMIÈRE ET CLASSE TOURISTE

"HOMERIC"

de Montréal et de Québec vers Le Havre, Southampton et Cuxhaven*

"Le paquebot au cachet européen"

13* avril (Bremerhaven) 5*, 25* mai,
13, 30 juin, 17 juillet, 2, 18 août,
4, 20* sept., 9*, 28 oct.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

HOME LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir BUREAU **TRAVELAIDE** Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous LTÉE.
MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

ANTILLES
s.s. HOMERIC de New-York
3 et 19 jan. — 4 et 25 fév. — 15 et 28 mars
Durée : 11 à 19 jours
4 à 8 escales
A partir de $325

AGENCE DE VOYAGE VIAU
1593 St-Denis — Face au théâtre St-Denis — VI. 5-6503

NASSAU
m.s. ITALIA de New-York
Tous les samedis — 7 jours
A partir de $150
Croisières aux Antilles de MIAMI — s.s. HANSEATIC
A partir de $85

Voyages

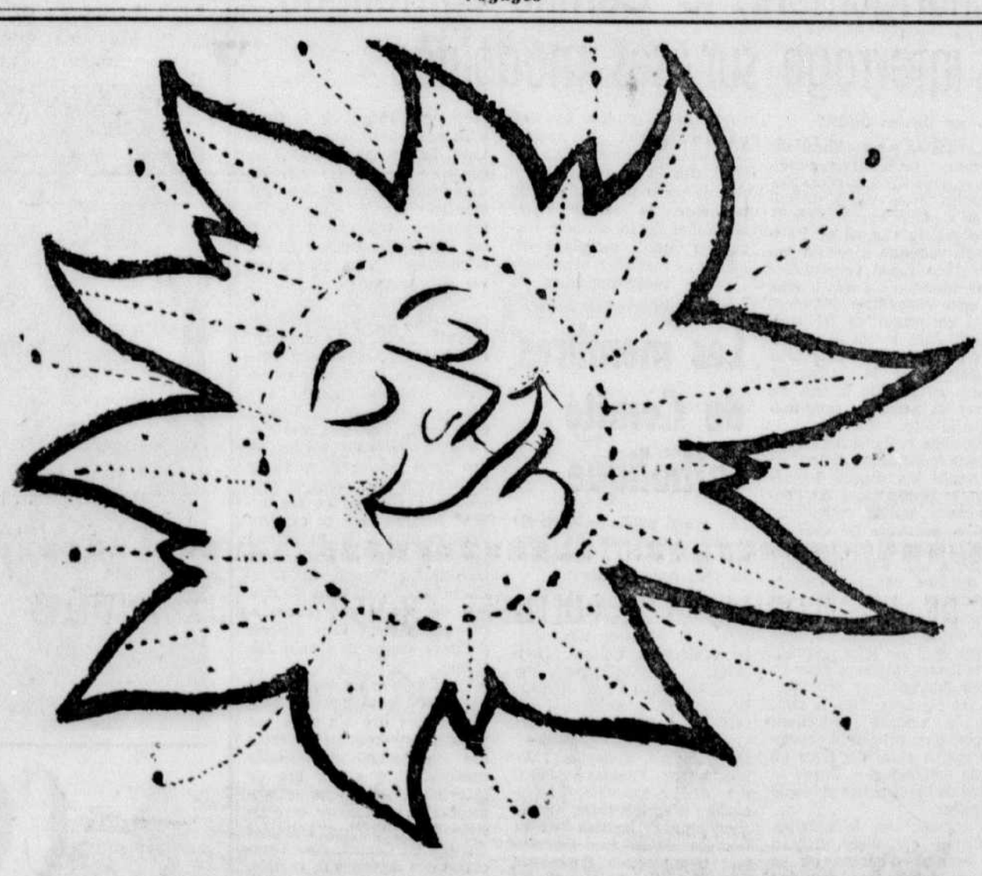

n'attendez pas

venez dès maintenant à la Jamaïque

c'est la villégiature idéale

Spécialement pour les personnes qui veulent se DIVERTIR sans DEPENSER LA FORTE SOMME !

La Jamaïque mesure 4450 milles carrés (presque l'étendue de l'Etat du Connecticut) et chaque mille carré déborde d'attractions. On trouve en Jamaïque des montagnes aussi élevées que les Alpes, une mer claire comme un miroir, 5000 milles de routes pavées et 440 milles de plages incomparables.

Et il y a maintenant plus d'endroits où se loger à la Jamaïque et plus d'envolées vers la Jamaïque. Les taux quotidiens par personne, avec repas, sont à partir de $8 par jour dans les pensions, $14 dans les hôtels de premier ordre, $20 dans les hôtels de luxe. Cottages avec services complets pour seulement $175 par semaine pour six personnes, repas non compris.

A quelques heures seulement **de tout.** Renseignez-vous au sujet de nos voyages spéciaux. Voyez **n'importe quel** agent de voyages.

Jamaica Tourist Board

Bureaux exécutifs : 78-80 Harbour, (C.P. 284) Kingston, Jamaïque, Antilles
Au Canada : Toronto, hôtel King Edward, EMpire 2-1155
Aussi à : New York, Chicago, Miami, Los Angeles, San Francisco et Toronto.

Bermudes

C'est Bermudifique!

Tennis et tous les sports y compris le golf, sur des terrains de réputation mondiale.

Le nuveau Elbow Beach Surf Club et le secteur de cottages sont l'image de vacances parfaites . . . attrayantes, modernes, excitantes. Vous êtes maintenant en mesure de goûter ces merveilleux suppléments tels que cette magnifique piscine, de luxueuses tentes de déshabillage, des cottages au bord de l'océan, pourvus d'une cuisinette (où une bonne vient préparer et servir le déjeuner), une nouvelle salle à manger, souper-club et le lounge à cocktails où vous entendrez le Hugo Pedell's New York Society Orchestra et des numéros calypso. Sans compter la plus vaste, la plus rose des plages de l'île.

Vivez en Bermudien sur la plus belle colonie insulaire de Grande-Bretagne durant la gaie saison mondaine d'automne et d'hiver. Vous pouvez aussi choisir vos cadeaux de Noël parmi les nombreux articles anglais de qualité à l'étalage des attrayantes boutiques.

TARIF SPECIAL DE LUNE DE MIEL

à compter de $200 par couple, par semaine (8 jours — 7 nuits)

Valide du 1er novembre au 15 mars et comprenant chambre double spacieuse avec baignoire, déjeuner, exquis dîner à 5 services, bouquet de corsage, danse et divertissement tous les soirs ainsi que TOUS les pourboires. Journées supplémentaires pour seulement $12.50 par personne. Les couples en "seconde lune de miel" sont également bienvenus.

VOTRE AGENCE DE VOYAGE

vous fournira les brochures et renseignements et se chargera de la réservation sans frais, via notre bureau de Toronto

ROBERT F. WARNER INC.
80 Richmond St. West, EMpire 3-2693

Elbow Beach Surf Club

FAMEUX HOTEL DES BERMUDES, AU BORD DE L'OCEAN
E. R. HETLAND, gérant général

St. Petersburg

COULEZ DES "JOURS ENSOLEILLES" A

ST. PETERSBURG
PAYS du SOLEIL

C'est le temps de goûter, non seulement au climat, mais au genre de vie si agréable de St. Petersburg. Vous y découvrirez un monde nouveau et rassérénant. Tous les sports nautiques et de plein air — de pittoresques excursions — un logement confortable, d'excellents restaurants et les gens les plus accueillants de la Floride. Utilisez sans tarder le grand coupon pour obtenir des renseignements sur les agréments de vacances et les endroits où vous pouvez loger.

ECRIVEZ POUR PROSPECTUS GRATUITS

A. E. Davenport, gérant,
Chamber of Commerce,
St. Petersburg, Florida.

Veuillez me faire parvenir les brochurettes pointées ci-bas :

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....
Nombre de personnes ..... Date d'arrivée .....
Durée du séjour .....

☐ Appartements ☐ Parcs à roulottes ☐ Petits hôtels
☐ Plages ☐ Hôtels ☐ Séjour à
☐ Maisons de touristes ☐ Motels St. Petersburg

Miami Beach

GRATIS GUIDE DES VACANCES
DES MOTELS DE MIAMI BEACH

Luxueux motels de vacances au bord de l'océan, complètement climatisés. Piscines, plages, programme spécial continu de divertissements pour adultes et enfants. Soirées de danse et amusements. Stationnement gratuit ! Sans formalités . . . en tout temps.
BROCHURETTES EN COULEURS ET TARIFS MODIQUES D'AUTOMNE ET D'HIVER FOURNIS GRATUITEMENT.

MLP 124
ASSOCIATED OCEANFRONT MOTELS
Box 6045, Surfside Br. Miami Beach 54, Flo.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Date de vacances .....
POSTEZ

Guide éclair
pour vos vacances à
WEST PALM BEACH

LES SOIREES *offrent une multitude de divertissements. Danse au clair de lune sur le patio, repas dans d'attrayants restaurants. Pièce du "Broadway" ou course de chiens et jai alai.*

LA PECHE EN HAUTE MER *dans les eaux de l'Atlantique réserve de fortes émotions. Dans le Gulf Stream tout près on trouve le dauphin, le marlin et le pélerin pour n'en nommer que quelques-uns.*

LES SPORTS EN PLEIN AIR *comprennent le jeu de golets, le tennis, le golf, le canotage et les bains de mer. Ou, au choix, le ski nautique, les plongées sous-marines ou le farniente sur les plages de sable d'or.*

LES VISITES TOURISTIQUES *sont partout d'un grand intérêt. Les domaines somptueux, la splendeur tropicale, les chics magasins sont un ravissement. Pittoresques excursions en auto ou bateau.*

POUR OBTENIR DES DETAILS COMPLETS au sujet des endroits de villégiature de West Palm Beach, procurez-vous notre magnifique brochure tout en couleurs qui renseigne sur les attractions, les avantages de la région ainsi que sur les divertissements, les spectacles, les événements sportifs. Avec la brochure vous obtenez une carte en couleurs qui met en lumière tous les endroits d'intérêt. Commencez dès maintenant à organiser vos vacances avec le concours de ces guides officiels. Postez le coupon pour obtenir un exemplaire GRATUIT.

Le premier endroit de villégiature de la Floride tropicale

GRATIS
Brochure de vacances et carte illustrées

POSTEZ LE COUPON AUJOURD'HUI

Chamber of Commerce, Dept. 21-G
West Palm Beach, Florida.
Messieurs: Veuillez faire parvenir sans tarder, details, carte et brochurette en couleurs, sans frais ni obligation, à:

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Zone .... Prov. .....

Miami Beach

Demeurez au bord de l'océan
à l'Ocean Surf Hotel
GRATIS : stationnement, chaises de plage, pêche de ressac sur la plage, usage de cuisine, chambres climatisées.
$2 et plus par personne ● 2 par chambre jusqu'au 20 déc.
7436 OCEAN TERRACE, Miami Beach, Florida — UN. 6-1648

FUN IN THE SUN
Piscine et plage privées. Air conditionné et chauffé. Stationnement gratuit à votre porte. Divertissement organisé. Coffee Shop ● Cocktail Lounge Près magasin et endroits de pêche.
CUISINETTES
Ajouter $3 pour plan américain — Enfants, $1.65
Diners' Club ● American Express
$2.50 par jour par personne 2 par chambre 50 chambres sur 124 Jusqu'au 17 décem.
Kimberly RESORT MOTEL
Faites venir brochure en couleur. Au bord de l'océan, à la 158e rue, Miami Beach

LUXE ! SITE ! BAS PRIX !
$3 PAR JOUR, PAR PERSONNE
2 par ch. jusqu'au 18 déc, 40 des 130 ch.—$8 18 déc.-4 jan, Climatisé — Amusements org., Stationnement gratuit
Galas veille de Noël-Jour de l'an
J. Murovchik, prop ger., Ben Kahn, ger.
A Montréal : UN. 6-2103
Hotel SAGAMORE
PRIVATE BEACH ● POOL
CABANA COLONY
OCEANFRONT at LINCOLN RD. MIAMI BEACH

OASIS DE CALME ET DE REPOS

HILYARD MANOR MOTEL APTS.
DIRECTEMENT SUR L'OCEAN
HILYARD MANOR est la maison de rêve pour vos vacances ! Appartements 1 chambre... Terrasses privées, tous les services d'Hôtel. TV gratuit dans chaque pièce. Pour la nage, à deux pas de votre porte. Piscine à votre disposition. Stationnement gratuit.
A titre gracieux : Soirée de gala pour le veille du Jour de l'An.
9541 COLLINS AVE. MIAMI BEACH, FLORIDA

MOTEL LUAU
7326 avenue Collins
au coeur de
MIAMI BEACH
à une rue de l'océan
$2.00 par jour par personne deux par chambre jusqu'au 18 décembre
CLIMATISE ET CHAUFFE
Il y a plusieurs excellents restaurants dans le voisinage immédiat
NOUS PARLONS FRANÇAIS
Demandez-nous tous les renseignements

WALLACE BEACH COTTAGES
ET CHAMBRES D'HOTEL
en face du magnifique Océan Atlantique
PLAGE PRIVEE
DANS LOCATION ACCOMMODANTE
Pour information complète écrivez ou téléphonez
WALLACE BEACH COTTAGES
6928 COLLINS AVENUE
MIAMI BEACH, FLORIDA

Pour la SAISON DES FETES !
$3 par jour, CHAMBRE SIMPLE
$4 par jour, chambre double
Toutes les chambres avec douche et baignoire privées, réfrigérateur, privileges de cuisine, service de téléphone. Près de l'océan
HARRISON HOTEL
411 Washington Ave.,
Miami Beach, Fla. — JE. 4-4696

New-York

AUBAINE INCOMPARABLE POUR SEJOUR A NEW-YORK
DEPUIS $3.50 par personne 2 ou plus par chambre
HOTEL CROWN
Sous nouvelle administration
Toutes chambres avec baignoire ou douche. Près tous moyens de transport. 44e Rue, tout près de Broadway. Ecrire ou téléphoner pour réservations
JUdson 2-3516
VOS HOTES
Edmond Boudreau Albert Lust

L'HOTEL CHIC DE NEW-YORK
HOTEL George Washington

23e Rue et Avenue Lexington
dans le district de Gramercy Park
600 chambres avec radio salle de bain privée plus TV géant. Plusieurs climatisées. Prix raisonnables, également !
Voyez votre agent de voyage au sujet des voyages budgétaires de fin de semaine ou écrivez pour avoir dépliant.
EMIL J. BELLEAU, gérant

Premier choix de tout le monde
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. et 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-3308
A ZECKENDORF HOTEL

Miami

VACANCES A MIAMI
Voyages de 15 jours par autobus Greyhound. Sièges réservés. 2 couchers à New York. 10 jours à l'hôtel Blue-Water, Miami Beach. Départ tous les samedis. Pour 15 jours billet aller-retour chambre à l'hôtel. Taxe comprises $179.50. Par avion 15 jours à l'hôtel Blue-Water, billet aller retour, taxes comprises $249.75
Pour réservations : O. LAROCQUE
8465, ST-DENIS Tél. DU. 7-0946

New-York

Vous allez à New-York ?
CONFIRMATION IMMEDIATE DES RESERVATIONS POUR LE
GREAT NORTHERN HOTEL
WEllington 5-7413
Sur le select 57e rue, quelques minutes de marche de Times Square, Coliseum, Radio City, Parc Central, 5e Ave.
Voyages toutes dépenses payées par C.T.A.L. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.
Chambres doubles familiales $10 à $15 communicantes pour deux $15 à $18. Taux spéciaux pour employés du gouvernement.

New-York

Les Pyrénées
RESTAURANT FRANÇAIS
Renommé par sa cuisine et sa pâtisserie
OUVERT TOUS LES JOURS
DIM. à 4 P.M.
Tout près du Mad. Square Garden et des théâtres.
234 W. — 48th Street
New York City - PL. 1-3148
Diner's Club — Amer. Express

Hôtel AMERICA
145 O., 47e rue, N.Y.
(Au coeur de Times Square)
Superbes chambres avec baignoire privée
Stationnement sur la même rue
$5 et plus simples $7 et plus doubles
TV et radio gratuits dans chaque chambre
Chambres climatisées disponibles
SUITES AVEC CUISINETTE si désiré
Conditions favorables aux excursions et aux spectacles de TV
COlumbus 5-6300

Voyages

Voyez Tobin
CROISIERE D'HIVER
La demande est déjà grande pour les croisières autour du monde, la Méditerranée et les Antilles. Demandez notre livret de croisière indiquant vos souhaits. On recommande réserver tôt.
VOYAGE EN AVION TOUTES DEPENSES PAYEES
Mexico, Nassau, les Bermudes, Miami Beach, La Jamaique. — Demandez nos brochurettes. — Vous y trouverez une grande variété d'attrayants endroits de vacances.
TOURNEE DE "SPECTACLES" A NEW YORK
Confiez-nous le soin de préparer votre voyage à New York : transport, hôtels, spectacle de votre choix et tout autre divertissement à votre convenance. Nous représentons des hôtels de toutes catégories. Détails sur demande.
CROISIERES EN CARGO
Croisières régulières, à l'aventure ou intimes d'un intérêt exceptionnel. Demandez nos listes.
101 JOURS AUTOUR DU MONDE
Paquebot hollandais d'une seule classe. Départ: de Miami, le 14 mars, de New York le 17 mars. Retour à Miami le 23 juin, au New York le 27 juin. Arrêts à Lisbonne, Amsterdam, Southampton, Palma, Naples, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Freemantle, Melbourne, Sydney, Wellington, Auckland, Suva, Papeété, Callao, Balboa, Cristobal, retour à Miami. Tarifs de $895 à $1,323. Prochain départ en juin.
VILLEGIATURE D'HIVER
Pour un meilleur choix pour vos vacances d'hiver, réservez maintenant. Nous représentons tous les hôtels. Service rapide et efficace.
MARDI GRAS
Permettez-nous de vous faire part de nos arrangements spéciaux relativement à cette intéressante période à la Nouvelle-Orléans.
VOYAGE EN EUROPE, 17 JOURS TOUTES DEPENSES PAYEES
La saison économique est commencée. Profitez-en pour faire un voyage de 17 jours en Europe, à prix de rabais. Renseignez-vous sur nos voyages toutes dépenses payées et nos bas tarifs aériens. Réservez au plus tôt.
VOYAGES POUR SKIEURS EN EUROPE
Le nouveau bas prix pour 17 jours maintenant en vigueur rend très raisonnable le prix des voyages aux centres européens de ski. Demandez-nous des détails.
Vous pouvez voyager maintenant et payer plus tard. Pour réservations ou renseignements, écrivez, télégraphiez ou téléphonez.
Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 ● 1240 rue Peel

Miami

Leonard Hotel MIAMI BEACH
54 OCEAN DRIVE — AU BORD DE L'OCEAN
Toutes les chambres avec douche et baignoire privées — $2.50 par jour par personne, deux par chambre. Pull-manettes si désire. STATIONNEMENT GRATIS.

Voyages

La Fédération du Jeune Commerce
VOUS SOUMET UN CHOIX DE
PLUSIEURS BEAUX VOYAGES
ACCOMPAGNES ET TOUS FRAIS COMPRIS
au cours de l'année 1961
par les services du CANADIEN PACIFIQUE

●

TROIS CROISIERES AUX ANTILLES
A BORD DE L'EMPRESS OF ENGLAND
durant janvier, février et mars
DUREE : au choix, 12 ou 16 jours, de Montréal
PRIX : à partir de $390, tous frais compris

●

EXCURSION DE SKI
aux Montagnes Rocheuses
A BANFF ET AU LAC LOUISE
par train — du 12 au 25 mars
PRIX : $295 et plus, tous frais compris

●

DEUX VOYAGES EN EUROPE
PAR BATEAU — A BORD DES "EMPRESS"
L'un au PRINTEMPS : du 7 avril au 23 mai
L'autre à L'AUTOMNE : du 28 sept. au 14 nov.
DUREE : 45 jours dont 32 en Europe
PRIX : $1006 et plus, tous frais compris

●

DEUX VOYAGES A TRAVERS LE CANADA
DUREE : 16 jours chacun
PRIX : à partir de $365, tous frais compris, selon la place occupée dans le train.
No 1—du 14 juillet au 30 juillet
No 2—du 18 août au 3 septembre

●

Renseignements, dépliants, réservations, etc. aux bureaux du Canadien Pacifique

●

de M. P. E. GINGRAS
Gare Windsor, Montréal 3
Tél. : UN. 1-6811, local 358 ou 2454
ou auprès des organisateurs
LA FEDERATION DU JEUNE COMMERCE
3425 rue St-Denis, Montréal 18

Voyages

The NEW YORKER CLIMATISE ET CHAUFFE
MIAMI BEACH
● PLAGE PRIVEE ● PISCINE ET CABANA CLUB
● SALLE A MANGER ● DIVERTISSEMENTS ORGANISES ● STATIONNEMENT

POUR NOEL ET NOUVEL AN	SPECIAL EN JANVIER
$3 jusq. 19 déc. Par jour par pers. 2 par chambre. 15 des 75 ch. chambre.	19 déc.-4 janv. $7 Par jr. par pers. 2 par chambre.	4-23 janv. $6

Comprend déjeuner à l'européenne, collation le soir
Demandez brochure en couleur ou voyez votre agence de voyage.
AU BORD DE L'OCEAN — LINCOLN RD - Miami Beach

C'est
L'ALLEMAGNE
pour tous qui savent voyager
Demandez-nous des brochures illustrées
Votre agent fait les réservations
Office Allemand du Tourisme
1176 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

St. Petersburg

Venez à St. Petersburg!
SEJOURNEZ AU TOFFENETTI
Un merveilleux rendez-vous, au centre du district commercial de St. Petersburg. Moderne — climatisé — à 2 rues seulement du bord de la mer, de la plage et du quai — notre plan de Club de Plage gratuit, pour nos clients, fournit le transport aux plages et au club de golf. Tout près de tous les sports; courses de chiens et de chevaux, et du Jai-Alai. Célèbre restaurant Toffenetti, cafeteria, salle à bifteck, salle à cocktail. Stationnement gratuit. — Prix exceptionnellement modérés.
James McManemon, gérant.
HOTEL TOFFENETTI,
St. Petersburg, Floride.

Vermont

SKI Smugglers' NOTCH

SKI WAYS
MONT STERLING
Excellentes pistes de ski pour les débutants comme les experts. 7 descentes, pente de pratique de 19 acres, 2 montées, excellent logement, parc de stationnement, toutes les commodités.
DEMANDEZ LE NOUVEAU DEPLIANT EN COULEURS
SMUGGLERS' NOTCH SKI WAYS Inc.
JEFFERSONVILLE, VERMONT

Voyages

voulez-vous du soleil?
Il en coûte moins que vous ne croyez pour jouir d'une vacance d'hiver Greyhound!

N'attendez pas. Le plaisir commence dès que vous montez à bord d'un autobus de Service Rescruiser Greyhound. Les trajets sont variés et vous avez le privilège d'arrêter n'importe où en route. Greyhound dessert tous les endroits de villégiature d'hiver en vogue (de même que les secteurs de ski). Préparez votre vacance d'hiver dès maintenant.

Aubaine pour la Floride !
Imaginez ! Sept jours et six nuits dans la fabuleuse Miami Beach pour seulement $18.50*! C'est vrai, ce tarif modique d'aubaine vous permettra de voir des divertissements, de vous baigner, d'aller à la pêche — tout en profitant du confort d'un fameux hôtel de Miami Beach. Le prix, qui comprend la chambre d'hôtel (à tarif de chambre double) et le voyage aller-retour, est de seulement $104.21
*Tarif en vigueur jusqu'au 19 décembre.

	ALLER	ALLER-RETOUR
JACKSONVILLE	$38.85	$69.95
TAMPA	$43.80	$78.85
MIAMI	$47.30	$85.15
PALM BEACH	$45.85	$82.55
PORT PIERCE	$44.65	$80.40
PHOENIX, ARIZ.	$69.50	$125.10
MEXICO	$65.80	$118.45
LOS ANGELES	$79.35	$142.85

Tournée de 7 jours du Mardi-Gras
Venez au Mardi-Gras ! Plus de problèmes de réservation ni de chambre d'hôtel. Greyhound s'occupe de tout. La Tournée du Mardi-Gras, toutes dépenses incluses, comprend les frais de transport, 4 jours et 4 nuits dans un hôtel réputé de Nouvelle-Orléans, visite détaillée des vieux et nouveaux quartiers de Nouvelle-Orléans et des environs, et des places pour une représentation du fameux bal "Krewe of Alpheus". $154.88

Tournée de 18 jours au Mexique
Si vous cherchez le pittoresque, choisissez la Tournée du Mexique Greyhound avec escorte. Vous visiterez Monterrey, Mexico, Taxco, les Jardins suspendus de Xochimilco, les fameuses Pyramides, Acapulco et davantage. La tournée comprend tous les frais de transport, les visites, 11 nuits à l'hôtel, 14 repas et les services d'un guide parlant espagnol. Prix modique de Montréal $265.60

Tournée de 28 jours en Californie
Rendez-vous jusqu'à Salt Lake City et voyez le fameux Temple des Mormons. Continuez jusqu'à la notoire ville de Reno, puis en passant par la Sierra Nevada, jusqu'à San Francisco et son quartier chinois, ses téléfériques et Golden Gate. Vous continuerez ensuite vers Los Angeles, Hollywood et Beverley Hills. Retour via Grand Canyon et New Mexico. La tournée comprend les frais de transport, les visites, les hôtels. $292.40

Les tarifs des tournées sont établis selon le mode "par personne — deux par chambre"

Il est tellement agréable de partir en vacances d'hiver... ET LAISSEZ-NOUS LE VOLANT !

1188 boul. Dorchester ouest — UNiversity 6-8441
OU VOYEZ VOTRE AGENCE LOCALE DE VOYAGE
GREYHOUND

Voyages

DE LA FLORIDE, 6 FABULEUSES CROISIERES AUX ANTILLES

A bord de l'un des 10 plus grands paquebots de croisière en service (30,029 tonneaux)

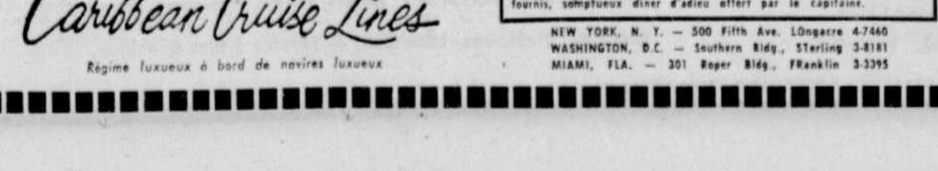

LE HANSEATIC, le plus gros et le plus luxueux navire à prendre la mer en partant de l'Etat de la Floride

Voici une occasion que vous ne devez pas manquer... joignez-vous à vos voisins et amis, en profitant de cette aubaine de votre vie... accordez-vous une croisière de vacances, à bord de l'un des dix plus imposants vaisseaux de croisière en service actuellement.

Notez les avantages, voyez ce que vous obtenez :

Toutes cabines pourvues de commodités privées — Bateau entièrement climatisé — En service transatlantique, le navire transporte 1300 passagers (mais seulement 800 en croisière, en vue d'assurer un voyage plus agréable — 11 immenses foyers publics, 683' de longueur, 82' de largeur, vitesse de 21 noeuds — 550 officiers et hommes d'équipage pour prévenir vos moindres désirs (c'est près d'un homme pour chaque passager) — Délicieuse cuisine continentale et service impeccable — 6 plantureux repas par jour — Programme complet de divertissements bien choisis et captivants — Spectacles par artistes du Broadway — Magnifique piscine extérieure — 4 orchestres — Jeu de courses de chevaux — Personnel de croisière expérimenté — Spectacles complets.

DEPART	ITINERAIRE	JOURS	PRIX MIN.
26 janv.	Ft. Lauderdale; Nassau, Bahamas; Ft. Lauderdale.	3	$85
29 janv.	Ft. Lauderdale; Kingston, Jamaique; Port-au-Prince, Haiti; Nassau, Bahamas; Ft. Lauderdale.	6	$175
4 fév.	Ft. Lauderdale; St-Thomas, Iles Vierges; Martinique, Antilles françaises; Trinidad, Antilles britanniques; Curacao, Antilles néerlandaises; Port-au-Prince, Haiti; Ft. Lauderdale.	10½	$295
16 fév.	Ft. Lauderdale; Kingston, Jamaique; Cristobal, canal de Panama; Curaçao, Antilles néerlandaises; Martinique, Antilles françaises; St-Thomas, Iles Vierges; San Juan, Porto-Rico; Ft. Lauderdale.	12	$350
28 fév.	Ft. Lauderdale; St-Thomas, Iles Vierges; Martinique, Antilles françaises; Trinidad, Antilles britanniques; Curaçao, Antilles néerlandaises; Port-au-Prince, Haiti; Ft. Lauderdale.	10½	$295
11 mars	Ft. Lauderdale; Nassau, Bahamas; Ft. Lauderdale.	3	$85

Les tarifs spéciaux, tous frais compris, englobent : transport aller et retour, usage constant du bateau en qualité d'hôtel, tous repas fournis, somptueux dîner d'adieu offert par le capitaine.

Voyez votre agence de voyages ou communiquez avec

Caribbean Cruise Lines

Régime luxueux à bord de navires luxueux

NEW YORK, N. Y. — 500 Fifth Ave. LOngacre 4-7460
WASHINGTON, D.C. — Southern Bldg., STerling 3-8181
MIAMI, FLA. — 301 Roper Bldg., FRanklin 3-3395

DANS CHAMBLY — Le vieux canal a tout de même une certaine allure, en traversant Chambly. Si on le creusait et si on élevait le niveau de l'eau, il serait tout à fait suffisant, disent les instigateurs du projet de canalisation du Richelieu.

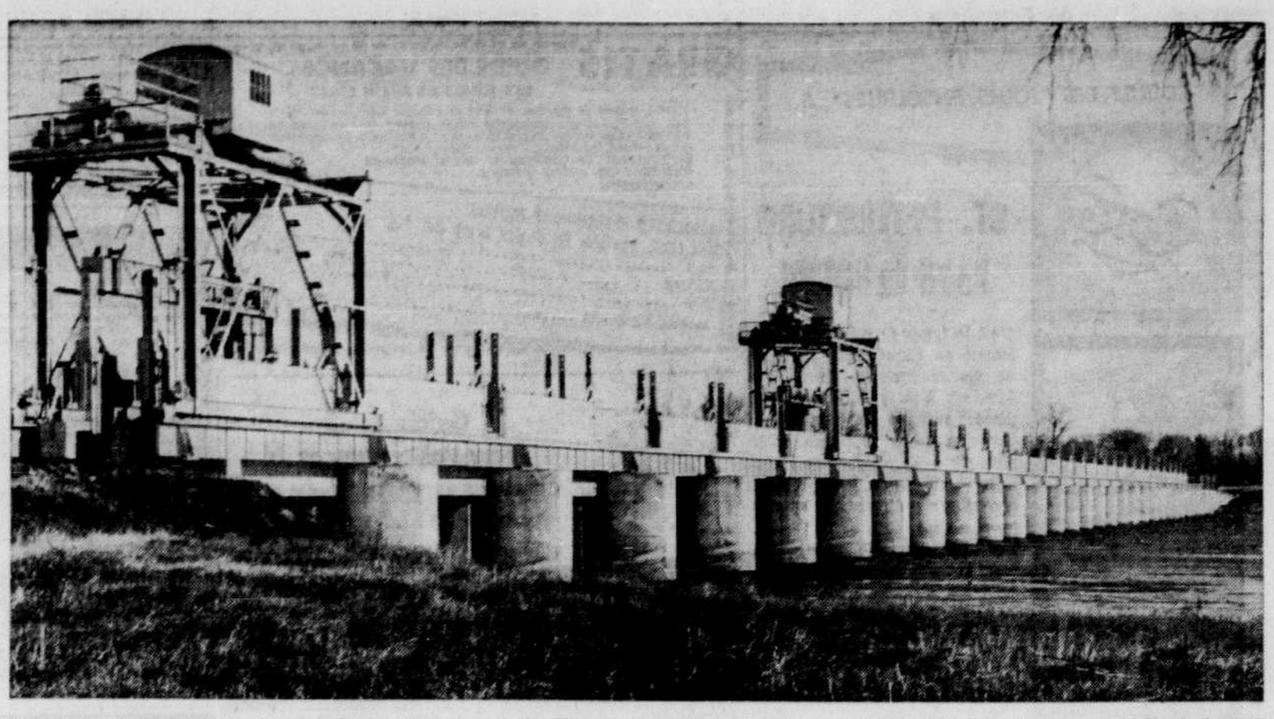

LE BARRAGE FRYER'S — Placé à deux milles au sud de Chambly, le barrage Fryer's peut servir à élever d'au moins dix pieds le niveau du Richelieu, en amont, jusqu'à Saint-Jean. Terminé en 1938, il est en parfait état de fonctionner, mais il n'a jamais servi.

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 3

Fait à noter, Me Jean Geoffrion, procureur de la Couronne, s'était opposé à tout cautionnement.

Voici succinctement les parole du juge Lazure : "J'ai lu une partie de la preuve présentée dans l'affaire de Chez Paree. Depuis trois ou quatre ans, des causes de ce genre sont venue devant moi. Et souvent, plus souvent qu'autrement, la poursuite a eu beaucoup de difficulté à présenter sa preuve. Même elle a failli dans bien des cas.

"J'ai constaté que dans la plupart de ces causes, il existe un système, une technique par lesquels les témoins demeurent muets, gardent les yeux fermés . . .

"Nous avons à faire face à la même pénible situation dans l'affaire de Chez Paree. Il y avait au moins 100 employés dans cet établissement et personne n'a semblé être témoin de la mise à sac.

"La police n'a réussi que par deux témoins (il n'a pas mentionné M. Jean David, journaliste à "LA PRESSE", entendu à l'enquête préliminaire) à faire la preuve du sac et à établir l'étendue des dommages.

Un chauffeur de taxi a aussi été entendu . . . mais il a été assez réticent.

L'attitude du propriétaire est jugée étrange . . .

"Et j'irai plus loin, j'ai trouvé l'attitude du propriétaire du club pour le moins étrange. Il " a pris la porte arrière entraînant à sa suite deux policiers." Je ne comprends rien à tout cela. Et c'est étrange, je le répète, renversant, difficile pour la bonne administration de la justice, car on constate "qu'au début du désordre, un propriétaire prend la porte pour s'esquiver.

"Nous sommes, je l'ajoute, en présence d'une affaire de clan et d'une technique pour faire taire les témoins. Cela apparaît assez clairement.

"De plus, Cotroni est déjà sous le coup d'une autre accusation (possession de quatre revolvers chargés à bloc). Voici un délit très grave.

"De plus, je ne peux renverser un jugement rendu par le juge Omer Legrand qui, à trois reprises, lors de la comparution, de l'enquête et après cette enquête préliminaire de Cotroni, a refusé de lui accorder un cautionnement.

"A mon tour . . . pas de cautionnement".

Les remarques de Me Jean Geoffrion, de la Couronne

En s'opposant à tout cautionnement, Me Jean Geoffrion, procureur de la Couronne, a déclaré ce qui suit:

"On reproche aux journalistes d'avoir fait une série d'articles dommageables dans cette affaire. Cela n'a pas empêché le juge Legrand de prendre ses responsabilités et de refuser le cautionnement.

"La preuve présentée par la poursuite est aussi à l'effet que les gens impliqués dans l'affaire de chez Paree avaient laissé entendre . . . qu'ils étaient prêts à aller ailleurs.

"Cotroni possède un dossier judiciaire et la défense admet même "qu'il est coupable sous un certain degré".

Les arguments de trois avocats de la défense

Me Myer Gross, C.R., a été le premier à présenter ses arguments à l'appui de la requête. Il a mentionné que son client s'était présenté volontairement . . . mais que le mal avait déjà été fait dans les journaux "qui avaient relaté tous les détails de l'affaire avant même la comparution".

"Je crains que les juges aient été influencés ou puissent l'être par ce qui a paru en éditorial dans certains journaux. Comment voulez-vous que des hommes assis à leur bureaux puissent se rendre compte de l'administration de la justice? Et pourtant, ils dictent leurs volontés aux juges. Ils le font peut-être pour des raisons personnelles, et c'est très mauvais.

"Cotroni va sûrement se présenter . . . même s'il est remis en liberté sur parole. "On parle d'individus qui prennent la poudre d'escampette pendant qu'ils sont sous cautionnement. Cela arrive une fois sur mille.

"Je le répète, les journaux critiquent trop souvent la justice et ils oublient que les juges jugent en considérant la preuve placée devant eux.

"Dans la présente cause, il n'a pas été question d'extorsion, de menaces, de préméditation. Et s'il n'y avait pas eu tant de publicité, cette affaire serait allée devant la Cour municipale et une amende de $200 seulement aurait été imposée . . ."

Me Raymond Daoust, C.R., l'autre avocat de la défense, s'est montré encore plus violent à l'endroit des journaux.

"Dans le passé, Cotroni aurait obtenu un cautionnement, a-t-il dit. Mais la campagne des journaux a contribué à causer tout le mal.

"Un journal entre autres (il faisait sans aucun doute allusion à la "Presse") qui jouit d'une grande notoriété veut se substituer à l'administration de la justice. Et la publicité qu'il déploie est néfaste. Cela doit cesser et nous allons prendre des mesures pour que ça cesse. On sape l'administration de la justice à sa base . . . c'est devenu presque de l'anarchie.

"Les journaux se servent de procédés malhonnêtes et ils oublient de dire que dans 80 pour cent des cas la réhabilitation est efficace.

"Cotroni, enfin, ne devrait pas être victime d'une campagne néfaste, mensongère, pernicieuse . . ."

Me Antonio Lamer, le troisième avocat de la défense, a abondé dans le même sens que ses confrères, ajoutant "que la liberté de la presse doit exister . . . mais avec sagesse, pondération".

LA VOIE

SUITE DE LA PAGE 3

mettre à flot son navire ballotté par les vagues, et dont la cale commence à être envahie par l'eau. La chambre des machines est cependant encore intacte.

Quatre jours de plus

Dans tous les milieux, on est maintenant certain que toute circulation cessera dans la Voie maritime d'ici dimanche soir. On se souvient que la décision originale prévoyait l'arrêt de toute navigation mercredi soir, dernier jour de novembre. Les compagnies maritimes auront bénéficié cette année de quatre jours de grâce. L'an dernier, le délai avait été de trois jours.

CANALISATION

SUITE DE LA PAGE 3

vigoureux tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Sait-on par exemple que si un jour un réseau de canaux et de voies naturelles améliorée reliait Montréal à New York, les cargos de tonnage moyen n'auraient à franchir que 455 milles au lieu de 1,670 comme c'est actuellement le cas en passant par le golfe du Saint-Laurent et l'Atlantique.

En juin 1958, une délégation formée de représentants de Chambres de commerce canadiennes et américaines, de municipalités, d'associations diverses, d'hommes d'affaires et de politiciens, a présenté au premier ministre, M. John Diefenbaker, un mémoire sur la canalisation du Richelieu.

Ce document, qui présentait le problème d'une manière fort succincte, mais très précise, est demeuré lettre morte.

Une grande nouvelle ?

Toutefois, a-t-on appris récemment, il se peut que quelques événements importants se produisent bientôt, au niveau du gouvernement fédéral.

Le ministre des Transports, l'hon. Léon Balcer, sera le conférencier invité au banquet de clôture de la journée d'étude de la semaine prochaine, à Montréal. Il aurait déclaré récemment qu'il se propose d'annoncer une bonne nouvelle à cette occasion.

Le groupe jouit d'ailleurs de l'appui de nombreuses personnalités. Parmi elles, on peut citer l'hon. Paul Comtois, ministre des Mines et Relevés techniques dans le cabinet Diefenbaker, qui déclarait, il y a deux mois, qu'il se réjouissait de ce qu'une "magnifique campagne soit menée conjointement par une série d'organismes, en faveur du projet de modernisation du canal Richelieu-Champlain. "Je suis particulièrement fier, ajoutait l'hon. Comtois, que les autorités de la ville de Sorel en aient pris l'initiative.

"Ce projet qui constituerait sans doute un important facteur de la vie économique et industrielle de la région de Sorel et du Québec tout entier, a déjà été soumis aux autorités fédérales et provinciales, ainsi qu'à celles des Etat-Unis.

"Il reste encore certaines recherches à effectuer et certaines données essentielles à obtenir avant qu'il soit possible d'envisager la réalisation de ce vaste projet.

"J'ai toutefois confiance que les travaux (. . .) pourront être entrepris dans un avenir prochain."

Cette déclaration contient en soi un encouragement fort concret pour les personnes qui se dépensent depuis des années dans le but de faire réaliser le projet.

Moderne il y a cent ans

Le canal qui relie le bassin Chambly à Saint-Jean a été entrepris il y a environ 125 ans, et a atteint son plus grand développement il y a une centaine d'années. Il n'a guère changé depuis. Il a une largeur de 24 pieds et une profondeur d'eau de 6 pieds.

Depuis le port de Sorel jusqu'à la frontière américaine, au lac Champlain, la distance est de 91 milles. La différence de niveau entre les deux endroits est d'environ 80 pieds, ce qui donne une dénivellation de moins d'un pied par mille.

Un barrage inutile

Il existe déjà un barrage solide, dont la construction a été achevée en 1938, entre les deux rives de la rivière Richelieu, environ deux milles en amont de Chambly. Il est encore en excellent état, et pourrait servir à réhausser de plus de 10 pieds le niveau de la rivière. Avant de le faire, il faudrait certainement endiguer la rivière à certains endroits, afin d'éviter l'inondation des berges.

Ce barrage n'a jamais servi, ses vannes sont toujours demeurées ouvertes. Il est connu sous le nom de barrage Fryer's. En 1937, dans un rapport présenté au gouvernement par le t.h. William L. Mackenzie King, alors secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, on mentionnait le projet de barrage pour lequel le gouvernement fédéral avait voté une somme de $500,000. On cherchait alors à établir un système de contrôle du débit du Richelieu, afin de minimiser les dangers d'inondations. La question avait alors une portée internationale, car le rehaussement du niveau du Richelieu se faisait sentir jusqu'aux Etats-Unis, dans le lac Champlain. Mais le projet n'est jamais allé plus loin que l'érection du barrage qui n'a jamais servi.

Répercussions économiques

Il faudrait être un expert pour prédire dans les détails les répercussions économiques de la canalisation du Richelieu. Des spécialistes s'en chargeront, mercredi prochain, pendant les séances d'études des Chambres de commerce.

Le secrétaire de la délégation qui a remis un mémoire sur la question au premier ministre M. Diefenbaker, M. Gérald Morin, a déclaré que la modernisation du canal du Richelieu provoquerait un essor considérable dans le domaine industriel particulièrement dans la région de Montréal et de la vallée même du Richelieu, essor qui se répercuterait dans toute la province.

Le canal rapprocherait du marché américain non seulement le port de Montréal, mais également ceux de Sorel (409 milles de New York au lieu de 1,624 par l'Atlantique), Trois-Rivières (455 milles au lieu de 1,588), Donnacona (494 milles au lieu de 1,539), Québec (524, au lieu de 1,510), Baie Saint-Paul (585, au lieu de 1,449), Port-Alfred (699, au lieu de 1,437), Baie-Comeau (747, au lieu de 1,299) et Sept-Iles (856, au lieu de 1,247).

Les instigateurs du projet affirment qu'en plus des énormes avantages économiques au point de vue du transport, la réalisation du projet de canalisation du Richelieu pourrait être un remède au chômage du moins dans une partie de la province de Québec, pendant le temps de la construction. Tout le pays ne s'en porterait alors que mieux.

Faites votre réservation à bord du *NOUVEAU* paquebot amiral du Canadien Pacifique

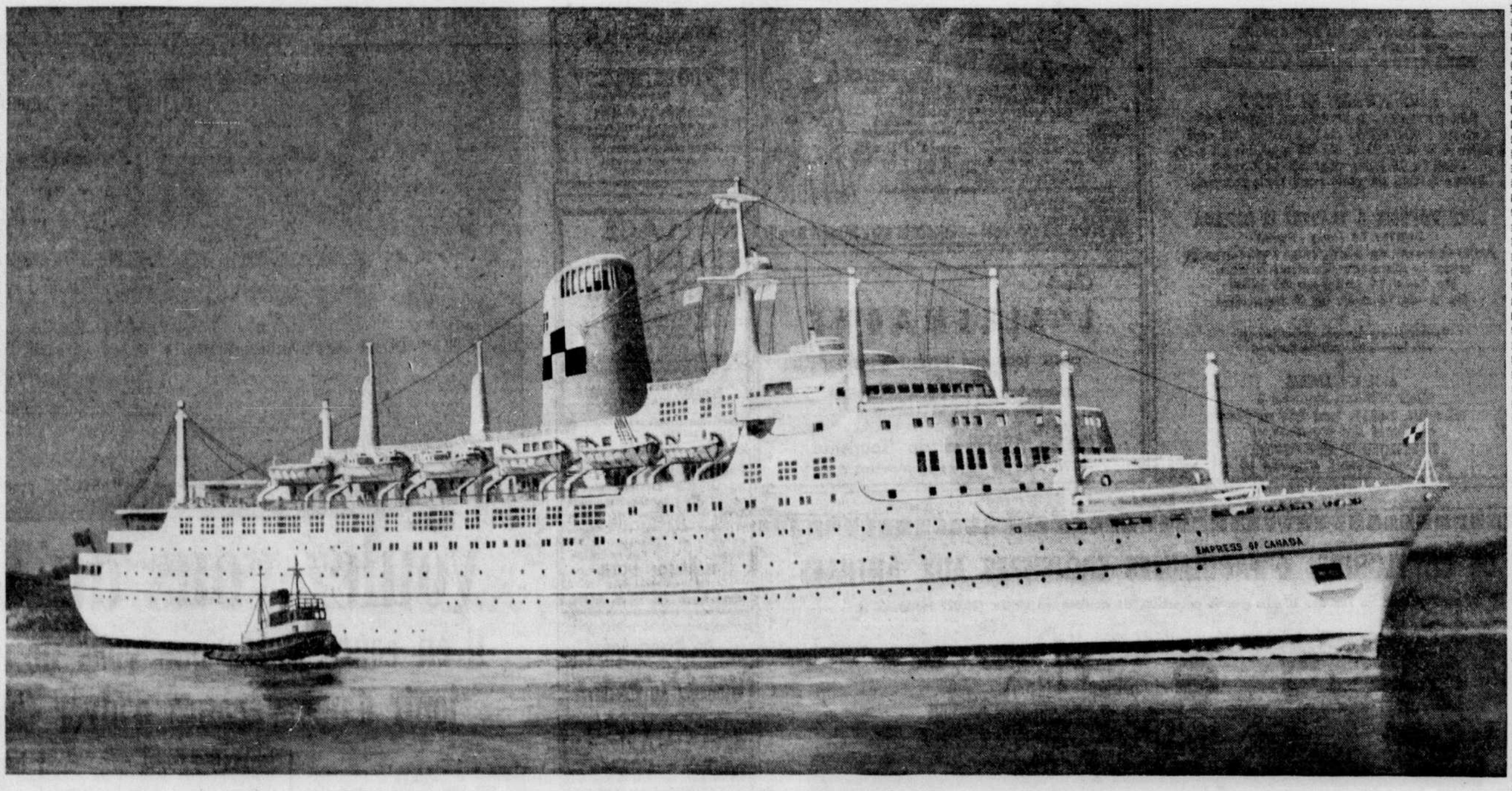

EMPRESS OF CANADA

le plus gros des Empress (27,300 tonnes)

Soyez parmi les premiers passagers à voyager à bord du plus nouveau et du plus gros des Empress. Premier voyage en avril 1961, premier départ de Montréal, le 5 mai. Conçu spécialement pour les traversées transatlantiques et pour les croisières, l'Empress of Canada est pourvu des instruments de navigation les plus nouveaux et offre au voyageur le confort le plus moderne . . . air climatisé partout, y compris sur les ponts-promenades . . . contrôle individuel de climatisation dans toutes les cabines . . . ponts extérieurs en gradins pour les bains de soleil. Quatorze salles publiques dont un théâtre, des salles-coquetels et des restaurants qui contribuent à faire de ce paquebot une véritable ville flottante et un cadre digne de l'hospitalité, de la cuisine et du service de renommée mondiale du Canadien Pacifique.

L'Empress of Canada se joindra à l'Empress of Britain et à l'Empress of England pour les voyages réguliers, de Montréal, vers l'Europe, durant la saison de navigation fluviale de 1961. Voyages réguliers à bord de l'Empress of Britain—de Saint-Jean—durant la saison d'hiver.

Canadien Pacifique

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, Tél.: UN. 1-6811

OBTENEZ GRATUITEMENT PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ASSUREZ-VOUS D'UN SERVICE PLUS COMPLET
CONSULTEZ SANS OBLIGATION
LA GRANDE AGENCE CANADIENNE-FRANÇAISE
UN SEUL BUREAU AU CANADA

TRAVELAIDE BUREAU LTÉE

Ouvert le soir jusqu'à 9 heures
UN. 1-7272

VACANCES et VOYAGES : Billets, hôtels, croisières, tours, groupes, itinéraires, brochures — Service à titre gracieux.

20 MEZZANINE — EDIFICE DOMINION SQUARE — 1010, STE-CATHERINE O., MONTREAL 2

Province de Québec. District de Montréal. No 576,721. Cour de Magistrat. Equity Accounts Buyers Ltd, demanderesse vs Dame Nap. Despres, défenderesse. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 1823 rue Cartier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Gilles Boisvert, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 441,161. Cour Supérieure. Equity Accounts Buyers Ltd, demanderesse vs Roger Chevrier, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 4918 rue Plamondon en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur General Electric et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 518,813. Cour Supérieure. United Auto Parts Verdun Ltd, demanderesse vs Camille Desjardins, défendeur. Le 12 décembre 1960, à midi à la place d'affaires du défendeur au no 2010 rue Cardinal en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Station Wagon Chevrolet 1951, licence 713-743 P.Q. 1960, ameublement de bureau et de garage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cité de Verdun. No T.60,682. T.60,683. Cour de Recorder. La Cité de Verdun, demanderesse vs Torrence Dearden, défendeur. Le 13 décembre 1960, à midi à la place d'affaires du défendeur au no 1188 rue Woodland en les cité Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : frigidaires à Pepsi Cola et à Coca Cola et ameublement de restaurant etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 594,225. Popular Auto Sales & Service Limited demanderesse vs Primo Camisi & Gino Giuriolo, défendeurs. Le 12 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Gino Giuriolo au no 6100 rue Côte-des-Neiges, apt 12, en la cité de Montréal seront vendus ar autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Gino Giuriolo saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Silvertone, meubles de ménage, table, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Dirtrict de Montréal. Cour de Magistrat. No 599,691. Wisintainer Inc demanderesse vs P. Borkowsky défendeur. Le 12 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4734 rue Hochelaga, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 569,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de bureau. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 594,225. Popular Auto Sales & Service Limited demanderesse vs Primo Camisi & Gino Giuriolo, défendeurs. Le 12 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Gino Giuriolo au no 6100 rue Côte-des-Neiges, apt 12, en la cité de Montréal seront vendus ar autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Gino Giuriolo saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Silvertone, meubles de ménage, table, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Dirtrict de Montréal. Cour de Magistrat. No 599,691. Wisintainer Inc demanderesse vs P. Borkowsky défendeur. Le 12 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4734 rue Hochelaga, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 512,009. Dr Pierre Joly, demandeur, vs Raymond Dansereau, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 92, 2ème av, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J.-M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 590,677. Monsieur Bernard, demandeur, vs Paul Léonard, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1895 rue Payette, appt 6, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Crosley et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 599,691. Wisintainer Inc demanderesse vs P. Borkowsky défendeur. Le 12 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4734 rue Hochelaga, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur General Electric et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur Northern Electric et acc., etc. Conditions: argent comptant, J.-M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. No 568,690. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs Roland Riel, défendeur. Le 12 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 669 rue Delinelle en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en téléviseur et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, Cour de Magistrat, district de Montréal. No 587,399. Corporation de gaz naturel du Québec demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, téléviseur Northern Electric et acc., etc. Conditions: argent comptant, J.-M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. No 568,690. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs Roland Riel, défendeur. Le 12 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 669 rue Delinelle en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en téléviseur et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, Cour de Magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. No 592,264. Canadian Music Sales Corporation Limitée demanderesse vs André Miron "Ecole de Musique Vincent d'Indy" défendeur. Le 14 decembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 756 rue Bélanger est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effet du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enregistreuse, radio, éventail électrique, chaises, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 506,949. Peel Cream Limitée demanderesse vs Roger Auclair "Transmundia Industrial Development" défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au no 620 rue Cathcart ch. 1020, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 582,590. Commodity Discounts Ltd., demanderesse, vs Gilbert Dubé, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-imi, au domicile du défendeur, au no 15,521, rue Notre-Dame Est, en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur RCA Victor et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Harold Rivet, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,679. Hochelaga Venetian Blind, demandeur, vs Jean-Paul Roy, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6295 boul. Pie IX, appt 2 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Dumont, 1 piano Shearington et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600,248. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, demanderesse, vs Jacques Plante, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au No 6116, rue Durocher, appt 13, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Symphonic 21", meubles de ménage, etc.... Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de magistrat, district de Montréal. No 537,399. Corporation de gaz naturel du Québec, demanderesse vs J. Moran, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 1 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 568 rue Congrégation, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, lampes, radio, etc. Conditions : Argent comptant. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473; Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec. Cour supérieure. No 514,414. Hôpital Ste-Justine demanderesse vs Robert Bourgeois, défendeur. Le 13 décembre 1960 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1444 rue Maisonneuve, en la cité de Montréal seront vendus par aut

Rapport annuel de l'O.E.C.E. sur la situation économique du Canada

PARIS. (AFP) — Au Canada, écrit l'O.E.C.E. dans un rapport annuel sur le Canada, l'expansion économique s'est trouvée freinée au cours des premiers mois de 1960, et un certain fléchissement de l'activité économique a été enregistré pendant les mois de printemps et d'été.

L'accroissement de la production, indique le rapport, qui se manifeste depuis que le mouvement de récession de 1957-58 a pris fin au premier trimestre de 1958, s'est poursuivi à une cadence assez régulière pendant toute l'année 1959, période au cours de laquelle la production réelle a augmenté de 3.5%. Toutefois, l'expansion s'est ralentie au premier trimestre de 1960 et la plupart des informations laissent penser que sa courbe a fléchi au deuxièmes trimestre.

La production industrielle, corrigée des variations saisonnières, a diminué de 2.5% entre le premier et le deuxième trimestres de 1960. Cette baisse reflète une diminution particulièrement prononcée et généralisée de la production de biens durables, les branches le plus durement touchées étant celles des véhicules à moteur, certains matériaux de construction et les industries métallurgiques de base de première fusion.

Le marché monétaire et le marché financier se sont détendus au cours du premier semestre de 1960, en raison surtout d'un fléchissement de la demande de crédits. Le montant net des émissions nouvelles a été plus faible pendant le premier semestre de l'année en cours que pendant la période correspondante de 1959. Les taux d'intérêt sont tombés bien-au-dessous du chiffre de pointe de l'après-guerre auquel ils étaient montés en 1959.

Pour l'ensemble de 1959, poursuit le rapport de l'O.E.C.E., le déficit de la balance des paiements courants, qui était de 1,100 millions de dollars canadiens en 1958, est passé à environ 1,400 millions. Le déficit commercial était plus fort qu'en 1958 et la balance des transactions invisibles présentait un déficit croissant. Toutefois, la balance commerciale s'est améliorée pendant les derniers mois de 1959 et au cours des 8 premiers mois de 1960, le déficit a été beaucoup plus réduit que l'année précédente.

Au cours des sept premiers mois de 1960, les exportations de marchandises ont marqué une hausse de 8.4% par rapport à la période correspondante de l'année précédente, malgré une diminution des expéditions de blé et d'autres produits agricoles.

L'expansion a touché la plupart des importants groupes de produits, surtout les matières premières et les produits semi-manufacturés. Elle a été plus prononcée en ce qui concerne les expéditions de produits métallurgiques de base aux Etats-Unis, du fait de la reconstitution des stocks dans ce pays après les grèves de l'acier et du cuivre. La diminution de ces exportations au deuxième trimestre a été une des causes de l'affaiblissement de la tendance marquée par les exportations totales pendant cette période. Les importations de biens de consommation ont été élevées. Alors que les importations de produits industriels et de machines ont diminué, les importations d'automobiles ont continué d'augmenter, mais plus lentement que dans le passé.

Les avoirs officiels en or et en dollars des Etats-Unis ont diminué, du début de l'année à la fin d'août 1960, de 89 millions de dollars, dont 62.5 millions représentaient l'accroissement de la quote-part en or du Canada au F.M.I. Le reste correspondait à une diminution de presque 2 cents du cours du dollar. Les entrées de capitaux résultant d'investissements étrangers directs au Canada, se sont poursuivies à un rythme relativement élevé.

En conclusion, le rapport indique, notamment, que l'amélioration de la balance commerciale enregistrée au premier semestre de 1960 persistera probablement au deuxième semestre. Les exportations vont probablement rester supérieures aux importations. Dans une certaine mesure, l'amélioration de la balance commerciale sera compensée par un nouvel accroissement du déficit des transactions invisibles, mais il est probable que le déficit courant sera plus faible en 1960 qu'en 1959. Les entrées de capitaux dues à des investissements étrangers directs au Canada se maintiendront sans doute au niveau actuel, mais il se pourrait, estime le rapport de l'O.E.C.E., que les achats nets étrangers de titres canadiens tendent à diminuer en raison, en partie, de la baisse relative assez forte des taux d'intérêt canadiens.

Selon le président d'Ogilvie

L'exercice en cours devrait donner de bons résultats

Les résultats de l'exercice qui a débuté le 1er septembre seront probablement satisfaisants, a affirmé le président de The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd., M. Arthur Atkins, à l'assemblée annuelle des actionnaires. Il a fait remarquer que si le dernier exercice s'est terminé avec un bénéfice record, c'est dû surtout au profit supplémentaire que la compagnie a réalisé sur la vente d'élévateurs ruraux, ce qui ne se reproduira pas cette année.

Le président du conseil d'administration, le t. h. C. D. Howe, a, lui aussi, souligné les perspectives favorables de la compagnie. La croissance prévue du marché intérieur et l'expansion de la compagnie dans l'industrie alimentaire devraient maintenir la tendance de hausse des bénéfices, a-t-il précisé.

M. Atkins a affirmé que depuis le début du nouvel exercice les ventes de farine se maintiennent à peu près au niveau de l'an dernier, que le volume d'affaires à l'intérieur du pays est légèrement en hausse, tandis que les exportations accusent une légère baisse. Pour l'ensemble de l'année, le total des ventes de farine devrait être sensiblement égal à celui de l'an dernier.

Variations de la semaine

BOURSE DE MONTREAL

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	2829	37	36½	36¾	+ ¼	41¾	35
Abitibi pr	155	23½	—	—	+ ¼	24½	21¾
Acadia Atl	1279	14	13½	14	+ ⅛	14	9½
Acad Atl A	220	20	19⅝	20	—	20	18
Algoma	7111	39⅝	39¼	39⅝	+ ⅛	40⅜	30
Alumin	4879	29⅝	29⅛	29⅛	+ ⅛	33⅜	27⅛
Alumin Ip	305	21½	21⅛	21¼	— ⅛	22¼	19¼
Alumin 2p	760	46	45½	45½	— ⅜	46½	40
A C Pulp p	100	52	—	—	+ ½	52½	49
An Tel 4½p	100	41¼	41	41¼	—	43	37
A Tel p2.50	420	51½	50½	50½	— ¼	52	42½
Argus	865	30¼	29⅜	29⅜	+ ⅛	35¼	26⅞
Argus 2.50p	405	49¼	48¼	48½	—	49¼	43
Asbestos	825	25⅜	25⅛	25½	—	26½	20⅝
Atlas Steel	435	20½	—	—	—	28	19½
Bailey 5¾p	600	19¼	19⅜	19⅜	— ¼	20	17½
Bk Mont	3498	55¼	43⅜	55¼	+ 1½	58	47¼
Bank NS	1463	63⅜	62¾	63¾	+ 1¼	71¼	56⅝
Banq CN	415	51½	51	51½	+ ¼	55½	47½
Banq PC	566	38⅝	38	38¼	— ¼	41	33½
Bat Pow A	950	42¼	42	42	—	46½	37
Ba Pow B	326	33	—	—	—	38	23¼
Bell Phone	8696	47¼	46⅝	47¼	+ 1½	47⅝	42¼
Bow Co 5p	115	47½	47¼	47½	+ ½	48	41¼
Bow Co 5½p	100	50½	—	—	— ½	52	45¼
Bo Paper	567	7⅛	6⅞	6⅞	— ¼	10¼	6⅞
Brazil -	4067	400	380	380	—10	5¼	350
BA Bk Note	50	52	51¼	52	—	52¾	49
BA Oil	3138	27¼	26⅜	27¼	+ ¼	35¼	24½
BCE 4P	75	77⅛	77	77⅛	—	78½	69
BCE 4¾p	135	91	—	—	+ ½	92½	81
BCE 4½p	95	42½	—	—	—	45½	37½
BCE 5p	600	48	—	—	—	50	42½
BCE 5½p	20	51½	—	—	+ ¼	52½	47¾
BC Forest	1010	10⅝	—	—	—	14¼	9⅛
BC Power	3876	33½	33	33½	+ ¼	37½	30⅝
BC Phone	1955	46	45¼	45⅝	— ⅛	46½	42
Br Chem p	660	10¼	10	10¼	— ⅛	11⅛	9⅝
Brown	2008	13	12⅝	13	— 1	17	9⅛
Bruck 'A'	80	8	7½	8	+ ¼	—	—
Bruck B	375	200	—	—	—	275	200
Build Prod	275	33¾	31½	31½	— 2½	34½	29¼
Cal Pow	4555	23½	22½	22¾	— ¼	24	16½
Can Cem	678	24	—	—	— ½	25	22½
Can Cem p	249	26	—	—	— ⅛	27¼	24½
Can Iron	1220	17¾	16⅞	17¾	+ 1¼	23½	15¼
Can Malt	245	61	—	—	+ 2	61	47
CSL	790	40¾	40	40	—	45½	39
CSL pr	105	12½	—	—	— ½	12½	10⅝
C. Aviation	269	19	—	—	— ½	22½	13
C Bk Com	3502	55¼	54⅝	55	+ ⅛	58¼	46⅝
C Brew	2839	41½	40⅜	41	+ ⅛	41⅞	21⅝
C Br. Alu.	50	8¼	—	—	— ¼	16	8⅛
C Bronze	5	17⅜	—	—	— ⅛	22½	17⅜
C Can A	70	12⅜	—	—	—	13⅜	12¾
C Cel	5698	24⅛	23¼	23¾	+ ⅛	24½	18½
C Cel 1.75	542	32⅜	32½	32⅝	+ ½	32½	28
C Cel 100p	170	19	—	—	— ⅛	—	—
C Chemical	300	5¼	—	—	— ¼	7½	5¼
C. Convert 'A'	8	36	—	—	—	400	350
C Convert B	2	450	—	—	—	450	450
C Fairbk A	480	10	—	—	— ⅛	10⅝	9
C Fairbk B	2	5½	—	—	— 1½	7⅜	5⅝
C Husky	300	430	415	420	— 5	845	405
C Hydrocar	24	6¾	—	—	— ⅛	12½	7½
CIL	631	14¼	14	14⅛	+ ⅛	17¼	12½
C Int Pow	1686	10	9	9	— 1⅜	16	9
C Int P p	375	39½	37	38½	— ½	43½	37
C Marconi	1760	5⅜	5¼	5½	—	7	460
C Oil	70	21¼	21½	21½	—	23⅝	19
C Oil 5p	55	99½	—	—	—	—	—
C Oil 4p	25	80	—	—	— 2	80	80
CPR	8231	22	20½	22	+ 1⅜	26½	20¼
C Pet p	795	7⅜	7¼	7½	— ⅛	13½	7⅜
C Vickers	150	14	13⅜	14	+ 1	17⅛	12⅜
Chrysler	500	38¼	37½	37½	—	50½	37½
Cockshutt	400	14⅜	—	—	— 1½	25	12½
Coghlin	135	210	—	—	— 5	5¼	200
Columbia	300	380	375	380	—	490	375
Com Ent.	4603	8	—	—	+ ½	11	7½
Con M - S	11485	21⅜	19⅝	20¾	+ 1	21⅜	17
Cons. Glass	720	19½	19	19	—	29	19
Corby A	40	16	—	—	—	18¾	16⅛
Corby B	211	16	—	—	+ 2	18	15½
Corn Mort	600	10½	—	—	+ ⅛	10½	8¾
Credit Fonc	10	101	—	—	—	110	100
Crown Z A	150	19	18¾	18¾	+ ¼	20¼	17½
Crush Int p	10	99½	—	—	—	—	—
Dist Seag	1770	31¼	30⅛	31¼	— ¾	32	27⅜
D. Bridge	1660	16	15¾	15¾	— ¼	21	15
D Coal pr	400	300	280	280	—45	425	225
D Corset	25	15½	—	—	—	17½	15
D. Dairies	430	13	—	—	+ ⅛	13¾	9½
D. Fndry	2137	42¾	41¾	42¼	— 1½	52	38½
D Fndry p	50	100	—	—	—	—	—
D. Glass	155	68	—	—	— 2	90	66
D. Glass pr	10	14½	—	—	—	15	12¾
D Steel	475	10¾	10½	10½	— ⅛	15⅜	10½
D. Stores	900	62¾	62	62¾	+ ⅛	63¾	41¼
D. Tar	5962	14¼	13½	13¾	— ¾	16¼	12½
D Tar pr	206	20	—	—	— ¼	20¾	18½
D. Text	3183	9¾	9½	9¾	—	10¼	8¾
Donohue	445	17½	17	17	— ⅜	17½	13⅜
Dew Brew	45	45	—	—	— ⅛	45½	45
Du Pont	385	20	—	—	—	26¼	19¼

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Dupuis A	40	6	—	—	—	7⅜	6
Eddy Pap A	60	54	—	—	+ ⅜	66	53¼
Electrolux	40	19½	—	—	+ ⅜	29½	17
Fam Play	1090	18	17¾	17¾	—	22½	17¾
Fleetwood	50	10¾	—	—	— ⅛	12¾	9½
Ford US	110	62⅜	—	—	—	87	61½
Foundation	490	16	—	—	— ¼	12	8⅜
Fraser	2215	22	21⅜	22	— 2⅜	28½	21⅜
Fre Pet pr	685	350	340	340	—20	625	340
Frost A	340	15¼	—	—	—	15½	13¾
Gatineau	1451	36	35¼	36	—	36	32
Gen Bake	200	7¼	7¼	7¼	—	7¼	7
Gen Dyn	275	41¾	—	—	+ 2½	50½	32¾
Gen Motors	511	40	—	—	— 1½	52½	40
G. S. Wares	200	8	7⅝	8	—	16¼	8
G L Paper	995	39⅜	38¼	38¼	— ⅜	44⅜	34⅛
Handy And	100	12	—	—	—	15¾	12
Handy "w"	200	400	—	—	—	450	400
Holl Ben	1200	15½	15	15½	+ ½	17½	14
Hom Oil A	1575	770	750	750	—40	12½	765
Hom Oil B	1700	750	705	765	—35	11¾	7
Horne - Pitf	100	315	—	—	—10	495	315
H. Smith	580	34½	34	34	— 1¾	44½	34
H. Smith p	150	40⅜	40½	40½	+ ⅛	42	35½
Hud Bay	940	45½	45	45	— ⅝	52	43
Imp Bank	283	62	61¾	62	— ¼	64	52½
Imp Inv A	354	10¾	—	—	+ ⅛	10½	8¼
Imp Oil	7434	35¼	34	34½	— ⅛	37	30
Imp Tob	2436	12⅝	12⅜	13⅜	—	12⅜	11¼
Imp Tob p	2350	5¾	5⅝	5¾	+ ⅛	6¼	5¼
Ind Accep	2653	42¼	40¾	42¼	+ 1	42⅝	32⅜
Ind Ac 275p	25	50½	—	—	— 1¼	54	48
Inland C p	150	16¼	—	—	—	21¼	16
In Bronze p	234	22	21½	22	+ 1	22¼	21¼
Int. Nickel	9351	55½	54¼	55¼	— ⅝	56¼	46⅜
Int Paper	85	94	—	—	—	130	83
Int Paper p	205	30½	—	—	—	—	—
Int Util	2380	36¼	35⅛	35⅛	— 1⅛	36⅜	31
Int Util p	200	41	40¾	41	+ ⅛	43¼	39¼
Interp PL	1930	60¼	59¾	60	+ ⅜	62	52
Iroquois Gl p	20	11½	—	—	— ⅛	14⅜	11½
Jamaica	125	29¼	—	—	+ ¼	—	—
Labatt	400	29¼	29⅜	29¾	—	30	24
Loeb M	2325	9	8¾	8¾	+ ¼	11	7
Mac B Po	3681	15½	14⅝	14⅝	— ¾	19	13⅜
Mariti T-T	1278	18	17½	18	+ ⅜	18¼	17⅜
Mass Fer	27215	10½	9½	10⅜	+ ⅜	12⅜	8¾
Mass F 5½p	595	99½	99	99	—	102	93¾
Mitch R A	371	7¾	7½	7¾	+ ¼	13	7½
Molson 'A'	1473	23¾	23½	23¾	—	26½	21
Molson "B"	840	24¼	23¾	24¼	+ ⅜	25¾	20
Molson pr	616	42	—	—	— ½	—	—
Mtl Loco	650	11¾	11½	11½	— ½	18	11½
Mtl Trust	55	47½	—	—	— ½	48¼	42
Morgan	1735	34	33¾	33¾	— ¼	36	26
Morgan pr	45	35	—	—	+ 1	95	86½
Na Stl Car	2446	10¼	9¾	9⅞	— 1⅜	19¾	9¾
Noranda	2692	42	40½	40½	— 1	48½	36
Nov Scotia	1533	16	15¾	15¾	— ½	16	13
Ogilvie	556	47½	47⅜	47½	+ ⅛	47½	40
Ogilvie pr	97	145	140	145	+10½	—	—
Ont. Steel	450	20	—	—	— 1	23	18
Pacific Pet	2421	945	880	900	—50	13½	8
Page-Hers	740	23¼	23	23	— 1	29	20¼
Penmans	2110	30	28½	28½	— ½	31	27¾
Placer	2100	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛	14½	10¼
Power Co	357	44½	44¼	44½	— ⅛	55½	43⅜
Prem. Iron	200	220	—	—	—20	425	205
Price Br	7210	38½	37	38¼	+ ⅝	47	37
Prov Trans	930	14⅜	14½	14⅜	— ⅛	15¼	12½
Prov Tr pr	9	44	—	—	—	45	40¾
Q Nat Gas	1645	5¾	5½	5¾	— ¼	18	5¾
Q Na Gas U	40	40	—	—	— ½	80	39
Que Pow	183	35¾	35½	35½	— 1½	33	33½
Reitman's	130	17½	—	—	+ ½	17½	14½
Roe Av Ca	2085	475	450	460	—15	6¾	440
Roe Av C p	125	79	—	—	—	80	66¼
Rolland 'A'	125	36¾	36½	36½	— 1½	40	30¾
Rolland B	50	50	—	—	—	50	34¼
Royal Bk	3322	68½	67¾	68½	+ ⅜	80	65¼
Royalite	2200	575	570	570	—10	950	570
St L Ce A	1170	10¼	—	—	— ⅛	13¾	10
St L Corp	4815	17⅜	16⅞	17⅜	+ ⅜	18½	15½
St L Co A p	725	99¼	99	99¼	+ ¼	99¼	90
Salada-She	1520	10¼	9¾	9¾	— ¼	11	8½
Shawin	6372	26⅜	25⅜	25½	— ½	30¼	23¾
Shawin 4p	350	41	40½	40½	— ½	43¾	37½
Sher-Wil	18	32	30	30	—	45	30
Sher-Wil pr	50	120	—	—	—	130	118
Sicard	250	8¾	—	—	— ¼	8¾	8½
Simpsons	1080	27¼	26¼	27	+ ⅝	33¾	25¾
Southam	900	23¾	23½	23½	— ¼	24	19
S. Can Pow	50	56	—	—	—	58	56
Std St Steel	835	8¾	8¼	8½	+ ½	17	8
Steel Can	1900	62	61	62	—	87¾	61
Steinbg A	2225	19	18½	18½	— ½	24	17½
Steinbg p	40	102½	102	102	— ½	102½	94
Texaco Ca	351	56	55½	56	+ ½	58	45
T-Dom Bk	643	57	55¾	57	+ 1½	57¼	48¾
Tr-Ca Pipe	2195	18½	18⅛	18¼	— ⅛	26	16¼
Triad Oil	900	180	175	180	+ 5	400	170
U. Steel	100	485	—	—	—40	8¾	485
Walk G W	4519	39¼	38¼	39	+ ⅛	38⅞	33½
Webb - Kn	4350	300	285	300	—	345	260
Weston B	150	40	39¼	39¼	— ¾	40	29
Zeller's p	95	45½	—	—	—	47	41¼

BOURSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Alscope	5500	5	3½	3½	— 1½	20	3½
Anacon	1500	43	43	43	+ 2	89	36
Ang C Pulp	285	40	39½	39¾	— 2¾	47½	35
Anglo-Nfld	860	6¼	6¼	6¼	— ⅜	7⅜	6
Anglo-Scan	100	6¾	—	—	—	6¾	6¾
Arno	1000	4	—	—	—	8	4
As Arcad	2000	35	—	—	—	49	35
Atlas	8715	3	2½	2½	— ½	12	2½
Atlas Tel	52750	48	45	48	+ 1	70	40
Augustus	12129	31	26	31	+ 1	38	21½
Aumaque	1000	6	—	—	—	—	—
Avalon Tel	120	7½	7¾	7¾	—	7½	7
Bailey S A	350	490	460	460	—35	700	460
Baker Tal	2000	19	—	—	—	—	—
Band-Ore	2000	4	—	—	—	6	3
Barvallee	1000	3	—	—	—	5	3
Bateman	13300	8	6½	6½	—	43	6½
Beatrice	8000	3½	2½	3½	+ 1	5	2½
Beauce Pla	1000	40	—	—	+15	45	25
Bellecha	30500	22	19	19½	— ½	55	14
Blue Bonne	20	7½	—	—	—	8¾	5¼
Bonnyvil	7634	19	17	17	— 3	34	15
Bornite	16000	3	—	—	—	8	3
Butterfly		200	—	—	—	—	—
Cadamet	5000	9½	—	—	—	14½	9½
Cal-Ed	750	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅜	21¾	13½
Calumet	4600	2	2½	2½	—	5	2½
Can Conor B	555	11	10	10	—	14	10
C Collieries	600	6¾	6¼	6¾	— ¼	11¼	6¼
C Gen Inv	90	29¼	—	—	—	33	28¼
Cd Kodiak	2800	100	91	97	— 8	135	65
C Power	34	5	—	—	—	7½	5
Canalask	7950	3	2½	2½	— 1	7	2½
Canorama	40	7	—	—	—	8	5
Canuba	5000	2	—	—	—	3	2
Carbec	2500	6½	—	—	—	11	5
Cartier-Q	13100	13	11	13	+ 3	23	8
Cassiar	3000	13½	13¼	13½	— ¼	13¾	10⅝
Cent Man	3000	3	—	—	—	—	—
Chemal	134625	245	215	220	—10	320	152
Chi Copp	3500	10	8	8	— 2	19	8
Chipman	7500	6½	6	6½	— ½	11	4
Cleveland	2300	8	7	7	— 2	12½	6
C C Cad	2500	2½	—	—	—	6½	2½
Co Di See A	29	55	—	—	—	95	75
C N Pacific	25	50	—	—	—	—	—
C Vauze	2567	95	—	—	—10	130	63
Crain	671	17½	—	—	—	22½	16¼
Cru Pete	10700	125	112	120	+ 8	139	40
Dalfen's	2500	55	—	—	— 5	175	45
Dolsan	3000	5½	—	—	— ½	9½	5
Dome	275	25½	24¾	24¾	— 1	27¾	17
D Eng	65	16	15⅜	15⅜	— ¼	19	14¼
Dom Lease	9600	99	90	94	— 6	172	90
D Oilcloth	610	23	22½	22½	— ½	40	22
East Sull	100	153	—	—	—17	—	—
El Sol	1500	4½	—	—	—	4½	4½
Emp Oil	500	3	—	—	— ½	—	—
Fab	8000	6½	6	6	— 1	16	6
Falcon	350	35½	35	35½	+ ½	35¾	28
Fano	9900	2½	2	2	— ½	5	2
Faraday	100	120	—	—	—	120	—
Fatima	1000	30	—	—	—	79	30
Fontina	1000	2	—	—	—	—	2
For Power	298	300	—	—	—	350	250
Fundy	3300	3	—	—	—	10	3
Futurity	1750	14	—	—	+ 1	38	13
Gaspe Oil	6100	3	2½	2½	— ½	7	2½
Gold Age	4000	40	39	40	+ 1	70	30
Gui-Por Ur	500	6	—	—	— 1	9	4½
Haitian	8000	3	—	—	—	7	2½
Hubbard A	200	21	—	—	—	21	19¾
Hydra	10	25	—	—	—	27	24½
Inl Chem	600	105	—	—	—	230	100
Int Ceram	2000	9½	9	9	— ½	30	8½
In Foun 6 pr	5	49¾	—	—	—	50½	50
Iso	4200	32	—	—	+ 2	61	31
Israel Con	1800	8	6	6	—	37	6
Lambert A	160	13	—	—	—	14½	12
Lingside	500	2½	—	—	—	6	2
Lith Cor	19100	40	32	37	+10	58	6
Massval	1075	10½	—	—	+ 2½	32	8
McIntyre	575	26¾	—	—	—	30¾	21
Merrill	2000	48	46	48	+ 3	113	45
Mid-Chib	4200	18½	18	18	—	32	15
Mogador	1500	6	—	—	—	—	—
Molyb	1000	53	53	55	+ 3	112	50
Monpre	2300	6	—	—	—	26	5
M R Dairies	390	6¼	—	—	—	19½	5½
M R Rice	25	21	—	—	—	23	19
N Cal	2000	35	—	—	—	45	33
N Forma	25300	5½	5	5	— ½	19	4½
Nfld Light	60	45	—	—	—	52	43
N Goldvue	500	4	—	—	—	—	—
N Jack L	2000	4	3	4	—	—	—
N Santia	10750	3	2½	2½	— ½	6	2

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
N W Amu	1500	11½	—	—	— ½	90	10½
N S Ashes	5500	8	6	6	—	10	3
N A R M	14000	40	36	36	— 3	91	35
Obalski	5150	7	6	7	—	16	6
Opemiska	1800	550	525	525	—15	850	525
Orchan	300	157	—	—	— 5	170	80
Pa Atl Inv	1900	275	—	—	+25	275	225
Paramq	3000	3½	—	—	—	3½	3½
Partrid	6000	6½	—	—	— 1½	16	4
Faudash	62000	24	19	24	+ 2	55	11
Pennbec	2100	7½	—	—	—	55	5
Pitt Gold	5500	3½	3	3½	—	5	3
Porcup	48700	11	6½	11	+ 2	11	5
Po Co I pr	110	43¼	43	43	— ¼	44	39
Pow Co 2 pr	1	56	—	—	—	—	—
Pre Steel	140	7½	—	—	— ⅛	—	—
Provo	1000	190	189	190	—	275	162
Q Cobalt	4400	240	210	210	—10	385	127
Que Lab	1000	2	—	—	— 1½	—	—
Que Oil	8000	2	1½	1½	— ½	5	1½
Q Smelt	3900	9	—	—	+ 1	19	8
Qu Phone	1293	34	33	33½	— ¼	34	29
Q Sho wts	450	14¼	14	14	— ⅛	14½	11
Red Lake	2500	2½	—	—	— ½	3	2
Rexspar	7500	21½	18	20	+ 4½	45½	15½
Roberval	500	11	—	—	—	43	8
Rub Foo's	6375	290	225	290	+80	370	210
Ru Fo wts	4100	50	40	40	—	75	40
St La Col	4125	580	560	560	+ 3	690	540
Shop & Sa	1818	7¾	7	7⅜	+ ⅜	10	6¼
Sicralta	200	35	—	—	—	60	37
Siscoe	600	118	—	—	—	—	—
Sobey's Sto	455	11¾	—	—	—	13	9¾
S Dufault	5500	11	9	11	—	38	8
S Ca Po 6 pr	21	118	—	—	—	120	114
Standard Gd	1000	7½	—	—	—	—	—
Steloy	4500	3	—	—	—	—	—
Sustest Or	200	13½	—	—	—	—	—
Tache	1000	6½	—	—	+ ⅛	11½	4½
Tasin	5500	8	7	8	+ 1	13	5½
Tib Expl	9000

Variations de la semaine à la bourse de Toronto

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 373 à 273 à la Bourse de Toronto cette semaine. Les titres inchangés étaient au nombre de 209. Le volume des transactions a été de 7,457,000 actions en comparaison de 6,913,000 la semaine précédente. Depuis le commencement de l'année, il s'est négocié 436,050,041 actions.

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	4315	$ 37	36¼	37	+ ¼	41¾	35
Acad-Atl	6790	$ 15	12¾	14¾	+ ⅞	15	9½
Agnew-S	1196	$ 18¾	18½	18½	+ ¾	21	17½
Alta Dist	3275	190	180	185	—	290	180
Alta Dis w	1223	56	53	55	—	120	50
Alta Gas	6410	$ 24	23¼	23⅞	— ⅛	28½	16½
Al Gas wt	13568	735	690	710	—10	780	350
Alt N Gas	3815	$ 14⅜	14	14	— ½	14⅜	12⅞
Alg Cen w	062	420	400	400	— 5	610	350
Algoma	4765	$ 30¾	30½	30¾	+ ¼	40½	30
Alumini	16265	$ 29⅛	29⅛	29⅜	+ ⅛	33½	27¼
Argus	1929	$ 30	29½	30	— ⅜	35¼	26½
Atlas Steel	1002	$ 21	20⅜	20½	—	28	19⅜
Ba Mont	6652	$ 55	53½	55	— 1⅜	58¼	47¼
Bank NS	5771	$ 63¾	62½	63¾	+ 1⅜	71¼	56¾
Beatty	1490	$ 6	5¼	5½	— ⅜	8¼	4¾
Bell Pho	15226	$ 47⅜	46⅜	47¼	+ ⅜	47¾	42⅜
Brazil	10754	400	380	390	—10	5¼	350
BA Oil	9079	$ 27⅜	27	27⅛	+ ⅛	35½	24¾
BC Forest	2900	$ 11⅛	10⅜	11⅛	— ¼	14½	9¾
BC Pow	5785	$ 33⅜	32¾	33⅜	+ ⅜	37½	30⅜
BC Phone	2268	$ 46	45¼	45⅜	— ⅜	47	42
Burns	1265	$ 11½	11¼	11½	—	16¼	11
Cal Pow	9270	$ 23¼	22¼	22½	— ⅜	24	16½
Can Bread	1140	370	355	355	— 5	415	335
CI Fndry	1230	$ 17¼	16½	16⅝	+ ⅛	23¼	15¼
CSL	3590	$ 41	40	40¼	+ 1¼	45¼	39
C Bk Com	5929	$ 55	54½	55	+ ¾	58¼	46¾
Cdn Brew	4424	$ 41½	40¾	41	+ ¼	42	31
CBAL A w	2475	270	225	260	—	705	200
Cdn Ca A	1991	$ 13	12¾	12¾	— ¼	14	12
Cdn Celan	3370	$ 24⅛	23¼	23⅞	+ ⅛	24⅛	18½
C Chem	1305	$ 5¾	5½	5½	— ⅛	7⅜	5½
C Chem w	2056	200	185	195	+ 5	240	175
C Collier	1040	$ 6½	6¼	6½	+ ⅛	11⅜	6¼
C Curt W	2510	90	82	87	+ 1	275	75
C Dredge	1210	$ 13¼	13	13¼	+ ⅜	16	11
C G In p	4100	470	460	465	—	490	455
C Husky	17386	430	410	420	—	850	395
C Husky w	2585	120	90	110	—10	465	90
C Hyd Cr	2799	$ 7¾	7¼	7⅜	+ ⅛	12½	7⅛
C Ind Gas	1376	415	400	415	+10	430	380
CIL	1280	$ 14¼	13⅜	13⅝	— ⅝	17	12½
Cdn Marc	4070	$ 5⅜	485	550	+70	700	440
Cdn Oil	1601	$ 21½	21¼	21¼	—	24¾	19
CPR	22707	$ 22¼	20½	22	+ 1⅜	26½	20¼
CWN Gas	1405	$ 16½	16½	16½	+ ¼	17½	14⅜
Cockshutt	1800	$ 16¾	14½	14⅜	— 1½	25¼	12⅜
Col Cell	1355	390	375	380	—	490	375
Conduits	200	$ 11½	11⅛	11½	— ⅜	13⅞	11¼
Con Gas	10303	$ 15	14¼	15	+ 1	16	11¾
Dist Seag	6530	$ 31⅜	30¼	31⅜	+ ⅝	32	27⅜
D Bridge	1465	$ 16¼	15⅜	15¾	— ¼	21	15
D Dairies	1870	$ 13	12¾	12⅞	+ ⅛	13¾	9⅜
D Fndry	2717	$ 42¾	41¾	42	— ¾	52	38½
Dom Stor	3086	$ 62¾	62	62½	+ ¼	64	41
Dom Tar	6335	$ 14½	13½	13⅝	— ½	16½	12½
Dom Text	1281	$ 9¼	9⅛	9⅜	— ¼	10⅞	8⅝
Fam Play	1720	$ 13⅞	13¾	14⅛	— ¼	22½	17¾
Fleet Mfg	4500	49	46	49	+ 2	80	40
Gatineau	1415	$ 36⅛	35¼	36⅛	— ⅜	38	32
G Dev	1600	$ 11¾	10¾	10¾	— 1	22	10¾
GMC	1229	$ 40½	39¾	40¾	— ½	58¾	39¾
GP Drill A	1325	58	58	58	—	110	52
Globe A	1849	$ 11⅛	10⅞	11	—	11⅜	10½
GN G wt	10225	67	62	62	— 4	225	60
Gr West	2384	210	170	175	—35	675	150
G W G vt	2212	$ 9½	9⅛	9¼	+ ⅛	15	7
G W 58 w	1940	225	175	175	— 5	555	150
Hardee	1520	$ 12⅜	12	12	—	12½	9
H Dauch	1140	$ 50	50	50	—	55	50
Hor Pitfd	1050	320	315	315	—	500	310
Imp Inv A	1285	$ 11	10½	10¾	+ ¼	11	8¼
Imp Oil	11102	$ 35¼	34	34¼	— ¾	37	30
Ir Tob	3728	$ 12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛	12¾	11⅛
J T pr	6800	$ 5¾	5¾	5¾	+ ⅛	6¼	5¼
In Accep	4140	$ 42⅞	40¾	42¼	+ 1¼	42⅞	31
Inglis	1300	410	400	405	—	625	400
Inld Gas	6025	420	410	420	+10	6⅜	360
Inld Gas w	1090	105	100	105	— 5	190	90
Int Util	1080	$ 36	35	35½	— ⅞	36¾	31
Inter PL	5439	$ 60½	59¼	60¼	+ ¾	62	51⅞
I Stl Pipe	2884	280	250	250	—25	395	245
Jefferson	3000	$ 6¼	5⅜	6¼	+ ¾	7¼	4⅝
Jock C	6580	230	220	225	— 5	245	205
Jock C w	7700	29	23	25	— 1	32	23
Kelly w	1075	220	195	200	—35	395	195
Labatt	2680	$ 30	29⅜	29¾	—	30	24
Lakeld	1430	205	200	205	+10	280	190
Lob Co A	1746	$ 28½	27⅞	28¼	—	29⅜	22½
Lon Hos	1413	300	300	300	—	300	90
Lon Hos A	2160	$ 6½	6⅛	6½	+ ¼	6½	2
MB a PR	4629	$ 13½	14⅜	14¾	— ⅜	19	13⅜
Mass-F	49121	$ 10½	9¾	10¾	+ ¾	12½	8¼
Ma-F 5½p	1120	$100	99	100	+ 1	102	85½
Mid-West	8732	155	145	145	—	205	140
Milt Brick	1000	210	205	210	—	280	200
Mo Loco	1425	$ 12¼	11⅜	12¼	+ ⅛	17⅝	11½
Moore	14821	$ 48	45½	47⅜	+ 2⅜	49½	35½
N St Car	2497	$ 11⅛	9⅜	9⅜	— 1⅜	19¾	9⅜
NO NGas	1781	$ 12¾	12½	12⅝	— ⅜	16⅜	11
Nor Phone	2386	490	470	489	—	490	310
Nor Ph w	1900	190	185	190	+10	210	75
Overl pr	1540	$ 8¼	8¼	8⅜	—	9¼	8½
Page-He	2895	$ 23¾	23	23	— 1	29¼	20¼
Pbina	2230	$ 8	7⅞	8	—	8¾	6½
Pr new	15490	225	225	225	— 5	435	200
Pr Elect	76000	14	8	10	+ 2	140	6
Q N Gas	2255	$ 5⅜	5¼	5¾	—	18	5¾
QN Gas w	1465	135	115	135	—	580	105
Roe AV	4125	480	430	460	—15	6¼	430
Royal Bk	4314	$ 68½	67¼	68½	+ ½	80	65
Russell	1523	$ 9	8¾	9	— ⅛	12	8
StL Cem A	1000	$ 10¼	10¼	10¼	— ¼	13⅜	10¼
StL Corp	6401	$ 17⅜	17	17⅜	+ ¼	18½	15¼
Salada S	8400	$ 10¼	9¾	9¾	— ⅛	10⅞	8¼
Sev Arts	9745	$ 9½	8¾	9⅛	+ ⅛	13⅜	7⅛
Shawin	2083	$ 26⅜	25¾	25⅞	— ⅜	30¾	23¾
Simpsons	4495	$ 27¼	26¼	27	+ ¾	33¾	25⅞
SKD Mfg	200	270	270	270	—	300	200
Southam	1650	$ 22¾	22½	22¾	—	24	19
Spartan	57900	75	54	66	+18	235	14
Spartan w	6500	20	18	20	— 5	60	5
St Fav	1270	$ 14	13½	13½	— ½	19	13¼
St Wire C	1300	44	38	44	+ 8	380	20
Steel Can	3722	$ 62½	60¾	62½	— ⅝	87½	60¾
Supt com	1100	350	330	350	+15	450	330
Switson	1000	215	200	200	—25	360	200
Tor-D Bk	3649	$ 57	55¼	57	+ ½	57¾	48½
T Fin A	3574	$ 36⅞	35¾	36¼	—	39⅞	32¼
Tr Can PL	764	$ 18¼	18	18¼	—	26	16
Trans-Mt	13735	$ 9	8¾	8¾	+ ⅛	12	7⅝
Un Gas	7752	$ 15	14⅜	14⅞	—	16¾	12¼
Walk GW	11535	$ 39¼	38½	39	+ ¾	39½	33½
Webb K	7650	305	290	300	+ 5	350	250
Weston A	1321	$ 38½	37¾	38½	+ ⅝	38½	29

PETROLES

Acme Gas	4700	13	12	12	— ½	21½	12
All Rox	7050	15	13½	15	+ 1	36	13½
Alminex	4700	155	152	152	— 3	320	150
Am Ledu	36120	7½	6½	7	— ½	12	5
Anchor	500	7½	7½	7½	+ ½	14½	7
Asamera	2025	30	28	30	+ 1	89	28
Bail S A	7565	500	470	485	— 5	800	472
Bailey S pr	360	$ 17¾	17½	17¾	— ⅜	19	16
Ba S 5¾ p	345	$ 19¾	19¾	19⅞	— ⅞	20½	16½
Banff	3800	80	70	80	+ 3	125	70
Bata	6000	3	3	3	—	6½	3
Britalta	1500	199	198	199	+ 2	265	190
Calalta	9290	26	19	24	— 2	57	19
Cal Ed	1985	$ 14¾	13¾	14	—	21¾	13½
Calvan C	3500	315	315	315	—	355	315
Calvert	5000	31	30	30	— 1	63	30
C Oil Lds	3300	90	90	90	—	135	85
C Oil L wts	800	6	6	6	—	39	6
CS Oil wts	2900	8	3	5½	— 2½	73	3
CS Pete	3010	280	270	270	—16	525	250
Cdn Dev	24410	445	425	440	+ 5	455	220
C Ex Gas	19420	159	151	154	— 3	260	145
C High Cr	2975	23	20	20	— 3	40	16½
C Homestd	2350	68	65	68	+ 3	105	60
C Superior	1110	1000	975	980	—20	12¾	200
Cent D	13306	510	500	505	— 5	670	400
Char Oil	4500	70	70	70	— 5	129	70
Com Pete	350	185	175	175	—20	265	175
C Dragon	27166	15	12½	12½	— ½	45	12½
C East Cr	660	31½	31½	31½	—	45	31½
C Mic-Mac	8946	190	171	190	+18	320	190
C West P	4600	280	270	270	— 5	395	260
Dev-Pal	16500	46	41	42	— 2	104	41
Do Pete	2250	665	650	655	—25	900	605
Duvex	13125	4	4	4	—	8	4
Dynamic	57500	42½	38	42	+ 6	153	26
Fargo	4600	267	259	261	—14	465	259
Fr Pete pr	530	350	350	350	—10	623	335
Gr Plains	1382	950	910	925	— 5	1300	825
Gridoil	300	100	100	100	— 5	205	100
Ho Oil A	5195	790	740	755	—35	1275	710
Ho Oil B	3646	760	705	720	—20	1175	650
H B Oil G	4645	925	870	890	—35	1450	870
Jump Pnd	6500	16	13½	15	+ 1	25	13
Jupiter	1300	165	155	155	—15	211	118
Lf Pete	3200	7½	6	7½	— ½	18	6
Lo Point	18500	50	45	46	— 1	67	37
Maltrans	1000	2	2	2	—	2¼	1½
Marigold	2100	5	5	5	+ ½	11	4½
Mayfair	4550	85	75	75	—10	120	70
Medal	15094	168	155	160	— 9	234	140
Mideon	7760	28	25	26	+ 1	63	24
Mill City	9700	16	15	16	— 1	29	15
Nat Pete	4800	146	130	146	— 3	260	130
N Conco	3100	4½	4½	4½	— ½	8	4
N Cont	10925	25	22	22	— 1	33	18
NDavies	1500	8½	8½	8½	— ½	19	8½
Northcal	3425	7	5½	7	+ 2½	13	4½
NC Oils	2240	171	152	152	— 4	295	152
NCO wts	1040	35	35	35	—	104	30½
Northld	7620	11	8	8	— 2	20	8
Okalta	8475	27	25	25	—	61	22
Pac Pete	12489	955	880	900	—40	1350	780
Pac Pete wt	700	550	525	530	—	900	525
Pamoil	20550	33	31½	32	— 1	44	25
Permo pr	20300	46	42	45	— 1	65	40
Per Oils	2880	120	112	120	+10	144	74
Petrol	20400	60	53	57	— 2	117	48
Phillips	2800	37	37	37	+ 1	85	35
Place	16900	32	28	30	—	94	28
Ponder	23400	49	40	45	—	60	17
Pr Oil	200	150	150	150	—10	290	140
Provo G	12282	190	176	180	— 6	270	160
Quonto	958	5½	5½	5½	+ ½	9	5
Ranger	3700	80	78	80	— 1	150	75
Reef Expl	3400	3½	3	3½	—	6½	3
Royalite	7900	585	570	570	—10	950	565
Sapphire	32750	65	49½	62	+ 7	104	37
Sapph de	2050	$ 32	32	32	+ 2	47	29
Sarcee	1725	68	65	65	— 3	120	65
Secur Free	3700	360	355	360	—	465	325
South U	73950	12	8½	11½	+ 2½	23½	8
Spooner	37755	10	10	10	—	19	10
Stanwell	6500	27	25	27	+ 2	53	25
Submarine	2920	53	51	51	+ 1	181	40
Tidal	8637	42	38	41	+ 1	115	33
Tra Can	1020	45	45	45	+ 4	65	30
Triad Oil	5285	183	170	183	+ 8	410	158
Un Oils	17981	116	106	109	— 7	189	90
Wayne	6040	6	5½	5½	— ½	13	5½
Wespac	2315	11	10½	10½	— ½	21	10
W Cdn OG	6334	92	85	92	+ 7	188	82
W Cd OGw	3500	26	26	26	—	70	22
Weshur	13250	49	47	47	— 1	78	46
Wstates	4937	100	98	98	— 2	215	98
W Decalt	4833	88	85	86	— 3	155	72
W Lease	100	315	315	315	—	350	315
W Naco	500	22	22	22	— 1	55	20
Windfall	2571	10	9½	9½	— 1½	14	9
Yan Can	23500	2½	2⅛	2⅛	—	6	2

CURB

Dalhousie	3700	13½	13	13	—	22	13

MINES

Abacus	10050	11	11	11	—	30	10
Acad Uy	23250	6	5	6	—	11½	5
Advocate	3735	295	280	290	+ 5	400	260
Agnico	17814	55	52	54	+ 2	78	48
Akaitcho	6900	45	42	42	— 1½	55	34
Alb Expl	30000	5	4	4	— 1	7½	3½
A-Larder	2367	18	18	18	—	26	16½
Am Rare	10008	7	5	5	— 1½	11	5
Am Nephe	1200	40	40	40	— 1	65	36
Anacon	46133	50	42	45	+ 3½	90	31
Ang Hur	20226	870	845	860	—10	13½	650
Ang Rouy	1600	14½	14	14	— 1	27	14
Ansil	6783	10½	9	10	+ ½	35	7½
Arcad wts	200	3	3	3	—	7	3
Area	3000	67	66	67	— 4	102	65
Arjon	9500	6	6	6	—	11	6
A Arcad	14575	37	33	35	— 3	60	25
Atla C C	10390	130	112	125	+10	210	106
Atlas Yk	500	5½	5½	5½	— ½	9	5
Atlin-Ru	14900	12	7	10	+ 3	14	6
Aumacho	11000	7	6	6	— ½	11	5
Aumaque	5000	6	6	6	—	19	5½
Aunor	1675	298	290	290	—	325	221
Bankeno	54500	32	25	32	+ 9	43	19
Bankfield	9433	11	10	10½	— ½	13	7½
Barnat	24100	175	166	169	— 8	195	130
Bary Exp	11700	40	37	37	— 5	55	37
B Metals	17664	9	7½	8	—	17	7½
Baska	29400	11	8½	10½	+ 1½	14	6
B-Duq	28350	9	7	7	— 1	24	5
Beav Lod	2000	5	5	5	— ½	18	4½
Belcher	59280	50	46	46	—	75	44
Bethlm	3450	57	55	56	—	92	50
Bevcon	34379	14	12	12	— 1	19	10
Bibis	3400	6½	5½	6	+ 1	13½	5
Bicroft	14193	45	42	44	— 1	67	42
Bidcop	40960	11	9½	10½	+ 1½	31	7
Black Bay	2300	6	5½	5½	+ 1	27½	4½
Bouzan	11700	40	39	40	— 1	65	33
Bralorne	3372	625	610	625	+10	670	455
Brl Reef	3700	31	30	30	— 1	52	18
Brunswick	2225	295	285	295	+ 0	540	260
Buffad	24000	6	6	6	—	12½	5½
Buff RL	1000	5	5	5	— 1½	8	5
Bunk Hil	24520	9½	5½	8½	— 2½	12½	5
Cadame	86150	9½	7	8½	+ 1	16	7½
Camp Cb	30156	650	610	630	—15	720	430
Cmp C wts	9750	245	215	215	—15	345	106
Camp RL	1250	$ 16½	15⅞	16	— ⅜	17⅜	975
C Tungst	11250	149	13[illegible]	149	+18	220	130
Cdn Ast	33666	6	[illegible]	6	—	8	4
C Dyno	12130	57	52	52	— 8	62	25
C Malart	12500	35½	34	35	— 2	68	34
C N Inca	39628	10½	10	10	— 1	27	10
C Nwest	17445	38	21	23	+ 5	43	16
Cdn Thor	9000	4	4	4	+ ½	6	3½
Candore	10499	9½	9	9	— ½	16½	9
Can Erin	47226	56	52	55	+ 3	147	49
Captain	16068	6½	6	6	—	9	6
Carlhope	4800	93	85	90	— 3	113	80
Cassiar	4184	$ 13½	13¼	13½	—	13¾	10¾
Cayzor	1900	19	19	19	— 1	49	13
Cent Pat	3400	90	87	87	— 3	140	87
Ct Porc	57900	14½	12	14	+ 1	17	8
Chesk	10500	3	2½	3	+ ½	5½	2
Chester	18500	30½	28	29	+ ½	43½	22
Chib Kay	3000	9	8	8	— 1	15	8
Chib M	8750	60	48	48	— 2	80	42
Chimo	17000	44	42	43	+ 1	67	40
Chrom	1000	435	430	430	— 5	515	300
Coch Wil	10881	385	370	370	— 5	395	273
Coin Lak	6000	14	12½	13	—	19½	12
C Met	2798	21	20	20	—	42	20
Coniagas	3820	58	54	54	+ 3	62	44
Coniaur	2800	64	63	64	— 2	71	43
C Belek	20933	4	3	3	— ½	8	3
C Beta G	300	3½	3½	3½	— 1½	10½	3½
C Callin	14580	6½	5½	6½	—	12	5½
Con C Ca	9500	3	3	3	—	5	2½
C Disco	10870	390	370	385	+ 5	395	295
C Fen	4728	15	12	13	—	32	12
Co Gillies	1580	5	5	5	—	7	4
CG Arro	26250	40	32½	36	+ 4	52	26
C Halliw	58400	44	41	43	+ 1½	72	37
C Marben	28200	45	41	42	— 2	87	26
C Marcus	5871	66	60	66	+ 3	105	50
Con M S	22515	$ 21¾	19¾	20½	+ 1¼	21¾	17
C Mogul	4920	87	82	82	— 1	124	69
C Morriso	3800	13	10	10	— 5	26	10
C Mosher	26515	263	239	240	—19	280	99
Con Negus	8000	12½	11	11½	— ½	22	11
Co Nichol	3500	4½	4½	4½	—	6	3
C Northld	9111	25	24½	25	—	54	23
C Red Pop	1500	4½	4½	4½	—	10	4
C Regcourt	3700	5	5	5	—	11	5
C Sannor	2500	6½	5½	6	—	9½	4
Conwest	5440	365	320	360	+40	430	300
Cop Corp	9000	14½	13	13	— 1	33	12½
Cop-Man	8500	8	7	7	— 1	14	7
Coprand	16069	85	82	84	+ 1	180	82
Coulee	6300	30	28	28	— ½	42	25
Courvan	12987	15	13½	13½	— 2½	19	12
Cowich	5000	25	23½	23½	— ½	69	17
Craigmt	300	550	525	525	— 25	585	340
Croinor	8500	7	6	6	— 1	13	6
Crowpat	64725	11	9	10	— 1	13	5
Cusco	6013	4	3½	3½	— 1	7½	3½
Daering	4675	8½	8	8	— ½	20	8
D'Aragon	6200	19½	18	18	— ½	33	18
De Cour	5900	9	6½	6½	— 1½	14	6½
Dr Horn	16900	23	20	22	+ 3	29	19
D'Eldona	17216	7½	6½	7	—	14½	6½
Delnite	6074	30	29	30	+ 1	55	27
Denison	12005	10	950	970	—55	1075	855
Dickensn	15291	345	330	340	+10	370	220
Dome	2645	$ 25¾	24¾	24¾	— ¼	27¾	16¾
Donalda	9200	7	6½	7	+ ½	11	5
Duvan	8100	8½	8	8½	+ ½	22	8
E Amphi	4600	5½	4½	4½	— ½	10	4½
East Mal	8450	164	160	160	—	178	133
East Sull	2525	162	153	153	— 9	207	140
Elder	7800	105	100	100	— 4	134	89
Eldrich	8100	13	12	12	— ½	25	10
El Sol	10500	5	4	5	—	9½	4
Falcon	9828	$ 35¾	34¾	34¾	—	34¾	27½
Faraday	63550	120	100	120	+20	120	62
Fwt Tung	7500	7	6½	6½	—	13	6
Fatima	16300	30	28	30	—	85	27
Francoeur	3700	5	5	5	—	9	4
Frobish	21808	9	7	7½	+ ½	13	6½
Gaitwin	6550	6	5	5½	—	7	4½
Gec Min	3918	$ 18¼	17⅞	18¼	+ ⅝	19¼	15
Genex	71200	15	10½	14½	+ 5	21	8
Geo Scien	2000	65	63	64	— 2	110	50
Gnt Masct	802	28	28	28	—	31	17
Giant YK	3172	$ 13	12⅜	12½	— ⅝	14½	7½
Glacier	3260	18	16	16	— 1	37	15
Glenn Ur	3260	4½	4	4	—	7½	4
Goldale	6950	19½	19	19	— ½	22	14½
GF Mining	6000	21½	20½	21	—	40	15
Goldray	4600	20	17	19	+ 1½	30	15
Grandroy	1325	9½	9½	9½	— 1½	17½	9½
Grandue	1200	115	110	110	— 5	140	100
Gulch	9000	5	3½	4½	+ ½	11	4
Gulf Lead	1500	4½	4	4	—	7½	4
Gunnar	7360	775	745	745	—10	10¼	625
Gwillim	14000	5	4½	4½	— ½	10	4½
Hallnor	500	120

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat. No 583,067. H. Simons & Sons Limited, demanderesse, vs Nicholas Zerbisias, défendeur. Le 13 décembre 1960, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 6865, rue Monkland, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21", meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN. 1-6945. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 456,865. Lionel E. Lalonde "Ducap & Lalonde Knrg.", demandeur, vs André Lecompte, défendeur. Le 12 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7402 rue Chambord en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Admiral, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Roméo Ouimet, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 597,583. Caisse Populaire St-Nicholas d'Ahuntsic, demanderesse, vs C. Roch & dame Yvonne Rochon-Boileau "Natural Gas Enterprise Reg'd.", défendeurs. Le 14 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur M. C. Roch, au No 10,789 rue St-Laurent, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur M. C. Roch, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. M. Paquette, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 564,169. Robert Weigand, demandeur, vs Constantino Terzia, défendeur. Le 13 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6920 rue De l'Epée, apt 3, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi, radio, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, no 482,198. La Ganterie Canadienne Ltée, demanderesse, vs Lamar Company Limited & Irving Laing (Lamar's Sportarama), défendeurs. Le 13 décembre 1960, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, Irving Laing, au no 4950 rue St. Kevin, appt 17, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, Irving Laing, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, no 503,939. Wilfrid Tapin, demandeur, vs Marcel alias René Chevalier, défendeur. Le 14 décembre 1960, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2221 rue Lebrun, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21", meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Pierre Villeneuve, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, no 602,157. Bernard Lamoureux, demandeur, vs Leonard Birnie, défendeur. Le 14 décembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 2115 rue Filion, en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Motorola, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. J. M. Paquette, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, no 576,723. The T. Eaton Co. Limited of Montreal, demanderesse, vs Mme Rita Maisonneuve & Vir, défendeurs. Le 13 décembre 1960, à 2 heures de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au no 2059 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. André Landriau, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, le 2 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat, No 508,257. René Robitaille "Marché Robitaille", demandeur, vs Armand Riffon, défendeur. Le 14 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4271 rue DeBullion en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. André Landriau, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, le 2 décembre 1960.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 25 novembre 1960 par lequel Newport Sales Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 novembre 1960 sous le No 1505420. BANQUE DE MONTREAL, 28 novembre 1960.

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné que la Ville d'Anjou s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte aux fins de réglementer les heures de fermeture des commerces, de modifier certains règlements d'emprunt quant à l'imposition de la taxe, d'ériger ou louer des garages pour les maisons à logements multiples sans garage et pour d'autres fins.

Montréal, le 14 novembre 1960,
(Jean-Paul PILON)
Gérant de Ville d'Anjou.

Canada, Province de Québec
District de Montréal. No 524097.

COUR SUPERIEURE

Ronald N. Harisay, Dessinateur, de la Cité de Westmount, dans le district de Montréal, Demandeur, vs Jean Paré et François Morin, tous deux des Cité et district de Montréal, Défendeurs. Par ordre de la Cour, il est ordonné au Défendeur, François Morin, de comparaître dans le mois. Montréal, le 1er décembre, 1960. C.-A. Sylvestre — Juge de la Cour Supérieure. Senecal, Turnbull, Mitchell, Stairs, Kierans & Claxton, 901 Carré Victoria, Montréal 1, Procureurs du Demandeur.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La municipalité du village de l'Epiphanie demande des soumissions pour la construction d'UNE USINE DE FILTRATION, par gravité, avec traitement à l'OZONE.

Tout soumissionnaire sur le contrat général pourra se procurer les plans préparés par la firme Leroux & Rondeau, ingénieurs, au bureau du secrétaire-trésorier, à l'Hôtel de ville de l'Epiphanie, 34, rue Leblanc, à partir de lundi, le 5 décembre 1960, à 9 hres a.m.

Tout soumissionnaire devra faire un dépôt en argent du Dominion ou par chèque certifié payable à la Municipalité du village de l'Epiphanie, au montant de $100.00 pour l'obtention des plans et devis.

Toute soumission devra être parvenue au Bureau de la Corporation municipale du village de l'Epiphanie, aux soins du secrétaire-trésorier soussigné, pour le mercredi, 28 décembre 1960, à 8 hres p.m., et être accompagnée d'un chèque visé de 10% du montant de la soumission.

La Municipalité du village de l'Epiphanie ne s'engage aucunement à prendre ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

EUCLIDE CONTANT,
secrétaire-trésorier.

C-I-L
CUIRETTES
PLASTIC FILM
PLASTIC COATED TEXTILES LTD.
205 MONT-ROYAL EST

LOCAL INDUSTRIEL
A LOUER OU A VENDRE
40 x 50 x 14 pieds de haut, 1er étage. Idéal pour garage ou manufacture. Système de chauffage automatique. Terrain 75 x 90. Paul-Pau, près Sherbrooke.
Tél.: CL. 5-6112, soir RA. 7-8162

MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour enlèvement de neige — Dorval", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 9 décembre 1960, pour l'enlèvement de la neige des parcs de stationnement d'automobiles, des allées, des aires de la nouvelle aérogare, et sur environ 2.6 milles du chemin conduisant à la base d'entretien d'Air-Canada à l'aéroport international de Montréal.

On pourra examiner les devis et autres documents et soumission et en obtenir des exemplaires en s'adressant au bureau de l'Acheteur régional, Bâtiment des magasins et des expéditions septentrionales, aéroport de Montréal (Dorval).

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS
1er décembre 1960

CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
LIQUIDATION D'UN LOT DE CHAUFFERETTES AU GAZ NATUREL, DE MARQUE RENOMMEE !
Capacités : 35,000 et 45,000 UTB. Disponibles immédiatement avec ou sans thermostat automatique à un très bas prix spécial. Belles et d'apparence moderne. Assurent un chauffage sans troubles ni soucis de service. Pour renseignements, téléphoner à CR. 1-6216, Montréal. Plusieurs modèles à l'huile aussi disponibles au même bas prix spécial.

BIBLIOTHECAIRE DEMANDE
Pour ville près de Montréal
QUALIFICATIONS : diplômé, bilingue, expérience d'administration.
SALAIRE : selon les normes de l'A.C.B. et A.C.B.S.
SECURITE GARANTIE, plan de pension.
Adresser votre demande à
Casier postal 462, Station B, Montréal

pour NOEL
62 décors animés électriques
À LOUER
DECORVILLE CANADA LTEE
4641, Christophe-Colomb

ATTENTION
VENDEUSES
La seule Cie du genre au Canada a besoin de plusieurs personnes à travers la province pour distribuer à commission ses 500 articles de maison, objets importés, bibelots, jouets, etc. Il est facile à temps partiel de faire $100 par semaine. Expérience pas nécessaire. Nous fournissons échantillons. Réponse confidentielle et assurée.
IDEAL COMPANY IMPORT LIMITED
2300 Curatteau, CL. 5-3624

VENDEURS D'AUTOS NEUVES
demandés, avec ou sans expérience. Plein temps ou temps partiel. Si vous êtes agressif et sérieux, joignez-vous au dépositaire Chevrolet-Oldsmobile le plus agressif de l'Ile-Jésus. Conditions de travail des plus agréables.
SALOIS AUTOMOBILE LTEE
L'ABORD-A-PLOUFFE
Appelez G. Méthot MU. 1-1619

REMISAGE D'HIVER POUR AUTOMOBILES
Espace libre à louer, dans veste local chauffé. $12 par mois
MINIMUM : 2 mois
J.B. Baillargeon Express. VICTOR 5-6271
423 est, rue ONTARIO — VI. 5-6271

Cité de Montréal

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Occasions d'emplois permanents avec perspectives de promotion

Architecte grade 1 ($5,273-$5,906) — Age : moins de 40 ans. Etre membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Arpenteur-géomètre grade 3 ($6,855-$7,647) — Age : moins de 55 ans. Etre membre en règle de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins six ans.

Arpenteur-géomètre stagiaire ($4,877-$5,035) — Age : moins de 40 ans. Etre membre en règle de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec. Expérience non requise.

Policier ($3,800-$4,800) — Hommes bilingues. Age : au moins 19 ans et moins de 30. Taille minimum : 5'8", pieds nus ; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Instruction : 9e année ou équivalent.

Préposé de dépôt ($2,974-$3,385) — Hommes bilingues. Age : au moins 20 ans et moins de 45. Le traitement initial des hommes mariés sera de $3,254. Résidence à Montréal. Instruction : 9e année ou équivalent. Expérience : au moins un an comme magasinier ou comme préposé à l'expédition ou à la réception des marchandises.

Statisticien (Circulation) ($4,518-$5,012) — Hommes bilingues. Age : moins de 45 ans. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou équivalent. Expérience : posséder une expérience pratique dans l'exécution de travaux impliquant la connaissance des éléments de la statistique.

Sténographe officiel (Cour municipale) ($4,469-$4,905) — Hommes ou femmes bilingues. Age : moins de 45 ans. Instruction : 9e année ou équivalent, et posséder les diplômes de sténographe officiel français et anglais. Expérience : de préférence avoir occupé un poste de sténographe officiel dans une cour de justice.

Technicien (égouts collecteurs) ($4,625-$6,052) — Hommes bilingues. Age : moins de 55 ans. Instruction : 11e année ou équivalent. Expérience : au moins cinq ans dans la préparation de plans et profils et dans la composition de plans de détails se rapportant à la construction, à la mécanique ou autres domaines connexes.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études avec leur demande d'emploi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux de la Commission du Service Civil de Montréal, chambre no 1, hôtel de ville.

A VENDRE
IMPRIMERIE établie depuis plusieurs années, $40,000.00. Comptant minimum : $15,000.00. Ecrivez à
Case 1410 La Presse

INGENIEUR-SERVICE
Manufacturier de véhicules importés demande ingénieur expérimenté pour voyager dans la province de Québec et voir au service d'autos de qualité et véhicules commerciaux légers. Excellente occasion pour jeune homme bilingue, responsable pouvant représenter compagnie hautement cotée.
Case 1130 La Presse, Montréal

PUBLICITE
Un grand magasin à rayons de Montréal requiert les services d'un jeune homme bilingue et possédant l'expérience pratique de la mise en page, le "layout" et la typographie. Rémunérations selon les aptitudes.
Faites parvenir résumé en français à :
Casier postal No 1424 La Presse, Montréal

INSPECTEUR
POUR PRODUITS DE BETON
Le postulant doit être bilingue et connaître la préparation, la technique du béton et posséder quelques notions sur la tôlerie (steel fabrication). Ecrire en mentionnant expérience, âge et salaire à
CASE 1136, LA PRESSE

CHLOR-ALKALI
DEMANDE un GERANT
On demande un homme d'expérience dans la production du chlore pour diriger une nouvelle usine de chlore-alcali au Canada.
Formation technique de préférence quoique ce ne soit pas essentiel ou homme ayant bonne expérience dans le traitement de produits chimiques semblables et particulièrement la compression des gaz.
Excellent salaire. Veuillez envoyer détails sur expérience et formation dès la première lettre. Discrétion assurée. Ecrire à :
CHLOR-ALKALI
C.P. 362, Succursale postale H,
rue Bishop angle Ste-Catherine,
Montréal 2, P.Q.

GERANT-ACHETEUR
confection pour dames
demandé par un grand magasin à rayons de Montréal. Donnez expérience, qualifications.
Ecrire à :
Case 1404, LA PRESSE

A VENDRE
PORTE-MITRAILLEUSES BREN "UNIVERSAL" SUR CHENILLETTE
(Bren Gun Universal Carriers on Caterpillar Treads)
IDEAUX POUR OPERATEURS DE CHARRUES A NEIGE ET DE REMONTE-PENTE
Pour la chasse ou usage général dans la BOUE ou la NEIGE
PRIX : $300 chacun
INDUSTRIAL METALS AND EQUIPMENT
2175, rue Thimens — RI. 7-9404

OCCASION EXCEPTIONNELLE DANS LA VENTE
(BILINGUE)
Vallée du Richelieu et Cantons de l'Est
Un manufacturier international de produits métalliques de grande réputation est à la recherche de trois représentants de vente expérimentés qui, en plus d'améliorer leur situation présente et de recevoir un revenu immédiat, au-dessus de la moyenne, sont intéressés à se créer une situation d'avenir qui commandera l'estime et le respect de leurs clients.
Notre compagnie bat la marche dans son domaine, ce qui lui assure une progression constante. La qualité de nos produits est sans égale.
A ceux qui seraient intéressés, nous avons à offrir :
Territoires protégés avec voyages limités
Clientèle déjà établie dans ces territoires
Produits qui se consument; d'où ventes répétées
Produits annoncés internationalement
Période d'entraînement tant à l'usine que sur la route
Revenu : sur une base de salaire et généreuse commission
Vacances payées : plan d'assurance et hospitalisation.
Nos produits sont employés couramment par la plupart des industries et usines importantes du Canada.
Cette position requiert de l'initiative. Une certaine habileté manuelle et mécanique de même qu'une connaissance des métaux aideraient mais ne sont pas essentielles. Les candidats doivent être âgés de plus de 26 ans, bilingues et posséder une automobile. Résidence dans l'arrondissement nécessaire.
Veuillez répondre en toute confiance de votre main, nous donnant des renseignements sur vous-même, vos emplois, présents et antérieurs, de même que références, à
CASE 1135, LA PRESSE

REPRESENTANTS EN PUBLICITE
Une compagnie très prospère demande 2 représentants pour Montréal et la province. Les candidats doivent être bilingues, posséder une automobile et avoir de l'expérience dans la publicité.
Ecrire en mentionnant âge, degré d'instruction et références à
CASE 1401, LA PRESSE
Toute correspondance sera tenue confidentielle.

CANADA
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT
DISTRICT EST

Le Pont Black à l'intersection des rues Prince, de la Commune et Mill, écluse 2, Canal Lachine, sera fermé à la circulation du 12 décembre 1960 pour une période d'environ 7 semaines, pour réparations à la structure.

RENE L'HEUREUX
Ingénieur surintendant

UNE ENTREPRISE DE L'INDUSTRIE DU BOIS DU NORD DU QUEBEC DESIRE UN
GERANT GENERAL
(Salaire au début $10,000 — $12,000)
Cette position se rapportant au conseil d'administration comprend le contrôle complet de la compagnie avec attention spéciale aux questions de production.
La personne choisie doit préférablement être un ingénieur gradué ou l'équivalent, de 30 à 40 ans, bilingue, avec de 10 à 15 ans d'expérience dans l'industrie du bois.
Toutes les réponses seront traitées avec la plus stricte confidence et devront être adressées à l'adresse suivante.
STEVENSON & KELLOGG, LTD.
Consulting Management Engineering,
807 Sun Life Building,
Montréal 2, Québec.

POSITION D'EXECUTIF (moteurs)
Ingénieur diplômé ou toute personne possédant des qualifications similaires dans la reconstruction, l'entretien et l'opération des moteurs à gazoline et diesel.
Cette personne, en plus d'avoir la direction des contremaîtres des différentes divisions de notre atelier, devra aussi organiser la promition de ventes de ces services au sein de l'organisation et, de plus, faire des contacts chez opérateurs de flottes de camions, de machineries lourdes, etc., avec nos vendeurs.
Notre atelier possède l'outillage nécessaire pour la reconstruction majeure des moteurs, tel que : dynamomètre, machine à rectifier les arbres à cames, les arbres vilebrequins, les culasses et blocs de cylindres, aléseuse en ligne, réaléseuse de cylindres, machines pour rectifier les tambours de freins et embrayages pour véhicules lourds, soudure, métallisation, etc., etc., pour une valeur d'au-delà de $200,000.
Veuillez inclure sur votre lettre d'application un résumé de vos qualifications techniques et académiques, votre âge, le salaire demandé, de même que vos références professionnelles. Spécifiez aussi si vous êtes bilingue. Tout renseignement fourni sera considéré comme confidentiel.
Salaire proportionnel aux qualifications requises avec boni sur résultats. Complément de bénéfices complet, assurances, pension, allocation d'automobile et autres.
Adressez à Boîte Postale 1134

AVIS D'ENCAN
Pour le compte de compagnies ferroviaires, maritimes et de camionnage
MARCHANDISES ENDOMMAGEES ET NON RECLAMEES
à être vendues par
ENCAN PUBLIC
LE MERCREDI 7 DEC. 1960 à 10 h. 30 a.m.
à nos salles d'exposition
708 ouest, rue NOTRE-DAME
On peut examiner le matin de la vente à compter de 8.30 a.m.
MARCHANDISES DIVERSES
4 POELES ELECTRIQUES, 4 CINES-CAMERAS YASHIKA 8 mm., TOBOGGANS, SECRETAIRES EN FER FORGE, 72 DOUZ. DE TAPIS EN FIBRE DE COCO, 10 BOITES DE SERVIETTES DE PAPIER, VERNIS A PARQUETS, FOURNAISE A L'HUILE, MOBILIER CUISINE, MOBILIER DE CHAMBRE, TAPIS, FLUORESCENTS, SOMMIERS, POELE A HUILE BRANT, LINOLEUM, 20 BIDONS DE 5 GAL. DE DESINFECTANT AU CARBONAL, LAIT EN CONSERVE, DEGRAISSANT FORMULE 409, HUILE A PARQUETS ESSO, CHARIOT MANUEL, 4 ROUES, A PLATE-FORME ; 50 GAL. D'ANTIGEL ETHYLE ET GLYCOL, VITRINE D'ETALAGE.
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET TOLES D'ACIER
CLOUS, "BARKER", CARRELAGE, PORTES, ISOLATION, PANNEAU PERFORE, RESERVOIR A HUILE DE 100 GAL., MOULURE D'ALUMINIUM, 1 MOTEUR 1 H.P., TUYAUX A ELECTRICITE, 30 ROULEAUX DE CARTON BITUME POUR TOITURE, 46 PAQUETS DE BARDEAUX GRIS, REVETEMENT BRIQUE, 90 GAL. DE CIMENT A TOITURE SIS, DILUANT POUR GOUDRON, 21 BIDONS DE 5 GAL. DE PEINTURE A METAL NOIRE EVERJET, DILUANT C11, PEINTURE B C H, POMPES A EAU, EVIERS, 41 TOLES D'ACIER, CALIBRE 18, 48 x 113, CARREAUX INSONORISANTS, CABINES ET PORTES A DOUCHE FIAT.
EQUIPEMENT DE BUREAU
MACHINES A ECRIRE ELECTRIQUES, BUREAUX, AFFRANCHISSEUSE ELECTRIQUE PITNEY BOWES, MACHINE A ECRIRE REMINGTON, DUPLICATEUR BANDA IBM, KARDEX, ETC.
HUILES ET GRAISSES
HUILE ESSO ET WHITE ROSE No 10-TERRESSO 56, KUTWELL 45, DIOL 40, GEARLUBE 90, ESSOLUBE 30, HUILE ARTIC, HUILE POUR AVION No 100, ETC.
A ETRE VENDUS PAR ENCAN A 1 P.M.
JOUETS, COUTELLERIE EN ACIER INOXYDABLE, PAPETERIE, CARTES DE NOEL, BOUCLES D'OREILLES, BAGUES, ARTICLES DE NOUVEAUTE, ETC.
Conditions : comptant ou chèque visé
ALLAN HARVEY & CO.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
708 Notre-Dame ouest, Montréal — Tél. UN. 1-6227

CONTREMAITRE
POUR USINE DE BETON
Une firme montréalaise requiert les services d'un contremaître, ayant au moins 5 ans d'expérience dans la surveillance de la production. Le postulant doit être bilingue. Ecrire en mentionnant expérience, âge et salaire à
CASE 1137, LA PRESSE

VENTE A L'ENCAN
LUNDI A 10 A.M.
Mobiliers chambre à coucher — mobiliers dinette — mobiliers chesterfield style colonial et autres — mobiliers de cuisine — réfrigérateurs — lessiveuses — lits, bureaux, chiffonniers — rayons de bibliothèque et bibliothèques — secrétaires — polisseuse — aspirateurs — poêles électriques et cuisinières à gaz — téléviseurs — tourne-disques — piano droit Nordheimer 52" — aussi piano droit Karn — lits pliants — tables de toutes sortes — lampes — peintures à l'eau et à l'huile — gravures — porcelaine, etc. — AUSSI environ 75 pardessus d'hiver pour hommes.
ON PEUT LES VOIR : Aujourd'hui, samedi 3 décembre, de 9.00 A.M. à 5.30 P.M.
VENTE : LUNDI, 5 DECEMBRE, à 10 a.m. dans notre salle d'encan du bas, 721 rue de l'Inspecteur — angle St-Jacques (une rue à l'ouest de University)
FRASER BROS. (CANADA) LTD.
UN. 6-5751
Encanteurs — Evaluateurs depuis 1880

AVIS D'ENCAN
LIQUIDATION DE MANUFACTURIERS
Valeur d'inventaire de $16,580.00 à vendre pour le compte des intéressés
À L'ENCAN PUBLIC
en lots détaillés sans réserve
A nos SALLES DE VENTE, 900 Square Victoria
MERCREDI 7 DECEMBRE 1960, à 10 a.m.
1000 JUPES — "SLACKS" — COSTUMES DE DAMES — les tout derniers modèles et couleurs en laine et velours côtelé, etc.
1,000 POUPEES ET ANIMAUX-JOUETS rembourrés.
COMPLETS à trois boutons pour hommes — CHEMISES sans repassage — LINGES à vaisselle importés — NAPPES — COUVRE-LITS et des centaines d'autres item pour la saison des fêtes.
600 BELLES LAMPES DE TABLE diverses.
JOSEPH WALSH LIMITED
ENCANTEURS
900 SQUARE VICTORIA, Montréal, Qué. UN. 6-3605-6

AVIS D'ENCAN
STOCK DE DISTRIBUTEURS EN QUINCAILLERIE
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
seront vendus par
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
Le MERCREDI 7 DECEMBRE 1960 — A 10 h. 30 A.M. précises
à notre entrepôt du
37, rue Nazareth (près Wellington)
pour le COMPTE des ASSUREURS ou AUTRES AYANTS DROIT
FOURNITURES DE QUINCAILLERIE, D'ENTREPRENEURS
GRANDE QUANTITE DE JEUX DE SERRURES DOMINION—ENSEMBLES DE PASSAGE — VERROUS DE NUIT — SERRURES INCROCHETABLES — CLENCHES A POUCIER — VERROUS A BARIL — COINS — ECROUS — BOULONS — RONDELLES — GOUPILLES — ECROUS AILES — SUPPORTS DE TABLETTES — CROCHETS A LINGE — BOULONS DE POELE ET A VOITURES — VIS A MACHINE — CROCHETS DE CORDE A LINGE — ANCRAGES — POIGNEES DE CHASSIS — VERROUS DE CHASSIS — POIGNEES DE TIROIRS — RESSORTS DE PORTES — ARRETS DE PORTES — PENTURES A RESSORT — CHAINES — TAQUETS — VIS A BOIS — BOULONS CROCHETS — RIVETS D'ALUMINIUM — MORAILLONS A BATTANT EN ACIER ET CUIVRE (DIVERSES GROSSEURS) — CROCHETS DE SOLIVE — POIGNEES DE PORTES — NUMEROS DE MAISON — BUTOIRS DE PORTES — LOQUETS A FRICTION — CADENAS — CROCHETS ET OEILS — PAPIER DE VERRE — TOILE D'EMERI — ROULEAUX DE PAPIER GRENAT — DISQUES A SABLER — PEINTURE — CRAMPONS, ETC., ETC...
CLOUS
GRANDE QUANTITE DE CLOUS ORDINAIRES DE TOUTES LES LONGUEURS — CLOUS A TOITURE GALVANISES — CLOUS A PARQUETS — CLOUS EN SPIRALE — CLOUS A CIMENT — ROULEAUX DE PAPIER A TOITURE, ETC...
OUTILS
TOURNEVIS — CADRES DE SCIES A FER ET LAMES — RABOTS — NIVEAUX — PERCEUSES — MANDRINS — SABLEUSES — GRATTOIRS — MARTEAUX — SCIES A DECOUPER ET A RUBAN — CISEAUX — COUPE-VITRES — MECHES — JEUX DE CLES ET DIVERS AUTRES OUTILS MANUELS — UNE PARTIE DU STOCK A ETE ENDOMMAGEE PAR LA FUMEE.
D'UNE VALEUR D'INVENTAIRE SE CHIFFRANT A ENVIRON $34,500
CONDITIONS DE LA VENTE : COMPTANT
HARRY HOPMEYER & SONS Inc.
Victor 2-9588 ENCANTEURS
J.-GEO. LAFRANCHISE
INSPECTION : On pourra voir la marchandise le mardi 6 décembre — DE 9 H. A.M. A 5 H. P.M.

AVIS D'ENCAN
Affaire : CARTIER PANTS ENRG. (en faillite)
J. ARCHAMBAULT, syndic
PRESSES A VAPEUR
MACHINES A COUDRE SINGER
GENERATEUR DE VAPEUR A BRULEUR A L'HUILE
MACHINES A FOURRURE BONIS
SEDAN PLYMOUTH 1955
METEOR RANCHERO 1957
ENCAN PUBLIC
(en détail et sans réserve)
JEUDI, 8 DECEMBRE 1960 à 10.30 a.m.
sur les lieux à
6696, rue ST-ANDRE, MONTREAL
MACHINES A COUDRE SINGER AVEC MOTEURS ET TABLES DE SURETE — MACHINES A FOURRURE BONIS NEVER STOP AVEC MOTEURS ET TABLES DE SURETE — MACHINE A COUPER BEAVER (ELECTRIQUE) — MACHINE UNION SPECIAL — PRESSES A VAPEUR POUR VALET SERVICE OU REPASSAGE A LA MANUFACTURE — HORLOGE ENREGISTREUSE I.B.M. — MACHINE A ECRIRE ROYAL — FILS ET ACCESSOIRES, ETC., ETC.
CONDITIONS : Comptant ou chèque visé
INSPECTION
jeudi, 8 décembre 1960 à compter de 9 a.m.
BISSELL & BISSELL LTD.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
Montréal — RI. 7-4845

EMPLOIS DISPONIBLES
AU SERVICE CIVIL DU CANADA

AGENTS DE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL (Analystes de l'organisation et de la gestion), Commission du service civil du Canada, à Ottawa. $9,940-$11,200. Deux emplois. Concours 60-309.

AGENT DE FINANCE (gradué universitaire, de préférence avec spécialisation en économie, en sciences politiques ou en administration publique, bonne connaissance de l'économie canadienne ou d'un vaste secteur de l'industrie canadienne), ministère des Finances, à Ottawa. $9,940-$11,200.

AGENT D'ENTRETIEN D'AEROPORT (avec bon nombre d'années d'expérience acquise à surveiller l'enlèvement et (ou) la suppression de la neige et de la glace dans un aéroport, dans une installation industrielle ou militaire ou dans une municipalité, ministère des Transports, à Ottawa. $6,840-$7,860.

SURVEILLANT DES OPERATIONS ET DES NORMES D'AEROPORT (devant être chargé de maintenir les normes d'opération et les normes d'entretien des pistes d'envol et des terrains relevant de la Région), ministère des Transports, à Vancouver (C.-B.). $6-840-$7,860.

SURVEILLANT DE LA CONSTRUCTION — NAVIRES (ayant une vaste expérience pratique acquise récemment dans une salle de dessin d'un chantier de construction navale, de préférence à titre de dessinateur en chef occupé au dessin des navires (coque et machines) et (ou) détenant un certificat de mécanicien en chef de machines à vapeur ou de moteurs Diesel), Transports, à Halifax (N.-E.). $6,840 - $7,860.

VERIFICATEURS ITINERANTS (avec connaissance approfondie des principes régissant la comptabilité et la vérification dans les services de l'Etat ou dans le commerce et bon nombre d'années d'expérience pertinente et soit sociétariat en règle dans une association de comptables professionnels, soit grade universitaire portant spécialisation en comptabilité, en administration d'affaires, en commerce ou en finances), Transports, à Ottawa. $6,660 - $7,680.

AGENT DU LOGEMENT (devant être chargé du contrôle et de l'attribution de l'espace aux ministères et aux autres organismes de l'Etat dans une région déterminée), Travaux publics, à Ottawa. $6,840 - $7,860.

AGENTS DE RECHERCHE SUR LE NORD (avec grade universitaire, de préférence en anthropologie sociale ou en sociologie), Nord canadien et Ressources nationales, à Ottawa. $6,420 - $7,140.

CHARGE D'ETUDES SUR L'HYGIENE (gradué universitaire devant aider aux recherches effectuées en clinique et sur place relativement aux maladies contagieuses et aux maladies chroniques), Santé nationale et Bien-être social, à Ottawa. $6,420 - $7,140.

AGENTS INSPECTEURS SENIORS — ELECTRONIQUE (avec un assez bon nombre d'années d'expérience acquise dans l'industrie électronique ou dans les Services armés et comportant une formation technique en communications par radar ou par radio et (ou) en réseaux téléphoniques ou en techniques des calculatrices), Service d'inspection, Défense nationale, divers centres au Canada. Devront voyager beaucoup. $5,460 - $6,180 et $6,420 - $7,140.

AGENT D'ADMINISTRATION (en tant que Chef de la Division du personnel et des services de bureau, chargé des fonctions relatives au personnel, à la comptabilité et aux services de bureau), Bureau des brevets et du droit d'auteur, Secrétariat d'Etat, à Ottawa. $5,460 - $6,180.

TECHNICIEN D'INSTRUMENTS (devant collaborer à l'étude de mécanique et à la construction d'instruments scientifiques de la plus haute précision, destinés aux recherches en astronomie et en géophysique), Direction des observatoires fédéraux, Mines et Relevés techniques, à Ottawa. $5,100 - $5,640.

METEOROLOGISTES ET AGENTS METEOROLOGISTES (avec grade universitaire portant spécialisation en physique et mathématiques, en physique, en technophysique ou l'équivalent, et avec baccalauréat ès arts ou ès sciences et cours appropriés en physique et mathématiques), Transports, divers centres. Traitement de début : $4,920 et $4,740. Suivront des cours et recevront une formation supplémentaire.

AGENTS DU PERSONNEL (avec grade universitaire, ou avec degré d'école secondaire (H.S.) et bon nombre d'années d'expérience pertinente), Défense nationale, divers centres. $4,440 - $5,160.

AVICULTEUR (avec connaissance approfondie des méthodes et procédés d'alimentation, d'aménagement et de soin des volailles), Direction des recherches, Agriculture, Ottawa. $3,750 - $4,200.

Les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux bureau de poste provinciaux, au Service national de placement ainsi qu'aux divers bureaux de la Commission du service civil.

NECROLOGIE

Mme J.-A. LEONARD

Nous apprenons le décès de Mme J.-A. Léonard, née Gervais (Alma), survenu jeudi dernier, à l'âge de 79 ans. Outre son époux, elle laisse ses fils et ses brus, MM. et Mmes Mario Léonard (Marielle Lapointe), Claude Léonard (Denise Pelletier); ses filles et son gendre, Mlle Claire

Léonard, M. et Mme Adrien Pepin (Murielle); son frère, M. Jos.-U. Gervais; ses beaux-frères, MM J.-B. Denis; M. l'abbé Emile Léonard, curé de St-Etienne, et M. Rémi Léonard; ses belles-soeurs, Mme Jos.-U. Gervais, la R.S. Marie-de-Saint-Zénon, B.P., (Corinne Léonard) et Mme Rémi Léonard, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'église Saint-Vincent Ferrier.

M. J.-J. MELCHERS

M. Jean-J. Melchers, industriel et philanthrope canadien bien connu, et fondateur au pays de la distillerie qui porte son nom, est décédé hier à sa résidence d'Outremont, à 203 Chemin de la Côte Ste-Catherine, à l'âge de 86 ans.

Le défunt, natif des Pays-Bas, était venu au Canada pour la première fois en 1896, pour étudier les possibilités d'établir une filiale canadienne de la fir-

me Melchers & Sons, de Schiedam, laquelle bénéficiait à l'époque d'un fort commerce d'exportation au Canada. Ce fut en 1898 que M. Melchers revint au pays pour s'y établir définitivement. Il choisit Berthierville comme site de la distillerie, à cause de la haute qualité de l'eau trouvée dans les puits adjacents, et qui est un ingrédient de première importance dans la fabrication du gin.

M. Melchers fut également le premier à importer de la levure au Canada, alors que, jusqu'à cette époque, le pays devait dépendre des Etats-Unis pour s'approvisionner de cette denrée.

M. Melchers était fort connu dans les cercles financiers du pays. Il s'était occupé activement d'oeuvres charitables et d'assistance sociale.

Il était veuf. Son épouse, née Marguerite Persilliers-Lachapelle, de Montréal, était décédée en 1930.

Il laisse deux filles et un fils: Mme Donald Harwood (Didi), Mme Victor Lynch-Staunton (Jeanne), et M. Jacques-Pierre-Théodore Melchers; ses gendres, MM. Harwood et Lynch-Staunton; et une petite fille, Micheline Harwood.

La dépouille est exposée à la résidence du défunt. On est prié de ne pas expédier de fleurs. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église St-Viateur d'Outremont.

Mme A. TREMBLAY

Mme veuve Augustin Tremblay est décédée hier à Montréal, après une longue maladie. Née Roberge (Irène), la défunte était âgée de 60 ans.

Elle laisse ses fils : Armand et Bernard; ses filles, Mme Paul Bibeau (Jacqueline), Mme Hervé Parizeault (Margot), Mme André Langevin (Jeanne), et Denise; un frère, Raoul; ses gendres, MM. Bibeau, Parizeault et Langevin; ses belles-soeurs, Mmes Armand et Raoul Roberge; ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille est exposée à 3254, rue Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi matin, en l'église Ste-Bernadette Soubirous, et l'inhumation se fera au cimetière de St-Eustache sur le Lac.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

même de l'accident, tandis que le détective Paul Amann entreprenait des recherches pour l'enquête du coroner. L'officier Robert Mongeau, du bureau local de la circulation provinciale, a fait les constatations.

Le corps du défunt a été transporté à la morgue de Saint-Hyacinthe.

Tué par un autobus

SAINT-HYACINTHE, (DNC) — Un octogénaire de St-Dominique, M. Philibert Letendre, a été heurté à mort presque en face de sa demeure, hier, par un autobus de la compagnie Inter-Cité. Le vieillard s'était avancé dans la rue pour signaler au chauffeur sa présence. Mais celui-ci n'a pu immobiliser à temps son véhicule.

Le défunt était âgé de 85 ans. Ses funérailles auront lieu en l'église de St-Dominique, lundi matin, sous la direction des Salons René-J. Mongeau Ltée. Il laisse dans le deuil un fils, M. Léo Letendre, de St-Hyacinthe, et six filles : Mme Wilfrid Plante (Dorila), de Linwood, Mass.; Mme Vertume Lemay (Anne), de St-Hyacinthe; Mme Félix Guillet (Cécile), de La Providence; Mme Rodolphe Daunais (Yvonne), de Montréal; Mme Clovis Dugal (Lucienne), de Longueuil, et la R. S. Réginald d'Orléans (Irène), des religieuses de l'Enfant-Jésus, de Québec.

Un mort à Lanoraie

JOLIETTE, (DNC) — Un homme a perdu la vie et son compagnon a été grièvement blessé lorsque leur automobile s'est écrasée contre un arbre le long de la route no 2, à Lanoraie.

Il s'agit de M. Roger Poirier, 45 ans, 503, ave Green, Montréal, dont le corps a été transporté à la morgue de Berthierville et de M. Jean-Louis Langlois, 50 ans, 6862, rue Beaulieu, qui repose dans un état grave à l'hôpital Comtois de Louiseville.

Selon la police, le conducteur du véhicule aurait perdu la maîtrise du volant. L'auto heurta d'abord un poteau avant de s'écraser sur un arbre.

Plus d'automobilistes poursuivis

Le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a révélé hier qu'au cours du mois d'octobre de cette année, neuf fois plus d'automobilistes ont été l'objet de poursuite pour infractions aux règles de la circulation, qu'au cours du même mois en 1959, ceci dans la région de Montréal.

M. Brunet a ajouté que ces contraventions avaient été dressées par un nombre plus restreint de policiers de la route. Une observance plus stricte du code routier a eu pour résultat d'amener les usagers de la route à respecter davantage la loi.

Les poursuites, dans la région de Montréal, au cours du mois d'octobre de cette année, s'élèvent à 700, alors que l'an dernier, durant la même période, on n'en enregistrait que 82.

Vol dans une banque

Trois hommes armés et non masqués ont fait irruption hier après-midi dans la succursale de la banque Canadienne de Commerce, située à l'extrémité de la rue Sherbrooke ouest, près de Montréal-ouest, au no 7355, alors que sept employés et onze clients se trouvaient dans la place.

Ils leur ont ordonné de ne pas bouger cependant que l'un d'eux remettait un sac d'emplette en papier brun à un caissier et lui ordonnait de le remplir avec l'argent de deux tiroirs-caisses.

Les intrus sont bientôt repartis avec plus de $7,000 sans autrement molester leurs victimes.

Gunmen capturés

Avec l'aide de deux détectives de Toronto, la Sûreté municipale a appréhendé ce matin dans un hôtel du bas de la ville et une pension du boul. Décarie deux gunmen recherchés pour hold-up à Toronto.

D'autre part, la police a capturé également trois autres membres de la bande appelée "Snowdon-Lee". Ils seront traduits en cour pour répondre à deux hold-up de $12,000 à la succursale de la banque Royale, de la Pointe-Saint-Charles, à un hold-up de $6,000 dans un magasin de robes, et un quatrième vol à main armée de $600 dans un autre magasin du même genre.

Enveloppes de paye dérobées

Trois bandits masqués ont assailli deux employés de la George-G. Hodges, 205, rue Vitré ouest, comme ils revenaient de la banque. Ces derniers, MM. Richard Lucas et James Moore, se préparaient à pénétrer dans l'édifice de leur compagnie quand les trois escarpes les ont cernés et leur ont enlevé la serviette contenant $4,000.

Une employée de la Price Hat and Cap, 91, rue King, Mme Marylin Pratt, transportait de la banque à son bureau un montant de $1,604 devant servir à la paye des employés quand un homme a sauté hors d'une auto en passant près d'elle et lui a arriché des mains le réticule contenant l'argent.

Incendies à Granby

GRANBY, (C.D.) — Les sapeurs de Granby ont connu un après-midi mouvementé à Granby, hier, quand ils furent appelés à combattre deux foyers d'incendies. Dans le premier cas, une maison a été rasée et dans l'autre, un restaurant endommagé.

A Mont-Plaisant, la demeure de M. Stanley Shanks a été complètement ravagée par les flammes dont la cause reste inconnue. Au moment où les pompiers se rendaient sur les lieux, la maison était déserte. M. Shanks se trouvait en voyage d'affaires à Montréal tandis que son épouse enseignait la classe au High Shool de Granby.

Un chien qui se trouvait dans la cave a péri dans les flammes. Tout le ménage fut détruit. Les sapeurs, dirigés par le capitaine Valmore Viens, ont dû dérouler des boyaux sur une très longue distance avant de pouvoir commencer le combat qui s'avéra inutile.

Les dégats s'élèvent à $4,000 environ.

Au jardin zoologique de Granby, un autre incendie a retenu l'effort des pompiers. Les flammes ont ravagé le restaurant de crème glacée, propriété de M. Léonard Martel, y causant des dégats estimés à $500 environ. On ignore, là aussi, la cause de l'incendie.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 37

l'improbabilité, dans les circonstances, de la présentation d'un bill. Le Comité catholique se contentera de transformer de nouveau ses commissions et sous-commissions.

Meilleure représentation

Cette question de représentation intéresse grandement tous les éducateurs, les commissaires d'écoles et les parents, car seuls l'Eglise et l'Etat sont actuellement représentés au Comité catholique. La loi actuelle permet au lieutenant - gouverneur en conseil d'adjoindre au Comité catholique quatre fonctionnaires de l'enseignement, dont deux prêtres et deux laics, pour des mandats n'excédant pas trois ans. Le Comité catholique est une chasse tellement bien gardée que même cela n'existe pas.

Du côté protestant, la loi est plus large et mieux appliquée. Le Comité protestant peut, en effet, s'adjoindre six personnes, et l'association provinciale des instituteurs protestants peut, à son assemblée annuelle, élire un de ses membres pour être aussi membre adjoint de ce comité pendant l'année qui suit. Le Comité protestant possède effectivement tous ces membres adjoints. Ces derniers ne font pas partie du Conseil de l'instruction publique mais ils ont, dans le Comité protestant, les mêmes pouvoirs que les membres réguliers.

Divers groupes réclament depuis plusieurs années une représentation au Comité catholique. Peut-être la chose sera-t-elle rendue possible, en partie, par les deux vacances créées au Comité par le décès de deux laïcs, MM. J.-P. Labarre et Eugène Poirier. Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a déjà dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de procéder à des nominations hâtives. Il est question d'autre part que des représentants des diverses associations d'éducateurs soient appelés à siéger dans diverses commissions relevant du Comité catholique.

Nous sommes donc encore loin du rêve que caressent plusieurs d'un grand conseil de l'enseignement où des représentants de chaque niveau scolaire apporteraient leur contribution et où, naturellement, la hiérarchie aurait également sa place. La prochaine session nous éclairera probablement sur tout cela.

REMERCIEMENTS

La famille Durand, profondément touchée de vos condoléances, vous remercie pour les marques de sympathies que vous lui avez témoignées à l'occasion du décès de M. Joseph Durand de la Cité-Jardin, survenu le 11 novembre 1960, soit par offrandes de messe, de fleurs, télégrammes soit par bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Ces remerciements s'adressent aussi aux personnes qui ont omis de s'inscrire lors de leur visite.

FUNERAILLES DE MLLE BOURGEOIS

Les funérailles de Mlle Marie-France Bourgeois, décédée à l'âge de 23 ans, ont eu lieu en l'église St-Frédéric de Drummondville, mercredi le 16 novembre, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. Le cortège funèbre était précédé de deux landaus de fleurs. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean Fréchette, assisté de MM. les abbés Denis Desmarais et J.-M. Gaudreau, amis de la famille, comme diacre et sous-diacre. La défunte laisse dans le deuil son père et sa mère : M. et Mme J.-A. Bourgeois (Jeanne Paré); ses frères: Jacques, E.E.O., Louis et Claude; sa soeur Johanne; sa grand'mère maternelle, Mme Désiré Paré; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Antoine Niquet, Hector Bourgeois et André Paré, tous de notre ville. Nous réitérons nos condoléances à la famille. •

M. et Mme J. W. DesOrmeaux de Verdun remercient bien sincèrement toute les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur marque de sympathie à l'occasion du décès de leur neveu Roland Lapensée fils de Roméo Lapensée et de feu Georgianna Desormeaux. Il laisse pour pleurer sa perte son oncle et sa tante M. et Mme J. W. DesOrmeaux, son père et sa mère M. et Mme Roméo Lapensée, ses soeurs Mme veuve S. Williams, (Simonne), Mme G. Pimental (Jeanne), Mme veuve U. Ladouceur, (Florence), Mme G. de Granpré, (Jeannette), et autres. •

DERNIER HOMMAGE RENDU A M. OMER BERTRAND

Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église Ste-Jeanne-D'Arc, les funérailles de M. Omer Bertrand, époux d'Annie Lavallée, décédé le 7 novembre dernier, à l'âge de 69 ans.

Précédé de trois landaus de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé Hector Bonin. Le service fut célébré par M. l'abbé Gérard Barbeau, assisté de M. l'abbé Gabriel Miller et du Rév. Père Braun, P.B., comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, ses fils, MM. Georges et Fernand Bertrand; son gendre, M. Armand Barbeau; ses petits-fils, Serge Bertrand et Normand Barbeau; son frère, M. Adolphe Bertrand; ses beaux-frères, MM. Roch St-Germain; Joseph, Omer et Pierre Lavallée; ses neveux et M. Léopold Bertrand, Herve Desrosiers et Maurice Boudreau.

Dans le cortège, on remarquait en outre, MM. Robert Bertrand, David Laurin, Charles Sévigny, Roméo Lamarche, Jean-Paul Ratté, G. Ouimet, Omer Gingras, Albert Duhamel, Georges Allard, François Heon, Jacques Gonneville, Ernest Guèvremont, Adéol Duquette, Gaston Delisle, Wilfrid Cardin, Réjean Gauthier, Roger Sylvain, Armand Ford, Fred Gold, L. Dansereau, Jean Houle, Marcel Lavoie, Conrad Marfucci, Albert Droiet, Laurier Moniere et autres. •

DERNIER HOMMAGE RENDU A MME ROMEO HERVIEUX

Ces jours derniers, ont eu lieu, en l'église St-Jean-de-la-Croix, les funérailles de Mme Romeo Hervieux, née Lapointe (Alice), décédée le 21 octobre dernier, à l'âge de 59 ans.

Précédé de deux landaus de fleurs, d'une délégation des Dames de Ste-Anne et accompagné de six porteurs d'honneur, le convoi funèbre se rendit à l'église, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Maurice Doellette, qui célébra également le service, assisté des abbés Vianney Desrochers et H. Sarrasin, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Roméo Hervieux; ses gendres, MM. Paul Bromley et Roland Bouchard; son petit-fils, Yvon Bromley; ses beaux-frères, MM. Almanzor Hervieux, J.-E. Lamoureux et Armand Langlois; ses neveux, MM. Claude et Réal Hervieux et Claude Langlois; son cousin, M. Nino Andreoli.

Dans le cortège on remarquait en outre, MM. Jean-Georges Leroux, Raymond et Roland Pressé, J.-Louis Larose, Henri Landriault, Gérard et Roger Boudrias, W. Macintosh, Raymond Labelle, Roger Borduas, Jean-Jacques Leroux, Jimmy Yronaide et autres. ★

M. J.-LOUIS POULETTE

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église de St-Vincent-Marie, Montréal-Nord, les funérailles de M. J.-Louis Poulette, restaurateur bien connu, époux de Marie-Marthe Gatien décédé subitement le 9 novembre dernier à l'âge de 45 ans. Outre son épouse, il laisse deux filles Suzanne et Ghislaine un frère Jean Poulette, deux soeurs Mmes P. Malo (Blanche) G. Handfield (Lucille) sa belle-mère Mme A. Gatien, ses belles soeurs Mmes J. Poulette, R. Gatien et S. Gatien, ses beaux-frères MM. J. Malo, G. Handfield, S. Gatien, R. Gatien. Plusieurs neveux et nièces cousins et cousines. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Antoine-sur-Richelieu. —•

DERNIER HOMMAGE RENDU A M. ALBERT MOLINI

C'est au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis qu'ont eu lieu les funérailles de M. Albert Molini, bien connu dans les milieux sportifs, décédé à Montréal à l'âge de 49 ans, il était l'époux de Yvonne Vandal.

Il laisse dans le deuil son épouse Yvonne Vandal, son fils Robert, son frère et belle-soeur M. et Mme Laurent Molini, ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Aime Vandal, M. et Mme P. DeGranpré, M. et Mme Rona Bourdon, M. et me Luc Samson, M. et Mme Gaston DeRoy, M. et Mme L. Daguerre, Mme V. Thivierge ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le cortège funèbre précédé de cinq landaus de fleurs partit du salon mortuaire pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemand où le service fut celébré.

Le deuil était conduit par son fils Robert, son frère Laurent, ses beaux-frères Paul DeGranpré, Roma Bourdon, Aimé Vandal, Luc Samson, Gaston De Roy; ses neveux Georges Raymond, André, Pierre Molini, Aldo Zampini, Richard Thivierge, Maurice, Claude, Yvon, André, Pierre Bourdon, Pierre DeRoy, Denis Samson, Michel Vandal, Marcel Poulin, Jean-Paul Quesnel, Jacques Hébert, Alexandre Attore, Jean Attore, Joseph Attore, Jean D'Opera, Henri et Michel Saunier, Henri Brault, Gérard Thomas, Jean Barrette, Bob Barrette, Damien Boileau, Jacques Boileau, Bernard Boileau, Lucien Beausejour, Jean Dubocage, René Latour, Félix Gagnon, Gaston Gagnon, Léo Guimond, Zotique Lesserance, Camille Desroches, Jean-Paul Hamelin, Charles Mauvel, Paul Gosette, A. Campeau, René Lemyre, Lucien Roy, P. E. Frappier, D. De Felice, Bernard Tessier, Alcide Landry, B. Gratton, Lucien Lafleur, Paul Malatesta, L. Rioux, E. Boissonneau, M. Ferdinand, Evangelo, Mario, Michel D'Ambrosio, J. L. Rochefort, G. Trubiano, R. Vallée, R. Galire, Marcel Leduc, Vincent Violeno, E. Blais, Robert Sabourin, R. Comeau, Jean Camazaire, René Gravel, Neil Gaudet, J. Lafontaine, G. Robert, V. Salera, J. L. Marie, O. Fortier, A. Allaire, M. Rochon, J. E. Prefontaine, R. E. Carroll, C. Larente, L. Masson et plusieurs autres. •—

DECES

ARSENAULT — A Montréal, le 2 décembre 1960 à l'âge de 72 ans 11 mois est décédé Octave Arsenault époux de feu Alfreda Briand, demeurant 23 Morel, Beauharnois. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, no 3565 boul Lasalle à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul de Côte-St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

AUBERT — A Pont-Viau, le 1er décembre 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé Claudomir Aubert, époux de Germaine Tremblay, 57 rue Jubinville, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-C. Filiatrault, no 90 boul. Lévesque, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Eizéar, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

AYOTTE — A Montréal, le 2 décembre 1960 à l'âge de 72 ans est décédé J. R. Léo Ayotte, employé du Gouvernement Provincial, époux de feu Emilia Benoit. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 7030 rue St-Denis à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD — A Montréal, le 1er décembre 1960 est décédée Mme veuve Ernest Beauregard, née Jeanne Chagnon, demeurant à 2030 St-Denis, appt 4. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires no 302 rue Ste-Catherine Est, à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42—2

BELANGER — A Ste-Rose, le 1er décembre 1960, à l'âge de 83 ans, est décédée Amanda Schiltz, épouse de feu Ludger Bélanger, demeurant au 104, rue Des Patriotes. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr, 167, blvd Ste-Rose, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

BELANGER — A St-Lin des Laurentides, le 1er décembre 1960, à l'âge de 93 ans, 7 mois, est décédée Georgiana Mercier, épouse de feu Zephirin Belanger. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de chez son gendre Rosaire Vézina de Ste-Marie Salomée, pour se rendre à l'église Paroissiale de Ste-Marie Salomée, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Roch-l'Achigan, lieu de la sépulture où le libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Heroux Laterdresse.

BENARD — A Montréal, le 2 décembre 1960 à l'âge de 54 ans est décédé Hervé Benard, époux de Alice Lecourt, demeurant à 5460 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lusier et Fils, no 4733 rue Papineau, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

BERUBE — A L'hôpital de Rivière-du-Loup le 1er décembre à l'âge de 55 ans 3 mois est décédé M. Gerard Bérubé, de Bérubé et Fils Enr., de St-Philippe de Néri, époux de dame Monique Lamarre. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ par la résidence à 9.45 pour l'église de St-Philippe de Néri et de là à la Cathédrale de Ste-Anne de Pocatière où un libera sera chanté.

BISAUD — A Montréal, le 2 décembre 1960 à l'âge de 70 ans est décédé Hormisdas Bibaud, fils de feu Edouard Bibaud et de feu Eugénie Sylvestre, autrefois de Maskinongé. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier, Inc., no 6529 rue St-Denis à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là à Maskinongé où un libera sera chanté et inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLECK (Black), Joseph-Henri — A sa demeure, 948, Place Calumet, jeudi 1er décembre 1960, est décédé Joseph-Henri Bleck (Black), époux bien-aimé de feu Adrienne Lamarre, père de Mme A. Brazeau (Thérèse), Mme A. Driscoll (Raymonde), Mme R. Bérubé (Jeannette), Lise et Jean-Paul. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. P. Feron and Sons, 2252 rue S.-Antoine. Service funèbre, église S.-Cunégonde lundi à 8 h. 30 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 42—2

DECES

BRIEN — A Montréal, le 2 décembre 1960, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Prosper Brien, née Marie Rondeau, demeurant à 7557 Ave De Châteaubriand. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Guilbault, No 371 boul. l'Ange-Gardien à l'Assomption à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs.

CANTWELL, Herbert H. — Le 1er décembre 1960, à sa demeure à Montréal, est décédé Herbert H. Cantwell, époux bien-aimé de Raisa Bourdon. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Clarke, 5580, rue Sherbrooke ouest. Service funèbre à l'église St-Ignace-de-Loyola, lundi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 42-2

CHAMPAGNE — A Verdun, le 2 décembre 1960, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Raymond Champagne, époux de Gisèle Boivin, demeurant au no 385 Galt. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43—2

CHARBONNEAU — A Montréal, le 2 décembre 1960, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Edmond Charbonneau, pensionnaire de la General Steel Wire, époux bien aimé de Jeannette Milletie, demeurant à 721 Vinet. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Gunegonde, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 43—2

CHEVALIER — A Montréal-Est, le 2 décembre 1960 à l'âge de 77 ans 5 mois est décédé Alexis Chevalier, époux de Heléna Brouillette, demeurant à 7616 rue Lecourt, Montréal-Est. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Guilbault. No 371 boul. l'Ange-Gardien à l'Assomption à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42—2

DELISLE — A Montréal, le 2 décembre 1960, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Joseph Delisle, née Gabrielle Dugas. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier, 4036, rue Bélair, à 8.45 hres, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42—2

DEXTRASE — A Enfield, New Hampshire, le 1er decembre 1960, à l'âge de 89 ans, 9 mois, est decédé M. Joseph-Adolphe (Delphis) Dextrase, époux de feu Leontine Mallette, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise, Verdun, à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Verdun, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DI LALLO — Subitement, à Montréal, le 1er décembre 1960, à l'âge de 62 ans, est décédé Nick Di Lallo, époux en 1ères noces d'Antoinette Greco et en 2èmes noces de Maria Bellini, père d'Alfred, Ethel, Alice, Bellini; il laisse dans le deuil ses enfants : Alfred, Ethel, Alice, Jeannie, Ida; sa belle-fille, Philomène Di Lallo, demeurant à 6715 Hamilton. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 6250, blvd Monk, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St. Aiden's où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42—2

DUMAIS — A Ville La Salle, le 2 décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est decédé Adolphe Dumais, époux de Marie-Claire Fortin, demeurant à 211, 5e Ave. Les funérailles auront lieu mardi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Gustave Drouin, No 7619 Blvd La Salle, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. 43-2

DESPRES — A Montréal-Est, le 1er decembre 1960 à l'âge de 47 ans est décédée Mme Valérien Despres, née Agnès Laframboise, demeurant à 135 Broadway. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, No 11813 rue Notre-Dame Est à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pte-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUTRISAC — A St-Eustache, le 2 décembre 1960, à l'âge de 67 ans, 6 mois, est décédée Marie-Louise Bélisle, épouse de feu Aimé Dutrisac, demeurant chez sa fille Mme Marcel Demers, 220 Monseigneur Pivert, à St-Eustache. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Millette, à St-Eustache à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST — A Montréal, le 1er décembre 1960, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Aldal Forest née Alma Martel. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de Benoit, No 2102 rue Fullum, à 8.15 hres pour se rendre à l'église St-Eusebe de Verceil, où le service sera celebré à 8.30 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 41—3

GAREAU — Subitement, à Chute-à-Blondeau, Ontario, le 1er décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Amedee Gareau, époux de Marie-Ange Normand. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Chute-à-Blondeau où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Wilfrid Lavoie, Saint-Eugène, Ontario. 42-2

LANDREAU — A Montréal, le 1er décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Georges Landreau, époux de feu Maria Joseph de Glasland, demeurant 3425 Ridgewood, père de Nicole Germain (épouse du lieutenant-colonel Yves Bourassa). Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340 rue St-Denis, à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDREAU — A Montréal, le 1er décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Georges Landreau, époux de feu Maria Joseph de Glasland, demeurant 3425 Ridgewood, père de Nicole Germain (épouse du lieutenant-colonel Yves Bourassa). Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340 rue St-Denis, à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS — A Hawkesbury le 2 décembre 1960 à l'âge de 84 ans est décédée Trefille Laframboise épouse de feu Joseph Langlois, demeurant chez son fils Léo Langlois à 9 rue Union, Hawkesbury, Ontario. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 10526 rue St-Laurent à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera celebré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN — A Montréal, le 2 décembre 1960, à l'âge de 75 ans et 9 mois, est décédée Mme Yve Alvarez Langevin, née Odile Bisson, mère de Roger, demeurant à 1153, rue Papineau. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Pelletier Ltée, 1575 Ste-Catherine Est. Avis des funérailles plus tard.

LAPIERRE — A Notre-Dame du Sacre-Coeur, Comté Laprairie, le 1er décembre 1960 à l'âge de 57 ans, est décédée Gilberte Massicotte, épouse de Henri Lapierre. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 87, 7ème Avenue à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur où le service sera celébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction E. Darche et Fils Inc.

LEMIEUX — Subitement, à Montréal, le 1er décembre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean Mathieu Lemieux, ex-vétéran de la guerre 1914, époux d'Andréa Richer, demeurant à 3448 Ave du Parc, appt 5. Les funérailles auront lieu lundi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 302 rue Ste-Catherine Est, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 42-2

LEONARD — A Montréal, le 1er décembre 1960, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme J.-A. Léonard, née Alma Gervais, demeurant à 8118 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi, le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 Notre-Dame

LES JEUX DE LA PRESSE

L'ÉCHIQUIER ET LE DAMIER

par CHARLES ROBILLARD

— AVIS —

Les adeptes de ces jeux sont priés d'adresser leur correspondance au chroniqueur, à 4749, boulevard St-Hubert, Montréal 34, P. Q.

"PENSEE"

L'opinion que nous avons des gens dépend moins de ce que nous voyons en eux que de ce qu'ils nous font voir en nous-mêmes. S.G.

"LES CERCLES"

ECHECS — DAMES

N.D.G., 5311 Côte St-Antoine, lundi, mardi et dimanche.
St-Henri, 5266 Chemin Côte St-Paul, tous les soirs et dimanches
Jeanne d'Arc, tous les soirs et dimanche.
Cercle Chez Léo, 4724 Ave Papineau, tous les soirs et dimanche.
Henri Julien, 5000 rue St-Denis, mercredi et dimanche.
Les Etoiles, 1410 rue Joliette, tous les soirs et dimanche.
Centre Gadbois, 5485 Chemin Côte St-Paul, lundi et vendredi.
St-Emile, 3450, rue Davirson, mercredi et vendredi.

ECHECS

ETUDE

Noirs 12 pièces

Blancs 12 pièces

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
24. TxC	D+F	27. C+T	T.7R
25. DxD	TxD	28. P.5F	Abandonne
26. C.7F+	R.2C		

"Etats-Unis"

Robert Byrne a remporté le championnat de ce pays par 10-2 pts, à St-Louis.

"Samuel Reshevsky"

Le grand-maître américain qui doit entreprendre une tournée de simultanées dès les débuts de janvier 1961.

Dans cette tournée transcontinentale le grand-maître incluera la métropole.

"RUY LOPEZ"

Blancs: N. Johnson
Noirs: Knox

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. P.4R	P.4R	11. F.2F	CxFR
2. C.3FR	C.3FR	12. TxC	P.3F
3. F.5C	F.3TD	13. PxP	DxP
4. F.4T	C.3F	14. D.1F	F.5CR
5. 0-0	CxC	15. P.3TR	C.4R
6. P.4D	F.4CD	16. C.4D	D.3CD
7. F.3C	P.4D	17. CD.3C	F.3D
8. PxP	F.3R	18. F.4F	P.2D
9. P.3F	F.4FD	19. FxC	FxF
10. CD.2D	0-0	20. FxPT	Abandonne

"CHAMPIONNAT OUVERT MONTREAL"

La deuxième ronde

Witt 1, Stevenson 0; Pinkus 1, Suchorski 0; Matthai 1, Zarins 0; Zalys 1, Courteau 0; Shilov 1, Coyne 0; Leder 0, Brunet 1; Power 0, Rakowitz 1; Wallace 0, Hirsch 1; Tranquille 0, L. Therien 1; Schiele 0, J. Therien 1; Beaudin 1, Miss Robertson 0; Alder 0, Gravel 1; Dr Grezory 0, Timtsenko 1; Dr Panaccio 0, Jurio 1; Kajdi 1, Puna 0; Spiera 0, Kanes 1; Rosich 1, Roussat 0; Mrs Garland 0, Laberge 1, Ferenc 1, Levavi 0; Marchand 1, Rado 0; Bagusis 1, Miller 0; Muskat ½, Dungan ½; Vineberg 0, Nathan 1; Schlosser 1, A. Weiss 0; Furstner 1, G. Weiss 0.

Les meneurs: Suchorski, Matthai, L. Thérien, Zalys, E. Brunet, Shilov, J. Thérien, Rakowitz, Hirsch, Beaudin, Schlosser et Furstner 2-0.

PROBLEME No 2721

Par M. K. Erlin
Noirs: 1 pièce

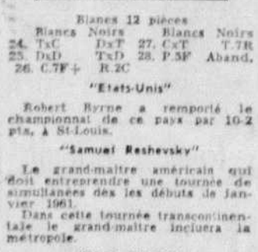

Blancs: 5 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

PROBLEME No 2722

Par Dr H. Rohr
Noirs 2 pièces

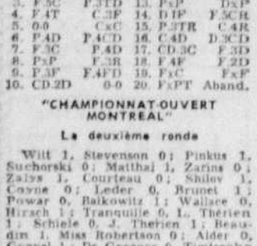

Blancs 3 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

PROBLEME No 2723

Par M. E. Carpenter
Noirs 2 pièces

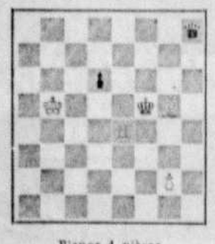

Blancs 4 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTIONS

PROBLEME NO 2719
La clef des Blancs: C.7C+

PROBLEME NO 2720
La clef des Blancs: D.8R

DAMES

A.I.D.A.

Publiciste: René DUSSAULT, 4950 Pie IX — CL. 5-3519

REPRISE DES SEANCES

Avec le retour de Marcel Deslauriers et la présence plus assidue de plusieurs autres participants du tournoi championnat, damier international 100 cases, il sera plus facile de reprendre les séances régulières au club Les Etoiles, 1410 Joliette, ce qui a déjà été commencé mercredi dernier. Il nous a fait aussi plaisir d'inscrire un 9e concurrent, le jeune Jean Bolduc, qui s'est déjà signalé dans des tournois passés et qui ne manquera certainement pas de s'affirmer de nouveau. La cédule entière ayant été préparée pour 10 concurrents, il y avait, par conséquent, place pour un autre expert et, de toutes façons, cette compétition officielle met présentement en lice: Deslauriers, Lefebvre, Dussault, Robitaille, Lalonde, Bourassa, Boersma, Messier et Bolduc.

QUAND ON REÇOIT UN CHAMPION

Marcel Deslauriers, champion du Canada au 100 cases, récemment nommé "grand maître international" par la FMJD, était récemment l'hôte d'une réception en son honneur, à la résidence de Marcel Robitaille, 4 damiers en action, plusieurs parties amicales, quelques incidents typiques du tournoi mondial, le tout accompagné d'un buffet bien dressé et de vins succulents. Tout cela nous a menés très tard et les convives garderont un agréable souvenir de cette fête intime pour laquelle ils remercient chaleureusement M. et Mme Robitaille.

PROBLEME CANADIEN No 2910

Par Maître Arthur Poirier, Verdun

Noirs: 11 pions

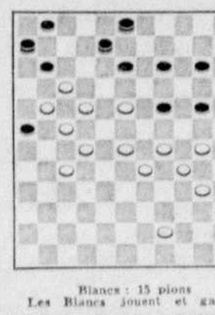

Blancs: 15 pions
Les Blancs jouent et gagnent.

"Fédération Canadienne Américaine," des Damistes Inc.

Assemblée

Lundi à 8 hrs p.m. au Cercle St-Henri, le 5 décembre prochain.

Championnat du Canada

La troisième rencontre entre le champion Lucien Maheu et l'étoile Archambault, dimanche à 2 hrs p.m. au St-Henri. Les deux premières parties furent nulles.

"CHAMPIONNAT DE MONTREAL"

La cinquième partie entre le détenteur Arthur D'Argy et Léo Brière, à 2 h. p.m., dimanche, au Chez Léo. Le champion mène par un gain et trois nulles.

Championnat "B" de Montréal

Dimanche, à 2 heures, au cercle St-Henri, sera disputée la deuxième partie entre Raymond Guilbault et l'aspirant Henri Pelletier. Ce dernier remporta un gain lors de la première joute.

Championnat de la Province

Le champion de St-Jean, Arcade Beaudin et Adrien Messier, de St-Charles, se sont inscrits dans le tournoi pour ce titre en plus de Paul Comtois, de Sherbrooke. Le comité de la F.C.A.D. décidera à sa prochaine assemblée quels seront les joueurs éligibles pour ce match.

Cercle St-Henri

R. Bénard est monté seul en tête dans le tournoi pour le championnat de l'ouest, suivi de A. Dalpé, J. A. Beauchesne et L. P. Lefebvre.

Dans le tournoi "B", Raymond Guilbault détient la première place avec deux victoires. Les suivants sont G. Paquette et R. Cudia. Les rencontres se jouent tous les mercredis et vendredis soirs en plus des rencontres amicales. Tous les damistes et adeptes sont cordialement invités à se rendre à 5266 chemin St-Paul, pour passer d'agréables après-midis et soirées.

Le président E. Brunet remercie tous les membres et amis qui se dévouent actuellement pour le succès de la souscription du cercle St-Henri qui prendra fin le 16 décembre.

Tournoi de l'Ouest "A"

H. Boyer	½	J. Beauchesne	½
M. Vigeant	½	R. Bernard	½
M. Lavallée	0	M. Vigeant	1

Tournoi de l'Ouest "B"

H. Primeau	0	G. Paquette	1
R. Guilbault	1	A. David	0
R. Cudia	1	H. Primeau	0
J.-M. Gauthier	0	R. Guilbault	1

CIRCUIT "A"

CHEZ LEO		ST-HENRI	
C. Massicotte	0	L. Maheu	1
D. Laurin	½	R. Benard	½
E. Lussier	0	L.-P. Lefebvre	1
L. Brière	1	J. Beauchesne	0
R. Charette	1	M. Lavallée	0
H. Provost	½	A. Beaudin	½
Total	3	Total	3

Juge: Frank Daneau, président.

ETOILES		JEANNE D'ARC	
F. Bélair	0	H. Fortier	1
A. Bourdon	½	Y. Lattaro	½
H. Boyer	½	E. Paquette	½
E. Lafond	0	J. Brunet	1
L. Dubois	½	E. Landry	½
A. Gaudrault	1	H. Tremblay	0
Total	2½	Total	3½

CIRCUIT "B"

VERDUN		CHEZ LEO	
R. Guilbaut	1	J.-G. Moreau	0
R. Cudia	0	P.-E. Alie	1
M. Vigeant	1	A. Duquette	0
H. Pelletier	1	L. Desjardins	0
Total	3	Total	1

GAGNON SPORT		ST-HENRI	
E. Gareau	1	E. Bichsel	0
R. Laporte	1	A. Dalpé	0
R. Paquette	0	H. Primeau	1
J.-M. Durocher	½	R. Mallette	½
Total	2½	Total	1½

Dimanche, 11 décembre à 2 heures

"A" Chez Léo à Etoiles
"A" Jeanne d'Arc à St-Henri
"B" St-Henri à Chez Léo
"B" Gagnon Sports à Verdun

LE BRIDGE

par Emile Quintal

Les experts bridgeurs estiment, non sans raison, que si un joueur réussissait tous les chelems, petits ou grands, qu'il déclare, ce serait signe qu'il n'atteint pas assez souvent ce niveau élevé dans ses enchères. Aussi a-t-on attribué aux chelems réussis une prime fort élevée, justement à cause de la difficulté plus grande de mener à bonne fin de tels contrats. Ainsi dans le diagramme ci-dessous vous verrez que le déclarant à un petit chelem à carreau est menacé de perdre deux levées, soit une évidemment inévitable à l'as de carreau et l'autre au roi de trèfle. Mais avec un peu de ruse il est peut-être possible pour l'équipe Nord-Sud de trouver douze levées. A la place de Sud, comment auriez-vous procédé ?

Donneur: Nord.

Aucun côté vulnérable.

NORD
♠ 4
♡ A R 10 6
◇ 10 9 7 4 3
♣ V 9 7

OUEST
♠ D V 9 7 2
♡ 8 7 5 4
◇ A 2
♣ R 10

EST
♠ R 8 6 5
♡ V 9 3 2
◇ 6
♣ 6 4 3 2

SUD
♠ A 10 3
♡ D
◇ R D V 8 5
♣ A D 8 5

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1 ◇	1 ♠
2 ◇	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ◇	passe	6 ◇	

Entame: la dame de pique.

Même après son passe-parole du début, le joueur en position Nord craignait avec raison que, s'il avait fait une déclaration libre à deux coeurs, plutôt qu'à deux carreaux, il aurait indiqué à son partenaire la possession de plus de valeurs qu'il n'en détenait en réalité. Mais par la suite, ce même joueur eut l'occasion de mentionner son bel appui dans la première couleur annoncée par son coéquipier et celui-ci put s'acheminer vers un petit chelem un peu ambitieux à carreau.

Le déclarant prit de son as la dame de pique entamée par son flanc gauche, puis il considéra la situation pour se rendre compte qu'il ne semblait guère y avoir d'autre moyen de succès qu'une impasse à trèfle, mais il savait bien aussi que son flanc gauche, par suite de sa participation active aux enchères, avait bien des chances de posséder au moins un roi noir, sinon les deux. Aussi décida-t-il, avant d'avoir recours au procédé trop facile de l'impasse, de tenter de surprendre la bonne foi d'Ouest. Après la première levée, il fit couper son trois de pique par le trois d'atout du mort, puis il revint à sa propre main par la dame de coeur pour faire couper son dernier pique par un autre carreau du mort et celui-ci encaissa aussitôt son as et son roi de coeur, Sud laissant aller son cinq et son huit de trèfle. Le retour du dix de coeur fut coupé par le huit d'atout de Sud qui revint aussitôt du cinq de carreau, dans l'espoir que son flanc gauche, s'il avait l'as d'atout et une autre carte de cette couleur, attendrait une ronde pour le jouer; Ouest se laissa, en effet, prendre à ce petit piège et retint son as, la levée allant au dix du mort. Le retour du sept d'atout fut alors forcément pris par l'as d'Ouest qui eut un choix fort difficile à faire quant au retour à effectuer; en effet, s'il jouait le roi ou le dix de trèfle il le faisait vers la fourchette as-dame du déclarant, tandis que s'il revenait d'un pique, le mort coupait, tandis que Sud se défaussait de sa dame de trèfle. D'une façon comme de l'autre le petit chelem à carreau était réussi, grâce à la stratégie du déclarant qui avait fourni à son flanc gauche l'opportunité de commettre une erreur susceptible d'assurer douze levées à l'équipe Nord-Sud.

Tournoi spécial au Cercle de bridge Le Boulevard, lundi

C'est lundi soir prochain, 5 décembre, à 8 h. 15, que se tiendra au Cercle de bridge Le Boulevard, 112, boulevard Saint-Joseph ouest, le tournoi spécial mensuel de bridge-duplicate pour paires libres. Les gagnants recevront, en plus de magnifiques prix, des points de maîtres de l'ACBL. Le lundi suivant, 12 décembre, une autre rencontre spéciale sera tenue à l'issue de laquelle des dindes seront distribuées aux gagants. Demain après-midi, à 2 h. 15, séance hebdomadaire de bridge-duplicate, mouvement individuel. Ce soir, ainsi que tous les autres samedis, à 8 h. 15, il y a tournoi pour paires libres intermédiaires (détenant moins que 50 points de maîtres).

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités à tous les tournois qui se tiennent au Cercle Le Boulevard, ainsi qu'aux rencontres de bridge à robre qui se tiennent tous les jours, de 1 h. p.m. à 1 h. a.m. Pour autres renseignements, on est prié de signaler CR. 4-1929.

Voici maintenant les résultats des tournois de bridge tenus ces jours derniers, au Cercle Le Boulevard. **Samedi, 26 novembre:** 1ers, M. et Mme B. Pauzé; 2es, MM. R. Hermitage et J. Latraverse. **Dimanche, 27 novembre,** mouvement individuel: 1er, M. G. Beauchamp; 2e, Mme F. Duquesne. **Lundi, 28 novembre:** 1ers, MM. L.-P. Cabana et R. Sylvestre; 2es, MM. P.-E. Leduc et L. Gagné. **Mardi, 29 novembre:** Club de bridge Standard Life: 1ers, MM. Mel Gottlieb et Maurice Paul; 2es, MM. G. Allen et D. Lyburn.

Au Cercle de bridge Laurier cette semaine

Demain, il y aura, au cercle de bridge Laurier, 5055 rue De-Lanaudière, rencontre à mouvement individuel, à 2 h. 15 p.m. Et mercredi soir, séance régulière pour les paires libres de tout calibre, suivie, vendredi soir prochain, à 8 h. 15 également, d'un tournoi paires libres intermédiaires pour les bridgeurs détenant moins de 50 points de maîtres.

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités à toutes ces rencontres, ainsi qu'aux cours gratuits de bridge donnés par des experts tous les mercredis soir, à partir de 7h. 30. Pour autres renseignements, on est prié de signaler LA. 1-9981.

Voici maintenant les résultats des tournois tenus ces jours derniers à ce Cercle. **Jeudi, 24 novembre:** 1ère, Mme M. Galarneau; 2e, Mme G. Bouchard. **Vendredi, 25 novembre:** 1ers, M. et Mme M. Galarneau; 2es, MM. A. et E. Campeau. **Dimanche, 27 novembre:** 1er, M. Geo. Bouchard; 2e, M. Ernest Campeau. **Mercredi, 30 novembre:** 1ers, MM. Roméo Gervais et Maurice Piché; 2es, Mme Côté et M. André Labrecque, Mmes M. Galarneau et Jetté.

Au Cercle de bridge de l'Immaculée-Conception

Voici le résultat du tournoi de bridge-duplicate tenu lundi soir dernier, 28 novembre, au Cercle de bridge de l'Immaculée-Conception, 4242, rue Papineau: 1ers, MM. Geo. Tremblay et M. Monette; 2es, Mme E. Ramirez et M. Jean-P. Manseau. Il se tient à ce Cercle, tous les lundis soirs, à 8 h. 15, des tournois de bridge-duplicate pour paires libres, auxquels sont invités tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire.

Tournoi spécial ce soir au Linton Bridge Club

A l'approche des Fêtes, le Linton Bridge Club, 1504, rue Sherbrooke ouest, organise une série de trois tournois spéciaux dont le premier sera tenu ce soir, à 8 h. 15, et les deux autres les 9 (pour bridgeurs de calibre intermédiaire seulement) et 10 décembre prochain; des dindes seront distribuées aux gagnants de ces trois rencontres.

Voici les résultats des tournois de bridge-duplicate tenus ces jours derniers, au Linton. **Vendredi 25 novembre:** 1ers, Mlle B. Vaughan et M. I. Manley, ex-aequo avec MM. J. Latraverse et R. Hermitage. **Mardi 29 novembre:** 1ers Mme Anita Desjardins et Mme K. Handyaide, ex-aequo avec Mlle G. Cullen et Mme D. Roberts.

Tous les mardis soir, à 8 h. 15, il y a au Linton Bridge Club séance de bridge-duplicate pour paires libres. Tous les vendredis soir, à 8 h. 15, il y a aussi séance de bridge pour paires libres intermédiaires (ayant moins de 30 points de maîtres). Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités. Pour autres renseignements, on est prié de signaler WE. 5-8730.

Au Vanderbilt B. Club

Au Vanderbilt Bridge Club, 2057, rue Mansfield, appt. 14, se tiennent tous les jeudis soir, à 8 h. 15, des tournois de bridge-duplicate pour paires libres auxquels sont invités tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire. Pour autres renseignements, on est prié de signaler AV. 8-5535.

Voici maintenant les gagnants de la séance de bridge tenue jeudi soir dernier, 1er décembre courant: 1ers, Mlle Helen Hogue et M. J. Boothby; 2es, MM. Peter Graham et John Spiro.

Championnat de bridge à l'université McGill

Le championnat de bridge-duplicate à l'université McGill a été disputé au cours d'un grand tournoi final tenu mercredi soir dernier, 30 novembre, entre les équipes des diverses facultés. Le trophée Phi Gamma Delta a finalement été remporté par l'équipe Tau Epsilon Phi, formée de MM. Leonard Steinberg et Morton Sachs, tandis que MM. D. Galloway et D. Tarr, formant la paire Lambda Chi Alpha se classaient au second rang.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

ANNONCE

Estomac en ébullition par suite de tension?

Une vie trépidante, des repas pris à heures irrégulières, l'excès de tabac ou de breuvages alcooliques, tout cela dérange l'estomac. Mais les TUMS vous apportent un soulagement *rapide!* Croquez une ou deux de ces pastilles à douce saveur de menthe... Leur action bienfaisante apaise immédiatement l'indigestion et les aigreurs dues à l'hyperacidité! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée —pour en prendre lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre... et ils ne laissent pas d'arrière-goût! Ayez toujours des TUMS, ils coûtent si peu!

pour l'estomac

MOTS CROISÉS

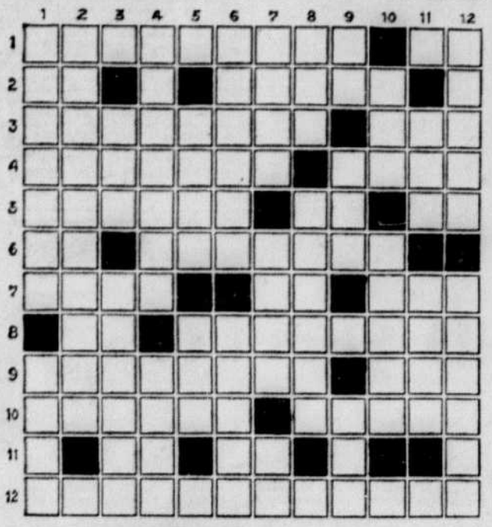

Horizontalement

1.—Innocenter. — Symbole de l'argent.
2.—Dans. — Ville d'Allemagne.
3.—D'une forme irrégulière. — Du verbe aller.
4.—Dont l'intelligence est peu développée. — Fils aîné d'Adam.
5.—Grande chandelle. — Tellement. — Règle double.
6.—Article. — Oter la rate à.
7.—Exister. — Article. — Jamais.
8.—Fille d'Inachos. — Concéder, accorder.
9.—Action d'arracher. — Grain de chapelet.
10.—Mouton mâle. — Lueur vive.
11.—Infinitif. — Champion.
12.—Procédé de fécondation artificielle.

Verticalement

1.—Rupture des glaces d'un fleuve gelé. — Lieu de refuge.
2.—Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose.
3.—Abréviation de sainte. — Balancement d'un véhicule d'un côté sur l'autre.
4.—Insigne porté à la coiffure. — Parcourir des yeux.
5.—Céréale. — Tente.
6.—Piquer une viande de petits morceaux de lard. — Enduisis de cire.
7.—Couvert de panure. — Voix de femme. — Symbole de l'étain.
8.—Choisi. — Oiseau palmipède.
9.—Note. — Abréviation de compagnie. — Démonstratif.
10.—Du verbe nier. — Qui se rapporte à un roi.
11.—Du verbe rire. — Fleuve de Russie.
12.—Poignée d'épis ramassés dans un champ après l'enlèvement des gerbes. — Personne stupide.

Solution lundi

1	M	A	L	V	E	I	L	L	A	N	C	E
2	E	G	O	U	T	■	A	I	S	E	E	■
3	T	A	N	■	O	U	R	S	■	I	O	■
4	A	■	D	O	C	T	E	■	C	A	N	T
5	M	A	R	C	■	E	■	P	R	I	S	E
6	O	V	E	■	P	R	I	E	U	R	■	■
7	R	I	S	T	O	U	R	N	E	■	A	M
8	P	S	■	A	R	S	I	N	■	A	N	A
9	H	E	T	R	E	■	S	E	R	M	O	N
10	O	■	U	T	■	E	E	■	A	I	N	E
11	S	O	B	R	E	S	■	A	R	C	■	G
12	E	N	E	E	■	T	I	N	E	T	T	E

Solution du dernier problème

DALLAIRE

SUITE DE LA PAGE 24

une autre de ses filles, Mme Aline Evenko, chez qui elle demeure, et M. Evenko au domicile de la victime, pour vérifier si ses craintes étaient justifiées.

En arrivant à l'appartement de la rue Boyce, ceux-ci virent du sang en ouvrant la porte. Ils appelèrent alors la police, qui fit la macabre découverte. Il y avait du sang partout dans la maison, un marteau trainait dans une mare de sang dans la cuisine, et la victime gisait inanimée sur le lit des enfants.

Voyant qu'elle vivait encore, les policiers la firent transporter à l'hôpital, où elle est morte hier. En cours de route, Mme Dallaire avait toutefois pu révéler aux policiers qu'elle avait eu une violente querelle avec son mari, ce qui avait apparemment déclenché tout le drame.

Tandis que la victime était transportée à l'hopital, son mari se rendait au domicile de sa belle-mère, situé tout près. En entrant, il fondit en sanglots et disant à Mme Provost: "Si vous étiez venue il y a 15 jours comme je vous l'ai demandé, il était peut-être encore temps", indiquant par là que la situation n'était sans doute pas très normale dans le ménage depuis un bon bout de temps. C'est enfin à cet endroit que les détectives de la Sûreté municipale vinrent le cueillir, et il n'offrit aucune résistance aux limiers.

Scène imprévue

Lorsque les jurés eurent prononcé leur verdict ce matin, la Cour a pu être témoin d'une scène déchirante et assez imprévue. Les membres de la famille de la victime se sont en effet précipités en larmes vers Dallaire, l'embrassant et l'assurant qu'il avait toute leur sympathie. L'inculpé, qui était demeuré passablement calme jusque-là, éclata lui aussi en sanglots, et le Dr Clément donna l'ordre de le faire sortir au plus tôt.

Paul-Emile Dallaire doit comparaître cet après-midi en Cour criminelle, pour répondre du meurtre de son épouse, mais il est possible que cette autre étape légale soit retardée jusqu'à demain matin.

PEAGER

SUITE DE LA PAGE 24

facturiers pour connaître le tonnage d'une nouvelle marque ou d'un nouveau modèle, lorsqu'il vient affirmer, par la suite, qu'on pouvait se tromper sur le tonnage de ces nouveaux modèles?

La preuve

En ce qui concerne Savoie lui-même, continue le juge Blain, la preuve de la Couronne a démontré que l'accusé connaissait le tarif à exiger et se trompait volontairement.

Et s'il était dans le doute, pourquoi n'a-t-il pas ouvert les portes des camions et lu les plaques du manufacturier indiquant la capacité du véhicule.

Pourquoi n'a-t-il pas examiné l'enregistrement des véhicules, qui indiquait le poids du camion et son tonnage, puisque l'honoraire requis par le ministre des Finances est déterminé par le taux par cent livres ou fraction de cent livres.

Et après avoir cité plusieurs cas de jurisprudence s'appliquant à des cas semblables, le tribunal déclare le prévenu coupable et lui impose les deux peines que l'on sait.

En fin d'après-midi, toutefois, Mes Daoust et Ferland annonçaient qu'ils en appelleraient immédiatement et du verdict rendu par le tribunal et de la sentence prononcée.

Accusés du vol de $38,337 à la pointe du revolver

Tout cautionnement a été refusé par le juge Redmond Roche, hier après-midi, à deux individus accusés d'avoir volé un total de $38,337 à la pointe du revolver.

Ces vols avaient été commis soit dans des banques, soit sur la personne de messagers se rendant à des banques.

Les prévenus, Ronald Joseph Livingston, 27 ans, 6930, avenue Outremont, et Frederick Smith, 22 ans, 4384, 2e Avenue, à Verdun, ont toutefois nié leur culpabilité dans tous les cas.

Ils auraient volé $12,910 à la Banque Royale, 1900, rue Wellington, le 15 septembre; $11,527 dans le même établissement bancaire, le 1er août précédent; $6,000 de la compagnie Quality Junior Wear, 4361 rue De Bullion; $5,000 d'un épicier de la Pointe-St-Charles, le 29 avril, et $2,900 de la compagnie Little Queen Dress Co, 1193 Carré Phillips, le 20 juin.

Cinq autres prévenus attendent incidemment leur procès sous quelques-unes de ces mêmes accusations.

Rapatriement hâté de soldats canadiens

OTTAWA. (PC) — L'armée a annoncé, hier, que le rapatriement de soldats et de leurs familles compris dans le tiers de la brigade canadienne de l'OTAN sera achevé neuf jours avant Noël. Le sixième et dernier paquebot utilisé pour la mutation de l'année, le "Carinthia", quittera Rotterdam le 8 courant pour arriver à Halifax le 16 avec 875 soldats et parents. L'avant-dernier, l' "Arkadia", est attendu à Québec mardi avec 161 soldats, 159 épouses et 268 enfants.

Aujourd'hui l'aviation royale canadienne termine le transport de 1,020 soldats destinés à être incorporés à la brigade d'Allemage pour trois ans.

COUR SUPERIEURE

Cour supérieure — Division de pratique — 2 décembre 1960.

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Charles-Auguste Sylvestre.

Lucienne Giguère vs Jean-Claude Landryl jugement: autorisant la requérante à ester en justice, frais à suivre.

The Bank of Nova Scotia et Deputy Minister of National Revenue for Canada et Adrien Lebeau mis-en-cause jugement: requête selon la loi d'accise référée au greffe, jugement à vérifier;

Joseph Urgel Lorenzo Laurent Legault dit Deslauriers jugement: ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

La Cité de Montréal et Dame Anna Payette et al et Me Emile Bruchései et Le Procureur Général de la province de Québec mis-en-cause jugement: accordant requête pour faire déclarer succession vacante;

Murray Hill Limousine Service Limited vs H. Batson et al jugement: motion pour règle nisi continuée sine die;

Henry Morgan & Company Limited vs Jean Beauregard jugement, motion pour règle nisi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 29 décembre 1960;

Paul Galt Michaud vs Edmond Cormier jugement: motion pour règle nisi continuée sine die, ordre de signifier personnellement au défendeur;

Industrial Acceptance Corporation Limited vs The Deputy Minister of National Revenue for Customs and Excise et Heliodore Arsenault mis-en-cause jugement: requête selon la loi d'accise référée au greffe, jugement à vérifier;

Albert Rahal vs Edmond's Auto Sales Limited jugement: requête pour possession d'effets revendiqués retirés, frais à suivre;

Dame Antoinette Di Cesare vs Jean St-Denis et le dit défendeur opposant, jugement: opposition retirée sans frais;

Les commissaires d'écoles de la municipalité scolaire La Commission des écoles catholiques de Jacques-Cartier jugement: accordant requête afin de possession préalable;

Dame Sonia Maria Carmen Scott vs John Dennis Grubb jugement: requête pour pension continuée sine die;

Dame Nancy Elisabeth Spicer et vir vs Madeleterie Hardware Limited et al jugement: motion pour examen médical de la demanderesse accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre, à condition que l'examen ait eu lieu;

Albert Rahal vs Edmond's Auto Sales Limited et Ridgeway Acceptance Corporation Limited jugement: requête pour possession accordée, cautionnement fixé à $1173, frais à suivre.

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 — Le Samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

GAGNEZ LE GROS LOT DE $1000.00
(IL SERA ATTRIBUE LE 9 DECEMBRE)

au sous-sol dupuis

CHEMISES SPORT POUR HOMMES
Rayonne brossée (simili flanelle)
Belle qualité de tissu serré se lavant très bien. Manches longues col mou à petites pointes, pochettes. Divers dessins à carreaux. Boîte de présentation individuelle. P.M.G. Ex.G. Brun, gris, marron, bleu.
ORD. 6.98
4.98
DUPUIS — SUS-SOL, RAYON 1625

100% TERYLENE
Chemises pour garçons
Ord. 3.79 3.19 2 pour $6
Encolures 11 à 14½ (6 à 16 ans). En blanc uni, ou à rayures rouge vin, bleu sur fond blanc. Se lavent facilement et ne nécessitent pas de repassage. Manches longues, poignets doubles, ou 2 façons, col en pointes, poche.
DUPUIS — SOUSISOL, RAYON 1665

FRISE TOUT LAINE
"Breeches" doublés (6 à 14 ans)
Ord. 3.98 3.27
En marine et brun, bon vêtement en tissu chaud et durable doublé d'épais coton. Passe-ceinture à la taille. Brayette à glissière et bouton pression, genoux renforcis cuir, jambes lacées, 3 poches doublées.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

PANTALONS
Chaude frise laine marine et brun — 6 à 18 ans. Ord. 3.98
3.27
Chauds et durables, voilà les qualités de ce vêtement pour vos garçons. Passe-ceinture, et bouton pression à la taille, 3 grandes poches, la jambe avec ou sans revers au bas.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

100% ORLON
Cardigans pour dames
Ord. 3.98 2.66
Tricot garanti lavable sans rétrécir. Manches longues, encolure ronde, boutonné à l'avant. 14 à 18. • BLEU • VERT MENTHE • OR.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

BOTTES "POLAR"
Adolescentes 4 à 9 (pas de ½)
Ord. 4.49 3.87
Couvre-chaussures en caoutchouc brun avec courroie réglable. Chaude doublure épais molleton. Revers intérieur véritable mouton. Fabrication canadienne.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1465

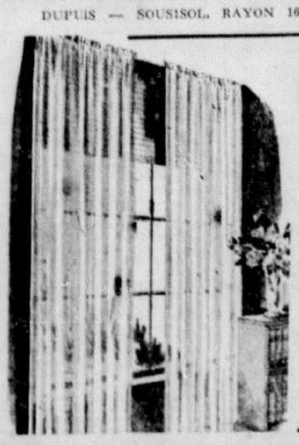

RIDEAUX DACRON*
Une occasion unique de renouveler vos rideaux avant les "Fêtes". Prêts à poser. Beau dacron blanc. Bordure 1" chaque côté et 4" bas. Se lave facilement. Durable.

	paire		paire
41 x 63 3.49	2.77	41 x 90 4.79	3.87
41 x 72 3.79	3.17	41 x 98 5.09	3.97
41 x 81 4.39	3.57	41 x 108 5.49	4.37

* marque déposée
DUPUIS, SOUS-SOL, RAYON 1115

Beauté... Charme... Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations TULIPE NOIRE aideront à les lui conserver.

TULIPE NOIRE
par CHENARD

POUR SOULAGER
NÉVRALGIE
DOULEURS
RHUMATISMALES
GRIPPES
RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX: 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRES LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

CLINIQUE BEDARD
2580, CHEMIN STE-FOY, Québec
CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations:
Dr Alexandre Bédard
Tél.: LA. 2-6307

Participez à notre concours "BAS DE NOEL" -- Gagnez le gros lot de $1,000 qui sera attribué le 9 déc.

OUVERTS LE SOIR JUSQU'A 9 H. 30 MARDI, JEUDI ET VENDREDI

NOËL Chez dupuis

VOTRE PAYS DES MERVEILLES

POUR TOUS IL Y A DES MERVEILLES à la CITE DES JOUETS au 4e ETAGE CHEZ DUPUIS

LE PERE NOEL

attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... il a un souvenir pour chacun.

LA FEE DES ETOILES

la plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... pour tous elle a un cadeau surprise. Entrée **.25**

LE PETIT TRAIN DU NORD

transporte chaque jour les petits voyageurs dans un pays merveilleux. Prix du voyage **.15**

AU 4e ETAGE — DUPUIS

ECOUTEZ LE PERE NOEL POSTE CJMS

tous les jours à 5 h. 55

GRAND SPECIAL FAMEUX TRAIN "Lionel"

le jouet électrique qui intéresse le plus...

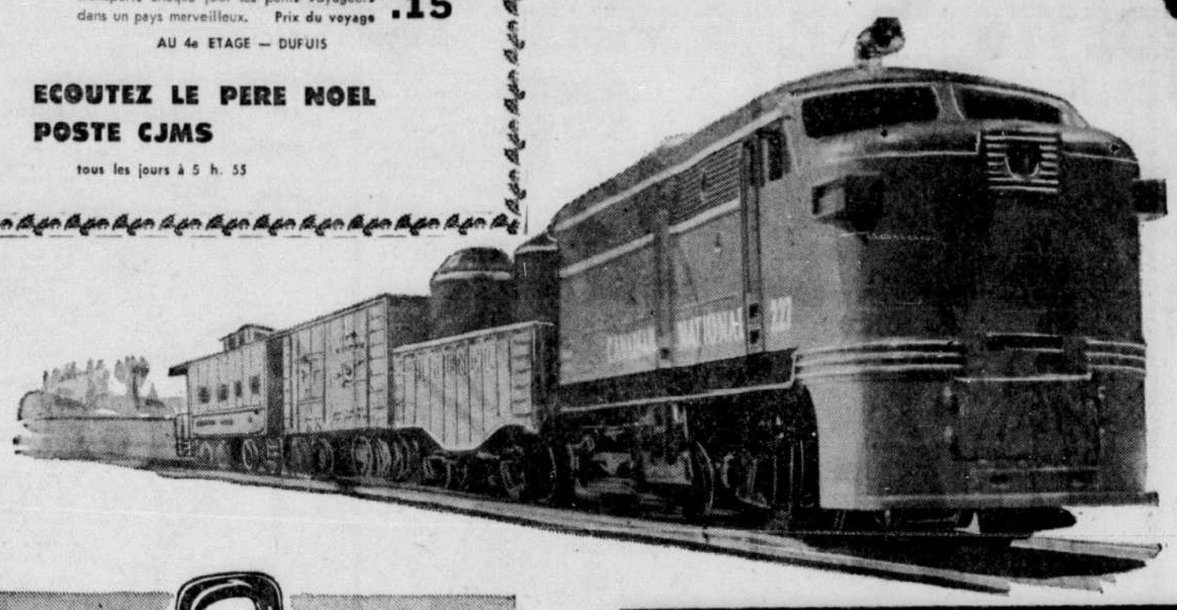

le jouet par excellence... et qui ne lasse jamais l'intérêt des jeunes et même des plus grands...

- 1 fiche de contact
- 1 tube de lubrifiant
- feuillet explicatif
- locomotive DIESEL C.N.R. avec phare à l'avant
- 1 wagon à bidon
- 1 wagon à marchandise
- 1 wagon Cabosse (en dernier)
- 1 transformateur
- 8 rails courbes
- 2 rails droits

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

AUBAINE EXTRAORDINAIRE

A CE BAS PRIX

18.98

51 BELLES CARTES DE SOUHAITS

pour NOEL et NOUVEL AN

Ord. 1.49 la boite SPECIAL **.94**

Jolies cartes en épais papier, divers motifs dont plusieurs ornés de brillants. Souhaits divers imprimés en français.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

SERVIETTES DE CUIR

Le cadeau tout indiqué à l'étudiant, à l'homme d'affaires, à l'employé de bureau. Véritable cuir, fini lisse, nuance tan, solide poignée, serrure à 3 crans, gousset d'expansion 7½" et 3 soufflets à l'intérieur. Les coins renforcés de cuir, support du dessous en métal. Et voyez à quel bas prix! Initiales posées **gratuitement** sur présentation de la facture.

Ord. 11.95 **SPECIAL** **9.75**

REMINGTON PORTATIVE

(avec tabulateur) caractère français pica

"QUIET" DE LUXE, la machine à écrire à 33 dispositifs. Maniement aisé et agréable. VOUS AUREZ GRAND PLAISIR A VOUS EN SERVIR. Cette machine vous est livrée dans une jolie mallette..

généreuse allocation pour votre machine à écrire usagée, vous n'avez qu'à nous l'apporter pour que nous puissions en faire l'évaluation.

paiements faciles **137.50**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280

La mode est aux draps imprimés ou de couleur...

DRAPS FANTAISIE

impression ● bleu ● rose

Un drap pour lit double, blanc neige avec large bordure imprimée. **2 taies** imprimées sur toute leur surface. Chaque ensemble présenté dans belle boîte de fantaisie.

L'ENSEMBLE **5.00**

DRAPS DE COULEUR "TEX-MADE"

Le drap par excellence! Fabrication canadienne, qualité impeccable. Chacun avec large ourlet uni.

Riches teintes décoratives, dernière nouveauté.

- citron
- citrouille
- vert lime
- lilas
- turquoise

72 x 104" chacun **4.50**

81 x 104" chacun **4.99**

TAIES 42" pour convenir paire **2.49**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150

Pour agrémenter vos réceptions

BAS DE NOEL

remplis de jouets divers

au choix **.39, 15.98**

CHOCOLATS "VESTA"

Délicieux chocolats, centres variés. Boîte de 5 LBS. — ord. 4.19

très spécial **3.49**

BONBONS CLAIRS *par LOWNEY*

Toujours favoris ces bonbons clairs de couleurs et de saveurs variées. Dans seau métal 5 LBS.

spécial **2.45**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960

VI.2-6171

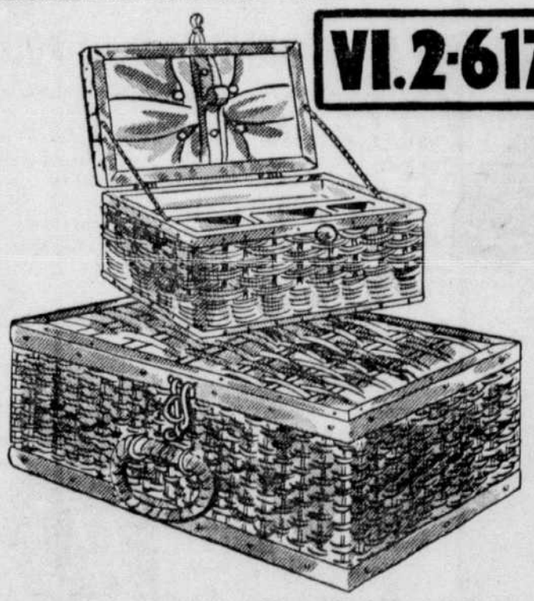

pour celle qui aime coudre

CORBEILLES A COUTURE

Jonc de mer tressé, nuance naturelle. Intérieur capitonné satinette de couleur. Cabaret plastique pour ranger fils et accessoires usuels. Dim.: 10 x 5½ x 4". chacun **2.39**

pour la débutante

PANIERS A OUVRAGE

En papier tressé, intérieur fini satiné. Cabaret pour accessoires. Dim.: 8 x 5 x 4". chacun **1.29**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

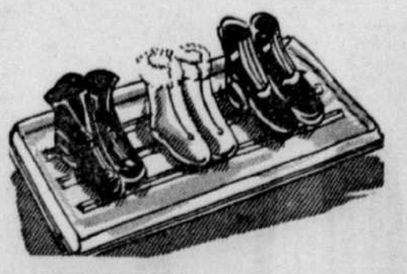

PAILLASSONS

26¼ x 14" env.

Pour déposer couvre-chaussures, caoutchoucs, paillasson bien utile en plastique blanc, rigide, avec rebord pour mieux retenir l'eau. Sert aussi bien à la maison qu'au bureau. Ord. 1.29 **.99**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

POUR LA CRECHE DE NOEL

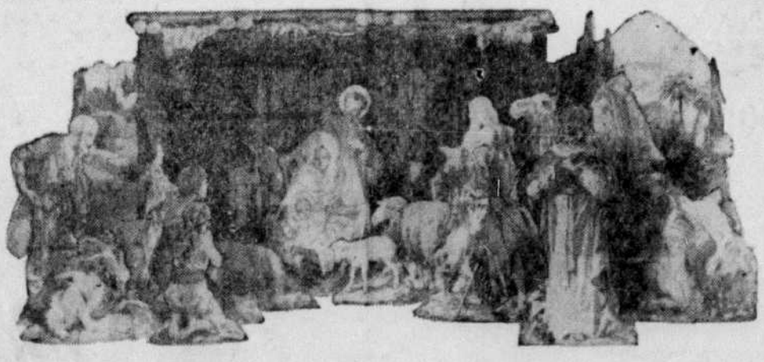

JESUS en cire

avec cheveux blonds frisés, chemisette flanelle blanche.

longueur 2½" **.35** ch.
longueur 3" **.60** ch.
longueur 3½" **.75** ch.
longueur 4" **1.50** ch.

PERSONNAGES

hauteur 4½" (ceux qui sont debouts)

Ste-Vierge, St-Joseph, les Bergers, les Rois Mages en matière plâtre, aux couleurs traditionnelles chacun **.29**

Animaux: boeuf ou âne chacun **.35**

les moutons, en caoutchouc chacun **.15**

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282

SOFA 84 POUCES

VENTE-ECHANGE

ALLOCATION DE $80

sur votre mobilier usagé, quel qu'en soit l'état

MOBILIER VIVOIR

2 PCES

valeur ordinaire **$269**

allocation d'échange **$80**

VOUS NE PAYEZ QUE **$189**

AUCUN VERSEMENT COMPTANT aussi peu que **1.82** par semaine

Fauteuil 46 pouces

Recouvert de tissu d'ameublement 100% frise de nylon. Dossiers striés en losanges. Coussins rembourrés de caoutchouc mousse, montés sur glissière. Larges appui-bras. Allure moderne, bien que traditionnelle. NUANCES: ● brun ● chacal ● rouge ● vert ● beige ● turquoise

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES **VI.2-6171**

CONCOURS BAS DE NOËL

1er GROS LOT $1,000.

ATTRIBUTION DU PREMIER LOT VENDREDI 9 DECEMBRE. Déposez vos factures dans les boites "Concours Bas de NOEL", il y en a une au deuxième, au troisième, quatrième étages et au sous-sol. CONDITIONS: Inscrivez vos nom, adresse, numéro de téléphone au dos de vos factures (ou fac-similés acceptables) DUPUIS, déposez-les dans l'une des boites Concours Bas de Noël. Plus vous aurez de factures plus vous aurez de chances de gagner car elles seront accumulées jusqu'à la fin du concours et de l'attribution du troisième lot.

Les membres du personnel Dupuis et les membres de leur famille immédiate sont exclus de ce concours.

OUVERTS LE SOIR MARDI, JEUDI ET VENDREDI
6, 8 ET 9 DEC.
jusqu'à
9h.30

Chez **dupuis**

15 GRANDES VEDETTES A BAS PRIX

GAGNANTE
de la gaine Sarong
attribuée le 2 déc.
Mme G. PAQUET
RA. 8-0239

6 paires 3.88

NYLONS FILET
Ord. 1.00

Sans couture
8½ à 11

Un nylon de première qualité avec talons et bouts renforcés. • Cocoa • Vison • Beige • Charbon. POUR VOUS MEME ET LES CADEAUX, cette vedette tombe à propos.
Cartonnage des Fêtes si désiré

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

ord. 4.45

3.88 la paire

TOUT CAOUTCHOUC BLANC

Bottes blanches confortables dans les pointures 4 à 10, pour les enfants. Chaude doublure molleton, intérieur du haut en peau d'agneau, fausses-semelles et semelles épaisses striées. Patte avec boucle. Fabrication canadienne.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473

3.88 l'ensemble

UN JUPON UNE CULOTTE

Tricot 100% nylon: blanc, lilas, or, noir. Un présent bien intime mais tellement joli que vous ferez à une parente ou amie. Tricot opaque, pas de repassage. Taille élastique. Fantaisie plissés permanents et dentelle. P.M.G. Enveloppe cadeau en plastique.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

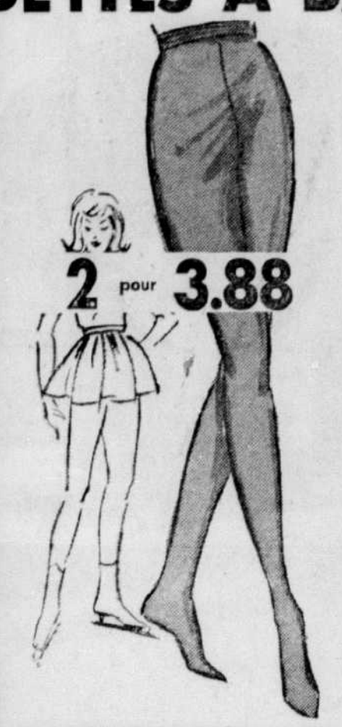

2 pour 3.88

MAILLOTS COLLANTS 100% NYLON

• BEIGE • NOIR • BRUN. Le pantalon extensible populaire, avec raison, assurant le confort et un ajustement parfait sous le pantalon sport. Taille élastique, pieds à même. Profitez du bas prix pour vous en procurer, en faire des cadeaux.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380

3.88

COUVRE-TOUT (brunch coat)
TAILLES EXTRA FORTES
14½ à 26½ et 48 à 50

Coton lavable imprimé de fleurs, feuillages. Le col effet Berthe, taille ajustée princesse. Devant généreusement croisé. Broderie nylon blanc. La ceinture nouée au dos. Un vêtement "saut-de-lit", joli et pratique

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 420

Grandes aubaines très bas prix

3.88

5.88

JOLIES BLOUSES, ORD. 10.99

Pour dames, jeunes filles qui aiment la belle qualité, c'est une rare aubaine. SOLDES D'IMPORTATIONS AMERICAINES, CREPE "ARNEL", CREPE "GEORGETTE". Dans le groupe: blanc, bleu, rose, pour tailles 12 à 20.

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

5.88

GAINES "ROSS", ORD. 7.00

Broché de coton blanc "Sanforized" lavable sans refoulement. Tailles pour dames, jeunes filles: 25 à 32. Fermeture éclair de côté. Léger baleinage devant/arrière. Taille à bande de trois pouces ne s'enroulant pas.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

5.88

BOTTILLONS, PRIX ORD. 6.95

Pour dames, jeunes filles. Gracieux modèles à talons cubains, aussi fins, hauts ou illusion. Texture extensible se prêtant bien, en brun ou noir. Doublure de filet, le haut avec revers. Pointures: 5 à 10.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 471

5.88

ROBES 7-12 ANS, ORD. 6.99

Tenue des FETES impeccable et gracieuse en NYLON IMPRIME: rose, bleu, jaune. Corsage fantaisie, la jupe fantaisie très large avec dentelle et sur une crinoline. Belle confection, coupe juvénile. **VI. 2-6171**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

5.88

PYJAMAS FINETTE QUADRILLEE

ORD. 6.99 — Finette douce de qualité "Sanforized". Col tailleur, manches longues. Ceinturon. Le pantalon ample et avec taille élastique. Rouge ou vert. Tailles: 32 à 40.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

Grands spéciaux avant Noël

5.88

7.88

JAQUETTES SKI EN NYLON

Pour dames, jeunes filles, tailles: P.M.G. 100% nylon, nuances: menthe, or, royal, noir, rouge, blanc, bleu. Ce modèle léger s'endosse sur un chandail ou jaquette de ski. Glissière pleine hauteur. Capuchon et taille resserrés sur cordon coulissant.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512

7.88

BOTTILLONS, PRIX ORD. 9.95

Pour dames, jeunes filles. Texture jersey lustré élastique, doublure molleton au pied. Fini de similimouton de Perse, noir ou brun. Talons hauts et fins ou talons illusion. Pointures: 5 à 10.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470

7.88

NOUVEAUX SACS "GLO-HIDE" — ORD. 9.95 ET 11.95

Toute l'apparence et la forme des sacs à main de grande qualité. Les formes, les fermoirs sont de conception sobre et très chic. La surface de ces sacs est facile à nettoyer et est garantie ne pas se fendiller... même par temps froid. 4 des modèles illustrés.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

7.88

ROBES CREPE "MAGIQUE"
NOUVEAUX IMPRIMES "MOUCHOIR"

Ce sont des ARABESQUES d'un bel effet, dans les tons de bleu ou brun. Coupe chemisier tellement jeune et populaire, le jour, l'après-midi, soirée intime. Tailles pour dames jeunes filles: 12 à 20. **VI. 2-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

Grande variété

Grandes économies

7.88

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président — 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171